HAL
open science

# Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne : la PMA pour devenir mères

Mylène Bapst

## To cite this version:

Mylène Bapst. Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne : la PMA pour devenir mères. Sociologie. Université de Strasbourg, 2020. Français. NNT : 2020STRAG010 . tel-03176001

**HAL Id: tel-03176001**

**https://theses.hal.science/tel-03176001**

Submitted on 22 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

*ÉCOLE DOCTORALE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*
*PERSPECTIVES EUROPÉENNES – ED 519*

**Subjectivité Lien Sociale et Modernité (SuLiSoM) – EA 3071**


**THÈSE** présentée par :


# MYLÈNE BAPST


Soutenue le : **9 juillet 2020**

Pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Psychologie clinique

# OPÉRATIONNALISATION ET TRANSMISSION DE LA FONCTION PATERNELLE DANS LA PARENTALITÉ LESBIENNE

## La PMA pour devenir mères

**THÈSE dirigée par :**

| | |
|---|---|
| **Mme RAZON Laure** | Maître de conférences – HDR, Université de Strasbourg |

**RAPPORTEURS :**

| | |
|---|---|
| **Mme GRIHOM Marie-José** | Professeure, Université de Poitiers |
| **Mme SCELLES Régine** | Professeure, Université Paris Nanterre |

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

| | |
|---|---|
| **M. GRATTON Emmanuel** | Maître de conférences, Université d'Angers |
| **Mme THEVENOT Anne** | Professeure, Université de Strasbourg |

« *Il y a ceux qui permettent que la recherche existe,*

*et il y ceux pour qui elle est menée, réalisée, écrite.*

*Il y a ce qui la rend possible*

*et il y a ce qui la cause* »

(Assouly-Piquet, 1985-86, p.784).

# Remerciements

Je tenais tout d'abord à adresser un grand merci à Mme Laure Razon. Merci de m'avoir accompagné dès mon mémoire de Master 1 dans cette belle aventure. Vous avez su me transmettre votre passion de la recherche et de l'enseignement. Je vous remercie pour votre patience et votre bienveillance tout au long de ce travail de thèse. Merci de m'avoir permis de m'approprier une pensée, de m'affirmer dans celle-ci et de ne m'avoir jamais lâchée. Vous avez été un guide sur ce chemin semé de joies, d'angoisses, de craintes et surtout de plaisirs. Plus qu'une directrice de thèse vous êtes un réel mentor… parce que « *chaque heure compte* ».

Merci à Mme Anne Thevenot d'avoir contribué au devenir de la clinicienne et de la chercheure que je suis. Tes enseignements autour de la famille et de la recherche ont mobilisé mon intérêt et mon souci de la méthodologie. Merci pour les conseils avisés et pour ta grande générosité, tu m'as fait découvrir tant d'articles, le génogramme et de nombreux podcasts, tellement utiles pendant le temps de cette thèse. Merci de m'avoir transmis ton goût de l'enseignement et du travail avec les étudiants. J'espère que nous aurons encore longtemps l'opportunité de travailler ensemble.

Merci à Mme Marie-José Grihom d'avoir suivi mon travail dès la deuxième année de thèse. Vos retours et vos critiques ont toujours été bienveillants et constructifs. Je vous remercie pour vos encouragements. Vous m'avez poussé vers l'utilisation d'un outil projectif et l'utilisation de la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique qui a été une réelle révélation pour ma méthodologie. Vos travaux sur la parentalité lesbienne ont contribué à ma réflexion. Enfin, je vous remercie d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse en qualité de rapporteur. Je sais que vos retours seront, comme lors des CST, particulièrement justes et constructifs.

Merci à Mme Régine Scelles d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse en qualité de rapporteur. La découverte de vos travaux et de votre rigueur méthodologique ont été très inspirants pour mon travail. Je sais que vos retours seront riches de votre expérience et que vous saurez juger mon travail avec autant de rigueur que dans vos recherches.

Merci à M. Emmanuel Gratton d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse. Vos travaux ainsi que notre échange lors du colloque « *Tumultes dans l'(af)filiation* » ont beaucoup nourri mon travail et ma pensée. Nos intérêts communs de recherche se rencontrent dans ce travail de thèse et présagent des discussions et des ouvertures très intéressantes.

Merci à toutes ces femmes qui ont accepté de témoigner de leur histoire de vie et de leur parcours pour devenir-mère. Elles ont chacune contribué à alimenter mon intérêt autour de mon sujet de thèse mais également de ma réflexion.

Merci à l'équipe du laboratoire SuLiSoM, vous avez tous participé d'une manière ou d'une autre à ma formation de clinicienne et de chercheure. Je tiens particulièrement à remercier Liliane, pour m'avoir transmis ta passion de la théorie lacanienne. Merci pour ta disponibilité et nos échanges autour de ma partie théorique.

Merci aussi Sandrine pour ton soutien, logistique, admiratif et moral, durant tout mon parcours de thèse.

Un énorme merci à ma famille et à mes amis sans qui je ne pourrai dignement rendre ce travail. Je ne peux pas tous vous citer, mais je sais que vous vous reconnaitrez.

Je tiens particulièrement à remercier mes parents et mes sœurs pour les doux messages de soutien pendant la rédaction de la thèse. Merci pour votre aide et vos encouragements. Vous avez toujours cru en moi et vous m'avez toujours poussé à me dépasser.

Merci à mes collègues et amis rencontrés pendant mon cursus universitaire. Nos échanges ont nourri la clinicienne et la chercheure que je suis. Au-delà des relations de travail, vous êtes de merveilleux amis. Je n'ai pas les mots pour dire à quel point vous avez été importants pour ce travail. Merci à Camille, Mélissa et Stéphanie pour le soutien moral et la mise au travail de la théorie et des éléments contre-transférentiels qui ont accompagné ce travail. Je suis chanceuse de pouvoir partager votre passion de la clinique et de la recherche. Vous êtes des amies merveilleuses. Merci à Cécile, Jad, Livia, Marina, Yasmine et mes chers collègues doctorants. Vous avez été des compagnons de route incroyables. Je suis certaine que nous aurons encore de beaux moments d'échanges autour de notre passion commune pour la recherche et la clinique.

Merci à mes fantastiques amis qui ont contribué à faire de cette thèse ce qu'elle est. Merci à Alice, Anne, Claire et Lou pour le gros travail de relecture. Vous n'avez

jamais rechigné à la tâche. Merci infiniment. Merci à Laura pour l'aide à la retranscription des entretiens de recherche et l'intérêt que tu as porté à cette dernière. J'espère avoir pu te transmettre une part de ma passion. Merci Anthony pour les vérifications minutieuses de la bibliographie, pour ton soutien et ton aide précieuse en cette fin de thèse. Merci à Justine pour les cours particuliers de droit de la famille et ta grande disponibilité. Je n'aurai pas pu m'approprier les enjeux de ma thèse sans toi. Merci à Alice, Claire, Maud, Pierre-Alexandre, Victor et mes amis les plus chers. Vous avez été des soutiens merveilleux dans tous les sens du terme. Vous avez su être là dans les moments les plus difficiles. Vous êtes géniaux !

Merci à ma belle-famille et surtout à Claire-Lise et Richard. J'ai une chance incroyable de vous avoir. Merci pour les relectures, vos encouragements et vos petites attentions tout au long de mon travail.

Enfin, je tiens à remercier Guillaume, mon compagnon de vie, pour son aide précieuse, son soutien et son amour depuis ma reprise d'étude en psychologie. Tu as toujours cru en moi. Tu m'as toujours soutenu. Je n'en serai pas là sans toi. Merci.

# Table des matières

**Introduction générale, les prémices d'une recherche ..... 1**

**Première Partie : la parentalité lesbienne, une modalité de faire famille. Constats et problématisation ..... 7**

**Chapitre 1 : La parentalité lesbienne, une modalité de faire famille ..... 11**

**I. La famille lesbienne : une illustration de l'évolution de l'institution familiale..... 11**

**A. Évolutions de l'institution matrimoniale : organiser les alliances ..... 11**

1. Lorsque le mariage faisait famille..... 11

a. Naissance du mariage..... 11

b. Sacrement du mariage ..... 12

c. Le mariage depuis la Révolution française ..... 13

d. Le mariage au XX ème siècle ..... 15

2. Le mouvement du démariage..... 16

3. Le mariage pour tous ..... 18

**B. Évolutions de l'institution filiative : organiser sa descendance..... 20**

1. Le principe de généalogie : les différents registres de la filiation et leur désintrication ..... 20

a. Le concept de filiation..... 20

b. Évolution de l'inscription filiative ..... 22

2. Devenir parent en dehors de la sexualité : la filiation dans la famille lesbienne ..... 25

3. Légiférer la filiation aujourd'hui : vers la *PMA pour toute* ..... 31

**C. Absence d'un homme-père dans le quotidien des familles lesbiennes, une inquiétude récurrente ..... 32**

1. Absence d'un père, défaillance ou carence d'une fonction parentale..... 32

2. La fonction paternelle : le rôle, l'image et la place (cf. deuxième partie) ..... 35

**D. Le projet de loi relatif à la bioéthique : une nouvelle perspective ..... 39**

**II. La parentalité lesbienne : quels enjeux ? ..... 42**

**A. Le concept de parentalité..... 42**

1. L'histoire d'un concept ..... 42
2. Une triple notion ..... 44
**B. La famille lesbienne et la parentalité ..... 47**
1. Repenser un nouveau vocabulaire ..... 49
2. Repenser l'exercice de la parentalité ..... 51
3. Repenser les pratiques de la parentalité ..... 52
4. Repenser l'expérience de la parentalité ..... 53

**Chapitre 2 : Problématique et Hypothèses ..... 58**

**I. Problématique : ..... 58**

**II. Hypothèses : ..... 59**

**Deuxième Partie : opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle. Les enjeux œdipiens dans la parentalité lesbienne ..... 61**

**Chapitre 1 : Le complexe d'Œdipe et son articulation avec la question paternelle ..... 65**

**I. La découverte du complexe d'Œdipe ..... 65**

**II. Les mythes fondateurs et leur articulation au complexe d'Œdipe ..... 67**
**A. Totem et Tabou ..... 67**
**B. L'homme Moïse et la religion monothéiste ..... 69**
1. Refoulement et renoncement pulsionnel ..... 71
2. Réélaboration des figures paternelles : du grand-homme au divin ..... 72

**III. La fonction Symbolique et les différents registres du père ..... 73**
**A. L'inconscient structuré comme un langage et le signifiant du Nom-du-Père ..... 73**
**B. Chaîne signifiante, métaphore et métonymie ..... 75**
**C. Le signifiant du Nom-du-Père, une métaphore paternelle ..... 77**

**IV. La métaphore paternelle ou comment advient le signifiant du Nom-du-Père ..... 80**
**A. La primauté du phallus : le symbole du désir ..... 80**
**B. La constitution du Je ou le stade du miroir ..... 83**
1. Stade du miroir, stade des identifications ..... 83
2. Stade du miroir et entrée dans le complexe d'Oedipe ..... 84
**C. L'œdipe de Lacan : Nom-du-Père et rapport au manque ..... 86**

1. Être ou ne pas être le phallus ..... 86
2. Le temps de la privation ..... 88
3. Le temps de la castration ..... 89
**D. Métaphore paternelle et désir dans la chaîne signifiante ..... 91**

**V. Les instances psychiques du père : les agents d'une fonction. ..... 94**

**A. La Mère Symbolique ..... 94**
**B. Le Père Imaginaire ..... 95**
**C. Le Père Réel ..... 96**
**D. Le Père Symbolique ..... 97**

**VI. Opérationnalisation du Nom-du-Père ..... 98**

**A. Opérationnalisation et forclusion du Nom-du-Père ..... 98**
**B. Opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne. ..... 100**

**Chapitre 2 : Les transmissions psychiques de la fonction paternelle ..... 107**

**I. Les identifications au cœur de la transmission : enjeux œdipiens et fonction paternelle. ..... 109**

**A. Organisation psychique et identifications ..... 109**
1. Identification et unification du moi ..... 109
2. Identifications parentales : idéal du moi et surmoi ..... 110
**B. Identification primordiale : l'effet de signifiant de la nomination ..... 112**
1. Identification inaugurale au trait unaire ..... 112
2. Nom propre et Nom-du-Père ..... 114
3. La nomination, une mise en ordre de la lignée ..... 116

**II. Transmission psychique : les fonctions parentales et le principe de généalogie ..... 119**

**A. De celui qui transmet ..... 120**
**B. Objet de la transmission et son négatif ..... 120**
**C. Les fantasmes de transmission ..... 122**
**D. De celui qui reçoit ..... 124**

**Chapitre 3 : La conjugalité lesbienne : du choix d'objet à la parentalité ..... 131**

**I. La relation d'objet dans la construction subjective : de la fille à la femme .....133**

**A. Découverte de l'objet et choix d'objet..... 133**

1. La notion d'objet ..... 133
2. Le choix d'objet..... 135
3. La relation d'objet ..... 137

**B. Avènement du féminin..... 139**

1. Le développement sexuel de la petite fille ..... 139
2. Le complexe de castration. ..... 139
3. Changement d'objet, l'idéalisation du père ..... 140
4. De l'envie de pénis au désir d'enfant ..... 141
5. Le complexe de virilité en réponse à la castration : l'homosexualité féminine..... 143
6. La puberté et le féminin..... 145
7. Rapport à la jouissance et relation d'objet..... 148

**II. La conjugalité lesbienne : approche psychanalytique de la relation amoureuse .....151**

**A. Narcissisme et état amoureux ..... 151**

1. L'unité parfaite du narcissisme primaire ..... 151
2. Les éléments relatifs à la traversée œdipienne ..... 153
3. L'amour narcissique lacanien..... 154

**B. Au-delà du narcissisme, le désir ..... 155**

1. Au-delà du narcissisme, l'amour symbolique ..... 155
2. L'amour une substitution métaphorique..... 155

**III. De la conjugalité lesbienne à la parentalité lesbienne.....157**

**Troisième partie : Méthodologie d'une recherche.....161**

**I. Une recherche en psychologie clinique.....163**

**A. La recherche : une rencontre entre un objet et un chercheur ..... 163**

**B. Recherche en psychologie clinique : une épistémologie psychanalytique, une méthode clinique ..... 164**

**II. Population, échantillon et cadre de la rencontre .....167**

**A. Choix de la population et échantillon..... 167**

1. Population..... 167
2. Échantillon..... 168

**B. Prise de contact et rencontre ..... 170**
1. Prise de contact ..... 170
2. Cadre de la rencontre ..... 172

**III. Outils de la recherche ..... 174**

**A. L'entretien semi-directif ..... 176**
1. L'entretien clinique de recherche ..... 176
2. L'entretien semi-directif ..... 177
3. La grille d'entretien ..... 178

**B. La libre Réalisation de l'Arbre Généalogique (LRAG) ..... 181**
1. La LRAG : une médiation projective ..... 181
2. Intérêt pour la recherche et appropriation de l'outil ..... 182
3. La LRAG dans nos entretiens ..... 183

**IV. Analyse des données ..... 184**

**A. L'analyse de contenu avec Alceste ..... 185**
1. Fonctionnement du logiciel ..... 186
2. Paramétrage du logiciel ..... 188
3. L'analyse du logiciel ..... 191

**B. Analyse des entretiens et de la LRAG : prévalence des enjeux inconscients ..... 193**
1. L'analyse de l'énonciation à travers les mécanismes de défense et les procédés du discours ..... 193
2. L'analyse de la LRAG ..... 194

**Quatrième Partie : approche clinique des histoires de vie ..... 199**

**I. Présentation des sept couples rencontrés ..... 202**

**A. Céline et Myriam ..... 202**
**B. Madeline et Justine ..... 204**
**C. Valentine et Caroline ..... 206**
**D. Célia et Claire ..... 208**
**E. Hannah et Barbara ..... 210**
**F. Sophie et Marie-Cécile ..... 212**
**G. Fanny et Karine ..... 214**

**Chapitre 1 : Résultats d'analyse obtenus avec Alceste ..... 217**

**I. Le parcours de PMA et la reconnaissance parentale chez les mères de naissance ..... 221**

**A. Le parcours de procréation ..... 221**
1. Indicateurs spatio-temporels autour de l'acte de procréation ..... 223
2. Les démarches médicales et surinvestissement de la réalité extérieure ..... 225
3. Les donneurs : des gamètes mâles à la personne du donneur ..... 226
4. Absences significatives et mise en perspective ..... 229
**B. La reconnaissance parentale ..... 230**
1. Le mariage : du principe d'égalité à la notion de famille ..... 231
2. L'adoption : de la reconnaissance de l'enfant et de sa place de parent ..... 233
3. Absences significatives et mise en perspective ..... 236

**II. La réalisation de la promesse œdipienne ..... 239**

**A. Homosexualité et relations familiales ..... 239**
1. Les relations familiales ..... 242
2. Relation conjugale lesbienne ..... 244
3. Absences significatives et mise en perspective ..... 247
**B. Parentalité lesbienne ..... 248**
1. Fonder un foyer ..... 249
2. Organisation et complémentarité dans le couple parental ..... 250
3. Le regard des autres sur leur famille ..... 251
4. Absences significatives et mise en perspective ..... 253
**C. Une parentalité singulière ..... 254**
1. La fonction de l'homme dans la conception ..... 255
2. Un processus de maternité pour l'autre-mère et une référence perpétuelle à l'homme ..... 259
3. Absences significatives et mise en perspective ..... 261
**D. Nomination et généalogie ..... 262**
1. Nommer les places et les liens dans la famille ..... 264
2. Le choix du prénom ..... 266
3. Se faire nommer ..... 267
4. Absences significatives et mise en perspective ..... 268

**Chapitre 2 :Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle : trajectoire de vie de trois couples ..... 275**

**Chapitre 2.1 : Madeline et Justine : opérationnalisation de la fonction paternelle durant la maternité ..... 277**

**I. Cadre de l'entretien ..... 277**

**A. Cadre de la rencontre ..... 277**
**B. Présentation du couple, son histoire ..... 278**
1. Le début d'une conjugalité ..... 278
2. Fonder une famille : un conflit entre la légalité et la normalité ..... 280

**II. Le parcours de PMA, la scène des origines ..... 283**
**A. Désir d'enfant et désir de grossesse ..... 283**
1. Un projet d'enfant sous-tendu par un désir ..... 283
2. Désir de grossesse et conjugalité ..... 284
**B. Le choix de la PMA et la traversée du parcours ..... 286**
1. Une IAD en Belgique ..... 287
2. Une place pour l'autre-mère ..... 289
**C. Le donneur : des paillettes à l'absence de père ..... 290**
1. Le gamète mâle : des paillettes ..... 291
2. Un géniteur-père ..... 291

**III. Exercice de la parentalité : Institutionnalisation des fonctions parentales ..... 294**
**A. L'adoption : se marier pour adopter ..... 294**
**B. La nomination ..... 295**
1. Un nom de famille unifiant ..... 295
2. Se faire nommer ..... 296

**IV. Enjeux de la transmission et permutation symbolique des places ..... 298**
**A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications ..... 298**
1. Réactivation des enjeux œdipiens dans l'accueil de l'homosexualité ..... 298
a. Madeline : investissement du couple parental de son enfance et identification maternelle ..... 298
b. Justine : conflictualité des liens familiaux et contre-investissement des figures parentales ..... 300
2. Réactivation des enjeux œdipiens dans le projet d'enfant ..... 303
a. Madeline : permuter les places Symboliques dans la famille ..... 303
b. Justine : effet d'une conflictualité dans l'accueil de l'homosexualité sur la reconnaissance des nouvelles places dans la famille ..... 304

**B. Analyse des arbres généalogiques : les enjeux de filiation dans une famille en devenir ..... 306**

1. L'analyse de la LRAG de Madeline : réactivation des enjeux oedipiens de l'enfance ..... 306

a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : Madeline à la place d'enfant de ses parents ..... 307

b. L'ancrage généalogique : l'enfant crée le parent ..... 308

c. Continuité et contiguïté générationnelle : mise au travail de la permutation symbolique des places ..... 308

d. Maillage générationnel : investissement des femmes-mères de la lignée ..... 310

e. Différenciation psychique ..... 311

f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 312

2. Analyse de la LRAG de Justine : réactivation des conflits oedipiens ..... 313

a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : la confusion des liens ..... 313

b. L'ancrage généalogique : inscription dans la lignée maternelle et lien au père ..... 315

c. Continuité et contiguïté générationnelles : opérationnalisation de la permutation symbolique des places ..... 315

d. Maillage générationnel : s'affilier à la belle-famille ..... 317

e. Différenciation psychique ..... 318

f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 319

**Chapitre 2.2 : Valentine et Caroline, du désir d'enfant à l'institutionnalisation de la famille ..... 325**

**I. Cadre de l'entretien ..... 325**

**A. Cadre de la rencontre ..... 325**

**B. Présentation du couple, son histoire ..... 326**

1. Rencontre du couple et relation d'objet ..... 326

2. Conjugalité et maternité ..... 329

**II. Le parcours de PMA et la scène de l'origine ..... 332**

**A. Désir d'enfant et désir de grossesse ..... 332**

1. Valentine : désir d'enfant et conjugalité ..... 332

2. Caroline : réaménagements psychiques dans la maternité ..... 332

**B. Le choix de la PMA en Espagne, le lieu des origines ..... 334**

**C. Le donneur : entre figure fantasmatique et rival ..... 336**

1. Un potentiel rival dans le fantasme de Caroline ..... 336

2. Fantasmatisation de la figure du donneur ..... 337

3. Une histoire sur les origines : l'œuf, la graine et l'utérus ..... 338

**III. Exercice de la parentalité, l'institution des fonctions parentales ..... 340**

**A. Le mariage et l'institutionnalisation de la famille ..... 340**

1. Le mariage entre protection et unité ..... 340

a. La reconnaissance d'un couple, d'une famille ..... 340

b. Protéger sa famille et ses enfants ..... 342

**B. L'adoption : institutionnalisation juridique et psychique de la parentalité..... 342**

1. L'adoption vécu comme un abandon ..... 343

2. L'adoption et l'inscription des enfants dans sa généalogie..... 344

**C. Les enjeux de nomination ..... 345**

1. Unifier la famille à travers un nom ..... 345

2. Être nommée mère ..... 346

a. « Maman tout court » ..... 347

b. « Papa ? » ..... 347

**IV. Enjeux de la transmission et permutation symbolique des places ..... 349**

**A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications ..... 349**

1. Le père : entre accueil de l'homosexualité, figure identificatoire et grand-père.... 349

a. Un père repère pour Valentine ..... 349

b. Le père de Caroline : un paterfamilias ? ..... 351

2. Des mères face à l'insupportable de la féminité ..... 352

a. Caroline et la mère rivale ..... 352

b. Valentine : de l'insupportable à la « fille réussie » ..... 354

**B. Inscrire les enfants dans une double filiation maternelle ..... 355**

1. le choix des prénoms..... 355

2. Traverser l'absence de père..... 357

**C. L'analyse des arbres généalogiques, les enjeux de filiation et l'investissement du de la lignée paternelle ..... 359**

1. L'analyse de la LRAG de Valentine : réactivation des enjeux œdipiens de l'enfance ..... 359

a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : le noyau familial de l'enfance..... 360

b. Ancrage généalogique : les places de chacun dans l'Œdipe ..... 361

c. Continuité et contiguïté générationnelle : rejouer les enjeux œdipiens..... 362

d. Maillage générationnel : investissement du noyau familial ..... 362

e. Différenciation psychique ..... 363
f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 363
2. L'analyse de la LRAG de Caroline : un surinvestissement des liens dans la famille et une prévalence de la lignée paternelle ..... 365
a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : investissement des liens de filiation ..... 366
b. L'ancrage généalogique : s'inscrire dans la lignée paternelle ..... 367
c. Continuité et contiguïté généalogique : des enfants aux ancêtres ..... 368
d. Maillage générationnel : investissement du couple et de la fratrie ..... 370
e. Différenciation psychique ..... 371
f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 371

**Chapitre 2.3 : Hannah et Barbara : partager les fonctions parentales à partir de la conjugalité ..... 377**

**I. Cadre de l'entretien ..... 377**

**A. Cadre de la rencontre ..... 377**
**B. Présentation du couple, son histoire ..... 379**
1. La construction du conjugal ..... 379
2. Une famille bâtie sur une stabilité. ..... 381
3. Revendiquer d'être comme les autres au regard des couples hétérosexuels ..... 382

**II. Le parcours de PMA, une scène des origines ..... 384**

**A. Désir d'enfant et désir de grossesse ..... 384**
**B. Le choix de la PMA ..... 386**
1. La PMA pour être les seuls parents ..... 386
2. Le choix de la Belgique : entre aspect pratique et liens fraternels ..... 388
3. L'IAD et la grossesse : un parcours « effrayant et troublant » ..... 389
a. Un parcours jonché d'échecs ..... 389
b. Investissement du corps de la femme enceinte ..... 392
**C. Le donneur ..... 396**
1. Une histoire sur les origines : deux mères et un donneur ..... 396
2. Les liens de filiation : mêmes mères, même donneur, vraies sœurs ..... 398

**III. Exercice de la parentalité : quand l'expérience de la parentalité se confronte à la loi ..... 400**

**A. Le mariage pour l'adoption : une place pour Barbara ..... 400**
1. Le mariage pour que Barbara puisse adopter les enfants ..... 400

2. De la délégation d'autorité parentale à l'adoption ..... 401
**B. Nomination de la famille et un nouveau nom pour Barbara ..... 403**
**IV. Enjeux de transmission et permutation symbolique des places .407**
**A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications ..... 407**
1. Normaliser les relations familiales ..... 407
2. Barbara : apprivoiser la défaillance maternelle pour devenir-mère ..... 408
3. Intégrer les grands parents dans le montage filiatif ..... 411
**B. Investissement de l'enfant et inscription dans une double filiation : la prénomination ..... 413**
1. Jacqueline : s'inscrire dans une double filiation ..... 414
2. Juliette : une « chipie » ..... 414
**C. L'analyse des arbres généalogiques : faire famille à partir des enfants ..... 416**
1. Analyse de la LRAG de Barbara : un arbre autour du couple et des enfants ..... 416
a. Mise en représentations de la famille fantasmatique : la famille construite à partir du conjugal ..... 417
b. Ancrage généalogique : son arbre, sa femme, ses filles ..... 418
c. Continuité et contiguïté générationnelles : ouvrir sur l'avenir ..... 419
d. Maillage générationnel : investir la conjugalité et la descendance ..... 420
e. Différenciation psychique ..... 421
f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 421
2. L'analyse de la LRAG de Hannah : Une femme au cœur de la généalogie ..... 422
a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : investir sa place d'enfant ..... 423
b. L'ancrage généalogique : au cœur de la généalogie ..... 424
c. Continuité et contiguïté générationnelles : de la lignée paternelle à la lignée maternelle ..... 425
d. Maillage générationnel : réactivation des conflits psychiques à l'œuvre dans les liens familiaux ..... 426
e. Différenciation psychique ..... 428
f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien ..... 428
**Cinquième partie : des histoires de vie à l'épreuve de la théorie : Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne ..... 435**
**I. Opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne par PMA ..... 436**

**A. Réactivation des enjeux œdipiens : désir d'enfant et réalisation de la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe ..... 436**

1. Le désir d'enfant et de grossesse, réactivation des enjeux œdipiens de l'enfance et des identifications ..... 436

2. Réaliser la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe ..... 439

**B. Les protagonistes du complexe d'Œdipe dans la parentalité lesbienne ..... 443**

1. Signifier le signifiant de la différenciation ..... 444

2. Faire l'épreuve du nouveau socle du faire-famille ..... 445

3. Les trois protagonistes essentiels à l'opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne ..... 447

a. Mère de naissance, une Mère Symbolique ..... 448

- Une Autre Primordiale ..... 448
- Celle dont la parole nomme et prénomme ..... 449

b. L'Autre-mère, une Mère-vers agent de la métaphore paternelle ..... 452

- Une Mère-vers à partir de la conjugalité ..... 453
- L'autre-mère un Père Réel dans le quotidien, l'articulation des fonctions parentales à partir de la pratique de la parentalité ..... 454
- L'autre-mère par-delà la dimension Symbolique : le droit et la nomination ..... 457

c. Le donneur : l'ambivalence d'une figure nécessaire ..... 461

- Le Réel du Père devient un Père Imaginaire lorsqu'il prend place dans le fantasme 461
- Le donneur dans les fantasmes maternels, négocier sa place dans la PMA ..... 462
- Du Père Imaginaire au Père Réel pour l'enfant ..... 464

**II. La transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne ..... 467**

**A. Les fantasmes de transmission dans la parentalité lesbienne ..... 467**

1. Le donneur dans le fantasme de transmission : la parentalité lesbienne à l'épreuve de l'absence d'un homme-père ..... 467

2. La nomination des places dans la famille révèle les effets du fantasme de transmission ..... 470

**B. Permutation symbolique des places et enjeux de la grand-parentalité ..... 472**

**III. Synthèse de l'articulation théorico-clinique ..... 475**

**Conclusion ..... 481**

**Bibliographie ..... 487**

# Table des figures

Figure 1: Schéma du point de capiton ..... 75

Figure 2: Le phallus dans la chaine signifiante ..... 86

Figure 3: Premier temps de l'Œdipe ..... 87

Figure 4: Le phallus dans la dialectique œdipienne ..... 89

Figure 5: Génération du graphe du désir II ..... 92

Figure 6: Graphe du désir ..... 93

Figure 7: Schéma R ..... 98

Figure 8: Illustration de la fenêtre de paramétrage (Alceste) ..... 190

Figure 9: Illustration de la fenêtre des résultats d'analyse du logiciel ..... 192

Figure 10: Réseaux de la classification descendante hiérarchique ..... 219

Figure 11:Graphe des cooccurrences du mot : "relation" ..... 242

Figure 12: Graphe des cooccurrences du mot "Noé" ..... 257

Figure 13: Illustration de la LRAG de Madeline ..... 306

Figure 14: Illustration de la LRAG de Justine ..... 313

Figure 15: Illustration de la LRAG de Valentine ..... 359

Figure 16: Illustration de la LRAG de Caroline ..... 365

Figure 17: Illustration de la LRAG de Barbara ..... 416

Figure 18: Illustration de la LRAG de Hannah ..... 422

# Table des tableaux

Tableau 1: Les agents de la fonction paternelle et leur rapport au manque..... 94

Tableau 2: Guide d'analyse des arbres librement réalisés individuellement (Katz-Gilbert et al, 2019) ..... 196

Tableau 3: Les 6 classes de mots obtenues par l'analyse du logiciel Alceste ..... 218

Tableau 4: Contenus statistiques de la classe PMA ..... 221

Tableau 5: Contenus statistiques de la classe Reconnaissance parentale ..... 230

Tableau 6: Contenus statistiques de la classe Homosexualité et Relations familiales 239

Tableau 7: Contenus statistiques de la classe Parentalité lesbienne ..... 248

Tableau 8: Contenus statistiques de la classe Une parentalité singulière ..... 254

Tableau 9: Contenus statistiques de la classe Nomination et généalogie ..... 262

# Introduction générale, les prémices d'une recherche

« *Le mariage pour les homosexuels n'enlève strictement rien aux hétérosexuels. Posons des mots sur des sentiments et des comportements (...) Je pose des mots sur des sentiments et des comportements et je dis que oui, il reste hypocrite de faire semblant, de ne pas voir ces familles homoparentales, et ces milliers d'enfants qui sont exposés au regard social réprobateur… Vous nous parlez d'effets psychologiques sur les enfants, mais les effets psychologiques sont d'abord sur le regard social, ils sont d'abord sur la discrimination, ils sont d'abord sur le rejet, le refus d'une citoyenneté* » (Taubira, 2013a).

Sensible à l'actualité, nous nous sommes toujours intéressées aux enjeux de l'évolution de la société, des techniques médicales et de leur implication au niveau juridique. Les débats autour du *mariage pour tous* nous ont interpellés et particulièrement mobilisés lors de notre deuxième année de Licence de psychologie. Le 30 janvier 2013, devant l'Assemblée Nationale, ce discours de Christiane Taubira, alors ministre de la Justice, est le point de départ d'un intérêt pour une recherche qui ne nous quitte plus depuis ce jour. Elle soutient le projet de loi proposant l'ouverture du mariage aux couples homosexuels. Cette allocution fait se rejoindre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels autour d'un même droit. « *Vos objections n'ont pas de fondement sauf une réelle difficulté à inclure dans vos représentations la légitimité des couples de même sexe. Mais vos enfants et vos petits-enfants les incluent déjà* » (Taubira, 2013b). Le projet de loi réveille les passions autour d'un sujet sensible : la famille. La famille est considérée comme l'institution de la socialisation. Modifier l'institution familiale au niveau juridique est d'emblée articulé à ses effets sur la construction subjective de l'enfant. L'environnement familial homoparentale a-t-il un effet délétère sur le développement de l'enfant tel que le défend la *Manif pour tous* ? Les débats s'orientent ainsi vers un « pour » ou un « contre » le *mariage pour tous*, et plus encore, vers un « pour » ou un « contre » la famille homoparentale. Et cela sans réellement en

interroger les enjeux inconscients. Une des fonctions de la loi est d'atténuer les clivages et les discriminations qui en découlent.

Nous avons décidé de mettre au travail cette question de la famille homoparentale dès notre premier mémoire de recherche (Master 1 de psychologie en 2014). Celui-ci portait sur la construction subjective de la petite fille, née et grandissant au sein d'un couple lesbien. À partir des théorisations de Freud, Lacan et Dolto, mais aussi à partir d'auteurs plus contemporains, nous avons appréhendé la construction subjective du côté des différents complexes et castrations vécus par la petite fille de sa naissance jusqu'à l'Œdipe. Cette première réflexion nous a appris que l'enfant peut s'adapter à son environnement pour se construire subjectivement (Dolto, 1994). Cela passe nécessairement par l'opérationnalisation de la différence des sexes et des générations. Dès les années 1970 les études sur l'homoparentalité ont vu le jour, notamment aux États-Unis. Ces recherches concluent qu'un enfant né au sein d'une famille homoparentale ne montre pas plus ou moins de carence, de difficulté ou de retard dans le développement que l'enfant grandissant au sein d'une famille hétérosexuelle (Vecho et Schneider, 2005, Gross, 2012). Si l'enfant arrive à se situer dans une famille homoparentale, l'argument principal des « contres » le mariage pour tous ne tient plus. Alors, l'orientation sexuelle devient un nouvel argument pour les opposants à la loi (Winter, 2010).

Autre point sur lequel nous nous sommes penchées lors de nos précédentes recherches : la place de la mère « sociale », définit ainsi dans la littérature scientifique et dans les médias. Nous avons constaté qu'à l'inverse de la mère de naissance, elle se trouvait en difficulté pour investir sa place de mère. Dès lors, nous avons poursuivi notre réflexion autour des enjeux conjugaux et familiaux ; enjeux qui contribuent à ce que chacune des mères puisse occuper une fonction parentale distincte. Comment incarner cette fonction lorsque la famille ne correspond pas à la configuration traditionnelle et nucléaire construite autour d'un homme-père et d'une femme-mère ? Nous avons repéré que les processus psychiques d'accès à la parentalité sont mobilisés dans le devenir-mère. Par le biais d'une réactualisation des conflits œdipiens, elles effectuent un réel travail psychique concernant la définition des places de chacune et la permutation symbolique des places. Nous avons constaté que l'incarnation d'une position parentale s'appuie sur le lien conjugal mais aussi sur un lien imaginaire au donneur. La fonction paternelle est opérante dans ces familles et cela en l'absence d'un père dans la réalité.

Cela nous a questionné sur la place du donneur en tant que tiers Symbolique. Les études contemporaines d'orientations psychologiques et psychanalytiques soulignent ce qui peut rendre les fonctions symboliques opérantes : l'identification aux parents, l'influence des représentations sociales, l'impact du biologique ou encore la relation aux enfants (Naziri, 2011 ; Ducousso- Lacaze, 2004 ; Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Ces différents travaux ont contribué à l'ouverture de nombreuses pistes de réflexions que nous avons souhaité poursuivre sous l'angle des enjeux de la parentalité lesbienne et de l'instauration des fonctions symboliques au sein de celle-ci. Souhaitant également explorer la place qu'occupe le donneur dans l'imaginaire de ces femmes, nous avons réduit notre population à la famille lesbienne ayant recours à la PMA. Hasard du calendrier, notre parcours de thèse a été rythmé par la construction d'un nouveau projet de loi relatif à la bioéthique. En effet, le droit tente aujourd'hui, comme en 2012, de suivre les évolutions de notre système de parenté afin de légiférer sur la famille. Il s'interroge sur l'ouverture possible de la PMA pour les couples de femmes et pour les femmes seules. Le Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) a rendu en 2018 un avis favorable à l'ouverture à la PMA pour ces femmes. Le projet de loi a été déposé à l'Assemblée Nationale le 24 juillet 2019 et il a été adopté avec modifications le 4 février 2020 par le Sénat. Si les débats sont moins sensibles qu'en 2013 sur la scène médiatique, des points de butée sont présents et restent liés à l'absence d'une figure paternelle.

L'absence d'un homme, dans le quotidien des familles lesbiennes signifie-t-il pour autant qu'il n'y ait pas de père au sens de sa fonction ? D'un point de vue psychanalytique la fonction paternelle ne dépend pas de la présence ou de l'absence d'un homme-père dans la réalité. Elle est une fonction essentielle à la construction subjective de l'enfant et elle est opérante à partir de la présence dans la parole de la mère du « père » en tant que signifiant. Il ne s'agit donc pas de rabattre l'absence dans la réalité sur l'absence Symbolique. En ce sens, la fonction paternelle est potentiellement opérante dans les familles lesbiennes. Alors, comment s'opère et se transmet la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne ?

La fonction paternelle dans la parentalité lesbienne prendrait place au travers du discours des mères autour du projet d'enfant et de leur vie de famille. Les contenus manifestes autour de la parentalité révèleraient les éléments latents de l'opérationnalisation de la fonction paternelle. Nous faisons l'hypothèse que le désir

d'enfant et de grossesse de la mère de naissance, appuyés par la reconnaissance juridique de sa place, participent à l'instauration de la fonction maternelle. Les enjeux conjugaux et identificatoires soutiendraient l'instauration de la fonction paternelle à partir d'une place laissée à l'autre dans le discours de la mère de naissance. Le donneur renverrait au registre du Réel du Père, en tant qu'il est non symbolisable en dehors de sa participation génétique. Il supporterait également le registre du Père Imaginaire et s'introduirait dans le fantasme de la scène primitive. Le discours sur les origines filiatives de l'enfant dévoilerait ainsi les enjeux psychiques autour de la fonction paternelle. La transmission de la fonction paternelle prendrait assise sur une permutation symbolique des places opérante.

Notre thèse met au travail cette question de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne, dans un premier temps sous l'angle d'une appropriation des enjeux sociologiques, anthropologiques et juridiques. Ceci permet de contextualiser cette nouvelle configuration familiale afin d'en faire ressortir les enjeux singuliers de la parentalité. Dans un second temps, à l'appui de la théorie psychanalytique et plus spécifiquement en mettant au travail la fonction paternelle et les enjeux de transmission, nous interrogeons comment ces femmes négocient l'accès à la parentalité.

Notre thèse est construite en cinq parties :

La première partie porte sur la parentalité lesbienne à partir de deux points. D'une part, elle est une modalité de faire-famille révélatrice de l'évolution de notre système de parenté. D'autre part, le concept de parentalité contribue à délimiter les dimensions sociales (pratique), juridiques (exercice) et psychiques (expérience) du devenir-parent. Il noue les enjeux autour de la scène sociale et de la scène inconsciente dans le processus de parentalité. Les enjeux juridiques autour du projet de loi relatif à la bioéthique interrogent le socle moderne de la filiation dans notre société. Or, sous l'angle de la filiation, la famille lesbienne illustre parfaitement une désintrication des différents registres de la parentalité : biologique, sociale, juridique et Symbolique (Naziri, 2017). Partant de ce constat**,** la parentalité lesbienne illustre comment la fonction paternelle peut être opérante en l'absence d'un homme-père dans le quotidien des familles ayant eu recours à une PMA à l'étranger.

La deuxième partie déploie l'approche théorique de notre objet de recherche. Elle se compose de trois chapitres.

Le premier présente la théorie de la fonction paternelle de Freud à Lacan. Il ouvre une réflexion sur l'appréhension de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne.

Le deuxième chapitre aborde les transmissions psychiques de la fonction paternelle à partir du concept de transmission psychique inconsciente. Nous nouons dans ce chapitre les processus d'identifications et de nominations dans l'opérationnalisation et la transmission de la Loi Symbolique.

Enfin, un troisième chapitre est consacré à la relation d'objet dans la conjugalité lesbienne. Nous appréhendons ici les enjeux de la conjugalité lesbienne en les articulant à la parentalité sous-tendue par le désir d'enfant.

La troisième partie débute par une réflexion sur notre méthodologie de la recherche en psychologie clinique, c'est-à-dire au croisement entre : l'histoire singulière des personnes interrogées et les éléments probants des émergences inconscientes. Pour cela, nous avons utilisé l'entretien semi-directif et la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique (LRAG) pour le recueil des données. L'utilisation de la LRAG est pensée dans une double approche : un support projectif et un outil de médiation. Elle permet de compléter les apports de l'entretien afin d'appréhender au niveau inconscient la transmission psychique ainsi que les enjeux identificatoires et narcissiques.

L'analyse des entretiens a été réalisée de deux manières. La première s'appuie sur une analyse thématique à partir d'une catégorisation empirique du discours avec l'aide du logiciel Alceste. La deuxième est une analyse approfondie des contenus et des procédés du discours des entretiens, en utilisant la feuille de dépouillement du TAT (Brelet-Foulard, Chabert et al, 2001).

La quatrième partie présente notre analyse des entretiens. Le premier chapitre est dédié au travail d'analyse des résultats obtenus à l'aide du logiciel Alceste. Ce dernier nous a permis d'exploiter les 14 entretiens. Il donne une voix à chacune des femmes rencontrées et offre déjà des éléments de réponse à la question de comment s'opère et se transmet la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne. Les trois derniers chapitres correspondent à l'analyse approfondie des contenus et des procédés du discours des entretiens et de la LRAG de trois couples. L'analyse des émergences inconscientes associée à l'analyse de contenu dévoilent les enjeux psychiques autour de la parentalité, de la transmission psychique inconsciente et des pourtours de la fonction paternelle.

La cinquième et dernière partie dévoile notre articulation théorico-clinique. Elle se déplie autour des questions suivantes,

- Comment s'opère la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne à partir des enjeux œdipiens et de la conjugalité ?
- Comment s'institue la fonction paternelle à partir des enjeux de reconnaissance psychique et juridique ?
- Et enfin, comment se transmet-elle à partir de l'inscription de l'enfant dans une double filiation et également à partir de la permutation symbolique des places ?

À travers cette thèse, nous invitons le lecteur à découvrir la façon dont la fonction paternelle s'opère et se transmet dans une nouvelle modalité de faire-famille : la parentalité lesbienne.

# Première Partie :

# La parentalité lesbienne, une modalité de faire famille.

# Constats et problématisation

*« À chaque famille à trouver des mots,*
*à donner une forme,*
*toujours individuelle,*
*à « son » roman familial,*
*plus ou moins proche de la réalité*
*mais génératrice d'une mise en forme sensée»*
(Heenen-Wolff et Moget, 2011, p. 237)

La loi du 17 mai 2013 n°2013-404, autorise aux couples de même sexe le mariage civil et par la même d'accéder à l'adoption plénière. Elle est accompagnée de nombreuses critiques et inquiétudes de la part de la société comme de la sphère des sciences sociales. Ce projet de loi est une « révolution législative » (Théry, 2016), il a occupé le devant de la scène médiatique pendant plus d'un an, a mobilisé et divisé la population. La naissance de la « Manif pour tous » - rassemblement de centaines de milliers de personnes opposées à la loi (Leclair, 2012) - en est un exemple majeur. Manifestations et débats illustrent combien il est difficile pour le tout un chacun de toucher à nos valeurs et croyances autour de la question familiale. En effet, la famille représente la « *cellule germinative de la civilisation* » (Freud, 1929). Autrement-dit, elle est l'entité qui fonde la civilisation.

Qu'est-ce que la famille et comment participe-t-elle en « *l'unité fondatrice de la société* » (Nadaud, 2002, p. 20) ?

Étymologiquement, la famille renvoie au latin *familia.* À l'époque romaine c'est l'ensemble des *famuli*, esclaves attachés à la maison du maître, puis tous ceux qui vivent sous le même toit, maîtres et serviteurs, et sur qui règne l'autorité du *pater familias*, le chef de la *familia*, définie en droit romain comme le groupe dépendant d'une personne, un homme. Enfin, *familia* s'applique à la parenté, *famille* désignant la succession des individus ayant une origine commune (Rey, 2016). Le terme de famille comme nous l'employons est bien plus récent et en lien direct avec les évolutions de la société et du droit. Le concept de famille est ainsi une entité évolutive correspondant à une époque et à un contexte socio-politique. Elle n'en reste pas moins l'institution autour de laquelle s'organise la civilisation - à partir du lien de parenté et des liens de filiation.

Pour l'anthropologie, il n'y a guère de famille sans rapport de parenté ni de rapport de parenté se reproduisant en dehors des familles (Godelier, 2010). Le système de parenté se définit du côté des alliances et de la descendance, articulées et organisées par la société. Chacun, étant fils ou fille d'un homme et d'une femme, s'inscrit dans une descendance. L'articulation et le rapport entre la descendance et les alliances définissent le système de parenté en vigueur dans une société donnée. Toutefois, dans de nombreuses sociétés l'union d'un homme et d'une femme ne suffit pas à faire un enfant, une dimension symbolique prend ainsi place dans la conception. Citons en exemple la tradition chrétienne, où Dieu intervient durant la grossesse pour introduire une âme dans

le corps du fœtus (Godelier, 2010). De nos jours, l'affaiblissement reconnu des mariages et les nouvelles possibilités filiatives interrogent quant aux règles d'alliance dans lesquelles la famille contemporaine évolue. Peut-on toujours penser notre système de parenté et définir la famille autour de l'articulation entre les alliances et la descendance ?

Pour la psychanalyse, la famille est le lieu de la construction subjective d'un individu à partir du complexe d'Œdipe. Aussi, elle institue/civilise l'inconscient infantile à partir de l'ordre généalogique : « *entre la scène inconsciente et la scène sociale, l'ordre symbolique se construit en lieu et place de cette coupure, instaurant la Loi, le langage, les mots, les valeurs qui rappellent à chaque homme qu'il appartient à l'ordre des générations, que ses actes ne lui appartiennent pas mais appartiennent à sa famille, à sa lignée* » (Enriquez, 1983 dans De Gaulejac, 2009, p. 121). En ce sens, nous ne pouvons pas penser la famille en dehors du rapport entre la scène sociale et la scène inconsciente. Ces deux scènes s'entremêlent. Dans cette première partie, il importe ainsi de prendre en considération le contexte sociojuridique de notre sujet de recherche tout en interrogeant comment il s'entremêle avec la scène inconsciente et le renoncement pulsionnel issu de la traversée œdipienne (cf. deuxième partie). S'il est un consensus autour de l'institution socialisante de la famille, le contexte moderne autour des nouvelles modalités de faire famille interroge les effets sur la construction subjective de l'enfant.

L'absence d'altérité sexuelle chez les représentants de la parenté lesbienne bouscule les représentations traditionnelles de la famille en pointant ainsi l'absence d'un homme-père dans le quotidien de l'enfant. Or, « *définir la famille comme le lieu de l'altérité sexuelle, de l' « ordre symbolique » fondé sur la « différence des sexes » - en posant que cette différenciation des sexes est celle de l'homme et de la femme biologiquement et organiquement différents-, c'est refuser de la remettre constamment en question et risquer de s'embourber une fois de plus, dans une vision figée et rigide de la famille* » (Nadaud, 2002, p. 63). En outre, cela amènerait à exclure la famille lesbienne du registre même de la famille. Or, elle est une illustration possible de l'évolution de l'institution familiale et découle des grands chamboulements de cette institution, autour des alliances et de la filiation.

# Chapitre 1 : La parentalité lesbienne, une modalité de faire famille

## I. La famille lesbienne : une illustration de l'évolution de l'institution familiale.

### A. Évolutions de l'institution matrimoniale : organiser les alliances

#### 1. Lorsque le mariage faisait famille

##### *a. Naissance du mariage*

Dans les sociétés primitives, l'union entre l'homme et la femme n'a pas de nom propre. En effet, le cadre institutionnel régissant les alliances n'est pas encore le mariage, le terme même n'existe pas (Benveniste et Lallot, 1969). Le vocabulaire autour du système de parenté est une création secondaire (Smadja, 2011). L'organisation de la société à partir de la parenté nécessite une catégorisation de différents groupes d'individus sous couvert de l'interdit de l'inceste. Le mariage représente dès lors une façon d'organiser les alliances par coopération (Héritier, 1995). Les femmes peuvent enfanter. Ainsi le mariage devient la loi de l'échange des femmes, pour la pérennité des sociétés et de la vie. Dès lors, le système familial majoritaire est la famille nucléaire : constitué autour du noyau conjugal institué par le mariage. Longtemps associées aux familles contemporaines, les récentes recherches anthropologiques remettent en cause la théorie du rétrécissement de la famille en lien avec les valeurs démocratiques et l'industrialisation (De Singly, 2014). Au-delà d'une simple logique économique, le système familial apparait historiquement se construire autour du noyau parental et des enfants.

Étymologiquement, autour de 1145 le mot « *mariage* » est issu du mot « *marier* » du latin *maritare* (unir des arbres de la vigne) puis *maritus* (donner en mariage) ; il s'agit alors de « *donner en mariage* » la fille et de la « *prendre pour femme* » (Rey, 2016, p.1346). Le mariage, en tant que l'acte de marier, renvoie donc à la forme juridique encadrant la femme à devenir l'épouse d'un homme avec lequel elle peut avoir un enfant. À l'époque gréco-romaine, le mariage est un contrat où la femme passe d'un clan à un autre pour continuer la famille : avoir des enfants est un acte politique. La femme

n'a pas le statut de citoyenne, seul son mariage avec un citoyen lui permet d'obtenir une place dans la cité ; elle est respectée lorsqu'elle devient mère. Le mariage est un acte important, il fait entrer un élément extérieur nécessaire à la pérennité de la lignée. Le mariage est décidé par le père de famille et les inclinations sentimentales des époux ne sont absolument pas consultées : « *ce qui marque le mariage ne se limite donc pas à un serment sacré : c'est l'union légitime, dans une couche nuptiale, en vue de la procréation d'héritiers « à soi ». Les filles qui en naissent peuvent être données en mariage. Les fils sont intégrés à la famille clanique (phratrie) et inscrits sur le registre de la circonscription (dème)* » (Bologne, 2016b, p. 43). La logique est celle de la transmission et de l'héritage. L'institution matrimoniale est alors d'emblée associée à la logique reproductive et la reconnaissance juridique des parents de l'enfant à naître. En ce sens, il participe aux alliances organisatrices de la société humaine, le mariage est associé à la descendance (Deliège, 2014). Communément dans les différentes cultures humaines, le mariage permet à l'enfant naissant d'une femme d'obtenir un statut légitime (Julien, 2000 ; Deliège, 2014 ; Segalen et Martial, 2014a). En France, cette tradition patriarcale a fait du mariage l'institution de la paternité (Théry, 2016). Le mariage découle d'une entente entre deux pères, s'appuyant sur l'échange des femmes au profit de biens matrimoniaux (Julien 2000 ; Deliège, 2014 ; Dupont, 2016). Le mariage prend sens avec la naissance des enfants. Il est donc une construction humaine dont la forme institutionnalisante est récente dans l'histoire. A l'époque romaine, l'acte marital est unique et cette tradition est reprise pas le droit canonique (Bologne, 2016a).

### *b. Sacrement du mariage*

Le christianisme et le droit canonique très présents en occident participent au maintien de l'institution matrimoniale au cœur de la famille. Le mariage, idéalisé et sacralisé en 1215, amène un nouvel enjeu à l'institution du mariage. Le mariage est un sacrement, il reflète l'union indissoluble du Christ à son Eglise (Bologne, 2016a). Il devient l'union de deux personnes fondée sur l'amour mutuel des époux ; considération révolutionnaire pour l'époque. Cet amour mutuel implique des devoirs réciproques dont le premier relève du consentement des seuls époux : c'est la forme essentielle du mariage. Dans un premier temps, il subsiste un décalage très important entre la proposition de l'Eglise et le droit en vigueur. La religion catholique est la première religion monothéiste à avoir donné au mariage le rang de sacrement, irréversible et

indissoluble. L'Église en faisant du mariage un sacrement, interdit dès lors les divorces et les remariages après un veuvage. Les effets sur la famille sont majeurs : la parenté chrétienne est l'union de deux âmes en une seule chaire *un caro* (Godelier, 2010), et le degré de parenté concernant l'inceste est élargi (la famille de l'épouse, élargissement jusqu'au 7e degré de l'interdiction du mariage). L'infertilité et la non-consommation sexuelle – permis uniquement au sein du mariage- sont les seules raisons d'annuler un mariage chrétien et peut mener à « *la condamnation comme péché mortel de tout ce qui peut détourner l'acte conjugal de sa fin procréatrice (…). À la fin du Moyen Âge, l'accent est mis par les théologiens sur le caractère consensuel du mariage ; ce qui les conduit à souligner la dimension sociale du lien conjugal aux dépens de sa dimension biologique ou prophylactique* » (Bologne, 2016a, p,16). Le droit canonique appuie la dimension de consentement dans le mariage. Or, il n'augure pas un principe d'égalité dans la famille. La mythologie biblique explique cette inégalité : la femme a été créée à partir de l'homme. En ce sens, la femme est soumise à l'homme comme l'homme l'est à Dieu (Bologne, 2016a). Par métonymie, l'homme représente ainsi le pouvoir divin dans la famille. En outre, la sexualité est réservée aux couples mariés et dans le seul but de la reproduction. Dès lors, la sexualité est associée à la reproduction et s'oppose à « *la sexualité-plaisir. La sexualité doit échapper au plaisir tout comme l'amour-passion d'ailleurs, elle est perçue comme dangereuse pour l'ordre social* » (Gratton, 2020, p. 148). Le mariage représente dès lors, un engagement amoureux d'un couple et envers Dieu. Au-delà de la logique primitive de survie de l'espèce et de la logique romaine d'encadrement de la descendance à travers la reconnaissance paternelle, le mariage devient un sacrement religieux et endosse une nouvelle valeur hautement symbolique. Enfreindre les lois de l'union maritale est alors un péché mortel non sans lien avec la culpabilité originelle d'Adam et d'Eve.

### *c. Le mariage depuis la Révolution française*

La révolution française a permis l'émancipation de l'Etat envers l'Eglise. L'attrait pour la liberté de l'individu n'est plus en adéquation avec l'engagement indissoluble du mariage sacré. Le mariage redevient un contrat. En juillet 1790, le mariage est débattu à l'Assemblée Nationale, en parallèle on s'intéresse au statut de l'Eglise. Dans ce cadre, Durant de Mayanne et Lanjuinais présentent un rapport sur le mariage : forme civile obligatoire du mariage qui fixe les conditions du contrat matrimonial, distinct du

sacrement (Hermont-Belot, 2016). Le sacrement est alors une simple bénédiction nuptiale non obligatoire. Ce qui compte est sa forme civile. Cette proposition crée des soulèvements populaires et le législateur doit créer un régime juridique du mariage. Le mariage est dès lors célébré dans la maison commune (mairie) et devant l'officier d'état civil. Dans cette même loi, l'Assemblée Nationale introduit le divorce en France pour la première fois et affirme la contractualisation du mariage : ce que les époux ont fait, ils doivent pouvoir le défaire (Schnapper, 1989). La dissolution du mariage par le consentement mutuel est rendue possible, par simple allégation d'une incompatibilité d'humeur et de caractère mais aussi pour des motifs déterminés (démence, folie, fureur, condamnation d'un époux à une peine infâmante ou affective, sévices ou mauvais traitement, dérèglement des mœurs, absence depuis 5 ans au moins, abandon depuis 2 ans, émigration). Ce texte présente l'égalité au nom de la loi entre les époux. Néanmoins, il n'assure pas un contrat de genre égalitaire au sein des familles. Les mouvements populaires de l'époque ne sont pas sans rappeler ceux de 2013. Il s'agit bien, pour la première fois, de revenir sur une institution sacralisée où est nouée le principe d'égalité des époux, la sexualité et la reproduction, l'amour et l'union maritale.

Le Code civil napoléonien de 1804, institutionnalise au niveau juridique la conception chrétienne du mariage et ancre le modèle de la famille nucléaire en France. Il s'appuie largement sur le droit romain et canonique. Le mariage civil prime toujours sur le mariage religieux. La famille organisée autour du père et de la mère, mariés, a longtemps contribué « *au modèle matrimonial de filiation* » (Théry, 2013) et imprègne considérablement le droit de la famille française et ces évolutions. Sous Napoléon, le contrat de genre lié au mariage est inégalitaire et hiérarchique. S'il s'appuie sur le consentement des deux époux, le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari. Cette dernière prend le nom du mari entrainant son incapacité juridique. Dès lors, le contrat conjugal s'appuie sur la hiérarchisation des sexes et ainsi sur la « nature » des femmes et des hommes. L'homme est « naturellement » désigné pour régner sur la famille, la diriger. La femme, une fois mariée, est soumise à la puissance maritale, « *la vocation première de la femme à la maternité transforme le contrat en institution* » (Théry, 1998, p.27). Le couple conjugal marié est ainsi un couple parental dont le destin commun est la famille. Ce contrat lie l'inégalité des sexes, la maternité des femmes et l'indissolubilité du mariage. Le code Napoléon tempère la vague libertaire du contrat

marital de 1790 mais le divorce par consentement mutuel ou pour faute est toujours autorisé.

### *d. Le mariage au XX ème siècle*

À partir de la révolution industrielle au XIXe siècle le mariage d'amour s'installe dans la famille. L'indépendance et l'autonomie deviennent des valeurs importantes de l'individu libre. La logique communautaire des familles nombreuses laisse peu à peu place à la logique individualiste, l'individu occupe désormais une place centrale (De Singly, 2014). Depuis la fin du XIXe siècle, la famille devient un lieu de développement de soi, où les individualités sont valorisées. Ce courant individualiste marque l'institution matrimoniale, permettant le choix du conjoint, modifiant profondément le sens du mariage. La notion de couple émerge de l'élection amoureuse accompagnée d'un projet familial (Neyrand, 2002). Un nouveau contrat de genre apparait dès le début du XXe siècle plus égalitaire et plus contractuel. Il bouleverse le lien de conjugalité et délie les termes : égalité des sexes, maternité et indissolubilité du mariage. En effet, dès les années 40, apparait l'idéal du « mariage conversation » (Cavell, 1993). Cet idéal se diffuse alors dans toutes les couches sociales de la société à partir des années 60. Parallèlement, l'idéal de la mère au foyer, inspiré des milieux bourgeois, se diffuse. Cette nouvelle place de la femme dans son foyer est le fruit d'une mutation de la place privilégiée de l'enfant dans la famille. La femme prend ainsi exclusivement le rôle de mère (apogée dans les années 1950-1960) et la part des femmes actives diminue fortement pour atteindre au début des années 60 les taux les plus bas enregistrés dont 34% en 1962 (Segalen et Martial, 2014b). Mouvement paradoxal à l'apparition de cette notion d'égalité des sexes, « *au moment où progresse la conversation des sexes dans le couple s'imposent à grande échelle la répartition des rôles parentaux dans la famille et la dépendance économique des femmes* » (Théry, 1998, p.29). Néanmoins, la femme devenue mère au foyer est souvent une femme ayant fait des études et travaillé jusqu'au mariage. Dès lors, la part active des femmes repart à la hausse, malgré les différentes crises économiques. Le travail pour les femmes est devenu la « *revendication d'une carrière professionnelle comme source d'indépendance et de construction de leur identité personnelle, qu'elles veulent non plus contradictoires mais compatibles avec leur famille* » (Théry, 1998, p.30). La puissance maritale et la puissance paternelle sont abolies en France et le droit reconnait ainsi la « codirection » de la famille dès les années

1970. La vie commune est pensée dès les années 1960 comme un chemin parcouru ensemble dans une conversation continue sous l'égide de la liberté. La société reconnait cette liberté du couple dans son choix de décider de son échec ou de sa réussite par le divorce par consentement mutuel (1975). L'émancipation des époux modifie le sens du mariage et de la famille. Dès lors, le mariage, le couple et la famille deviennent une affaire intime (De Singly, 2014 ; Théry, 2014).

### 2. Le mouvement du démariage

Les années 1960 marquent le début du mouvement du « démariage » (Théry, 2014) illustré par l'augmentation du concubinage, des divorces par consentement mutuel et des séparations conjugales, aussi par l'augmentation des cohabitations hors mariage et des naissances hors mariage (De Singly, 2014). Les processus d'individuation amènent une « *déstabilisation institutionnelle et une pluralité des formes de vie familiale* » (De Singly, 2014, p. 17). Depuis le XXe siècle et plus particulièrement au XXIe siècle, le mariage s'est peu à peu autonomisé de la paternité et de la filiation, qui réglementaient autrefois le monde familial et social (enfant légitime, illégitime). L'égalisation des droits des enfants nés de parents mariés ou non participe progressivement au détachement de la notion de famille avec celle du mariage (Théry, 2013). Ce mouvement démarre dès 1912 avec la fin de l'interdiction de recherche en paternité pour les enfants nés hors mariage et se poursuit en 1972 avec la réforme de la filiation (loi sur l'égalité des enfants légitimes et naturels, n°72-3). Dans la continuité, le droit français vote l'égalisation des droits des enfants de parents unis ou séparés et en 1978 est créée l'autorité parentale conjointe post divorce. L'inscription du principe de coparentalité post divorce figure dans le droit en 2002. La notion même d'asymétries des sexes est remise en cause au profit d'une responsabilisation des pères après un divorce. L'effacement total de la distinction entre enfants légitimes et naturels est intégré au Code civil en 2005 (loi n°2205-759). Dès lors, la filiation ne repose plus sur le socle du mariage. Néanmoins, la présomption de paternité n'a pas disparu et reste un effet du mariage. Aucune reconnaissance de l'enfant n'est nécessaire à l'obtention du statut de père rattaché au mariage, la filiation s'établit de fait. Le droit permet donc un écart entre la filiation et le mariage, mais seul l'homme marié est dispensé d'une reconnaissance anticipée d'un enfant à naître (Théry, 2013). Il existe donc toujours une inégalité soutenue par la tradition du mariage. L'homme non marié ne peut jouir de ce droit, tandis que la

conjugalité prime sur le mariage, au détriment de la présomption de paternité. Pour que sa paternité soit établie il se doit de reconnaitre l'enfant. Toutefois, le cœur de l'institution matrimoniale contemporaine n'est plus la présomption de paternité mais le couple (Théry, 2016).

Malgré les profonds bouleversements des formes de famille, l'institution matrimoniale et la division des rôles sexués ne disparaissent pas. Le mariage devient quelque chose d'enviable, car son contenu a changé et ne relève plus d'une obligation (Théry, 2013). Le mariage endosse ainsi une valeur symbolique et sociale (Neyrand, 2007, 2016). Il incarne à chaque moment de l'histoire un certain « idéal social » (Duby, 1981 cité par Théry, 2013, p. 61), « une fiction » (Neyrand, 2013) visant l'organisation des alliances et de la descendance. L'évolution de l'institution matrimoniale bouleverse la conjugalité. Le couple se définit aujourd'hui par un choix, un consentement mutuel entre deux sujets. Dans son ouvrage, *Tu quitteras ton père et ta mère*, Philippe Julien (2000) aborde les effets des modifications du conjugal sur le parental et la famille. La sexualité, le propre du conjugal, relève aujourd'hui de la sphère privée. L'art du vivre à deux est relégué à l'intime. Dès lors, le parental devient de l'ordre du public. Ces modifications sont la base de ce qui constitue la disjonction actuelle entre conjugalité et parentalité. Ainsi, alors que l'intérêt est tourné vers le bien de l'enfant, d'autres figures sont susceptibles d'intervenir dans l'éducation : les enseignants, les pédiatres, les assistantes sociales, etc.. Ces tiers peuvent aussi bien intervenir à la demande des parents ou s'introduire d'eux-mêmes :

> « *À la différence de la conjugalité, de plus en plus discrète, la parentalité se met à relever ouvertement du social par l'intermédiaire d'experts appelés à dire quels sont les droits de l'enfant et, en cas de conflits conjugal, ce qui convient mieux au fils ou à la fille : nouveaux papas et mamans en position de tuteurs et de tutrices en raison de leur capacité supposée à résoudre aussi bien les symptômes de l'enfant que les conflits entre parents* » (Julien, 2000, p.25).

L'intrusion de la sphère publique dans la famille révèle tous les enjeux actuels autour des nouvelles configurations familiales. L'institution familiale est régie par le Code Civil. En ce sens, l'évolution du statut social de l'homosexualité ne présage en rien l'adoption juridique d'une famille homoparentale. La naissance d'un enfant fait sortir le couple de la sphère privée ; en reconnaissant légalement l'enfant sur la scène publique

à l'état civil. Aujourd'hui, le mariage n'est plus nécessaire pour légitimer une vie de couple et une famille. Le système d'alliance de notre société n'est donc plus supporté par l'institution du mariage, mais bien par le couple au temps du démariage. L'alliance n'est plus une valeur sûre au sein de la famille. Or, le mariage retrouve une nouvelle valeur sociale pour les couples en France. En ce sens, les couples homosexuels ont revendiqué le droit au mariage.

### 3. Le mariage pour tous

Depuis les années 1970, l'émergence des revendications pour un droit au mariage participe au mouvement d'émancipation des personnes homosexuelles. En effet, l'homosexualité était reconnue jusqu'alors comme une maladie mentale pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et un délit dans le droit français. L'évolution du statut des homosexuels dans la société reste récente et inachevée (Dupont, 2016). Cependant, le développement de la famille comme lieu de réalisation de soi et la valeur d'égalité des sexes dans nos démocraties contribuent à la reconnaissance des minorités. Le retrait du Code pénal de l'homosexualité en 1982 et la dépathologisation de l'homosexualité en 1991 de l'OMS sont le reflet de cette évolution. En parallèle la nouvelle valeur sociale de l'institution matrimoniale amène logiquement la revendication pour ces couples d'être reconnus et d'accéder à un droit commun en dehors de toute discrimination relative à leur sexualité. Le projet politique de la loi du 17 mai 2013 n°2013-404 s'inscrit donc dans une démarche égalitaire : pour l'égalité des sexualités mais également pour la lutte contre les discriminations (Théry, 2016). Le mariage pour tous représente alors une question *d'égalité de dignité et d'égalité de droit*s. Elle relève d'une avancée juridique car le droit prend acte de l'évolution des formes de famille. « *Comprendre une telle situation suppose de reconnaitre que la loi du 17 mars 2013 participe d'une métamorphose majeure du droit civil du mariage et de la filiation, qui transforme l'organisation sociale et symbolique des relations sexuées dans une société démocratique* » (Théry, 2016, p. 9). Les couples homosexuels étaient déjà reconnus depuis la loi sur le PACS (n° 99-419) et le concubinage. La difficulté première rencontrée lors des débats sur le mariage pour tous est historiquement liée au fait que le mariage est le lieu de la présomption de paternité – et non uniquement une affaire de couples (Théry, 2013). Désormais, ces couples peuvent intégrer le lien social lié au mariage et à la filiation et obtiennent les mêmes droits que les couples

hétérosexuels. En ajoutant la notion « de même sexe » la loi met de côté l'orientation sexuelle des personnes. Volonté égalitaire ou mise à distance de la question, l'homosexualité est reconnue implicitement. Par ailleurs, les détracteurs du mariage pour tous se sont employés à le rappeler en employant les termes « d'indifférenciation des sexes » (Winter, 2010).

Est-ce que le fait de reconnaître le mariage et la famille issue de parents de même sexe ouvre à l'indifférenciation des sexes ? Il ne s'agit pas de confondre indifférenciation et redéploiement de la différence des sexes (Théry, 2016) au sein de la loi. Les débats autour du mariage pour tous ont été l'occasion pour les couples homosexuels de revendiquer à être des parents comme les autres. Il ne s'agit pas nécessairement d'une volonté de mimer les autres parents, mais d'obtenir les mêmes droits et d'être reconnus comme partageant les mêmes valeurs contemporaines (Théry, 2016). Les droits à l'adoption qui en résultent sont déjà un grand progrès législatif français. La *Manif pour tous* née des débats et manifestations autour du projet de loi revendique une conception de la famille héritée du droit canonique autour d'un homme/père et d'une femme/mère, unis par le mariage et la présomption de paternité. Historiquement, la famille nucléaire concentre la fonction biologique, éducative et juridique de la parentalité, et exclut ainsi toute possibilité de penser une famille construite autour de parents de même sexe. Or, la famille est au cœur de l'ordre social comme lieu de la reproduction sociale et culturelle.

La recherche nationale DEVHOM (homoparentalité, fonctionnement familial, développement et socialisation de l'enfant) menée de 2014 à 2018 offre déjà les premiers résultats de son travail. Les résultats de l'analyse quantitative illustre les arguments de ces couples pour le mariage : « *l'argument principal (91 % des enquêtées) est « la protection et la reconnaissance juridique de leur famille ». 72 % disent avoir procédé par ailleurs à l'adoption de l'enfant de la conjointe, ce qui est cohérent avec la motivation énoncée pour se marier (…) Cela n'empêche pas que le mariage soit fêté dans 76 % des cas avec la famille et/ou les amis, à l'image d'un mariage « classique* ». (Gratton, 2020, p. 159). Le mariage institutionnalisé n'est plus le cœur de la famille et révèle le dénouage progressif de l'articulation entre alliance et descendance, pourtant au fondement de notre système de parenté. La filiation s'inscrit par la règle d'alliance qu'était jusqu'alors le mariage. Les couples de femmes ayant des enfants s'appuient sur

cette institutionnalisation afin d'obtenir un statut parental égal pour les deux mères (Gratton, 2020).

Nous avons pu entrevoir l'évolution de notre système d'alliance autour du mariage et la reconnaissance juridique de celui-ci pour les couples homosexuels. Il s'agit à présent d'ouvrir notre réflexion autour de la descendance et plus particulièrement ce qu'il en est de la filiation aujourd'hui.

## B. Évolutions de l'institution filiative : organiser sa descendance

### 1. Le principe de généalogie : les différents registres de la filiation et leur désintrication

#### *a. Le concept de filiation*

La filiation est un « *concept universel, indéfiniment modulé (…) devant assumer l'assemblage des trois éléments, le biologique, le social et la subjectivité* » (Legendre, 1990, p.10). Ce concept réunit à la fois la dimension sociale et subjective de l'individu dans sa famille. Anthropologiquement, la filiation désigne l'inscription dans le social d'un individu ; la famille représente ladite dimension sociale dans son caractère restreint. Il s'agit donc d'être inscrit et reconnu comme appartenant à sa famille. La pensée anthropologique appréhende ce concept comme le passage du biologique au social. L'individu n'accède à une identité qu'à partir de la filiation (Lévy-Soussan, 2002). Ce passage nécessite un encadrement de la civilisation : la filiation est inscrite dans la loi (cf. enfant légitime VS enfant illégitime). Le mot « *filiation* », lui-même est un emprunt au bas latin *filiatio* « *terme de droit désignant le lien de parenté qui unit un enfant à ses parents* » (Rey, 2016, p. 898). Il est dérivé de *filius* (fils) et « *par figure il s'emploie pour « succession, enchaînement »* » (*ibid*). L'histoire du mot dévoile déjà tous les enjeux de la filiation qui se posent encore aujourd'hui. D'une part, l'idée de succession des générations et de pérennité de la lignée s'y retrouve et laisse entrevoir toute la dimension Symbolique de la filiation en augurant la permutation symbolique des places et le principe de généalogie. La filiation, en tant que référence de la descendance dans le système de parenté, traverse les époques et son socle fondamental s'inscrit dans une société donnée. À cet endroit se situe « le terme de droit ». D'autre part, l'organisation de la civilisation s'appuie sur ces règles de droit. L'inscription psychique s'étaye sur l'inscription juridique et permet à chacun des membres de la

famille d'être reconnu à une place. La mère dès l'accouchement (*Mater semper certa est mater*), le père par présomption est institué par le mariage (*Pater is est quem nuptiæ demonstrant*).

Les évolutions marquantes de l'institution matrimoniale et de la vie conjugale influencent dès lors le législateur dans ce mouvement de réforme de la famille. Avec l'affaiblissement du système des alliances, la filiation se trouve ainsi mise à une place particulière dans notre société. En effet, le droit - ayant sans cesse recherché un bon modèle - recherche aujourd'hui à représenter et reconnaitre la diversité des mœurs familiales (Théry, 2016). Avec un affaiblissement des alliances, le droit se doit de se construire autour de la filiation, élément inconditionnalisé et indissoluble. Or, si le lien de filiation est un facteur d'unité au sein des familles, les façons d'y parvenir sont multiples et cette reconnaissance est encore très peu effective au niveau juridique (Théry, 2016).

En matière de droit, deux thèses se confrontent afin de repenser le droit de la famille, notamment lorsqu'il s'agit de penser les familles homoparentales. Ces courants s'inspirent des deux théories sociologiques majeures concernant l'évolution de la famille, la montée de l'individualisme- amenant à repenser les pratiques sociales et religieuses (De Singly, 2014) - et l'influence grandissante de la valeur égalité des sexes (Théry, 2013). En ce sens, les deux thèses défendent, d'une part les pratiques sociales « thèse réflexive », d'autre part le principe d'égalité « thèse égalitaire libérale » (Leckey, 2014). La thèse réflexive avance l'argument de l'existence de pratiques sociales qui devraient être reconnues par le droit. Elle reprend l'écart entre le droit et les individualités de faire-famille. La thèse égalitaire libérale accorde une valeur égale aux différentes formes de familles en postulant qu'elles sont toutes similaires. Cette thèse reconnait la famille lesbienne telle une famille comme les autres, des parents comme les autres pour reprendre le titre de l'ouvrage de Anne Cadoret (2002). Toutefois, partir du postulat que toutes familles - dès lors qu'elles sont une famille – sont similaires, c'est faire abstraction des différences, des particularités. Pour illustration, la compagne de la mère lesbienne n'est ni à la place de la mère qui a porté l'enfant, ni à la place du père hétérosexuel. Cette thèse est donc toujours hétéronormée, influencée par les rôles sexués du côté de la définition des « *concepts et pratiques de la maternité et de la paternité* » (Leckey, 2014, p.118). La « deuxième mère » ne peut être abordée comme un conjoint masculin stérile. Ces deux thèses révèlent les difficultés à légiférer la famille, tant les

situations familiales sont multiples. De même, les valeurs induites par la société ne permettent pas de trouver des solutions législatives convenant à tous.

La famille a une existence juridique, sociologique et anthropologique dans le monde entier, elle n'existe pas de manière unifiée, elle revêt un sens, une symbolique de manière singulière pour chaque individu (Regnoult, 2013). L'évolution législative peut être révélatrice du droit commun de la filiation (Théry, 2013). Le droit hésite encore sur le chemin de la reconnaissance des familles lesbiennes, tant « *la loi précède les mœurs et résulte de l'organisation de la matière* » (Reznik, 2006, p.47). Il nous apparait toutefois important de laisser un espace entre la loi en terme juridique - structurant les échanges et la forme de la famille - et la Loi Symbolique - structurante pour le sujet dans son développement psychique. Car la loi est un support à l'inscription symbolique de l'enfant dans sa famille. Mais la dimension juridique ne suffit pas. « *Si la filiation en tant que lien de parenté reste une démarche parentale, l'inscription institutionnelle confirme, atteste ce lien de filiation. C'est une donne extérieure à laquelle le sujet se trouve assujetti, il ne choisit pas. Le lien de filiation vient inscrire l'enfant dans la généalogie de ses ancêtres. Il est inscrit dans une lignée à laquelle désormais il appartient et qui se perpétuera après lui* » (Keiser-Weber, 2013, p. 114). En ce sens, la filiation se retrouve dans tous les registres de la subjectivité. Une filiation Symbolique est déterminée symboliquement dans la réalité. Cette filiation ouvre elle-même à une dimension imaginaire de la filiation, basée sur des fantasmes (cf. deuxième partie, chapitre 2). Les avancées scientifiques autour de l'ADN amènent une nouvelle donne à la filiation en permettant l'accès au Réel de la filiation. Toutefois, cela n'empêche pas au Père Imaginaire d'advenir à cet endroit.

#### b. *Évolution de l'inscription filiative*

L'affaiblissement des alliances et l'évolution des techniques médicales d'aide à la procréation amènent une nouvelle situation à l'ancrage de la filiation dans la famille. Le mariage et la conjugalité ne sont plus des conditions nécessaires à la venue au monde d'un enfant, elle tient au désir de deux individus d'avoir un enfant (Neyrand, 2007). La procréation est ainsi désinstitutionnalisée, mais reste une affaire conjugale. Or, le lien entre conjugalité et parentalité est plus instable. Qu'en est-il de la filiation ?

Dès la fin du XIXe siècle, la place de l'enfant au sein des familles change. La maitrise de la contraception et de la procréation renforcée au XXe rend les enfants plus

rares. De même, la baisse de la mortalité infantile et maternelle participe au désir d'enfant (Dupont, 2016). La naissance de l'enfant peut être choisie et planifiée. La valorisation des individualités et la famille, lieu de réalisation de soi, ainsi que la fin des familles nombreuses conduisent une « *concentration des efforts sur quelques enfants et le besoin de personnaliser les relations* » (De Singly, 2014, p. 14). Cette centration au sein de la famille est interdépendante avec l'intrusion de la sphère publique dans la sphère privée. Dès la fin du XIXe siècle le droit s'immisce dans la famille. Et la modification de la place de l'enfant est une conséquence de cette intrusion de l'État pour l'intérêt de l'enfant (lois d'hygiène sociale et éducation). L'enfant devient central au sein de l'institution familiale et de la société. L'intimité grandissante de la conjugalité contribue également à la redéfinition de la place de l'enfant. L'enfant est issu du désir de ses parents. Ce mouvement s'illustre notamment avec le choix des prénoms. En effet, les règles changent et l'enfant ne se prénomme plus nécessairement en fonction de ses ascendants mais de la manière la plus originale possible (Dupont, 2016). Il y a donc une volonté d'individualiser l'enfant dès sa naissance. Cela concourt à l'apparition d'une nouvelle figure anthropologique, l'enfant du désir ou « enfant du désir privé » (Gauchet, 2004).

L'enfant nait de la rencontre lors de l'acte sexuel des gamètes mâle et femelle de ses parents. Mais l'enfant n'est pas toujours issu d'un processus de procréation au sein de la famille et les modalités d'accès à l'enfant se diversifient. L'adoption d'enfant mineur est rendue possible dès 1923 et le 11 juillet 1966 sont établis les deux systèmes : l'adoption simple et l'adoption plénière. Plus récemment, la procréation médicalement assistée (PMA) offre la possibilité aux couples stériles de procréer à partir des gamètes d'au moins une personne du couple et/ou avec la participation de gamètes issues d'un.e donneu.r.se anonyme. Le mouvement du démariage et l'évolution législative qui l'accompagne déconnectent le mariage et la filiation. Aussi, l'affaiblissement des alliances renforce la filiation et la recherche de certitude en ce qui la concerne (Théry, 2016). La recherche du « vrai parent » en opposition au « parent social » marque ce retour au fondement naturel de la famille. Pourtant, être géniteur ne signifie pas être parent – donneu.r.se de gamètes- tout comme certains parents ne sont pas géniteurs de l'enfant. Un paradoxe subsiste alors dans notre société,

> « *Les valeurs attachées à la filiation charnelle et à la filiation élective se sont affirmées simultanément. C'est la même société qui d'un côté, a institué*

*l'adoption plénière, favorisé l'adoption internationale et valorisé comme jamais auparavant le lien adoptif, et qui, de l'autre, a mis en place des moyens sans précèdent pour lutter contre la stérilité et permettre aux couples qui le souhaitent d'engendrer des enfants tant désirés* » (Théry, 2016, p. 92).

La filiation se trouve prise en étau entre la réassurance biologique - la sureté génétique - et le choix individuel - porté par le désir d'enfant. Il est question d'une preuve autour de la filiation. Or, « *la filiation n'est pas un état de fait, il faut qu'elle soit inscrite afin que celle-ci puisse se déployer. (…) Le père a toujours été celui que la mère nomme et ce, jusqu'à ce que la science s'en mêle. Ce que l'on pourrait reprendre sous la notion de "filiation prouvée", scientifiquement et génétiquement prouvée* » (Keiser-Weber, 2013, p. 113). Il subsiste un tiraillement entre un besoin d'en savoir sur le « vrai » de la famille et les différentes formes qu'elle revêt dans la société contemporaine. Quelque chose de l'ordre d'une recherche à infirmer ou à confirmer la filiation se retrouve dans ces enjeux autour de la génétique, mettant parfois à mal l'inscription Symbolique et fantasmatique. En effet, appuyer la filiation biologique amène un écart entre filiation Imaginaire et Symbolique, pourtant au cœur de l'internalisation dans l'inconscient des liens de filiations. Ceci impacte également le devenir parent, c'est-à-dire de construction d'une parentalité qui met notamment en œuvre le processus d'affiliation : sociale et psychique (Neyrand, 2010). Le processus d'affiliation se trouve bouleversé du fait même de l'effacement de ce qui faisait l'évidence de l'être parent et plus particulièrement de la dissociation pouvant subvenir entre affiliation sociale et psychique (Neyrand, 2010). En effet, les nouvelles formes de parentalité interrogent l'importance du processus affiliatif, fondement du lien parental. « *Dans les processus d'affiliation, se trouve à l'oeuvre la concrétisation sociale et psychique des inscriptions et des appartenances, telles qu'elles se présentent dans le champ de la parentalité et telles qu'elles contribuent en son sein à donner corps à la parenté* » (Neyrand, 2007, p. 87). Ainsi, dans notre système de parenté, la filiation est définie à partir des positions dans la généalogie des sujets, notamment au travers de l'appartenance familiale, et d'un processus d'adoption psychique réciproque des parents à leur enfant. En ce sens, la filiation et l'affiliation permettent une élaboration subjective et dynamique du processus de parentalité. De même, dans toutes les sociétés nous retrouvons une dimension Symbolique dans la venue au monde d'un enfant, en dépassant la simple notion d'engendrement – renvoyant au corps.

La filiation s'inscrit au sein de la conjugalité. La parentalité naît du désir d'un couple à poursuivre ce montage de la filiation et du « *principe de généalogie* » (Legendre, 1985).

La succession des générations et des places au sein de la généalogie est fondatrice du devenir-parent, qui implique trois générations. Dans cette démarche d'inscription, les grands-parents prennent une place importante. En effet, les parents eux-mêmes s'installent dans cette continuité générationnelle et offre la possibilité à l'enfant se s'inscrire dans cette lignée. Il s'agit alors pour les parents de renoncer à leur place d'enfant pour devenir à leur tour parent. La parentalité permet à l'enfant de s'inscrire dans une lignée et ainsi de construire son identité à travers la filiation (Poussin, 1999). La parentalité s'appuie sur une perte, une séparation d'avec l'enfant que le parent était jusque-là. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'employer le terme de parentalité, il y a une indifférenciation des figures parentales au sein de la famille. Le devenir parent semble prendre racine avec des processus similaires pour les deux parents (inscription dans une généalogie, rapport aux différentes lois etc.).

Finalement, les rapports parents-enfant-société refondent les normes autour de la famille. Mais toujours est-il que c'est autour de l'enfant que se structure la famille contemporaine (Neyrand, 2016). L'émergence de la pluriparentalité et la remise en cause du principe exclusif de la bifiliation accompagnent ces changements fondamentaux de la famille. En ce sens, les transformations en cours nécessitent un recadrage législatif afin d'accompagner les nouvelles formes familiales en les reconnaissant juridiquement, à juste titre car elles existent déjà.

### 2. Devenir parent en dehors de la sexualité : la filiation dans la famille lesbienne

La distinction des sexes dans la parenté est issue de la relation de sexes nécessairement opposés pour la conception d'un enfant. « *Conjugalité et parentalité étaient situées jusqu'alors du côté des personnes de sexe opposé, tandis que la relation entre deux personnes de même sexe relevait uniquement du champ de la sexualité, et cela dans quasiment toutes les sociétés* » (Gratton, 2020, p. 147). Ainsi, la procréation est assimilée à l'hétérosexualité. Aujourd'hui, différents moyens s'offrent aux couples homosexuels pour devenir parents.

Le premier moyen apparu et étudié est la recomposition familiale homoparentale ; où au moins un des deux parents est devenu parent dans un contexte conjugal hétérosexuel (Fossoul et al., 2013). Cette forme de famille s'appuie sur un passé conjugal correspondant à la norme filiative : l'enfant est inscrit dans une double lignée maternelle et paternelle. La coparentalité se fonde sur la même logique filiative : un homme et une femme ou un couple d'hommes et un couple de femmes s'organisent afin d'avoir un enfant à deux ou à quatre. L'enfant a une mère et un père. Les deux sont reconnus comme tels par la société et le droit (si le père reconnait l'enfant à l'état civil). Depuis, la loi de 2013 en France, les couples homosexuels peuvent fonder une famille à partir de l'adoption simple. L'inscription filiative de l'enfant se divise ainsi en deux scènes ; celle des origines inscrites dans la logique filiative autour d'une femme et d'un homme – initialement mère et père (si institué juridiquement) et la famille adoptive homoparentale. L'enfant dans ces configurations familiales est issu d'une procréation appuyée sur la sexualité.

Le deuxième moyen est apparu à partir des évolutions scientifiques autour de la procréation ouvrant de nouveaux moyens d'accès à la parentalité pour ces couples. La gestation pour autrui (GPA) et la PMA (insémination artificielle avec donneur et fécondation in vitro) amènent une nouvelle donne à la dimension filiative : l'enfant naît grâce à l'intervention d'un tiers à la procréation (médecine, donneur et mère porteuse). La dénomination des personnes tierces est équivoque de notre système filiatif. En effet, la « mère porteuse » ne renvoie-t-elle pas à « la mère est celle qui accouche » (*mater certissima*) ? Le donneur peut rester anonyme et éloigné de la représentation de « père » (*pater incertus*), puisqu'il est dénoué de l'institution matrimoniale et filiative du côté du biologique. En dehors de l'accompagnement médical, l'insémination artisanale est une pratique de procréation qui s'apparente dans les faits à la PMA (une insémination artificielle non médicalisée) ; ouvrant une disjonction possible entre sexualité et reproduction. Les couples homosexuels ont ainsi la possibilité nouvelle d'avoir accès à la parentalité à partir d'une logique filiative adossée sur le principe généalogique. La famille construite autour de deux personnes de même sexe est donc possible. En outre,

> « *les déliaisons entre sexualité, conjugalité et parentalité, qui se sont accentuées dans le contexte hétéro, se traduisent au contraire dans le contexte homo en des tentatives de liaisons, d'unification des registres, ce qui conduit à une convergence plus grande des sexualités homo et hétéro. Il y a sans conteste un rapprochement*

*des orientations sexuelles quant à la manière d'appréhender sa vie amoureuse et sa vie parentale* » (Gratton, 2020, p.161).

Toutefois, des critiques sont faites sur une possible indifférenciation des sexes permise par la loi du *mariage pour tous* et l'ouverture d'une réflexion sur la *famille pour tous*. Ces critiques tiennent d'un amalgame entre la nature du corps et le corps réduit au « biologique » (Théry, 2016). Ce ne serait pas tant l'effacement des sexes qui inquiète les détracteurs du *mariage pour tous* mais la relation des personnes de même sexe et le lien avec la parenté. Nous sommes ainsi confrontés à un redéploiement de la distinction entre les sexes et la reconnaissance des personnes prises dans ce mouvement (transsexuels, homosexuels, intersexuels, etc.). Au nom de l'intérêt de l'enfant, les « contre » une filiation pour tous dénonceraient une filiation mensongère (Théry, 2016). Pour J.-P. Winter (2012), la PMA pour les couples de même sexe s'inscrit dans un fantasme pervers menant à un déni pathologique de la réalité. L'enfant serait alors en proie à la psychose. Toutefois, que ce soit pour les adoptants ou les parents ayant eu recours à la PMA, la question du mensonge autour de la stérilité des pères avait déjà été soulevée.

À partir des évolutions médicales, en parallèle à l'évolution de nos mentalités, les couples homosexuels peuvent penser leur propre parentalité : « *évolution qui a offert le cadre leur permettant justement de penser une double filiation de même sexe hier inimaginable et de participer dès lors activement à la transformation globale de notre système de parenté* » (Théry, 2016, p. 88). L'enjeu actuel porte sur l'éclatement du modèle matrimonial de la filiation. En effet, la procréation, l'engendrement et la filiation peuvent aujourd'hui être séparés au cœur de la famille. Or, lors des débats autour du *mariage pour tous*, la contraction procréation-filiation et la double inscription maternelle et paternelle sont mises en avant (Théry, 2016). Ce mouvement s'arrime sur une résistance à la biologisation des liens de filiation. Malgré l'interdiction en France pour les couples homosexuels de recourir à la PMA, les couples de femmes ont recours à l'insémination artificielle avec donneur (IAD) dans les pays transfrontaliers (Belgique, Pays-Bas, Espagne) où elle est permise. Avant le mariage pour tous et l'ouverture à l'adoption plénière et simple, les enfants issus des couples homosexuels ne pouvaient s'inscrire juridiquement dans une double filiation instituée. Aujourd'hui, en France, la conjointe d'une mère peut établir une filiation par l'adoption. En 2002, la loi CNAOP, précisait que l'accès aux origines ne permet pas d'établir une filiation juridique : cela ne

correspond pas en une recherche en maternité ou en paternité. La Cour Européenne des Droits de l'Homme promulgue par ailleurs le droit à connaitre ses origines comme un droit fondamental de la personne. Ainsi, l'adoption est reconnue comme une « pseudo-procréation » et les couples homosexuels ont ainsi pensé pouvoir être eux-mêmes concernés (enjeu majeur de la loi du 17 mai 2013). Pour eux, il ne s'agit pas de confondre parents et géniteurs. Les homosexuels souhaitent fonder une famille sur le socle du lien de filiation, inconditionnel, en adoptant leur enfant comme étant le leur (Théry, 2016).

Avec le développement de la PMA, l'édifice biologique est mis à mal en tant que socle fondateur de la parenté. L'engendrement avec un tiers donneur contibue donc à la modernisation de l'accès à la parentalité, en prenant en compte l'intérêt de l'enfant – comme élément de la transformation de la famille – en ne cachant pas le mode de conception. Faire un enfant avec la participation d'un don est considéré comme un arrangement social, ainsi qu'une innovation médicale fondamentale en termes de procréation. Toutefois, il s'agit bien plus d'un modèle social que médical. En effet, selon Irène Théry (2016), l'exclusion des femmes seules et les couples homosexuels de la PMA est basée sur un idéal thérapeutique de fertilité français. Avec la loi bioéthique de 1994, la question thérapeutique prend place dans la loi en l'articulant aux questions de la filiation pour les enfants nés de dons. Dans la loi de 1994, un retour au fondement biologique est prégnant : la mère est celle qui engendre, le père est celui désigné par le mariage avec la présomption de paternité. Or, le père n'est pas le géniteur. Si le père stérile n'est pas le géniteur, il participe au projet d'enfant, projet d'engendrement, ainsi il participe à la procréation même s'il n'engendre pas (Théry, 2016). En ce sens, le droit français serait quelque peu déloyal avec les couples homosexuels. La femme, compagne de la mère, participe également à la procréation en adhérant au projet d'enfant. Le seul reproche serait d'être une femme en couple avec une autre femme, le couple désirant un enfant. Le statut du donneur, lui reste jusqu'à présent anonyme et exclu de la dimension filiative.

La PMA permet donc bien d'être parent sans engendrer et d'engendrer sans être parent. Le choix d'engendrer l'enfant n'appartenant pas au donneur mais bien au désir d'enfant d'un couple. Le donneur est celui sans lequel le couple en question n'aurait pu devenir parent. Les études portant sur la parentalité lesbienne ayant eu recours à l'IAD argumentent en ce sens (Gross, 2014, Ehrensaft, 2010, Naziri, 2011, 2014, 2017, Ducousso-Lacaze etGrihom, 2009). L'enfant naît d'un projet, désir d'enfant du couple

- ici deux femmes - et à l'aide d'un tiers de procréation. Or, le roman familial et la scène originaire, fantasme organisateur de la psyché, s'appuie sur le coït procréateur. Avec la PMA, « *la scène des origines se trouve en quelque sorte décondensée et se déplie dans une temporalité spécifique* » (Veuillet-Combier, 2017, p.59). En effet, l'acte médical pour la mère de naissance pourrait être vécu comme une intrusion corporelle et psychique, s'imprégnant d'un fantasme sexuel amenant des projections d'assimilation à la rencontre hétérosexuelle (Naziri, 2011, 2017). L'appel au tiers procréateur engage ces femmes à reconnaitre une tierce personne intervenant dans la conception de leur enfant. La scène originaire dès lors, inclurait le donneur. Les études révèlent que cet homme/donneur est d'emblée nommé par les femmes dans une forme de rationalisation (Ducousso-Lacaze, 2004 ; Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Le donneur de sperme dans le discours de ces mères peut être perçu comme un être généreux (Cadoret, 2002 ; Ducousso-Lacaze, 2004 ; Ehrensaft, 2010). Cette image positive et narcissiquement réconfortante alimente tout un imaginaire sur la conception de l'enfant. Plus encore, cette manière « *d'apprivoiser l'existence de cet autre masculin inconnu mais nécessaire* » (Ducousso-Lacaze, 2004, p. 35), permet probablement un nouage Réel-Imaginaire contribuant à la construction d'un roman familial « *au sein duquel le donneur peut être inclus et « nourrir » certaines illusions dans les relations vécues avec les parents* » (Naziri, 2011, p. 119). Le donneur peut donc participer au fantasme de la scène primitive (Naziri, 2011, 2017). L'enfant conçu par IAD aurait deux scènes primitives, l'une autour de sa conception renvoyant à la rencontre de la différence des sexes et l'autre produisant l'élaboration fantasmatique de l'excitation érotique des mères (Naziri, 2017). Bien que le donneur ne soit pas systématiquement associé à un tiers contribuant au montage imaginaire de la conception de l'enfant et à une ouverture à la dimension Symbolique de Père, le plus souvent la figure du donneur dans l'IAD a néanmoins un rôle incontournable psychiquement dans le processus du devenir-parent lesbien.

Ainsi, ce qui contribue à la conception et à la naissance d'un enfant peut se composer sur plusieurs temps et se décomposer sur plusieurs registres. La scène originaire peut-être réunifiée à la fois dans le fantasme et dans le discours inconscient de la mère de naissance. La scène primitive réunifiant sexualité et reproduction permet ainsi l'inscription de l'enfant dans une filiation porteuse de la différence des sexes et des générations. « *Il va de soi que ce qui permettra à l'enfant de trouver ses repères, c'est*

*bien sûr le discours parental et l'étayage qu'il pourra trouver pour sa propre rêverie, du côté de la rêverie parentale* » (Veuillet-Combier, 2017, p.61). Dès lors que se parle dans un couple le souhait d'avoir un enfant, ce dernier se trouve inscrit dans un imaginaire.

L'intervention d'un « *autre-biologique* » (Ehrensaft, 2010, p.1101) - le donneur connu ou inconnu - est parfois instauré dans une situation de coparentalité avec un couple d'hommes. Cet autre de la différence des sexes participe à la conception de l'enfant et lorsque l'imaginaire a internalisé cette différence comme opérante, c'est qu'elle est sous-tendue par des enjeux inconscients impliquant au moins trois générations (Ducousso-Lacaze, 2014). Les résultats issus de la recherche nationale DEVHOM argumentent que « *l'orientation sexuelle des parents, quelle qu'elle soit, ne condamne pas plus les enfants à la souffrance psychique qu'elle ne garantit leur épanouissement subjectif (…) le travail intrapsychique et interpsychique organisant les liens présente certaines spécificités pour les familles homo* » sans qu'elles ne soient pathologique pour autant (Veuillet-Combier, 2019, p. 121). L'enfant met au travail la différence des sexes et des générations dans la réalisation de son arbre généalogique (génogramme ou libre réalisation de l'arbre généalogique). Aussi, il différencie la filiation instituée de la filiation affective (Gratton, 2017, Veuillet-Combier, 2017, 2019). L'enfant peut s'appuyer sur sa double inscription filiative et sur la sphère sociale, amicale et culturelle pour mettre au travail ses identifications. Sur la base desquelles, il peut interroger sa propre identité sexuelle (*ibid*). Les études mettent ainsi en avant, que la parentalité lesbienne permet l'inscription dans une double filiation, sans nécessairement faire fi de la différence des sexes indéniable à la procréation d'un enfant. Les couples de femmes mettent en cause la dimension fictive géniteur-parent issue de notre système de parenté. Les couples homosexuels nous obligent à repenser la logique filiative s'appuyant sur les relations homme-femme et sur la complémentarité des sexes dans la logique conjugale (Cadoret, 2007). « *Les différences qui existaient entre les sexualités (homo/hétéro) tendent à disparaître mais font apparaître de fait les différences marquées entre les sexes (homme/femme), quant à un devenir parent nettement différencié, quant à une appréhension des normes conjugales, et quant à une expérience de la sexualité* » (Gratton, 2020, p. 161-162). Malgré la transgression par rapport aux normes existantes, les couples de femmes s'adressent à l'institution

médicale et législative pour réaliser leur « droit à l'enfant », mais le chemin est long afin d'y parvenir (Théry, 2014).

### 3. Légiférer la filiation aujourd'hui : vers la *PMA pour toute*

Le dernier rapport du Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) rend en 2018 un avis favorable à l'ouverture à la PMA pour les couples de femmes et les femmes seules. L'interrogation de l'ouverture au droit à la PMA s'appuie sur la même logique que l'évolution de la famille dans nos sociétés. C'est-à-dire à partir des valeurs égalité et liberté de nos sociétés démocratiques, et « *comprend la liberté des femmes de procréer, ou non. Cette liberté, lorsqu'elle s'exerce dans la sphère privée, que les femmes soient seules ou en couple, n'autorise pas de droit de regard de la société, qui assure toutefois la prise en charge de la grossesse et la protection de l'enfant à venir* » (CCNE, 2018, p.18). Cette concertation renvoie à la nécessité pour le législateur de prendre un positionnement au regard des responsabilités de la société à l'égard des enfants à naître. Les questions soulevées concernent l'enfant et son environnement à savoir : ses origines, l'absence de père et les repères familiaux. Dans ce cadre est interrogée la place particulière du donneur et les conséquences sur la relation de l'enfant à ses origines notamment lorsqu'il n'y a pas de père dans le quotidien familial. « *Pour les enfants nés par don de sperme dans un couple de femmes ou d'une femme seule, il n'y aura pas de lignée paternelle, ni de référence à la succession des générations de ce côté-ci de sa généalogie. Ce n'est que dans le cas du recours à un donneur connu que l'enfant aurait accès à ce qu'il est convenu d'appeler son « origine »* » (CCNE, 2018, p.21). Une inquiétude est donc présente quant à l'absence d'un homme-père dans ces configurations familiales et l'amalgame possible entre le donneur inconnu et le père du quotidien ou du moins le lignage paternel. Or, pouvons-parler d'absence d'une double lignée ? À quoi renvoie ce sacré saint « père » ? Cette inquiétude tient notamment de la non-institution d'un père dans le cas des couples de femmes ou des femmes seules : « *Les enfants adoptés ont eu un père biologique, même s'il est inconnu dans la plupart des cas, mais ils ont un père social institué en tant que tel par le droit (sauf dans les cas d'adoption par une femme seule). C'est encore le cas des enfants nés par IAD dans les couples hétérosexuels, qui ont un père juridiquement institué* » (CCNE, 2018, p.22). Ainsi, une femme ne pourrait en ce sens être instituée à la place d'un père en inscrivant l'enfant dans son lignage, sans être la mère génitrice de

l'enfant car l'enfant n'aurait aucune image de père, mais uniquement celle d'un donneur. Ainsi malgré l'avis favorable rendu, les points de butée du CCNE tournent autour de l'absence d'un père dans ces configurations familiales.

> « *Les points de butée concernent, avant tout, le rôle comme la définition du père (…) la question n'est pas seulement de savoir si, en autorisant l'AMP pour les couples de femmes et les femmes seules, on institutionnalise « l'absence de père », mais, à travers elle, plusieurs « absences » : absence de la figure masculine, absence de père juridique et inaccessibilité du géniteur, tant que celui-ci reste anonyme. Sous le terme de « père », revient s'unifier de manière complexe tout ce que les disjonctions propres à l'AMP amènent à séparer : le géniteur masculin (donneur de sperme), le père juridique reconnu selon les règles de filiation, la figure masculine par opposition au féminin, le double lignage généalogique* » (CCNE, 2018, p.26).

En partant du constat de l'absence d'un homme-père dans le quotidien des familles lesbiennes pouvons-nous néanmoins dire qu'il n'y a pas de père au sens du rôle, de la place ou de la fonction ? Et de quel père s'agit-il dans la construction subjective du sujet en devenir, si primordiale que sa place est sans cesse interrogée ? Pour tenter de répondre à cette question, il s'agit de mettre en lumière que l'absence du père dans le quotidien n'est pas une inquiétude historiquement liée à la famille lesbienne ou encore à la PMA pour les couples de femmes.

## C. Absence d'un homme-père dans le quotidien des familles lesbiennes, une inquiétude récurrente

### 1. Absence d'un père, défaillance ou carence d'une fonction parentale

Dans le contexte de l'évolution de notre système de parenté, l'idéal de la famille a profondément changé. À la fin du XIXe siècle, le contexte d'industrialisation amène l'homme à l'usine, l'idéal pour la femme devient le foyer. De même, la valeur « amour » dans le couple, censée unir les époux pour ne faire qu'un, participe à la construction de cet idéal (Neyrand, 2013). La diffusion des apports psychanalytiques prenant un essor à la fin de la Seconde Guerre mondiale, permet au grand public d'avoir un regard nouveau sur l'enfant et les fonctions parentales. Cette période illustre également les premières critiques sur le père et son rôle au sein des familles. En effet, d'abord encouragée par

l'Église catholique puis dans le cadre de la restauration de la famille sous Vichy, l'autorité paternelle est défendue et les pères encouragés à se montrer à la hauteur de leur tâche (Rossignol, 1986). L'intérêt premier pour la place du père concerne la place de l'autorité au sein de la famille afin d'assurer le maintien de l'ordre voulu par Dieu (Hurstel, 1991), issu du droit canonique. Entre 1942 et 1950, les pères seront considérés comme démissionnant. On parle alors de « démission paternelle » (Hurstel, 1991). La déchéance du paternel est principalement considérée comme étant la cause des femmes. Le modèle auquel les pères doivent se référer est Dieu. Le bon père est celui qui assume l'autorité au sein de la famille, comme chef tout puissant de la femme et des enfants. Il se doit d'avoir un sens moral et religieux. Dès 1942, l'alerte est lancée sur le danger guettant la famille et notamment la place du père (Hurstel, 1991). Les thèmes probants dans les articles publiés entre 1946 et 1965 portent sur : *« deux grands thèmes (…) celui de la femme-épouse qui sert, qui est soumise ; celui de l'homme-père qui a l'autorité et des fonctions « d'initiateur à la vie », de « chef religieux », « d'éducateur », d'introducteur à la « culture »* » (Hurstel, 1991, p. 41). Il subsiste un « *amalgame confusionnel de la fonction et du rôle paternels* » (F. Hurstel, 1996, p.3). Sous la notion de « rôle » se rencontrent celle de père social et celle de père psychologique. Le père est représenté par des traits de personnalité ou plus encore par des conduites ou comportements. Pour le champ psychiatrique, la volonté est de relier ces traits observables aux effets sur le psychisme de l'enfant (Hurstel, 1991). Quels effets les modifications du rôle du père ont sur la construction subjective de l'enfant ?

Dans une « *perspective de réadaptation de l'enfant à la société (les psychiatres de l'époque) vont être amenés à décrire un père carent, tant sur le plan familial que celui de la réalité psychique de l'enfant, amalgame qu'ils nommeront la « faiblesse de l'image » du père* » (Hurstel, 1991, p.43). Le mouvement psychiatrique des années 1950 est résistante aux changements de l'institution familiale. Ces modifications bousculent déjà les représentations communes. Et dans une volonté éducative, des conseils sur l'autorité sont donnés aux pères. En effet, la psychiatrie s'interrogeait sur la carence de cette autorité et ses répercussions sur l'enfant (Hurstel, 1991). Dès lors, le rôle carent du père se déplace vers une faiblesse de l'image du père (Hurstel, 1991). L'image du père est représentée par les conduites et comportements de celui-ci au sein même de la famille. Ces critiques et revendications renvoient à une problématique soulevée par la modification opérante dans la façon de faire-père à cette époque. Il est ainsi question de

l'impact pathologique des modifications sociales sur l'enfant. Ces modifications soulèvent ainsi les craintes des professionnels de la santé mentale concernant le bon développement de l'enfant et plus particulièrement concernant la perte des identifications sexuées des enfants (Hurstel, 1991). Dès lors, le paternel est réduit à un rôle ou à des images sociales. Il faut attendre l'intervention de Lacan dès 1955-1956 pour avoir un regard psychanalytique différent sur la question du père et enfin pouvoir obtenir un regard nouveau sur sa fonction : la fonction paternelle. En effet, dès 1938, Lacan souligne la question du déclin de l'imago paternel et fait le lien entre ce déclin social et la « crise psychologique » à laquelle il fait corps et forme le fond de « *la grande névrose contemporaine* » » (Lacan, 1938, p.18). Un nouveau terme est alors usité pour aborder le père la « carence paternelle ». Ce terme est introduit en 1958 : « *La question de l'absence ou de la présence du père, du caractère bénéfique ou maléfique du père est, vous le savez, une question qui n'est pas voilée. Nous avons même vu apparaitre récemment le terme de « carence paternelle » (…) C'est en quelque sorte un sujet à l'ordre du jour* » (Lacan, 1957-58, p.167). Cette notion de carence paternelle suit de près celle de carence maternelle : « *La mère est considérée comme celle qui aura une influence déterminante sur l'enfant, mais cette influence, lorsqu'elle est pathologique, sera modulée, accentuée par la « carence paternelle »* » (Hurstel, 1991, p.47). La carence paternelle est d'emblée questionnée par rapport à la place du père dans la famille dans de nombreuses études de l'époque. Cette place est ainsi définie de par l'« *attitude collective* » qui « *influence les conduites quotidiennes du père avec son enfant… Et ces conduites ont des effets pathologiques sur l'enfant. Car elles sont liées à des attitudes collectives caractérisées par l'absence, la faiblesse, la démission du père* » (Hurstel, 1991, p.48). Ainsi, la pensée lacanienne de 1938 influence les différents champs : psychiatrie, éducation, social, psychanalyse. Cela malgré le tournant majeur de sa pensée dans les années 1950. En ce sens, le rôle du père depuis la fin du XIXe siècle continue d'interroger sociologues, historiens et psychanalystes. Et l'absence du père dans le quotidien des familles lesbiennes ne fait pas exception. Mais de quoi s'agit-il lorsque nous abordons le père en psychanalyse ?

2. La fonction paternelle : le rôle, l'image et la place (cf. deuxième partie)

La question du père traverse la psychanalyse et s'articule au complexe d'Œdipe. Dès *Totem et Tabou* (1912-1913), Freud illustre le père de l'origine, comme la figure d'un père tyrannique et tout puissant, détenteur des femmes et chasseurs des fils. C'est après son meurtre et sa dévoration par les fils que les interdits fondamentaux de l'espèce humaine vont être posés : interdits de l'inceste et du meurtre. La naissance d'une société humaine s'organise autour de la Loi Symbolique. Le *Vatercomplex* de Freud met en avant la dimension du père dans une dynamique métaphorique, le totem vient à la place et au nom du père mort, signe de sa présence dans l'inconscient collectif. Pour Freud, les lois morales, sont d'abord formulées au nom du père mort et/ou de ces idéaux permettant l'émergence dans les sociétés de droit et des institutions qui les régulent. C'est donc : « *au nom de l'idéalisation du père mort que les fils coupables se sont aliénés à la loi, et c'est au nom de ces idéaux que les hommes s'organisent dans ces institutions ou ces masses* » (Zafiropoulos, 2014, p.20).

Lacan reprend le mythe de la horde primitive pour aborder sa théorie de la sexuation. C'est à partir de celle-ci qu'il est amené à définir les trois registres : Réel, Symbolique et Imaginaire. Le Réel représentant le monde extérieur, ce qui ne peut être symbolisable. Le Symbolique est référé à la fonction du langage et du signifiant. L'imaginaire est le registre des fantasmes et des identifications. « *Le père réel ou symbolique suppose le signifiant père* » (Lacan, 1957-58, p. 190). En reprenant la logique du signifiant d'exception comme celui permettant la pensée Symbolique, Lacan invente le Nom-du-Père comme le signifiant faisant référence à l'opérateur structural, « *le Père ou l'ancêtre qui, par-delà la mort organise les sociétés* » (Zafiropoulos, 2014, p.96). L'invention de ce signifiant n'est pas sans son lot d'intuitions cliniques dans le champ psychanalytique alors englué dans une théorie de la fonction paternelle réduite à la place du père de famille. Le père pour Lacan est dès lors, non pas un objet Réel, mais un pur signifiant. La forclusion de ce signifiant entraine la psychose. À travers la formulation de la métaphore paternelle, Lacan affine la découverte freudienne du complexe d'Œdipe, « *le nom du père contient à la fois le côté négatif de prohibition de l'inceste – non, dit le père, tu ne peux être le phallus de ta mère (…) - et le côté positif, c'est-à-dire la rançon de cette prohibition : le nom, le patronyme, qui inscrit l'enfant dans le monde social* »

(Fehrer-Gurewich, 1996, p. 197). Or, la métaphore paternelle est encore plus radicale puisqu'elle symbolise elle-même la dimension métaphorique du langage.

Le langage est une métaphore de ce qui est sacrifié lorsque l'enfant est devenu parlant, la perte du rapport exclusif de l'enfant à sa mère, l'adéquation entre ses besoins et sa satisfaction La castration est ainsi pour Lacan non seulement la peur de perdre le pénis ou la déception de ne l'avoir pas, mais aussi l'opération Symbolique de la rupture imaginaire entre l'enfant et la mère. Le refoulement primordial, inaugurant le sujet désirant, le sépare de la nostalgie d'un état présocial imaginaire où ses besoins ne seraient pas médiatisés par la demande « *mais le moi du sujet ignore l'opération qui a causé son désir et qui l'enveloppe d'un discours social le guidant (…) vers des objets substitutifs, dont l'inadéquation ne pourra que garantir le ronronnement de sa machine désirante* » (Fehrer-Gurewich, 1996, p. 198).

La fonction paternelle ne correspond pas aux fonctions ou aux rôles du père dans la réalité de l'enfant. L'absence ou la présence réelle du père ne détermine en rien le complexe œdipien (Lacan, 1957-58). Ainsi, la question du sexe détenteur de la fonction paternelle ne jouerait en rien un rôle dans la construction subjective de l'enfant. Lacan articule d'emblée la question du complexe d'Œdipe à celle de la fonction paternelle. Dès lors, il n'est plus question d'une carence paternelle comme abordée lors des études précédentes. La métaphore paternelle révèle le processus de subjectivation et de socialisation de l'enfant et démontre les conflits du sujet autour de la soumission à la loi et son souhait d'y échapper. Cette métaphore explique ainsi la méconnaissance et l'incompréhension des rapports sociaux. La notion de culture dans laquelle le sujet est pris dès sa naissance, imprègne la construction psychique de l'enfant ayant à faire avec cette question. Le sujet est pris dans son rapport à autrui et ne peut trouver le signifiant le définissant lui et l'objet de son désir. Aussi, Lacan reprend le mythe freudien de la phase œdipienne, en rappelant la part fondamentale du désir, constitué à partir du langage et non de l'environnement.

> « *Le travail théorique de J. Lacan est en quelque sorte une critique radicale de la notion de la carence paternelle. Il la recentre à partir de celles « d'inconscient » et de « sujet » constitué par le langage et la parole. C'est aussi un travail préliminaire où les distinctions sont élaborées entre des registres*

*constitutifs de l'humain : ceux de « symbolique », d' « imaginaire » et de « réel »* » (Hurstel, 1991, p.56).

Le « père » n'est cependant pas à réduire à un signifiant. Au départ, dans l'élucidation de la structure du sujet il s'agit bien d'une métaphore, notamment à l'approche du complexe d'Œdipe. En liant la métaphore paternelle à la fonction linguistique, Lacan contribue à intégrer la fonction paternelle au registre culturel sans en perdre son caractère structuraliste (Neyrand, 2013). Et la famille illustre de façon contractée l'institution sociale dans laquelle évolue le sujet. Elle est mise au centre de la structuration subjective de l'enfant et son introduction dans le monde de la culture. Néanmoins, du fait même de l'évolution de la pensée psychanalytique, la société s'est emparée des concepts tout en psychologisant la famille dans la sphère sociale et éducative notamment. Les modifications des formes de famille dans la modernité n'ont pas échappé à la vision dépassée de l'amalgame entre les imagos parentaux et les figures de ceux en place et reconnus comme parents au niveau de la société. Les critiques quant à l'absence des pères de famille nous interrogent quant aux effets « signifiés » du signifiant du Nom-du-Père. Ce signifiant du Père prend une place prépondérante depuis Freud et sa théorisation du complexe d'Œdipe. En effet, depuis Freud, le complexe d'Œdipe a autant de valeur organisatrice pour la psychanalyse que pour le sujet lui-même. Et le père –comme fonction, imago, signifiant, frustrateur, castrateur, personne réelle ou idéal- y occupe une place prépondérante. Et il semble qu'il y ait toujours des résistances lorsque ce signifiant est mis en question. Peut-être s'agit-il du signifié « père » qui prend le dessus sur le signifiant ?

L'abord du père dans les nouvelles configurations familiales amène plus que jamais la nécessité de redéfinir ce dont il s'agit lorsque nous employons ce signifié. Le Père est une notion complexe et son approche est souvent transdisciplinaire. Nous relevons une indistinction souvent très prégnante entre le rôle du père et sa fonction - entre la dimension sociale et éducative du père de famille - et la fonction paternelle - participant à la construction subjective d'un enfant. Le rôle social du père semble être un idéal social issu même de l'histoire de la psychanalyse, entre mythe et conceptualisation. Les effets mêmes se retrouvent dans les normes attribuées aux pères et ses « carences » dans son rôle, bien souvent imaginaire. Les différents champs des sciences humaines semblent s'interroger sur l'effet des modifications de la place du père sur l'efficacité de la fonction

paternelle. Mais y-a-t-il seulement un lien direct entre la fonction paternelle et le père du quotidien ?

L'image, le rôle, la place, la fonction, ne renvoient pas aux mêmes définitions et par-là ne peuvent être associés à la même chose (Hurstel, 1989). Le rôle est souvent employé afin d'aborder les différents aspects de la paternité, entretenant les confusions ou les contradictions entre le rôle social du père ou encore le rôle psychologique. Il s'agit alors de distinguer ce qu'il en est du rôle, de la fonction ou encore de la personne. La fonction est de l'ordre du langage et de la parole, il renvoie au père dans le registre Symbolique (Hurstel, 1989). Le rôle revoie aux conduites et comportements attendus par la société ou rattachés légitimement à un père. Il est souvent circonscrit en « bon » ou « mauvais » et est ramené au niveau d'un idéal social. Il renvoie au père dans le registre imaginaire (Hurstel, 1989). La personne du père est celle désignée par les lois sociales en vigueur dans une société. Elle n'est pas nécessairement la personne en fonction de père ou dans le rôle de père attendu. Ainsi devenir-père pour F. Hurstel c'est mettre en jeu des effets inconscients, préconscients et conscients liés à la rencontre du sujet avec ce statut de père (Hurstel, 1989). Dès lors, la complexité lorsque nous abordons la fonction paternelle est qu'elle prend assise dans le champ social, dans un système de parenté donné, organisé par un certain montage juridique, et dans le champ de la subjectivité, de la structuration psychique.

Dans le contexte des familles dîtes « sans père » nous pouvons interroger ce qu'il en est de ces différents aspects de la parentalité en ce qui concerne le rôle ou encore la fonction de ce qui est habituellement accordé à l'homme-père. Afin d'étudier ce qu'il en est du rôle, de la fonction et du Réel du père – à savoir la part non symbolisable des gamètes, nous portons un regard particulier aux couples de femmes ayant eu recours à la PMA. En effet, dans ce contexte particulier, l'enfant à naître peut d'emblée avoir deux mères et un donneur. Par ailleurs, c'est cette nouvelle configuration filiative qui interroge autour du projet de loi relatif à la bioéthique : deux mères sans distinguer « *la femme qui accouche de l'autre* » (Mounier, 2020, p. 2) . Deux mères instituées sans que l'une ne soit confrontée à la certitude de la maternité. Le projet de loi relatif à la bioéthique, actuellement en transit entre le Sénat et l'Assemblée Nationale, ouvre en effet une nouvelle modalité filiative en dehors de la dimension genrée et sexuée. Actuellement, dans le couple lesbien ayant eu recours à la PMA pour devenir-mère, il y a déjà une *mater certissima* avec l'accouchement et une *mater incertus* du côté de sa

reconnaissance sociale et juridique. En ce sens, le projet de loi est-il une « révolution » de la filiation (Mounier, 2020) ou permet-il d'instituer une filiation déjà en évolution ?

### D. Le projet de loi relatif à la bioéthique : une nouvelle perspective

Les griefs portés à l'encontre des familles lesbiennes concernant l'absence d'un homme-père dans le quotidien ont été soulevés dès les débats autour de la loi *du mariage pout tous*. L'abord de l'évolution de notre système de parenté a néanmoins été pris en compte par le législateur concernant le nouveau projet de loi relatif à la bioéthique. Celui-ci propose d'ouvrir la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules, déjà autorisée dans les pays frontaliers. À juste titre, le législateur prend ici la mesure de la réalité des configurations familiales présentent sur le territoire français. En effet, selon l'INSEE en 2018, 58000 couples de femmes étaient recensés en France dont un quart avec au moins un enfant. Il est toutefois difficile de dénombrer la part des enfants conçus par PMA.

Le projet de loi relatif la bioéthique est adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 15 octobre 2019. Il prend acte de l'évolution de l'institution matrimoniale en inscrivant la filiation en dehors du statut matrimonial, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Le terme de couple est d'ailleurs prédominant dans ce texte. L'article L-2143-2 précise que toute personne conçue par PMA avec tiers donneur peut, si elle le souhaite, accéder à sa majorité aux données non identifiantes (âge, état général, caractéristiques physiques, situation familiale et professionnel, pays de naissance et motivation du don) et à l'identité du donneur. Aucun lien de filiation ne pourra être établi entre le donneur et l'enfant issu du don. La filiation s'instaurerait dès lors à partir du consentement conjoint du couple auprès d'un notaire. Ce consentement sera préalable à la PMA. La reconnaissance conjointe fera acte de présomption autour de la filiation et ouvrera directement à l'autorité parentale conjointe. L'inscription dans une double filiation serait donc permise dès le projet d'enfant et en amont de la conception. En outre, le projet de loi ne dénie pas la question des origines, ni la place de l'homme-donneur dans la conception. Cela participerait en l'institution d'une double scène primitive : en nouant la dimension fantasmatique et le Symbolique. La non reconnaissance d'une filiation juridique avec le donneur participerait certainement en la possibilité pour la mère qui n'a pas porté l'enfant d'être instituée à une place et donc contribuerait au

processus de devenir-parent et en l'instauration d'une tiercéité Symbolique pour l'enfant à naître.

Le 4 février 2020, le Sénat a lui aussi adopté en première lecture le projet de loi avec des modifications. L'ajout de l'article 310 A. « *Nul n'a de droit à l'enfant* » relativise ainsi l'accès à la PMA pour toutes les femmes. L'enfant n'est pas à réduire à un objet de droit dont chacun pourrait en avoir la convoitise. Or, les couples de femmes demandent ce droit à l'enfant en convoquant la notion d'égalité des sexualités dans la parentalité. Si nul n'a de droit à l'enfant, les couples hétérosexuels n'ont eux pas besoin de justifier d'une stérilité avérée pour l'accès à la PMA. La question demeure : le droit à la PMA n'est-il pas un droit à l'accès à la parentalité à travers la conception d'un enfant ? En outre, le Sénat demande de limiter le remboursement de la PMA par la sécurité sociale aux seuls cas d'infertilité. En ce sens, il exclue les couples de femmes et les femmes seules. Qu'en sera-t-il pour les couples hétérosexuels dont l'infertilité n'est pas avérée et pourtant prise en charge par la sécurité sociale ? Il semble ici que l'Etat se dessaisit d'une partie de l'affaire. D'une part, il est garant de l'autorisation ou non pour un couple d'avoir des enfants, malgré le non droit à l'enfant. D'autre part, il n'en assume pas la charge financière. Par ailleurs, le Sénat revient sur la décision de l'Assemblée Nationale d'inscrire la double filiation de l'enfant à partir du consentement devant notaire en amont de la PMA : « *Si les deux membres du couple en font la demande au notaire, le consentement donné à une assistance médicale à la procréation vaut consentement de la mère dont la filiation à l'égard de l'enfant qui en est issu est établie par l'effet de la loi ou par la reconnaissance volontaire, à l'adoption de cet enfant par l'autre membre du couple. Celui-ci s'engage à saisir le tribunal de grande instance d'une requête en adoption de l'enfant* » (art. 342-10 alinéa 17). Le Sénat réemploi l'adoption pour « sécuriser » l'acte juridique de la filiation. L'institution d'une double filiation s'établirait, dans un couple lesbien, à partir d'un consentement chez le notaire avant l'acte de procréation et après la naissance auprès du tribunal de grande instance. Cette décision nous apparait complexifier la donne filiative de ces familles, faisant planer un doute ou une instabilité du côté du couple lesbien. Le recours au tribunal pourrait complexifier le travail psychique du devenir-parent pour la mère dont « la filiation n'est pas établie de fait », accentuant toujours une discrimination juridique entre les couples hétérosexuels et lesbiens. Au-delà de la simple institution juridique de la filiation, le législateur ne semble pas prendre la mesure des effets d'une telle

institutionnalisation sur les processus de parentalité. Ceci notamment pour la mère qui n'a pas porté l'enfant et dont la reconnaissance de sa place, toujours plus complexe, pourrait avoir un effet sur la reconnaissance psychique de son enfant et l'inscription de ce dernier dans une double filiation.

# II. La parentalité lesbienne : quels enjeux ?

## A. Le concept de parentalité

### 1. L'histoire d'un concept

Dans le champ de la psychologie, la parentalité renvoie aux processus psychiques à l'œuvre d'un sujet dans l'accession au devenir parent. Ce terme est à différencier du mot « parenté ». En effet, la parenté renvoie plus particulièrement à la question des liens familiaux fondés à partir du rapport entre les alliances et la descendance au sein de la famille. À partir de ces alliances, la parenté se structure. M. Godelier aborde la parenté comme étant issue d' « *un univers de liens généalogiques, biologiques et sociaux, entre des individus du même sexe ou de sexes différents et appartenant à la même génération ou à des générations différentes qui se succèdent dans le temps* » (Godelier, 2004, p. 10). La parenté est ancrée dans la culture d'une société et s'appuie sur les règles sociales ; de fait elle ne serait donc pas présente en tant que telle dans l'inconscient (Devreux, 1965). Voici donc une des différences fondamentales entre ces deux termes, la présence internalisée dans l'inconscient.

Le terme de parentalité est un mot relativement récent dans le langage courant. Au départ, il est repris dans les travaux sociologiques, anthropologiques et psychologiques. Il s'oppose au terme de parenté - renvoyant aux alliances et à la filiation en tant que définit socio-juridiquement par une société donnée (Neyrand, 2007) – et désigne, en psychologie, « *l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent* » (Racamier,1979, p. 43) chez un sujet en devenir parent. Il s'agit plus particulièrement d'un espace permettant d'identifier les différents acteurs ayant une fonction parentale sans être nécessairement en lien avec le système de parenté (Neyrand, 2007). « *L'usage de ce terme promeut des fonctions parentales pensées indépendamment du statut (sexe, place généalogique, sociale…) de ceux qui les remplissent, et définies par rapport à l'enfant auquel elles se destinent, et en particulier en fonction de ses besoins* » (Spiess et Thevenot, 2014, p. 165). Cette notion a été particulièrement utilisée ces dernières années afin de définir ou de nommer les nouvelles structures familiales. « *Son usage généralisé coïncide avec l'augmentation de la fréquence de situations où « un ou plusieurs » adultes remplissent des fonctions de soins et d'éducation jusque-là assumées par des parents* » (Thevenot, 2006, p. 25). La

diffusion de la terminologie de « parentalité » interroge une diversité de définitions et appropriations signifiantes des différents domaines des sciences sociales. Pour la psychologie, il s'agit de processus psychiques et affectifs du devenir-parent (Houzel, 1999). Pour l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf) il s'agit en revanche de « *l'exercice de la fonction parentale* » (Lebatard, 2006 cité par Neyrand, 2017, p. 72). Alors qu'est-ce que la parentalité ? Quel lien avec les fonctions parentales et de quelles fonctions s'agit-il ?

Les travaux anthropologiques partent de la nomination « parenthood » de Malinowski (1930) inscrite dans l'approche fonctionnaliste. Le terme désigne alors les fonctions assumées par les parents à l'égard de l'enfant (Neyrand, 2016). La parentalité,

> « *désigne l'ensemble culturellement défini des obligations à assumer, des interdictions à respecter, des conduites, attitudes, des sentiments et des émotions, (…) attendus ou exclus de la part d'individu qui – au sein d'une société caractérisée par un système de parenté en particulier et se reproduisant dans un contexte historique donné – se trouvent, vis-à-vis d'autres individus, dans des rapports de parents à enfants* » (Godelier, 2004, p.239-240).

Ces rapports sont différents en fonction des liens de parenté et donc liés à la nature de ces rapports et dépendent ainsi de la place occupée par ces mêmes individus dans la parenté. Ce courant est suivi par les travaux psychanalytiques de T. Benedek, où la « parentalité » désigne alors une étape développementale de la construction des positions parentales, à travers les mouvements fantasmatiques et la réactivation des investissements archaïques pour chacun des parents (Neyrand, 2007, 2016). Cette approche est intéressante car elle n'appuie pas la référence biologique des sexes comme un lien étroit avec la position parentale. En effet, il s'agit d'un mouvement relativement semblable pour les deux sexes. En France, le terme est introduit par P.-C. Racamier en 1961, à partir de recherches sur la psychose puerpérale, utilisant dans un premier temps le terme de « maternalité », puis « paternalité » et par extension « parentalité ».

Pour la psychanalyse, la parentalité se construit dans l'inconscient des parents : « *à l'intérieur du psychisme, comme une sorte de structure qui se met en place et qui évolue avec le développement de l'individu et l'évolution du groupe familial* » (Solis-Ponton, 2002, p. 65). L'inconscient est atemporel, la parentalité l'est aussi. De même, la parentalité est un processus qui rejoue tout ce à quoi le sujet a été confronté depuis sa

naissance et qui se poursuivrait à l'âge adulte. En effet, la parentalité est « *l'ensemble des représentations, des affects et des comportements du sujet en relation avec son ou ses enfants, que ceux-ci soient nés, en cours de gestation ou non encore conçus* » (Stoléru et Morales-Huet, 1989). La parentalité est un « *processus maturatif* » (Lamour et Baracco, 1998, p.26). L'approche psychanalytique est dès lors différente puisqu'il ne s'agit plus de fonctions parentales mais bien de processus psychiques à l'œuvre dans la définition d'une position parentale, inconsciente, participant aux processus affiliatifs des parents et de l'enfant ainsi que des investissements imaginaires.

### 2. Une triple notion

Dans *les enjeux de la parentalité*, D. Houzel (1999), définit la famille comme le lieu d'inscription de l'enfant dans une généalogie et dans une filiation. Selon lui, la parentalité se distingue en termes d'exercice, de pratique et d'expérience. L'*exercice* de la parentalité concerne l'identité de parent en tant qu'il est inscrit dans le Symbolique, c'est-à-dire des fonctions parentales. En effet, cela correspond aux règles socialement admises organisées dans la structure familiale. Il prend la forme de droits et devoirs des parents envers l'enfant, mais également de l'enfant envers ses parents. C'est également au travers de l'exercice de la parentalité que nous pouvons entrevoir la question de l'autorité parentale. L'*expérience* de la parentalité renvoie préférentiellement à la question des fonctions parentales. En effet, elle correspond aux mécanismes psychiques à l'œuvre dans la relation à l'enfant, au conjoint mais également à l'enfant qu'ils ont été pour leurs parents. L'expérience concerne donc la relation imaginaire que chaque parent entretien avec son enfant, son conjoint et ses parents. Dans l'expérience de la parentalité, le parent est face aux différents registres de l'enfant : fantasmatique, Imaginaire et Réel. La *pratique* de la parentalité, quant à elle, renvoie aux tâches objectives que le parent a à accomplir auprès des enfants (soins, éducation). Elle correspond aux tâches quotidiennes des parents envers leur enfant.

À partir des définitions de la parentalité, nous sommes partis des fonctions du sujet parent aux fonctionnements psychiques, puis des transformations subjectives du devenir-parent vers une nouvelle définition. Cette dernière, de D. Houzel (1999), reprend certes les définitions psychanalytiques mais réintroduit les pratiques parentales d'une part, ainsi que les règles en lien avec notre système de parenté. Ainsi, le devenir-parent s'articule au travers des processus fantasmatiques conscients et inconscients. Les

lois juridiques et l'instauration de la parentalité dans le domaine public ne sont pas seules fondatrices de la parentalité. Cependant, il ne s'agit pas de nier l'impact des représentations présentes dans notre culture sur ce devenir-parent. Pour comprendre un tel impact des représentations sociales, nous pouvons interroger l'intérêt grandissant pour cette nouvelle terminologie de « parentalité ». Celle-ci est grandement impulsée par une approche sociale et sociologique des nouvelles mutations familiales (Neyrand, 2007, 2016). En effet, le premier néologisme reprenant le terme est celui de « monoparentales » - désignant les familles émergentes post-divorce où l'enfant est élevé par un seul de ses parents. Dès lors, les dérivés suivent afin de désigner les nouvelles configurations familiales, conséquences des modifications sociales des modèles conjugal et parental. Mouvement marqué par la disjonction des dimensions constitutives des alliances et de la filiation passées, à savoir : le biologique, le domestique et le généalogique. Le démariage (Théry, 2014) en est l'illustration la plus probante, où la filiation ne s'édifie plus sur l'institution du mariage.

L'approche sociologique de la parentalité met en avant « *l'existence de situations où le fait d'occuper une position parentale et d'investir ainsi une parentalité psychique ne va pas de pair avec une reconnaissance sociale de cette position parentale et l'inscription dans une parentalité sociojuridique, attribuant une place dans le système de parenté* » (Neyrand, 2007, p. 79). La scène publique et les médias se sont à leur tour emparés de la terminologie véhiculant une inquiétude nouvelle sur la capacité des parents en lien direct avec ce terme de « démission des parents ». Mais alors quel est le lien préexistant entre la société et la parentalité ? Pour reprendre les travaux de M. Godelier, « *la famille ne saurait préexister à la société qui l'organise et la fait exister, compte tenu de l'articulation des rapports de parenté avec d'autres rapports sociaux, politiques et idéologiques (religieux)* » (Neyrand, 2007, p.82). En ce sens, il ne s'agit guère de chercher le coupable des modifications de la famille, mais bien d'approcher une conception ouverte sur la parentalité. Cela, à partir d'une tentative d'articulation entre les différentes définitions et ainsi celle de D. Houzel, nous semble toujours la plus complète et permet la discussion entre nos différents champs des sciences sociales, dont la psychologie elle-même fait partie intégrante. De même, l'apport de G. Neyrand nous apparait particulièrement intéressant, lorsque celui-ci aborde la parentalité en termes de « *dispositif social et individuel* » (Neyrand, 2007, p. 83). La parentalité se détacherait de la famille, car cette dernière est « *une structure poreuse traversée par les rapports*

*sociaux qui définissent sa place et son articulation aux autres appartenances et affiliations des individus* » (Neyrand, 2007, p. 83). C'est donc le processus d'individuation qui a pris place au sein même des familles qui est ici en lien avec cette dissociation. La famille ne pouvant tenir lieu de garde-fou face à la modernité, la parentalité se doit de tenir une place centrale. Dégagée des liens conjugaux, la parentalité ne cesse pour autant d'être structurée autour et par le désir d'enfant (Neyrand, 2007). Alors que la conjugalité peut s'établir avec différents partenaires, la parentalité reste immuable et soumise à des règles de droit, mais pas seulement. La famille est le socle de la construction subjective de l'enfant et pour cela il s'agit pour les parents de transmettre.

La transmission est avant tout le moyen d'inscrire l'enfant dans la continuité des générations et cela afin d'en assurer le bien. Autrement dit, le devoir de l'entourage de l'enfant est de savoir ce qui lui vient à manquer et d'y répondre. Dans son ouvrage *Tu quitteras ton père et ta mère*, P. Julien propose de définir trois lois de la transmission associées à la parentalité (Julien, 2000). La première loi de la transmission est celle du bien-être intergénérationnel. La deuxième est la transmission de la loi morale et cela indépendamment de la question du bien-être. Cette loi morale est celle véhiculée par l'interdit de l'inceste intériorisé avec le surmoi au déclin de l'Œdipe. C'est ainsi que la parentalité a comme devoir de transmettre ces lois. La troisième loi est la loi du désir (Julien, 2000). Cette dernière découle directement de la loi morale de l'interdit de l'inceste. En effet, par la prohibition de l'inceste l'enfant doit se séparer de sa famille biologique pour engendrer ailleurs et faire perpétuer le groupe social. Nous entendons ainsi, l'importance de la propre construction de l'enfant dans son propre rapport à la conjugalité lors de sa vie adulte. Ces lois transmises sont fondatrices pour la construction du sujet mais également pour la conservation de la société. Elles nouent le social et le sujet : la réalité, l'Imaginaire et le Symbolique. Et la conjugalité, en dehors de l'institution matrimoniale joue un rôle prépondérant à partir de l'amour, du désir et de la jouissance (Julien, 2000). Aujourd'hui, les enjeux autour de la famille interrogent comment ces lois de la transmission opèrent, notamment lorsque les fonctions parentales se partagent dans une parentalité homosexuelle. « *Le défi pour les générations actuelles est d'élaborer de nouvelles modalités de transmission de la loi du désir qui préservent l'ordre structurant de la différence des sexes et des générations en intégrant les valeurs de démocratie et d'égalité* » (Thevenot, 2006, p. 27). L'étude de la parentalité lesbienne

permet d'appréhender comment ces modalités de transmission s'articulent dans notre système de parenté en pleine évolution.

## B. La famille lesbienne et la parentalité

Depuis les années 70, tant dans les esprits que dans la loi qui les encourage, les couples et plus particulièrement les femmes aspirent à plus d'autonomie et d'indépendance au sein des couples. De même, l'évolution des mentalités et de la loi conduit les couples homosexuels à envisager une vie de couple dont ils étaient exclus jusqu'alors. Ils adhèrent aux symboles de l'unité conjugale (interdépendante) dont paradoxalement les couples hétérosexuels ne veulent plus (Gross et Couduriès, 2014). Aussi, la valeur d'autonomie et d'indépendance est très forte dans ces couples sans enfants. Selon M. Gross et J. Couduriès cela relève de « *la manière dont le couple s'inscrit dans son environnement relationnel (sociabilité plutôt homosexuelle ou au contraire plus diversifiée) entretient un lien étroit avec celle dont il perçoit les différentes normes conjugales, y souscrit ou au contraire les rejette* » (Gross et Couduriès, 2014, p.77).

Les premières recherches sur l'homoparentalité sont anglo-saxonnes et débutent dès les années 1970, aux États-Unis. L'objectif des études était alors de saisir s'il existait ou non pour les enfants élevés dans une famille homoparentale des difficultés spécifiques à leur environnement familial. Elles portaient particulièrement sur l'enfant et son développement identitaire, émotionnel, son rapport à l'autre (pairs ou adultes) ainsi que les risques autour de son orientation sexuelle et le risque d'abus sexuel (Vecho et Schneider, 2005). En comparaison avec les enfants grandissant en situation hétéroparentale, aucune différence spécifique n'a été relevée (Gross, 2012). La qualité des relations familiales et le fonctionnement familial seraient plus déterminants que la structure même : homoparentale ou hétéroparentale (Farr, Forsel et Patterson, 2010).

En France, des études s'intéressent au développement des enfants. Elles sont majoritairement sociologiques ou anthropologiques (Cadoret, 2002 ; Gross, 2004, 2009, 2011, 2014 ; Descoutures, 2010). Elles mettent notamment en évidence une distinction entre les rôles et les fonctions prises par les femmes concernant les enfants (Gross et Couduriès, 2014 ; Gross, 2009). La parentalité lesbienne est au croisement d'une forme de conformisme et d'innovation à l'égard des normes et représentations sociales autour de la famille (Gross, 2009). Comme les parents hétérosexuels, les valeurs importantes

à transmettre à leurs enfants sont : le travail, la famille, les amis et relations et les loisirs (Gross, 2009). Or, des différences subsistent au regard de la différence des sexes n'intervenant pas dans l'organisation du foyer parental (Gross, 2009).

La relative banalisation de l'homosexualité dans la société française favorise l'engagement des personnes homosexuelles dans la conjugalité, et peut jouer un rôle prépondérant dans l'acceptation de l'homosexualité par l'entourage. Le rapprochement de la vie conjugale et du projet de vie en commun entre homosexuels et hétérosexuels est un facteur rassurant pour leurs familles (Gross et Couduriès, 2014). De même, la réticence de la famille d'origine quant à l'homosexualité d'un enfant influence la vie amoureuse. Il y aurait une relation entre la construction d'une vie conjugale et d'une famille en fonction de l'acceptation de la famille d'origine (possibilité de poursuivre le montage filiatif). L'arrivée d'un enfant peut faciliter cette acceptation. Il semble que devenir parent rapprocherait les jeunes parents de leurs propres parents (Gross et Couduriès, 2014). La qualité des liens entre les grands-parents et les parents influencerait également la qualité des liens entre grands-parents et petits-enfants. Qualité des liens en termes de fréquence de contact. « *Les parents sont une courroie de transmission, à condition que les relations entre la première et la deuxième génération soient positives* » (Julien, Bureau et Leblond de Brumath, 2005, cité in Gross et Couduriès, 2014, p.81).

L'approche psychanalytique situe la question de la parentalité dans le couple du côté des fonctions Symboliques et les recherches menées montrent une distinction des fonctions s'opérant en lien étroit avec le choix de la femme qui portera l'enfant (Naziri, 2011 ; Golse, 2000). L'accès à la parentalité par cette place et ce statut de mère s'articule aux identifications parentales de l'enfance et aux représentations qui en découlent. Les articles concernant la famille lesbienne concluent que le « devenir-parent » de ces femmes ressemble à celui des parents hétérosexuels (Patterson, 1995 ; Ducousso-Lacaze, 2004 ; Cadoret, 2007 Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010, Veuillet-Combier, 2019) avec certaines spécificités (Veuillet-Combier, 2019). Les femmes ayant porté l'enfant s'identifient principalement à leur mère tandis que l'autre-mère s'identifie plutôt au père, sans pour autant se considérer comme tel (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). La triangulation œdipienne est opérante de même que la « permutation symbolique des places » (Legendre, 1985). Le devenir-parent implique trois générations, les parents inscrits dans cette continuité générationnelle, peuvent inscrire à leur tour leur

enfant dans cette lignée (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009). De même, l'environnement familial et affectif joue un rôle important dans le devenir- parent des personnes homosexuelles. En effet, les enjeux intrapsychiques autour du *coming-out* seraient réactivés (Veuillet-Combier, 2019). La construction des liens sollicite une « *créativité psychique* » et « *une revisite fantasmatique de la scène des origines* » (*ibid.*, p.122).

La parentalité lesbienne comme « *le mode d'accès à la parentalité n'est pas à envisager du point de vue de la réalité et de ses contraintes mais aussi du côté du modèle imaginaire mobilisé et de sa portée symbolique, ces deux registres-là sont liés* » (Gratton et Veuillet-Combier, 2018, p. 97). Ainsi, il s'agit, à partir de ces études, de bien différencier les dimensions sociales et subjectives de la parentalité et les questions qu'elles soulèvent.

### 1. Repenser un nouveau vocabulaire

L'abord de l'évolution des structures familiales d'aujourd'hui, nous met en difficulté pour nous entendre et nous comprendre dans les différents champs de la recherche en psychologie. Alors que nous semblons en accord avec l'importance des fonctions Symboliques pour la construction subjective de l'enfant, le manque d'un homme-père dans la parentalité lesbienne semble poser problème. En effet, nombreux revendiquent la place d'un homme-père dans la famille et ce dernier apparaît non seulement comme appartenant à un genre particulier, le masculin, mais également en rapport avec le père de la réalité. Est-ce des fantasmes sous-jacents qui empêchent notre pensée de pouvoir repenser ces nouvelles formes de famille ? Est-ce le manque de vocabulaire quant à la définition des figures parentales qui inhibe notre pensée et laisse nos représentations de la famille idéalisée (nucléaire) prendre le dessus ? Alors que le champ de la sociologie nomme les nouvelles familles en abordant la notion de parentalité et en l'associant avec la particularité de celle-ci, il nous semble que cela nous amène à bien des confusions. Le néologisme « homoparentalité » a été proposé dans les années 1990 par les associations militantes (APG) pour désigner les situations familiales où au moins un parent se dit homosexuel (Gratton, 2020). Les questions autour de l'homoparentalité sont guidées majoritairement par l'orientation sexuelle, minoritaire dans la société, des parents. En effet, l'homoparentalité ajoute à la question de la parentalité le choix d'objet sexuel des parents. Ainsi la distinction entre le sexuel relevant de l'intime du couple

vient faire effraction à la question de la parentalité. Comme le propose A. Ducousso-Lacaze (2004), nous préférons employer le terme de parentalité lesbienne. Autrement dit, nous considérons la parentalité comme terme majeur auquel nous ajoutons la spécificité de cette structure familiale. Par ailleurs, nous avons orienté notre pensée à partir de la famille lesbienne ayant eu recours à la PMA. La mère de naissance, d'emblée reconnue légalement comme mère de son enfant, semble trouver une place dans la scène primitive du simple fait de l'élaboration de sa position de mère par la maternité. Qu'en est-il du donneur et de la mère du quotidien ? Afin de penser ces questions une réflexion autour de la dénomination des mères s'impose.

La mère qui n'est pas mère de naissance est souvent nommée « mère sociale » réduisant ainsi sa fonction parentale à la seule insertion de l'enfant dans le champ du social. Comment nommer cette femme, à la place habituellement occupée par un homme, un père, tout en prenant en considération les enjeux de cette place ? Comment pallier le manque de vocabulaire dans la parentalité lesbienne afin de pouvoir en penser les enjeux autour des fonctions parentales ? Il s'agit ainsi d'ouvrir une réflexion sur la dénomination de ces deux femmes, mères de l'enfant, à partir des fondements psychanalytiques autour du désir et de l'articulation des fonctions Symboliques parentales. En ce sens nous proposons le terme « autre-mère » afin de nommer la mère compagne de la mère de naissance. Ce terme permet d'introduire la dimension du désir et de signifier la dimension psychique dans laquelle cet autre peut s'inscrire. L'« autre-mère » renvoie à l'autre de la mère, lieu vers lequel se tourne son désir. La nécessité d'aborder cette place particulière occupée par cette autre-mère permet de positionner au plus juste les enjeux psychiques à l'œuvre dans la parentalité lesbienne. Ce terme ouvre une possibilité d'entrevoir un lieu autre que la mère, tiers et le genre du détenteur de cette fonction. La question du genre peut situer une fonction sans évincer la question de la différence. L'enfant confronté à la différence des sexes, peut reconnaître en cette autre une femme, une autre mère, qui n'est pas la même mère que celle l'introduisant à l'altérité mais celle référée au grand Autre dont parle Lacan. Il ne s'agit pas avec la nomination « autre-mère » d'affirmer que toute femme compagne de la mère peut supporter une fonction paternelle, tout comme le mot « père » ne peut de la même manière l'affirmer. Mais une façon de reconnaître cette place autre que la mère de naissance, une place pouvant être investie pas la mère de naissance et par les enfants du couple. Trouver un terme pour aborder cet autre du désir de la mère apparaît

fondamental lorsqu'il s'agit de retraverser les concepts psychanalytiques inscrits chez Freud du côté de la différence anatomique des sexes. Peut-être faire appel aux registres structuraux de Lacan sans se laisser porter par l'image du père des familles traditionnelles est une réponse.

### 2. Repenser l'exercice de la parentalité

Mis à part les problèmes de discrimination et le non-accès à la PMA, les couples lesbiens connaissent des difficultés de reconnaissance du statut du parent « social ». Avec la loi du 17 mai 2013, une partie a été résolue concernant les droits de succession et la pérennisation des liens entre l'enfant et le parent qui n'a pas participé à la conception. En effet, le mariage homosexuel n'institue pas la présomption de paternité et donc n'institue pas automatiquement un lien de filiation entre l'enfant né du mariage et le parent social. Pour se faire, il s'agit de rédiger une demande d'adoption simple pour obtenir l'autorité parentale conjointe, adoption à partir de l'accord du parent légal et de l'enfant. Ce problème subsiste lorsque les parents ne sont pas mariés. La seule solution est alors la délégation du partage de l'autorité parentale, permettant d'exercer certains attributs de l'autorité parentale mais sans établir de lien de filiation. Or, les familles lesbiennes et gays partagent les mêmes préoccupations que les autres configurations familiales : assurer le lien de filiation et protéger les enfants (Dupont, 2016). La difficulté tient alors de la non-reconnaissance de l'autre-mère, en tant que parent. À cette place, elle peut jouer un rôle primordial dans la construction subjective de son enfant. Et la loi ne reconnait pas entièrement l'exercice de cette parentalité (Regnoult, 2013). Généralement, l'autre-mère partage l'espace d'habitation avec sa compagne et leurs enfants et même en dehors d'un statut officiel, la cohabitation implique une relation éducative, affective. La complémentarité des fonctions parentales s'étend à partir de l'espace privée du foyer. L'exercice de la parentalité lesbienne, pour la compagne de la mère, interroge les limites d'une position parentale et l'expérience de la parentalité. Ne pas être reconnue comme le parent de son enfant met à mal la possibilité pour ces femmes de penser leur parentalité dans leur pratique. L'institution juridique n'est pas seule fondatrice de la parentalité, il est donc important de laisser un espace entre la loi en terme juridique – structurant les échanges et la forme de la famille-, et la Loi Symbolique - structurante pour le sujet dans son développement psychique.

La recherche nationale nommée DEVHOM est au croisement des approches socio-anthropologiques et cliniques. La particularité de cette recherche tient au fait qu'elle complète les études anglo-saxonnes concernant l'influence ou non de l'environnement homoparental sur la vie de l'enfant (Ducousso-Lacaze, 2017). Cette nouvelle étude nous apparait fondamentale dans l'exploration de la parentalité et de la famille contemporaine en France. Toutefois, notre intérêt se porte sur les femmes lesbiennes dans un contexte de parentalité dans le sens des recherches précédentes de A. Ducousso-Lacaze et M.-J. Grihom (2004, 2009, 2010). En effet, la plupart des études sur la parentalité lesbienne en France portent sur des couples ayant conçu leur enfant en amont de la loi du *mariage pour tous*. En outre, le projet de loi relatif à la bioéthique est en étude dans les instances démocratique française. Il nous semble que ces nouvelles donnes juridiques sont importantes pour la poursuite des recherches sur les familles lesbiennes du côté des processus d'accès à la parentalité. Dans le sens où l'expérience de la parentalité est en lien étroit avec l'exercice lui-même influencé par les règles de droit encadrant la famille.

### 3. Repenser les pratiques de la parentalité

Les recherches s'intéressant à la pratique de la parentalité dans les familles lesbiennes sont rares, elles se portent généralement sur les couples hétérosexuels et leurs enfants. Les problématiques principales étant : « *la construction conjugale, la prise en charge des tâches domestiques et parentales, les usages et la circulation de l'argent dans le foyer, les pratiques éducatives et l'exercice parental quotidien, etc.* » (Gross et Couduriès, 2014, p. 72). Dans la famille où les parents ont le même sexe, ce n'est pas cette différence qui définit celui ou celle qui réalise telle tâche ménagère ou s'occupe de l'enfant. Une certaine égalité demeure concernant la répartition des tâches ménagères ou éducatives dans ces familles (Chan et al, 1998 ; Paterson, 1995 ; Johnson et O'Connor, 2002). La majorité des couples adopte une répartition égalitaire des rôles parentaux et prône l'interdépendance économique (Sullivan, 1996, ; Gross et Couduriès, 2014). Toutefois, les études révèlent également une différence quant aux soins à l'enfant (Ciano-Boyce et Shelley-Sireci, 2002). En effet, les mères de naissance semblent prendre davantage en charge les soins donnés à l'enfant. Les mères dites « sociales » semblent être davantage impliquées dans les soins que les pères dans les familles hétéroparentales (Bos et al, 2004 ; Brewaeys et al, 1997). Nous sommes ainsi confrontés aux conduites sociales de la parentalité mis en avant ici comme révélant une différence

de pratique entre les couples homosexuels et hétérosexuels. Les soins à l'enfant étant habituellement assignés à une femme, la femme peut être considérée comme une mère même sans avoir porté l'enfant (Gross, 2009). Le regard porté par un autre sur l'autre-mère contribuerait au sentiment d'être mère. S'occuper d'un enfant est rattaché aux rôles maternels, d'où l'acception des terminologies de mère génitrice et mère sociale dans les représentations sociales (Gross, 2009). Or, l'autre-mère n'est pas toujours reconnue au niveau juridique et n'est pas nécessairement décrite comme une mère à part entière. En effet, sa place au côté de la mère de naissance au regard de son sexe, ne lui confère pas la place naturellement occupée par l'homme, représentant de l'autorité (Gross, 2009).

Ces études marquent donc une tendance hétéronormée dans les recherches actuelles où les familles lesbiennes sont comparées aux familles hétérosexuelles. Tendance hétéronormée dont l'autre-mère est confrontée elle-même pour la pratique de la parentalité ; se référant tantôt du côté du rôle maternel, tantôt du côté des rôles parentaux sexués ne correspondant pas à sa situation (Gross, 2009). Les études semblent donc mettre en évidence une distinction entre les rôles et fonctions « sociales » prises par les femmes concernant les enfants (Gross et Couduriès, 2014 ; Gross, 2009). Une distinction possible dans cet écart entre la mère et ses tâches maternelles et la non-légitimité que l'autre-mère peut ressentir à sa place. Tant le modèle père-mère-enfant s'impose et la place de l'autre-mère n'est plus disponible (Gross, 2009). La pratique de la parentalité lesbienne semble au croisement entre celle traditionnellement vécue dans les familles hétéroparentales et la difficulté à laquelle l'autre-mère à affaire pour trouver sa place et son rôle. En ce sens, la problématique sous-tendue par une non-reconnaissance de son statut dans l'exercice de sa parentalité met à mal une pratique de la parentalité.

### 4. Repenser l'expérience de la parentalité

Avec les modifications rapides des formes de la famille dans la modernité, une question subsiste : qu'est-ce qu'un parent, une mère, un père ? Le propre de ce statut est bien que finalement, nous ne pouvons décider. Le statut de parent s'acquiert à partir d'un autre, et des rites spécifiques au système de parenté en vigueur dans une société (Théry, 2016). Il ne s'agit pas uniquement d'un fondement psychique d'adoption de l'enfant, mais bien d'un statut fondamental organisé par l'institution humaine. En ce sens, nous ne pouvons jamais nous défaire de la structure de parenté présente dans une

société, afin d'en déchiffrer les mouvements psychologiques en lien avec la parentalité. Les discours publics, les médias et les politiques semblent définir le parent comme celui qui exerce sa parentalité à l'égard d'un enfant (Neyrand, 2016). Or, la parentalité ne renvoie pas uniquement à la pratique et à l'exercice d'une fonction parentale.

La disjonction entre les différents registres de la filiation, biologique, juridique et éducative, amène pourtant qu'être parent renvoie plus particulièrement à une construction psychique interdépendante de l'organisation du système de parenté et des plans sociojuridiques. Ainsi, la parentalité est au croisement de quelque chose qui se construit, dans l'espace privé – de la famille et de la vie psychique des parents et de l'enfant- et dans l'espace public – représentations associées et règles sociojuridiques. En ce sens, la difficulté de définir ce qu'est un parent tient de la complexité à croiser les différents champs d'études concernés par la famille, tout en y posant une réflexion dynamique. Dès lors, la parentalité est devenue un terme à succès et son emploi ne semble pas toujours partagé.

La façon dont nous allons être mère et femme ou père et masculin découle de ce que nous avons rencontré, bébé, le maternel et le féminin ainsi que le paternel et le masculin, au sein même du fonctionnement psychique de chacun des parents dans le cadre des interactions avec ceux-ci et de nos relations avec eux. « *Pour devenir homme ou femme, et éventuellement père ou mère, les bébés ont besoin d'une histoire qui ne soit pas seulement génétique et qui tienne fermement compte de l'ensemble de leurs diverses rencontres relationnelles, bonnes ou mauvaises* » (Golse, 2000, p12). Il s'agit cependant de reconnaître que le maternel et le féminin prennent origine de façon très précoce dans la construction du sujet. De même, devenir mère ou père s'enrichit dans les expériences infantiles et des identifications depuis le début de la vie. Par ailleurs, ce travail identificatoire que l'enfant réalise est possible de par la bisexualité psychique. En effet, la bisexualité psychique est à l'œuvre notamment dans la reconnaissance par l'enfant des différents garants de la parentalité - ceux constituant les fonctions maternelles et paternelles. Cette notion de bisexualité psychique, Freud la développe dans les *Trois essais sur la sexualité infantile* (1905b), et établit que l'objet d'amour et l'objet sexuel peuvent être différents. Ainsi, la vie fantasmatique de l'hétérosexuel peut être accompagnée de fantasme homosexuel et inversement (Naziri, 2017).

# Conclusion :

L'évolution marquée du système de parenté dans la modernité, imprègne la famille jusque dans les fonctions parentales. En effet, les fonctions parentales semblent particulièrement polyvalentes et représentées de façon « métissée » par les deux sexes (Neyrand, 2013). Pourtant, en lien avec les nouveaux contrats de genre, quelque chose de l'attachement aux rôles et fonctions sexués perdure et est véhiculé notamment par les médias et la difficulté pour le droit français à prendre parti dans les débats publics portant sur la famille contemporaine. Dans les définitions de ce qui fait mère ou père, la différence biologique des sexes reste très prégnante. La distinction sexe et genre pourrait être une solution afin de penser les fonctions parentales en dehors du caractère sexué, véhiculé et supporté par une société ou une culture où la réassurance biologique fait son grand retour. En effet, accorder la fonction maternelle en lien avec le soin, ou réduire la fonction paternelle à celle d'autorité restreint la parentalité à l'éducation et aux rôles en fonction de son sexe. Par ailleurs, la mère ou le père semblent être,

> « *Premier par rapport aux fonctions qu'ils servent à nommer et la différence des sexes est essentialisée. Le biologique, même métaphorisé par le langage, demeure prépondérant et la culture lui est annexée. Au contraire si des fonctions deviennent premières et sont définies indépendamment de la nature de ceux qui les remplissent, la mère et le père ne sont plus annexés à leurs fonctions et peuvent légitimement investir des domaines que leur déniait la tradition, l'image de ce qui se passe dans les jeunes couples. D'autres personnes aussi peuvent légitimement assumer des fonctions de soin et d'éducation, sans être considérées comme des substituts maternels ou paternels* » (Neyrand, 2000/2011, cité Neyrand 2013, p. 34).

Ainsi, la dénonciation au nom d'un ordre naturel pour les familles homosexuelles pose des questions, notamment en ce qui concerne la possibilité de penser ces familles et leur parentalité dans la mutation indéniable des formes de famille dans la modernité.

La famille lesbienne illustre l'évolution profonde de l'institution familiale. La parentalité au sein de ces familles apparaît au croisement entre représentations traditionnelles (identification) et innovation (différenciation) de la famille dans la modernité. L'absence d'un homme-père s'inscrit dans la continuité de préoccupations sociales autour de l'évolution de l'institution familiale. Le concept de parentalité prend

en considération les dimensions sociales, juridiques et psychiques du devenir-parent. Il noue les enjeux autour de la scène sociale et de la scène inconsciente dans le processus de parentalité. Les enjeux juridiques autour de la loi bioéthique interrogent le socle moderne de la filiation dans notre société. Or, sous l'angle de la filiation, la famille lesbienne illustre parfaitement une désintrication des différents registres de la parentalité, les dimensions : biologique, sociale, juridique et Symbolique sont ainsi dissociées (Naziri, 2017). Partant de ce constat**,** la parentalité lesbienne pourrait illustrer comment la fonction paternelle, fonction essentielle au développement psychique de l'enfant, peut être opérante en l'absence d'un homme-père dans le quotidien des familles ayant eu recours à une PMA à l'étranger.

# Chapitre 2 : Problématique et Hypothèses

## I. Problématique :

La parentalité lesbienne est une illustration de l'évolution de notre système de parenté. Elle révèle les enjeux contemporains autour de la famille et soulève plus particulièrement les enjeux du socle d'une filiation désintriquée. Plus que jamais, l'institution de la filiation met à mal le législateur. Malgré l'interdit français, des couples de femmes ont recours à la PMA à l'étranger pour devenir mères. Elles transgressent ainsi la loi juridique de leur pays afin de réaliser leur projet d'enfant dans des pays où cela est autorisé. La naissance de l'enfant crée une famille dont la spécificité est la présence de deux mères - une mère de naissance dont le lien de filiation est d'emblée reconnu et une autre-mère sans lien biologique et donc pas reconnue juridiquement - et l'absence d'un homme-père dans le quotidien. Cette absence suscite des inquiétudes pour le devenir des enfants grandissant dans ces familles. Dans le discours social, l'absence de l'homme-père dans la famille lesbienne renvoie souvent à l'absence de sa fonction parentale : la fonction paternelle, fonction séparatrice à partir de l'interdit de l'inceste et d'inscription de la différence des sexes et des générations. La fonction paternelle est une fonction essentielle à la construction subjective de l'enfant et son absence causerait des dommages psychiques chez ce dernier. La forclusion du Nom-du-Père, mécanisme caractéristique de la psychose, advient en effet par l'absence du signifiant du Nom-du-Père. Or, d'un point de vue psychanalytique la fonction paternelle ne dépend pas de la présence ou de l'absence d'un homme-père dans la réalité. Elle est opérante à partir de la présence, dans la parole de la mère, du « père » en tant que signifiant. Il ne s'agit donc pas de rabattre l'absence Réelle sur l'absence Symbolique. En outre, les études portant sur le développement des enfants issus des familles homoparentales mettent en évidence qu'un enfant né au sein de ces familles ne montre pas plus ou moins de carence, de difficulté ou de retard dans le développement que l'enfant né au sein d'une famille héteroparentale (Vecho et Schneider, 2005, Veuillet-Combier, 2019). En ce sens, la fonction paternelle semble être opérante chez ces enfants. Ceci suppose que l'enfant trouve dans son environnement familial les repères essentiels à son développement physique et psychique. Comment penser la triangulation

œdipienne en l'absence d'un homme-père, en la présence de deux mères et avec le don d'un homme-donneur ?

L'objectif de notre recherche est d'appréhender la fonction paternelle dans les familles lesbiennes ayant eu recours à une PMA afin de devenir parents. Comment les spécificités de la parentalité lesbienne impactent-elles l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle ? Comment les fonctions parentales s'articulent et prennent assises dans le couple parental lesbien ? L'institution de la fonction paternelle découle de processus identificatoires et de transmissions. Comment la fonction paternelle est transmise et se transmet ?
Notre problématique est donc comment opère et se transmet la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne par PMA ?

## II. Hypothèses :

Le nouage des registres du Père Réel, Père Imaginaire et Père Symbolique suppose l'opérationnalisation de la fonction paternelle. La présence dans le discours des différents registres du père : Père Réel, Père Imaginaire et Père Symbolique (et Mère Symbolique) permet l'appréhension de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle. La fonction paternelle dans la parentalité lesbienne prendrait donc place au travers du discours des mères autour du projet d'enfant et de leur vie de famille. Les contenus manifestes autour de la parentalité révèlent les éléments latents de l'opérationnalisation de la fonction paternelle.

1. Le désir d'enfant et/ou de grossesse de ces femmes dévoile.nt les enjeux conjugaux autour du projet d'enfant et la place de l'enfant dans la vie conjugale. Comment se négocie le choix de celle qui porte l'enfant à l'intérieur du couple met en évidence le rapport des mères avec la maternité. La fonction maternelle prend racine à partir des enjeux psychiques autour de la grossesse. Les enjeux conjugaux autour de la maternité témoignent de la possibilité pour la mère de naissance d'incarner une Mère Symbolique et ouvre une place à l'autre-mère afin que cette dernière puisse incarner quelque chose du Père Réel, en tant qu'agent de la castration.

2. Dans la parentalité lesbienne par PMA, l'enfant est issu du désir d'enfant d'un couple. Un homme-donneur intervient également lors de la conception. Ce tiers de procréation renvoie au registre du Réel du Père, en tant qu'il est non symbolisable en dehors de sa participation génétique. Il renvoie également au registre du Père Imaginaire et peut s'introduire dans le fantasme de la scène primitive. Ceci nous révèle des éléments d'un fantasme de scène primitive original, représentatif de la différence des sexes et des générations (Naziri, 2017). Une scène primitive au sein de laquelle le donneur peut prendre une place comme marqueur de la différence et où la question du désir des deux mères est sous-jacente et révèle les enjeux conjugaux.

3. L'institutionnalisation de la fonction paternelle s'inscrit par les identifications et la transmission afin que s'opère le principe de généalogie (Legendre, 1985). Cette transmission advient selon trois voies : celle de la mère, du père et du social. Le discours sur les origines filiatives de l'enfant met alors en évidence les enjeux psychiques autour de la fonction paternelle pour chacune des mères. La présence dans le discours des différents registres du père permet alors le repérage des enjeux identificatoires autour des agents de la fonction paternelle, au sens des enjeux œdipiens de leurs enfances. L'institutionnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne prend racine au travers de la transmission et de l'inscription dans une double généalogie. Le cadre juridique et social en France participe en cette institutionnalisation de la fonction à partir des enjeux psychiques autour du mariage, de l'adoption plénière et du choix de la nomination.

En d'autres termes, le désir d'enfant et de grossesse de la mère de naissance, appuyés par la reconnaissance juridique de sa place, participeraient à l'instauration de la fonction maternelle. Les enjeux conjugaux et identificatoires soutiendraient l'instauration de la fonction paternelle à partir d'une place laissée à l'autre dans le discours de la mère de naissance. Le discours sur les origines filiatives de l'enfant dévoilerait ainsi les enjeux psychiques autour de la fonction paternelle. Leur désir d'enfant mais également les enjeux conjugaux et familiaux contribuent à l'émergence et l'articulation des fonctions parentales.

# Deuxième Partie :

# Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle. Les enjeux œdipiens dans la parentalité lesbienne

« *Les femmes homosexuelles aiment l'Autre sexe,*
*pour traquer une jouissance Autre,*
*autre que celle d'un objet qui fait rater le rapport souhaité avec cet autre,*
*qu'elles sont donc « hétéro » orientées* » (Lacan, 1972-1973, p.19).

L'évolution de l'institution familiale a permis de repérer combien la scène sociale est nouée à la scène inconsciente à partir du principe de généalogie. Ce principe est primordial à la constitution de l'ordre social : de la temporalité, de la nomination, de la raison, du Symbolique (lois, règles, interdits au fondement du droit qui évite le chaos et la violence pulsionnelle) : « *La généalogie civilise l'inconscient en s'opposant au désordre social comme au désordre pulsionnel dans les relations familiales. Il importe, pour sortir de l'indifférenciation des rôles et des positions de chacun, que des interdits très stricts soient institués pour pouvoir identifier sans ambiguïté les générations et connaitre précisément et rigoureusement les filiations* » (De Gaulejac, 2009, p.122). L'ordre social instaure la hiérarchie entre les générations au fondement de l'échange, de la socialisation et de la culture, contre le règne de l'indifférenciation généralisée et de la confusion des genres. Pour Freud, « *l'activité d'esprit humaine, celle qui a créé les grandes institutions de la religion, du droit et de la vie civique, vise au fond à rendre possible à l'individu la maîtrise de son complexe d'Œdipe et à faire passer sa libido de ses liaisons infantiles aux liaisons sociales souhaitées en définitives* » (Freud, 1924, p. 116). Le complexe d'Œdipe revêt une importance dans l'étude et la compréhension de la Culture, l'organisation de la société et la politique, le droit et la religion. La fonction paternelle est la fonction essentielle du complexe d'Œdipe et de la socialisation. En ce sens, afin de traverser la question de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne, nous choisissons l'angle du complexe d'Œdipe.

Au cours du développement de l'enfant, le complexe d'Œdipe constitue l'organisateur central de la vie psychique au sein duquel se structure l'identité sexuelle. Ce complexe est universel, c'est-à-dire qu'il ne concerne pas uniquement les sujets « normaux » mais se retrouve au cœur de la psychopathologie. Le complexe d'Œdipe, pour Freud, est avant tout le désir sexuel de l'enfant pour le parent de sexe opposé et les sentiments d'hostilité envers le parent de même sexe. La découverte du complexe d'Œdipe inversé conduit Freud à une conception de l'Œdipe en deux versants : positif et négatif dont les proportions varient en fonction des sujets. Le complexe d'Œdipe inversé correspond à un amour possible pour le parent de même sexe et de l'hostilité envers le parent de sexe opposé. La traversée œdipienne constitue dans l'inconscient : le désir du meurtre du père et la possession de la mère, la culpabilité, le complexe de castration et le surmoi (Freud, 1912-13, 1923b, 1925). Des fantasmes corrélatifs

demeurent comme solutions au complexe d'Œdipe et au désir lié à l'interdit. Après l'élaboration de sa deuxième topique, le complexe d'Œdipe revêt une forme plus aboutie, notamment en reconsidérant la place du phallus dans celui-ci. L'interdiction, elle, se retrouve dans le complexe de castration où le père joue le rôle d'intimidateur sexuel. L'enfant impute au père la menace de castration afin de cacher son immaturité sexuelle. Toute l'essence du complexe d'Œdipe tourne autour de cet objet, représentant de l'organe pénien, zone érogène dominante dès la phase phallique.

L'étude du complexe d'Œdipe dévoile la complexité de la place du père dans la construction subjective du petit homme. De la prévalence du complexe d'Œdipe découle le choix de l'objet d'amour marqué par les identifications œdipiennes et les investissements d'objets. L'organisation génitale autour du phallus et la structuration de la personnalité en instance se démarque de la première topique. Le père œdipien y prend une place particulière dans ce devenir du sujet. Dans ce chapitre, nous abordons donc le complexe d'Œdipe et la fonction paternelle selon Freud et Lacan. Dans un premier chapitre nous développons les éléments de la découverte freudienne articulés aux mythes de la horde primitive et de la figure de Moïse. Dans un second chapitre, nous présentons la théorie lacanienne de l'inconscient et les apports de celle-ci dans la compréhension de la métaphore paternelle. Le troisième chapitre est consacré aux enjeux de transmission et d'identification, tous deux noués à la fonction paternelle. Le quatrième chapitre met en lumière la relation d'objet et la sexuation dans leur rapport à la fonction paternelle et à l'homosexualité féminine.

# Chapitre 1 : Le complexe d'Œdipe et son articulation avec la question paternelle

## I. La découverte du complexe d'Œdipe

Les intuitions de Freud autour de l'universalité du complexe d'Œdipe s'appuient sur le mythe de Sophocle et prennent forme dans son travail d'auto-analyse. Il en fait état dès 1897 dans sa lettre à W. Fliess du 15 octobre : « *J'ai trouvé en moi, comme partout ailleurs, des sentiments d'amour envers ma mère et de jalousie envers mon père, sentiments qui sont, je pense, communs à tous les jeunes enfants* » (Freud, 1897). « *L'effet saisissant de l'Œdipe roi* » (*ibid.*) se poursuit dans son travail sur les rêves. Dans *Interprétation des rêves* (Freud, 1900) les rêves, les fantasmes et les mythes sont la réalisation de désirs inconscients. Aussi, les vœux de mort et rêves de la mort des personnes chères renvoient à l'enfance et préludent au motif œdipien du meurtre du père, préalable à l'inceste avec la mère. Ils sont donc le fruit des désirs sexuels de l'enfance sur le parent de sexe opposé (Freud, 1900). L'analyse de Dora (Freud, 1905a) conforte cette intuition de l'attachement amoureux de l'enfant pour le parent de sexe opposé. La permanence inconsciente des désirs œdipiens incestueux refoulés et la référence au mythe d'Œdipe fondent pour Freud l'universalité du mythe. Le complexe d'Œdipe naît véritablement au croisement de l'analyse des cas de névrosés autour de la théorisation de la sexualité infantile et l'intérêt de Freud pour la civilisation et la culture. Le complexe d'Œdipe noue le sujet de l'inconscient et la civilisation. Dès les *Trois essais sur la sexualité infantile* (Freud, 1905b) est mis en relation progressivement, le développement sexuel de l'enfant avec les investissements de l'objet sexuel. Le dessin des girafes du petit Hans (Freud, 1909a) permet à Freud de faire le lien entre les mouvements œdipiens et l'angoisse de castration. La haine refoulée du père de *l'Homme aux rats* (Freud, 1909b) met au centre du complexe le père en tant qu'ennemi du domaine sexuel de l'enfant. Le mythe d'Œdipe se retrouve au cœur de la formation des névroses et du développement affectif. Le complexe d'Œdipe est nommé comme tel pour la première fois dans *Un type particulier de choix d'objet chez l'homme* (Freud, 1910). Les modalités de choix de l'objet sexuel féminin sont reliées à une fixation à la mère de l'enfance. Le complexe d'Œdipe féminin est ainsi théorisé en référence au

complexe d'Œdipe masculin. Par ailleurs, du mythe du père de la horde primitive (Freud, 1912-13) à l'analyse des fantasmes de fustigation (Freud, 1919) une évolution du complexe se profile autour de la castration et notamment du « père castrateur ». En effet, l'analyse de *l'Homme aux loups* (Freud, 1918) révèle le complexe d'Œdipe inversé ou négatif sous-tendu par la menace de castration ; interrogeant dès lors une articulation entre narcissisme, identification, complexe d'Œdipe et homosexualité. Le complexe d'Œdipe représente la phase de structuration psychique essentielle dans le devenir du sujet et la constitution de symptômes. De même, le père y prend une place privilégiée et la mère est primordiale dans la phase préœdipienne.

## II. Les mythes fondateurs et leur articulation au complexe d'Œdipe.

### A. Totem et Tabou

La place privilégiée du père dans le complexe d'Œdipe est présente dès les premières intuitions de Freud autour du complexe d'Œdipe. Pour affirmer l'universalité du complexe il s'agit de le retrouver dans toutes les cultures et tous les systèmes de parenté. Freud recherche des éléments de réponse chez les peuples primitifs dont la religion est le totémisme :

> « *Les deux commandements capitaux du totémisme, les deux prescriptions taboues qui en forment comme le noyau, à savoir la prohibition de tuer le totem et celle d'épouser une femme appartenant au même totem, coïncident, quant à leur contenu, avec les deux crimes d'Œdipe, qui a tué son père et épousé sa mère, et avec les deux désirs primitifs de l'enfant dont le refoulement insuffisant ou le réveil forment peut-être le noyau de toutes les névroses* » (Freud, 1912-1913, p. 166).

Dans *Totem et Tabou* (1912-1913), Freud développe un parallèle entre la naissance du système totémique et les conditions du complexe d'Œdipe. Aussi, il emploie les termes de « père » et « frères » pour aborder les acteurs du mythe. Ceci n'est pas sans nous rappeler la famille comme lieu privilégié de la réalisation du complexe d'Œdipe.

Le mythe de la horde primitive illustre le passage de l'état primitif de la société humaine à une organisation civilisée. Les hommes vivaient en horde sous la domination d'un « *père violent, jaloux, gardant pour lui toutes les femelles et chassant ses fils à mesure qu'ils grandissaient* » (Freud, 1912-1913, p. 167). Freud illustre le père de la horde, comme la figure d'un père tyrannique et tout puissant, détenteur des femmes et condamnant les fils, à la sexualité opprimée, à vivre en groupe (Zafiropoulos, 2014). Un jour, les fils chassés décident tous ensemble de tuer le père. Ils dévorent le père et « *par l'acte d'absorption ils réalisaient leur identification avec lui, s'appropriaient une partie de sa force* » (Freud, 1912-13, p.168). Les fils devenus rivaux pour s'emparer des femmes s'accordent : personne ne remplacera le despote. Au nom de ce père mort et mis en place de totem, ils instaurent l'exogamie. L'interdit de commerce sexuel avec leur mère et leurs sœurs est institué pour sauver leur organisation et surmonter leurs discordes. Le meurtre du père devient ainsi un *« acte mémorable et criminel qui a servi*

*de point de départ à tant de choses : organisation sociale, restrictions morales, religions* » (*ibid.*). À l'origine de cet acte, les fils sont animés *« à l'égard du père des sentiments contradictoires qui (…), forment le contenu ambivalent du complexe paternel chez chacun de nos enfants* » (*ibid.*, p. 169). La haine du père s'oppose à l'amour et l'admiration pour le père. L'identification au père est la manifestation affective tendre opposée à l'acte haineux du meurtre. La culpabilité les conduit à idéaliser le père. Une fois le père mort, naît une société humaine organisée autour des interdits fondamentaux de l'espèce : interdit de l'inceste et du meurtre. Et le père de la horde primitive, mis en place de totem, est plus puissant que de son vivant. Une « *obéissance rétrospective* » au père pousse les fils à désavouer leur acte « *en interdisant la mise à mort du totem, substitut du père, et ils renoncent à recueillir les fruits de cet acte, en refusant d'avoir des rapports sexuels avec les femmes qu'ils avaient libérés* » (*ibid.*, p. 170). Le meurtre et l'inceste deviennent ainsi les tabous fondamentaux du totémisme. Ce totem permet donc de se souvenir de ce père archaïque, non plus uniquement tyrannique mais porteur des interdits fondamentaux et de leurs envers inconscients lors de la traversée œdipienne.

Le mythe prend place au cœur de la clinique autour de la morale et de l'idéal (Assoun, 1994). Le *Vatercomplex* de Freud met en avant la dimension du père dans une dynamique métaphorique. Le totem est à la place et au nom du père mort, signe de sa présence dans l'inconscient collectif. *Totem et Tabou* illustre de façon mythique l'origine de la société humaine civilisée et la prescription collective au refoulement : *« le refoulement porte sur le souvenir de l'acte criminel originel, mais aussi sur le sentiment de culpabilité généré par cet acte ainsi que sur l'ambivalence des sentiments avant/après l'acte* » (Ciccone, 1999, p. 67). Pour Freud, les lois morales, d'abord formulées au nom du père mort et/ou de ces idéaux, permettent l'émergence dans les sociétés de droits et d'institutions qui les régulent. C'est donc : « *au nom de l'idéalisation du père mort que les fils coupables se sont aliénés à la loi, et c'est au nom de ces idéaux que les hommes s'organisent dans ces institutions ou ces masses* » (Zafiropoulos, 2014, p. 20). La psychologie des masses freudienne reprend le fonctionnement de cette horde dans *Psychologie des foules et analyse du moi* en 1921. L'hypnotiseur pouvant réveiller le père de la petite enfance, personnage terrifiant hérité du père de la horde. Devant ce père, la position adoptée par l'enfant ne peut alors être que passive ou masochiste. Il y a donc une trace de cette figure de père menaçante dans

l'inconscient de tout à chacun. Le père mort du mythe de la horde primitive supporte dès lors cette fonction d'inscription de l'homme dans les lois civilisationnelles.

À la fin de sa vie, Freud dépasse ce premier mythe et achève des années de conceptions théoriques avec une nouvelle construction mythique. *L'homme Moïse et la religion monothéiste* (Freud, 1939), met en jeu la complexité de la question du Père en psychanalyse ; accentuant particulièrement le clivage du règne du père dans l'inconscient de l'enfant et dans l'inconscient collectif. En effet, l'attachement à l'analogie entre phylogénétique et ontogénétique, comme preuve de la psychanalyse, ne quitte pas Freud. La figure de Moïse permet ainsi d'illustrer les concepts de refoulement et de renoncement pulsionnel à partir du dédoublement même de la personne du « grand-homme ». Le renoncement pulsionnel marque dès lors l'entrée dans la civilisation et éclaire le développement du petit homme par le refoulement. Le refoulement, condition même de l'inconscient freudien, dont le retour du refoulé n'est pas une simple répétition mais un dédoublement sous l'effet de la censure. Pour saisir les dimensions du père articulées à ces deux concepts fondamentaux –renoncement pulsionnel et refoulement- il s'agit d'entrevoir ce qu'il en est de la légende de Moïse dans le texte freudien, sans perdre de vue les mythes et fantasmes théorisés plus tôt dans les travaux de Freud.

### B. L'homme Moïse et la religion monothéiste

*L'homme Moïse et la religion monothéiste* n'évoque pas un mythe autour du père mais réélabore quelque chose de la figure du père dans le mythe dans un ordre historique fictif, une « *vérité très invraisemblable* » (Freud, 1939, p. 218). Le Moïse de la Bible porte essentiellement sur l'enfance du jeune Moïse. Le Moïse ultérieur est défini uniquement comme homme de Dieu, un faiseur de miracle doté par Jahvé de forces surnaturelles. Pour Freud, ces deux Moïse ne peuvent être les mêmes. Ainsi, le premier « *dépeint comme dominateur, irascible, voire violent* » (*ibid.*, p.118) serait mort abattu par les Juifs libérés, sa religion dans un premier temps abandonnée. Cependant, une autre image de Moïse, homme « doux » et « patient », conforte Freud dans l'idée qu'il ne s'agisse pas du même homme. Les deux Moïse ont ainsi été soudés en un par la tradition et la légende dans une cohérence à l'histoire mythique, biblique, de la naissance de la religion mosaïque et du Dieu Jahvé. Avec l'instauration de Jahvé, il fallait le glorifier, lui faire de la place et effacer les traces des religions antérieures. Les hommes héritiers de l'Exode Égyptien ne se laissèrent pas déposséder de la sorte de l'homme

Moïse et de la circoncision. Ils ne sont pas Égyptiens mais ceux étant allés en Egypte. Moïse est fusionné avec le prêtre de Jahvé, fondateur de la religion. La circoncision, maintenue dans la tradition, est la marque d'une origine égyptienne tout en étant détachée de la coutume initiale. Le recours aux légendes des patriarches du peuple, Abraham, Isaac et Jacob, élève Jahvé au rang de dieu de ces Pères. Dans les contributions antérieures de la Bible, on évita de mentionner Cadès et le site de fondation de la religion devient la montagne Sinaï-Horeb. La plupart des arrangements de l'histoire déjà réalisés, laissaient aux contemporains la possibilité de « *reporter commandements et institutions du présent dans des temps anciens, en règle générale de les fonder dans la législation mosaïque, pour en déduire leur revendication de moralité et d'obligation* » (*ibid.*, p.124).

Ces falsifications de l'image du passé ne manquent pas selon Freud de justifications psychologiques déterminées. En effet, le temps long entre l'Exode d'Égypte et la rédaction de la Bible, marque également l'évolution rétroactive de la religion de Jahvé aboutissant à une concordance, peut-être ; à une identité avec la religion originelle de Moïse. Le meurtre du libérateur Moïse, dont le peuple rejeta la religion imposée en se débarrassant du tyran, est regrettée : « *en rapprochant l'Exode de la fondation de la religion dans l'oasis et en y faisant participer Moïse à la place de l'autre (prêtre), on avait non seulement satisfait aux exigences des gens de Moïse, mais aussi dénié avec succès le fait pénible qu'était sa violente élimination* » (*ibid.*, p.126).

En ce sens, la légende de Moïse n'est pas sans rappeler le mythe originel de la horde primitive et amène une certaine analogie entre le processus identitaire dans la genèse des névroses et le processus de création d'une religion dont les phénomènes appartiennent à la psychologie des masses. Pour Freud, le développement de l'identité s'inscrit donc dans le développement psychique issu notamment des identifications et à partir de l'inscription dans la civilisation. Ces identifications renvoient également à la figure du père : de la horde pour ce qui est de l'institution de la civilisation et aux deux Moïse dans la religion monothéiste. Dans le développement de la pensée freudienne du complexe d'Œdipe le Père trouve tous ses titres de noblesse dans l'inconscient collectif. Il est dès lors à retrouver dans l'inconscient infantile du névrosé.

### 1. Refoulement et renoncement pulsionnel

Depuis *Totem et Tabou*, Freud met en parallèle les mouvements de la vie de l'espèce humaine avec les processus aux contenus sexuels agressifs aux conséquences durables. Ces mouvements sont mis à l'écart avec un temps de latence et créent des phénomènes symptomatiques. En ce sens, les peuples primitifs et les enfants présentent des liens quant à leur développement : le rapport ambivalent envers le père haï et craint, tout en étant érigé comme modèle dont chacun veut ravir la place. L'acte cannibalique renvoie dès lors à l'identification au père par l'incorporation d'un morceau de lui. La première marque de l'organisation sociale est réalisée à partir du renoncement pulsionnel, c'est-à-dire la reconnaissance d'une organisation régissant l'institution de la morale et du droit. La religion totémique représente ainsi un premier progrès dans l'histoire humaine, le dernier étant la domination illimitée du seul dieu du monothéisme (Freud, 1939). Dans l'histoire freudienne de la religion monothéiste, imaginée mais appuyée par des faits historiques, se retrouvent des fixations et survivances d'anciennes histoires familiales – restaurées par des retours de l'oubli après des intervalles. En ce sens, le refoulement est un point de pivot dans la compréhension du meurtre du père entre le mythe et la psychanalyse. En effet, la légende de Moïse et son meurtre par le peuple Juif rejouent le meurtre du père originel. Toutefois, comme le retour du refoulé, il ne s'agit pas d'une répétition à l'identique mais d'un mouvement participant à la transmission de quelque chose. Le meurtre du Père dans le mythe de la horde primitive institue quelque chose du renoncement pulsionnel, par l'institution de la société dans un temps mythique. Or, le mythe est « *un contenu manifeste* » que nous devons mettre à l'épreuve (Lacan, 1969-70, p. 130). Cette mise à l'épreuve est réalisée pour Freud avec la légende de Moïse, rejouant son meurtre à travers la transmission d'une tradition archaïque. Cet héritage archaïque est défendu par Freud à partir de sa clinique et plus particulièrement à partir de « *l'universalité de la symbolique du langage. Le fait de se représenter symboliquement un objet par un autre- il en va de même pour les actions – est courant chez tous nos enfants et va pour ainsi dire de soi* » (Freud, 1939, p. 178). Il est ici question d'une transmission par le langage. En ce sens nous pouvons aborder la dimension de la persistance de traces mnésiques dans l'héritage archaïque et faire le lien entre psychologie individuelle et psychologie des masses à partir du névrosé. Ce qui a ainsi permis à Freud d'affirmer la présence de ce père originaire dans le savoir humain.

## 2. Réélaboration des figures paternelles : du grand-homme au divin

À travers le dédoublement de la figure de Moïse, Freud aborde essentiellement la question de la paternité et de la masculinité. Il y a le père, héritier du père de la horde primitive fondateur de la loi morale à partir du renoncement pulsionnel. Celui-ci comme son défunt représentant primitif est tué par les frères et sujet d'identification par le remord ou sentiment de culpabilité, en tant que retour du refoulé. En effet, le peuple a conservé et élevé la tradition mosaïque en conservant son nom (Moïse) et la marque de leur appartenance à sa volonté (la circoncision), tout en l'élevant au statut de prophète du Dieu sans nom. Ici découle, la deuxième figure de Moïse : le grand-homme élevé au statut de prophète et de père de la religion monothéiste. Ces figures ne sont pas sans lien avec les versions de Dieu. Le Dieu totem ; de la jouissance, le dieu-mort et le Dieu de Moïse, « *le même que celui d'Akhenaton, un Dieu qui serait Un* » (Lacan, 1969-70, p. 134). Le grand-homme est donc composé, selon Freud, des attributs du père, ceux désirés par l'enfant au père de son roman familial, élevé au statut de héros. Grand-homme admirable mais dont l'image peut frôler la divinité et cache son courroux et sa violence. Ce père, « *on doit l'admirer, il est permis de lui faire confiance, mais on ne peut pas s'empêcher aussi de le redouter (…) qui d'autre que le père peut donc avoir été, dans l'enfance, le « grand-homme »* » (Freud, 1939, p. 188). Il en est de même, pour l'élévation de Moïse au rang divin de prophète : peut-il jouer le représentant paternel du peuple Juif ?

De la figure du grand-homme s'est étendue celle du divin et le père était un jour un enfant (Freud, 1939). Le père joue dès lors le rôle de celui imposant le renoncement pulsionnel de l'enfant, renoncement par l'interdiction de la mère, premier objet d'amour. Cela est rendu possible par son accession à ce statut de divinité dans les fantasmes infantiles, endossant les sentiments ambivalents à son égard. Le complexe de castration, issu de ces développements permet la traversée ou l'accès au complexe d'Œdipe et ainsi l'intériorisation des lois morales avec la constitution du surmoi afin de remplacer l'autorité paternelle tout en le substituant. Ce processus issu de l'analyse du Moïse de Freud, nous confronte dès lors à la question de la métaphore du paternel et ainsi à la fonction Symbolique du Père tel que Lacan le conceptualise dans une continuité de la pensée freudienne.

## III. La fonction Symbolique et les différents registres du père

En repartant du mythe de la horde primitive de Freud afin d'aborder sa théorie de la sexuation, Lacan a défini les trois registres : Réel, Symbolique et Imaginaire. Le Réel ne représente pas la réalité du monde extérieur, il est l'indicible, ce qui ne peut être symbolisable. Le Symbolique est référé à la fonction du langage et du signifiant. L'imaginaire est le registre des fantasmes et des identifications. Afin d'appréhender la fonction paternelle selon Lacan, il s'agit de se référer à la dialectique du désir. Le désir est développé au départ autour de la primauté du phallus freudien et articulé autour de l'Œdipe-castration. La traversée des différentes étapes du graphe du désir : l'entrée dans le langage, le stade du miroir et la traversée œdipienne, permet d'appréhender la question de l'articulation des fonctions maternelle et paternelle au cœur de la construction subjective. La figure maternelle joue ici un rôle primordial dans la construction du petit d'homme. La dyade mère-enfant, le lien mère-enfant prend racine dès la période in-utéro. La mère est Symbolique dans la période préœdipienne lorsque l'enfant fait l'épreuve de la différenciation des corps et des présences/absences de la mère à ses côtés. La Mère est pourtant Réelle lorsqu'elle frustre l'enfant. À l'orée de sa vie, l'enfant se pense être le phallus de la mère. Le père intervient ainsi comme le tiers à cette relation fusionnelle des premiers temps de la vie. La mère l'introduit dans ses paroles en tant que signifiant, le père est alors Symbolique. D'où l'importance dans notre recherche d'envisager l'absence d'un père dans les familles lesbiennes non pas comme l'absence d'un Père Symbolique pour la construction subjective de l'enfant mais uniquement comme l'absence d'un homme-père dans la réalité quotidienne.

### A. L'inconscient structuré comme un langage et le signifiant du Nom-du-Père.

Pour Freud, le père est un organisateur psychique essentiel dans la traversée œdipienne dont le but est l'intégration des lois fondamentales de l'interdit du meurtre et de l'inceste. Ainsi, il crée le père mythique de la horde primitive afin d'illustrer le passage de la nature à la culture à partir du renoncement pulsionnel et Moïse afin d'illustrer l'articulation entre psychologie individuelle et psychologie des masses. L'anthropologie elle-même a démontré l'universalité de ces lois régissant la société humaine marquée par l'évolution des alliances et de la filiation (cf. première partie). Ces lois sont présentes dans le langage de par la nomination des membres de la famille par

exemple (cf. deuxième partie, chapitre 2). Avec l'inconscient structural ou l'inconscient structuré comme un langage, la psychanalyse se renouvelle et permet l'analyse du collectif en expliquant le devenir du sujet humain : « *les relations dialectiques entre les besoins biologiques et les demandes sociales causent, au sein de l'individu, un désir à jamais dépendant du désir de l'autre (…) c'est la société, et non l'anatomie, qui va définir le destin de la pulsion sexuelle. Même l'assomption à la différence sexuelle appartient à l'ordre du social* » (Fehrer-Gurewich, 1996, p. 194-195). En effet, la scène sociale et la scène inconsciente se retrouvent nouées par le langage. Dans le séminaire *Encore*, Lacan présente les quatre discours : discours du maître, discours de l'Université, discours de l'hystérique et discours de l'analyste (Lacan,1972-73). « *Ces notions de discours forment le lien social fondé sur le langage* » (Goldsztaub, 2009, p. 122). De Saussure avait emprunté à Durkheim l'idée du langage comme fait social. Pour Lacan ce n'est pas le social qui définit le langage mais le langage et les lois structurales qui rendent le social significatif. Par l'inscription dans l'ordre Symbolique, l'enfant peut devenir un être parlant, social et sexué. Cela nécessite néanmoins un sacrifice, son aliénation au moi. Il y a un rapport « *organique, au sens où du développement de la première (psychanalyse) dépend (ou devrait dépendre) celui des autres (sciences sociales) et inversement* » (Zafiropoulos, 2014, p. 95). Ce rapport, compris et exploré par Lacan dans son passage au structuralisme, permet un retour à Freud et à ses premiers textes sur la famille. À partir du texte de Lévi-Strauss *L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss* et plus particulièrement à partir de la fonction sémantique du « *signifiant flottant* » ou le signifiant d'exception « *dont le rôle est de permettre à la pensée symbolique de s'exercer* » (Lévi-Strauss, 1950, cité in Zafiropoulos, 2014, p. 95), Lacan reprend la question du Père. Lors du « Rapport de Rome » en 1953, il aborde pour la première fois la notion de Nom-du-Père en tant que signifiant (Porge, 2013).

La métaphore paternelle et la théorisation de l'inconscient structuré comme un langage sont liées. En effet, condensation-métaphore et déplacement-métonymie sont des mécanismes linguistiques de l'inconscient lisibles dans le langage. En s'appropriant les notions de signifiant et de signifié, Lacan aborde le sujet de l'inconscient d'une façon nouvelle : le sujet divisé.

## B. Chaîne signifiante, métaphore et métonymie

Dans *La signification du Phallus*, Lacan poursuit son développement théorique à partir de la linguistique : « *Le signifiant a une fonction active dans la détermination des effets où le signifiable apparait comme subissant sa marque, en devenant par cette passion le signifié* » (Lacan, 1966, p. 688). Les linguistes, tels que Jakobson ou Saussure, l'ont particulièrement inspiré en ce qui concerne les axes du langage, divisé en axe paradigmatique et syntagmatique (Dor, 2002).

Le langage porterait d'une part sur un choix lexical de l'ordre de la langue et sur la combinaison lexicale, de l'ordre de la parole. *« Le discours se déploie en effet selon deux types d'opération : les opérations métaphoriques (axe sélection) et les opérations métonymiques (axe combinaison)* » (Dor, 2002, p. 43). Le signifiant relève pour le linguiste de l'image acoustique et le signifié relève du concept. En ce sens, une image acoustique peut concerner plusieurs concepts ou signes linguistiques dont seul le contexte de l'énonciation permet d'y adjoindre une signification. Le signifiant est primordial pour Lacan, il inverse l'algorithme saussurien du signe linguistique en proposant : $\frac{S}{s}$, où le signifiant est schématisé par le S majuscule et marque la suprématie du signifiant sur le signifié. L'opération qui permet l'arrêt de la signification par le signifiant est appelé « *point de capiton* » (Lacan, 1966, p. 805). La chaîne signifiante, relais de la chaîne associative freudienne, s'illustre désormais ainsi :

Le point de capiton est représenté par l'axe diachronique Δ$ qui intercroise la chaine signifiante SS'. Et marque la notion d'après-coup de la signification. En effet, « *la signification d'un message n'advient qu'au terme de l'articulation signifiante elle-même* » (Dor, 2002, p. 50).

*Figure 1: schéma du point de capiton (Dor, 2002, p. 50)*

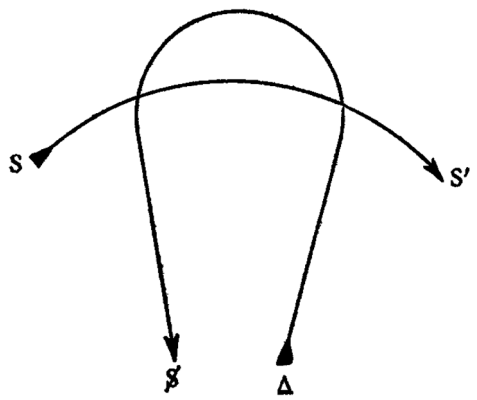

Lacan constitue le caractère primordial du signifiant au fur et à mesure de l'analyse des processus inconscients du langage. Le processus du déplacement devient la métaphore en tant que substitution d'un signifiant à un autre signifiant ou plusieurs autres : $\frac{S}{\$'} \cdot \frac{\$'}{x} \rightarrow S(\frac{I}{s})$ où,

> « *Les grands S sont des signifiants, x la signification inconnue et s le signifié induit par la métaphore, laquelle consiste, dans la substitution de la chaine signifiante, de S à S'. L'élision de S' ici représentée par sa nature ; est la condition de la réussite de la métaphore* » (Lacan, 1966, p.557).

Le processus métonymique est défini comme le processus du déplacement c'est-à-dire à partir d'une contiguïté entre les signifiants : f (S…S') S ~= S(-) s2 où, « *Le signe – placé entre ( ) manifeste ici le maintien de la barre – qui, dans l'algorithme premier* $\left(\frac{S}{s}\right)$ *marque l'irréductibilité où se constitue dans les rapports du signifiant au signifié, la résistance à la signification* » (Lacan, 1966, p. 515). Ici le maintien de la barre appuie la résistance à la mise en sens dans le processus métonymique.

> « *L'opération de pensée est toujours nécessaire pour saisir le sens de l'expression métonymique en rétablissant les liens de connexion S et S'. Par contre dans la métaphore, si le surgissement du sens est immédiat, c'est précisément parce qu'un franchissement de la barre s'est produit* » (Dor, 2002, p.62).

L'abord de la « *chaîne phonématique* » (Lacan, 1966, p. 501,510, 518) permet à Lacan d'introduire sa définition de l'inconscient structuré comme un langage dans le sens où la division du langage semble être coextensive avec la division du sujet de l'inconscient. En effet, le sujet est lui-même considéré comme un effet de signifié du signifiant : « *le sujet est ce qui est représenté par un signifiant auprès d'un autre signifiant* » (Razavet, 2016, p. 102). Lacan inaugure ainsi la représentation du sujet barré par le langage. Par ailleurs, dans *Radiophonie*, en 1970, Lacan illustre le discours de l'inconscient comme le discours du maître, en ce sens où l'inconscient gouverne le moi de par les limites du langage. Il représente alors ce discours : $S1/\$ \rightarrow S2/a$, où *petit a* est ce qui reste de la division du sujet (Lacan, 1970, p. 99).

La logique de la chaîne phonématique se retrouve dans l'élaboration du complexe d'Œdipe, l'articulation du désir et son expression : le symptôme notamment. En effet, l'intérêt pour les processus linguistiques et leurs coexistences avec l'inconscient interroge la place et la fonction du symptôme. Pour Lacan, le symptôme est une métaphore, il « *se résout tout entier dans une analyse du langage, parce qu'il est lui-même structuré comme un langage, qu'il est langage dont la parole doit être délivrée* » (Lacan, 1966, p. 269). En ce sens, le symptôme se substitue à un savoir inconscient, il s'interprète dès lors tel le signifiant « *qui n'a de sens que de sa relation à un autre signifiant* » (Lacan, 1966, p. 269). Le concept de signifiant semble dépasser les notions d'image acoustique ou même du signifié plus extensifs. L'idée de la primauté du signifiant émerge avec la recherche du « *pur signifiant* » (Lacan, 1966, p. 556).

### C. Le signifiant du Nom-du-Père, une métaphore paternelle

En reprenant la logique du signifiant d'exception comme celui permettant la pensée symbolique, Lacan invente le Nom-du-Père comme le signifiant faisant référence à l'opérateur structural, « *le Père ou l'ancêtre qui, par-delà la mort organise les sociétés* » (Zafiropoulos, 2014, p. 96). L'invention de ce signifiant s'accompagne de constatations dans le champ psychanalytique alors englué dans une théorie de la fonction paternelle réduit à la place du père de famille. Le père pour Lacan est dès lors non pas un simple objet dans le Réel mais un pur signifiant, issu de la métaphore paternelle, dont la forclusion entraîne la psychose :

$$\frac{\text{Nom-du-Père}}{\text{Désir de la Mère}} \bullet \frac{\text{Désir de la Mère}}{\text{Signifié au sujet}} \rightarrow \text{Nom-du-Père}\left(\frac{\text{A}}{\text{Phallus}}\right)$$

La métaphore paternelle est encore plus radicale puisqu'elle symbolise elle-même la dimension métaphorique du langage. La dimension Symbolique du langage « *se manifeste sous la double forme de l'interdit et de la dette : le sujet est pris dans un ordre des échanges qui conditionne son être* » (Assoun, 2019b, p. 51). Cette ordre est celui de l'interdit de l'inceste auquel le Nom du Père en tant que signifiant représente la dimension Symbolique (Lacan, 1957-58). Dans la métaphore paternelle, le Nom-du-Père est la substitution signifiante au désir de la Mère. En ce sens, la dimension métaphorique du langage renvoie à la perte de la mère (Melman, 2009). L'entrée dans le langage nécessite d'être confronté à l'interdit, c'est-à-dire l'interdit pour l'enfant de

jouir de sa mère. Il renvoie au manque issu de l'inadéquation entre ses besoins et sa satisfaction à travers les absences de la mère. « *Le symbolique rend donc possible l'absence – dans la mesure où il fait place à la présence : le « symbole » se donne comme « le meurtre de la chose »* » (Assoun, 2019b, p. 51). La castration est ainsi pour Lacan une opération Symbolique qui permet d'introduire le manque, cause du désir. Le refoulement primordial inaugure le désir du sujet, le sépare de la nostalgie d'un état présocial imaginaire où ses besoins ne seraient pas médiatisés par la demande « *mais le moi du sujet ignore l'opération qui a causé son désir et qui l'enveloppe d'un discours social le guidant (…) vers des objets substitutifs, dont l'inadéquation ne pourra que garantir le ronronnement de sa machine désirante* » (Fehrer-Gurewich, 1996, p. 198).

En ce sens, la fonction paternelle lacanienne ne correspond pas aux fonctions ou rôles du père dans la réalité de l'enfant. À travers la formulation de la métaphore paternelle, Lacan affine donc la découverte freudienne du complexe d'Œdipe. En l'absence du père dans la réalité concrète de l'enfant, « *on peut dire qu'il est tout à fait concevable, touchable par l'expérience qu'il soit là même quand il n'est pas là* » (Lacan, 1957-58, p. 167). Autrement dit, lorsque le père n'est pas là, des complexes d'Œdipe peuvent être effectifs, « *normaux dans les deux sens, « normaux » en tant que normalisant et aussi « normaux » en tant qu'ils dénormalisent* » (Lacan, 1957-58, p. 168). Il ne s'agit pas de prendre en considération l'absence ou la présence réelle du père pour déterminer le complexe œdipien. La question du sexe détenteur de la fonction paternelle ne joue pas ici un rôle dans la construction subjective de l'enfant. Lacan articule d'emblée la question du complexe d'Œdipe à celle de la fonction paternelle. La métaphore paternelle révèle le processus de subjectivation et de socialisation de l'enfant et démontre les conflits du sujet autour de la soumission à la loi et son souhait d'y échapper. « *Le nom du père contient à la fois le côté négatif de la prohibition de l'inceste – non, dit le père, tu ne peux être le phallus de ta mère (…) - et le côté positif, c'est-à-dire la rançon de cette prohibition : le nom, le patronyme, qui inscrit l'enfant dans le monde social* » (Fehrer-Gurewich, 1996, p. 197). Cette métaphore explique ainsi la méconnaissance et l'incompréhension des rapports sociaux. La notion de culture dans laquelle le sujet est pris dès sa naissance, imprègne la construction psychique de l'enfant de par sa portée symbolique. Le sujet est pris dans son rapport à autrui et ne peut trouver le signifiant le définissant lui et l'objet de son désir. Ainsi, Lacan reprend le mythe

freudien de la phase œdipienne, en rappelant la part fondamentale du désir, constitué à partir du langage et non de l'environnement.

> « *Le travail théorique de Lacan est en quelque sorte une critique radicale de la notion de la carence paternelle. Il la recentre à partir de celles « d'inconscient » et de « sujet » constitué par le langage et la parole. C'est aussi un travail préliminaire où les distinctions sont élaborées entre des registres constitutifs de l'humain : ceux de « symbolique », d'« imaginaire » et de « réel »* » (Hurstel, 1991, p.56).

Le père n'est pas réduit au signifiant du Nom-du-Père. Dans la structure du sujet il s'agit bien d'un signifiant, une métaphore notamment lors du complexe d'Œdipe. En liant la métaphore paternelle à la fonction linguistique, Lacan contribue à intégrer la fonction paternelle au registre culturel sans en perdre son caractère structuraliste (Neyrand, 2013). Appréhender les mécanismes de la métaphore paternelle permet dès lors de confirmer l'hypothèse lacanienne et nous laisse envisager la possibilité d'entendre cette métaphore dans la parole des mères lesbiennes.

# IV. La métaphore paternelle ou comment advient le signifiant du Nom-du-Père

Pour Lacan le père est avant tout une fonction Symbolique qui s'inscrit dans et par le langage. Comment procède cette fonction dans la construction subjective de l'enfant ? La constitution du sujet depuis le stade du miroir jusqu'à la traversée œdipienne permet d'ouvrir une réflexion. De même, avec l'avènement des signifiants dans l'inconscient, notamment le signifiant du Nom-du-Père, il nous semble impossible de faire l'impasse sur le signifiant phallique et la notion de désir dont le phallus est symbole. Notre propos ici a pour objectif de reprendre les bases conceptuelles lacaniennes de la construction subjective de l'enfant afin de mieux cerner comment la fonction paternelle s'opérationnalise dans l'inconscient infantile noué au langage et animé par le désir.

## A. La primauté du phallus : le symbole du désir

Dès les années 50, Lacan reprend l'idée freudienne de la primauté du phallus. « *L'objet phallique a la place centrale dans l'économie libidinale, chez l'homme et chez la femme* » (Lacan, 1955-56, p. 351). Le phallus évoque incontestablement la question de la castration. Le rapport à l'attribut phallique est à la source du désir et de la recherche du phallus dans l'autre. En effet, le phallus ne fait guère référence au pénis en tant que tel mais en est une image érigée. Il est donc un objet imaginaire dont la fonction est d'être un intermédiaire dans la relation de l'enfant à sa mère et de la mère à l'enfant (Lacan, 1957-58). En ce sens, il est une référence à la fonction du père dans le complexe d'Œdipe et le phallus, objet imaginaire, en est l'élément signifiant. Dès lors, la castration ne renvoie pas directement à l'organe génital mais aux effets de la perte, du manque, au niveau subjectif. Ainsi, la différence anatomique des sexes s'appuie sur l'idée d'un manque Réel relayé dans le registre imaginaire. Ce manque dans l'imaginaire convoque alors un objet imaginaire manquant : le phallus. Du fait du manque, l'enfant est d'ores et déjà confronté au désir.

L'immaturité du nourrisson à sa naissance en fait un sujet de besoin (Lacan, 1957-58). Les processus pulsionnels sont tournés vers le surgissement de déplaisirs causés par la tension : la faim par exemple. La faim dès lors est la source d'excitation de la pulsion. Les tensions précoces, source de la pulsion, mettent l'enfant en condition de besoin à satisfaire. La satisfaction de ce besoin est souvent accomplie sans la recherche de cette

satisfaction. Le nouveau-né est alors un organisme doté du cri comme seule expression du besoin. La réponse au besoin amène la satisfaction pulsionnelle, source de plaisir en réponse à la baisse de la tension première de la pulsion. Cette première satisfaction marque à jamais l'appareil psychique par une trace mnésique liée à l'image de l'objet ayant assuré cette satisfaction. Dès lors, la réactivation de la tension pulsionnelle réactive la trace mnésique associée au processus de satisfaction. Pour Lacan, objet de la pulsion et objet du besoin ne sont pas nécessairement les mêmes. L'objet de la pulsion n'est pas celui de la satisfaction : « *le besoin de l'exigence pulsionnelle, c'est justement parce qu'aucun objet d'aucun Not, besoin, ne peut satisfaire la pulsion. (…) Pour ce qui est de l'objet de la pulsion qu'on sache bien qu'il n'a à proprement parler ; aucune importance. Il est totalement différent* » (Lacan, 1964-65, p. 153). L'objet de la pulsion n'est pas nécessairement l'objet du besoin. Le seul objet capable d'y répondre serait l'objet du désir, *l'objet a* : objet cause du désir (Lacan, 1964-65). L'objet *a* est ce qui reste de la perte et aucun objet de la réalité ne peut le remplacer : « *ce qu'on désire, c'est que le désir continue ou réapparaisse. Il n'y a pas d'objet que l'on désire* » (Freymann, 2005, p. 117). Comment advient l'objet du désir ?

La réponse de l'autre (dimension imaginaire de l'autre en tant que projection de l'ego), qui répond au cri, marque la relation à l'Autre (dimension Symbolique de l'autre comme garant de l'altérité) et ainsi un nouvel espace pour la manifestation du désir. En effet, il existe un autre répondant au cri de l'enfant tout en interprétant les besoins de celui-ci, généralement sous-tendu par la mère. L'intentionnalité donnée au cri transforme le cri en appel et ainsi le message est renvoyé à l'enfant de manière inversée (Razavet, 2008). En effet, le sens de ses manifestations est alors premier à l'intentionnalité d'une demande. À travers l'Autre, le nouveau-né entre dans un monde sémantique constitutif du sujet et de l'Autre. L'accès au désir est possible dès lors qu'est impliqué le désir de l'Autre. L'enfant module ses appels afin d'obtenir la satisfaction de ses besoins. La mère investit l'enfant en donnant un sens à son appel. Ainsi, il entre dans le champ du langage et de la demande : « *il est captif des signifiants de l'Autre* » (Dor, 2002, p.187). Le sujet de la demande est un sujet qui s'adresse à l'Autre, notamment à l'Autre primordial dont la demande se cristallise autour du don d'amour surpassant le simple don de soin (Lacan, 1966). Là s'ébauche le désir, « *dans la marge où la demande se déchire du besoin : cette marge étant celle que la demande – dont l'appel ne peut être inconditionnel qu'à l'endroit de l'Autre – ouvre sous la forme du défaut possible qu'y*

*peut apporter le besoin, de n'avoir pas de satisfaction universelle* » (*ibid.*, p. 814). Autrement dit, l'inconditionnelle demande d'amour ne quitte jamais le sujet et maintient l'assujettissement au désir de l'Autre. La dialectique du besoin et de la demande participe ainsi à l'aliénation du sujet à cet Autre du langage. La demande d'amour renvoie au désir de l'enfant d'être l'unique objet de désir de l'Autre primordial. Elle est animée par le désir d'un retour de la satisfaction primaire du nouveau-né, sujet de besoin, comblé au-delà du besoin, sur le mode de la jouissance (Dor, 2002). Or, la demande de réitérer l'expérience de satisfaction confronte l'enfant au manque, à la perte. Il y a une inadéquation entre la demande et le désir sous-tendue par le langage. Il rend impossible les retrouvailles avec ce premier Autre de la jouissance : la *Chose* (Lacan, 1959-60). La *Chose* n'est donc pas nommable et en ce sens est non symbolisable. Le désir se structure ainsi à partir d'un objet impossible, au-delà du besoin et la demande ne peut y répondre. Le vide laissé par la *Chose* est donc la cause et la visée du désir. L'objet du désir est donc nécessairement perdu et est nommé : *objet a*. Par ailleurs, la reconnaissance du manque dans l'Autre est au fondement même de la dialectique œdipienne lacanienne. En effet, la demande de l'enfant, engagé dans la relation à l'Autre comme lieu du langage et de la parole, est une demande signifiante dont il manque toujours un signifiant : le phallus (Lacan, 1956-57). Le phallus est en quelque sorte le pendant imaginaire de *l'objet a*, il est la marque du manque, non pas originaire, mais supporté par la différence des sexes.

Pour résumer, le désir se fonde dans la relation à l'Autre à travers le prisme de la parole. Il tient initialement du besoin et peut se signifier à travers la demande afin de faire entendre une vérité inconsciente ne se disant qu'à son insu. Le désir est ainsi contraint par le langage et en ce sens, le langage lui-même est aux prises avec les désirs inconscients. Le Sujet advient à partir du langage. L'enfant rencontre ainsi sa mère ou cet Autre primordial à l'endroit de l'appel et son message aboutit lorsque la mère y répond. Dans cette dialectique, la mère impose « *sa toute-puissance ou son caprice* » rendant la relation mère-enfant complexe et, « *l'enfant humain est ouvert au rapport, d'ordre imaginaire à l'image du corps propre et à l'image de l'autre* » (Lacan, 1957-58, p. 462). Ainsi cet Autre primordial, lors du temps préœdipien, est d'autant plus précieux dans la constitution du *Je*, celui qui parle, par la médiation du miroir.

## B. La constitution du Je ou le stade du miroir

Le stade du miroir s'organise autour d'une identification fondamentale à partir de laquelle prennent assise les identifications ultérieures et les identifications à l'œuvre dans le lien social. À ce stade, Lacan met l'agressivité au fondement de la constitution du moi. En effet, l'enfant découvre son image dans un double mouvement. En même temps l'enfant s'identifie à son image comme semblable et fait l'épreuve de son aliénation à l'Autre. La reconnaissance par le sujet de son image dans le miroir est un phénomène doublement significatif pour Lacan. Premièrement, « *le phénomène apparaît après six mois et son étude à ce moment révèle de façon démonstrative les tendances qui constituent alors la réalité du sujet* » (Lacan, 1938, p. 42). Dans un second temps, « *l'image spéculaire, en raison même de ces affinités, donne un bon symbole de cette réalité : de sa valeur affective, illusoire comme l'image, et de sa structure comme elle reflet de la forme humaine* ». (Lacan, 1938, p.42). L'identification à l'image de son corps permet la structuration du *Je*.

### 1. Stade du miroir, stade des identifications

Dans un premier temps, l'enfant ne se repère pas dans le reflet dans le miroir : il y voit un autre, un semblable. Il est dans « *une confusion première entre soi et l'autre* » (Dor, 2002, p.100). Ce temps est caractéristique du rapport entretenu par l'enfant avec ses semblables et atteste comment l'enfant se vit et se repère dans l'autre. « *C'est cette captation par l'imago de la forme humaine (…) qui entre six mois et deux ans et demi domine toute la dialectique du comportement de l'enfant en présence de son semblable. (…) L'enfant qui bat dit avoir été battu, celui qui voit tomber pleure* » (Lacan, 1966, p. 97). Ce premier moment souligne l'assujettissement de l'enfant au registre de l'imaginaire.

Dans un second temps, il découvre que l'autre du miroir n'est pas un être réel à part entière mais une image. Cette étape marque un tournant décisif dans le processus identificatoire.

Le troisième temps est le moment où l'enfant est capable d'identifier le reflet comme une image : la sienne propre. Il reconnaît son corps non pas comme morcelé mais unifié dans une totalité. « *L'image du corps est donc structurante pour l'identité du sujet qui y réalise son identification primordiale* » (Dor, 2002, p. 101). Cette reconnaissance de

soi dans le miroir est une reconnaissance imaginaire, notamment car le reflet renvoyé par le miroir est inversé par rapport à la réalité. La dimension de cette reconnaissance indique une quête identitaire de l'enfant dans « *une aliénation imaginaire d'où s'esquisse la méconnaissance chronique qu'il ne cessera d'entretenir avec lui-même.* » (Dor, 2002, p. 101). Cette découverte de son image s'accompagne d'une jubilation et précipite l'enfant dans la symbolique du *Je* avant la dialectique identificatoire à l'autre et avant « *que le langage ne lui restitue dans l'universel sa fonction de sujet* » (Lacan, 1953-54, p. 94). À partir de la nomination de l'enfant par le grand Autre dans le miroir et par le langage, s'opère l'identification Symbolique d'où découle l'avènement de l'idéal du moi. Ce troisième temps est celui qui ouvre aux identifications secondaires. En effet, dès 1961-1962, Lacan complexifie la notion d'identification en abordant l'identification au signifiant (Lacan, 1961-62). Le trait unaire devient ce trait unique de l'objet de l'identification freudienne. Il est un signifiant isolé des chaînes signifiantes du discours du sujet constitutif de l'idéal du moi (Lacan, 1961-62). Le trait unaire devient le repère Symbolique et inconscient de l'identification du sujet. Ainsi, le stade du miroir, primordial aux identifications imaginaires, augure déjà la dimension Symbolique et le premier temps de l'Œdipe (cf. chapitre 2). Finalement, « *la fonction du stade du miroir est l'établissement d'un lien entre le monde interne et le monde externe ; son achèvement va permettre le passage du je spéculaire au je social par des processus identificatoires. Ceux-ci vont amener le sujet à comparer le je à l'autre, médiatisé par le jeu du désir* » (Goldsztaub, 2009, p. 118).

### 2. Stade du miroir et entrée dans le complexe d'Oedipe

L'entrée dans le langage permet à l'enfant de demander à l'Autre la satisfaction de ses besoins. Or, l'écart entre le besoin et la demande amène une réponse inappropriée de la mère. Elle frustre son enfant en ne répondant pas dans l'immédiateté de sa demande. Elle introduit l'enfant au manque et au désir. Pour reprendre l'exemple de la faim, l'objet de satifaction du besoin est le sein. Dans la dialectique du besoin et de la demande, l'objet transitionnel « sein » devient l'objet de désir. Le cheminement vers le désir « *renverse l'inconditionnel de la demande d'amour où le sujet reste dans la sujétion de l'Autre* » (Lacan, 1966, p. 823). Autrement dit, la demande qui passe par le dire laisse échapper l'indicible. Elle ne peut être sastisfaite et révèle l'assujetion du sujet à l'Autre. L'immaturité fonctionnelle de l'enfant impose donc sa dépendance à la mère,

elle est alors un objet Symbolique, un objet d'amour. Avec l'entrée dans le langage par la dialectique du cri et de l'appel, la demande appartient à l'ordre Symbolique (Lacan, 1966). Toute demande est dès lors demande d'amour. L'entrée dans le premier stade du miroir illustre comment l'enfant peut se concevoir comme un être différent de sa mère. Ainsi, il peut s'adresser à elle pour obtenir satisfaction à son désir.

Dans un premier temps pour Lacan, la frustration renvoie au manque Imaginaire d'un objet Réel et dont l'agent est la Mère Symbolique (Lacan, 1957-58). La frustration porte également sur les temps d'absence de la mère. L'enfant ne peut que désirer être l'objet de désir de sa mère : la Mère Symbolique devient Réelle. Il s'identifie alors à ce qu'il suppose être l'objet de désir de sa mère. Il s'agit pour lui de se constituer objet d'amour de la mère, objet de satisfaction. L'enfant dans la proximité des échanges au niveau des soins se met dans la position de l'objet supposé manquer à la mère. Cet objet est le phallus. « *Ce que l'enfant cherche, c'est à se faire désir de désir, pouvoir satisfaire au désir de la mère (…) Pour plaire à la mère (…) il faut et il suffit d'être le phallus.* » (Lacan, 1957-58, p. 191-192). Progressivement l'enfant se rend à l'évidence : il n'est pas le seul objet de désir maternel, le phallus ce n'est pas lui. Mais le phallus est au cœur du désir de la mère ; il est le leurre du désir de la mère. Dès lors, l'enfant peut s'identifier à la mère porteuse du phallus ou il peut s'offrir à elle comme porteur du phallus. Ce temps du stade du miroir est alors en lien avec le premier temps de l'Œdipe lacanien. La mère est au cœur de la vie préœdipienne de l'enfant et la fonction fondamentale du père intervient dès l'entrée dans l'Œdipe. La présence du père dans le désir maternel permet ainsi à la dialectique oedipienne de prendre son essor et ainsi de sortir de la dimension imaginaire et narcissique des identifications primaires pour l'inscription dans le monde des signifiants, du langage.

Que se passe-t-il alors lorsque la famille comporte une mère et une fratrie mais aucun père lors de l'entrée dans le complexe d'Œdipe ? Autrement dit que se passe-t-il à ce moment *« où la réalité tend à rester imaginaire ou tout au plus arbitraire* » (Lacan, 1938, p. 49) ? Soit le sujet, empêtré dans la jalousie par identification spéculaire au frère, retrouve l'objet maternel et s'accroche au refus de la réalité et à la destruction de l'autre (Zafiropoulos, 2001). Soit le sujet « *trouve à la fois l'autrui et l'objet socialisé* » (Lacan, 1938, p. 46). Soit il y a un risque de rester figé dans l'image, si le sujet ne trouve dans l'autre l'altérité ne lui permettant pas de faire émerger la différence (Zafiropoulos, 2001).

L'opérateur essentiel dans la structuration du sujet se trouve ainsi à la place du père. Un père ouvrant à la socialisation, conduisant le sujet hors de l'univers narcissique. Un monde sans père serait-il alors un monde sans autrui ? Pour Lacan, l'image est le seul outil pour aborder la notion de narcissisme. Pour Freud, le narcissisme est en lien avec le sentiment océanique c'est-à-dire du sentiment d'infini ; sentiment remontant à une phase primitive du moi (Freud, 1929). Le narcissisme primaire ne peut être seul en lien avec l'imago maternelle car il s'agit plutôt d'une sorte de nostalgie de soi-même pour Freud. La pulsion de mort découle de cette dimension narcissique de l'expérience subjective, le narcissisme originaire trouve sa réminiscence nostalgique dans l'objet élu sur le plan narcissique : le père originaire. La théorisation du stade du miroir prend donc une place comme une solution psychique à l'impasse subjective de l'absence dans le quotidien familial de solution paternelle par la dimension imaginaire notamment.

## C. L'œdipe de Lacan : Nom-du-Père et rapport au manque

La fonction la plus importante dans l'Œdipe de la théorie lacanienne est sans aucun doute la fonction paternelle. Convoquer un autre, un ailleurs où se trouve le désir de la mère est le point de bascule qui permet l'entrée de l'enfant dans l'Œdipe et la médiation du désir. Par ailleurs, le complexe d'Œdipe ne peut être disjoint de la castration. Le phallus est l'objet du manque et sa circulation dans la triade familiale impacte la structuration subjective de l'enfant.

### 1. Être ou ne pas être le phallus

L'entrée dans l'Œdipe est marquée par la dimension phallique dans un dualisme partiel. En effet, l'enfant identifié à ce qu'il pense être l'objet de désir de sa mère oscille entre être ou ne pas être cet objet : « *to be or not to be l'objet du désir de la mère* » (Lacan,1957-58, p. 191).

*Figure 2: le phallus dans la chaine signifiante (Lacan, 1957-58, p.199)*

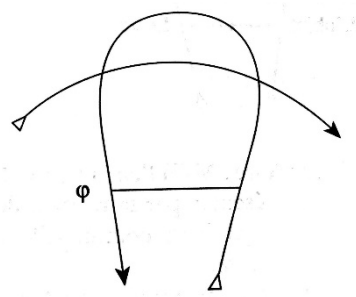


L'identification phallique permet d'éluder pour un temps la castration tout en convoquant déjà un objet de médiation dans la relation mère-enfant. En ce sens, pour Lacan, le premier temps de l'Œdipe correspond à la relation mère-phallus-enfant, où « *la métaphore paternelle agit en soi, pour autant que la primauté du phallus est déjà instaurée dans le monde par l'existence du symbole du discours et de*

*la loi* » (Lacan, 1957-58, p. 192). Autrement dit l'enfant est introduit au résultat de la métaphore paternelle, sans y être confronté directement. Dans ce premier temps l'enfant est mis en présence, non pas directement à la mère en tant que telle, mais au désir du désir de la mère, introduisant la relation de l'enfant à l'objet. Cet objet, le phallus, représente en ce sens « *un objet métonymique* » (*ibid.*, p. 199). Il se retrouve « *partout dans le signifié –étant dans le signifié ce qui résulte de l'existence du signifiant* » (*ibid.*, p. 199).

*Figure 3: premier temps de l'Œdipe (Lacan, 1957-58, p. 191)*

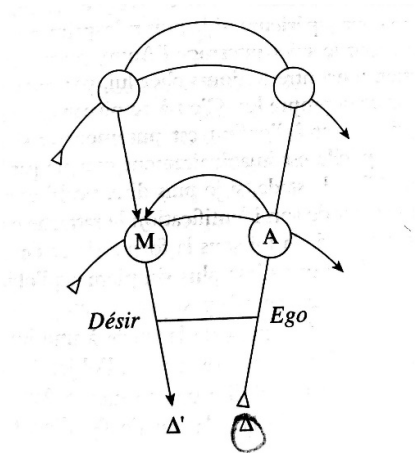


L'articulation du désir lors de ce premier temps de l'Œdipe est représentée à partir de la demande (Δ) dont le résultat (Δ') signe la présence de la métaphore paternelle sur son trajet. Le premier point du trajet est l'*Ego* : représente l'autre, le semblable auquel l'enfant s'est identifié au stade du miroir. *Ego* est ici situé en face du Désir, dans le sens où la mère, confrontée à la demande de l'enfant, est elle-même soumise à son propre désir : objet de désir auquel l'enfant s'identifie lors de cette première étape. Nous parlons d'*Ego* car il ne s'agit pas encore d'un *Je* à proprement parler (Lacan, 1957-58). Nous sommes du côté des processus intentionnels où le ça de l'infans est pris dans le langage et où, au bout de la chaîne signifiante s'est produit la première identification c'est-à-dire la première rencontre avec l'idéal, signe de sa relation à l'Autre (Lacan, 1958-59). Le message (M) est donc primordial concernant le rôle de la fonction Symbolique du Père (Dor, 2002). Sans sa présence effective quelque chose du rapport au désir s'instaure chez l'enfant et annonce l'entrée dans un second temps de l'Œdipe.

### 2. Le temps de la privation

Pour l'enfant, le repérage du désir de la mère est en corrélation avec la découverte de la castration maternelle. En cela, le désir de la mère est structurant pour l'enfant et lui permet l'accès à la fonction phallique. Dans ces absences-présences, contemporain du jeu du Fort-Da (Freud, 1923d) l'enfant découvre les premières marques de la symbolisation. Le jeu de la bobine permet à l'enfant de rejouer les expériences de séparation. Dans ce jeu, l'enfant fait coïncider une parole avec un acte : illustration de l'accès à l'univers Symbolique du langage. Lorsque l'enfant est séparé de sa mère, elle ne répond pas de sa présence. Là intervient pour la première fois le Père Imaginaire, le « *privateur de la mère, ce qui veut dire que la demande adressée à l'Autre, si elle est relayée comme il convient, est renvoyée à une cour supérieure* » (Lacan, 1957-58, p. 192). Pour l'enfant, le père prive la mère du phallus qu'elle est censée avoir, c'est-à-dire l'enfant comme objet de son désir. En parallèle, le père frustre l'enfant en créant le manque de cet objet bel et bien réel pour lui. « *Une privation, pour autant que toute privation réelle nécessite une symbolisation. C'est donc sur le plan de la privation de la mère qu'une question, à un moment donné de l'évolution œdipienne, se pose pour le sujet d'accepter, d'enregistrer, de symboliser lui-même, de rendre signifiante cette privation dont la mère s'avère être l'objet* » (*ibid.*, p. 185). Il s'agit de la première apparition de la loi, en tant qu'elle est médiée par la mère, elle-même assujettie à celle-ci. Dès lors, l'enfant comprend qu'il ne peut être le seul à combler sa mère. La présence du père dans le discours de la mère lui permet alors d'identifier le père comme objet de désir : phallus de la mère. La figure n'est plus voilée mais demeure Imaginaire (celui qui prive) et Symbolique (celui qui frustre).

*Figure 4: le phallus dans la dialectique œdipienne (Lacan, 1957-58, p. 183)*

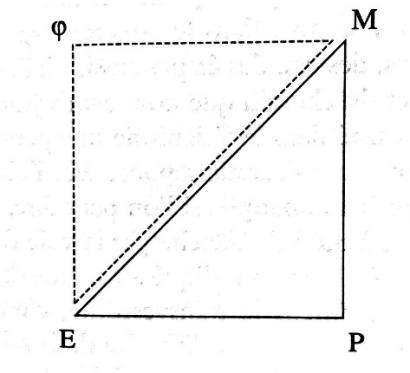


Ici le père est introduit symboliquement dans la relation mère-enfant. Et le phallus, premier tiers de la relation mère-enfant se voit attribué au père ; amenant une certaine ambivalence au cœur de la « *rivalité phallique* » (Dor, 2002, p. 111).

Le Père Imaginaire est la figure de l'agressivité, de l'idéalisation et de l'identification. Le narcissisme de l'enfant est alors mis à mal par le fait qu'il ne peut combler sa mère. Il fait de cette figure paternelle l'image de celui qui fait face au désir de la mère. Ainsi, la mère est manquante, le père est puissant. La présence du tiers médiateur en tant que fonction paternelle introduit l'enfant au registre de la castration. Cette fonction paternelle peut être effective sans la présence du géniteur, ni celle d'un homme nécessairement. La fonction paternelle sert d'opérateur Symbolique pour la séparation de la mère et de l'enfant. La parole de la mère instaure, signifie le Nom-du-Père, c'est-à-dire celui qui prend la place du signifiant phallique par l'opération de métaphore paternelle. La relation de la mère avec l'instance tierce qui dit non, est au centre de la théorisation lacanienne de l'Œdipe-castration. L'enfant découvre à ce stade la dimension essentielle qui structure le désir et « *soumet le désir de chacun à la loi du désir de l'autre* » (Dor, 2002, p. 109). Cela permet le passage de la triangulation imaginaire enfant-phallus-mère à la triangulation œdipienne Symbolique enfant-père-mère.

### 3. Le temps de la castration

Le dernier temps de l'Œdipe lacanien correspond au temps de la castration en tant qu'opération Symbolique, elle est « *aussi importante que la seconde, car c'est d'elle que dépend la sortie du complexe d'Œdipe* » (Lacan, 1957-58, p. 193). À ce stade l'enfant a réalisé qu'il ne peut être le phallus de la mère : le phallus se trouve ailleurs. Cet ailleurs, l'enfant l'imagine chez le père et il désire l'obtenir. En effet, le père a le phallus en tant qu'il supporte la loi, « *c'est de lui que dépend la possession ou non par le sujet maternel de ce phallus* » (*ibid.*, p. 193). Or, si le père l'a il s'agit dans ce dernier

temps d'en faire la preuve. Le père n'est pas le phallus mais il est le lieu où il se trouve. En ce sens et jusqu'ici, le père prive et même castre imaginairement la mère et c'est parce qu'il intervient ici « *comme réel et potent… comme celui qui, lui, l'a, qu'il est intériorisé dans le sujet comme Idéal du moi et que dès lors, le complexe d'Œdipe décline* » (Lacan, 1957-58, p. 195). Ici, le père joue le rôle de la métaphore en instituant symboliquement la loi : en tant qu'il est le lieu du désir de la mère. La mère et l'enfant dépourvus de l'objet du désir peuvent le convoiter là où il se trouve. D'où l'enjeu de l'instance phallique dans le « *jeu des identifications* » (Dor, 2002, p. 112) et à cet endroit se différencie pour la première fois la position du garçon et de la fille. En effet, le garçon renonce à être le phallus de la mère en s'identifiant au père, supposé l'avoir. La fille ne réalise pas cette identification virile au père, elle renonce à être le phallus de la mère et consent à ce qu'elle en soit elle-même dépourvue. Elle sait où il se trouve, et s'identifie à la mère afin de rivaliser avec elle pour obtenir le phallus chez le père. Le passage de la position de l'être à l'avoir est donc fondamental dans la traversée œdipienne et atteste de la métaphore paternelle et du refoulement originaire « *substitution du signifiant Nom-du-Père au signifiant phallique* » (Dor, 2002, p. 116).

Néanmoins pour l'avoir il faut ne pas l'être et donc être soi-même soumis à la castration : la figure paternelle est donc elle-même castrée. Le deuil de ce Père Imaginaire au déclin de l'Œdipe permet à la métaphore paternelle de prendre place dans la structure psychique de l'enfant. En effet, comme le totem dans le mythe de la horde primitive, le Nom-du-Père est ce qui reste de la traversée œdipienne. La Loi Symbolique par l'intermédiaire de l'imaginaire vient s'inscrire et référer l'enfant. Autrement dit, la métaphore paternelle et le phallus comme objet Imaginaire sont fondamentaux dans le complexe d'Œdipe : d'où découle la dimension Symbolique du Nom-du-Père.

Qu'en est-il alors de ce père dans le registre du Réel ? Le Père Réel c'est celui de la réalité, celui qui jouit et fait jouir la mère, c'est un sujet concret existant au-delà de l'imaginaire de l'enfant. Il s'agit d'une instance devant être incarnée dans la réalité : il n'est donc pas nécessairement le père-géniteur. Le Père Réel est l'agent de la castration, dans le sens où lui-même castré il amène la marque de l'universalité de la castration : nous sommes tous manquants. Dans la conflictualité œdipienne, l'enfant se heurte à une réalité qui lui signifie qu'il y a de l'autre, un autre vers qui se tourne un désir. Cette ouverture à l'autre, comme une promesse œdipienne permet à l'enfant d'investir de nouveaux objets et ainsi de poursuivre son développement psychique. Dès lors, la

métaphore paternelle est étroitement liée à la notion de désir dans la dialectique œdipienne. Le complexe d'Œdipe-castration est marqué par des temps différents autour du rapport au manque : privation, frustration et castration primordiales à la construction subjective de l'enfant.

### D. Métaphore paternelle et désir dans la chaîne signifiante

La fonction paternelle dans la dialectique œdipienne sépare la mère de l'enfant et l'enfant de la mère. La fonction est donc celle d'incarner la loi de l'interdit de l'inceste. En effet, dans ce contexte, complexe d'Œdipe et interdit de l'inceste font obstacle entre la mère et l'enfant de par ces effets aliénants. La mère est manquante et donc elle-même assujettie à l'ordre Symbolique. Ainsi, peut-elle amener son enfant à reconnaître que ni lui, ni ce qu'il a ou n'a pas peut la satisfaire et l'enfant se tourne vers un ailleurs, un autre qui peut soutenir le désir de la mère. En ce sens, les processus de subjectivation et de socialisation sont inaugurés par le désir de la mère en tant qu'il est déjà aux prises avec le monde des signifiants de l'autre social. « *L'attribution de la procréation au père ne peut être l'effet que d'un pur signifiant, d'une rencontre non pas du Père Réel, mais de ce que la religion nous a appris à invoquer comme le Nom-du-Père* » (Lacan, 1953-54, p. 556). Il y a donc, pour Lacan, une distinction à faire entre le géniteur et le Père mais aussi une distinction entre les cultures qui nomment « père » le géniteur et ceux où cette fonction est attribuée à des « esprits » (Demoulin, 2006). Ainsi, la paternité est donc reliée à un signifiant dépendant de notre propre culture, c'est- à-dire de notre propre représentation symbolique du père.

*Figure 5: génération du graphe du désir II (Dor, 2002, p. 234)*

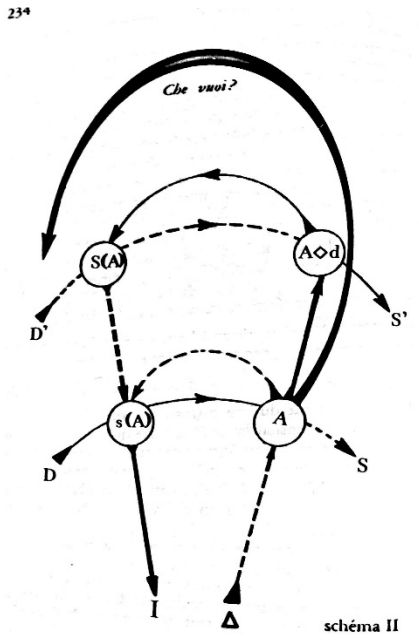


Au-delà de l'appréhension de l'Autre, la première rencontre du désir est celle du désir de l'Autre essentiel à l'articulation du désir dans le langage. À travers la parole de l'Autre se trouve présent le signifiant de l'Autre. En ce sens, « *ce qui est signifié de l'Autre* » (s(A)) est en place du message dans la chaine signifiante par opposition au « *signifiant donné par l'Autre* » (S(A)). Et ce nouvel étage s'inscrit implicitement à partir de « *l'expérience de l'Autre, en tant qu'Autre ayant un désir* » (Lacan, 1958-59, p. 24).

Le désir (d) se manifeste donc dans l'intervalle entre la parole et le langage, initié par la demande et son devenir par la reconnaissance ou non par l'Autre, de la demande d'amour. Ainsi, le sujet peut situer son désir propre dans cet espace.

> « *Le père est, dans l'Autre, le signifiant qui représente l'existence du lieu de la chaine signifiante comme loi (…). Le père est dans une position métaphorique pour autant que, et uniquement dans cette mesure, la mère fait de lui celui qui sanctionne par sa présence l'existence comme telle du lieu de la loi* » (Lacan, 1957-58, p. 196).

Le signifiant Nom-du-Père est la métaphore du désir de la mère, la métaphore de l'objet phallique. Ainsi avec cette métaphore et le refoulement originaire, portant sur l'objet lui-même, le désir se voit imposer le langage comme médiation. En effet, le désir d'être le phallus est refoulé et advient le désir d'avoir. Désormais que s'agit-il d'avoir ? Le signifiant Nom-du-Père signe l'avènement de « *l'aliénation du désir dans le langage* » (Dor, 2002, p. 120). Ainsi, le désir se tourne vers des objets de substitutions à l'objet perdu en se déployant par la voie de la demande, par la parole. Autrement dit par la

métaphore du Nom-du-Père, l'enfant peut engager son désir dans un processus métonymique, marque de sa position désirante, sa division.

*Figure 6: graphe du désir (Lacan, 1958-59)*

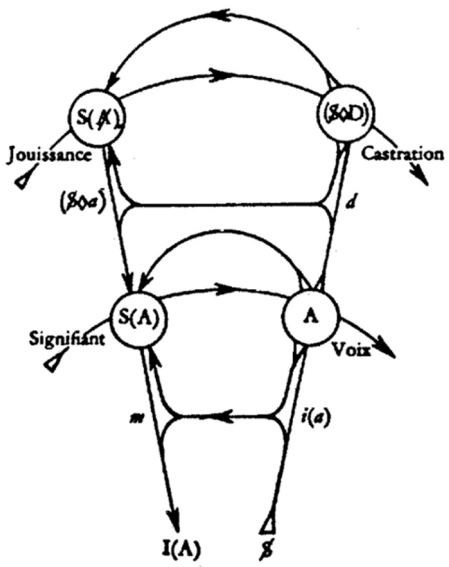


$ représente le sujet parlant référé à l'autre imaginaire. Le lieu d'issu possible du désir est le fantasme $<> a : où *a* symbolise l'objet emprunté au registre de l'imaginaire. Le fantasme est dans la forme la plus aboutie de la dialectique désirante et « *donne au désir du sujet son niveau d'accommodation de situation* » (Lacan, 1958-59, p. 30).

L'articulation du désir avec la castration œdipienne s'achève dans ce processus métonymique au lieu de l'être. « *Le désir est la métonymie de l'être dans le sujet. Le phallus est la métonymie du sujet dans l'être* » (Lacan, 1958-59, p. 35). Une articulation permise par le signifiant du Nom-du-Père en tant que métaphore fondamentale.

# V. Les instances psychiques du père : les agents d'une fonction.

Pour résumer la fonction paternelle selon Lacan, seule fonction reconnue du complexe d'Œdipe-castration, il s'agit de reprendre les différents agents dans leurs rapports au manque structural et leurs objets (Lacan, 1956-57).

*Tableau 1: Les agents de la fonction paternelle et leur rapport au manque*

| Agents | Manque | Objet |
|---|---|---|
| Mère Symbolique | Imaginaire : Frustration | Réel :<br>Sein et présence-absence de la mère |
| Père Imaginaire | Réel : Privation | Symbolique : Enfant |
| Père Réel | Symbolique : Castration | Imaginaire : phallus |
| Père Symbolique est une instance en soi qui recouvre le Nom-du-Père, la métaphore paternelle et le grand Autre. | | |

Pour reprendre les premiers pas de Lacan autour de la métaphore paternelle et du signifiant Nom-du-Père, il s'agit de remettre au centre de sa théorisation le Père Symbolique dans son statut d'Autre de l'Autre, qui autorise ou interdit en tant que représentant de la loi. Il est à distinguer du père-géniteur et du père présent dans l'imaginaire à partir de l'efficience de sa fonction, relevant de l'avènement du signifiant. En ce sens, il semble que l'important demeure la place réservée pour le Nom-du-Père dans la parole de ce premier Autre, l'Autre primordial, la mère.

## A. La Mère Symbolique

La Mère Symbolique représente cet Autre primordial, frustrant l'enfant du sein-nourricier par ces absences. Elle est la première marque du monde symbolique pour l'enfant, dont la parole nomme et prénomme. Elle est celle que l'on nomme dans la terminologie « langue maternelle ». La Mère Symbolique est porteuse de la fonction

paternelle : « *la mère éveille « les premières sensations génitales voluptueuses » (Freud, 1932), elle éveillera simultanément les premières bases de l'interdit de l'inceste (…). Pour cela la mère devra préalablement être inscrite dans la loi, afin que ses soins soient empreints de l'interdit de jouir du corps de son enfant. Sinon la séduction incestueuse s'instaure, surexcitant l'enfant pour finalement lui faire violence en le désorganisant* » (Razon, 2004, p. 78-79). La Mère Symbolique partage donc ses fonctions d'interdit avec le Père Symbolique, c'est certainement pour cela que Lacan aborde peu la Mère Symbolique après son séminaire *Relation d'objet* (Lacan, 1956-57). Toutefois, cet agent est également celui qui introduit le Père Symbolique et Réel en leur réservant une place dans sa parole en signifiant son désir (De Neuter et De la Hulpe, 2011). L'opérationnalisation de la triangulation et la présence successive du phallus puis du Nom-du-Père comme substitution au désir de la mère s'établit par la présence dans la parole maternelle de la parole du père. En ce sens, toute personne de la réalité pouvant supporter une telle fonction peut prendre la place de l'agent Mère Symbolique.

### B. Le Père Imaginaire

Le Père Imaginaire correspond aux représentations du père issues du discours de la mère. C'est l'image du père : l'ensemble des perceptions subjectives du père. Il ne coïncide pas directement avec le père de la réalité puisqu'il appartient au registre de l'imaginaire, « *c'est celui qui est « imaginé »* » (Assoun, 2019b, p. 52). Il est le support des identifications, de l'idéalisation ou de l'agressivité. En effet, le Père Imaginaire possède toutes les caractéristiques du père de la horde primitive. Il est le père tout puissant issu des représentations de l'enfant (Julien, 1991). L'enfant se crée une image paternelle « *de haute stature, de fort statut, de belle statut* (Julien, 1991, p. 37). Il est le père idéal, celui endossé par le père de la réalité lors de la traversée œdipienne (De Neuter et De La Hulpe, 2011). Lors de la disparition du complexe d'Œdipe, l'enfant noue le Père Réel avec un Père Imaginaire, créé à partir de ses représentations, ajoutant les traits virils, puissants, extrait de l'environnement (conte, média, etc.). L'enjeu du Père Imaginaire est de réparer le narcissisme fragile de l'enfant causé par le renoncement à la mère. « *Plus le père est puissant, plus il est facile de s'incliner, de reconnaitre qu'on ne fait pas le poids, c'est l'enjeu du « Père Imaginaire ». Mais c'est une figure dangereuse car il ne représente pas la loi, il l'a fait* » (Metz, 2003, p. 112-113). D'où le lien ambivalent par rapport à la loi : le Père Imaginaire est conçu comme le maître et

comme le créateur de l'enfant. L'enfant se représente son père à l'image de celui qui fait face au désir de la mère. Il est celui qui prive la mère et l'enfant se tourne vers lui en tant que privateur. De ce père ainsi voulu comme maître tout puissant, au déclin de l'Œdipe « *s'opère une identification à lui, une incorporation, une Einverleibung dit Freud, de sa voix dictant la loi : voix de la conscience ! À cet héritage, Freud a donné le nom de surmoi* » (Julien, 1991, p. 38). Ce maître tout puissant est également le créateur et tous les reproches lui sont attribués car malgré sa puissance il n'a pas fait l'enfant comme il le souhaite. À partir de ce reproche l'enfant peut faire le deuil de ce père idéal et ainsi rencontrer le Père Réel.

### C. Le Père Réel

Le Père Réel est un concept complexe tant il est tentant de confondre Père Réel et le Réel du père. Le Père Réel est l'agent de la castration et intervient lorsqu'il interdit à l'enfant d'être le phallus de la mère, c'est celui qui dit non. Il institue l'interdit de l'inceste à son enfant. Le Père Réel existe au-delà de ce que l'enfant peut imaginer (De Neuter et De La Hulpe, 2011). Il intervient dans ce temps où la relation entre le père et la mère se place sur un plan réel. Le garçon « *peut devenir quelqu'un qui (…) est un petit mâle, qui si je puis dire, a déjà ses titres en poches* » (Lacan, 1957-58, p. 278), il a ce que le père a, en s'identifiant à lui. La fille, repère où est le phallus, « *parce que le père n'a pas de peine à se faire préférer à la mère comme porteur du phallus* » (ibid., p. 282) et elle se tourne vers le père. Il peut s'agir du père de la réalité ou d'autres personnes désirant la mère. Il est celui dans la réalité qui détient un savoir supposé sur la jouissance. Il « *garantit au fils un non-savoir sur la jouissance qui lui permet de se détacher du souci de la satisfaction de la mère* » (Assoun, 2019b, p. 52).

Le Réel du père renvoie lui au registre de l'impossible, de l'indicible de la paternité sur le plan de l'imaginaire et de la symbolisation. Pour Lacan le Réel du père ne renvoie pas totalement au père de l'entourage - bien qu'il ne soit pas sans lien avec la réalité – ni ne renvoie totalement à l'impossible du registre du Réel.

Dans son séminaire RSI (1974-1975), Lacan, reprend le Père Réel, en introduisant la notion de « père-version », en tant que chaque homme est père à sa version. La paternité se fonde ainsi d'être un père-vers. Il s'agit pour lui d'être tourné vers une femme dont il fait cause de son désir. La femme, la mère est alors le médiateur de la paternité. Si l'enfant peut prendre place d'objet *a* pour la mère, le père situe la mère en

tant que femme à la place d'objet *a*. Le rapport de paternité provient donc du rapport de triangulation, et de l'orientation du désir du père. En ce sens, peu importe la version du père, tant qu'il tend vers, il est une version singulière de la fonction : sa père-version. Autrement dit, la personne en place de Père Réel soutient la fonction de Père Symbolique avec sa propre personne.

### D. Le Père Symbolique

Le Père Symbolique renvoie au père mort de *Totem et Tabou*, le père idéalisé et mis en place de Totem en tant qu'il rappelle aux fils, les interdits fondamentaux. Il est donc une métaphorisation, il prend la place d'un autre signifiant originaire : celui du désir de la mère. Comme pour Freud, ici le Père Symbolique est un totem, support de l'identification première en tant qu'Un. Il est suppléance à l'Autre dont la constitution dépend du trait unaire extrait dans l'Autre. Dans le complexe d'Œdipe, le Père Symbolique est limité à cette opération de substitution. Passant sous la barre de la signification, il devient inconscient. S'agissant d'un signifiant métaphorique, l'efficience de sa fonction dans la structuration du sujet ne dépend pas de la présence ou de l'absence du père de la réalité. Ainsi, en l'absence d'un Père Réel, l'Œdipe peut tout à fait être opérant (Lacan, 1957-58). Si le Père est avant tout un signifiant, il est donc d'abord un nom énoncé par la mère pour localiser le lieu de son désir. « *Le père symbolique est « à proprement parler impensable ». Son être réside dans son Nom, mais son Nom est imprononçable* » (Assoun, 2019b, p. 51). Le nom du père renvoie ici au non à la jouissance par l'enfant de la mère. Par sa définition symbolique, la fonction n'existe que comme fonction. Elle n'est pas représentée mais supportée par un ou plusieurs sujets. La fonction paternelle peut agir de même dans les familles avec deux mères. Une des mères occupe une position d'amante de la mère de naissance et donc introduit une scène primitive du côté de l'excitation sexuelle (Veuillet-Combier, 2017).

> « *Pour résumer, le Père Symbolique apporte à l'enfant la castration symbolique par l'intervention de l'instance Père Réel, elle-même incarnée par le ou les pères de la réalité. Le Père Symbolique détermine, inspire, guide la parole, le désir et le comportement de la Mère Symbolique. Il est en relation d'interdépendance avec la fonction de Père Imaginaire qui donne à l'enfant la privation et qui par-là apporte –dans une certaine mesure – son appui à l'effectuation de la fonction Père Symbolique* » (Neuter et De La Hulpe, 2011, p. 59).

# VI. Opérationnalisation du Nom-du-Père

## A. Opérationnalisation et forclusion du Nom-du-Père

La structuration subjective du sujet est dépendante de l'Autre et articulée dans un discours : *« l'inconscient est le discours de l'Autre »* (Lacan, 1966, p. 549). Le schéma L permet d'appréhender les enjeux de l'articulation du *moi* et de ces objets à travers l'Autre. Le complexe d'Œdipe pose le scénario de l'avènement du sujet non sans lien avec la dimension imaginaire. Le sujet se différencie de l'Autre, puis le Père Imaginaire interfère dans la relation à l'Autre primordiale, relation elle-même imaginaire. Les protagonistes de l'Œdipe ont pour mission de signifier le signifiant dans sa différenciation : le signifiant du Nom-du-Père (P), le signifiant du *moi* ou de *l'idéal du moi* (I) et le signifiant de l'objet primordial (M). « *Pour supporter cette structure, nous retrouvons les trois signifiant où peut s'identifier l'Autre dans le complexe d'Œdipe. Ils suffisent à symboliser les significations de la reproduction sexuée, sous les signifiants de la relation de l'amour et de la procréation* » (Lacan, 1966, p. 551).

Le schéma R, de la réalité, complète le conditionnement de l'objet « *en tant que ces lignes circonscrivent le champ de la réalité, bien loin d'en seulement dépendre* » (*ibid.*, p. 552). À cet endroit s'ouvre tout traitement possible de la psychose, en tant que perte de la réalité.

*Figure 7: schéma R (valas.fr)*

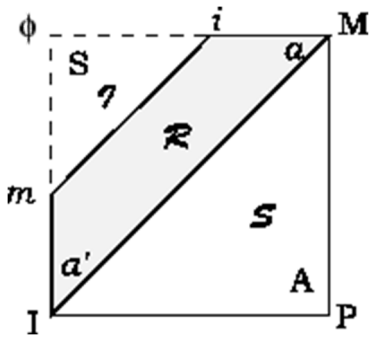


Le phallus, dans un premier temps objet imaginaire supposé combler le manque est présent à la base du schéma R. Ce point d'ancrage permet une structuration dynamique autour du désir de désir de l'Autre. L'intrusion du père contribue à remettre en cause l'identification au phallus imaginaire. L'enfant se confronte en effet à une double

symbolisation portée sur les intérêts de la mère vers le père dans la réalité et la croyance qu'il ne pourra jamais être tout pour l'Autre. L'intrusion du père dans la relation mère-enfant-phallus et la remise en question de l'identification au phallus imaginaire fait vaciller l'objet lui-même : l'objet phallique change de registre. Au cours de la dialectique œdipienne et de la médiation signifiante de la mère se produit l'avènement de la dimension Symbolique. « *Lorsqu'une mère ne laisse pas entrevoir à l'enfant le tiers (père Autre-Origine), elle ne l'oriente point vers un mouvement tangentiel, vers l'Autre mais favorise l'entrée ou la fixation en son sein. Au point de chasteté dont parle Lacan, le choix n'existe pas, l'enfant reste enfermé dans le désir maternel* » (Razon, 2004, p.79). En ce sens, il n'est pas possible de trouver une signification au phallus sans le concours de quelque chose de précis au lieu de l'Autre c'est-à-dire sans le signifiant du Nom-du-Père (Lacan, 1966). Le triangle imaginaire mère-enfant-phallus laisse place au triangle Symbolique père-mère-enfant. Les vestiges de ces temps archaïques se retrouvent en (i) - en tant que représentation imaginaire du désir soit la mère- et (m) – le *moi* du sujet, reste de l'assujet aliéné (Dor, 2002). À la nouvelle place de l'enfant dans la dimension Symbolique se retrouve l'Idéal du moi (I), advenant par l'incidence du Nom-du-Père. Les deux triangles se séparent par la bande du Réel miMI. La constitution du sujet par le repérage du Nom-du-Père permet le déplacement du phallus Imaginaire en phallus Symbolique ($\phi$). Ceci à la même place de l'identification primordiale à l'objet Imaginaire du désir de la mère. Le schéma R met en avant combien l'Imaginaire et le Symbolique sont reliés entre eux par l'intermédiaire du Réel. La dynamique œdipienne en démontre les pourtours et comment, dans sa quête du Symbolique, le sujet s'aliène dans l'Imaginaire par sa division. Que se passe-t-il lorsque le Nom-du-Père ne s'inscrit pas au lieu de l'Autre : lorsque la fonction paternelle n'opère pas dans le complexe d'Œdipe ?

Pour Lacan, la forclusion du Nom-du-Père correspond au mécanisme psychotique. Il renvoie à l'absence du signifiant ne permettant pas au sujet l'accès à la métaphore paternelle. Elle ne renvoie donc pas à l'absence du père dans la réalité quotidienne mais celle d'un ou plusieurs signifiants forclos, non intégrés à l'inconscient du sujet et donc précipitant l'échec du refoulement originaire (Lacan, 1966). Dès lors, ce mécanisme compromet l'accès au Symbolique pour l'enfant. Les répercussions se ressentent dans la promotion du désir où l'enfant reste aux prises d'une organisation archaïque, c'est-à-dire dans une relation duelle à la mère. La forclusion peut être un signifiant dénié dans

le discours maternel et/ou la « *circulation du phallus dans la généalogie maternelle ne laisse aucune place, en l'espèce au père symbolique, donc à la possibilité de symboliser la loi du père en instituant la castration symbolique* » (Dor, 2002, p. 127). Finalement, la place du père est marquée dans la parole maternelle : le Père Symbolique médié par la parole de la mère. Il ne s'agit pas de rôle ou de comportement du père, ni des qualificatifs pouvant y être rattachés (bon, mauvais, présent, absent, déclinant, carent, etc.). Une fois, la place laissée dans la parole maternelle à ce tiers entre la mère et l'enfant, ce tiers, en général l'homme de la mère, peut à sa façon et avec sa personne occuper la place. En ce sens, comment penser la triangulation si le père-géniteur n'est pas présent dans le quotidien de la famille lesbienne et qu'à la place qu'il occupe habituellement dans le couple est présente une autre-mère ?

### B. Opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne.

Dans le champ de la psychologie, quelques recherches s'intéressent à la place du père et de sa fonction dans la parentalité lesbienne. Elles mettent en avant différentes dimensions du père dans le discours des mères lesbiennes (Ducousso-Lacaze, 2004 ; Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010, 2017). L'intérêt que nous portons à ces recherches tient notamment de la population concernée - les couples de femmes ayant eu recours à l'IAD- et de l'orientation psychanalytique de celles-ci. En s'appuyant sur le discours de femmes, les chercheurs ont pu mettre en évidence quatre figures du père : « *le père qui autorise* », « *le père en tant que modèle identificatoire* », « *le généreux donneur* » et « *le père qui dérange* » (Ducousso-Lacaze, 2004).

La première, « *le père qui autorise* », est en lien avec la figure interdictrice de la fonction paternelle. Autrement dit, il s'agit de la figure interdisant ou autorisant une place dans la filiation, la « permutation symbolique des places » (Legendre, 1985). Lors d'une précédente recherche en Master 2 intitulée *Les fonctions parentales dans la parentalité lesbienne : entre enjeux conjugaux et familiaux* (Bapst, 2016), nous avons pu repérer une figure semblable. Le regard porté par le père sur le projet d'être mère a été quelque chose d'important. La représentation du père - un enfant doit avoir deux parents, un père, une mère- a amené une réflexion sur l'insémination dans un pays où l'identité du donneur peut être connue. La mère interrogée s'est expliquée sur la possibilité de répondre aux propres images de la famille pour son propre père. Les

enfants ont un père, et peuvent un jour y avoir accès. Cette dimension du « *père qui autorise* » nous est apparue fondamentale pour les femmes interrogées permettant notamment de penser leur projet d'enfant. Cette dimension, notamment pour la mère n'ayant pas porté l'enfant, nous est apparue importante pour accéder la deuxième figure « *le père en tant que modèle identificatoire* » (Ducousso-Lacaze, 2004).

Il y a un enjeu de la reconnaissance de l'homosexualité et/ou de la parentalité par le père détenteur de la Loi. Et, l'absence d'un homme, en tant que père institué pour l'enfant, pourrait réactiver les fantasmes œdipiens en ce qui concerne les parents mais également les grands-parents. Nous sommes ici confrontés à l'interdit de l'inceste, or cet interdit est sous-tendu par la fonction paternelle. C'est pourquoi ces femmes ne peuvent que faire avec cette fonction sans la nier. La femme de la mère de naissance n'est pas un père mais bien une autre-mère, une identification au père est donc possible mais à la limite de la différence des sexes. L'enjeu identificatoire nous l'avons repéré dans les rôles parentaux des femmes que nous avons rencontrées. L'aspect masculin et autoritaire de la compagne de la mère a justifié sa place dans le couple, permettant d'être « *identifié comme étant le père* » (Bapst et Razon, 2018, p.57). Le « père en tant que modèle identificatoire » a été dans notre recherche révélatrice d'une identification au couple parental de référence : hétérosexuel. Dans le discours maternel, la compagne était identifiée comme représentante de l'autorité, à l'image du père dans l'éducation. Aussi, la mère a pu projeter sur sa compagne ses représentations inconscientes du père et la laisser prendre cette place dans le couple parental. Ceci à partir de son propre père, au centre de ses identifications imaginaires.

Devenir parent à l'aide de la PMA nécessite pour les couples de femmes l'intervention d'un tiers de procréation : un donneur. Sa place est particulièrement investie par les mères lesbiennes. Les études sur la parentalité lesbienne avec IAD révèlent que ces femmes nomment le donneur de façon multiples : donneur de graine, papa, géniteur ou encore gentil monsieur (Gross, 2014). Le donneur participe à la conception et peut occuper une place dans l'imaginaire des mères. Il est un tiers de procréation ou encore un « autre-biologique » (Ehrensaft, 2010). Cette terminologie nous semble particulièrement intéressante. En effet, il renvoie à cet autre pouvant se positionner en tiers dans l'imaginaire maternel, permettant de rejouer les enjeux œdipiens et la redéfinition d'une scène primitive. Ce rapport au biologique du père s'apparente à l'image du père comme celui qui permet de concevoir un enfant. Il

s'introduirait ainsi dans le fantasme de la scène primitive de l'enfant issu du don : « *d'une part, la scène primitive de sa conception, la rencontre fécondante entre sa mère biologique et le donneur, moment fondateur du roman familial tel que le définit Ken Corbett (2001) et, d'autre part, une deuxième scène, produit de l'élaboration fantasmatique de l'excitation suscitée par le couple érotique des deux mères* » (Naziri, 2017, p. 69). Il n'y aurait pas seulement deux personnes impliquées dans la conception, un couple, mais une troisième introduisant la différence des sexes. En ce sens, la présence du donneur dans les discours maternels permet de limiter les « *fantasmes susceptibles d'entrainer une confusion des générations et donc aux fantasmes incestueux* » (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, p. 189).

En tant que géniteur, le donneur peut être associé à la représentation de la paternité (Gross, 2014). En effet, le donneur peut être parlé comme le « père biologique » de l'enfant. Pour un couple rencontré lors de notre précédente recherche le père est celui que le biologique désigne. Les mères ont choisi un pays où les enfants pourront un jour connaître l'identité du donneur s'ils le souhaitent. La mère de naissance aborde ce tiers procréateur comme « *le donneur leur papa* » ou encore « *deux mamans peuvent pas faire un bébé il faut à un moment donné qu'il y ait des graines de papa* » (Bapst et Razon, 2018, p. 59). Le prima biologique est également soulevé lors du projet d'un deuxième enfant, avec une préférence pour conserver le même donneur et ainsi permettre une « vraie » fraternité. L'investissement du donneur participe à la figure de « *généreux donneur* » (Ducousso-Lacaze, 2004, Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Ce terme révèle le processus d'idéalisation du donneur présent chez certaines de ces femmes. Ce processus est en lien direct avec le narcissisme infantile des parents occupant « *une place centrale dans l'expérience de la parentalité* » (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, p. 189) et repose sur « *un clivage et constitue une défense contre les pulsions agressives* » (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, p. 189). Pour A. Ducousso-Lacaze et M.-J. Grihom (2009), ce clivage découle de l'idéalisation du masculin incontournable pour donner la vie. Le don implique alors des conflits intrapsychiques sous-tendus par la dimension phallique représenté par le donneur et la dette à son égard. Cet autre sans qui l'enfant ne pourrait être, si généreux et pourtant s'immisçant dans l'intime de la vie familiale à travers la conception (Ehrensaft, 2010). Faire appel à un donneur ne permet pas à celui-ci de reconnaitre l'enfant, le donneur n'est pas le père. Il s'agit ainsi de mettre distance la représentation de la paternité associée au géniteur. Il

revêt ainsi une autre figure celle de « *père qui dérange* » (Ducousso-Lacaze, 2004). De cette dernière naissent les sentiments ambivalents chez les mères. L'autre-biologique peut être menaçant et un « *fantasme de vol d'enfant* » est présent dans les discours maternels (Naziri, 2011). Ce « *kidnappeur d'enfant* » (Ehrensaft, 2010) imaginaire participe au sentiment d'exclusion ressenti par le parent n'ayant pas participé à la conception. L'intrusion génétique du donneur par l'acte médical favorise le fantasme de la rencontre sexuelle et ainsi l'intrusion au sein du couple (Naziri, 2017). La complexité de la démarche confronte ces femmes au sentiment que c'est le « prix à payer » pour la réalisation de leur désir d'enfant (Naziri, 2017).

Le père est « *associé à la loi culturelle ; un père représentant de ce que la psychanalyse appelle la fonction paternelle, cette fonction évidemment structurantes pour le psychisme et qui tout à la fois porte les interdits culturels fondamentaux et, dans le même temps, permet de se permettre* » (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2010, p. 131). Nos recherches précédentes ainsi que les études contemporaines ont appréhendé différents registres du père. Le père de la réalité peut être le père-géniteur, le donneur. Cela suggère ainsi que ces femmes ne sont pas dans le déni de la complémentarité des sexes dans la conception. Elles peuvent également le repérer comme une figure essentielle pour que l'enfant puisse se construire une histoire sur sa venue au monde, un roman familial, certes atypique mais, opérationnel. Le donneur peut donc être un Père Imaginaire pour l'enfant grandissant dans une famille lesbienne. Nous avons repéré les différentes dimensions du Père Imaginaire, celui déjà présenté par Freud comme le père interdicteur, le père de l'autorité. Aussi, elles peuvent s'appuyer sur l'image de leur propre père. À partir de l'identification même à cette image ou encore à partir des représentations du couple parental, quelque chose de l'articulation des fonctions parentales et de la différence des sexes est prégnante. Elles-mêmes ayant eu à faire aux registres du père, elles ont pu élaborer des représentations imaginaires du père, qu'elles sont dans l'obligation d'adapter à leur propre réalité : le fait d'être lesbienne. Toutefois, comment interroger l'articulation des fonctions Symboliques dans notre société marquée par une évolution constante de son système de parenté ? La dimension Symbolique des lois juridiques et sociales n'est pas sans effet sur l'opérationnalisation de la fonction paternelle en tant que métaphore paternelle dans le langage. Le contournement de l'interdit de la PMA en France pour devenir-mère interroge alors comment les lois

juridiques actuelles mettent à mal le processus de parentalité de ces femmes et ainsi comment elles transmettent la Loi Symbolique.

Si les recherches amènent des éléments de réponses notamment à partir du Père Imaginaire, il y quelque chose du Père Réel qui échappe. Or, nous pouvons supposer que le travail psychique du devenir-parent de l'autre-mère permettrait à celle-ci de soutenir quelque chose du Père Symbolique en étant *père à sa façon* c'est-à-dire en tant que femme portée par la fonction paternelle transmise et opérante. À partir de la figure du « *père en tant que figure identificatoire* » (Ducousso-Lacaze, 2004) une réflexion sur la paternité peut être mise au travail chez la mère qui n'a pas porté l'enfant. Si elle ne peut représenter le Père Réel dans toutes ses dimensions du fait de sa féminité, elle n'en reste pas moins la personne, objet de désir de la mère sous-tendu par la conjugalité. La conjugalité s'appuie, selon P. Julien sur l'amour, le désir et la jouissance (Julien, 2000). L'amour est l'effet de celui reçu de ses parents : « *Dévouement, attention constante, oubli de soi, oblativité* » (Julien, 2000, p. 53). Aimer est donc la constitution d'un tout dont l'autre et soi-même font partie, c'est une unité (cf. deuxième partie, chapitre 3). Le désir est au contraire de l'amour, non pas un don de ce que l'on est, mais le don de ce que l'on n'a pas : le don de son propre manque. Le désir ne se porte pas sur le besoin de l'autre mais sur le désir de l'autre (Julien, 2000, p. 53). La jouissance porte sur « *la rencontre de deux corps* » (Julien, 2000, p. 58), une jouissance du corps de l'autre, en dehors de la procréation. La jouissance peut être autre, en dehors de la sexualité et de l'érotisme. Pour la femme dont le conjugal l'amène à être mère cette jouissance peut être portée sur sa grossesse ou encore sur son enfant lui-même. Une dualité subsiste dans la jouissance et s'inscrit dans une altérité maintenue par la loi du désir (Julien, 2000, p. 58). La loi du désir semble être la seule capable de passer outre les limites de l'amour et de la jouissance, et ainsi permet d'avancer dans la conjugalité. La fonction paternelle dans la parentalité lesbienne s'appréhende à partir des enjeux de la conjugalité à l'intérieur de laquelle nous pouvons saisir la loi du désir. Nouée à l'amour et à la jouissance, la loi du désir permet de repérer l'autre-mère comme un support de la Loi Symbolique en tant que Père Réel. Le donneur, lui-même peut représenter quelque chose du Père en Réel car il répond au désir des mères en faisant don de ses gamètes. Aussi, il représente dans l'imaginaire maternelle quelque chose de la paternité qui leur échappe : un Réel du Père. Dans la parentalité lesbienne, plusieurs agents peuvent être le support de la fonction paternelle.

L'opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne doit être abordée dans une logique globale. En effet, cette fonction intervient au départ dans le complexe d'Œdipe ; théâtre des identifications primordiales, de la sexuation, de l'avènement du Symbolique et donc de l'inconscient. Par ailleurs, les identifications œdipiennes participent à l'élaboration d'un choix d'objet d'amour rejoué à l'adolescence et marquant l'orientation sexuelle et amoureuse des sujets (cf. deuxième partie, chapitre 3). Il s'agit donc de s'intéresser à la traversée œdipienne des mères lesbiennes afin d'entrevoir ce qu'il leur a été transmis des générations précédentes et d'appréhender ce qu'il en est de leurs rapports et identifications aux figures parentales pouvant jouer le rôle d'agents des fonctions parentales maternelles et paternelles. En ce sens, nous nous attendons à retrouver ces trois formes d'identifications dans le discours maternel lesbien. Celles-là même sont sollicitées dans le cadre de la transmission psychique inconsciente. Comment se transmet la fonction paternelle ? Elle se transmet par trois voies : celle des parents : par voie individuelle en étant eux-mêmes référés au Nom-du-Père ; par voie familiale avec la construction d'un roman familial régi par le désir ; et par la voie du social ou voie culturelle renvoyant aux lois juridiques et le principe de généalogie.

# Chapitre 2 : Les transmissions psychiques de la fonction paternelle

« *La naissance met en scène la fabrication des parents. Si l'enfant nouveau venu dans les stratégies inconscientes de ses géniteurs (…) n'est pas mis dans la bonne position généalogique, il doit rester objet, il est sujet mort-né* » (Legendre, 1985, p. 325). Devenir-parent convoque l'enfant dans une double dimension : l'enfant nouvellement né accueilli dans sa famille et l'enfant qu'a été un jour son parent – le parent de l'enfant est l'enfant de ses propres parents. Avant sa naissance, le fœtus est plongé dans un bain relationnel où il trouve des éléments essentiels à son développement psychique et affectif. Dès la naissance, les relations à la mère - par les soins et l'amour prodigués - contribuent au sentiment d'existence continu. Les premières identifications coexistent à ces premiers temps de la vie psychique., elles fondent le monde psychique de l'enfant. Le père, autre de la mère, dès lors qu'il est reconnu par elle comme un référent phallique est indissociable à la construction subjective de l'enfant. Une identification au père « *directe, immédiate, plus précoce que tout investissement d'objet* » (Freud, 1923d, p. 243-244) se retrouve dans la préhistoire personnelle du sujet et participe à la constitution de l'appareil psychique.

Pour Lacan, l'opérationnalisation de la métaphore paternelle s'ancre dans le prolongement du stade du miroir où l'enfant intègre une image de son propre corps différencié de celui de la mère. La structuration du *Je* est réalisée à partir d'une identification fondamentale. Les avatars de ces identifications impactent ainsi le devenir du sujet jusque dans son choix amoureux et dans le devenir-parent. Les conséquences afférentes à ces choix se reportent sur la manière dont le sujet a à faire avec le principe de généalogie en s'inscrivant à une place dans la généalogie. Pour se faire, il s'agit d'occuper une position nouvelle, celle de parent, selon sa propre identification infantile à l'égard de cette position. Autrement dit, le parent devient parent en renonçant à sa condition d'enfant pour la garantir à son propre enfant. Cette opération de la « *permutation symbolique des places* » (Legendre, 1985) représente un travail subjectif

conséquent. Il atteint les représentations identificatoires aux parents et renvoie à la notion de perte.

# I. Les identifications au cœur de la transmission : enjeux œdipiens et fonction paternelle.

## A. Organisation psychique et identifications

### 1. Identification et unification du moi

L'identification renvoie au « *processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identification* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 232). Les parents sont les premiers supports d'identifications. Dans *Psychologie des masses et analyse du moi* (Freud, 1921), Freud présente l'identification comme « *la manifestation la plus précoce d'une liaison de sentiments à une autre personne* », elle « *joue un rôle dans la préhistoire du complexe d'Œdipe* » (Freud, 1921, p. 42). L'incorporation à la phase orale, illustrée dans *Totem et Tabou,* représente déjà une identification primitive, où le sujet se constitue sur le modèle de l'autre. Cette première identification s'appuie sur une relation cannibalique ambivalente et n'est pas sans lien avec la première relation fusionnelle à la mère. L'identification au père ne serait jamais première. Le père, érigé en idéal, devient modèle d'identification, facilitant dès lors l'entrée dans le complexe d'Œdipe. Une fois les désirs libidinaux de l'enfant dirigés vers la mère, devenue objet sexuel, le père barre l'accès à la voie de la mère et devient le modèle à imiter. Plus encore qu'une imitation, l'identification donne au moi une forme comparable à celle du moi de celui pris comme modèle. Il s'agit d'une tendance à unifier la vie psychique (Freud, 1921). Ainsi, le père est pris comme modèle idéal et devient également rival : celui à remplacer auprès de la mère. Cette ambivalence est nécessaire pour que l'identification advienne et se superpose aux produits des premières identifications par incorporation de la phase orale. L'entrée dans le complexe d'Œdipe nécessite que l'accès à la mère soit barré. Le père est celui qui en a la charge. Dans les formes classiques de l'Œdipe, l'identification au père prend la forme d'être comme le père. Dans des Œdipes inversés, où « *dans une position féminine* » (*ibid.,* p. 43) le père devient l'objet de la satisfaction des tendances sexuelles. Ainsi, l'identification au père est la phase préliminaire de l'objectivation sexuelle du père, autrement dit le père est pris comme objet. La distinction entre les deux formes de l'Œdipe se fonde ainsi sur l'intérêt porté au sujet du moi (identification au père) ou de son objet (père comme objet sexuel).

L'identification est possible en dehors du choix d'objet, le moi cherchant à se rendre semblable au modèle proposé. L'identification est donc préalable au choix d'objet sexuel. Le symptôme névrotique illustre ce processus identificatoire. L'identification peut prendre assise sur le désir hostile envers le parent qui barre l'accès à l'objet désiré. Le symptôme permet ainsi de le substituer, de prendre sa place en se parant également de son symptôme sous l'influence du sentiment de culpabilité. Le symptôme peut être issu de l'identification à l'objet d'amour : « *l'identification est venue à la place du choix d'objet, le choix d'objet a régressé à l'identification* » (Freud, 1921, p. 44). La formation de symptômes contribue au choix d'objet de redevenir identification, le moi s'appropriant les traits de l'objet. En ce sens, comme dans les mécanismes du deuil, l'identification par régression, « *devient substitut d'une liaison libidinale à l'objet par l'introjection (introduction) de l'objet dans le moi* » (*ibid.*, p. 45). La réalité sexuée du parent n'est donc pas fondamentale à ce niveau de l'élaboration du moi. Le moi n'est pas encore lié à la différence des sexes. L'identification représente donc la forme la plus primitive de l'attachement affectif. Le choix d'objet libidinal précède l'identification. Autrement dit, le moi absorbe les propriétés de l'objet et « copie » tantôt l'objet d'amour, tantôt l'objet rival. Dans les deux cas, il s'agit d'une identification partielle où le moi emprunte à l'objet un seul de ses traits. Par ailleurs, une troisième forme d'identification est présentée par Freud en 1921 ; l'identification sans lien affectif envers la personne objet d'identification : « *Identification sur la base d'un pouvoir se mettre ou d'un vouloir se mettre dans la même situation* » (Freud, 1921, p. 45). Elle se forme sur une analogie faisant sens dans un groupe et sur laquelle se forme une identification. Ici, l'identification au symptôme « *devient l'indice d'un lieu de recouvrement des deux moi, qui doit être maintenu refoulé* » (*ibid.*, p. 45) et mène vers un attachement nouveau au groupe. Donc l'identification est la première forme d'attachement du sujet envers les objets parentaux et également le lieu de régression pour la constitution et l'unification du moi. L'identification est le processus permettant la création de nouveaux attachements en dehors de liaisons libidinales préexistantes.

### 2. Identifications parentales : idéal du moi et surmoi

Au-delà de la constitution moïque, la traversée œdipienne participe à la formation du surmoi et de l'idéal du moi. Ces instances psychiques sont le résultat d'une modification du moi à partir des identifications parentales au moment du déclin de

l'Œdipe (Freud, 1923a). Elles supportent les fonctions d'idéal et d'interdiction sous-tendues par la fonction paternelle. En ce sens, le rapport entre l'idéal du moi et le moi comprend le devoir d'être comme le père idéal. Et le rapport du surmoi au moi comprend l'interdiction d'être comme ce père idéal. L'identification au père est organisatrice pour le monde psychique de l'enfant. Sa fonction est de représenter idéalement les interdits fondamentaux, fonction incarnée par le surmoi à la suite de la résolution du complexe d'Œdipe.

Dans les *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse* (Freud, 1932a), le surmoi est défini comme le successeur, l'héritier des instances parentales. Il se constitue à partir de l'identification au surmoi parental et supporte les fonctions d'auto-observation, de conscience morale et d'idéal (Freud, 1932a). L'idéal du moi doit son apparition au refoulement du complexe d'Œdipe dont l'issu relève du lien aux parents et « *en particulier (au) père, reconnus comme obstacle à la réalisation effective des souhaits œdipiens* » (Freud, 1923c, p. 277). Le surmoi conserve les traits identifiés du père et l'autorité de celui-ci se poursuit « *ses commandements et interdits restent puissants dans l'idéal du moi exerçant la censure morale en tant que conscience morale* » (*ibid.*, p. 277). Plus précisément, le surmoi de l'enfant s'identifie au surmoi des parents *« il se remplit du même contenu, il devient porteur de la tradition, de tous les jugements de valeur à l'épreuve du temps qui par cette voie sont perpétués de génération en génération* » (Freud, 1932a, p.150). Les parents eux-mêmes ont hérité d'un surmoi à l'image de celui de leurs parents. La constitution du surmoi convoque alors plusieurs générations. Dès lors, le champ du transgénérationnel est en lien avec les processus identificatoires (Ciccone, 2000). Les concepts d'identification sont liés au moi et renvoient aux relations originaires ou primaires du moi à l'objet. Autrement dit, ils sont issus d'un stade où le moi et l'objet sont indistincts l'un de l'autre. En ce sens, identification et narcissisme sont directement liés entre eux. Les modalités selon lesquelles l'identification opère au bénéfice de la transmission sont les modalités de l'introjection. En effet, il s'agit pour le moi d'assimiler les objets en les transformant pour devenir ses propres objets. Les processus de transmission impliquent donc un processus d'aliénation nécessaire afin que l'objet advienne dans l'idéal du moi (Freud, 1921).

## B. Identification primordiale : l'effet de signifiant de la nomination

### 1. Identification inaugurale au trait unaire

Les signifiants circulent d'une génération à une autre et « *posent la question de l'aliénation constitutive du sujet au discours de l'Autre, de sa liberté par rapport aux déterminations de la chaîne signifiante, du rapport de la transmission aux processus identificatoires* » (Durif-Varembont, 2004, p. 217). Dès Freud, l'identification s'appuie sur l'autre, celui sur lequel s'est identifié le sujet en devenir. Dans son séminaire *L'identification* (1961-1962), Lacan interroge la mêmeté ou ce que c'est qu'être le même. Prenant le sujet dans son rapport au signifiant dans une forme de dualité il est difficile d'envisager un *même*. Ainsi, différencie-t-il l'identification de signifiant à l'identification imaginaire et ses effets. Il aborde l'identification inaugurale à partir de la première rencontre de « *l'identification de signifiant* ». « *Introduire l'Autre, c'est donc récuser l'autonomie de l'imaginaire ou, en d'autres termes, rappeler la détermination de l'imaginaire par le symbolique : l'Autre est le lieu d'origine du signifiant, ce sans quoi l'image du corps reste sans signification* » (Assoun, 2019c, p. 64-65). En ce sens, l'identification au signifiant précède l'identification imaginaire qui reste en arrière-plan. Il correspond au plan du miroir dès le stade où le sujet rencontre l'autre (le semblable). Dans l'image de son propre reflet le sujet doit trouver une concordance et une consistance. Il trouve d'abord une « *fausse consistance* » (Lacan, 196-62, p. 21) dont le seul dégagement est possible par l'expérience du langage. Cette identification inaugurale ouvre à « *être ce que les autres ne sont pas* » (*ibid.*, p. 26), elle ouvre à la différence. Le rapport au langage soutient cette identification inaugurale et permet un premier trait gravé, marque de l'unité (Keiser Weber, 2013). Le *un* est alors l'unité de mesure pour se compter ou se décompter parmi les autres. L'identification imaginaire est introduite par cette identification inaugurale, ce *un* unifiant et leurrant. Le trait unaire ne cesse de renvoyer à ce premier trait, marque de la différence pure, par lequel il faudra repasser pour s'adresser à l'autre.

Le trait unaire est directement conceptualisé à partir du « *trait unique identificatoire* » de Freud (Einziger Zug) (Freud, 1921). Il renvoie à l'identification à un trait, une identification imaginaire dont le symptôme de la toux de Dora est un exemple. Pour Lacan, le trait unaire relève de l'ordre du Symbolique et renvoie à une mêmeté apparente. Aucun trait ne peut être identique malgré des apparences semblables. Cette

différence marque l'émergence d'une unité (Lacan, 1961-62). Le trait unaire, inspiré du trait unique freudien, implique la subsistance d'une part de l'objet disparu induisant la notion de perte.

Le trait unaire inaugural assure une base structurale sur laquelle le Signifiant primordial recouvre et signifie la trace du lien premier au trait unaire. Il assure une fonction d'unité et l'articulation signifiant/signifié (Keiser Weber, 2013). Ce point inaugural représente le temps de la constitution du signifiant. Le signifiant naît tout en étant une pure différence. L'unité permise par le trait unaire est différente de l'unification du moi par l'identification imaginaire « *ainsi peut-on distinguer l'« introjection symbolique » – du côté de l'idéal du moi – de la « projection imaginaire » – du côté du moi idéal* » (Assoun, 2019c, p. 68). La première marque de l'identification du sujet est au signifiant du trait : « *ce qu'a de commun tout signifiant : d'être avant tout constitué comme trait, d'avoir ce trait pour support* » (Lacan, 1961-62, p. 36). L'identification au signifiant est la première identification du sujet au signifiant du trait. Cette identification inaugurale au signifiant ouvre la voie à la chaîne signifiante et aux identifications ultérieures. Aussi, la fonction d'idéalisation substitue le trait unaire tout en reposant sur cette première structure (Keiser Weber, 2013).

Le sujet se structure ainsi dans la référence au trait unaire et tous les processus d'imaginarisation autour de l'*être* partiront de cette référence.

L'articulation entre les identifications de signifiants et les identifications imaginaires sont le théâtre des répétitions successives où se déploient les identifications telles que théorisées par Freud. Les régressions aux traits de l'objet d'amour et ses déclinaisons sont prolongées dans les identifications secondaires (*Ibid.*). Cette identification au trait de l'objet aimé permet à Lacan de développer sa conception du trait unaire, point d'ancrage de la constitution du sujet : « *un signe d'écriture* » du sujet (Porge, 2010a, p. 41). L'identification fondamentale est comme « *la défense de lui-même contre cette capture originelle dans le monde de la mère* » (Lacan, 1961-62, p. 100). Le devenir sujet suppose toujours la référence au trait unaire comme trait strictement distinct. Autrement dit, l'altérité radicale est jonchée du paradoxe du semblable : « *plus il est semblable, plus il fonctionne, je ne dis point comme signe, mais comme support de la différence* » (*ibid.*, p, 92). L'identification est au fondement de la structure selon Lacan et cette altérité radicale du trait unaire entraîne les perpétuelles répétitions causées par les

recherches incessantes de ce trait unaire, de la reformation d'un tout. Une fois le refoulement originel réalisé, quelque chose reste à lier entre le monde, dès lors, de l'inconscient et le monde extérieur et « *du fait que, de les lier sous une forme signifiante, il ne peut les recevoir que dans leur différence. Et c'est bien pour ça qu'il ne peut d'aucune façon être satisfait par cette recherche comme telle de l'identité perceptive, si c'est ça même qui le spécifie comme inconscient* » (*ibid.*, p. 134). À partir du premier signifiant refoulé par la forclusion originaire aucune représentation ne pourra être identique à cette satisfaction première. Si le sujet se constitue dans le trait unaire ce dernier ne peut surgir que de l'objet. Ainsi le sujet retient uniquement le trait de son unicité ayant permis la naissance du signifiant : « *quelque chose est là pour être lu, lu avec du langage, quand il n'y a pas d'écriture encore. Et c'est par le renversement de ce rapport, et de ce rapport de lecture du signe, que peut naître ensuite l'écriture pour autant qu'elle peut servir à connoter la phonémisation* » (*ibid.*, p. 126). L'identification du trait unaire correspond en une identification « *au symbolique de l'Autre Réel* » (Porge, 2010a, p. 42). En ce point, quelque chose du Nom du père en tant que nom propre éclaire la question de l'enracinement du sujet.

### 2. Nom propre et Nom-du-Père

Le nom propre est particulièrement lié à la structure du langage et donc susceptible de recevoir des éléments du trait unaire. Il est hors sens pour celui qui en porte la marque (Keiser Weber, 2013). Le signifiant du Nom-du-Père symbolise la distinction par excellence en se faisant marque. Le Nom-du-Père ne renvoie pas au patronyme mais à un signifiant, nouant le père et le langage (Porge, 2013). Au-delà de la métaphore paternelle, appartenant au registre du Symbolique, « les noms du père » rattachent quelque chose de l'ordre du Réel. « *Nul pouvoir sans les nominations de la parenté n'est à portée d'instituer l'ordre des préférences et des tabous qui nouent et tressent à travers les générations le fil des lignées* » (Lacan, 1966, p.157). Le nom propre du père est quelque chose de l'ordre de la marque du père dont l'enfant porte le nom. Le don d'un nom qui se transmet de génération en génération, première marque essentielle dans l'ascension du sujet au sein de sa lignée généalogique dont il lui faudra se reconnaître dans l'après-coup de sa parole. Le nom propre du père est la référence en termes de signifiant du nom propre. À partir du trait unaire, le signifiant radical permet l'incarnation du signifiant du nom propre à partir de laquelle Lacan conceptualise le

Nom-du-père. Le Nom-du-Père représente un signifiant structural garant de l'unité de la structure d'ensemble, « *le quatrième rond du nœud borroméen représenterait seulement l'acte de nomination (…) identifié au complexe d'Œdipe et au Nom du Père* » (Porge, 2010b, p. 48). La fonction du nom propre est de désigner, de nommer et renommer du même en étant différent.

> « *L'essence pour tout dire et la fonction du père comme nom, comme pivot du discours, tient précisément en ceci qu'après tout on ne peut jamais savoir qui c'est qui est le père. Allez toujours chercher, c'est une question de foi. Avec le progrès des sciences on arrive dans certains cas à savoir qui il n'est pas, mais enfin il reste quand même un inconnu* » (Lacan, 1968-69, p. 152).

Le nom propre et le Nom-du-Père s'imposent ainsi comme un référentiel dans la construction subjective dont la fonction est attribuée au père. Or, l'incertitude structurale autour de la paternité convoque ainsi « *la foi en la parole qui nomme le père*» (Porge, 2013, p. 16). Dans le séminaire *RSI* (1974-75), Lacan remanie la fonction du père à travers le Nom-du-Père. Dès lors, le nom du père renvoie au croisement de trois dimensions : le père comme nom, le nom propre du père ; le nom donné au père, le père nommé à une place ; et le nom donné par le père, le père nommant de sa place. Le Nom-du-Père recouvre ces trois dimensions des noms du père dont les déclinaisons sont le Père Symbolique, le Père Imaginaire et le Père Réel. L'orthographe « les noms du pères » relève les noms pris un à un et « *auxquels sont identifiés réel, symbolique et imaginaire, signifie cette conjonction, dont le Nom-du-Père est l'opérateur* » (Porge, 2013, p. 182). Le nom propre lorsqu'il est incarné par le père fait alors fonction de trait unaire. En effet, il divise le sujet dans son identité qu'il ne saisit qu'à partir de la nomination venant de l'extérieur. La nomination a donc une fonction de nouage, elle est *trou* (Lacan, 1974-75). Cette multiplicité des dimensions nouantes se retrouve dans le séminaire *RSI* (1974-75), lorsque Lacan qualifie le Nom-du-Père de Nom de Nom de Nom. Cette référence au nœud borroméen RSI marque la pluralité des noms en lien avec « les non-dupes errent » dont l'orthographe renvoie en un même savoir. Le Nom du Nom du Nom est ce quatrième anneau qui rompt l'équivalence entre les registres. Il est identifié au Nom-du-Père car il renvoie aux trois instances dans la nomination et marque leur intrication (Lacan, 1974-75).

### 3. La nomination, une mise en ordre de la lignée

La nomination ordonne la lignée généalogique. Le nom comme point de repère permet à l'enfant de se reconnaître identique et pourtant différent dans sa lignée. En effet, des variations singulières tracent « *les lettres de son identité et de sa prédestination prises dans le désir de l'Autre* » (Keiser-Weber, 2013, p. 153). Le Nom-du-Père a une valeur structurante de l'ordre Symbolique car il met en ordre les lois fondamentales développées dans la métaphore paternelle. La métaphore paternelle trace la façon dont le père devient le porteur de la Loi. Le Nom-du-Père intervient en tant que métaphore en prenant place dans le désir.

L'objet supposé du désir de la mère n'est plus celui repéré lors de l'identification première de l'enfant. En cherchant ce qui mobilise le désir de la mère à la place du père, l'enfant est confronté au manque dans l'autre. La mère n'est pas maîtresse de son désir. Le nom propre peut être un trait métonymique par substitutions signifiantes et tenir lieu de place (Keiser Weber, 2013). Une place de trait unaire en tant que nommable du nom, marque d'un savoir sur la cause du désir dont le Nom-du-Père est garant. Or, aucun nom propre ne peut témoigner de la fonction du Nom-des-Père : « *de Noms, le Père en a tant qu'il n'y en a pas Un qui lui convienne, « sinon le Nom de Nom de Nom »* » (Bousseyroux, 2009, p. 22). Une triple fonction d'être à la fois un nom, de nommer et d'être nommé. Quelque chose du signifiant du Nom-du-Père reste insaisissable et reste inconnu au sujet (Porge, 2013). Un « au moins un » insaisissable relève du « Père du Nom ». Une forme de nomination originaire qui s'échappe dans le trou de l'origine. Dans *Totem et Tabou* (1912-1913), Freud relève l'importance de cette nomination première actualisant le mythe du père. « *Le nom propre est toujours incorporé dans un « festin cannibalique », auquel se livre chaque enfant, le patronyme valant comme la chair, puisqu'il permet de s'approprier la sienne propre (…) « le nom constitue une partie essentielle de la personnalité, une propriété importante, et qu'il possède toute sa signification concrète » »* (Pommier, 2013, p. 188). Un « au moins un » a nommé une première fois et inscrit la place où s'origine la nomination. Une place vide à laquelle les noms du père sont rattachés comme traits unaires faisant tenir l'ensemble de la structure. Une structure signifiante ordonnée par la métaphore paternelle en tant qu'elle est une supposition métaphorique de la cause du désir de l'Autre. Une parole nommante articule le désir à la loi et convoque la simultanéité des registres de la nomination. « *Parler de l'ex-istence du Nom-du-Père c'est donc se référer à la topologie*

*du nœud borroméen du réel, du symbolique et de l'imaginaire, en tant que celle-ci concerne un réel de ce nouage, ce qui ne veut pas dire que le Nom-du-Père est réel, ni que la nomination est réelle. Pourtant Nom-du-Père et réel renvoient l'un à l'autre par le biais de la nomination* » (Porge, 2013, p. 190). Les registres de la nomination (Porge, 2013) sont donc intrinsèquement liés au Nom-du-Père. Le père nommant renvoie au nom donné par le père dont le premier symbole est le Père du Nom. Le père nommé est celui que la mère nomme et désigne comme père celui occupant la place dans la métaphore paternelle. Enfin, le père en tant que ce nom est propre au père qui pourrait dire « je le suis ». Ce dernier, Lacan l'aborde à partir des paroles de Dieu à Abraham « Je suis ce que je suis », il répond de son nom là où il ne se nomme pas et où personne ne peut répondre. En ce sens, le nom fait défaut et marque le trou dans le signifiant tout en signifiant qu'aucun nom ne peut être propre au père. Les noms du père renvoient donc à cette multiplicité des pères. Pour A. Vanier, celui qui occupe la place pourra l'entendre comme « *je suis celui qui suit* » (Vanier, 2012 cité in Keiser-Weber, 2013). Répondre à la place et au nom du père suppose donc de prendre cette place dans sa lignée. La nomination convoque ainsi les trois générations dans la permutation symbolique des places. Le passage de « fils de » à « père de » ou de « fille de » à « femme de » n'efface pas les places initiales d'« enfant de ». Le signifiant père se déplace de génération en génération sans qu'il y ait de confusion de place. « *La généalogie ne fonctionne pas par accumulation des places, mais à coup de perte, par permutation symbolique du sujet à travers les places juridiquement désignées, sur la base de la relation œdipienne* » (Hurstel, 1987, p. 177). Le Nom-du-Père il ne s'agit pas uniquement de le porter. La substitution métaphorique du signifiant du nom au non retranscrit la métaphore paternelle par la voix de la mère (Porge, 2013). La fonction du père s'ancre ainsi entre le nom et le non. Au-delà de l'identification inaugurale du trait unaire, la nomination ouvre aussi, par la métaphore paternelle aux identifications ultérieures : spéculaires et imaginaires. Ainsi « *le Nom propre est précisément ce qui tente de suppléer à l'impuissance de l'identification* (…). *Ce qui est sûr, c'est que contrairement au patronyme, d'ailleurs très variable dans l'histoire, le Nom propre n'a pas d'homonyme, il cible et il indexe l'ex-istence (à écrire en deux mots) d'une identité unique (qui peut se décliner selon les trois registres*) » (Soler, 2006, p. 16). Le tout est de savoir ce qui est nommé. Il ne s'agit pas de la nomination du trou de l'inconscient, dont les noms sont issus, mais de ce qui ne parvient pas au signifiant : le Réel. Pour C.

Soler, le dire d'un père-Nom-du-Père correspond au dire qui nomme ses objets (sa femme, ses enfants). En ce sens, il noue le Réel au Symbolique et à l'Imaginaire, constitutifs de sa fonction, et noue les sexes et les générations (Soler, 2006). Le nouage de la nomination est donc indissociable du lien social. Or, les Nom-du-Père peuvent n'avoir rien à faire avec un père, ils n'ont qu'une fonction nouante. « *La fonction Nom-du-Père est disjointe de la famille. C'est par le nom de ses objets-symptômes, qui conjuguent hétérosexualité et filiation, qu'un père fait nou(e) mination* » (Soler, 2006, p. 17). Il ne s'agit pas ici de la famille conjugale au sens commun car pour Lacan la famille ne fabrique pas de père au sens du Nom-du-Père, « *c'est au contraire le dire qui nomme qui fait tenir ensemble* » (Soler, 2006, p. 17). Le Nom-du-Père n'est pas un Nom propre (Lacan, 1975-76). Dans l'affectation langagière première d'un nom, le sujet trouve à sa manière une façon de composer avec. Il n'y a ni autoproduction ni auto-attribution du nom : aucun ne s'attribue son nom. Au-delà du père nommé, la construction subjective du sujet ne pourra se faire sans cette référence essentielle à la parole nommante référée au Nom-du-Père. Cette parole assigne l'enfant à une place dans la filiation tout en lui permettant d'être référé aux lois du langage.

## II. Transmission psychique : les fonctions parentales et le principe de généalogie

« *À la naissance du nouvel enfant, les géniteurs n'entrent pas d'emblée dans la nouvelle réalité, ils ont à en prendre acte en rejouant leur propre mise de sujets, qui structuralement est ce qu'elle est d'après le contexte de leur entrée dans la généalogie. Ainsi, un nouveau-né arrive chargé de questions transmises* » (Legendre, 1985, p. 328). La naissance d'un enfant impose donc aux parents de se situer dans la transmission intergénérationnelle « *sous peine de ne pouvoir assumer sa fonction* » (Durif-Varembont, 2004, p. 217). La fonction de parent convoque trois générations en tant que la filiation se transmet de parent à enfant. Accéder à la place de parent crée alors une dette dont la transmission est le remboursement (Hurstel, 2006). Lorsque la transmission est bloquée, le sujet est en difficulté « *pour advenir en son nom et dans son corps en assumant son histoire* » (Durif-Varembont, 2004, p. 217). Les signifiants eux-mêmes passent d'une génération à l'autre et sous-tendent l'aliénation constitutive du sujet au discours de l'Autre. Les signifiants transmis soutiennent également quelque chose du rapport à la transmission par les processus identificatoires. En ce sens, l'outil de la transmission n'est rien d'autre que le langage via le discours de ceux qui transmettent (Drapier, 2006). La place primordiale des processus identificatoires tient de l'écart entre ce que le sujet saisit de l'autre, à partir duquel il établit sa subjectivité, et ce que cet autre veut transmettre, si ce n'est transmis inconsciemment. Ceci parce que « *le langage n'est pas en lui-même un message mais ne se sustente que de la fonction (…) le trou dans le réel* » (Lacan, 1974-75, p. 26). Toutefois, la transmission suppose une adresse, une « *interprétation de ce qui a été reçu par l'un pour l'adresser à l'autre* » (Durif-Varembont, 2004, p. 218). La transmission fonctionne donc en termes de distinction. Il s'agit de faire une distinction entre :

- Celui qui transmet et celui qui en est destinataire.
- L'acte de transmettre et l'objet de la transmission.
- Ce qui est donné et ce qui est reçu.

La transmission s'accompagne de transformations psychiques dans la mesure où celui qui reçoit ne réceptionne jamais l'objet de la transmission tel que celui qui transmet l'a transmis.

### A. De celui qui transmet

« *La naissance met en scène la fabrication des parents. Si l'enfant nouveau venu dans les stratégies inconscientes de ses géniteurs (…) n'est pas mis dans la bonne position généalogique, il doit rester objet, il est sujet mort-né* » (Legendre, 1985, p. 325). La naissance d'un enfant transforme la famille et bouscule les places de chacun. Une naissance rappelle la fin de la vie, et la permutation symbolique des places met chacun en rapport avec sa propre finitude (Cuynet, 2003). La relation à ses parents participe également à la structuration de l'enfant. Ainsi, au travers de la relation nouée à leur enfant, les parents lui transmettent ce qu'il en est pour eux de la Loi, celle-là même transmise par leurs propres parents à partir de leur propre positionnement à la Loi. Toutefois, la transmission n'est pas réservée à la voie ascendant-descendant et se retrouve dans la fratrie - entre frères et sœurs-, dans la conjugalité – entre conjoint- ou encore dans les relations sociales – entre amis. « *Elle se manifeste également des enfants envers leurs parents, soit par la manière dont les premiers sélectionnent le legs reçu et le mettent à l'œuvre, soit carrément en apportant aux parents des éléments qui contribuent à leur propre développement* » (Eiguer, 2011, p. 14). Les voies de la transmission convoquent ainsi deux positions différentes entre celui qui transmet et celui qui reçoit. Celui qui transmet est en position de celui qui dispose d'un savoir ou d'une qualité dont celui qui reçoit est dépourvu (Eiguer, 2011). Ainsi, la transmission requiert une asymétrie des positions dont la filiation est porteuse en soi. Au niveau conscient, les parents nomment des choses - en désignant les objets et les personnes tout en leur attribuant une fonction - quelque chose de l'inscription dans le Symbolique est déjà opérante. Aussi, ils « *interprètent les états d'esprits et les conduites des humains leur donnant une signification et un sens* » (Eiguer, 2011, p. 14).

### B. Objet de la transmission et son négatif

Le premier objet de la transmission établi par Freud est celui issu du père de la horde primitive. L'héritage primordial est celui de la culpabilité, l'interdit de l'inceste et du meurtre. La notion de famille et de sa hiérarchie organise ainsi cet héritage premier en tant que théâtre de l'interdit de l'inceste. Le premier objet transgénérationnel serait un ancêtre de la lignée directe ou collatérale. Celui idéalisé et ayant vécu des expériences et dont la représentation participe aux processus de transmission (Eiguer, 1991). La culpabilité transmise, selon les hypothèses phylogénétiques freudiennes, produit elle-

même des fantasmes de transmission. L'abord des ancêtres comme objet de la transmission mais également comme son support s'appuient sur « *les ressemblances physiques et psychiques (qui) alimentent le narcissisme groupal ; on introjecte les traditions communes, une religion, un langage. Des légendes et des mythes familiaux leur donnent corps* » (Eiguer, 2011, p. 17). Les objets de la transmission sont intrinsèquement liés à la formation du sujet. L'objet transmis peut être « *une chose psychique – connaissance, affect, fantasme, état d'esprit, valeur, etc.- passe d'une personne à une autre, notamment d'un parent à un enfant, par voie consciente et inconsciente* » (Eiguer, 2011, p. 13). La transmission psychique inconsciente concerne ainsi des objets psychiques constitués à partir des processus identificatoires dont la nature détermine le mode de transmission. A. Eiguer distingue deux familles d'objets de la transmission. D'une part, les objets de la connaissance : « *au-delà des savoirs intellectuels ; il est question de la totalité qui constituent l'avoir psychique, la langue, les connaissances sur la vie, les humains, les choses, les manières de penser, d'éprouver, d'être et de se comporter, etc.* » (Eiguer, 2011, p. 14). D'autre part, les valeurs transmises sont accompagnées des éléments pour s'en défaire : « *on véhicule la loi comme l'anti-loi, des principes et valeurs réparateurs et constructifs mais aussi des interdits, qui produisent des inhibitions voire des invalidités* » (Eiguer, 2011, p. 14).

La transmission psychique intergénérationnelle de ces objets nécessite leurs transformations d'une génération à une autre. Cette transformation renvoie à la part d'appropriation de chacun dans la famille et constitue les fondements psychiques de l'histoire familiale. La transmission ne se fait guère « *sans perte et sans frais* » (Durif-Varembont, 2004, p. 211). Le fondement même de la transmission est cette perte et le négatif. Le négatif est ce qui échappe à la transmission. Il relève de la distinction entre l'héritage et la transmission. La part biologique dans la conception d'un enfant illustre parfaitement cette distinction. Le terme de reproduction est lui-même peu adapté à la question. « *La combinatoire impose une perte nécessaire à la reproduction sexuée* » (Durif-Varembont, 2004, p. 212). Il ne s'agit pas d'une reproduction à l'identique. Si cette logique échappe à la symbolisation, elle éveille tout un imaginaire et des fantasmes sur la filiation. Or, le sujet, sa place dans la filiation et son identité sexuelle ne reposent pas sur un héritage biologique mais bien sur une transmission familiale et sociale « *en grande partie inconsciente* » (Durif-Varembont, 2004, p. 212). La surestimation des liens biologiques autour de l'absence d'un père-géniteur dans la famille lesbienne sous-

estime la place de la parole et de la culture. C'est négliger *l'inestimable objet de la transmission* (Legendre, 1985) forgé par les tabous - meurtre et inceste - les lois de la filiation et les alliances, les rituels, les langages, les énigmes autour de l'origine et le désir (Durif-Varembont, 2004).

Certains objets psychiques ne sont pas transformables (Kaës, 2013). Ces objets appartiennent à l'indicible, au manquement d'inscription ou de représentation psychique (Gambini, 2005). L'intransmissible souligne l'interdiction, le déni, le refoulement ou la forclusion à partir de non-dits, mensonges et/ou secrets (Durif-Varembont, 2004). « *Les secrets, qu'ils se réfèrent à un traumatisme ou pas, provoque honte et déterminent les parents à proférer un interdit de penser à l'enfant. Interdire de penser afin d'empêcher que le secret ne soit découvert perturbe la curiosité infantile et le désir de savoir, qui est déterminant dans le développement de la capacité d'apprendre* » (Eiguer, 2011, p. 21). Il peut y avoir un blocage, une coupure du processus de transmission où le message d'origine ne peut pas se transmettre. Or, « *l'existence de tout psychisme impose sa transmission* » (Ciccone, 2014, p. 68). Des éléments psychiques se transmettront entravés par la mise en place du négatif. Le négatif c'est l'ombre de l'objet comme un vide de représentance (Freud, 1915b) qui empêche l'énigme dont la fonction est d'orienter la curiosité vers le savoir. En ce sens, la circulation psychique entre les représentations et les instances psychiques est perturbée. La subjectivation des objets dans la transmission est empêchée. Au-delà des objets, il s'agit de la transmission de processus « *de constitution des objets en tant qu'objets psychiques* » (Ciccone, 2000, p. 60) et de la transmission de fantasmes. Ici, la non-transmission interroge « *le fantasme soutenant l'impossibilité ou le refus de la transmission* » (Durif-Varembont, 2004, p. 213). Ceci peut avoir un effet sur la permutation symbolique des places (Legendre, 1989). Les contenus transmis permettent l'organisation, la liaison entre les objets. L'ensemble d'une situation, la constitution des objets selon des processus organisés dans des fantasmes, se transmet par une mise en sens (Ciccone, 2000). Le négatif de la transmission perturbe profondément cette mise en sens. La transmission impose un travail psychique et est elle-même un fantasme (Kaës, 2013).

### C. Les fantasmes de transmission

« *Le fantasme de transmission est un scénario construit ou reconstruit, conscient ou inconscient, dans lequel le sujet se désigne ou est désigné comme héritier d'un contenu*

*psychique transmis par un autre, contemporain (dans un lien inter- ou trans- subjectif) ou ancêtre (dans un lien généalogique inter- ou trans- générationnel )* » (Ciccone, 2014, p. 65). L'étude de ces fantasmes de transmission, c'est-à-dire la façon dont les sujets constituent des théories sur la transmission dont ils ont fait l'objet ou dont ils sont l'agent, permet de mettre en évidence les mythes et fantasmes issus de la transmission et participant aux liens intergénérationnels et généalogiques. Les fantasmes de transmission permettent de confirmer la filiation, d'innocenter les désirs inconscients et de traiter les filiations traumatiques (Kaës, 2013, Ciccone 2014). Les fantasmes de transmission représentent le travail psychique mené par le sujet afin de distinguer ceux qui appartiennent à sa filiation et ceux qui lui sont étrangers.

Le fantasme de transmission rend compte de la transmission comme un mythe organisant les liens intersubjectifs. Ce mythe participe au besoin de confirmation de la filiation. Ce besoin renvoie au besoin de se sentir toujours l'enfant de ses parents malgré le besoin de tuer fantasmatiquement ceux-ci pour prendre leurs places. Ce besoin, participe aux fantasmes de transmission tant il s'agit de retrouver ce qui inscrit dans une lignée générationnelle et généalogique une double place d'enfant et de parent. Il s'explique par « *des raisons narcissiques liées à l'expérience de la perte que suppose une telle transformation* » et par « *des raisons œdipiennes liées à l'expérience de transgression que suppose l'accès à la parentalité* » (Ciccone, 2014, p. 68). Le travail psychique de la parentalité n'efface pas l'enfant qu'était le parent. Cette part inconsciente rappelle aux parents les interdits sexuels réservés à la génération précédente et contribue au sentiment de culpabilité dans la parentalité. Cliniquement ce besoin de confirmation se retrouve dans la recherche de ressemblance à la naissance d'un enfant. Reconnaître dans cet autre-nouveau-né une ressemblance permet de l'accueillir dans la lignée et participe à l'adoption de l'enfant.

Faire appel aux mythes et fantasmes de transmission c'est faire recours au transgénérationnel pour innocenter le sujet face à ses désirs inconscients. La culpabilité issue des interdits œdipiens renvoie le parent à une forme de transgression. Les parents peuvent se construire des mythes autour de la transmission afin d'occuper leurs fonctions parentales. « *Le fantasme de transmission aura alors une fonction d'innocentation, de défense contre les désirs coupables, de défense contre l'angoisse d'être sujet de son désir* » (Ciccone, 2014, p. 70). L'accès à la parentalité réactive le travail psychique de la période œdipienne. Cette réactivation permet les remaniements

psychiques nécessaires au devenir-parent. Les parents puisent dans la généalogie et constituent de nouveaux fantasmes afin de pallier l'angoisse issue de leur nouvelle position de parent dans sa généalogie.

Les fantasmes de transmission se retrouvent aussi dans la clinique psychopathologique. Le recours à des scénarios dans lesquels la problématique de l'enfant est héritée permet de négocier avec l'effet traumatique de l'annonce de la psychopathologie. L'effet traumatique peut engendrer une rupture dans les liens de filiations (Ciccone, 2014). Dans ces situations, les fantasmes de transmission permettent d'atténuer la culpabilité parentale en la partageant avec sa généalogie ; la faute pouvant être remise à un ancêtre. Avec ces fantasmes l'enfant peut rejoindre la famille en s'inscrivant et en se représentant au sein de sa génération et de sa généalogie. Pour le parent, ils offrent la possibilité de reconnaître leur enfant comme appartenant à leur famille. Ainsi, les fantasmes de transmission renouent les liens de filiation d'abord rompus. A. Ciccone (2014) aborde l'effet de transitionnalisation du fantasme de transmission c'est-à-dire la réorganisation du contexte de transmission par la reconstruction et la sauvegarde de la généalogie en dehors de la réalité génétique. La transmission psychique emprunte deux voies distinctes. La première est la voie intergénérationnelle, elle se transmet par le langage et permet l'intégration de la différence des générations et des objets possiblement transmissibles. La seconde est la voie transgénérationnelle, elle se diffuse au travers des subjectivités individuelles sans transformation des contenus à l'instar des non-dits, suggestions, idées télépathiques ou encore des pensées magiques (Cuynet, 2003; Golse, 2014).

### D. De celui qui reçoit

La notion de don des parents vers l'enfant « *joue une fonction certaine, en suscitant un élan de reconnaissance chez l'enfant, dans le double sens du mot : de gratitude et d'identification* » (Eiguer, 2011, p. 21). Ne pas transmettre est attribué à une forme de défaillance dans la filiation dont le parent est souvent mis en place de responsable (Eiguer, 2011). Or, l'enfant « *a une charge dans l'acte de recevoir ce qui lui est transmis et de la faire sien* » (Eiguer, 2011, p. 13). À la naissance, l'enfant hérite de contenus filiatifs et identificatoires (Cuynet, 2003). Il subit la transmission dans la mesure où il ne choisit pas les contenus légués à partir desquels il construit son identité. Dans ce premier temps de la transmission, l'enfant n'a pas la capacité de transformer les contenus

psychiques projetés par ses parents. Tous les enfants d'une même famille ne reçoivent pas les mêmes legs dans la mesure où les attentes projectives familiales ne sont pas les mêmes. Toutefois, par l'identification projective quelque chose du moi commence à se construire à partir des éléments psychiques incorporés et forme une entité psychiquement différenciée. « *Tout objet psychique en voie d'introjection est saisi, dans un premier temps, par un tel processus d'identification projective, qui devra peu à peu céder pour garantir un destin non aliénant à l'objet psychique* » (Ciccone, 2000, p. 60). L'identification et plus particulièrement l'identification projective participe à la répétition de ce qui a été transmis de façon inconsciente. En effet, ces processus sont à l'origine des sentiments d'aliénation du sujet qui le contraignent à la répétition (*ibid.*). La répétition appartient au processus de la transmission psychique. Elle est un mécanisme qui permet de subjectiver ce qui est transmis ou issu de l'histoire infantile et « *témoigne de la manière dont le sujet reste fixé à une expérience traumatique, vécue ou transmise, qui appartient à son histoire passée, infantile, et que le sujet transmettra, ou qui concerne une autre génération mais dont son histoire a été imprégnée, et que le sujet transmettra à son tour* » (Ciccone, 2014, p. 73). L'identification projective permet ainsi au sujet d'explorer l'objet, d'y déposer ou d'y prendre quelque chose, dans une sorte de transactions inter- et/ou transsubjectives créatrice d'identité. Plus encore, l'identification projective est « *un processus primitif qui consiste à projeter sur un objet des aspects intolérables d'une expérience intrapsychique, à maintenir une empathie avec ce qui a été projeté, à essayer de contrôler l'objet dans une poursuite des efforts défensifs contre l'expérience intrapsychique intolérable, et à induire inconsciemment dans l'objet ce qui est projeté dans l'interaction présente avec lui* » (Ciccone, 2000, p. 50). La répétition renvoie alors à la tentative et à l'échec d'élaboration et l'appropriation d'un héritage. « *La répétition en effet, indique qu'a été transmis l'indice d'une non-transmission* » (Durif-Varembont, 2004, p. 218).

L'objet auquel l'enfant s'identifie est un objet investi psychiquement au service du processus d'identification du moi et est constitué par les représentations de l'objet psychique transmis par les parents. L'idéal du moi est construit à l'aide de la transmission psychique inconsciente impliquant le narcissisme primaire. Le moi transfert l'investissement du narcissisme sur l'idéal du moi qu'il conforme à l'image de l'idéal parental. Autrement dit, il s'agit de la transmission de l'idéal du narcissisme parental (Ciccone, 2000). Il y a un passage de l'intersubjectif - la transmission des

modèles, idéaux et du sens - à l'intrasubjectif - l'enfant s'approprie l'idéal parental d'où l'intervention de l'identification projective selon un double mouvement : la projection de l'objet avec lequel les parents sont identifiés et l'identification de l'enfant avec cet objet. Ce double mouvement permet l'intégration de quelque chose des parents dans la scène psychique de l'enfant, lui permettant d'établir son narcissisme primaire. Finalement, l'identification projective permet l'incorporation de l'idéal du moi dont les contenus appartiennent aux parents. Ils les ont eux-mêmes incorporés de l'idéal du moi de leurs propres parents. La transmission transgénérationnelle s'appuie inconsciemment sur cette répétition de processus de génération en génération. Ainsi, la répétition est mise en scène dans les fantasmes de transmission, elle les révèle.

# Conclusion

La fonction paternelle représente la loi fondamentale intégrée à partir de la traversée œdipienne. Le père incarne donc la loi, tout en contribuant au complexe. Une fois la sortie de l'Œdipe, la fonction est incarnée par l'instance surmoïque : le surmoi advient à partir de l'Idéal du moi et de là émergent des contenus et images idéalisées du surmoi des parents. La représentation de la fonction paternelle appartient donc à la dimension de la transmission. En-deçà de la fonction Symbolique, une représentation de la fonction convoque un modèle parental, à savoir le père mythique, représentant des valeurs et de la tradition (Freud, 1932a). L'interdit de l'inceste est un énoncé, une production Symbolique. Il s'agit de l'énonciation d'une interdiction qui limite la jouissance. Ainsi, l'existence de l'interdit n'existe que dans le langage car la jouissance n'a pas de limite en soi et sa seule limite provient du dehors, du Symbolique. Le « non » est un signifiant limitant la jouissance. Dans l'énonciation du *non* s'inscrit une limite dans le langage. Le Nom-du-Père est le signifiant de la non-jouissance. L'opération par laquelle le signifiant du Nom-du-Père est introduit tient de la métaphore paternelle : substitution du signifiant du désir maternel par le désir de l'Autre représenté par le signifiant phallique. Le phallus est le signifiant du désir dès lors que le désir maternel est refoulé par le non à la jouissance représentée par le Nom-du-Père. Pour se faire, il est primordial que ce processus dialectique soit opérant chez les parents ou les agents de la parentalité afin d'accéder à l'ordre Symbolique. L'ordre Symbolique serait le négatif de la jouissance et comprend des représentations, une dimension Imaginaire et narcissique.

La transmission psychique de la fonction paternelle englobe ainsi les fantasmes de transmission. Une dimension Imaginaire est présente dans la transmission de la fonction Symbolique. La fonction paternelle se transmet et transforme quelque chose de ce qui est transmis, permettant la subjectivation et l'accès à l'ordre Symbolique. La mère, le père ou les acteurs de la transmission ne sont pas sans rappeler la part fondamentale de la métaphore paternelle. Celui qui transmet est nécessairement doublé par le Père Symbolique. Il s'agit moins de la personne qui parle que de sa fonction en tant qu'assumée : parler au nom du Père Symbolique c'est-à-dire faire office de Père Symbolique dans un système issu des montages culturels et juridiques d'une société donnée. Le sujet a une place dans la généalogie dès sa naissance. Elle est Symbolique par le don du nom de famille et Imaginaire à travers les désirs et fantasmes des parents

(Hurstel, 1993). Le principe de généalogie s'appuie sur ces deux registres de l'inscription à une place dans la généalogie et à la reconnaissance de cette place. Autrement dit, l'inscription généalogique est un effet de la fonction paternelle et l'inscription dans l'espèce humaine revient à ce que la fonction paternelle soit articulée à l'ancêtre. La Loi par l'intervention paternelle a pour effet de mettre l'enfant à une place filiative en interdisant la mère comme objet sexuel. Pour J. Hassoun, « *la transmission serait ce trésor que chacun se constitue à partir des éléments livrés par les parents, par l'entourage, et qui, par des rencontres hasardeuses et des événements passés inaperçus, s'articulent au fil des ans avec l'existence quotidienne pour jouer leur fonction principale : celle d'être fondatrice du sujet et pour le sujet* » (Hassoun, 1994, p. 81). Lorsque la transmission est bloquée, il est alors difficile pour le sujet d'advenir en son nom. Or, la transmission s'organise aussi à partir du négatif. En effet, le manque est une des conditions essentielles de la transmission. « *La perte à l'œuvre dans la transformation et l'interprétation ne vient donc pas seulement des aléas de l'histoire mais de cette aliénation au langage et de notre rapport au réel qui nous met dans une non maîtrise de ce que nous transmettons* » (Durif-Varembont, 2004, p. 223).

L'expérience de la parentalité est marquée aujourd'hui par une recherche de confirmation autour de la filiation (cf. première partie). La parentalité lesbienne est sous-tendue par une désintrication de la sexualité et de la reproduction. Or, « *la transmission ne relève pas d'un héritage génétique mais de processus intra et inter psychiques complexes mettant en jeu les liens intergénérationnels et la continuité de la vie psychique* » (Durif-Varembont, 2004, p. 213). L'inscription dans l'axe générationnel impose la différence, d'abord des générations avant la différence des sexes. La transmission est le cœur de la construction subjective en termes d'identité et d'altérité. Les fantasmes qui l'accompagnent permettent aux parents de reconnaître et d'inscrire leur enfant dans la filiation. Ils innocentent les parents d'une possible transmission traumatique en reconstruisant la transmission. Comme chaque parent, les parents lesbiens effectuent ce travail d'inscription des enfants dans la généalogie et dans une double filiation (Ducousso-Lacaze, 2004; Gratton et Veuillet-Combier, 2018; Naziri, 2011, 2017; Veuillet-Combier, 2019). L'accès à une position subjective de parent leur est possible lorsque « *s'est accomplis la permutation symbolique des places, opération intrapsychique qui articule l'intra-subjectif et l'institutionnel, et par laquelle de sujet, au prix d'un double meurtre symbolique, celui du père et de sa position d'enfant* »

(Ducousso-Lacaze, 2004, p. 33). L'histoire reconstruite de la venue au monde de leur enfant participe aux fantasmes de transmission. L'élaboration d'un fantasme de transmission permettrait pour les mères comme pour les enfants de s'inscrire, sans culpabilité dans une même filiation. Par ce fantasme l'enfant, « *le sujet représente le caractère étranger du contenu dont il hérite, s'éprouvant comme dépositaire d'une histoire venue d'ailleurs et qui ne le concerne pas, et, dans le même mouvement, il tente une appropriation de cet objet étranger par le fait même de le désigner ou reconnaître comme fruit d'une transmission* » (Ciccone, 2014, p. 73). À partir de ce travail psychique, quelque chose de la parentalité est en mouvement chez les mères lesbiennes. En appréhendant l'histoire de la transmission, de la filiation dans ces familles, nous pouvons entrevoir la place laissée pour leur enfant et celles qu'elles souhaitent occuper pour maintenir le lien filiatif en dehors des liens génétiques. Le caractère structurant de la transmission est « *à la base de l'instauration de la loi, de l'agencement de la famille et de l'attachement à des idéaux (…). Le don et la disposition des parents envers l'enfant y jouent une fonction certaine, en suscitant un élan de reconnaissance chez l'enfant, dans le double sens du mot : de gratitude et d'identification* » » (Eiguer, 2011, p. 21). Aussi, en dehors d'une dimension Symbolique de la transmission d'une loi, le sujet évolue dans une réalité rendant compte de l'articulation nécessaire entre le champ social et celui du psychisme (Hurstel, 2003).

# Chapitre 3 : La conjugalité lesbienne : du choix d'objet à la parentalité

Notre thèse interroge les fonctions parentales dans la parentalité lesbienne. Au début de notre travail de recherche, nous avions décidé de ne pas interroger l'homosexualité féminine. En effet, nous ne souhaitions pas prendre en considération la spécificité de la configuration familiale, en termes d'orientation sexuelle. Ce choix s'appuyait sur de nouvelles recherches autour de la parentalité homosexuelle qui préconisent de ne pas chercher à comparer ces familles avec les familles hétérosexuelles (Fossoul et al., 2013). L'objectif était de mettre à distance une forme d'hétéronormativé qui pouvait influencer la recherche sans pour autant tomber dans l'hétérosexisme militant ou dogmatique. Nous souhaitions sortir des préjugés autour de l'absence d'un homme-père dans le quotidien des familles ; les discours sociaux sur les pères ayant relativement imprégnés les normes et les représentations imaginaires (Hurstel, 1991, 1997 ; Metz, 2003). Or, en cherchant à ne pas entrevoir les différences entre les familles hétérosexuelles et les familles lesbiennes nous nous sommes surprises parfois à avoir une pensée militante à notre insu. Celle-ci nous éloignait de l'objectif de la recherche : être le plus juste possible par rapport à la question de recherche.

Aussi, la théorie autour de la fonction paternelle convoque la question de la relation au père, dans la traversée œdipienne. Elle n'est pas sans effet sur la relation d'objet et la sexuation. Qu'en est-il de la père-version, du désir du père ? Ces questions nous obligent à nous intéresser aux différentes versions du père. L'importance de la relation au père, en termes d'identité sexuelle, nous amène donc à étudier le rapport des mères lesbiennes avec leur propre figure paternelle, au sens des enjeux œdipiens de leur enfance. En effet, l'institution de la fonction paternelle découle de processus identificatoires et de transmissions. Appréhender leur père œdipien nous intéresse donc concernant les enjeux identificatoires et la place réservée à celui-ci dans la parentalité lesbienne. Interroger leurs propres figures maternelle et paternelle c'est étudier la présence ou non dans la généalogie maternelle du signifiant du Nom-du-Père et donc d'entrevoir la possibilité d'une transmission ou d'une forclusion de la métaphore paternelle.

Ainsi, ce chapitre a pour objectif d'appréhender la relation d'objet dans l'homosexualité féminine. Notre angle d'approche est centré sur le cheminement œdipien de la petite fille et son rapport aux objets. Aussi, les enjeux conjugaux nous intéressent particulièrement concernant la circulation de la métaphore paternelle dans la famille. Au regard des chapitres précédents concernant la fonction paternelle et sa transmission à partir du complexe d'Œdipe, nous avons choisi de mettre en lumière la conjugalité lesbienne à partir de la relation d'objet.

# I. La relation d'objet dans la construction subjective : de la fille à la femme

## A. Découverte de l'objet et choix d'objet.

### 1. La notion d'objet

La notion d'objet en psychanalyse renvoie « *au sens comparable à celui que lui donnait la langue classique (« objet de ma flamme, de mon ressentiment, objet aimé » etc.). Il ne doit pas évoquer la notion de « chose », d'objet inanimé et manipulable, telle qu'elle s'oppose communément aux notion d'être animé ou de personne* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 290). Freud aborde la notion d'objet à partir de sa théorie des pulsions dans son texte *Pulsions et destin des pulsions* : « *l'objet de la pulsion est ce en quoi et par quoi la pulsion cherche à atteindre son but* » (Freud, 1915a, p.18). Autrement dit, pour Freud, l'objet est ce par quoi la pulsion cherche à être satisfaite. La première satisfaction découle de la satisfaction du besoin alimentaire dont le premier objet est le sein maternel. L'objet des pulsions du moi ou d'autoconservation est déterminé par les besoins vitaux. Ces besoins ne peuvent être satisfaits à partir de l'auto-érotisme. Les objets de la satisfaction sont donc extérieurs au sujet. Les pulsions sexuelles sont nombreuses, elles se manifestent d'abord indépendamment les unes des autres pour finir par se rassembler et se rendre au service de la reproduction (Freud, 1915a). Dès lors qu'elles apparaissent, les pulsions sexuelles « *s'étayent d'abord sur les pulsions de conservation dont elles ne se détachent que progressivement, et suivent également, dans la découverte de l'objet, les voies que leur montrent les pulsions du moi* » (*ibid.*, p. 24). Les pulsions sexuelles s'étayent donc sur les pulsions d'autoconservation. Elles trouvent leur satisfaction de manière auto-érotique ou fantasmatique. Les destins des pulsions sexuelles sont le refoulement, la sublimation, le retournement sur sa propre personne et le renversement en son contraire (Freud, 1915a). Ce dernier est à l'origine de l'intériorisation psychique des opposés sadisme/masochisme et exhibitionnisme/voyeurisme. Au stade de l'organisation prégénitale sadique-anale, « *la tendance vers l'objet* » apparaît sous la forme d'une poussée à l'emprise. Pour Freud, dans cette forme qui est pour lui un stade préliminaire, l'amour peut à peine se distinguer de la haine dans le comportement vis-à-vis de l'objet. Le renversement en son contraire permet « *la transformation de l'amour*

*en haine* » (*ibid.*, p. 25). Avec l'instauration de l'organisation génitale, l'amour devient l'opposé de la haine, sans qu'il ne soit question d'endommager ni de détruire l'objet.

La pulsion sexuelle est à distinguer de l'amour. En effet, il n'y a pas de lien d'amour entre une pulsion sexuelle et son objet. Ceci est différent pour la relation du moi avec l'objet sexuel. Dès 1920, Freud intègre la pulsion de vie et la pulsion de mort à sa deuxième topique. Les pulsions de mort émaneraient des compulsions de répétition ; renvoyant à une tendance à la répétition de traumatismes passés. Ces compulsions de répétition sont inhérentes à la pulsion. Dans la construction subjective, les interactions précoces et la qualité des liens d'attachement à la mère sont nécessaires à la liaison entre la pulsion de mort et la libido. Ceci permet à la pulsion de se tourner vers les objets extérieurs. Pour Lacan, les pulsions sont toujours partielles « *au regard de la finalité biologique de la sexualité* » (Lacan, 1964-65, p. 278). La pulsion une fois satisfaite est remise en circuit afin de se satisfaire à nouveau. Le sujet cherche en l'Autre une manière d'abaisser ses tensions issues des pulsions sous-tendues par le principe de plaisir mais limitées par le principe de réalité. Aucun objet ne peut satisfaire pleinement et durablement la pulsion. Dans *Psychologie des foules et analyse du moi* (1921), Freud distingue, dans les relations de l'individu, les rapports à ses parents de ses rapports à son objet d'amour. Cette position suppose une évolution mais aussi un déplacement de l'énergie sexuelle. L'attachement au temps du narcissisme primaire devient amour pour la mère au stade phallique. Pour Freud, à partir de la satisfaction du besoin se constitue le premier objet investi par la pulsion sexuelle. Il s'agit d'un objet partiel, le sein par exemple. Dans un second temps, l'objet d'abord partiel se porte sur la personne qui répond au besoin dans sa globalité. Enfin, le temps du primat du génital est le temps de la relation à l'objet d'amour, lui-même contenant deux subdivisions temporelles : l'amour sexuel phallique et l'amour sexuel génital. Il y aurait une certaine corrélation entre le monde de l'objet et la temporalité du sujet. Au temps de l'autoérotisme, l'objet est interne et incorporé. Le narcissisme primaire est l'étape où la libido, est d'abord investie sur des parties du corps : les zones érogènes (Freud, 1914). De la pulsion l'enfant se tourne vers l'objet de la satisfaction. L'objet devient l'objet du désir. Le narcissisme secondaire correspond en un retour de la libido sur le moi retirée des investissements objectaux. En ce sens, une fois l'objet de satisfaction repéré à l'extérieur, le moi du sujet reste investi de l'objet. Au temps de la réunification des pulsions, l'objet est objet d'amour sexuel.

### 2. Le choix d'objet

Le choix d'objet se situe donc dans un temps du développement psychique où l'enfant est sujet de besoin (cf. chapitre 2, II, A). Cet objet est d'abord partiel, puis il est investi sur le corps propre où prend assise l'auto-érotisme (Freud,1905b). Pour Freud, le choix d'objet d'amour s'origine dans la relation entre l'enfant et ses donneurs de soin.

> « *Le rapport de l'enfant avec la personne qui s'occupe de lui est pour celui-ci une source constante d'excitation sexuelle et de satisfaction depuis les zones érogènes, d'autant plus que sur ce point cette personne – en règle générale, tout de même, la mère – destine à l'enfant des sentiments qui proviennent de sa vie sexuelle à elle, elle le caresse, embrasse, berce, et le prend très clairement comme substitut pour un objet sexuel à part entière* » (Freud, 1905b, p. 307).

L'objet pulsionnel n'est pas n'importe quel objet, il est déterminé par l'histoire infantile du sujet (Laplanche et Pontalis, 2007). Le choix d'objet se déroule en deux phases principales ; la première au moment de la traversée œdipienne et la seconde à la puberté avec une maturité des fonctions sexuelles. Entre les deux phases, la période de latence correspond à un arrêt ou un recul de la première phase, par le processus de refoulement (Freud, 1905b). L'atténuation des buts sexuels durant la période de latence permet l'émergence de l'aspect tendre de la vie sexuelle. La puberté marque le renoncement aux premiers objets permettant un nouveau départ sensuel, après l'intégration des lois œdipiennes. « *Le report de la maturité sexuelle a permis de gagner le temps nécessaire pour élever, à côté des autres inhibitions sexuelles, les barrières empêchant l'inceste, d'intérioriser ces prescriptions morales qui excluent explicitement du choix d'objet les personnes aimées au cours de l'enfance* » (*ibid.*, p. 314).

Dans la relation mère-enfant, chacun offre une confirmation de l'amour réciproque comme partie de soi-même. Cette dimension particulière de la relation d'objet est appelée choix d'objet, car il constitue l'acte d'élire une personne ou un type de personne comme objet d'amour. Il y a deux types de choix d'objet : le choix d'objet par étayage et le choix d'objet narcissique. Dans le premier, l'objet d'amour est élu sur le modèle des figures parentales en tant qu'elles assurent à l'enfant nourriture, soin et protection (Laplanche et Pontalis, 2007). Le choix d'objet dit par étayage fait référence aux pulsions sexuelles qui trouvent leur étayage sur les pulsions d'autoconservation. Le deuxième représente une autre voie, celle du narcissisme (Freud, 1914). Le choix

d'objet narcissique ne prendrait pas comme modèle la mère comme objet mais répondrait à l'amour de ce que l'on est, a été, voudrait être soi-même ou une partie. Pour le sujet, l'objet représente ainsi sa personne propre sous différents aspects. Selon le narcissisme, Freud distingue donc plusieurs choix d'objet d'amour. Le plaisir lié à l'abaissement des tensions, dans la rencontre avec l'objet, conditionne leur « *représentance psychique, leur capacité à affecter la psyché de l'enfan*t » (Roussillon et Golse, 2010b, p. 55). Selon si le sujet aime ce qu'il est ou ce qu'il a été, « *il s'agit d'un choix d'objet semblable à la personne propre du sujet, mais il convient de souligner, d'une part que ce qui sert de modèle pour le choix est une image ou un idéal et d'autre part que la ressemblance de l'objet élu au modèle peut être tout à fait partielle, réduite à quelques signes privilégiés* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 65). Du côté de la personne aimée « *qui a été une partie de la personne propre du sujet* », Freud fait ici référence à l'amour narcissique de la mère envers son enfant : qui « *jadis a été une partie de sa personne propre* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 65). Enfin, « *le sujet aime ce qu'il voudrait être* » fait ici référence à l'idéal du moi. Dans *Pour introduire le narcissisme* (Freud,1914), Freud introduit l'idéal du moi comme ce que le moi cherche à atteindre pour retrouver les satisfactions narcissiques perdues. Dans, *Psychologie des foules et analyse du moi* (Freud, 1921), l'idéal du moi est l'instance psychique en cause dans le déclenchement de l'état amoureux. L'objet aimé se retrouve à l'endroit où se projette son moi idéal. Le moi idéal est défini comme « *un idéal de toute puissance narcissique forgé sur le modèle du narcissisme infantile* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 255). Cette toute-puissance narcissique s'oppose imaginairement à la toute-puissance de l'autre. L'idéal du moi est l' «*instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme et de l'identification aux parents, à leurs idéaux et aux idéaux collectifs* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 184). La dimension narcissique du moi idéal se retrouve dans l'idéal du moi notamment ses tentatives de récupération de la toute-puissance perdue. « *Ce qu'il (le sujet) projette devant lui comme son idéal est le substitut du narcissisme perdu de son enfance ; en ce temps-là, il était lui-même son propre idéal.* » (Freud, 1914, p. 98). Cet aspect du narcissisme se retrouve dans l'amour des parents pour leur enfant : « *Le point le plus épineux du système narcissique, cette immortalité du Moi que la réalité bat en brèche, a retrouvé un lieu sûr en se réfugiant chez l'enfant. L'amour des parents, si touchant et au fond, si enfantin, n'est rien d'autre que leur narcissisme qui vient de renaître et qui, malgré sa métamorphose*

*en amour d'objet, manifeste à ne pas s'y tromper son ancienne nature* » (*ibid.*, p. 96). En ce sens, l'enfant est l'objet d'un double investissement libidinal : objectal et narcissique.

### 3. La relation d'objet

La relation d'objet naît d'une dialectique de plaisir dans les échanges avec les donneurs de soin. Cette part importante des interactions avec l'entourage de l'enfant se retrouve dans la nomination de la « relation d'objet », dont Lacan se saisira. En effet, la relation d'objet implique la vie pulsionnelle, les mécanismes défensifs et la structuration du moi. Depuis Freud et pour Lacan, la question de l'objet est essentiellement en lien avec la perte d'un objet premier qu'il s'agit de retrouver (Lacan, 1956-57). Ces objets perdus sont les premiers objets de satisfaction de l'enfant. Le sujet n'a de cesse de retrouver cet objet à jamais perdu. En ce sens, il est également question de l'objet sexuel dont les rapports homme-femme sont affectés. Il s'agit d'une béance dans la relation sujet-objet, marqué par le principe de plaisir et la confrontation au principe de réalité. « *Ce principe de plaisir nous l'avons identifié avec une certaine relation d'objet, à savoir le sein maternel, ce principe de réalité nous l'avons identifié avec le fait que l'enfant doit apprendre à s'en passer* » (Lacan, 1956-57, p. 40). Le sujet tente de réduire l'écart par des manœuvres psychiques conciliant la réalité de l'objet inadéquat et les efforts fantasmatiques pour rendre l'objet conforme à son désir (*ibid.*). Autrement dît, il s'agit de palier la non-conformité de l'objet avec le premier objet recherché. Ainsi, pour Lacan, la relation d'objet est imaginaire tout en impliquant la réalité. De même, le phallus est l'élément tiers de la relation entre le sujet et l'objet, en tant qu'il est le représentant du manque. Dans la relation d'objet ou l'élection d'un objet d'amour, le sujet fait l'épreuve de son manque à être, d'une quête de l'objet à jamais perdu. La relation amoureuse s'arrime sur le rapport entretenu avec le manque du phallus, et en outre, la relation d'objet s'origine dans une relation première dont le sujet a la nostalgie et dont l'objet est l'objet maternel (*ibid.*). Pour la fille et le garçon le premier objet d'amour est la mère. La bascule vers le père n'est que le transfert de l'investissement affectif du premier objet vers un second. Puis, la traversée œdipienne contraint l'enfant à se détourner de ses premiers objets d'amour intrafamiliaux et la Loi Symbolique ouvre le sujet à l'altérité (cf. deuxième partie, chap. 2). La Loi apparaît à l'extérieur du sujet et crée l'écart entre

l'enfant et sa mère : écart nécessaire au surgissement du signifiant premier afin que s'ouvre l'ordre Symbolique.

Notre recherche porte sur la parentalité lesbienne, nous avons donc pensé cette partie autour de la construction subjective de la petite fille. L'appréhension de l'évolution de l'organisation génitale du sujet humain nécessite le détour par la bisexualité originaire - aussi bien biologique que psychologique. En effet, à partir des théorisations de W. Fliess, Freud étend son hypothèse d'une bisexualité psychique s'appuyant sur l'organisme bisexuel dans son développement embryonnaire (Freud, 1905b). Une tendance à la fois masculine (active) et féminine (passive) serait présente chez tous les individus quel que soit leur sexe désigné anatomiquement. En ce sens, l'organisation génitale préœdipienne n'est pas marquante dans la différenciation des identités sexuelles. La bisexualité psychique advient avec le complexe d'Œdipe et son déclin où l'enfant reconnaît et intériorise la différence des sexes.

Dans la première enfance, le choix d'objet ne s'effectue pas de la même manière qu'à la puberté, « *l'ensemble des tendances sexuelles se dirige vers une personne unique et cherche à atteindre son but en elle* » (Freud, 1923b, p. 114). Malgré la non-reconnaissance de la différence des sexes, l'enfant porte très tôt un intérêt pour les organes génitaux et dès la phase phallique, au seul organe reconnu : le pénis. En effet, jusque-là, les phases de développement sexuel se déroulent de la même manière pour le petit garçon et la petite fille. À l'entrée de la phase phallique, le petit garçon prête à tous les êtres et les choses, un pénis qu'il souhaiterait comparer au sien (Freud, 1923b). L'investigation sexuelle lui permet de découvrir que tout le monde ne possède pas un pénis : les filles et les femmes en sont dépourvus. Sa mère le conservera un temps et un « *voile sur la contradiction entre observation et préjugé* » (Freud, 1923b, p. 115) sera jeté. Pour le garçon, le manque de pénis est le signe de la castration, marque de la punition du père castrateur. Les filles seraient dès lors indignes d'avoir le pénis. Au début de la construction subjective, la différence des sexes ne s'appuie pas sur la présence ou l'absence de pénis. Mais les interrogations sur les origines contribuent à faire du pénis l'objet de la différence et le phallus comme son image érigée. Les filles et les femmes dépourvues du pénis peuvent enfanter et cela crée l'idée d'un échange du pénis contre un enfant (*ibid.*). Pour Freud, l'identité sexuée se construit par le biais des processus d'identification au parent du même sexe, par la découverte de la différence anatomique des sexes et de sa conséquence principale, le primat du phallus. Cela conduit

à la distinction/opposition entre phallique/châtré, essentielle dans la dialectique du masculin et du féminin. Toutefois, les positions œdipiennes du petit garçon et de la petite fille, dans le renoncement et l'identification aux objets parentaux, dépendent essentiellement des prédispositions en lien avec la bisexualité psychique, celle-ci s'immisçant dans la destinée de l'Œdipe (*ibid.*).

## B. Avènement du féminin

### 1. Le développement sexuel de la petite fille

La féminité et la construction psycho-sexuelle de la fille n'ont eu de cesse d'interroger Freud. Au-delà de l'anatomie, où le féminin renvoie à « *l'œuf, ainsi que l'organisme qui l'héberge* » (Freud, 1932b, p. 115), la complexité de la féminité tient au complexe d'Œdipe. Le premier objet d'amour pour la petite fille est, comme pour le garçon, la mère. Dans sa trajectoire œdipienne, elle change d'objet de la mère au père. Ce changement d'objet s'accompagne de tout un transfert de l'investissement affectif autour du premier objet. En ce sens, nous ne pouvons « *comprendre la femme si on ne prend pas en considération cette phase de l'attachement préœdipien à la mère* » (Freud, 1932b, p. 160). L'attachement premier à la mère impacte ainsi l'évolution vers la féminité : l'élection d'un objet d'amour féminin étant l'orientation privilégiée du choix d'objet masculin. « *La liaison au même sexe s'oppose aux efforts faits pour obtenir un membre de l'autre sexe comme objet d'amour. L'amour pour la mère devient le porte-parole de toutes les tendances qui, jouant le rôle de la « conscience », veulent retenir la jeune fille, dès les premiers pas, sur la voie nouvelle, et à plus d'un titre dangereuse qui la conduirait à la satisfaction sexuelle normale* » (Freud,1915b, p. 213-214). Le complexe maternel joue dès lors un rôle important dans le déclenchement de la névrose. En outre, les relations mère-fille sont particulièrement complexes et se justifient par le détachement primordial de l'objet maternel pour se déplacer sur le père. Dans *Sur la sexualité féminine* (Freud, 1931a), Freud tente de définir les raisons de ce changement d'objet dont les causes principales sont liées au complexe de castration et l'issue impossible de l'amour de la fille pour sa mère.

### 2. Le complexe de castration.

Indéniablement associé au complexe d'Œdipe, le complexe de castration n'est pas sans lien avec le phallus et son représentant biologique, le pénis. La différence

anatomique des sexes amène l'enfant à se confronter à la castration actualisant une menace réellement énoncée ou fantasmée (Freud, 1909c). La fille dépourvue du pénis en ressent le préjudice et cherche à réparer ce manque (Laplanche et Pontalis, 2007). La déception d'être châtrée pousse la petite fille à désirer le père et à entrer dans l'Œdipe. Pour le garçon, il s'agit du moment de la sortie du complexe œdipien, l'objet désiré étant interdit. Par ailleurs, le complexe de castration est également le « *point d'impact dans le narcissisme* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 75). La castration représente un certain coût autour des désirs incestueux ; le pénis-phallus se place dès lors au cœur du « *conflit entre l'intérêt narcissique pour cette partie du corps et l'investissement libidinal des objets parentaux* » (Freud, 1923b, p. 120). Par ailleurs, la conséquence du complexe de castration est le refoulement originaire et donc la source du refoulement. Ainsi, les investissements des objets parentaux deviennent des lieux d'identifications. « *L'autorité du père ou des parents, introjectée dans le moi y forme le noyau du surmoi, lequel emprunte au père la rigueur, perpétue son interdit de l'inceste et ainsi, assure le moi contre le retour de l'investissement libidinale de l'obje*t » (*ibid.*, p.120). Le refoulement, le complexe de castration, la formation du surmoi, le complexe d'Œdipe et l'entrée en période de latence sont donc intrinsèquement articulés par l'interdit paternel. Sous l'effet du complexe de castration, la petite fille peut suivre trois voies. La première est le détournement de la sexualité. La deuxième est celle du « *complexe de masculinité* » (Freud, 1931a, p. 143) : la fillette continue d'espérer obtenir un pénis. La troisième est l'élection du père comme objet d'amour. Cette dernière voie, « *très sinueuse, qui débouche dans l'attitude féminine normale finale qui choisit le père comme objet* » (*ibid.*, p. 143).

### 3. Changement d'objet, l'idéalisation du père

Le changement d'objet chez la petite fille commence à partir de la déception à l'égard de la mère et le père prend une nouvelle place en incarnant l'espoir. Afin de réparer la blessure narcissique provoquée par l'absence de pénis elle glisse donc progressivement vers l'envie du pénis : « *d'emblée elle a jugé et décidé. Elle a vu cela, sait qu'elle ne l'a pas et veut l'avoir* » (Freud, 1923, p. 127). Elle se tourne ainsi vers celui qui peut le lui offrir. En ce sens, le père revêt une nouvelle position dans l'inconscient infantile. La théorisation du fantasme de fustigation dans le texte *Un enfant est battu* (Freud, 1919) apporte une autre mesure de la place du père dans la constitution

de la position féminine. Dans les trois variantes du fantasme, le père est au centre. Il est un objet d'amour précoce, amour incestueux des premiers temps de la vie sexuelle infantile. Il participe ainsi au développement de l'organisation génitale (*ibid.*). En effet, il y a une intuition des enfants concernant l'usage des organes génitaux dans l'affaire intime des parents sans en avoir une connaissance fine. La petite fille entre dans « *une nouvelle phase de leur développement dans laquelle ils (les enfants) sont contraints de répéter le refoulement du choix d'objet incestueux que leur dicte l'histoire de l'humanité, tout comme auparavant ils ont été poussés à adopter un tel choix* » (Freud, 1919, p. 227). Par ailleurs, avec le refoulement apparaît la culpabilité consciente rattachée à ces désirs incestueux inconscients. Chez la fille, le sentiment de culpabilité « *a comme base l'amour pour le père* » (*ibid.*, p. 229). Un amour pour le père hérité de l'amour pour la mère.

Dans les trois variantes du fantasme de fustigation, l'enfant est « empêtré » dans les excitations de son complexe paternel. Le père au-delà de l'amour convoque le désir, « *la sexualité infantile, qui est soumise au refoulement, est la force motrice principale de la formation du symptôme, et l'élément essentiel de son contenu, le complexe d'Œdipe, est le complexe nucléaire de la névrose* » (*ibid.*, p. 243). La déception d'avoir été faite sans pénis permet à la petite fille le détour au père comme objet du désir et de la demande d'amour. En ce sens, le père est fortement idéalisé chez la petite fille (Freud, 1931b). Il est l'opérateur de la promesse œdipienne de la fille : empruntant la voie du regard. En effet, la qualité du regard porté par le père sur sa fille lui renvoie l'image d'une femme en devenir. « *Ce père, en effet, il le lui faut « vif » - puisqu'elle n'a pas à le tuer pour s'y identifier : c'est un support vivant d'idéalisation. Elle a à se faire regarder par lui (…). En bref il doit être là, en ce moment précis où il a à gérer, justement, l'éviction de la mère. L'avidité envers le père comble ainsi la séparation d'avec la mère en une tornade d'idéalisation* » (Assoun, 1994, p.).

### 4. De l'envie de pénis au désir d'enfant

L'idéalisation du père ne résout pas le problème de la castration pour la petite fille. En effet, le père ne peut lui céder ce qu'elle souhaite et, le changement d'objet ne suffit pas à la petite fille pour traverser le complexe d'Œdipe. Il s'agit également pour elle d'abandonner le clitoris, zone génitale originellement érogène, pour le vagin et sa fonction sexuelle de reproduction (Freud, 1932b). Dès lors, l'envie du pénis se

transforme en désir d'avoir un enfant du père. Le narcissisme féminin est ainsi marqué par la maternité (*ibid.*). Sous l'égide de la Loi, le père refuse l'enfant à sa fille. La promesse œdipienne autour du devenir femme amène la fillette à développer un nouveau changement d'objet, vers celui qui permettra la maternité. Le futur père de l'enfant présentera dès lors la marque du père. La différence des sexes et la création d'une identité sexuelle féminine sont instituées par la reproduction et les fonctions des sexes dans celle-ci.

Le désir d'enfant est théorisé dans un premier temps à travers le complexe d'Œdipe de la fille et notamment le stade phallique. Malheureuse et mécontente que sa mère, elle-même châtrée, n'a pu la faire à l'image du petit garçon, la petite fille se tourne vers son père (*ibid.*). Elle renonce à avoir le phallus mais souhaite toujours l'obtenir par le biais du père ; le pensant alors détenteur du phallus-pénien. L'envie du pénis comme revendication permet à la fillette de le réclamer chez celui qui en est pourvu : « *elle sait où elle doit aller le prendre, c'est du côté du père, elle va vers qui l'a* » (Lacan, 1957-58, p. 195). Confrontée au fait qu'elle n'aura jamais de pénis, mais aussi que seules les femmes portent les enfants, elle désire en réparation un enfant du père. Néanmoins, l'agent séparateur et structurant pour l'enfant le lui refuse. Le père désire ailleurs, la mère. La mère est ainsi la rivale de la petite fille et la petite fille transite donc de l'envie du pénis au désir du pénis. « *À partir de là, il ne s'en faut pour elle que d'un peu de patience pour qu'au père vienne enfin à se substituer celui qui remplira exactement le même rôle, le rôle du père, en lui donnant effectivement un enfant* » (Lacan, 1957-58, p. 203). Il s'agit donc bien d'une question de don de l'enfant. La promesse œdipienne de la fillette augure qu'elle ne peut obtenir un enfant du père mais peut espérer le phallus par l'intermédiaire d'un don du Père. Lacan n'aborde pas d'emblée la notion de « désir d'enfant », toutefois, il articule la dimension du désir comme un désir d'un objet à jamais perdu : le résultat du manque à être du sujet. La position subjective de la petite fille est marquée par l'absence du phallus et donc se différencie nettement du garçon, possédant le pénis et le reconnaissant comme détenteur du représentant imaginaire du phallus. Comment se faire aimer sans posséder l'objet de toute convoitise ? Ne le possédant pas il s'agit dès lors de l'être en s'identifiant à l'objet identifié comme objet de désir du père : la mère. En étant le phallus, elle peut ainsi être un objet de désir. La position subjective de la petite fille est d'emblée fragilisée tant l'angoisse se situe dans la perte de l'amour parental comme son angoisse de castration. À la sortie de l'Œdipe, sa relation

aux autres est donc marquée par l'identification à ce qu'elle pense être le phallus désiré des parents.

Le désir d'enfant serait une solution à la réparation d'un manque. Pour Freud, le manque se situe du côté des conséquences psychiques de la différence anatomique des sexes. Pour Lacan, le phallus est le signifiant du désir, le désir étant la résultante du manque. Si tout un chacun est manquant du fait même de notre condition, la femme peut trouver dans la maternité une solution à ce manque en érigeant l'enfant à la place du phallus. Ainsi, la maternité peut être une réponse à la question de la féminité : que veut la femme ?

En ce sens, la mère lesbienne présentant un désir d'enfant devrait rechercher la marque du père du côté du choix du donneur, mais qu'en est-il dans le cas de la PMA où le père est majoritairement inconnu ? De même, pouvons-nous imaginer cette marque du père du côté de sa compagne qui occupe une place dans son désir et illustre la relation d'objet ? Freud semble amener que dans la relation maritale, la femme reproduit avec son conjoint la relation précoce à la mère tout en conservant son père comme objet d'amour (Freud, 1915b). Quelque chose dans la relation mère-fille et dans l'ambivalence précoce envers le père, premier objet rival pour la fille avant d'être objet d'amour permettent d'appréhender la relation d'objet féminine. En ce sens, pour advenir femme, il s'agit pour la fille d'opérer deux grands changements d'objet : de la mère au père et du père à l'homme. Les femmes de notre recherche ont fait le choix de l'objet homosexuel. Ce choix s'inscrit définitivement lors de la traversée pubertaire.

### 5. Le complexe de virilité en réponse à la castration : l'homosexualité féminine

La découverte de la castration pour la petite fille peut aboutir à son refus. Comme le petit garçon, la fille peut garder longtemps l'espoir d'une mère phallique et en recherche la réparation en s'identifiant à elle ou à son père (Freud, 1905b). En ce sens, la petite fille fonctionne comme le garçon en amont du complexe de castration. Freud admet la complexité pour la petite fille de changer de sexe et d'objet pour son entrée dans l'Œdipe. Le complexe de virilité tient en cette régression infantile du fait de la déception de n'être pourvue du pénis. Le choix d'objet se cale ainsi sur le mode masculin du fait de l'identification et elle se tourne alors vers un choix d'objet de sexe féminin en

adoptant une position virile. Dès lors elle fait face au père afin de montrer au père comment aimer une femme (Freud, 1920a).

La clinique de l'homosexualité féminine freudienne indique à cet endroit la fixation au père œdipien. L'homosexualité est au départ une question de choix d'objet (Freud, 1905b). Dès lors la tendance homosexuelle se retrouve dans différentes structures, dont la perversion et la névrose. En effet, dans l'analyse du cas Dora et de la jeune homosexuelle, nous retrouvons ces tendances : inconscientes et à l'insu de Dora ou de l'hystérique (Freud, 1905b) et conscientes et agies chez la jeune homosexuelle ou chez le pervers (Freud, 1920a). La différence tient au rapport entre sexualité et désir préœdipien pour la mère et œdipien pour le père. En effet, la fixation homosexuelle serait une révolte à l'encontre du père. Toutefois, cette révolte n'aboutit pas toujours à l'homosexualité agie et consciente et peut se cristalliser à l'endroit d'une interrogation profonde autour de la féminité. Cette protestation virile n'est-elle pas active dans l'envie du pénis, rendant compte d'un œdipe « normal » de la petite fille ?

La fixation au père n'est pas la seule explication à l'homosexualité féminine. Dans la *Psychogénèse d'un cas d'homosexualité* (Freud, 1920a), Freud développe une autre fixation amoureuse de la fillette à sa mère. La jeune homosexuelle, en réponse à la déception autour du père œdipien - donnant un enfant à la mère - régresse au stade premier de l'amour pour la mère. La mère, premier objet d'amour, est pourvue dans les premiers temps du phallus et c'est en son sein que le narcissisme primaire de l'enfant prend assise d'où le déni de la castration maternelle (Freud, 1931a). Ainsi, l'homosexualité relève d'une fixation au lien originaire à la mère et à l'identification au père suite à la déception inhérente au complexe de castration. En ce sens, l'homosexualité féminine du cas de la jeune homosexuelle, représente une forme de sexualité féminine dont aucun symptôme hystérique fut manifeste. Par ailleurs, à l'adolescence, elle exprime « *un puissant désir d'être mère et d'avoir un enfant. Mais peu de temps après, (…) elle commença à montrer de l'intérêt pour des femmes mûres mais encore dans la jeunesse* » (Freud, 1920a, p. 254). L'intérêt pour ces femmes déplaît fortement au père. Or, le désir d'enfant pubertaire de la jeune fille intervient au moment où le père donne un enfant à « *la concurrente que dans son inconscient elle haïssait : la mère* » (*ibid.*, p. 256). Il y a alors un détournement de l'objet père et plus particulièrement de l'homme et par là le rejet de sa féminité. Le choix d'objet tourné vers la Dame renvoie ainsi à l'intérêt sexuel et au rejet des conventions dont le but étant

de contrarier le père et de faire face au pouvoir patriarcal. Dans le cas de la jeune homosexuelle, il est avant tout question du rejet du père comme objet d'amour d'une part et d'une mise en concurrence avec lui dans le rapport aux femmes.

Les tendances homosexuelles permettent à Freud d'en savoir plus sur la sexualité féminine. Le point primordial en est le complexe de castration et la solution trouvée par la petite fille pour y faire face. La petite fille cherche un soutien à sa quête de féminité, interrogation dont la mère ne peut répondre étant elle-même châtrée. Ainsi, peut-elle trouver dans la maternité une réponse ? Le désir d'enfant et le choix d'objet d'homosexuelle peuvent donc s'intriquer dans la logique de l'identité sexuelle féminine. Toutefois, il s'agit d'entrevoir le rapport au père afin d'identifier si la maternité lesbienne est apte à se passer de l'homme. Le choix d'objet d'amour pouvant se tourner vers la mère à la place du père, il est pertinent pour nous d'interroger le choix d'objet homosexuel des mères lesbiennes. En effet, nous pensons retrouver quelque chose du côté d'une recherche autour de la question de la féminité dont la maternité est une réponse et/ou quelque chose du côté de la rivalité identificatoire à la mère menant à vouloir prendre la place du père au côté de la mère. Il ne serait ainsi pas étonnant de retrouver ce type de construction dans les familles rencontrées ; à savoir une mère dont le souhait de porter l'enfant recouvrirait au niveau latent quelque chose de l'ordre de la féminité et une mère dont la volonté serait d'être celle qui aime la mère à la place ou en place de père.

### 6. La puberté et le féminin

Le complexe d'Œdipe est l'organisateur de la sexualité infantile et l'accession au statut de femme nécessite la traversée pubertaire, bouleversant l'organisation alors en place. La maturation biologique des fonctions sexuelles augure la réalisation de la promesse œdipienne : la fille peut devenir réellement mère. Or, l'enjeu de la phase adolescente consiste en l'organisation génitale adulte par les différents remaniements psychiques adolescents. « *Avec l'arrivée de la puberté interviennent les modifications qui doivent permettre à la vie sexuelle infantile de prendre sa forme normale définitive* » (Freud, 1905b, p. 271). Autrement dit, la fille doit parvenir à devenir une femme et assumer un choix d'objet adulte tout en étant référée à l'intégration de la différence des sexes et des générations. Pour Freud, l'organisation génitale infantile se réalise sous l'égide de la différence des sexes polarisée autour d'avoir ou non le pénis (Freud,

1923b). La période pubertaire s'achève avec la mise en place d'une polarité masculin et féminin dont la découverte du vagin pour les deux sexes est centrale (Freud, 1923b). Il est alors question d'un changement de zone érogène ; le clitoris érigé jusqu'alors comme un petit pénis cède sa place : « *sa sensibilité et du même coup son importance, au vagin, totalement ou en partie, et ce serait là une des deux tâches que la femme doit résoudre par son développement* » (Freud, 1932b, p. 158). Ce changement marque le refoulement de la part masculine d'une sexualité primitive. La sexualité féminine est alors pour Freud le renoncement, l'abandon d'une activité sexuelle masculine (Freud, 1905b).

La place primordiale de la bisexualité psychique dans les premiers temps de la vie interroge la place du réel du corps dans la féminité lors de la phase pubertaire. Or, l'organisation génitale infantile sous le primat phallique rappelle qu'il s'agit d'un positionnement psychique par rapport au phallus et la fillette se reconnaît comme ne l'ayant pas et souhaitant l'être. Pour S. Lesourd, l'adolescence est le temps de la « *rencontre du féminin* » (Lesourd, 2009). Cette rencontre passe aussi par le père de la réalité, le Père Réel en tant que sa présence et sa parole, le père « *est appelé par la fille dans sa réalité d'homme* » (Hurstel, 2004b, p. 553). Après l'idéalisation du père, la sortie de l'Œdipe est aussi le temps de la désidéalisation des figures parentales au profit de l'investissement libidinal à l'extérieur de la famille. La fonction du père pendant la phase œdipienne est de représenter l'interdit de l'inceste amenant la femme en devenir à désirer un enfant. Au-delà de cette fonction, le père de la réalité joue un rôle dans le devenir femme de sa fille. Le père Réel intervient dans la construction du féminin à travers le regard qu'il porte sur sa fille. Le père Réel ici renvoie à l'homme d'une femme, un homme désirant une femme. Le regard du père à l'adolescence rejoue les éléments organisateurs du stade du miroir : stade de l'organisation du moi. Le stade du miroir est l'opération du regard de la mère, à l'adolescence le père renouvelle cette opération, non plus du côté de l'identité subjective mais de l'identité féminine : « *sous l'œil du père, et se voyant vue « autrement », la fille « réalise » (c'est-à-dire fait prendre réalité) son corps qui prend alors valeur imaginaire de « corps féminin » et de signification phallique, c'est-à-dire un objet capable d'éveiller le désir chez l'Autre masculin* » (Hurstel, 2004b, p. 555-556). La parole accompagne la dimension scopique dont la dimension Imaginaire s'arrime sur le Symbolique. Cette expérience du regard amène ainsi la fille à reconnaître en son père un homme désirant. Les enjeux œdipiens rejouent ici l'interdit de l'inceste tant il ne peut lui-même s'approprier sa fille dont les traits

adolescents font apparaître le féminin. La fille est introduite au féminin par le regard du père qui lui signifie qu'elle est femme mais pas une femme pour lui. Ce regard, la femme le recherche dans ses relations avec les hommes, « *car le poids du regard et son implication ne s'arrêtent pas à l'adolescence. Au regard du père succède le regard de l'homme* » (Hurstel, 2004b, p. 558). L'adolescence est ainsi le moment de la rencontre avec la sexualité adulte. « *D'une part, la jeune fille est prise dans la problématique du regard sur son corps en tant qu'objet de désir qui fait d'elle une femme ; d'autre part, elle interroge sa possibilité d'être mère, d'être féconde* » (Lesourd, 2009, p. 62).

Au regard du cheminement œdipien la phase adolescente aboutit véritablement à la castration Symbolique, autrement dit à la reconnaissance d'un phallus en tant que symbole, laissant l'espoir d'une possession future du phallus. La promesse œdipienne n'était qu'un leurre. La puberté et les remaniements psychiques qui l'accompagnent engendrés par les changements physiques amènent la reconnaissance d'un objet phallique à jamais perdu.

Pour Lacan, la sexuation permet d'exprimer comment le sujet est amené à se déterminer par rapport au phallus et à la castration Symbolique du seul fait d'être parlant. Tout sujet, à partir du moment où il parle peut se définir du côté de la femme ou de l'homme, en fonction de son rapport au phallus. La théorie lacanienne de la féminité est définie à partir de l'identification à ce qui circule entre les hommes et les femmes dans les structures de parenté c'est-à-dire le phallus. Cette identification au signifiant phallique est la source même de « *l'excellence de la féminité* » (Zafiropoulos, 2010, p. 130). L'identification phallique prend corps narcissiquement. Puisqu'elle n'est pas sans être le phallus, c'est précisément en tant qu'objet du désir de l'homme que la femme se positionne. Son corps est alors pris comme représentant phallique et elle se soumet au regard de l'autre pour y chercher ce qui fait d'elle un être désiré, ce qui fait d'elle l'objet de désir de cet autre (Lesourd, 2009). Le corps peut alors être investi du côté d'un contenant pour le pénis de l'homme. Cet investissement du corps sur le mode de l'objet contenant peut également être investi du côté du corps d'une mère : « *le corps contenant est alors celui de la mère, celui qui porte le bébé. Dans ce cadre, c'est le bébé, objet contenu de ce lieu, qui va être désiré* » (Lesourd, 2009, p. 41). Ainsi, l'adolescente peut accéder à une fonction maternante toujours dans une logique d'être le phallus. Se positionner par rapport au phallus Symbolique convoque les fantasmes originaires d'avoir ou d'être le phallus. La limite est qu'il s'agit soit d'être soit d'avoir, autrement-

dit être dans une position féminine ou masculine. Positionnement, qui n'est pas dépendant de la réalité biologique sexuelle mais correspond en un positionnement intrapsychique par rapport au phallus Symbolique. L'accès à la castration Symbolique permet le décalage entre le pénis et le phallus Symbolique. La différence des sexes renvoie à la présence ou non du pénis.

La différence de sexuation renvoie à la position d'avoir ou d'être le phallus Symbolique. Le sexe psychique détermine la relation d'objet d'amour sans être directement relié au sexe biologique. Toutefois, la différence des sexes s'appuie sur cette réalité sexuée et la différence de sexuation s'appuie sur celle-ci pour s'élaborer. Le positionnement dit masculin c'est se situer comme n'étant pas sans avoir le phallus ; le positionnement dit féminin c'est se situer comme n'étant pas sans être le phallus (Lacan, 1972-1973). En ce sens, avant de se situer dans l'un ou l'autre positionnement le sujet est régit par la bisexualité. Une fois situé dans un positionnement précis, il y inscrit son objet de désir. L'identité sexuelle affirmée, il peut déterminer son rapport à l'objet d'amour et son rapport à la jouissance. La bisexualité psychique permet aussi d'être socialement et biologiquement identifié en tant qu'homme ou femme tout en se situant indépendamment dans une sexuation féminine ou masculine.

### 7. Rapport à la jouissance et relation d'objet

La sexuation du côté masculin se situe dans une limite où il n'est pas sans l'avoir et donc il ne l'a pas pour autant. Le phallus fait ici limite. La relation à l'objet d'amour se trouve alors liée au sujet dans une logique phallique. Le sujet n'étant pas sans l'avoir, il peut être tenté de faire comme si le phallus était un objet et non plus un symbole. En ce sens, l'objet peut être l'objet d'amour ou encore un objet partiel porté par le partenaire sexuel. Pour le sujet dans une position masculine de la sexuation, les relations à l'objet d'amour répondront à la logique phallique ; l'autre de la relation amoureuse est investi en tant qu'il est le phallus et comble ainsi le désir de possession de l'objet manquant. Du côté de la position féminine de la sexuation, le sujet n'est pas sans l'être. Le rapport au phallus comme limite n'est pas aussi évident ici, parce que le corps du sujet peut être investi comme contenant ; c'est-à-dire comme contenant l'objet qui peut incarner le phallus. « *Ceux qui se situent du côté du féminin de la sexuation, la jeune fille en particulier, ont alors accès à un au-delà de la limite, un au-delà du phallus, un ailleurs qui fait qu'ils ne sont pas entièrement pris dans la limite phallique* » (Lessourd, 2009,

p. 48). En ce sens, la valence symbolique du phallus ouvre deux rapports possibles à l'objet : avoir ou être. Un choix de position qui augure un choix de mode de jouissance à privilégier avec l'autre. En outre, la jouissance est référée au langage et au sujet en tant qu'être du langage. La jouissance est ainsi directement en lien avec le phallus et rend compte du rapport entretenu du sujet avec l'objet perdu et de son rapport à la castration. La jouissance correspond aux retrouvailles du sujet avec l'objet originaire perdu. Pour le sujet parlant, la jouissance est mise en scène avec le fantasme ; lui-même régulé par la Loi Symbolique. Il s'agit d'un scénario de la jouissance où est présentifier le rapport du sujet à l'objet de désir. Le fantasme est donc le filtre entre la jouissance et le principe de réalité.

Dans la position féminine, le désir est d'être désiré et apparaît antinomique à la jouissance de la mère : avoir le phallus-enfant. Pour Lacan, le pire pour le désir de la femme est de rencontrer cette satisfaction dans le devenir mère : menaçant le désir au sein de ce qu'il appelle le *conjugo.* Ainsi, la femme serait d'autant plus femme qu'elle est moins mère et qu'elle « *a les avoirs suffisants pour incarner le phallus au cœur du collectif* » (Zafiropoulos, 2010, p. 131). Les mères représentent les Autres primordiales soit l'Autre Réel qui les a mis au monde. Les femmes auraient donc affaire à une jouissance Autre qui n'est pas limitée comme dans le cas de la position masculine : être tout en ayant. Toutefois, même si elles sont dans la jouissance Autre, elles ont aussi affaire avec la jouissance phallique. Et elles recherchent le don du phallus chez l'homme, seulement si elles ont eu accès à la signification phallique donnée avec la métaphore paternelle. En ce sens, pour jouir de la position de l'avoir il s'agit de donner : « *Rien ne vient limiter, pour les femmes, le lieu de leur jouissance comme une jouissance absolue et interdite* » (Dor, 2002, p. 514). Il est ainsi question du don. Il n'y a pas de complémentarité des sexes ou comme dirait Lacan, *la femme n'existe pas* car il ne s'agit pas là de sexes mais de rapport au phallus comme symbole. La différence des sexes prend un nouveau sens, en dehors du registre biologique ou de la reproduction, elle renvoie à l'altérité psychique radicale que le rapport entre les sexes confirme. La Femme n'existe pas car elle ne constitue pas un ensemble universel comme l'homme. Toutefois, elle est comme tout sujet, divisée. La position sexuelle de la féminité doit être située sur le plan de ce que le signifiant « femme » signifie, et non sur le plan du sexe Réel. En effet, ce signifiant ne peut être perçu sans langage et c'est le fait même d'être inscrit dans le langage qui permet de s'ancrer dans l'imaginaire.

Dans ses travaux sur la féminité, Lacan a porté l'accent sur le désir de la mère. Le désir de la mère se décline sur le versant Symbolique c'est-à-dire, le Désir de la mère est corrélé au Nom-du-Père : « *son désir surgit d'abord pour l'enfant sous la forme d'une énigme que vient résoudre le signifiant du Nom-du-Père en lui donnant sa signification phallique* » (Brassier, 2013, p. 27). Cependant, le désir de la mère peut également être ravageant. En effet, la mère peut représenter « *une insupportable présence comme Autre tout-puissant, jouisseur, obscène* » (Brassier, 2013, p. 28). C'est donc une mère insatisfaite qui se présente à l'enfant. Lacan illustre cette mère dévoratrice avec l'image du crocodile ou encore de la mante religieuse. Ici la mère est placée en tant que « *Autre jouisseur : l'Autre préhistorique hors la loi du Nom-du-Père incarnant au contraire la loi du caprice, de l'arbitraire* » (Brassier, 2013, p. 28). Cet Autre jouisseur réduit l'enfant au statut d'objet de sa jouissance et ainsi le met dans une place autre que le phallus Symbolique. L'enfant est sous la dépendance absolue de ce premier grand Autre mais aussi de sa jouissance et c'est en cela que la mère est structurante dès lors qu'elle est référée à la Loi Symbolique.

# II. La conjugalité lesbienne : approche psychanalytique de la relation amoureuse

Notre angle d'approche de l'homosexualité féminine est centré sur le cheminement œdipien. Le choix d'objet découle de la manière dont le sujet a trouvé à faire avec le manque et la castration. Or, l'accession à une position parentale renvoie tout autant aux enjeux familiaux que le sujet a rencontrés et les moyens qu'il a trouvés pour faire avec sa dynamique familiale. En ce sens, travailler sur la parentalité lesbienne revient à appréhender le choix d'objet d'amour au-delà du seul aspect conféré par le « même sexe biologique ». Nous considérons l'homosexualité féminine comme une forme de choix d'objet d'amour. Notre travail n'interroge pas comment les couples rencontrés ont choisis l'objet d'amour « même sexe ». Les éléments de la première partie définissent le socle de la famille à partir du désir du couple s'appuyant sur l'idée d'un choix fondé sur l'amour. La notion d'amour en psychanalyse est bien différente de l'acception commune du terme. En effet, il n'y a pas en tant que tel un concept d'amour. Freud lui-même n'emploie pas le terme de *Liebe* dans ses écrits si ce n'est du côté de « *la fable poétique du mythe d'Aristophane, ce partage de l'être humain en deux moitiés, homme et femme, qui cherchent désespérément dans l'amour à retrouver leur unité perdu* » (Ricœur, 2007, p. 5). En ce sens, l'amour n'est pas réductible à un concept métapsychologique. La référence à Freud concernant l'état amoureux se limite ainsi en « *un certain nombre d'éléments du fonctionnement psychique qui semblent participer à l'expérience amoureuse, sans que jamais elle ne puisse se résumer à l'un d'eux ni même à leur juxtaposition* » (Jadoulle, 2004, p. 127). Lacan a également tenté de conceptualiser la notion d'amour dans la relation d'objet sans pour autant en résoudre l'énigme.

## A. Narcissisme et état amoureux

### 1. L'unité parfaite du narcissisme primaire

L'état amoureux se définit comme « *une constellation dynamique de désirs, de sensations, de fantasmes et d'affects, conscients et inconscients, qui modifie, pour un temps, l'ensemble de l'organisation personnelle et qui se traduit par une disposition irréversible à constituer l'objet élu en tant que source et centre de satisfaction, de tout*

*bonheur, mobilisant l'essentiel des ressources énergétiques* » (David, 1971, p. 38). Cette définition nous renvoie au début de la vie psychique gouvernée par le principe de plaisir. Une unité parfaite où se confond le sujet et l'objet partiel, source de plaisir. Selon la conception freudienne, il s'agit du narcissisme primaire, premier moment de l'auto-érotisme. Une forme de narcissisme originaire, « *dont la vie intra-utérine serait l'archétype* » (Laplanche et Pontalis, 2007, p. 263). En ces premiers temps de la vie, « *où règne l'absence d'absence (…) l'inconscient est marqué par cette omnipotence de la pensée et par ce désir, maître de tous les désirs, d'unification totale, d'abolition de la différence et de la distance* » (Jadoulle, 2004, p. 129). Cet état marque le début du manque dont la recherche d'un objet d'amour constitue une réponse. Le « *mot « aimer » se trouve dans la relation du moi à son objet sexuel ; cela nous apprend que l'emploi de ce mot pour une telle relation ne peut commencer qu'avec la synthèse de toutes les pulsions partielles de la sexualité sous le primat des organes génitaux et au service de la reproduction* « (Freud,1915a, p. 40). La mère en tant qu'objet apparaît lorsque l'enfant repère l'unité en un autre de ces objets partiels. La marque de l'ambivalence de ces premiers temps de la vie se retrouve ultérieurement dans l'état amoureux. « *L'objet d'amour n'y échappera pas, mais la puissance de l'imaginaire, nostalgique de cette époque encore vierge d'ambivalence, est telle que la trace pourtant indélébile du clivage de l'objet primaire sera refoulée, le temps que pourra durer l'état amoureux* » (Jadoulle, 2004, p. 129). L'état amoureux répèterait ainsi les premières expériences subjectives de satisfaction et de séparation. Aussi, « *le désir naît d'un réinvestissement psychique d'une trace mnésique de satisfaction liée à l'identification d'une excitation pulsionnelle* » (Freud, 1915b). Pour Freud, la dépendance accrue à l'objet d'amour choisi s'explique parce que l'amour « *procure à l'être humain les plus fortes expériences vécues de satisfaction* » (Freud, 1929, p. 43). En ce sens, la perte de l'objet d'amour expose le sujet « *à la plus forte des souffrances* » (*ibid.*, p. 44). La relation amoureuse prend assise à partir de la synthèse de toutes les pulsions partielles de la sexualité sous le primat du génital et de la reproduction. Or, « *nous parlons d'amour lorsque les tendances psychiques de l'instinct sexuelle viennent occuper le premier plan, alors que les exigences corporelles ou « sensuelles » qui forment la base de cet instinct, sont refoulées ou momentanément oubliées* » (Freud, 1915-17, p. 310).

### 2. Les éléments relatifs à la traversée œdipienne

La traversée œdipienne et le développement psychoaffectif amènent quelques complexités à cette impossibilité de retour à la complétude originelle et à la satisfaction pulsionnelle. En effet, l'objet d'amour constitué autour de la mère se voit interdit. Déjà, « *à l'époque où la mère devient un objet d'amour, le travail psychique du refoulement est déjà commencé chez l'enfant, travail à la suite duquel une partie de ses buts sexuels se trouve soustraite à la conscience* » (Freud, 1915-17, p. 310). Les motions pulsionnelles tournées vers la mère sont refoulées par l'intervention de la fonction paternelle. Ce refoulement conditionne alors le choix d'objet sexuel en tant que substitution de la figure maternelle et dépendant de la constitution du moi idéal. L'élection d'un objet d'amour est une redécouverte, une reconstruction.

> « *Toute la vie amoureuse porte l'empreinte de l'inhibition première de la pulsion sexuelle totale quant à son but : entrave principielle qui a pour conséquence un accroissement de la participation psychique, une idéalisation, grâce à quoi le refoulement est accompli tout en laissant « librement » se déployer dans le fantasme et l'affect la force de la pulsion, une fois celle-ci déviée et éloignée de son but immédiat* » (David,1971, p. 33).

La force du besoin d'amour diminue donc lorsque la satisfaction est facile à obtenir (Freud, 1910, p. 64). À propos de l'amour de transfert, Freud appuie que « *cet état amoureux n'est qu'une réédition de faits anciens, une répétition des réactions infantiles, mais c'est le propre même de tout amour et il n'en existe pas qui n'ait son prototype dans l'enfance* » (Freud, 1915c, p. 126-127). L'objet de la pulsion est ainsi un substitut de l'objet primitif et la pulsion sexuelle n'est pas toute intégrée dans la version définitive du choix d'objet d'amour. « *À quoi il faut ajouter l'influence permanente de l'opposition entre les exigences des pulsions d'autoconservation, les visées narcissiques d'une part et les exigences de l'objet, perçues par l'intermédiaire du désir et de l'amour qu'il suscite* » (David, 1971, p. 33-34). Par ailleurs, de la traversée œdipienne subsiste un certain sentiment de revanche autour de l'éviction par le couple parental dont la réassurance surmoïque d'un amour gratifiant fait office de rédemption (David, 1971). Cela révèle le caractère narcissique de l'amour cristallisant ainsi les besoins narcissiques du sujet sur l'objet choisi et sur la relation avec celui-ci (Jadoulle, 2004). Le sujet projette dans l'autre son propre idéal. « *La passion amoureuse consiste en un*

*débordement de la libido du moi sur l'objet (…) elle élève l'objet sexuel au rang d'idéal sexuel* » (Freud, 1914, p. 104). En ce sens, si la satisfaction narcissique fait défaut dans la relation avec l'idéal du moi, elle peut trouver, en réparation, une satisfaction substitutive en l'idéal sexuel. Avec l'Œdipe, un nouveau type d'investissement pulsionnel laisse une trace dans toute la vie amoureuse future du sujet avec une réorganisation des investissements érotiques, inhibés et sublimés.

### 3. L'amour narcissique lacanien

Le caractère fondamentalement narcissique de l'amour s'appuie sur son essence imaginaire. L'intervention d'un tiers, vers qui se tourne l'enfant afin de confirmer la reconnaissance de son image permet un point de bascule vers le Symbolique. « *Cet amour symbolique vise toujours, au-delà de la captivation et la capture imaginaire, l'être de l'aimé et sa particularité. Cet amour est celui d'un sujet qui se réalise symboliquement dans la parole et qui aspire au développement de l'être et de l'autre* » (De Neuter, 1993, p.6). Dans l'état amoureux, l'objet aimé est mis en place de cette image, de son propre moi. En ce sens, le sujet aime dans l'autre son propre moi. Pour Lacan, la passion amoureuse est l'illustration d'une confusion entre son image et l'image de l'autre (Ricoeur, 2007). La pensée lacanienne rejoint en ce point la pensée de Freud et l'idée d'un appauvrissement du moi au profit de l'objet aimé. « *L'amour rend fou, l'amour est un véritable suicide, l'amour est du côté de la pulsion de mort* » (Ricoeur, 2007, p. 11). Le rapport au phallus amène certains sujets à s'y confronter afin d'être digne d'amour. : être le phallus pour être digne de la passion amoureuse. Or, cette position parée de la perfection pousse au refus radical de la perte et « *pousse à la mort au point de parfois chercher à la réaliser, et c'est alors le suicide : soit parce que c'est une passion d'un tel absolu qu'elle en devient impossible (…) ; soit encore parce que la mort en vient à se présenter comme condition même de la jouissance et à être souhaitée comme telle* » (Ricoeur, 2007, p. 12). Le rapport de l'amour avec la pulsion de mort chez Lacan, se retrouve également dans le *coup de foudre* (Lacan, 1972-73). Le coup de foudre serait la rencontre « *à la jonction du symbolique et de l'imaginaire, cette cassure, si vous le voulez, cette ligne d'arête qui s'appelle l'amour* » (Lacan, 1953-54, p. 298). Il s'agit de la rencontre dans l'autre d'une partie de son propre moi pour le type narcissique ; de la femme qui nourrit et/ou de l'homme qui protège pour le type par étayage.

## B. Au-delà du narcissisme, le désir

### 1. Au-delà du narcissisme, l'amour symbolique

Pour Lacan, la relation primordiale est imaginaire et fonde tout érotisme possible. La relation d'objet est ainsi d'abord narcissique. Or, pour parler d'amour, en tant que concept, il doit apparaître du côté du Symbolique et ainsi prendre place dans le langage : « *il n'y a pas d'amour fonctionnellement réalisable dans la communauté humaine si ce n'est par l'intermédiaire d'un certain pacte qui tend à s'isoler dans une certaine fonction, à la fois à l'intérieur du langage et à l'extérieur. C'est ce qu'on appelle la fonction du sacré, qui est au-delà de la relation imaginaire*. » (Lacan, 1953-54 cité dans Ricoeur, 2007, p. 14). L'amour est différent du désir car il n'a pas de visée de satisfaction mais d'être. Il ne peut alors se mouvoir en dehors de la parole : *« s'il y a amour, c'est un amour subi et non pas l'amour comme don actif qui vise l'autre, non pas dans […] sa particularité mais dans son être. Aimer, c'est aimer un être au-delà de ce qu'il paraît être* » (*ibid.*, p. 15). L'amour est donc une voie de réalisation de l'être par la dimension symbolique de la parole. La triade amour-haine-ignorance forgera la notion « d'hainamoration » (Lacan,1972-73). L'apport de la dimension symbolique dans sa conception de l'amour permet à Lacan d'appréhender un au-delà de l'objet à partir de deux formes d'amour : l'amour courtois et l'amour des mystiques. L'amour courtois renvoie à cet au-delà de l'érotisme recherché dans l'amour. Il s'agit d'un amour idéal à partir de l'institution du manque dans la relation d'objet : manque de l'objet et manque dans l'objet (Lacan, 1956-57). L'amour des mystiques renvoie au « pur amour », amour inconditionnel en dehors de toute jouissance, si ce n'est une jouissance dans la perte de soi, de l'amour (Ricoeur, 2007). Finalement pour Lacan, l'amour est à distinguer du désir. Face à l'objet, le désir a pour but la satisfaction, l'amour a pour visée l'être.

### 2. L'amour une substitution métaphorique

Pour Lacan, le champ du désir est conçu comme le champ de la recherche d'objets à substituer au manque originel dont le rapport entre les sexes institue un rapport au manque particulier. Il propose une approche de l'amour à partir de la dialectique de la demande (cf. chapitre 2). L'espace entre la demande et la réponse de l'Autre amène Lacan à dire : « *l'amour, c'est donner ce qu'on n'a pas et on ne peut aimer qu'à se faire n'ayant pas, même s'il on l'a* » (Lacan, 1960-61, p. 590). Or, l'amour ne se situe pas seulement en ce point. La demande d'amour est une demande inconditionnelle. En ce

sens, aucune réponse ne peut la combler. Le désir s'inscrit en ceci que l'amour « *ne se contente pas de l'amour. L'amour en veut toujours plus* » (Ricoeur, 2007, p. 21). Qu'est-ce que ce plus ? L'objet de son désir échappe au sujet et l'objet du désir de l'autre lui échappe tout autant. D'où la formulation du *Che voi ?* où Lacan pose le désir en tant que désir de l'Autre. En reprenant la *Chose* dans sa conceptualisation du désir, Lacan fait de *das Ding* l'objet recherché mais jamais trouvé. L'impossibilité de l'atteindre engendre une tendance à retrouver un objet finalement à jamais perdu laissant un noyau central, un vide. Cette place vide, « *creusera le lit des objets à venir – ces objets connus sous le nom d'objets (petit) a* » (Ricoeur, 2007, p. 21). Les objets *a* représentent les objets causes du désir (cf. chapitre 2, II). Lacan considère donc l'amour comme une *substitution métaphorique*, en réponse au manque. L'amour est une métaphorisation du conflit fondamental du lien à l'Autre dans l'enfance. Ce qui pousse tout être humain vers l'autre et autorise ainsi la possibilité même de l'amour, tient à la question du désir. Le désir cherche à se satisfaire sans jamais pouvoir y arriver. Les objets *a* sont des semblants d'objets, ils animent le fantasme et trompent le désir. Cette éternelle recherche de la satisfaction totale n'est finalement qu'un leurre. Le désir ne trouve jamais d'objet adéquat. Le manque de désir nous conduirait *à fortiori* à l'impossibilité de l'amour, tout comme le manque de manque ; car sans le manque, pas de désir, donc pas d'élan pulsionnel nous poussant vers un objet extérieur. Finalement, l'amour est une adresse à l'autre dans son être tandis qu'il est motivé à partir du désir.

## III. De la conjugalité lesbienne à la parentalité lesbienne

Les unions amoureuses héritent du rapport primordial à la mère, se rejouant avec la ou le conjoint. Le choix du conjoint en tant que représentant de la lignée paternelle finit par ouvrir à l'ambivalence pour la femme dont le rapport à la figure maternelle produit de l'hostilité. Pour Freud, l'amour est marqué par l'ambivalence et les pulsions sexuelles sont impossibles à satisfaire. L'idée d'accorder le mariage à la satisfaction sexuelle ne saurait être que compromis tant l'inconstance est le propre de la vie amoureuse (Freud, 1910). Pour Freud, la féminité imprègne la vie amoureuse par le narcissisme et la carence objectale, caractéristiques du développement psychique de la fille. L'investissement maternel, enraciné dans le narcissisme, est plus solide que l'investissement amoureux.

La parentalité lesbienne prend assise sur l'ouverture à un choix d'objet d'amour féminin et une désintrication entre la sexualité et la maternité. Retrouvons-nous un tel désarroi et une telle ambivalence des sentiments à la naissance de l'enfant ? La jouissance Autre et la part de « l'autre-amant(e) » de la mère semblent importantes à l'élaboration du féminin et du rapport à la Loi du désir pour l'enfant (Julien, 2000). En ce sens, quel rapport à la jouissance dans un couple de femme ? Sont-elles pour autant dans un rapport au manque ou sont-elles dans une position différente et complémentaire ? Les enjeux œdipiens signent, encore une fois, leur importance au cœur de la vie familiale et conjugale. En effet, la question de la relation au père, dans la traversée œdipienne entre autres, n'est pas sans effet sur la relation d'objet et la sexuation. Qu'en est-il de la père-version, du désir du père ? Ceci nous amène aux différentes versions du père. Le Père Symbolique *« est le lieu mythique, unifié, d'une pure fonction logique et linguistique, celle qui place, au lieu fondateur du sujet, le discours du maître, où s'écrit le signifiant, n'importe quel signifiant devenu alors Un signifiant, c'est de qui représente le sujet pour un autre signifiant, avec pour seul résultat la perte d'objet* » (Rassial, 2001, p. 22). Il n'est pas incohérent d'entrevoir une division du père dans une approche globalisante de sa fonction, et même de diviser sa fonction en une multitude de fonctions pouvant être incarnées, supportées par différents agents (De Neuter, 2007b). En approchant les modalités identificatoires nous pouvons penser une fonction parentale en dehors du choix d'objet d'amour hétérosexuel ou

homosexuel. La spécificité des positions parentales illustrerait les premières identifications aux propres parents des mères lesbiennes. L'appréhension des figures identificatoires permettrait de comprendre l'articulation des fonctions/positions parentales dans le couple parental lesbien à partir de ces figures ambivalentes de l'enfance. En effet, il apparaît important d'étudier la question conjugale dans laquelle le désir et/ ou le projet d'enfant naît. La question du désir au sein du couple apparaît primordiale pour que l'enfant soit référé à l'Autre. L'autre-mère peut-elle occuper une place de Père Réel (agent de la castration) ? Peut-elle supporter une part de la fonction Symbolique de la métaphore paternelle même sans être un homme ? Pour répondre à ces questions, il est important d'interroger le désir que porte l'autre-mère pour la mère de naissance, de la même façon que nous pourrions interroger le désir du père pour la mère. Par ailleurs, le lien conjugal peut nous informer sur les enjeux autour du désir d'enfant et/ou désir de grossesse. En ce sens, à l'intérieur des enjeux conjugaux peuvent émerger la question des places de chacune dans la famille et des effets notamment sur la relation aux enfants. Aussi, l'intérêt porté à l'identification est à mettre en lien avec la troisième définition freudienne. En effet, être parent est un trait commun de ces couples lesbiens avec les couples hétérosexuels ayant des enfants. Ainsi, le partage de la parentalité serait une première forme d'identification avec le groupe des « parents », expliquant alors une forme d'hétéronormativité dans les discours des mères et/ou comportements envers l'enfant (cf. Partie 1). La parentalité lesbienne partage des traits communs avec toutes les autres formes de parentalité, nous devrions donc trouver des processus identificatoires avec ces autres formes de famille. Toutefois, elle représente une forme minoritaire de parentalité sur la scène sociale justifiant ainsi une construction atypique des positions parentales, notamment concernant la place du père.

En ce sens, notre recherche sur la parentalité lesbienne s'intéresse, en dehors de toutes stigmatisations et idéologies, aux différents registres du père et particulièrement le Père Symbolique en tant que présence ou absence dans la parole de la mère. L'importance de la relation au père, en termes d'identité sexuelle, doit également être interrogée. Autrement dit, nous étudions le rapport des mères lesbiennes avec leur propre figure paternelle, au sens des enjeux œdipiens durant leur enfance. L'institution de la fonction paternelle découle de processus identificatoires et de transmissions. Appréhender leur père œdipien nous intéresse donc concernant les enjeux identificatoires et la place réservée à celui-ci dans leurs discours. Interroger leurs propres

figures maternelle et paternelle c'est étudier la présence ou non dans la généalogie maternelle d'un signifiant et donc entrevoir la possibilité d'une transmission ou d'une forclusion de la métaphore paternelle.

# Troisième partie :

# Méthodologie d'une recherche

« *Il convient d'être patient et d'attendre qu'on soit en possession de nouveaux moyens de recherche, de nouvelles occasions d'études. Mais il faut aussi être prêt à abandonner une voie suivie pendant quelque temps, dès qu'on s'aperçoit qu'elle ne peut conduire à rien de bon. Seuls les croyant, qui demandent à la science de leur remplacer le catéchisme auquel ils ont renoncé, verront d'un mauvais œil qu'un savant poursuive ou même développe ses idées* » (Freud, 1920)

# I. Une recherche en psychologie clinique

## A. La recherche : une rencontre entre un objet et un chercheur

La rencontre avec notre objet de recherche n'est pas sans effet sur notre parcours universitaire, de chercheuse et de clinicienne. Notre première question est née d'une situation inédite dans le champ social, à savoir des débats autour de la possibilité pour deux personnes de même sexe de s'unir et de bâtir une famille à partir du même socle juridique que les couples hétérosexuels. Notre parcours en Licence de psychologie s'accompagne de débats et de mouvements sociaux autour de la loi dite du « mariage pour tous » du 17 mai 2013 n°2013-404. Ces débats se poursuivent encore aujourd'hui avec le projet de loi relatif à la bioéthique et la *PMA pour toutes*. L'argument majoritaire contre l'ouverture de la PMA pour les couples de femmes reste le même : l'absence d'un homme-père dans la famille (Feltin-Palas, 2019a ; CCNE, 2018 ; Winter 2012, 2010). Notre implication dans la recherche prend racine autour de cette interpellation concernant les enjeux (juridiques, sociaux et psychologiques) des nouvelles compositions familiales. Ce point d'ancrage initial est le noyau central de notre travail autour duquel l'objet de notre recherche s'est constitué dès le mémoire de Master 1 portant sur la construction subjective de la petite fille, née et grandissant au sein d'un couple lesbien.

Dans le discours social, l'inquiétude autour de l'absence d'un homme-père dans le quotidien de la famille renvoie essentiellement à l'absence de la fonction paternelle, dans sa définition psychanalytique. Dans ce contexte, il y a un réel intérêt à mettre au travail la théorie psychanalytique autour de la fonction paternelle tout en la confrontant au cadre juridique et social français. À la fois ce contexte qui interpelle et le travail théorique contribuent au cadre de notre recherche qui comme le chercheur évolue en même temps dans un rapport au savoir et « *rechercher, c'est chercher à nouveau – ce qui induit l'idée de répétition* » (Assoun, 2004, p. 51). Dans nos allers-retours entre avancement et perte, quelque chose d'une redéfinition perpétuelle de notre travail s'est étoffée pour mieux problématiser notre recherche et redéfinir les termes de celle-ci. Progressivement, notre réflexion nous a mené à mettre au travail les effets de la non présence d'un homme-père dans le quotidien des familles lesbiennes sur le processus d'accès à la parentalité, notamment de l'autre-mère. Plus spécifiquement, nous portons notre attention sur les fonctions parentales et leur articulation afin de saisir comment la

métaphore paternelle peut être opérante dans les familles lesbiennes. Notre problématique de recherche est donc le résultat de tout un cheminement entre la rencontre dans le monde social d'une question autour de la parentalité lesbienne et notre propre confrontation à la théorie de la fonction paternelle en psychanalyse.

### B. Recherche en psychologie clinique : une épistémologie psychanalytique, une méthode clinique

Le domaine de notre recherche est celui de la psychologie clinique. Son carde épistémologique est celui de la psychanalyse. Une recherche clinique comme *« la recherche en psychanalyse obéit à des impératifs de rigueur, mais la confusion règne dès que se retrouve confondue la scientificité possible de la psychanalyse avec la réduction de l'expérience psychanalytique à un idéal de la science réduit à la valorisation scientiste de la procédure expérimentale* » (Gori et al, 2002, p. 8). Les enjeux de notre recherche se retrouvent dans la notion de rigueur dans une discipline dont la spécificité de son objet, la subjectivité, amène des limites au savoir scientifique. La recherche en psychologie s'inscrit dans le champ de la subjectivité et vise à illustrer les mécanismes complexes et significatifs de l'histoire singulière du sujet humain. Il est donc question de constituer un savoir scientifique, par l'utilisation de méthodes objectives et reproductibles, tout en reconnaissant la subjectivité. L'intérêt de la méthode clinique se retrouve dans la possibilité de penser l'articulation entre l'histoire singulière du sujet et le social (Scelles, 2002). La démarche de recherche en psychologie ne s'inscrit donc pas dans une démarche objectivante au profit de la standardisation. Selon Aristote le général justifie la science. Dans la méthode clinique, le général s'appréhende à partir du cas unique afin « *d'en abstraire un modèle de fonctionnement a valeur général, puis de vérifier ce modèle sur des observations ultérieures* » (Perron, 2010, p. 135) Elle est une science où la singularité est l'élément à valoriser et à interpréter. L'exercice est difficile car souvent les données subjectives sont impossibles à quantifier ou à reproduire. La réflexion méthodologique est donc importante afin de garantir le sérieux de cette entreprise scientifique qu'est la thèse.

Notre recherche s'appuie sur cette lignée méthodologique issue de la psychologique clinique et de la référence à la théorie psychanalytique. Par définition, la psychologie clinique est à la fois un domaine de recherche et une méthode. La méthode clinique psychanalytique aborde le sujet de l'inconscient et considère la parole comme la voie

principale d'accès à la position subjective. Elle consiste en une démarche tournée vers la singularité des sujets prise dans la globalité de leur histoire en prenant en compte « *tout ce qui intervient dans l'existence du sujet en tant que sujet. C'est-à-dire tout ce qui est subjectif au sens habituel du mot (…) tout cela a sa place dans la connaissance que nous tentons d'en avoir que nous cherchons à en avoir* » (Favez-Boutonier, 1962, p. 97 cité dans Brehat, 2018). Il s'agit ainsi d'approcher l'histoire du sujet et les processus psychiques à l'œuvre. La visée d'une telle méthode est la production « *des connaissances nouvelles à partir de l'étude approfondie du sujet humain considéré dans sa singularité* » (Bourguignon, 1995, p. 35). En outre, si l'objet d'étude est le sujet et sa dimension inconsciente, l'appréhender relève d'une méthode bien précise à partir d'une relation intersubjective car les « *processus psychiques ne peuvent être appréhendés que par les processus psychiques eux-mêmes* » (Mietkiewicz et Bouyer, 1999, p. 171). Une telle méthode engage donc le chercheur dans cette relation intersubjective. Il fait en fait l'épreuve en se positionnant clairement par rapport à l'objet de la recherche.

À la différence de la pratique clinique d'orientation psychanalytique, le chercheur appréhende la relation intersubjective sans être dans une approche thérapeutique. « *La « méthode clinique » vise donc à établir une situation de faible contrainte, pour recueillir des informations de la manière la plus large et la moins artificielle en laissant à la personne des possibilités d'expression* » (Pedinielli, 1999, p. 10). Cependant, la dimension clinique, au chevet du patient, s'appréhende et se retrouve dans la recherche du côté de la rencontre et de l'écoute. L'entretien de recherche croise des éléments de l'entretien clinique en repérant les éléments émanant du sujet, dans sa singularité et les éléments émanant du chercheur. Aussi, il s'agit de repérer l'implication des deux protagonistes dans la rencontre intersubjective, sous-tendue par le transfert et le contre-transfert. Sa spécificité au regard de la clinique se retrouve dans l'alternance entre la théorie et le sujet de la recherche  Celle-ci n'est pas qu'un « *temps de réflexion* », il est aussi « *une dialectique intime de la subjectivité heuristique* » (Assoun, 2004, p. 56). Pour Assoun, la recherche est motivée par le *Trieb*, poussée pulsionnelle, qui s'en retourne sur soi :

> « *cela noue le « moi » du chercheur, entre le ça (sanguin) et le surmoi (critique) (…). Point de recherche donc sans la pulsion de savoir que comporte cette motion et sa jouissance ; mais point de chercher, dans le champ de la science, sans cet autre mouvement qui vient contrer, voire contrarier la jouissance. Il ne s'agit pas*

*seulement de corriger ou de contrôler l'emportement, de passer sagement par le « temps de la réflexion », mais d'introduire une réflexivité au cœur et au vif de la pulsion de savoir* » (Assoun, 2004, p. 56).

La recherche est spécifique de ce retour de la pulsion de savoir œuvrant sans cesse à la refonte d'un objet et d'un sujet de recherche. Ces mouvements du chercheur se retrouvent dans une réflexion autour de son implication dès sa rencontre avec son objet de recherche.

# II. Population, échantillon et cadre de la rencontre

## A. Choix de la population et échantillon

### 1. Population

Le choix de la population relève au départ d'un constat autour de l'institution de la filiation dans la parentalité lesbienne. En effet, l'adoption plénière institue la famille lesbienne dans une logique filiative adossée sur le principe de généalogie. L'enfant a deux mères instituées et reconnues par l'acte d'adoption. Au début de notre recherche la PMA est interdite en France pour les couples de femmes. Le moyen de concevoir leur enfant n'est pas pris en compte dans les modalités de reconnaissance de ce dernier. Seul le mariage permet aux autre-mères d'adopter leur enfant et d'être reconnues parent à part entière. La PMA comme moyen de concevoir un enfant dévoile les différents registres de la filiation : biologique, juridique, Imaginaire et Symbolique. Elle noue tous les enjeux actuels autour de l'institution de la filiation. L'étude des familles lesbiennes ayant eu recours à une PMA pour devenir mère nous est donc apparue pertinente.

Premièrement, l'enfant naît du désir d'un couple grâce à l'intervention d'un tiers (donneur, médical). La naissance de l'enfant implique un donneur, en tant que représentant de la différence des sexes dans la conception. La conception convoque ainsi trois personnes : deux femmes et un homme. Certaines femmes lesbiennes ont recours à la façon « naturelle » de concevoir. Cette façon de nommer une relation sexuelle entre une des femmes du couple et un homme (ami, copain ou total inconnu) est issue des paroles des couples de femmes rencontrées depuis notre mémoire de master1. Elles utilisent le terme « naturelle » afin de l'associer à l'acte de coït : représentation traditionnelle de la sexualité employée pour la reproduction. Dans ces familles, il y a bien un homme-donneur et deux femmes-mères. Toutefois, la rencontre sexuelle par cette insémination « naturelle » rend possible pour l'homme de reconnaître juridiquement l'enfant. L'insémination naturelle ne soulève pas les mêmes enjeux psychiques de la parentalité. En ce sens, le choix des couples de femmes ayant eu recours à la PMA met à distance la possible reconnaissance du donneur en place de père pour l'enfant. La PMA est révélatrice d'enjeux particuliers autour de la position imaginaire occupée par le donneur. Certains pays assurent plus ou moins son anonymat. Le donneur est une figure qui participerait à la scène primitive et au roman familial pour l'enfant.

Deuxièmement, l'accès à la parentalité de ces femmes s'appuie sur une disjonction entre sexualité et reproduction. L'enfant n'est pas issu de la sexualité de ces mères. La PMA permet de mettre à distance la sexualité hétérosexuelle de la reproduction tout en convoquant leur corps dans la maternité. Ce choix de concevoir ouvre ainsi la question du portage de l'enfant et par là le désir de grossesse. En ce sens, la PMA est une modalité d'accès à la parentalité différente de l'adoption simple où les deux mères sont exclues de la maternité. Avec l'adoption, l'enfant est issu de la sexualité d'un homme et d'une femme. Lors d'une PMA, l'une des mères est la mère de naissance de l'enfant conçu en dehors de la sexualité.

Au début de la recherche, nous nous sommes intéressés à la PMA sous l'angle de l'IAD. Nos arguments autour de cette technique étaient les mêmes qu'évoquées ci-dessus. Or, la rencontre avec les femmes interrogées nous a confronté à la question des FIV, elles-mêmes appartenant à la PMA. Devions nous considérer les FIV de la même manière que l'IAD ? Nous avons pris le parti de remplacer notre vocabulaire, en modifiant l'IAD par la PMA. La PMA, élargie à l'IAD et à la FIV, correspondait toujours à la population. Dans la recherche de participantes, nous avons donc accepté des couples de femmes ayant eu recours à une FIV lorsqu'elle s'est réalisée à partir de l'ovocyte de la mère de naissance et du don de sperme. En effet, l'utilisation d'un ovocyte d'une autre femme pourrait avoir un effet sur le fantasme de transmission et ainsi amener un biais dans l'appréhension de la fonction paternelle, telle que nous l'avons pensée dans notre recherche. Autrement dit, nous nous intéressons au couple de femme dont l'une d'elle est la mère de naissance de l'enfant (la seule ayant un lien biologique) et l'autre est une autre-mère.

### 2. Échantillon

Dans une approche clinique d'inspiration psychanalytique, la recherche vise à saisir la singularité des mécanismes inconscients. L'intérêt se porte sur la mise en mouvement de ces mécanismes inconscients sous-tendus par l'histoire singulière des personnes rencontrées. En ce sens, un échantillon de sept couples a permis d'appréhender la singularité de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle de quatorze manières différentes tout en repérant plusieurs mécanismes qui se retrouvent dans ces familles et ainsi de soutenir notre thèse.

Nous avons rencontré 7 couples soit 14 femmes. Ces femmes ont toutes fait appel à un donneur « anonyme » pour devenir mère.

Cinq couples ont un parcours de PMA en Belgique.

- Hannah est en couple depuis plus de vingt ans avec Barbara. De cette union naissent Jacqueline en 2009 et Juliette en 2013 grâce à une IAD. Hannah est la mère de naissance des deux fillettes qui ont respectivement 10 et 6 ans le jour de l'entretien. Elles partagent le même donneur. Le couple se marie dès 2013 afin que Barbara puisse adopter légalement les deux enfants.

- Fanny est en couple avec Karine. Elle est la mère de naissance de Raphaëlle née en 2011 et Aaron né en 2013. Ils ont respectivement 8 et 6 ans le jour des entretiens. Les deux enfants ont été conçus à l'aide d'une IAD. Karine est la mère de deux enfants nés d'une précédente union hétérosexuelle : Noé et Marie. Elle est présente tout au long du parcours de PMA et le jour de l'accouchement c'est elle qui coupe le cordon ombilical. Raphaëlle et Aaron partagent le même donneur. Le couple se marie en 2015 afin que Karine puisse adopter les enfants et être reconnue mère légale.

- Claire et Célia sont en couple depuis une dizaine d'année. Claire est la mère de naissance de Théa conçue par IAD en Belgique. Elle est née en 2019 et a moins d'un an au moment de l'entretien. Le couple s'est marié en 2018 à la mairie et en 2019 lors d'une cérémonie laïque. Célia n'a pas encore adopté Théa. Les procédures sont en cours le jour de la rencontre.

- Madeline et Justine sont en couple depuis 2009. Madeline est enceinte d'un petit garçon à naître lors de la rencontre. Ce dernier a été conçu par IAD. Le couple est marié depuis 2019 afin que Justine puisse rapidement engager une procédure d'adoption de l'enfant.

- Myriam et Céline sont en couple depuis 2017 et mariées depuis 2019. Myriam est la mère de naissance de Maud née en 2019, elle a trois mois le jour des entretiens. Céline a eu un parcours de PMA en Belgique avec lequel elle n'a pas réussi à tomber enceinte. En raison du parcours difficile de Céline en Belgique,

elles décident de concevoir leur enfant en recrutant elles-mêmes un donneur sur internet qui resterait anonyme juridiquement. Maud est donc née d'une insémination artisanale avec donneur semi-anonyme. Nous avons donc décidé de garder ce couple dans notre corpus de données. Dans ce couple l'insémination n'est pas seulement médicale mais aussi « artisanale ». En effet, ce couple correspond aux critères de la population. Leur enfant est issu du désir d'un couple et de la participation d'un tiers homme-donneur anonyme (semi-anonyme). Il ne reconnaît pas l'enfant. L'une d'elles a un parcours de PMA. En outre, la conception « artisanale » correspond en une désintrication de la sexualité et de la reproduction. L'inscription filiative de l'enfant correspond donc aux critères de sélection de la population.

Deux couples ont conçu leur enfant en Espagne.

- Valentine est en couple avec Caroline depuis plus de dix ans. Lors d'une précédente union, Caroline a eu un parcours d'IAD et de FIV en Belgique qui n'ont pas fonctionnées. Valentine devient la mère de naissance de Pierre et Victor grâce à une FIV en Espagne en 2013. La conception des enfants se passe en amont de la loi du mariage pour tous. Les jumeaux ont 6 ans le jour des entretiens. Valentine et Caroline se marient en 2013 lorsque Valentine est enceinte. Caroline a adopté ses deux enfants.

- Sophie et Marie-Cécile sont en couple depuis 2009 et sont mariées depuis 2018. Sophie est la mère de naissance de Alice née en 2018 et conçue par IAD. Elle a 1 ans lors de la rencontre. Marie-Cécile a adopté sa fille. Elles sont actuellement dans un nouveau projet d'enfant. Cette fois, Marie-Cécile devrait être la mère de naissance. Elles souhaitent garder le même donneur.

## B. Prise de contact et rencontre

### 1. Prise de contact

Lors des précédentes recherches de master 1 et 2, nous avons pris contact avec l'association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL). Après avoir assisté à l'un de leur rassemblement à la *Station* de Strasbourg, nous avons pu discuter et présenter notre projet de recherche aux différentes personnes présentes. Ils avaient alors

accepté de diffuser la note d'information de notre recherche afin de recueillir des participants. Cette méthode de prise de contact a certaines limites que nous avons décidé de prendre en compte lors de la thèse. En effet, certains biais peuvent être associés au militantisme de certains adhérents des associations LGBTQI. Nous pensons que le militantisme peut influencer le discours des mères lesbiennes, en prônant soit la « normalité » de leur vie de famille soit l'« originalité positive » de ce type de configurations familiales. Les entretiens risquent alors d'être rigides et influencés par les revendications des mouvements LGBTQI empêchant qu'une parole subjective advienne. Les premières tentatives de recherche de témoignages par cette voie avaient échoué et nous avions alors procédé par le bouche à oreille.

Pour la recherche de notre échantillon, nous avons réutilisé la méthode du bouche à oreille. En effet, avec cette méthode nous pouvons contourner les biais du militantisme. Les femmes rencontrées peuvent être mobilisées par notre question de recherche tout en élaborant quelque chose de leur histoire singulière. Toutefois, la population choisie représente une minorité en termes d'orientation sexuelle, de parentalité et le statut parental de l'autre-mère n'est pas toujours reconnu. Nous avons donc retrouvé des discours protestataires ou des réactions défensives en lien avec notre intérêt pour la parentalité lesbienne. Ils se retrouvent principalement en début d'entretien ou lorsqu'elles justifient leur participation à la recherche. Elles souhaitent nous transmettre un message, mais elles peuvent s'en décaler au fur et à mesure de la rencontre. Le bouche à oreille offre également la possibilité d'être adressé par une tierce personne. En effet, un besoin de mise en confiance nous est apparu fondamental dans cette recherche où nous avons ressenti parfois de la méfiance à notre égard en tant que chercheure en « psychologie ». La majorité des couples nous a fait part de leur appréhension quant aux entretiens. La médiatisation de leur configuration familiale et les avis « psy » sur la question en plein débat autour du projet de loi relatif à la bioéthique les ont souvent interpelés.

Le bouche à oreille a particulièrement fonctionné dès lors qu'un couple nous avait déjà rencontré. Il proposait spontanément de transmettre la note d'information à leurs connaissances. L'adresse par un tiers, contact privé ou couple de femmes a eu une fonction sécurisante pour les couples rencontrés. Pour cette même raison, la première prise de contact s'est réalisée par téléphone plutôt que par mail, afin d'avoir déjà un premier échange oral.

Nous avons pris contact avec ces femmes au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche. En faisant appel à nos contacts et aux couples interrogés nous obtenions les coordonnées des mères lesbiennes susceptibles de témoigner de leur parcours. Nous nous sommes assurés que seuls les éléments de la recherche présents sur la note d'information (Annexe 1) soient transmis : à savoir que notre recherche porte sur l'accès à la parentalité des couples de femmes ayant eu recours à la PMA. Nous avons recherché ces mères sur toute la France puisqu'il importe que ces couples vivent sur le territoire en raison des particularités législatives françaises en matière de PMA. Une des conditions supplémentaires concerne la nécessité pour ces femmes d'avoir accès à la parole, pour des raisons pratiques en lien avec notre méthodologie : l'utilisation d'entretien de recherche.

### 2. Cadre de la rencontre

Les entretiens se sont déroulés durant l'été 2019. Le cadre de la rencontre a été pensé afin d'être propice à la parole. Pour se faire, les entretiens se sont déroulés au domicile des couples, lieu familier où elles peuvent se sentir à l'aise et en confiance afin d'aborder leur histoire. Le choix du domicile permet également la rencontre des deux femmes l'une après l'autre sans qu'elles puissent échanger sur le contenu de l'entretien. Elles ont donc été interrogées en tête à tête avec la chercheure, ce qui a créé un lien de confiance appuyé par une rencontre intersubjective. Ainsi, elles ont pu s'autoriser à dire une parole sur elle et sur leur compagne. Le choix d'un lieu isolé dans la maison (cuisine, salon, chambre) a été respecté afin d'être dans un endroit propice à l'échange, sans être perturbé durant l'entretien.

Ce cadre a permis une mise en confiance rapide lors de la rencontre où elles ont pu m'accueillir à deux. À la fin des deux entretiens nous nous sommes retrouvées toutes les trois afin qu'elles puissent échanger entres elles sur différents points que chacune avait pu soulever durant l'entretien : les souvenirs du parcours de PMA, le mariage ou les personnes présentes dans l'arbre généalogique. Lors de ce temps, elles ont pu m'adresser leurs ressentis autour de l'expérience de l'entretien et reformuler parfois leurs inquiétudes ou intérêts concernant les débats autour de leur famille et le projet de loi relatif à la bioéthique.

Lors de la rencontre la note d'information est remise ainsi qu'un formulaire de consentement en deux exemplaires à signer par les deux parties (cf. Annexe 2). La

recherche a obtenu un numéro d'accréditation du Comité d'éthique pour la Recherche (CER) de l'Université de Strasbourg (cf. Annexe 3). En conformité avec les recommandations du CER, toutes les mesures éthiques ont été respectées : l'anonymat des personnes (non transmission d'information non nécessaire à notre recherche et permettant l'identification de la personne), informations sur les modalités de sauvegarde des données (plateforme sécurisée de l'université de Strasbourg SEAFILE) et possibilité d'un retour sur l'exploitation des données et des résultats.

## III. Outils de la recherche

Différents outils de recueil des données sont employés en méthodologie clinique : observations, entretiens, tests projectifs, dessins, libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG), jeux etc. Le choix des outils dépend de la visée de la recherche. La spécificité de ces outils dans la recherche en psychologie clinique d'orientation psychanalytique tient de l'utilisation qui en est fait. Ainsi, il s'agit d'approcher le cas au sens clinique du terme c'est-à-dire « *du point de vue de la clinique du transfert, qui sous-tend la démarche de recherche et enrichit la compréhension des phénomènes (le fonctionnement psychique et ses marqueurs, les processus psychoaffectifs, la métapsychologie des troubles psychopathologiques, l'inscription dans la dynamique intersubjective* » (Roman, 2014, p. 3). En ce sens, nous avons choisi de mener des entretiens de recherche et d'utiliser la LRAG.

« *L'utilisation d'outils différents, à l'intérieur d'un même protocole, permet d'en mesurer les limites et les intérêts respectifs et montre combien le mode de recueil des informations influence ce qui est dit ou écrit* » (Scelles, 2002, p. 20). La visée de ces outils n'est ni « *diagnostique, ni visée thérapeutique. Mais il n'est pas pour autant dénué de but. Il correspond en fait à un plan de travail du chercheur* » (Castarède, 2006, p. 141). La visée des entretiens est ici d'explorer la complexité du vécu des sujets dans leur contexte de vie (Scelles, 2002) tout en leur laissant la liberté d'associer librement. De même, nous avons choisi d'utiliser la libre réalisation de l'arbre généalogique en fin d'entretien. Ce matériel projectif appuie l'appréhension de la représentation des relations inter et transgénérationnels, du couple et de l'enfant. Il a toujours été accompagné d'une parole. Le récit de ces femmes, à travers l'entretien semi-directif et la LRAG est comme tout récit « *toujours une construction à partir de représentations de désirs marquées par des faits contingents qui ont organisé des fantasmes* » (Jeammet, 1995, p. 114). Dans ce temps de rencontre, le chercheur « *s'efface pour être à l'écoute de l'autre* » (Castarède, 2006, p. 143).

Le discours n'est pas un simple énoncé. Il est le résultat d'une mise au travail des désirs, des représentations et des investissements du sujet. Le discours se construit et s'appréhende également au travers de l'énonciation. Il s'agit pour son analyse de pouvoir faire un retour sur ce qui est dit (énoncé) et la manière dont cela est dit (énonciation). « *Dans un travail de recherche (…) l'enregistrement permet un travail*

*approfondi : analyse de contenu du texte intégral ; analyse partielle de la communication non verbale* » (Chiland, 2013a, p. 19). Il est donc pertinent d'utiliser de quoi enregistrer l'entretien afin de retranscrire au plus juste les discours des personnes interrogées. Les entretiens sont donc enregistrés avec accord préalable des personnes interrogées et retranscrits mot à mot, en respectant l'anonymat des personnes, en changeant les éléments pouvant les identifier dès la retranscription.

Seul le discours ne suffit pas à nous renseigner sur les émergences inconscientes. Aussi, les éléments non-verbaux donnent des indices sur ces émergences inconscientes. En effet, les « mimiques » peuvent exprimer affects et émotions et « *traduire parfois involontairement les affleurements de notre conscient (…) le regard joue un rôle important, comme véhicule et pierre de touche privilégiée de la réciprocité* » (Ledoux, 2013, p. 85). En outre, le regard « *renvoie au miroir, aux identifications croisées originelles* » (*ibid.*, p. 86). Les vocalises, le rythme et les silences, difficilent à codifier sont des éléments à considérer et auxquels nous avons porté notre attention en vue de l'interprétation. Finalement, le corps entier du sujet, comme celui du chercheur, a son importance car il échappe souvent au sujet et s'avère révélateur « *de messages non verbaux perçus de part et d'autre (…) chaque message envoyé ou reçu est nécessairement objet d'une interprétation, (…) (et) s'appuie sur la richesse de nos organisations fantasmatiques* » (*ibid.*, p. 95).

En sus de l'attention particulière au sujet, il s'agit également de mettre en pratique l'auto-observation ; afin d'y entrevoir un contre-transfert possible pouvant influencer la suite de la recherche. Nous respectons autant que possible les recommandations de C. Rogers quant à l'attitude adéquat durant l'entretien, c'est-à-dire : « *Accueil et non pas initiative. Être centré sur ce qui est vécu par le sujet et non sur les faits qu'il évoque. S'intéresser à la personne du sujet, non au problème lui-même. Respecter le sujet et lui manifester une considération réelle au lieu d'essayer de lui montrer la perspicacité de l'interviewer ou sa domination. Faciliter la communication et non pas faire des révélations* » (Castarède, 2006, p. 148). La spécificité de la méthode clinique tient de l'analyse d'un discours. L'appréhension du discours ne peut se réduire à une technique « *mais exige une solide formation clinique, une capacité à analyser ses mouvements identificatoires et contre identificatoire, à repérer les mouvements transférentiels et contre-transférentiels* » (Scelles, 2002, p. 26). L'objectif est de saisir l'ensemble de ce qui se joue dans la rencontre pour appuyer la pertinence de l'interprétation. L'objectif

scientifique de notre travail de thèse s'appuie sur la rigueur de la méthode clinique indispensable afin de saisir la singularité de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle dans les familles rencontrées.

## A. L'entretien semi-directif

### 1. L'entretien clinique de recherche

L'entretien met au travail la dimension subjective du sujet, la parole constitue un des moyens d'accès à l'expression de la subjectivité (Jacobi, 2014). En recherche, l'objectif est d'accéder à ces données subjectives. L'entretien clinique de recherche se révèle ainsi être un des outils privilégiés de la méthode clinique « *pour accéder à des informations subjectives (histoire de vie, représentations, sentiments, émotions, expérience) témoignant de la singularité et de la complexité d'un sujet* » (Fernandez et Pedinielli, 2006, p. 48). L'entretien de recherche vise à favoriser la production d'un discours autour du sujet de la recherche (Blanchet, 2015). Il représente « *un espace où la parole est favorisée, espérée, attendue, vise à permettre une œuvre de parole* » (Jacobi, 2014, p, 60). Cette mise en abyme de la parole a pour conséquence des effets de symbolisation d'une expérience et la création d'une relation intersubjective sous-tendue par les mouvements transférentiels (*ibid.*). La spécificité de l'entretien clinique de recherche se retrouve à l'endroit de la demande. Contrairement à l'entretien à visée thérapeutique, la demande se situe du côté du chercheur, « *qui suggère le domaine à explorer, essentiellement par la consigne* » (Castarède, 2013, p. 140). La relation intersubjective dans l'entretien clinique de recherche est donc asymétrique (Chiland, 2008) et induit des positions différentes.

De son côté, le chercheur en demande est accompagné d'attentes et d'enjeux conscients et inconscients reliés à son objet de recherche et à la personne qu'il rencontre. En ce sens, le chercheur doit tenter de faire abstraction, le temps de la rencontre, de ses surprises, opinions personnelles et ses conceptions théoriques afin de rester attentif pour entendre et accueillir la singularité de la personne interrogée (*ibid.*).

De son côté, le sujet de la recherche a répondu à la demande du chercheur et s'engage dans sa recherche. Il est lui-même accompagné d'attentes et d'enjeux conscients et inconscients reliés à son histoire personnelle sollicitée par le chercheur. Dans notre recherche, les femmes rencontrées ont souvent valorisé leur participation à la recherche.

Savoir que leurs histoires de vie, leurs opinions comptent peut s'accompagner d'un « *plaisir narcissique à se raconter et à se faire écouter* » (*ibid.*, p. 146).

L'entretien clinique de recherche est une rencontre entre deux sujets où la question de l'adresse circule dans les deux sens.

### 2. L'entretien semi-directif

La parole peut être recueillie selon différents modes d'entretiens : non-directif, semi-directif et directif. Ce dernier ne peut être considéré comme un entretien clinique de recherche car : « *sa forme est préalablement déterminée, par le chercheur, en fonction de ses hypothèses* » (Fernandez et Pedinielli, 2006, p. 49).

Les deux premiers types d'entretien permettent l'élaboration subjective. Leur différence se situe dans la manière dont le chercheur mène l'entretien. Dans l'entretien non-directif le chercheur intervient peu. Seule une consigne de départ, construite à partir de son objet de recherche, est posée. Ce type d'entretien est intéressant lors d'un travail exploratoire de la recherche. Il s'agit du type d'entretien qui ressemble le plus à l'entretien à visée thérapeutique (Castarède, 2013). La grande liberté laissée au sujet, qui tire lui-même le fil de son discours, est intéressante mais elle est également sa principale limite en fonction de l'objectif et du moment de la recherche. Dans l'entretien semi-directif, « *l'attitude non-directive qui favorise l'expression personnelle du sujet est combinée avec le projet d'explorer des thèmes particuliers. Le clinicien-chercheur a donc recours à un guide thématique* » (Fernandez et Pedinielli, 2006, p. 49). Son utilisation est particulièrement prescrite lorsque la visée de l'entretien est de recueillir des informations pertinentes en lien avec les hypothèses. Le type d'entretien est donc choisi en fonction de l'objectif de la recherche.

Notre recherche vise à appréhender l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne. Notre problématique de recherche est associée à des hypothèses autour de différents processus, fantasmes et conflictualités psychiques autour de l'accès à la parentalité. Nous avons donc choisi d'utiliser l'entretien semi-directif car il permet le déploiement d'une parole subjective tout en cadrant l'entretien par l'utilisation de thématiques préétablies à partir des hypothèses. Un des avantages de l'entretien semi-directif est la possibilité de comparer le discours des différentes personnes rencontrées. La grille d'entretien participe à la reproductibilité dans les entretiens et des éléments discursifs récurrents peuvent apparaître.

### 3. La grille d'entretien

Pour notre recherche, l'entretien semi-directif soutient une liberté d'élaboration autour de l'expérience de la parentalité des femmes interrogées. Afin de laisser cette liberté, nous avons souhaité une consigne de départ la plus ouverte possible et centrée sur la personne :

« *Dans le cadre d'un doctorat en psychologie j'interroge la parentalité lesbienne par procréation médicalement assistée. Pouvez-vous me parler de votre expérience parentale ?* »

Il est important de personnaliser la consigne et les interventions du chercheur afin d'appréhender la singularité de l'histoire racontée (Castarède, 2006). L'entretien de recherche se poursuit ensuite au fil du discours de la personne. Les interventions du chercheur se limitent ainsi à la levée d'éventuelles confusions ou de malentendus. Il peut également intervenir afin de demander des précisions ou relancer le récit à partir des thématiques préétablies. En effet, ces thématiques recentrent le discours en suivant les objectifs et les hypothèses de la recherche. Elles sont un guide pour le chercheur. Il s'agit d'aborder ces thématiques de manière singulière et au moment opportun ; c'est-à-dire en suivant le fil du récit des femmes interrogées. Si elles ne les abordent pas spontanément nous les relançons à la fin de l'entretien c'est-à-dire après la LRAG. En effet, l'utilisation du dessin peut contribuer à l'émergence de ces thématiques sans qu'elles ne soient introduites par le chercheur.

Afin d'aborder les axes de notre recherche sur l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne, différentes thématiques sont préétablies. Ces thématiques ont donné lieu à différentes questions potentielles.

1. **Le projet d'enfant par PMA** : « *Pouvez-vous me parler de votre parcours de PMA ?* » ; « *Quelle est votre vécu de la PMA ?* » ; « *Comment avez-vous fait le choix de concevoir votre enfant à l'aide d'une PMA ? Pourquoi avoir choisi tel pays ?* » ; « *Qu'est-ce que vous dîtes (ou que pensez-vous dire) à votre enfant sur le contexte de sa naissance ?*».

Cette thématique est suffisamment large pour favoriser l'émergence d'associations libres autour : des origines de l'enfant, des désirs d'enfant et de grossesse, et de l'inscription de l'enfant et du donneur dans l'histoire conjugal. Le discours autour du projet d'enfant et le vécu autour de ce parcours de PMA peut apporter des éléments précieux concernant la conception et la venue au monde de l'enfant. De même, le choix de la conception par PMA nous renseigne sur la façon dont les mères peuvent s'approprier leur désir d'enfant et/ou de grossesse. De cette thématique découle deux sous-thèmes :

- **Le donneur** : « *Comment est choisi le donneur ?* » ; « *Que connaissez-vous du donneur ?* ».

Aborder la place du donneur dans l'entretien permet d'entendre comment il est investi par les mères. Il est intéressant, pour notre recherche, de savoir s'il est directement associé au projet d'enfant et à la PMA ou non. Aussi, la manière dont est abordé le donneur peut nous renseigner sur le rapport entretenu avec la dimension biologique et génétique de l'acte d'insémination. Cela contribue également à appréhender sa place ou non dans un fantasme de scène primitive transmissible à l'enfant.

- **Le désir d'enfant et/ou le désir de grossesse** : « *Comment avez-vous décidés celle qui porta l'enfant ?* » ; « *Comment s'est inscrit votre désir d'enfant au sein de votre vie de couple ?* ».

Les deux femmes du couple peuvent présenter un désir de grossesse. Le choix de celle qui porte l'enfant révèle des enjeux conjugaux autour du désir d'enfant. Aussi, il est intéressant de comparer les discours entre la mère de naissance et l'autre-mère afin d'appréhender s'il y a un effet de la maternité sur les positions parentales lesbiennes.

2. **La conjugalité** : « *Pouvez-vous me parler de votre vie de couple ?* » ; « *Que pouvez-vous me dire sur votre rencontre ?* » ; « *Pouvez-vous me parler de votre conjointe/épouse ?* ».

Les liens conjugaux révèlent les enjeux du désir au sein du couple. Articulés au projet d'enfant, les enjeux conjugaux peuvent être révélateurs d'une position particulière au sein de la famille. Les enjeux conjugaux autour de la maternité témoignent de la possibilité pour la mère de naissance d'incarner une Mère Symbolique et ouvre une place à l'autre-mère afin que cette dernière puisse incarner quelque chose du Père Réel,

en tant qu'agent de la castration. Ces enjeux conjugaux ne sont pas sans effet sur la relation à l'enfant et la place réservée à l'enfant dans la famille.

3. **Les relations familiales** : « *Pouvez-vous me parler de la relation que vous avez avec vos parents ?* » ; « *Comment vos parents ont accueilli votre projet d'enfant ; la naissance de l'enfant ?* » ; « *Quelles étaient vos relations avec vos parents à l'adolescence ?* » ; « *Comment ont-ils réagi à votre homosexualité ?* ».

Les relations avec les parents sont importantes à explorer pour différentes raisons. D'une part, elles permettent d'appréhender les figures parentales de référence des mères et donc de saisir les enjeux œdipiens traversés durant l'enfance. Les relations entretenues à l'adolescence et lors de l'annonce de l'homosexualité nous informent sur les modalités de construction de l'objet d'amour des mères rencontrées. Cette construction singulière se retrouve dans les enjeux conjugaux, et par prolongement dans l'articulation des fonctions parentales dans la famille lesbienne. D'autre part, la place des parents dans l'histoire familiale des mères lesbiennes nous renseigne sur l'inscription des mères dans une filiation. La place des (grands-) parents laisse entrevoir la possibilité ou non d'une permutation symbolique des places (Legendre, 1985). Ainsi, nous pouvons envisager une inscription possible ou non de l'enfant dans la filiation.

4. **La relation à l'enfant** : « *Pouvez-vous me parler de vos enfants ?* » ; « *Quelles relations entretenez-vous avec votre/vos enfant(s) ?* » ; « *Comment vous nomme votre/vos enfant(s) ?* » ; *« Comment s'appelle votre enfant ? choix du nom de famille si les couples sont mariés ?* »

Le discours sur l'enfant illustre les liens entre l'enfant et son parent. Il s'agit à partir de ce discours d'appréhender la place occupée par l'enfant dans sa famille. Les enjeux de la nomination de l'enfant dans le choix du prénom et/ou du nom de famille peuvent être l'illustration de cette inscription filiative. Aussi, la manière dont l'enfant nomme ses mères peut nous indiquer une différenciation des positions parentales de chacune des mères. Finalement, l'abord des enjeux de nomination permettrait d'articuler les questions juridiques (d'adoptions et de reconnaissances des deux mères) avec la possibilité d'incarner la fonction paternelle au sein de la famille lesbienne.

## B. La libre Réalisation de l'Arbre Généalogique (LRAG)

### 1. La LRAG : une médiation projective

La libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG) est une médiation projective. Elle représente un instrument clinique privilégié pour explorer la question de la transmission entre les générations (Veuillet, 2003). La LRAG s'inspire du génogramme de la psychologie systémique. Le génogramme est un dessin de l'arbre généalogique utilisé dans le repérage de l'organisation et de la répétition de modèles familiaux. Le tracé du génogramme est traditionnellement réalisé par le thérapeute, en suivant un code iconographique précis (Bowen, 1978 ; McGoldrick et Gerson, 1995). Il s'agit donc d'un arbre généalogique descriptif et soucieux des faits historiques (Gaudreau, 1999). « *Le travail de génogramme familial joue un rôle important dans la remise en circulation de la fantasmatisation* » (Lemaire-Arnaud, 1988, p. 51 cité dans Veuillet-Combier, 2003). L'univers fantasmatique et imaginaire du sujet concernant sa généalogie est sollicité par le génogramme. Il a ainsi suscité l'intérêt du champ de la psychologie d'orientation psychanalytique. La LRAG convoque les registres du Réel, de l'Imaginaire et du Symbolique. Le sujet « *est invité à associer librement et à se laisser aller à la rêverie sur son histoire familiale, potentialisant la levée des formations défensives et l'accession à certains contenus plus latents* » (Lafortune et al, 2017, p. 120-121). Dans cette logique, la LRAG se différencie du génogramme par la totale liberté d'utilisation de l'outil par le participant. Le sujet est libre de s'approprier son arbre généalogique à partir de la consigne de départ : ceci favorise l'accès fantasmatique originaire et la représentation fantasmatique des liens familiaux (Bourguignon et Katz-Gilbert, 2018 ; Katz-Gilbert, 2017). Aucune consigne n'est donnée au sujet concernant la codification graphique, ni la nature du contenu de la production. Il « *est alors invité, par une consigne libre et ouverte, à dessiner sa famille telle qu'il se la représente, sur au moins trois générations* » (Lafortune et al, 2017, p. 120).

La LRAG est un outil de médiation et de projection incitant aux allers-retours entre réalité historique et réalité psychique. Une articulation singulière se réalise ainsi entre l'histoire généalogique et l'organisation conjugale selon une perspective d'exploration de l'espace du lien intrapsychique et intersubjectif (Veuillet-Combier, 2003). Elle dévoile les processus identificatoires. L'arbre imaginaire est donc accueilli par le chercheur tel qu'il veut bien s'offrir et se dire (Veuillet-Combier, 2013). La LRAG

« *engage une mise en acte, une mise en dépôt, en forme et en image, dans un embaumement venant travailler la question de la vie et de la mort, articulant les enjeux de la violence de la transmission psychique et la réélaboration du roman familial* » (Veuillet-Combet, 2003, p. 365).

2. Intérêt pour la recherche et appropriation de l'outil

L'utilisation de la LRAG est pensée dans une double approche : un support projectif et un outil de médiation. L'objectif avec cet outil est d'accéder à un au-delà du discours. En effet, nous avons choisi d'utiliser la LRAG afin de susciter et de repérer les représentations relatives à la famille et à la place de chacun à l'intérieur de celle-ci. « *L'entretien clinique, lorsqu'il est conduit de façon à permettre l'actualisation du psychisme, l'expression des fantasmes et des dérivés symboliques de la représentation ; certaines techniques projectives qui opèrent comme une loupe grossissante de ce fonctionnement permettent d'atteindre des représentations inconscientes* » (Bydlowsky et Bourguignon, 1995, p. 2). L'utilisation de cet outil se justifie par l'appréhension d'éléments de la transmission psychique se jouant au niveau inconscient. Principalement sur les enjeux identificatoires et narcissiques qui se transmettent de génération en génération. « *La structuration inconsciente du matériel, la liberté des réponses et du temps, le flou relatif des consignes font de la situation projective une situation relativement « vide », vide que le sujet a à combler en faisant appel non pas à ses aptitudes et à son intelligence qu'aux ressources profondes de sa personnalité* » (Chabert et Anzieu, 2004, p. 27) Ce support projectif permet de représenter les trois générations. De plus, cette représentation de la généalogie est commentée. Une parole du sujet advient en ce qui concerne sa place dans la généalogie, la famille, les relations entretenues au sein de celle-ci ainsi que les différents protagonistes familiaux. Il met en évidence les différents liens transgénérationnels, les rôles de chacun dans la famille et l'histoire de la famille (Duret, 2015). La LRAG contribue à l'accès aux enjeux psychiques de la parentalité (Lafortune et al, 2017). L'emploi de cet outil et son articulation avec le discours énoncé des mères « *semblent concourir à faire émerger une appréhension différentielle de leur histoire* » (Lafortune et al, 2017, p. 139). Notre recherche s'intéresse à la construction des liens et à la représentation des places Réelle et Imaginaire dans la famille. Dans l'étude de la parentalité lesbienne cet outil illustre comment chacune des mères appréhende les liens institués et intersubjectifs dans la

famille : « *la connaissance par le sujet de sa position dans les relations de parenté relève plutôt du lien institué (…). La représentation par le sujet de sa place dans les liens intersubjectifs relève plutôt du lien intersubjectif et des processus d'ordre inconscient qui la déterminent : projection, symbolisation* » (Grihom, 2013 p. 57). Le graphisme et le discours permettent l'accès aux processus secondaires émergeants avec les représentations de la famille pour le sujet, les liens familiaux et conjugaux.

### 3. La LRAG dans nos entretiens

La LRAG est articulé à l'entretien. Il est donc amené à la fin de l'entretien tout en s'inscrivant dans l'entretien semi-directif. Le matériel mis à disposition est une feuille A4, que nous tendons à la verticale et une trousse dans laquelle il y a des crayons et stylos de différentes couleurs. La consigne est la suivante : « *Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique pour que je puisse mieux me représenter votre famille ?* » (Veuillet, 2003, p. 357). Cette consigne fait écho à la libre association et « *mobilise le fonctionnement archaïque du sujet en permettant de « symboliser ce qui ne peut pas l'être par le langage* » » (Savin, 1998, p. 224 cité dans Katz-Gilbert et al, 2019). Dans l'après-coup du tracé, le sujet est invité à commenter sa production graphique (Katz-Gilbert, 2015 ; Veuillet, 2003) : « *Pouvez-vous me dire ce que vous avez mis dans votre dessin ?* ». Ainsi, lors de la présentation de l'outil, nous demandons aux sujets de représenter sous forme d'arbre généalogique leur famille. Avec le libre tracé du dessin, les différents sujets peuvent élaborer autour de leur famille et de leur place au sein de celle-ci tout en convoquant ou non : la différenciation, le donneur, les liens conjugaux, les liens avec les grands-parents de l'enfant et à l'enfant. De même, il est intéressant afin d'appréhender comment s'organisent les alliances et la filiation (une possible continuité/représentation des liens biologiques ou non). En effet, la LRAG explore les fantasmes originaires, les liens de filiation et d'affiliation ainsi que la teneur des contrats narcissiques scellés dans un groupe-famille. D'autre part, la réalisation amorce un processus d'historicisation qui favorise l'exploration des diverses identifications du sujet, lesquelles révèlent en l'occurrence du registre œdipien ; l'identification étant la voie royale de la transmission psychique (Ciccone, 1999).

# IV. Analyse des données

L'analyse des entretiens de recherche s'appuie sur le discours retranscrit des personnes interrogées. Analyser les contenus du corpus d'entretiens nécessite une méthodologie rigoureuse dont l'objectif est de permettre un mode de lecture commun et partageable avec d'autres chercheurs (Scelles, 2002). L'analyse de contenu est définit comme l'« *ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de descriptions du contenu des messages, [dont le but] l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production, à l'aide d'indicateur* » (Bardin, 1992, p. 43). Son objet est la parole. L'utilisation de l'analyse de contenu offre une certaine maîtrise de l'intuition du chercheur, en standardisant et donnant des items de catégories plus facilement comparables entre les différents entretiens de recherche. En ce sens, l'analyse de contenu nous est apparue pertinente pour sa valeur scientifique, pour sa « *fonction heuristique* » et « *d'administration de la preuve* » (Castarède, 2006, p. 152). Pour donner une signification aux données recueillies il s'agit de croiser les différents axes du discours : « *conscient/ inconscient, diachronique/ synchronique, dans l'exigence d'une analyse dialectique permanente* » (Jeammet, 1995, p. 115). Ainsi, la seule analyse des contenus manifestes du discours est insuffisante. Une analyse de l'énonciation ou procédés du discours est donc primordiale et complète une première analyse thématique (analyse des thèmes récurrents) des discours.

L'analyse de notre corpus porte sur la retranscription des 14 entretiens. Les silences, les rires et les pleurs sont aussi retranscrits dans le corpus. Dans une approche psychanalytique, nos entretiens de recherche sont appréhendés comme un texte. Après une lecture de tous les entretiens afin de saisir les différentes situations familiales et parentales, l'analyse a été réalisée de deux manières.

La première s'appuie sur une analyse thématique à partir d'une catégorisation empirique du discours avec l'aide du logiciel Alceste. Au-delà de notre lecture clinique des entretiens, le logiciel permet d'explorer le corpus en dehors de l'influence de nos hypothèses. Elle offre une représentation globale des entretiens et appuie la formulation d'hypothèses pertinentes quant aux enjeux de la parentalité lesbienne.

La deuxième est une analyse approfondie des contenus et des procédés du discours des entretiens, en utilisant la feuille de dépouillement du TAT (Brelet-Foulard, Chabert et al, 2001) (cf. annexe 4). L'analyse des émergences inconscientes associée à l'analyse de contenu dévoilent les enjeux psychiques autour de la parentalité, de la transmission psychique inconsciente et des pourtours de la fonction paternelle.

### A. L'analyse de contenu avec Alceste

Conçu en 1980, le logiciel Alceste (*Analyse lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte*) est un programme statistique d'analyse qualitative de textes : entretiens, articles, œuvre littéraires, poésie, etc. (Delavigne, 2003a). Son efficacité a déjà été prouvée dans de nombreuses recherches : dans le domaine de la psychologie sociale et de la sociologie (Geka et Dargentas, 2010 ; Gonin, 2008 ; Kalampalikis et Moscovici, 2005 ; Lahlou, 1998; Scharnitzky et Kalampalikis, 2007 ; Temple et Denoux, 2008 ; Viaud et al., 2007); et dans le domaine des sciences de l'éducation et plus récemment en psychologie clinique (Aubert-Lotarski et Capdevielle-Mougnibas, 2002 ; Metz et al., 2019 ; Truc, 2011). Le logiciel a également été utilisé dans une recherche sur la parentalité lesbienne (Naziri et Dargentas, 2011). Dans celle-ci, le logiciel a mis en évidence six classes. Les auteures ont élaboré des thématiques à partir de chacune d'elles. Dans 61% du corpus, les couples abordaient : « *le désir d'enfant dans le couple homosexuel* », « *la transmission de valeurs à l'enfant et les valeurs partagées dans le couple* », « *le projet familial en lien avec la place de chacune des mères et la place du donneur* », et « *les relations évoquées avec les membres de la famille d'origine* ». Le reste du corpus est consacré à « *l'impact psychologique de l'IAD* » et « *l'entretien avec le psychologue* » (*ibid.*, p. 212-213). Ces thématiques ont permis d'appuyer les objectifs de la recherche en mettant au travail : la question du projet familial, de la place de l'homme dans le projet, du vécu de l'IAD. Cela en s'articulant avec la dynamique psychique et les éléments factuels retrouvés dans l'analyse des classes (*ibid.*). Ainsi, l'utilisation d'Alceste nous est apparue pertinente dans l'étude de la parentalité lesbienne. D'une part, il est utile à l'analyse d'un corpus composé d'un grand nombre d'entretiens en fournissant des données chiffrées objectives. D'autre part, l'analyse du traitement opéré par le logiciel revient au chercheur. La mise au travail des thématiques élaborées à partir des classes de mot et l'accès aux unités textuelles d'où elles sont tirées permettent d'appréhender la dimension subjective des entretiens.

L'intérêt pour nous d'utiliser ce logiciel tient de la possibilité d'appréhender comment chacune des femmes rencontrées a pu s'approprier les thématiques imposées durant l'entretien. Alceste apporte une analyse de la sémantique et de la fréquence des mots énoncés. Nous pouvons ainsi segmenter et comparer ces données de manière transversale (Bardin, 1992). Avec cette méthode nous avons analysé le discours des 14 femmes rencontrées. De même, la représentativité des discours de chacune en fonction des classes permet de repérer les thèmes partagés et/ou ceux qui correspondent à l'histoire singulière des sujets.

1. Fonctionnement du logiciel

En utilisant la « classification hiérarchique de haut en bas », le logiciel révèle l'utilisation des mots et leurs relations en fonction de leurs apparitions et de leurs positions dans le texte (Bart, 2011). À partir du corps central du texte, le programme subdivise le texte et extrapole des classes de mots les plus représentatifs (Delavigne, 2003a). Les classes ne sont donc pas basées sur le sens des mots mais sur une analyse statistique distributive (Delavigne, 2003a). L'intérêt de l'outil s'appuie sur la création de ces classes à partir des mots employés dans le texte en les visualisant : « *Le logiciel met en évidence les principaux « mondes lexicaux » du corpus traité, c'est-à-dire des ensembles de mots plus particulièrement associés à une class*e » (Delavigne, 2003a, p. 2).

Il y a quatre phases d'analyse réalisées par le logiciel.

La première consiste en un découpage du texte en forme, en unités de contextes initiales (u.c.i.). Dans notre corpus, les u.c.i. correspondent aux entretiens. Ce découpage guide le repérage des individus représentatifs des classes. La première phase d'analyse comporte également la catégorisation syntaxique et une lemmatisation : le logiciel sélectionne et distingue les « mots nécessaires » à la construction syntaxique (les articles, les conjonctions, les prépositions, etc.) des mots « complets » (noms, verbes, adjectifs, adverbes). Ces derniers sont analysés et classés (Bart, 2011).

La seconde correspond au découpage du texte en unité de contexte élémentaire (u.c.e) (indépendamment du sens, segmentation du texte en « phrase ») : autrement dit en une ou plusieurs lignes de textes consécutives. Dans cette phase d'analyse, le logiciel classe les u.c.e en fonction de la distribution du vocabulaire présent dans les u.c.e et rapproche des u.c.e contenant les mêmes formes lexicales : c'est-à-dire classées en

fonction de la répartition et du lien statistique entre les formes (les suffixes des mots) et les classes créées.

Les deux dernières étapes permettent la mise en forme des premiers résultats. Elles fournissent les profils et caractéristiques des différentes classes (mots analysés, mots ignorés, leur fréquence, etc.), et génèrent des calculs complémentaires. Ces derniers consistent au croisement d'une partie du texte avec une variable ou un mot particulier. Il y a deux types de tris croisés et une analyse factorielle des correspondances (AFC). Ceci étaye l'analyse du chercheur afin qu'il puisse expliquer toutes les relations de proximité ou de distance entre les classes et les formes. Finalement, le logiciel génère une classification hiérarchique ascendante, classification de bas vers le haut, afin de montrer la proximité entre les mots (Bart, 2011 ; Delavigne, 2003a).

Alceste fournit donc un profil détaillé pour chaque classe qui révèle :

- Le lexique significativement présent et significativement absent des classes. Il s'appréhende à travers l'emploi des mots et la cooccurrence de formes. Par exemple, dans la classe 1 nous retrouvons les mots « grand-mère », « grand-père » et « grands-parents ». Ces trois mots sont fortement cooccurrents avec des Khi2 allant de 84 à 113. La catégorie grammaticale associée est la « famille ».
- Le contenu en termes de discours donné par la segmentation du texte. Il s'agit des u.c.e. de la classe où les mots caractéristiques de la classe sont signalés entre parenthèse. Par exemple, dans la classe 1 : « est (décédé) en quatre-vingt-seize et (ma) (grand-mère) est (décédée) en (deux) mille SILENCE oh putain (je) sais plus EUH (Jacqueline) a (connu) (ma) (ma) (grand-mère) EUH (mamie) Paulette et EUH (Juliette) aussi » unité textuelle n°1187, individu n°10 *10B.
- Les données quantitatives, par classification textuelle ascendante et descendante. Elles correspondent au nombre effectif réel d'un mot dans la classe, au nombre d'unités textuelles contenant le mot et au pourcentage du nombre d'unités textuelles contenant le mot par rapport au nombre total d'unités classées contenant le mot. Par exemple, le mot « grand-mère » apparait 37 fois dont 27 fois dans les unités textuelles de la classe 1. 37 unités textuelles de la classe contiennent le mot « grand-mère ». Dans 73% des cas, le mot « grand-mère » apparaît dans les unités textuelles de la classe 1.

Le chercheur a accès à la liste des mots les plus significatifs de chaque classe, de chaque unité et à leur cooccurrence (c'est-à-dire la position des mots et leur utilisation).

Au niveau statistique, le Khi2 met en évidence et classe le degré d'appartenance (fort ou faible) d'un mot à une classe et les termes les plus significatifs (Delavigne, 2003a).

À la fin de l'analyse, s'affiche le degré de pertinence du traitement (faible, moyen, élevé ou très élevé). La pertinence du traitement s'appuie sur le pourcentage d'unité de texte classé par le programme. Il est donc conseillé d'obtenir un degré de pertinence élevé ou très élevé afin de s'assurer que l'ensemble du corpus est analysé par le logiciel. Lorsque le degré de pertinence est de 100%, l'ensemble des discours est analysé et donne une plus grande fiabilité au traitement d'Alceste. Pour se faire, le chercheur peut définir les paramètres d'analyse en ajustant le type de classement, le nombre minimum de classes par exemple. Ce paramétrage permet à minima un certain contrôle du chercheur afin d'ajuster le traitement du corpus à l'objet de sa recherche.

2. Paramétrage du logiciel

Dans notre recherche, le degré très élevé de pertinence (100%) a été atteint grâce au paramétrage suivant :

Le premier paramétrage est celui d'Alceste et consiste en l'analyse du vocabulaire (lemmatisation et calcul des u.c.e.). Le chercheur n'intervient pas à cet endroit.

Le deuxième paramétrage concerne l'analyse des unités du contexte (u.c.) selon une double classification descendante et ascendante, avec un nombre déterminé de mots normalisés par les deux classifications. Nous avons choisi 50 mots maximum par u.c.. Selon les critères prédéfinis d'Alceste, le nombre de classes pour chaque classement décroissant est au maximum de huit et une unité de contenu doit être présente au moins quatre fois (Fréquence minimum de l'analyse analysée). Nous avons choisi de nous limiter à 6 classes maximum afin de permettre une catégorisation plus réduite mais autant pertinente pour l'interprétation des classes. Une unité de contenu devait nécessairement être présentée au moins cinq fois afin d'augmenter la pertinence représentative d'une u.c..

Le troisième paramétrage détermine la taille minimale d'une classe par rapport au nombre d'unités. Nous avons choisi de suivre les recommandations d'Alceste. La taille minimale est comprise entre 1 et 3000 unités. Cela semble pertinent dans la mesure où

les éléments du discours peuvent contenir de petits regroupements de mots ou de longs développements (association de plusieurs dizaines de mots).

Enfin la dernière étape correspond aux calculs complémentaires. Autrement dit, comment s'effectue la classification hiérarchique ascendante ? Nous avons gardé le paramétrage initial d'Alceste où le nombre d'unités textuelles affichées, par classe, dans les résultats de l'analyse sont de 500 mots. Nous ne souhaitions pas que le discours énoncé puisse être trop découpé. Au-delà, de l'analyse des cooccurrences de mots nous souhaitions que la sémantique puisse être au mieux préservée.

*Figure 8: illustration de la fenêtre de paramétrage (Alceste)*

**Paramétrage simplifié**

☑ **Etape A : Lecture du texte et calcul des dictionnaires**

- ☑ Lemmatisation
- ◉ Calcul automatique de la taille des u.c.e
- ○ Prendre les paragraphes du texte comme u.c.e

☑ **Etape B : Définition des u.c.e et classification**

- ◉ Classification double sur les unités de contexte (u.c)
- ○ Classification simple sur les unités de contexte initiales (u.c.i)
- ○ Classification simple sur les unités de contexte élémentaires (u.c.e)

| | | |
|---|---|---|
| Valeur DONN.1 pour la première classification | 50 | infos+ |
| Valeur DONN.2 pour la seconde classification | 50 | infos+ |
| Nombre de classes terminales par classification | 7 | infos+ |
| Fréquence minimale d'une forme analysée | 5 | infos+ |

☑ **Etape C : Définition des classes et calcul de l'A.F.C.**

| | | |
|---|---|---|
| Nombre minimum d'u.c.e. par classe | Auto | infos+ |

☑ **Etape D : Calculs complémentaires**

- ☑ Nombre d'u.c.e. colorées et affichées par classe 500 infos+
- ☑ Ne pas colorier les mots outils
- ☑ Recherche des segments répétés
- ☑ Classification Ascendante Hiérarchique

### 3. L'analyse du logiciel

Une fois le paramétrage réalisé, le logiciel procède à l'analyse quantitative des données. Une première fenêtre apparaît (cf. ci-dessous). Nous obtenons un résumé de toutes les données obtenues : la classification des classes, les pourcentages du traitement, le dictionnaire, la liste des termes de la classification double et ascendante, etc. Nous pouvons également accéder au contenu des classes et de la cooccurrence à partir de différents formats (nuages de mots, analyse mot à mot). Les classes numérotées et colorées se dévoilent par ordre d'apparition. Leur nombre dépend de l'homogénéité des mots et du pourcentage de présence des mots de la classe dans le texte. Dans chaque classe, les coefficients Khi2 sont indiqués. Le Khi2 est un coefficient d'association ; il mesure la relation entre un mot et sa classe : plus le coefficient est élevé, plus la connexion est solide. Les classes d'Alceste illustrent les « mondes lexicaux » du corpus. Elles permettent une interprétation sémantique des mots qui le composent.

À partir de l'analyse délivrée par le logiciel, il revient au chercheur d'appréhender et d'interpréter les résultats. Dans notre recherche, nous nous sommes plus particulièrement intéressés à l'étude des classifications descendantes car la validation des associations de mots par Alceste n'a pas nécessité une classification ascendante. Nous nous sommes appuyés sur le rapport détaillé fourni par Alceste car il est un résumé de toutes les informations et analyses effectuées et comprend tous les fragments de phrases analysées et classées. Le travail d'analyse à partir des u.c.e. caractéristiques des classes contribue à maintenir la dimension subjective du discours tout en s'étayant sur des données empiriques statistiques. L'analyse de contenu avec Alceste est donc une analyse qualitative à partir de données quantitatives. De ce travail d'analyse, nous avons obtenu six classes de mot que nous avons nommé : « *La PMA* », « *homosexualité et relations familiales* », « *parentalité lesbienne* », « *nomination et liens généalogiques* », « *reconnaissance parentale* » et « *une histoire singulière* ».

*Figure 9: illustration de la fenêtre des résultats d'analyse du logiciel*

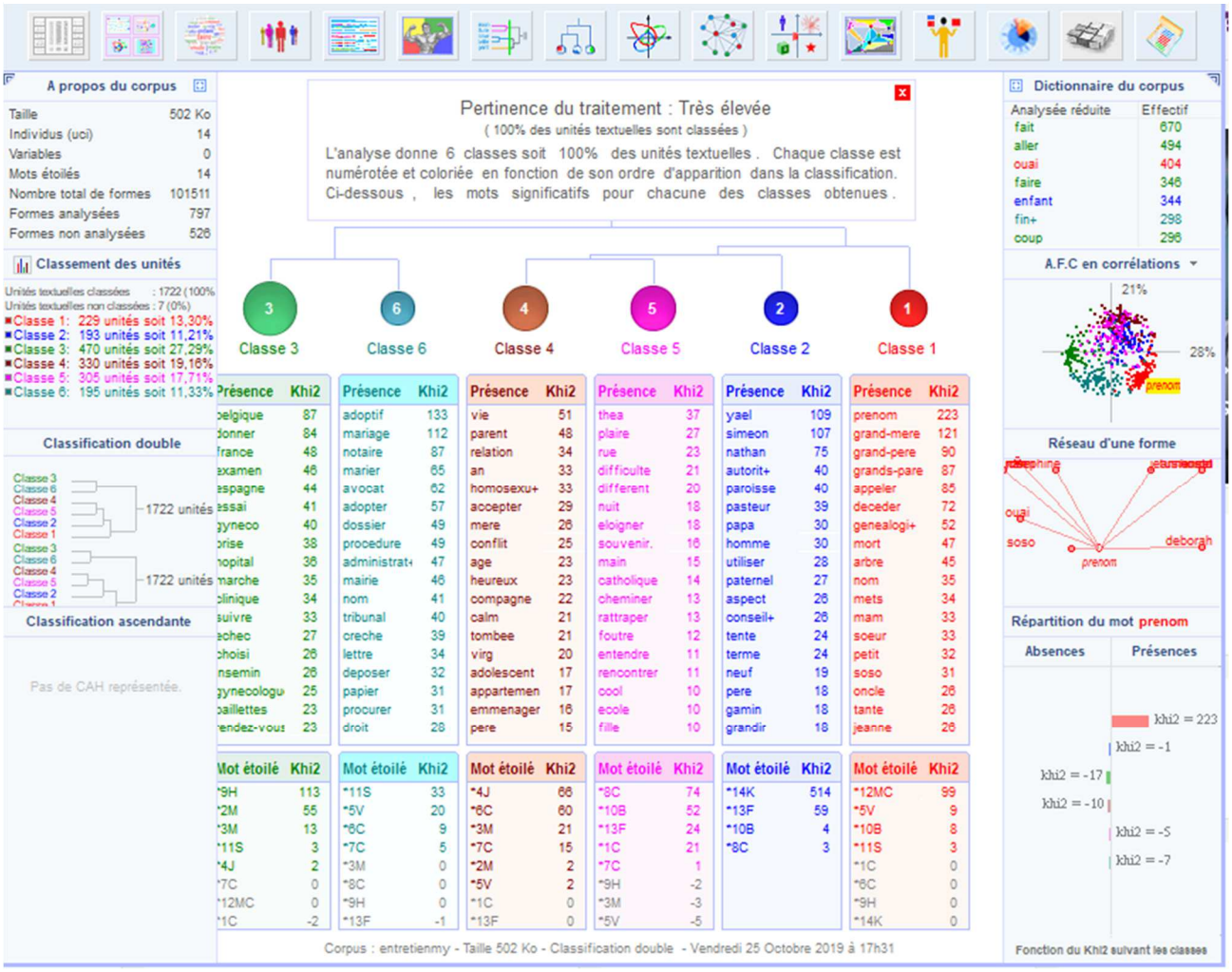

## B. Analyse des entretiens et de la LRAG : prévalence des enjeux inconscients

### 1. L'analyse de l'énonciation à travers les mécanismes de défense et les procédés du discours

« *Une production de parole est un processus. L'analyse de l'énonciation considère qu'un travail se fait lors de la production de paroles, qu'un sens s'élabore, que des transformations s'opèrent* » (Bardin, 1995, p. 172). Approcher ce qu'il en est de l'énonciation, en plus du contenu manifeste des récits recueillis, nécessite une méthodologie à part. Pour se faire, nous nous inspirons de la méthode d'analyse du TAT (Thematic Apperception Test) en le transposant à l'analyse du discours des mères, comme le suggère N. Jeammet (1995). Les tests projectifs, tels le TAT, testent la qualité du rapport au réel tout en testant l'intégration de la réalité psychique dans le système de pensée du sujet (Brelet-Foulard, Chabert, et Azoulay, 2005). La feuille de dépouillement du TAT du *Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique* (2002) de F. Brelet-Foulard et C. Chabert (cf. annexe) « *permet le repérage et le regroupement des procédés d'élaboration du discours* » (Brelet-Foulard et al., 2005, p. 54). Ce support d'analyse prend en compte les modalités de construction et d'élaboration des récits fournis par les sujets interrogés. Celles-ci renvoient aux mécanismes défensifs caractéristiques de l'organisation psychopathologique et aux procédés d'élaboration du discours. Dans notre recherche, le discours autour de la parentalité renseigne sur les éléments conflictuels et fantasmatiques. Cet outil d'analyse est donc pertinent parce que l'utilisation de cette feuille de dépouillement standardisée permet une analyse plus cohérente de notre matériel et « *la critique du discours manifeste, le repérage de ses contradictions, des non-dits, des « craquées », c'est-à-dire de toute perturbation au niveau du discours qui signe la défaillance de la secondarisassions sous l'impact d'un fantasme, qui sont des éléments renvoyant à l'inconscient* » (Jeammet, 1995, p. 119). Autrement dit, en parallèle de l'analyse des contenus manifestes, l'analyse qualitative du discours latent mène aux fonctionnements psychiques des mères lesbiennes, ceci en mettant en avant les éléments conflictuels, narcissiques et névrotiques qui émergent. Ainsi, nous pouvons entendre dans le discours des mères ce qu'il en est de l'origine de l'enfant et des différents registres du Père. Ces derniers accompagnés d'éléments inconscients révèlent les enjeux de transmission de la fonction paternelle.

### 2. L'analyse de la LRAG

L'analyse de la LRAG est réalisée après l'analyse des entretiens. Les discours énoncés lors de la passation appartiennent aux entretiens. Nous les avons donc analysés d'une part avec le logiciel Alceste, puis d'autre part avec la feuille de dépouillement du TAT.

Il existe plusieurs niveaux d'analyse de la LRAG. Le premier concerne la représentation de la structure familiale avec les différents protagonistes et leurs liens dans la famille. Le deuxième niveau porte sur les aspects plus personnels de chacun des protagonistes (âge, décès, naissance, maladie, traits émotionnels ou comportementaux, les changements etc.) (Mc Goldrick et Gerson, 1985). Pour les besoins de la rédaction de la partie 4, l'analyse de la LRAG est présentée séparément de l'analyse du discours. Or, les deux analyses s'étayent l'une l'autre. Tout comme l'analyse du discours, il s'agit d'analyser les contenus manifestes et latents de la production. Les contenus manifestes renvoient à l'ensemble des personnes représentées sur le dessin. Les contenus latents sont plutôt de l'ordre des liens de filiation et d'alliance ou plutôt la façon dont ils sont représentés avec les oublis, manques, contradictions et redondances. P. Cuynet (1998) propose deux axes supplémentaires à l'analyse de l'arbre généalogique considérant sa réalisation. Un axe vertical du tracé « *support des processus diachroniques, marqué par la différence des génération* » et représentatif des liens de filiation (Cuynet, 1998, p. 15). L'axe horizontal « *support des processus synchroniques, marqué par la différence sexuelle. Plus délicate, l'horizontalité orientée appelle en miroir la symétrie du corps, la droite et la gauche, le paternel et maternel, le masculin et le féminin et toutes les métonymies corporelle*s » (Cuynet, 1998, p. 15). Ainsi, la manière dont la conjugalité est parlée et représentée donne également des indices des modes d'appréhension des rapports homme femme et de la différence des sexes. La place généalogique de chacun des protagonistes de l'histoire familiale racontée à travers le dessin nous intéresse tant du côté de la place laissée à l'enfant dans le discours et sur le papier que du côté de la place laissée ou non au donneur ou à l'autre-mère.

Plusieurs grilles d'analyse sont présentes dans la littérature scientifique. En référence à une perspective psychanalytique, nous retrouvons les travaux de A. Mariage et P. Cuynet (Cuynet et Mariage, 2004 ; Cuynet, 2015) et C. Veuillet-Combier (Veuillet, 2003 ; Veuillet-Combier, 2015). Ces grilles sont riches tant elles permettent l'analyse

de la production graphique et de la production discursive du sujet. Bien qu'elles soient pensées pour une passation en groupe : le couple ou la famille, nous avons choisi de réaliser la passation individuellement car elle s'inscrit dans l'entretien clinique de recherche. Elle contribue à ce que chacune des femmes rencontrées poursuivent son élaboration à partir d'un outil projectif. Pour P. Cuynet, l'appropriation de l'outil s'appréhende comme une épreuve projective (Cuynet, 2015). Notre utilisation est celle d'un outil de médiation sous-tendu par des processus de projection et d'autres processus internes comme la fantasmatisation. Notre analyse de la LRAG s'appuie donc sur « *le guide à la grille d'analyse des arbres librement réalisés individuellement* » proposé par Katz-Gilbert, Lo Piccolo et Bourguignon (Katz-Gilbert et al., 2019) (cf. ci-dessous). Contrairement aux autres grilles d'analyse disponibles, celle-ci est pensée et élaborée pour une passation individuelle. En ce sens, nous pouvons explorer la représentation subjective des liens familiaux autant que les grands opérateurs de la différenciation psychique du sujet. Ce guide propose le repérage de cinq dimensions : la mise en représentation de la famille fantasmatique ; l'ancrage généalogique du sujet ; la continuité et contiguïté générationnelle : le maillage générationnel et les grands opérateurs de la différenciation psychique. Ces dimensions sont explorées à partir des six catégories : (A) la structuration de l'arbre ; (B) la modalité d'inscription de l'arbre ; (C) les processus de différenciation ; (D) le type de représentation de l'arbre ; (E) le type de représentation de la famille et (F) le type de représentation des liens familiaux.

L'emploi de ce guide apparaît utile pour le repérage de la fantasmatique originaire autant que des différents opérateurs de la différenciation psychique. Au-delà du contenu de la LRAG, nous pouvons appréhender les processus psychiques à l'œuvre dans la réalisation de l'arbre généalogique. L'emploi du tableau maintient notre attention sur la réalisation en dehors de toute influence des éléments manifestes et latents repérés dans le discours. Une fois l'analyse réalisée, nous mettons en lien l'arbre généalogique avec les éléments repérés dans les discours lors des entretiens. En ce sens, nous pouvons mettre en lumière les enjeux de transmission au regard des enjeux de la parentalité et de la conjugalité et ainsi proposer une approche globale de la famille rencontrée.

*Tableau 2: guide d'analyse des arbres librement réalisés individuellement (Katz-Gilbert et al, 2019)*

| Dimensions | 1 | 2 | 3 | 4 | | | 5 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Catégories | Mise en représentations de la famille fantasmatiques | Ancrage généralogique | Continuité et contiguïté générationnelle | Maillage générationnel | | | Différenciation psychique | | | | |
| | | | | Conjugal | Ascendant | Descendant | Humain /Non-humain | Mort/Vivant | Générationnelle | Des sexes | Socioculturelle |
| (A) Structuration de l'arbre | A1,A2 | | | | | | | | | | |
| (B) Modalité d'inscritption de l'arbre | | B3 | B1, B2, B4 | | | | | | | | |
| (C) Processus de différenciation | | | C1, C8, C9 | | C7 | | C6 | C5 | C2 | C3 | C4 |
| (D) Type de représentation de l'arbre | D1, D2, D3 | | | | | | | | | | |
| (E)Type de représentation de la famille | | | | E3 | E1 | E2 | | | | | |
| (F) Type de représentation des liens familiaux | | F1,F2 | F5 | F6 | F3, F4 | F7 | | | | | |

# Conclusion

Cette partie consacrée à la méthodologie de la recherche présente notre cheminement réflexif autour de la construction de notre cadre méthodologique. Tout au long de l'élaboration de notre recherche, nous y avons été sensible. Un cadre dans lequel le chercheur lui-même prend place à partir de son implication et de son désir. Nous avons donc souhaité une méthodologie sous-tendue par une rigueur scientifique afin de pallier nos éventuelles attentes autour de notre objet de recherche. La naissance de notre sujet de thèse est apparue à partir de la scène sociale. En tant que citoyenne française, nous ne pouvons pas être totalement neutre et insensible aux situations juridiques et aux événements sociaux auxquels les femmes lesbiennes sont confrontées. Définir un cadre méthodologique solide dans lequel s'inscrit la recherche donne une cohérence et une pertinence scientifique à notre travail de thèse. Pour se faire, nous nous sommes appuyés sur nos références théoriques psychanalytiques et sur la construction d'une méthode de recueil des données plurielle et pertinente pour notre recherche.

Le choix des outils est le résultat de l'appropriation de notre question de recherche et d'une réflexion : comment appréhender l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle ? Par définition, une fonction Symbolique ne peut se saisir qu'à partir du langage. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers l'entretien clinique de recherche. Les hypothèses de recherche nous ont alors guidés dans l'élaboration d'une grille d'entretien. Le choix de l'entretien semi-directif est pertinent dans le sens où il permet l'élaboration d'un discours tout en restant dans le cadre déterminé de notre objet de recherche. Le choix de la LRAG est plus tardif dans notre raisonnement méthodologique. Il est le fruit de rencontres et de points de buté dans l'appréhension de la transmission de la fonction paternelle. En outre, utiliser un tel outil de médiation a eu un réel intérêt. En effet, il offre la possibilité d'élaborer autour de la composition de la famille et de convoquer des parents, grands-parents, frère et sœur sans que nous les ayons induits dans l'entretien. Le discours autour de la LRAG a été riche de renseignements autour des enjeux de la filiation dans les familles lesbiennes, notamment concernant l'inscription filiative de leur enfant. En outre, il met en exergue les enjeux identificatoires et narcissiques de la transmission psychique inconsciente.

Notre méthode d'analyse des résultats est également plurielle. Nous avons souhaité appuyer notre analyse avec les apports d'Alceste. L'utilisation des données empiriques

transmises par le logiciel appuie la pertinence de notre analyse. Le traitement uniforme du corpus d'entretiens et la reproductibilité de l'analyse en font un outil précieux d'analyse de contenu des discours. Cependant, le discours ne se résume pas à des statistiques. L'analyse de l'énonciation ne peut pas se faire par la machine car les « *processus psychiques ne peuvent être appréhendés que par les processus psychiques eux-mêmes* » (Mietkiewicz et Bouyer, 1999, p. 171). L'utilisation de la feuille de dépouillement du TAT (Brelet-Foulard, Chabert et al, 2001 dans Brelet-Foulard et al., 2002) est un outil indispensable selon nous. Repérer les émergences inconscientes à partir d'une grille d'analyse standardisée appuie la rigueur scientifique. Pour la LRAG, aucun guide standardisé n'a été trouvé. Le « *guide à la grille d'analyse des arbres librement réalisés individuellement* » (Katz-Gilbert et al., 2019) contribue néanmoins à la mise au travail de la production sans être influencé par nos attentes de chercheure. Tous ces outils témoignent de notre volonté de maîtriser au mieux notre implication dans la recherche et de rendre compte au plus juste de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne.

# Quatrième Partie :

# Approche clinique des histoires de vie

« *Nos enfants ne sont pas le fruit d'un miracle génétique,*
*ils sont,*
*d'abord,*
*le fruit d'un amour entre deux femme*s »
(Jennifer Schwartz)

Cette quatrième partie est consacrée à l'analyse des 14 entretiens de recherches.

Le premier chapitre est dédié au travail d'analyse des résultats obtenus à l'aide du logiciel Alceste. L'outil Alceste, nous a permis d'exploiter les 14 entretiens. Il donne une voix à chacune des femmes rencontrées et offre déjà des réponses à la question de comment s'opère et se transmet la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne.

À partir du chapitre 2, nous mettons au travail six entretiens de recherche. Il s'agit de l'analyse approfondie des contenus et des procédés du discours des entretiens et de la LRAG de trois couples. L'analyse des émergences inconscientes associée à l'analyse de contenu dévoile les enjeux psychiques autour de la parentalité, de la transmission psychique inconsciente et des pourtours de la fonction paternelle. Nous avons donc choisi de présenter notre analyse détaillée d'histoires reconstituées de trois couples sous la forme d'études de cas cliniques. La présentation de notre analyse suit une même logique pour en simplifier la lecture.

Le premier point aborde le cadre de la rencontre et l'histoire des couples rencontrés afin de mettre en lumière les premiers éléments de la dynamique conjugale.

Le deuxième point met au travail les enjeux sous-tendus par le parcours de PMA. Il interroge le désir d'enfant et le désir de grossesse des femmes rencontrées et leurs réalisations à partir de l'acte de la PMA. À cet endroit, nous repérons les différentes formes d'investissement du donneur.

Le troisième point correspond à l'exercice de la parentalité, en termes de mariage et d'adoption. Il soulève également les enjeux de la nomination dans les familles.

Enfin, le quatrième point met en lumière la réactivation des enjeux œdipiens dans la parentalité lesbienne. Il interroge les processus identificatoires du devenir-parent et les enjeux de la transmission psychique inconsciente. Ce dernier point s'appuie sur l'analyse des discours durant l'entretien et sur l'analyse de la réalisation de la LRAG.

Avant de présenter les résultats de notre recherche, il nous semble pertinent de présenter les 7 couples rencontrés. Cette présentation, nous apparaît nécessaire pour deux raisons. La première, parce qu'elle offre la possibilité de saisir l'histoire de ses 14 femmes. La deuxième car elle permet le repérage de certains enjeux que nous développerons dans les chapitres suivants. Nous avons choisi de les présenter en suivant l'ordre des rencontres. En effet, chaque rencontre a eu un effet sur les entretiens qui ont

suivis. La chercheure, que nous sommes, a évolué entre chaque rencontre, notamment à partir d'une mise au travail des enjeux contre-transférentiels lors des entretiens.

# I. Présentation des sept couples rencontrés

## A. Céline et Myriam (Annexes 1C et 2M)

Céline et Myriam forment le premier couple rencontré. Elles sont en ménage depuis 2017. Maud est leur fille, elle a 3 mois le jour des entretiens. Auparavant, elles étaient toutes les deux en couple avec une femme durant 7 ans. Céline et Myriam se rencontrent sur internet après leurs ruptures respectives. Pour les deux, la séparation avec leurs ex-conjointes s'appuie sur un désaccord autour du désir d'enfant. Myriam et Céline présentent un désir d'enfant et de grossesse « *depuis toujours* ». Pour Céline, cela a mené à un parcours de PMA en Belgique avec son ex-compagne. Celui-ci est décrit comme « *froid* », « *lourd* » et « *usant* », elle ne parviendra pas à tomber enceinte. Myriam présente également un désir d'enfant et un désir de grossesse qui ne sont pas partagés par son ex-compagne. L'histoire du couple s'ancre donc sur ce désir commun d'enfant. Chacune laissant la possibilité à l'autre de devenir-mère à partir d'une grossesse.

La réalisation de leur désir d'enfant ne prend pas assise sur une PMA dans un pays frontalier à la France. Premièrement, parce que le vécu de Céline est trop lourd pour qu'elle puisse envisager à nouveau un tel parcours médicalisé où selon elle, elle n'avait pas l'impression de faire un enfant. Deuxièmement parce que Myriam est contre le fait de payer pour faire un enfant et elle souhaite concevoir son enfant en France. Il y a donc un idéal autour de la maternité qui ne peut être associé à la PMA. Le choix de celle qui porte l'enfant est lié « *au hasard* ». En effet, Céline est la plus âgée du couple et de ce fait elle est censée démarrer les inséminations. Toutefois, afin d'augmenter les chances de devenir mères, elles décident de réaliser, dans le même temps, toutes les deux les inséminations. Myriam est la première à ovuler et tombe enceinte dès le premier essai. Myriam est donc la mère de naissance de Maud et Céline devient une autre-mère. Pour le couple, l'idéal autour de la maternité prend aussi racine à partir de la représentation de la famille traditionnelle construite à partir d'un homme et d'une femme. En effet, le choix de l'insémination artisanale tient aussi de la possibilité de choisir le géniteur de leur enfant. Le donneur prend une grande place dans les entretiens. Il alterne entre la figure du généreux donneur et du père biologique. Il est celui qui aide le couple à devenir mère sans être trop intrusif dans la conjugalité car il ne reconnait pas l'enfant. Il est également une personne à laquelle elles peuvent se référer pour parler les origines de

leur fille. Elles connaissent son nom, ses traits physiques et son histoire. Le recours à un donneur trouvé sur internet permet aux deux mères de construire un fantasme autour de la conception de leur fille. Il est un Père Réel représentant de la différence des sexes dans la conception à partir d'un désir associé au don. Il pourra représenter quelque chose d'un Père Imaginaire, support d'identification à partir de sa place dans les fantasmes maternels. Toutefois, sa place reconnue de géniteur associée à une personne réelle met à mal le processus de parentalité de l'autre-mère : quelle place occupe-t-elle au regard de l'enfant ?

L'acte de la conception participe également au fantasme des origines de leur enfant. En effet, l'insémination se réalise dans la chambre à coucher à l'aide d'une pipette. Seules Myriam et Céline sont présentes. En ce sens, l'histoire des origines de Maud s'appuie sur la complémentarité des sexes dans la conception et à partir du désir d'enfant d'un couple de femme. La représentation de la conception dans la chambre à coucher renvoie aussi en un fantasme autour du coït parental.

Céline appuie à de nombreuses reprises combien sa place est difficile à trouver au regard de sa fille et de son épouse. En effet, elle n'a aucun lien biologique avec sa fille. Sa place se dessinerait à partir de Myriam. Elle est présentée comme celle qui autorise Céline à occuper une fonction auprès de l'enfant. En ce sens, Myriam pourrait représenter une Mère Symbolique, en tant qu'elle est elle-même référée à la fonction paternelle. Céline se saisit de la place laissée libre au côté de Myriam en investissant notamment le parcours d'adoption. Elle peut représenter un Père Réel pour l'enfant en dehors de la paternité. Elle est une Mère-vers, garante de l'interdit de l'inceste. Le couple s'est marié à l'été 2019 et les procédures d'adoption sont en cours au moment de l'entretien. Elles participent au processus d'adoption psychique de Maud. En amont de la procédure, Céline choisit de prendre le nom de sa femme afin de partager le même nom de famille que sa fille.

Les familles d'origine des deux mères participent également aux processus de parentalité de Myriam et Céline. D'une part, l'homosexualité comme le projet d'enfant ont été bien accueillis par les deux familles. Aussi, leurs propres parents s'investissement dans la grand-parentalité. Ils autorisent symboliquement la réalisation de la promesse œdipienne de leurs filles tout en opérant la permutation symbolique des places. D'autre part, ils reconnaissent Maud comme étant la fille de Céline en amont de

l'institutionnalisation de sa place par le droit. Ils contribuent donc en l'inscription de l'enfant dans une double filiation. Cela se retrouve dans la LRAG de Myriam. Cette dernière fait figurer sa fille dans sa double filiation, en respectant la représentation du triangle œdipien. Myriam investit la représentation de la famille fantasmatique à partir de son enfant, l'arbre semble être celui de Maud.

Du côté, de Céline, Maud figure sur son arbre à partir de son sexe (F pour fille). Elle ne représente toutefois pas les alliances dans la famille en dehors de ses grands-parents. Ainsi, Maud est inscrite, comme elle du côté de sa lignée maternelle. Elle est donc bien reconnue psychiquement.

Myriam et Céline ont un deuxième projet d'enfant où cette fois Céline devrait être la mère de naissance. Reste à savoir comment les places opérantes dans la famille à partir de cette première configuration se réaménageront afin que la fonction paternelle puisse être opérante.

### B. Madeline et Justine (Annexes 3M et 4J)

Madeline et Justine forment le deuxième couple rencontré. Elles partagent leur vie depuis 2009 et elles sont mariées depuis 2019. Elles se rencontrent pendant leurs études alors qu'elles sont toutes deux en couple avec un homme. Justine a déjà repéré son homosexualité lors de précédentes relations avec des femmes mais justifie sa relation avec son ex-compagnon afin de correspondre aux attentes parentales. Madeline n'a jamais eu d'attirance pour une femme avant la découverte de ses sentiments amoureux pour Justine. Elles quittent leurs compagnons afin de construire une vie à deux fondée sur l'unicité et la stabilité de leur conjugalité.

Le jour de l'entretien, Madeline est enceinte de 6 mois d'un petit garçon. Elle est la première a repéré son désir d'enfant qu'elle associe en un « *besoin* » qu'elle a toujours ressenti. Son désir d'enfant révèle les enjeux œdipiens à l'œuvre dans la parentalité. En effet, elle s'identifie à sa propre mère et investit la féminité à partir de la maternité. Le désir d'enfant de Justine est noué à la conjugalité. Elle autorise sa conjointe à réaliser son désir de grossesse et l'accompagne dans toutes les démarches du projet d'enfant. Madeline est la mère de naissance d'un petit garçon à naitre et Justine négocie déjà sa place d'autre-mère.

Elles choisissent une PMA en Belgique. Ce choix relève d'une mise au travail de la parentalité en amont du parcours. La PMA permet de concevoir un enfant en préservant la place de Justine. Autrement dit, elles éloignent la possibilité qu'un homme puisse revendiquer sa paternité et évincer l'autre-mère dans la parentalité. Dans l'imaginaire de Madeline, concevoir son enfant avec la PMA c'est lui garantir une double filiation maternelle. Toutefois, la représentation de la famille traditionnelle est conflictuelle pour le couple. En effet, elle complexifie la parentalité marquée par le nouage entre lien de filiation biologique et lien conjugal. Cela se trouve dans l'ambivalence autour de la figure du donneur. D'une part, il est l'homme qui contribue à la conception de l'enfant, il prend ainsi une place dans le fantasme autour des origines de l'enfant. D'autre part, il est mis à distance afin de ne pas supporter un statut de père. En effet, l'idéal parental du couple se situe à l'endroit de la conjugalité et de l'amour. Le choix de la PMA, rend anonyme cette figure qui dès lors peut prendre une place dans l'imaginaire des deux femmes et de l'enfant. Il recouvre ainsi un Réel du père dans sa dimension de gamète. Il est le représentant de la différence des sexes dans la conception. Aussi, il pourra incarner le Père Réel en tant qu'il est un homme dans la réalité qui a fait un don sous-tendu par un désir. En outre, sa dimension fantasmatique dans le discours de la mère de naissance l'introduirait dans le roman familial de l'enfant, dès lors il incarnerait un Père Imaginaire.

Justine peut s'appuyer sur Madeline afin de trouver sa place dans la famille en devenir et sur l'institutionnalisation de celle-ci à travers le mariage. En effet, les places dans la famille s'instituent à partir du mariage en partageant un même nom en tant qu'il est le signe d'une unité familiale pour Madeline. En prenant son nom, Justine s'introduit fantasmatiquement dans la triangulation. Pour Justine, *le mariage pour adopter* contribue en la reconnaissance psychique du petit garçon à naitre. Le désir de Justine pour la mère de naissance laisse envisager qu'elle sera une référence tierce pour l'enfant. L'autre-mère investit les lois entourant l'exercice de sa parentalité en France pour développer un processus de parentalité.

Le devenir-parent de ces femmes réactive les enjeux œdipiens de l'enfance. Madeline s'identifie à sa propre mère dans la maternité. Pour Justine, l'investissement de sa propre mère à sa place de grand-mère atténue les tensions familiales passées associées à l'annonce de son homosexualité. Les parents des deux femmes investissent

leur grand-parentalité et ceci augure l'inscription de l'enfant dans une double filiation. Toutefois, l'analyse de la LRAG de Madeline et Justine révèle que la permutation symbolique de leur place d'enfant-de à parent-de n'est pas encore achevée.

Madeline et Justine mobilisent les processus psychiques à l'œuvre dans le devenir-parent, notamment les réaménagements psychiques en amont de la naissance de leur enfant. Afin de mettre au travail leur parentalité, le couple peut s'appuyer sur la conjugalité pour établir des places différentes dans la famille. En nouant son désir d'enfant et son désir de grossesse, Madeline peut incarner quelque chose de la Mère Symbolique, en tant qu'elle ouvre au champ de l'autre, de l'altérité. Justine est une Mère-vers en devenir. En effet, elle est la femme qui désire la mère et qui est désirée par Madeline. En ce sens, elle peut être garante de l'interdit de l'inceste. Reste à savoir comment, elle négociera sa place au regard de l'enfant une fois né.

### C. Valentine et Caroline (Annexes 5V et 6C)

Valentine et Caroline forment le troisième couple rencontré. Elles sont les mères de Pierre et Victor nés en 2013. Elles sont en ménage depuis une dizaine d'années et mariées depuis 2013. Toutes les deux ont un passé conjugal avec des femmes. Avec son ex-compagne, Caroline a un passé d'IAD et de FIV en Belgique qui n'ont pas fonctionnées. Cela a mené à la rupture du couple. Rapidement après leur rencontre Valentine et Caroline s'installent ensemble. L'histoire du couple prend racine à partir d'un désir d'enfant commun.

Au début de la relation, les deux femmes ont un désir de grossesse. Valentine autorise sa compagne à être la première à démarrer les inséminations. Elles choisissent de réaliser leur projet d'enfant en Espagne. Valentine et Caroline justifient d'emblée le pays à partir du premier parcours de Caroline en Belgique. En effet, les échecs successifs menant à la séparation du précédent couple formé de Caroline et Mathilde sont associés au pays. Aussi, le couple habite dans le sud de la France. La proximité géographique est un autre argument. Plus encore, elles sont toutes deux d'origine espagnol. Il y a donc un fantasme de transmission qui prend assise à partir de cette origine commune. En outre, réaliser une PMA en Espagne est associé à l'origine espagnol du donneur. Après deux tentatives, Caroline ne parvient pas à tomber enceinte, s'en suit un réaménagement de son désir d'enfant. Du désir d'enfant noué à un désir de grossesse elle réalise un deuil de la maternité articulé en un deuil de sa parentalité. Le désir d'enfant de Valentine et la

relation conjugale l'aide à outrepasser le deuil de sa maternité et elle se retrouve dès lors dans une position active dans la parentalité.

Valentine investit la féminité du côté de la maternité. Son désir d'enfant est premier à la conjugalité et s'appuie sur une identification à l'idéal maternel : le mariage et les enfants. Elle réalise son désir d'enfant après les tentatives de Caroline. Le parcours de PMA avec l'aide d'un donneur « *de 18 ans* » participe en un fantasme de procréation autour de l'acte hétérosexuelle. Valentine devient la mère de naissance de Pierre et Victor, des jumeaux conçus dès la première insémination. Les jumeaux ont 6 ans le jour des entretiens. Une préoccupation maternelle anime Valentine autour de l'absence de père pour ses fils. Elle est particulièrement affectée dès lors que les enfants demandent un père car elle ne peut leur offrir.

Le mariage est très investi par le couple. Il permet un principe d'égalité avec les couples hétérosexuels et autorise symboliquement la réalisation d'une promesse œdipienne avec un objet de même sexe. Le mariage est aussi associé directement à l'adoption des enfants par Caroline. Cette dernière est celle qui accorde le plus d'importance à l'institution matrimoniale. Selon elle, c'est la seule solution pour obtenir une reconnaissance légale de sa place. L'absence de liens biologiques nécessite pour elle un réaménagement de ce qui institue les places dans la famille. Elle valorise le mariage et l'héritage des prénoms dans sa lignée en s'appuyant sur une identification à sa figure paternelle. Pour Caroline, la reconnaissance psychique de ses enfants passe par le choix de leur prénom et par l'adoption permise par le mariage. Valentine reconnaît la place de Caroline dès le parcours de PMA. Elle s'engage également dans la construction d'un nom de famille commun en signe d'unité familiale. Or, elle est mise à mal par l'acte d'adoption. En effet, le consentement à l'adoption chez le notaire réactive les enjeux de séparation dans la relation fusionnelle entre une mère et ses enfants au premier temps de leur vie. En autorisant l'adoption à sa femme, elle la reconnaît en tant que tiers Symbolique.

Les processus de parentalité des deux femmes s'appuient sur la réactivation des enjeux œdipiens de leur enfance. Pour Valentine, le désir d'être grand-père de son propre père et le mariage célébré par sa propre mère sont repérés comme une autorisation à réaliser la promesse œdipienne. Du côté de Caroline, sa famille considère les enfants comme les siens sans distinction des liens biologiques. Le choix des prénoms de ses

enfants révèle tout un imaginaire parental autour du désir conjugal et de l'inscription filiative des enfants dans une double filiation. Une inscription nécessaire aux processus de transmission et à l'opérationnalisation des fonctions parentales pour les enfants. Aussi, la permutation symbolique des places s'est réalisée pour chacune d'elle. Si Valentine est en place d'enfant dans la LRAG, elle est aussi en place de mère pour ses enfants.

Valentine et Caroline s'instituent en couple fondateur garant de l'interdit de l'inceste, toutes les deux sont référées à la fonction paternelle. Elles peuvent mettre au travail les enjeux œdipiens afin que chacune trouve sa place, son rôle et sa fonction dans la parentalité.

### D. Célia et Claire (Annexes 7C et 8C)

Claire et Célia forment le quatrième couple rencontré. Elles sont les mères de Théa née en 2019. Elles partagent leur vie depuis une dizaine d'année et sont mariées depuis 2018. Elles se rencontrent au collège où elles développent une relation amicale. Elles ont eu des relations avec des hommes et des femmes avant de se mettre en couple vers 20 ans. Pour elles, la relation amicale antérieure à la relation amoureuse justifie une conjugalité « *complice* », « *très fusionnelle* », « *à l'écoute l'une de l'autre* ». Cela se retrouve dans la réalisation du projet d'enfant où Claire a attendu que sa conjointe soit prête avant de démarrer les démarches.

Le désir d'enfant de Claire est premier à la relation conjugale. Elle repère ce désir dès le collège. Dans le couple, son désir de grossesse devient plus prégnant. Célia ne présente pas de désir de grossesse et son désir d'enfant s'arrime à la conjugalité. Aussi, la rencontre avec un couple de femme ayant un parcours de PMA en Belgique permet à Célia de repérer son désir d'enfant. Elles réalisent ainsi un parcours d'IAD en Belgique. Le choix du pays est argumenté par la proximité géographique ainsi que par les retours d'expériences de couples de femmes. Si Célia avance ces justifications pragmatiques, Claire amène une nuance. Elle aurait souhaité avoir accès aux renseignements sur le donneur. Or, les pays qui proposent ce service sont plus chers. Le donneur représente donc le géniteur de l'enfant et Claire l'investit du côté des origines. Toutefois, il est mis à distance dans les discours autour du parcours de PMA ou dans l'histoire des origines racontée à Théa. Cela se retrouve dans la volonté d'éloigner autant que possible une éventuelle dimension paternelle. Pour Célia, Théa n'a pas de « *papa* ». Cette

représentation contribue certainement en l'assurance de sa place et de sa fonction parentale au regard de sa fille. Théa est avant tout issue du désir d'enfant d'un couple uni. Néanmoins, le donneur prend la figure d'un « *gentil monsieur* » lorsqu'il est parlé à l'enfant. Il est le représentant de la différence des sexes nécessaire à la conception d'un enfant. En tant qu'homme incarné en « *monsieur* » il pourra peut-être incarner un Père Imaginaire pour la petite fille.

Le couple s'est marié en 2018 à la mairie et en 2019 lors d'une cérémonie laïque. Le mariage est d'emblée associé à la procédure d'adoption. Elles se marient civilement lorsque Claire est enceinte. Quelque chose de l'idéalisation du mariage du côté de l'union amoureuse est également présent et explique le mariage laïque en 2019. Le double mariage signe d'une part, la reconnaissance juridique de l'autre-mère et d'autre part, la conjugalité en dehors de la parentalité. Avec le mariage chacune des mères garde son nom de jeune fille. Elles le justifient par l'utilité de leur nom dans le monde professionnel. Théa portera le nom de ses deux mères avec l'acte d'adoption. En ce sens, les enjeux de la nomination de l'enfant signent que l'enfant est le fruit d'un couple représenté par deux individualités. Pour Célia, l'institutionnalisation de sa place et la reconnaissance psychique de son enfant ne dépendent pas du nom de son enfant. Au contraire, les démarches d'adoption mettent à mal Célia dans son processus de parentalité déjà engagé en amont de la naissance. Les procédures sont en cours le jour des entretiens.

Les enjeux de nomination sont plus investis à l'endroit de comment le couple se nomme au regard de l'enfant. En effet, Claire insiste sur la nécessité de pouvoir différencier les places dans la famille. Elle a porté Théa. Pour le couple il est donc important qu'elle soit reconnue et appelée « *maman* ». Célia est une autre-mère, elle est nommée « *mamCé* » c'est-à-dire une contraction du mot maman avec l'ajout du premier son de son prénom. Nous pouvons penser que la nomination de sa place illustre sa fonction parentale. Elle n'est pas une « *maman* » à part entière dans la représentation de Claire, c'est une « *mam* ». Elle est identifiée à travers le son « *Cé* » qui représente également la manière dont elle est nommée par Claire au quotidien. En ce sens, la marque du désir de la mère de naissance pour Célia est présente dans la nomination de sa place.

Les deux familles d'origine sont présentes dans les entretiens. Aussi, elles prennent place dans les LRAG. Célia investit particulièrement sa famille qui a su accueillir son homosexualité et son projet d'enfant. Théa est totalement inscrite dans la lignée autre-maternelle. Célia trace son arbre généalogique en commençant par la place de Théa. En ce sens, la représentation de la famille fantasmatique convoque également sa belle-famille, quatre générations sont représentées. Pour Claire, la réactualisation des enjeux œdipiens dans la parentalité rejoue les différents conflits avec ses figures familiales. Elle met en avant combien elle n'a jamais été « *une petite sage* » ou plutôt elle n'a jamais su répondre aux exigences parentales. L'annonce de son homosexualité a créée des ruptures dans la famille et l'accueil du projet d'enfant a été difficile pour ses parents. Elle insiste sur les difficultés de son propre père, touché, selon elle, dans sa masculinité. Un enfant pour le père a besoin d'un homme dans sa vie. Ses grands-parents ont mieux accueilli le projet d'enfant que ses parents. Néanmoins, la naissance de Théa abaisse les tensions familiales et ces derniers sont totalement investis dans leur grand-parentalité. La permutation symbolique des places est opérante chez Claire et Célia. Toutes deux inscrivent Théa dans la LRAG. Aussi, la conjointe est toujours représentée. Finalement, l'environnement familiale révèle l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle à partir des enjeux conjugaux et familiaux.

### E. Hannah et Barbara (Annexes 9H et 10B)

Hannah et Barbara forment le cinquième couple rencontré. Elles sont les mères de Jacqueline née en 2009 et Juliette née en 2013. Elles partagent leur vie depuis 1999 et elles sont mariées depuis 2013. Elles se rencontrent dans un centre de vacances où elles travaillent toutes les deux. L'histoire conjugale évolue depuis sur « *des fondations stables* » que Hannah ne cesse de mettre en avant. Elle se réfère tout au long de l'entretien à la norme familiale qu'elle repère chez les couples hétérosexuels. Ainsi, Hannah alterne entre identification à ces couples et valorisation de sa configuration familiale. Le projet d'enfant du couple est le résultat de l'évolution d'un couple qui s'installe ensemble, achète un appartement et enfin fonde sa famille.

Le choix de la PMA en Belgique est argumenté à partir du souhait de concevoir leur enfant en éloignant la possibilité pour un géniteur de reconnaître l'enfant, c'est-à-dire en préservant la place de parent de l'autre-mère. Le premier projet d'enfant est réalisé en 2009, en amont du mariage pour tous, l'autre-mère n'a pas encore la possibilité de

reconnaître son enfant en France. Le choix de celle qui porte l'enfant s'appuie sur le non désir de grossesse de Barbara. Hannah est donc la mère de naissance de Jacqueline et Juliette. Si Barbara n'a jamais eu de désir de grossesse, elle investit toutefois le ventre de Hannah et l'enfant qui s'y trouve durant la première grossesse. Tout un travail psychique autour de la maternité a accompagné Barbara dans les différentes étapes de la parentalité. En outre, l'autre-mère insiste sur sa participation lors de la réussite des inséminations, notamment pour la conception de Juliette. Hannah et Barbara énonce toutes les deux « *on a fait l'insémination* » ensemble. Ainsi, nous retrouvons un fantasme de transmission qui s'appuie sur l'origine du désir d'enfant, le couple. Aussi, la Belgique partage un lien « *fraternel* » avec la France, le pays prend donc place dans le fantasme de transmission. Ce dernier contribue à abaisser les conflits psychiques à l'œuvre autour du contournement de l'interdit français pour concevoir leurs enfants. Le donneur est également présent dans le fantasme des mères. Il est associé au registre de la paternité pour la mère de naissance. Il occupe une place dans l'histoire des enfants notamment lorsque Jacqueline et Juliette interrogent l'absence de père dans leur quotidien. Elles partagent le même donneur, elles sont donc de « *vraies sœurs* ». Pour Hannah il est une figure imaginaire d'un homme altruiste. Pour Barbara, il est mis à distance dans sa participation lors de la conception des enfants. Le donneur revêt la figure d'un rival, sa représentation dérange l'autre-mère dans l'investissement de sa place au côté de Hannah dans le parcours de PMA.

Le couple se marie afin que Barbara puisse adopter légalement ses deux enfants. Toutefois, l'autre-mère entame en amont de la loi une reconnaissance légale de ses enfants à partir d'une délégation d'autorité parentale. Aussi, avant qu'un statut lui soit donné, Barbara s'investit dans l'éducation de ses filles dans la sphère publique en tant que représentante des parents d'élèves. Le mariage est alors la consécration d'un mouvement d'appropriation d'une place qui lui incombe déjà dans le quotidien. Le mariage amène une dimension Symbolique supplémentaire à partir du nom de famille. Pour Barbara, sa parentalité s'institue à partir des enfants. Au-delà de l'investissement de sa place de mère, c'est l'enfant qui fait d'elle un parent. Un processus d'adoption psychique irait dans le sens de Barbara vers les enfants mais aussi des enfants vers leur autre-mère. En partageant le même nom que ses filles, elle institue son appartenance familiale. Cela se retrouve dans la LRAG où la famille fantasmatique représente celle construite avec sa compagne et ses enfants.

Les processus de parentalité des deux mères mettent en lumière les différents réaménagements psychiques, notamment en termes de réactivation des enjeux œdipiens. En effet, Hannah s'appuie sur le couple parental afin de mettre au travail la norme hétérosexuelle de la famille. Les différents conflits à l'œuvre dans l'annonce de son homosexualité s'atténuent avec la naissance des enfants. Ses parents s'engagent alors dans la grand-parentalité. La permutation symbolique des places est opérante pour eux. En revanche, l'analyse de la LRAG de la mère de naissance laisse envisager que cette dernière est toujours en place d'enfant. Cela suppose qu'elle n'a pas encore trouver un compromis aux conflits psychiques à l'œuvre du côté des réaménagements psychiques de la parentalité. Barbara a grandi dans une famille marquée par la rupture de ses parents alors qu'elle avait 18 mois. Son père est décrit par son absence dans la réalité et dans les liens. Sa mère est représentée comme défaillante. Ses parents sont absents de sa LRAG. Pour Barbara, l'appréhension de sa place et celle de son rôle de mère s'associent à sa propre mère tout en essayant de relativiser la représentation qu'elle a de sa défaillance. La venue au monde de ses filles change la relation qu'elle entretenait avec sa propre mère. En outre sa mère s'investit dans sa grand-parentalité. La permutation symbolique des places est opérante et les enfants du couple sont inscrits dans une double filiation.

### F. Sophie et Marie-Cécile (Annexes 11S et 12MC)

Sophie et Marie-Cécile forment le sixième couple rencontré. Elles sont les mères de Alice née en 2018. Elles sont en ménage depuis 2008 et elles sont mariées depuis 2018. Le couple se rencontre durant leurs études. Ensemble, elles vivent leur unique histoire conjugale avec une femme. Une fois le couple stabilisé au niveau professionnel un projet d'enfant apparait. Toutes deux souhaitent plusieurs enfants.

Leur désir d'enfant se réalise à partir d'une PMA en Espagne. Ce choix est essentiellement argumenté du côté de la protection de la famille et notamment de la place de l'autre-mère. En effet, Sophie énumère les différents moyens de concevoir un enfant pour une femme lesbienne. L'insémination artisanale est risquée, le géniteur du fait de son lien biologique pourrait reconnaître l'enfant avant la reconnaissance légale par l'autre-mère. L'adoption est une solution très compliquée pour un couple de femme et surtout nécessite une longue attente. Le choix de la PMA en Espagne se justifie par

les succès des inséminations de couples lesbiens de leur entourage. Aussi, le couple habite dans le sud de la France, la proximité géographique est un dernier argument.

Sophie est la mère de naissance de Alice. Le choix de celle qui porte l'enfant s'arrime sur les désirs d'enfant et grossesse de Sophie. Marie-Cécile a un désir d'enfant mais ne se sent pas encore prête à vivre une grossesse. Elle autorise donc sa compagne à démarrer les inséminations. Sophie tombe enceinte au quatrième essai. Elle se dit chanceuse de la rapidité avec laquelle le projet d'enfant s'est réalisé. Toutefois, Sophie met en avant les contraintes d'un tel parcours. Marie-Cécile l'accompagne dans toutes les étapes de la conception. Elle est surprise de la « *froideur* » de l'acte d'insémination en pointant l'écart entre l'acte dans la réalité et son fantasme. Toutes deux partagent un fantasme autour de la conception de Alice à partir du lien amoureux du couple. La PMA met à mal ce fantasme, tant la conception de l'enfant n'est pas un acte d'amour mais un acte médical. La figure du donneur permet lui de renouer la dimension conjugale dans le fantasme autour de la conception d'Alice. En effet, il est d'emblée parlé en tant qu'il est roux aux yeux bleus. Elles expliquent pouvoir choisir le phénotype du donneur. Elles insistent sur la non-reconnaissance de la dimension biologique dans la parentalité mais souhaitent tout de même investir une possible ressemblance entre Marie-Cécile et leur enfant. Est-ce pour faciliter le processus de reconnaissance psychique de l'autre-mère ? Cette représentation d'un donneur roux contribue en l'investissement de cet homme décrit comme généreux ou encore comme un porte-bonheur. Il est parlé à Alice dès sa naissance comme un gentil monsieur qui a donné. Aussi, le donneur apparaît dans la LRAG de Sophie, entre les deux mères, signe de sa place dans le fantasme de transmission.

Le processus de parentalité de Marie-Cécile s'arrime dès le projet d'enfant. Plus encore, la naissance est vécue comme la rencontre de son enfant en dehors des liens biologiques. En ce sens, aucune des mères n'investit la procédure d'adoption. Pour Marie-Cécile, il s'agit d'un « *bout de papier* ». Pour Sophie, l'adoption ne change rien au quotidien, elle reconnait Marie-Cécile en place de mère de sa fille. Toutefois, le *mariage pour adopter* est mis en avant par la mère de naissance. En effet, Sophie investit le mariage comme l'union de deux personnes qui s'aiment. Elle dit avoir toujours souhaité se marier. Le mariage inscrit Marie-Cécile dans le désir de Sophie. L'adoption

est un prétexte pour que l'autre-mère accepte le mariage. Cette dernière ne partageait pas la même symbolique autour du mariage.

Les deux familles d'origine sont très présentes dans les entretiens. Elles sont investies positivement par les deux mères. Sophie et Marie-Cécile entretiennent de bonnes relations avec leurs familles et leurs belles-familles. Cela se retrouve dans leur production de la LRAG, où toutes deux représentent leur belle-famille et chacune est très attachée à représenter chaque membre. La LRAG se construit pour Sophie et Marie-Cécile à partir de leur fille. L'enfant fait la famille. Alice est inscrite dans une double filiation et la permutation symbolique des places est opérante dans les deux familles. Les parents du couple ont souvent fait part de leur désir d'être grands-parents en amont de la réalisation du projet. Aussi, les deux familles ont accueilli l'homosexualité de leurs filles sans heurt. En ce sens, les parents du couple ont d'emblée autorisé Sophie et Marie-Cécile à réaliser la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. L'inscription de leur enfant dans une double filiation se retrouve dans le choix du nom de famille d'Alice. En effet, elle porte à sa naissance le nom de Sophie. Avec le mariage, le couple ajoute le nom de Marie-Cécile. Toute la famille se nomme ainsi NomSophie-NomMarieCécile. Ce nom fait lien et est investi du côté de l'unité familiale.

### G. Fanny et Karine (Annexes 13F et 14K)

Fanny et Karine forment le septième et dernier couple rencontré. Elles sont les mères de Raphaëlle née en 2011 et Aaron né en 2013. Elles sont en ménage depuis 2009 et elles sont mariées depuis 2015. Elles se rencontrent après avoir chacune vécue de longues relations de couple. Fanny a été avec des femmes et des hommes dans le passé pour « *rester dans les cases* ». Karine était mariée avec un homme avec lequel elle a eu deux enfants Marie née en 1995 et Noé né en 1997. Elle découvre son homosexualité peu de temps après la séparation avec son ex-mari. Elle est divorcée depuis dix ans lorsqu'elle rencontre Fanny. Rapidement, la vie du couple dans un contexte de famille recomposée fait émerger un désir commun d'enfant. Pour Fanny, c'est la première fois qu'elle est face à ce désir.

Dès le projet d'enfant, le couple s'interroge sur la façon de devenir mères. Fanny a un désir de grossesse. Le choix du portage de l'enfant est donc premier au moyen de la conception. Karine est déjà mère deux fois, elle laisse « *naturellement* » la place à Fanny. Au départ, Fanny et Karine envisage de concevoir leur enfant da manière

artisanale. En effet, elles attachent une valeur importante à l'homme dans la conception et cela se retrouve tout au long des entretiens. Le géniteur est parlé comme un « *père* ». Choisir un ami qui donne c'est permettre aux enfants de mettre un visage et de connaitre leur père. Toutefois, un donneur connu peut reconnaître légalement l'enfant. Pour Fanny et Karine, il n'est pas envisageable d'être trois ou quatre dans l'éducation des enfants, il s'agit avant tout d'un désir issu d'un couple. En ce sens, elles se tournent vers une PMA en Belgique pour l'aspect pratique et la proximité géographique. Toutefois, Fanny regrette que l'anonymat des donneurs soit total. Ses enfants ne pourront jamais avoir d'information sur leur géniteur. Le donneur est très présent et est parlé en sa qualité de père des enfants. En effet, Raphaëlle et Aaron sont de « *vrais* » frère et sœur car ils partagent le « *même père* » et la « *même mère* ». Toutefois, dans l'histoire des origines des enfants, le donneur n'est pas parlé comme « *un père* » mais comme « *un gentil monsieur* » ou alors il est simplement réduit au « *gamète mâle* ». Cette représentation du donneur permet d'éloigner la dimension paternelle. En effet, il n'est pas un père dans le quotidien. Lorsque les enfants interrogent l'absence de « *papa* », Fanny explique qu'il n'y a pas de « *papa* ». Elle reconnait la place de Karine dans la parentalité.

Pour Fanny, le mariage se justifie pour l'adoption des enfants par sa conjointe. En effet, elle est très préoccupée par l'inscription légale des enfants dans la lignée autre-maternelle. Si elle venait à mourir, Karine n'aurait aucun droit sur les enfants. Karine investit avant tout le mariage comme l'union amoureuse du couple. Pour elle, l'adoption psychique est déjà opérante depuis le projet d'enfant. Elle insiste sur sa présence tout au long du parcours de PMA et le jour de l'accouchement, elle coupe le cordon ombilical. La rencontre avec ses deux enfants à la naissance est associée aux naissances de ses deux premiers enfants. Karine se sent autant mère de Raphaëlle et de Aaron que de Marie et de Noé. Le parcours d'adoption est vécu difficilement par l'autre-mère car elle repère que sur la scène publique elle n'est « *rien* » au regard des enfants. Finalement, pour Karine, l'adoption a procuré plus d'émotions que le mariage. Sa reconnaissance légale acte quelque chose dans la réalité d'une reconnaissance déjà opérante au sein de la famille.

Le processus de parentalité révèle également la réactivation des enjeux œdipiens. Pour Fanny, l'accueil de l'homosexualité est associé à la relation entretenue avec ses parents. Elle investit particulièrement son père avec lequel il y a « *beaucoup de fusion* ».

Les parents ont accepté l'orientation sexuelle de leur fille et plus encore le projet d'enfant du couple. Pour Karine, dont les parents sont croyants et très attachés à la religion, l'annonce de l'homosexualité est plus difficile. Toutefois, ils s'investissent dans leur grand-parentalité et considèrent Raphaëlle et Aaron comme leurs petits-enfants. Le couple révèle combien les relations familiales sont importantes dans leur quotidien. Cela se retrouve dans leur LRAG. Karine figure sa belle-famille. Fanny ne la représente pas mais inscrit les premiers enfants de Karine dans sa LRAG. Elle les reconnaît comme un frère et une sœur de ses enfants et elle investit son rôle de belle-mère. La permutation symbolique des places est opérante dans la famille. Toutefois, l'investissement de Noé interroge une confusion des générations dans la fratrie. En effet, le fils ainé de Karine est investi en tant que l'« *homme de la famille* », une figure identificatoire pour Aaron. Fanny fait tiers dans la fratrie en veillant à ce que chacun soit à une place précise dans la famille.

# Chapitre 1 : Résultats d'analyse obtenus avec Alceste

L'ensemble du corpus de 14 entretiens constitue un contenu narratif auquel il s'agit de mettre du sens en analysant les données significatives et les procédés du discours conscients et inconscients qui les accompagnent. Notre analyse des résultats, obtenus avec Alceste, s'est réalisée en quatre étapes.

La première consiste en l'appréhension des données quantitatives qui correspondent aux éléments statistiques de distribution des mots dans le corpus. À partir de là, nous réalisons une première lecture des classes obtenues par le logiciel, en nous appuyant sur les Khi2. Celle-ci permet une première interprétation des thèmes narratifs constitutifs de chaque classe, qui équivaut à l'analyse des présences de mots et des absences significatives. La classification descendante hiérarchique (C.D.H.) donne un repérage distributif, c'est-à-dire nous livre comment les classes de mots se lient ou s'opposent entre elles.

La deuxième étape correspond à la lecture des unités de contexte élémentaire (u.c.e), classe par classe, afin d'affiner leur nomination thématique. Une deuxième lecture des u.c.e, clinique cette fois, nous amène à mettre en évidence des enjeux inconscients relatifs à chacune des thématiques repérées.

La troisième étape est un repérage de la répartition des 14 individus par classe, en d'autres termes la représentativité des individus dans les différentes classes analysées. Chaque individu est donc associé à une classe. L'analyse de cette répartition nous est apparue intéressante afin de repérer combien chacune des personnes rencontrées a plus ou moins investie les thématiques abordées lors des entretiens. Plus encore, elle permet d'appréhender comment les couples se répartissent dans ces différentes classes. Aussi, nous illustrons chacune des classes à partir des entretiens avec les mères les plus représentatives.

La dernière étape consiste en une articulation de ces différents éléments sous un angle clinique. Nous présentons ainsi une analyse qualitative du corpus à partir des données quantitatives.

Les résultats de l'analyse du logiciel Alceste, nous révèlent que notre corpus est composé de 101511 formes dont 6003 sont distinctes : elles correspondent aux mots dont le logiciel reconnaît un potentiel sens dans la narration (hors pronoms, articles, etc.). Il a été divisé en 1729 unités textuelles ou u.c.e., à partir de là, l'analyse du contenu des mots employés par les femmes interrogées met en évidence six classes de mots.

*Tableau 3: Les 6 classes de mots obtenues par l'analyse du logiciel Alceste*

| 3 | | 6 | | 4 | | 5 | | 2 | | 1 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Présence** | **khi2** | **Présence** | **khi2** | **Présence** | **khi2** | **Présence** | **khi2** | **Présence** | **khi2** | **Présence** | **khi2** |
| Belgique | 87 | adoptif | 133 | vie | 51 | thea | 37 | raphaelle | 109 | prenom | 223 |
| donner | 84 | mariage | 112 | parent | 48 | plaire | 27 | aaron | 107 | grand-mere | 121 |
| France | 48 | notaire | 87 | relation | 34 | rue | 23 | noe | 75 | grand-pere | 90 |
| examen | 46 | marier | 65 | an | 33 | difficulte | 21 | autorit+ | 40 | grands-parent | 87 |
| Espagne | 44 | avocat | 62 | homosexu+ | 33 | different | 20 | paroisse | 40 | appeler | 85 |
| essai | 41 | adopter | 57 | accepter | 29 | nuit | 18 | pasteur | 39 | deceder | 72 |
| gyneco | 40 | dossier | 49 | mere | 26 | eloigner | 18 | papa | 30 | genealogi+ | 52 |
| prise | 38 | procedure | 49 | conflit | 25 | souvenir. | 16 | homme | 30 | mort | 47 |
| hopital | 36 | administrat+ | 47 | age | 23 | main | 15 | utiliser | 28 | arbre | 45 |
| marche | 35 | mairie | 46 | heureux | 23 | catholique | 14 | paternel | 27 | nom | 35 |
| clinique | 34 | nom | 41 | compagne | 22 | cheminer | 13 | aspect | 26 | mets | 34 |
| suivre | 33 | tribunal | 40 | calm | 21 | rattraper | 13 | conseil+ | 26 | mam | 33 |
| echec | 27 | creche | 39 | tombee | 21 | foutre | 12 | tente | 24 | sœur | 33 |
| choisi | 26 | lettre | 34 | virg | 20 | entendre | 11 | terme | 24 | petit | 32 |
| insemin | 26 | deposer | 32 | adolescent | 17 | rencontrer | 11 | neuf | 19 | soso | 31 |
| gynecologue | 25 | papier | 31 | appartement | 17 | cool | 10 | pere | 18 | oncle | 26 |
| pailettes | 23 | procurer | 31 | emmenager | 16 | ecole | 10 | gamin | 18 | tante | 26 |
| rendez-vous | 23 | droit | 28 | père | 15 | fille | 10 | grandir | 18 | jeanne | 26 |
| roux | 21 | prouver | 27 | copain | 15 | milieu | 10 | questionner | 18 | algerie | 26 |
| stress | 21 | loi | 25 | penser | 15 | ensemble | 10 | femme | 16 | frere | 23 |
| resultat | 20 | temoignage | 25 | garcon | 14 | manif | 9 | grand | 16 | perdu | 22 |
| preter | 19 | mai | 24 | esprit | 13 | tenir | 9 | gentil | 16 | nouveau | 22 |
| savoir+ | 19 | acte | 24 | mec | 12 | cacher | 9 | arranger | 15 | aimer | 21 |
| repartir | 19 | etape | 24 | maison | 12 | emettre | 9 | education | 15 | connu | 21 |
| stimuler | 19 | livret | 24 | crainte | 12 | instinct | 9 | clairement | 15 | nan | 19 |
| mois | 18 | solution | 24 | ecouter | 12 | completemen | 9 | fanny | 14 | court | 19 |
| ovul | 17 | legal | 21 | madeline | 12 | lien | 8 | rassurer | 13 | cousin | 19 |
| | | | | | | | | | | | |
| **Mot étoilé** | **khi2** | **Mot étoilé** | **khi2** | **Mot étoilé** | **khi2** | **Mot étoilé** | **khi2** | **Mot étoilé** | **khi2** | **Mot étoilé** | **khi2** |
| *9H | 113 | *11S | 33 | *4J | 66 | *8C | 74 | *14K | 514 | *12MC | 99 |
| *2M | 55 | *5V | 20 | *6C | 60 | *10B | 52 | *13F | 59 | *5V | 9 |
| *3M | 13 | *6C | 9 | *3M | 21 | *13F | 34 | *10B | 4 | *10B | 8 |
| *11S | 3 | *7C | 5 | *7C | 15 | *1C | 21 | *8C | 3 | *11S | 3 |

Notre analyse de ces classes laisse apparaître six grandes thématiques lors des entretiens de recherche avec une plus ou moins grande représentativité. Les six thématiques, par ordre décroissant de représentativités (ou de % du corpus), ont été nommées :

- « *La PMA* » (la classe 3 représente 27,29 % du corpus),
- « *Homosexualité et relations familiales* » (la classe 4 représente 19.16 % du corpus),
- « *Parentalité lesbienne* » (la classe 5 représente 17.71 % du corpus),
- « *Nomination et liens généalogiques* » (la classe 1 représente 13.30 % du corpus),
- « R*econnaissance parentale* » (la classe 6 représente 11.33 % du corpus),
- « *Une histoire singulière* » (la classe 2 représente 11.21 % corpus).

La classification descendante hiérarchique (C.D.H) montre l'émergence de deux réseaux dans lesquels se répartissent les classes.

*Figure 10: Réseaux de la classification descendante hiérarchique (C.D.H.)*

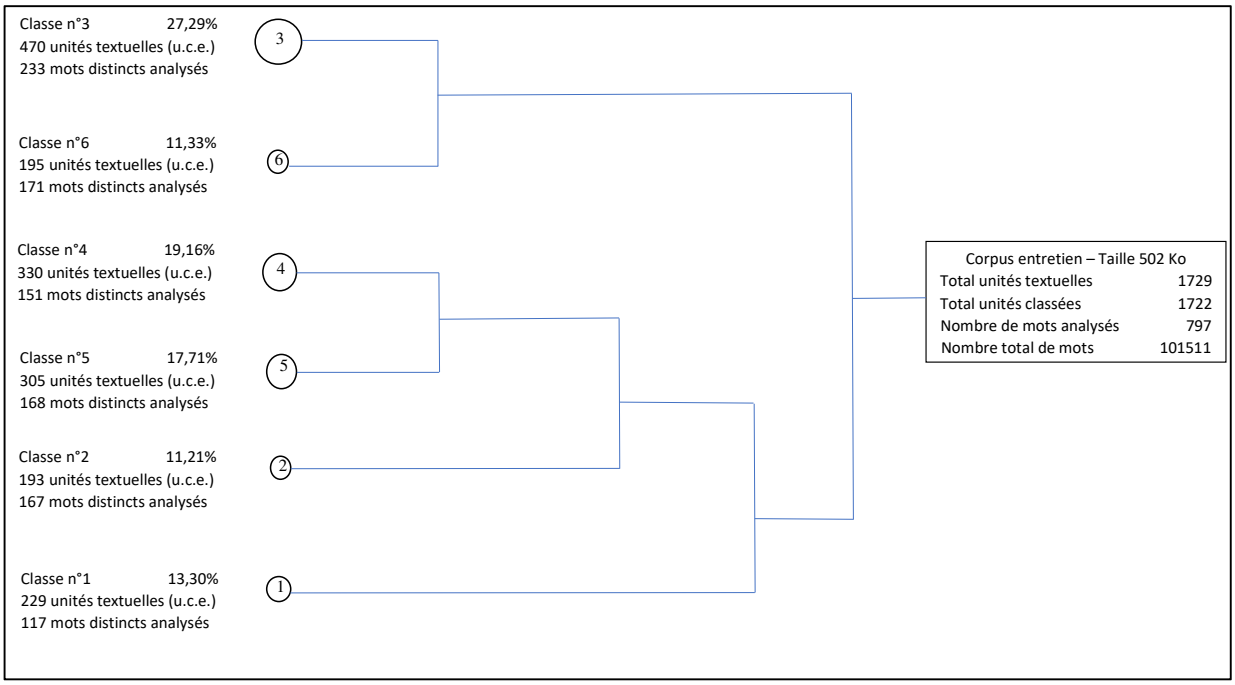


Le premier réseau correspond à 38,62 % du corpus est comprend les classes 3 et 6. En ce sens, il existe une dialectique entre le parcours de PMA (3) et la reconnaissance parentale (6) : les deux classes étant liées entre elles. Ce premier réseau s'oppose au second qui correspond au 61,38 % du corpus est comprend les classes 1, 2, 5 et 4. L'homosexualité et les relations familiales (4) s'articulent à la parentalité lesbienne (5) sous-tendue par les enjeux conjugaux. Ce premier sous-réseau s'associe à une parentalité singulière (2) dont les deux mères investissent particulièrement la figure de l'homme-

géniteur. Enfin ces trois classes s'associent à la nomination et aux liens généalogiques (1) indicateurs de l'inscription de leurs enfants dans une double filiation.

Nous proposons de suivre le fil proposé par la C.D.H pour présenter notre analyse. Les citations posées dans le texte sont uniquement celles des femmes représentatives des classes tirées des u.c.e.

# I. Le parcours de PMA et la reconnaissance parentale chez les mères de naissance

Ce qui spécifie le premier réseau de classes est la prépondérance d'u.c.e. issues du discours de cinq mères de naissance (Hannah, Myriam, Madeline, Valentine et Sophie). Il correspond à l'accès à la parentalité à travers le parcours de PMA et la reconnaissance parentale du couple formé avec l'autre-mère. Le parcours de PMA et la reconnaissance parentale par le mariage et l'adoption relèvent d'un investissement particulier des mères de naissance. Elles présentent l'accès à la parentalité à partir de leur propre corps (stimulations hormonales, fausses couches, grossesses, et accouchements) et l'intervention d'un tiers : médical dans l'acte de procréation et/ou la figure du donneur. Elles abordent le faire-famille du côté du couple à travers le mariage et l'adoption afin de reconnaître l'autre-mère comme parent à part entière. Ce réseau réunit ainsi l'acte de procréation centré sur le vécu d'une femme qui porte un enfant, la conjugalité reconnue à partir de la mère de naissance qui autorise l'adoption et l'intrusion du donneur ou du médical dans une scène primitive.

## A. Le parcours de procréation

*Tableau 4: contenus statistiques de la classe PMA*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Classe 3 | | 113 | Individu n°9 *9H |
| (470 unités soit 27,29%) | | 54 | Individu n°2 *2M |
| Individus (uci) | 3 | 13 | Individu n°3 *3M |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 5 | | |
| Formes analysées | 233 | | |
| Formes non analysées | 113 | | |
| Nombre total de formes | 17728 | | |

Cette classe correspond à la troisième classe en termes de Khi2 et représente 27.29 % du corpus. La classe *PMA* est représentée significativement par trois mères de naissance : Hannah (Khi2 113), Myriam (Khi2 54) et Madeline (Khi2 13). Nous retrouvons ainsi Hannah, mère de naissance de deux filles conçues par IAD en Belgique en amont de la loi du mariage pour tous ; Myriam, mère de naissance d'une petite fille conçue par insémination artisanale avec donneur semi-anonyme trouvé sur internet ; et Madeline, mère d'un petit garçon à naître conçu par IAD en Belgique. Cette répartition

des individus dans cette classe ne nous apparaît pas surprenante tant elle correspond à la conception de l'enfant. Une conception impliquant leur propre corps et dont nous repérons de nombreux éléments défensifs lors de l'énonciation autour du parcours de PMA. De prime abord ces trois profils de mère apparaissent très différents et pourtant elles semblent partager un vocabulaire commun et des cooccurrences de mots communes. En ce sens, nous pouvons faire l'hypothèse que le vécu de la conception de l'enfant n'est pas dépendant ni du mode (artisanal ou artificiel) ni du moment (avant ou après la loi du mariage pour tous) de la conception.

| Présence | khi2 |
|---|---|
| Belgique | 87 |
| donner | 84 |
| France | 48 |
| examen | 46 |
| Espagne | 44 |
| essai | 41 |
| gyneco | 40 |
| prise | 38 |
| hopital | 36 |
| marche | 35 |
| clinique | 34 |
| suivre | 33 |
| echec | 27 |
| choisi | 26 |
| insemin | 26 |
| gynecologue | 25 |
| pailettes | 23 |
| rendez-vous | 23 |
| roux | 21 |
| stress | 21 |
| resultat | 20 |
| preter | 19 |
| savoir+ | 19 |
| repartir | 19 |
| stimuler | 19 |
| mois | 18 |
| ovul | 17 |

Comme nous le constatons dans le tableau ci-contre, l'analyse sémantique a donc mis en avant tout un vocabulaire autour de la conception de l'enfant et plus particulièrement du parcours de procréation (IAD ou insémination artisanale). Nous nous attendions à ce résultat dans la mesure où dès lors que nous interrogions les mères sur leur expérience parentale, elles ont en majorité débuté par le thème de l'accès à la parentalité. Leur discours autour de la PMA est souvent descriptif et appuyé par trois sous-thématiques.

La première concerne *les indicateurs spatio-temporels* : Belgique, France, Espagne, hôpital, mois, etc. Ils sont les plus présents dans cette classe en termes de Khi2. Nous retrouvons ainsi les pays concernés par la PMA : Belgique, Espagne et France. Ces mères soulèvent à travers ces pays l'impossibilité de réaliser leur projet d'enfant en France. Elles sont dans l'obligation de traverser la frontière pour aller dans un pays où cela est autorisé. Quatre couples sont allés en Belgique, le mot « Belgique » est donc celui ayant un Khi2 le plus élevé de la classe (87).

La deuxième sous-thématique renvoie aux *démarches médicales et techniques autour de la procréation* : examen, gynécologue, inséminations, rendez-vous, stimulation, ovulations, etc. Ces éléments sont associés notamment au choix de la femme qui porte l'enfant.

Enfin, la troisième sous-thématique correspond aux *éléments concernant le donneur* : donner, donneur, paillettes, sperme. Le donneur prend donc place dans la procréation, ces éléments sont très significatifs et très représentés (Khi2 84).

### 1. Indicateurs spatio-temporels autour de l'acte de procréation

Le discours des mères de naissance autour du parcours de procréation est jonché de références à la réalité extérieure, notamment à partir d'indicateurs spatio-temporels : Belgique, France, Espagne, mois, etc. Le parcours est rythmé par les essais, les échecs et les inséminations. Ces références se retrouvent dans la réalisation du projet d'enfant autour de deux solutions : partir à l'étranger en gardant le choix de la PMA ou choisir une procréation artisanale avec un donneur semi-anonyme en restant sur le territoire. Hannah et Madeline choisissent la première solution et partent en Belgique. Myriam choisit la seconde option après un premier parcours de PMA en Belgique vécu par sa compagne. Lorsque les femmes partent à l'étranger cela s'explique principalement parce qu'elles souhaitent la PMA. Il s'agit donc pour elles souvent d'un choix par défaut. Le choix du pays repose fortement sur les voyages et les différents allers-retours dans les cliniques et hôpitaux où se pratique l'insémination. Madeline et Hannah justifient ainsi le choix de la Belgique par la proximité géographique : « *la frontière avec la France et le Luxembourg donc d'ici ça fait deux heures de route* » (3M, p. 37, l. 24-25) ; « *proximité géographique le fait de pouvoir aller du coup en voiture ou en train l'Espagne c'était vraiment très loin ils sont francophones aussi* » (9H, p. 146, l. 4-6). Les questions pratiques et pragmatiques sont anticipées par les couples dès lors que le projet d'enfant est pensé. Leur démarche est également aiguillée par des échanges avec d'autres couples de femmes de leur entourage. Ce recours aux autres couples participe à l'élaboration par intellectualisation du choix de la conception de leur enfant ; pour Myriam aussi « *on a commencé à regarder un peu ce qui se faisait ce qui se pratiquait autre que la Belgique ou l'Espagne et une amie en fait à moi que j'ai connue avant de rencontrer Céline m en avait déjà parlé* » (2M, p. 22, l. 26-29). Aussi, qu'il s'agisse du parcours de PMA ou de l'insémination artisanale, elles associent le choix du lieu de conception des enfants aux différentes démarches médicales : examens, gynécologues, ordonnances, prises de sang, ovulation, échographie, inséminations. L'articulation entre les différents pays tient de ces trajets à l'étranger et de leur suivi gynécologique en France. Pour Madeline, il convient donc de « *trouver quelqu'un qui peut nous suivre en*

*France donc gynécologue qui puisse quand-même me faire une ordonnance pour que je puisse passer mes examens médicaux parce que avec des ordonnances de Belgique ou d'Espagne on savait pas si ça passerait ou pas (silence) et ensuite ben justement où on va est-ce qu'on va en Belgique est-ce qu'on va en Espagne* » (3M, p. 37, l. 11-16).

Leur parcours est rythmé par les différentes démarches médicales et les « essais ». La temporalité est ainsi très investie. Madeline insiste particulièrement sur les différentes démarches et rendez-vous en amont de la PMA : « *donc l'après-midi j'avais un contact téléphonique où et elle me dit oui ben écoutez on fait un contrôle demain (silence) ok donc le lendemain matin pareil laboratoire échographie (silence) ok bon je crois que j'y étais que deux fois alors que le mois d'avant j'avais dû aller trois fois faire une prise de sang chaque matin donc c'est pareil en plus on va au laboratoire on fait la prise de sang* » (3M, p. 40, l. 31 - p. 41, l. 2). Les nombreuses répétitions dans le discours rappellent la récurrence chronophage des différentes étapes menant à la procréation. Ces références et répétitions se retrouvent dans les discours de toutes les mères de naissance autour du parcours menant à la naissance de leur enfant. Par exemple, nous l'entendons particulièrement chez Hannah autour du choix de la maternité. Hannah parle ici à la troisième personne pour faire référence au couple : « *après on est allé visiter une fois que j'étais enceinte pour de bon on est allé visiter la mat' et en sortant on était sur les marches là pour retourner au parking c'était un samedi matin et je me suis dit y a un truc (…) on va quand-même aller visiter (l'autre maternité) ok on va visiter un samedi matin aussi* » (9H, p. 152, l. 7-12). Cette nécessité de faire appel aux dates et autres éléments spatio-temporels interroge le vécu du parcours de PMA : n'est-ce pas ici l'indicateur d'un écart entre leur propre temporalité (psychique) et celle du calendrier (de la réalité extérieure) ?

Une dialectique entre « échec » et « réussite » de la conception rythme également leur parcours. Pour Myriam, cette dialectique participe au choix de celle qui porte l'enfant : « *on a essayé avec moi en première parce que on avait testé plusieurs fois avec Céline mais ça marchait pas avec notre ami moi on avait essayé aussi une ou deux fois ça n'allait pas et puis là la chance a voulu que j'étais en ovulation donc du coup et ben on a tenté avec ce donneur d'abord sur moi* » (2M, p. 21, l. 24-28). Pour Hannah, les échecs sont associés à la PMA et à deux fausses couches lors de la grossesse « *directement le mois d'après mais le mois suivant on en a fait deux dans la foulée la deuxième a fonctionné puis avant j'ai fait une fausse couche tard à deux mois*

*et quelques donc là il a fallu attendre ben que tout se remette* » (9H, p. 147, l. 31-34). La temporalité marquée par la dialectique entre « échec » et « réussite » ne se limite donc pas au parcours en amont de l'acte d'insémination mais bien au choix de celle qui porte l'enfant et au lieu de sa naissance, la maternité. Ce rapport aux différentes tentatives accompagnées par un certain nombre d'échecs ne se fait pas sans souffrance. Cela expliquerait alors une forme de mise à distance, par le recours à la réalité temporelle, de ce temps nécessaire à la venue au monde de leur enfant. Le discours sur le parcours jusqu'à être mère est ainsi très défensifs et révèle l'écart entre la temporalité subjective de ces femmes et celle de la réalité extérieure.

### 2. Les démarches médicales et surinvestissement de la réalité extérieure

L'analyse met également en lumière toute une sémantique autour des démarches médicales et techniques de la conception de l'enfant : examens, essais, gynécologue, prise de sang, insémination, rendez-vous, stimulation. Il s'agit essentiellement de descriptions articulées aux références spatio-temporelles. Une fois choisi le pays où s'effectue la PMA, il convient de choisir celle qui porte l'enfant : le mot « porter » est représentatif de cette classe (Khi2 6). Le choix de porter l'enfant s'inscrit dans un désir d'enfant et dans un désir de vivre l'expérience de la grossesse : « *l'objectif c'était que chacune puisse porter un enfant enfin je trouve pour une femme si on peut c'est quand même bon de le porter* » (3M, p. 40, l. 13-14). Madeline présente un désir de grossesse et d'enfant dont elle est l'investigatrice au sein de son couple. Myriam est celle qui tombe enceinte en premier du fait de sa date d'ovulation alors que sa compagne essaye depuis des années. Il y a donc une dialectique entre pouvoir et vouloir porter un enfant qui s'inscrit dans une logique conjugale ou corporelle. Soit l'une a le désir de porter l'enfant et ainsi se retrouve d'emblée dans une position de mère de naissance. Soit les deux femmes partagent ce désir et s'accordent à partir de l'âge ou du moment où le corps est prêt à accueillir l'insémination. Après de nombreuses tentatives, si l'une ne parvient pas à être enceinte la deuxième prend le relais et relance les tentatives.

La dynamique conjugale autour du portage de l'enfant s'inscrit également dans une forme de normalisation de leur famille tout en marquant leur différence. En effet, Hannah compare son couple aux couples hétérosexuels tout au long de son discours d'accès à la parentalité. Elle revendique la normalité de sa vie de famille, ni meilleure ni pire que les autres. Toutefois, un élément les différencie de ces couples : « *voilà notre*

*expérience parentale je sais pas si elle est très différente des autres finalement c'est voilà elle est comme ça et sauf qu'on a pu choisir nous qui porterait les enfants (rire) c'est ça le la différence* » (9H, p. 144, l. 3-6). La compagne d'Hannah n'a jamais souhaité être enceinte et le choix du portage dans son couple ne s'est pas réellement interrogé.

Le parcours de procréation convoque aussi les différents médecins et gynécologues qui les ont accompagnées. Les démarches médicales sont rythmées par ces rendez-vous et examens médicaux détaillés dans leur énonciation. Les stimulations hormonales, les déclenchements d'ovulation, les prises de sang au laboratoire et les échographies sont parlés par toutes les mères de naissance avec un surinvestissement de la réalité extérieure. L'appel aux éléments techniques en lien avec les éléments temporels révèlent une mise à distance des affects liés aux représentations de ce temps de la conception. Par conséquent, le mot « stress » est associé à cette classe (Khi2 22) : « *beaucoup d'organisation c'est un peu de stress aussi beaucoup de stress de se dire oh ben je vais encore rater le le jour J malgré les contrôles par stim' les déclenchements de l'ovulation et tout ça y a des fois enfin quand on a un résultat qui est négatif on se dit oh bah non* » (9H, p. 147, l. 17-20). Lorsque la notion de stress est énoncée, elle est parfois accompagnée d'une dénégation, comme pour Hannah, ou d'une minimisation de cet éprouvé lors du parcours de PMA, comme pour Madeline. Au-delà du stress perçu dans l'organisation des différentes démarches de procréation, il est également associé à la crainte du « résultat » sous forme d'« échec » ou de « réussite ». Le discours autour du vécu de l'insémination est très défensif voir totalement absent. Il est difficile d'amener des éléments du processus de parentalité dans ce vécu dont l'investissement est barré par les représentations pragmatiques et médicales. Le corps de la femme peut être le seul vecteur à la réalisation du désir d'enfant pour ces femmes.

### 3. Les donneurs : des gamètes mâles à la personne du donneur

Le donneur prend place dans le parcours de procréation. Les mots relatifs au donneur : donner, donneur, don, sont très significatifs tant leur Khi2 est élevé : 84. Dans le parcours de PMA, la figure du donneur est particulièrement associée aux gamètes mâles dont les terminologies « paillettes » et « sperme » sont révélatrices. Madeline ne parle pas du donneur en tant que tel et sa représentation est mise à distance à partir de l'investissement de la réalité extérieure, les paillettes: « *du coup il fallait que les*

*paillettes soient disponibles et bon dans la clinique où on a été c'est des commandes de (silence) (…) on les paie les commandes trois paillettes pour chaque personne quoi et voilà du coup on savait pas si on était dans les vingt premiers ou les vingt derniers de la pile quoi donc là on a eu le courrier me semble-t-il au mois de janvier en nous disant que nos paillettes étaient disponibles* » (3M, p. 39, l. 15-21). Le donneur anonyme est réduit à sa fonction biologique dans la procréation et peut être associé à la notion de choix : les mots « choisi » et « donner » sont cooccurrents. Le donneur ne relève pas objectivement d'un choix mais d'un semi-hasard au sein des cliniques. Une correspondance ethnique et de groupe sanguin avec le couple est pris en compte dans l'attribution des paillettes. Les femmes rencontrées ont pourtant fait le choix d'un donneur anonyme permettant la mise à distance de sa représentation.

Pour Myriam, le choix du donneur se retrouve dans le choix de la conception de son enfant, une insémination artisanale : « *nous on l'a conçu par un donneur qu'on a cherché sur un site où y a plusieurs donneurs qui se proposent de nous donner et des gens qui nous contactent ou des gens que nous on contacte* » (2M, p. 21, l. 7-10). Dès lors, le donneur ne peut plus être uniquement réduit aux gamètes. Il est un homme avec qui elles entrent en contact. Dans la configuration de Myriam et de son épouse, il y a une réelle dimension du choix qui est soulevée et partagée avec l'homme-donneur : « *il choisit vraiment les personnes à qui il donne il donne pas comme ça à tout va il rem il regarde d'abord si la situation est stable si on a un boulot si si on on vit dans un endroit qui permet d'accepter un enfant pas un une pièce comme il a pu voir chez certains couples* » (2M, p. 28, l. 16-20). Myriam et Céline ont rencontré quelques hommes avant de choisir celui qui pourrait correspondre. L'expérience antérieure de Céline dans un parcours de PMA en Belgique et le souhait de pouvoir choisir le donneur ont motivé les deux femmes à réaliser cette insémination artisanale. En outre, malgré les « mauvaises » rencontres, elles ont choisi celui qui les a également choisies. Un homme dont elles peuvent donner les caractéristiques physiques ou le nom à leur petite fille le jour où elle les interrogera sur ses origines. L'insémination artisanale relève d'un vrai choix pour ce couple dont la préoccupation autour de l'histoire des origines de leur fille est très présente. Avec cette technique, le couple s'assure qu'aucune reconnaissance de l'enfant sera faite par le donneur. Elles rencontrent donc l'homme et vérifie les données personnelles (prise de sang détaillée, vérification des antécédents familiaux, tests génétiques du donneur). Ces vérifications permettent de se protéger d'une éventuelle

maladie sexuellement transmissible et d'obtenir des informations qu'elles pourront transmettre à leur enfant. Le donneur est ainsi mis à distance dans sa participation lors de la conception. Il devient investi du côté d'un lien de paternité dès lors qu'il est parlé au regard de l'enfant.

Concernant Hannah, penser un deuxième enfant met également à mal la mise à distance du donneur : « *l'hôpital offrait la possibilité de réserver les paillettes du donneur du premier enfant donc en fait ils le sortaient entre guillemets du stock il fallait qu'il reste au moins six paillettes pour pouvoir faire six six inséminations ce qu'ils considèrent eux comme un cycle* » (9H, p. 154, l. 28-31). Hannah met en avant le lien biologique qui uni ses deux filles : des « vraies sœurs » car elles partagent le même donneur. Il est donc un vecteur de liens biologiques dans la famille. Le donneur est parlé en tant qu'humain avec des caractéristiques (ethniques, d'origine ou physiques) qui le singularise et en fait un support d'identification. Ce recours au donneur n'est pas sans ambivalence, dès qu'il est humanisé, il devient un être à part entière dont certaines se défendent de sa place dans la conception de l'enfant. Les mères de naissance énoncent combien il est important dans la conception mais second au couple d'où part le désir d'enfant. Dans ces parcours particuliers autour de la naissance il s'agit de deux femmes qui s'aiment et d'un homme qui donne.

Le donneur entre personne réelle et gamète se retrouve également dans le discours des mères à leur enfant. En effet, elles abordent les notions de « don », de « graine » et de « monsieur », révélateurs des enjeux ambivalents autour de sa figure : « *quelqu'un qui pense aux autres qui avait bien voulu do donner et qu'on avait bénéficié de de ce don-là quoi* » (9H, p. 153, l. 30-32). ; « *y a un gentil monsieur qui nous a donné la petite graine pour la concevoir* » (2M, p. 24, l. 9-10). Cet homme est éloigné d'une quelconque dimension paternelle pour leur enfant, le terme de « papa » n'étant pas employé à son égard dans la classe PMA. Au contraire, quel que soit l'anonymisation du donneur, le choix de l'insémination permet à ce dernier de ne pas être le père des enfants. Néanmoins, l'investissement de sa fonction dans la procréation, en fait une figure à part entière et il participe certainement au fantasme de la scène primitive en tant que tiers biologique.

## 4. Absences significatives et mise en perspective

| Absence | khi2 |
|---|---|
| mere | -24 |
| père | -22 |
| relation | -19 |
| sœur | -17 |
| prenom | -17 |
| nom | -16 |
| grand-mere | -14 |
| famille | -13 |
| vie | -12 |
| grands-parent | -12 |
| frere | -11 |
| grand | -11 |
| parent | -11 |
| connu | -10 |
| dire+ | -10 |
| mariage | -10 |
| raphaelle | -9 |
| adoptif | -9 |
| maman | -8 |
| fanny | -7 |
| noe | -7 |
| aaron | -7 |
| appeler | -7 |
| deceder | -7 |
| accepter | -7 |
| grand-pere | -7 |
| dur | -6 |

Les absences sémantiques significatives sont les mots nommant *les relations familiales* : mère, père, sœur, prénom, nom, grand-mère, famille. Les unités de textes révélatrices de la classe PMA ne contiennent pas ou n'associent pas les mots « mère » ou « père » avec les éléments langagiers définis ci-dessus. Ils ne sont pas associés à la question de la conception de l'enfant. Le donneur est nommé et employé à partir des gamètes mâles mais principalement mis à distance sous sa forme humaine dans la conception.

Le mot « père » et « mère » renvoient à leurs propres figures parentales. L'absence significative du mot « mère » dans cette classe ne signifie pas l'absence de la construction d'une position maternelle lors du parcours de conception de l'enfant. L'absence de cooccurrence des mots « relation » (Khi2 -19) et « famille » (Khi2 -13) dans la classe étaye notre réflexion autour d'une impossibilité de convoquer la famille ou les relations familiales en ce qui concerne la conception de leur enfant. La famille élargie n'interviendrait pas dans le parcours de procréation.

Les mots « mariage » (Khi2 -10), « adoptif » (Khi2 -9) et « maman » (Khi2 -8) sont cooccurrents dans une autre classe. Ainsi, la parentalité se fonde ailleurs que dans le simple fait de porter son enfant à travers la grossesse. Porter un enfant relève pour ces femmes d'un choix. Le corps est parlé comme un contenant pouvant accueillir une grossesse. Cette dernière n'est pas parlée comme telle mais comme une « expérience » réservée à la femme. Dans les chapitres suivants, nous relevons comment cette dernière est investie par chacune des femmes de manière singulière. Le plus souvent, les éléments spatio-temporels et les nombreuses données chiffrées énoncés, en lien avec la thématique du parcours de procréation, semblent mettre en lumière une rigidité sous-tendue par une référence accrue à la réalité extérieure. Cette remarque fait raisonner de nombreuses réflexions des couples que nous avons sollicités pour ce travail doctoral. Selon les femmes rencontrées, les refus de certains couples trouvent une explication autour du

vécu difficile de la procréation. Elles-mêmes justifient leur participation à la recherche en mettant en avant une apparente facilité à traverser ce parcours. Or, pouvons-nous dire que ces femmes ont mieux vécu leur parcours, malgré leur aisance à en parler (classe la plus conséquente en termes de pourcentage de mot analysé) ? La naissance de l'enfant atténuerait la traversée difficile et permettrait de mieux supporter les contraintes du parcours.

Le discours sur le parcours participe en l'appréhension de la fonction paternelle. L'enfant est issu du désir d'un couple qui négocient ensemble le parcours de PMA : du choix du portage au choix de la maternité (lieu de l'accouchement). Aussi, le donneur y occupe une place particulière. Il représente à la fois quelque chose du Réel du père et un Père Réel dans le sens où le don signe quelque chose de son désir à participer à la conception tout en restant une énigme. Il est également un support d'identification et de fantasmatisation. Il peut ainsi incarner un Père Imaginaire. Le parcours et le donneur contribuent à la reconnaissance des places de chacune des mères dans la famille afin d'y inscrire leur enfant.

## B. La reconnaissance parentale

*Tableau 5: contenus statistiques de la classe Reconnaissance parentale*

| Classe | | Khi2 | Liste des variables |
|---|---|---|---|
| Classe 6 | | 31 | Individu n°11 *11S |
| (195 unités soit 11,33%) | | 20 | Individu n°5 *5V |
| Individus (uci) | 2 | | |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 4 | | |
| Formes analysées | 171 | | |
| Formes non analysées | 11 | | |
| Nombre total de formes | 7445 | | |

La classe *reconnaissance parentale* est représentée significativement par deux mères de naissance Sophie (Khi2 31) et Valentine (Khi2 20). Elle est la classe du faire-famille à travers le mariage et l'adoption pour que l'autre-mère puisse être reconnue comme un parent légal et légitime de son enfant. La représentativité de la classe par deux mères de naissance nous est apparue dans un premier temps étonnant. En effet, nous pensions retrouver ici des autres-mères parce qu'elles sont directement concernées par la question

de la reconnaissance juridique. Nous retrouvons donc Sophie, mère de naissance d'une petite fille conçue par IAD en Espagne après la loi du mariage pour tous et Valentine, mère de naissance de jumeaux conçus par FIV en Espagne avant la loi du mariage pour tous. Il s'agit pour la mère de naissance d'autoriser l'adoption pour sa conjointe à partir du mariage. La mère de naissance légitimerait ici la place de sa conjointe dans la parentalité. En laissant une place dans son discours, à la reconnaissance parentale de l'autre-mère, elle peut ouvrir au champ de l'autre et ainsi à la métaphore paternelle.

| Présence | khi2 |
|---|---|
| adoptif | 133 |
| mariage | 112 |
| notaire | 87 |
| marier | 65 |
| avocat | 62 |
| adopter | 57 |
| dossier | 49 |
| procedure | 49 |
| administrat+ | 47 |
| mairie | 46 |
| nom | 41 |
| tribunal | 40 |
| creche | 39 |
| lettre | 34 |
| deposer | 32 |
| papier | 31 |
| procurer | 31 |
| droit | 28 |
| prouver | 27 |
| loi | 25 |
| temoignage | 25 |
| mai | 24 |
| acte | 24 |
| etape | 24 |
| livret | 24 |
| solution | 24 |
| legal | 21 |

L'analyse sémantique de la classe a donc mis en évidence deux grands champs sémantiques relatifs à la *reconnaissance parentale*.

Le premier est celui autour de l'adoption : adoptif, adopter. Il comporte les différents temps administratifs de la procédure et éléments de preuve : dossier, procédure, administrat+, lettre, droit, témoignage, prouver. Ce champ sémantique contient également les mots en lien avec les personnes en charge des dossiers : notaire, avocat ; et le lieu où se déroule l'adoption : tribunal.

Le deuxième appartient au champ du mariage : mariage, marier ; le lieu du mariage : mairie et les éléments et documents constitutifs du mariage : nom, acte, livret, légal. Sans le mariage, les autre-mères rencontrées n'auraient pas pu adopter leur enfant. Elles ne seraient donc pas reconnues comme parent à part entière. En ce sens, nous nous attendions à retrouver ces champs sémantiques dans une seule et même classe.

Les mots « adoptif » et « mariage » sont cooccurrents à 17 reprises. À partir de là, il est difficile d'organiser notre propos autour de ces deux champs sémantiques. Nous faisons ainsi le choix de tirer le fil du mariage pour aboutir à la question de l'adoption en suivant le temps chronologique de ces étapes.

### 1. Le mariage : du principe d'égalité à la notion de famille

La loi relative au *mariage pour tous* est récente (2013) et certaines femmes de notre échantillon étaient déjà mères ou avaient déjà le désir de l'être lorsque la loi a été

adoptée. Valentine se marie dès l'été 2013, peu de temps après la parution de la loi dans le Journal Officiel. Elle est enceinte au moment de son mariage avec Caroline. Sophie et Marie-Cécile se marient en 2018 après neuf ans de relation. Le mariage offre la possibilité d'obtenir les mêmes droits que les couples hétérosexuels : les mots « hétérosexuels » et « mariage » sont cooccurrents dans la classe. Pour Sophie, l'articulation entre la conjugalité et le mariage se retrouve dès le PACS : « *c'était un choix ouai voilà de passer comme si c'était une étape un peu comme au final j'ai l'impression de beaucoup de couples hétéro c'est un peu une voilà une prémisse au mariage* » (11S, p. 194, l. 6-9). Le droit au mariage est vécu comme une étape, quelque chose de partageable avec les personnes hétérosexuelles, dans une forme d'identification avec ces derniers. L'intérêt est alors de protéger chacun des protagonistes de la famille. Dans le même temps, il permet de partager les mêmes droits que les couples hétérosexuels. La loi revêt donc une forme d'ambivalence dans son contenu : entre une appartenance à la cité en tant que citoyennes à part entière et égales aux hétérosexuels, et la sensation d'une loi inachevée, contraignante en termes d'adoption. La notion d'illégalité a été relevée, ces femmes repèrent l'interdit posé par la loi juridique de la PMA en France non sans culpabilité (cf. quatrième, chapitre 2).

Le discours sur le mariage laisse émerger des affects contrastés concernant l'idée de se marier pour adopter. Il est aussi idéalisé et empreint de tout un symbole. Valentine et Sophie ont investi le mariage dès leur jeunesse et partagent cette forme d'idéalisation. Valentine énonce qu'elle a toujours souhaité se marier et avoir des enfants malgré son homosexualité. Sophie souhaite se marier, pour la « symbolique » : « *moi je voulais voilà moi je voulais je voulais me marier pour toute la symbolique qu'il y a derrière* ». (11S, p. 194, l. 13-14). Cette idéalisation du mariage ainsi que sa valeur symbolique autour de l'amour d'un couple n'est pas partagée par leurs compagnes. En effet, pour Caroline, le mariage est quelque chose de très important dans le sens du droit et de la protection des enfants. Pour Marie-Cécile, le mariage avec Sophie se pense uniquement dans la logique de l'adoption de leur fille. La grossesse de Sophie participe ainsi à faire « *craquer* » Marie-Cécile pour accepter le mariage désiré par sa conjointe. Malgré un écart entre leur représentation du mariage et celle de leurs conjointes, le mariage peut être investi du côté de la « fête » entre « copains » et ainsi permettre un moment « sympa » : « *moi je disais bon si ça se trouve on va se marier comme mes parents s'étaient mariés à quatre enfin deux témoins et eux et eux deux au plus simple voilà*

*machin et puis finalement on a pas fait on a fait quand même une fête on a fait des trucs on a fait les cons quoi et c'était sympa* » (5V, p. 80, l. 12-15).

Le mariage, symbole de l'union d'un couple, ouvre également à l'union d'une famille à travers le nom : les mots « mariage » et « nom » sont cooccurrents. Il est essentiellement motivé par la question du faire-famille à travers l'adoption. Grâce au nom de famille commun l'enfant peut être référé à une double filiation. Valentine et Sophie ont donné leur nom de jeune fille à leur enfant malgré un mariage en amont de la naissance. Toutes les deux ont ajouté le nom de leur femme au leur afin de créer un nom commun pour tous les membres de la famille. Or, si le mariage permet aux mères de porter les deux noms, il n'en est pas de même pour l'enfant. En effet, en dehors de l'adoption, et cela même si les parents sont mariés, l'enfant à naitre porte le nom de sa mère de naissance : « *on était déjà mariées et on le savait parce qu'on s'était renseignées on savait que qu'il allait falloir que qu'on passe par par une procédure d'adoption en machin et y avait la question du nom* » (5V, p. 80, l. 22-25). Valentine et Caroline apposent les deux noms dès la naissance des jumeaux et sur tous les documents officiels. Avant l'obtention de l'acte d'adoption, le mariage offre la possibilité à Marie-Cécile d'ajouter le nom de Sophie au sien et donc de faciliter sa reconnaissance aux yeux des autres (pédiatre, crèches). La mère de naissance est celle qui transmet son nom à son épouse et à ses enfants. Cette préoccupation autour du nom se retrouve également chez celle qui n'a pas porté l'enfant. Toutefois les mères de naissance signent ce souhait d'inscrire l'autre-mère à une place qu'elle occupe pleinement dans la conjugalité et la vie de famille. Finalement dans les paroles des mères de naissance, c'est toute la question de la reconnaissance de l'autre-mère qui est énoncée par la question du mariage. Les enjeux conjugaux autour de l'acte d'adoption soutiennent ici l'instauration d'une fonction paternelle à partir d'une place laissée à l'autre dans le discours de la mère de naissance. Cette place est institutionnalisée par le mariage et l'adoption et offre la possibilité à l'autre-mère d'incarner la fonction en tant que Père Réel en dehors de la paternité.

### 2. L'adoption : de la reconnaissance de l'enfant et de sa place de parent

La reconnaissance parentale prend assise à partir du mariage et du nom de famille. Un nom commun à toute la famille rendrait ici possible une inscription de l'enfant dans une double filiation. Au-delà du don d'un nom, le mariage est également investi du côté

de l'adoption. Avec l'adoption, l'inscription de leur enfant dans sa double filiation prend acte à partir de la reconnaissance juridique des places de chacune des mères dans la parenté. En ce sens, l'adoption institue et sécurise les places à l'intérieur de la famille : « *on a eu des pièces complémentaires demandées qu'on a déposées en mai et l'adoption a été prononcée en août donc euh voilà après (silence) c'est sûr ça nous sécurise* » (11S, p. 198, l. 13-16). Valentine s'inscrit dans la même lignée que Sophie : « *mes enfants ils étaient pas ils étaient pas protégés quoi ils étaient pas ils étaient pas en lien direct avec Caroline* » (5V, p. 81, l. 29-30). Avant l'adoption, il s'agit de « ses » enfants inscris dans une unique filiation, la sienne. La dimension juridique permet donc à ces femmes de faire reconnaître leur conjugalité, la place de leur compagne dans le lien à l'enfant et garantit à celui-ci une double filiation.

De plus, le discours des mères est jonché de références à la réalité extérieure (nombreux détails et références temporelles) dès qu'il s'agit d'aborder l'adoption. Quelque chose de la remémoration du parcours est accompagné d'une mise à distance de l'affect. Cette représentation déplaisante est accompagnée de tout un champ lexical autour de la notion de procès au tribunal de Grande Instance. L'adoption se déroule au « tribunal » (Khi2 40) avec l'aide d'un « avocat » (Khi2 62) cherchant à « prouver » (Khi2 27) à partir de « procédure » (Khi2 49) « administrative » (Khi2 47) et de « témoignages » (Khi2 25) qu'elles sont dignes d'être mères. Le vécu autour de ces démarches administratives n'est pas le même pour toutes les femmes. Certaines appuient dans leurs discours la multitude d'« étapes » pour y parvenir « *sans baisser la bras* » ; d'autres mettent en avant la facilité de la démarche. La majorité énonce le bonheur que cela a été d'obtenir l'acte qui institue la place de leurs épouses. Pour Valentine, la procédure d'adoption est compliquée et apparaît incohérente tant elle reconnaît la place de mère de sa conjointe. Elle traverse rapidement toutes ces étapes et son énonciation est rythmée par des arrêts qui signifient la dimension chronophage de la démarche : « *un dossier à monter machin tout ça un témoignage euh de la pédiatre euh de la crèche le machin euh les copains les photos euh de Caroline avec les enfants euh euh la famille qui fait des lettres* » (5V, p. 84, l. 3-5). Une ambivalence subsiste chez Valentine dans la procédure d'adoption : d'une part la place de Caroline n'est pas à mettre en cause ; d'autre part elle a le sentiment d'abandonner ses enfants à sa compagne (cf. quatrième partie, chapitre 2.2).

Sophie intellectualise et idéalise la procédure d'adoption. Les témoignages sont vécus comme des preuves d'amour : « *ils m'ont écrit des tellement jolies lettres que on a un peu enlevé le côté procédurier administratif (silence) pour garder vraiment voilà juste le côté nos proches nous font des déclarations d'amour* » (11S, p. 198, l. 3-6). Elle s'attache à ces déclarations afin de mettre à distance les démarches administratives et la notion de preuve : « *juste histoire d'avoir les papiers après on avait pas besoin de prouver voilà qu'on était une famille au final* » (11S, p. 198, l. 20-22).

Les étapes du processus de reconnaissance parentale dans la réalité de la procédure amènent donc des éléments permettant à ces femmes de reconnaître leur enfant, de se reconnaître et de se faire reconnaître en tant que parent à part entière. Pour certaines les démarches sont plus ou moins évidentes mais elles ont des difficultés concernant le sens de ces procédures dès lors qu'elles s'inscrivent dans le lien social et égalitaire autour du mariage. Le processus de parentalité à partir de la reconnaissance juridique met en lumière la complexité du devenir parent chez ces femmes : entre légalité et inégalité ; entre la transmission ou le partage d'un même nom de famille ; entre l'adoption et la reconnaissance psychique en tant que telle. Au regard de la classe 6, les fonctions parentales lesbiennes peuvent s'appuyer sur la reconnaissance juridique et sur le processus d'adoption pour s'incarner et même s'articuler. En effet, la différence marquée entre la mère de naissance et la nécessité pour l'autre-mère de reconnaître l'enfant est finalement semblable à celui des couples hétérosexuels (si ce n'est concernant la lourdeur de la procédure). Le droit inscrit donc bien une différence de position dans la famille, il fait tiers. La possibilité de transmettre un nom ou de choisir le nom de famille contribue à l'inscription de l'enfant dans une double filiation.

### 3. Absences significatives et mise en perspective

| Absence | khi2 |
|---|---|
| an | -11 |
| mere | -8 |
| venir | -8 |
| pere | -7 |
| prenom | -7 |
| papa | -6 |
| parent | -6 |
| Belgique | -6 |
| jour | -5 |
| raphaelle | -5 |
| fille | -5 |
| sœur | -5 |
| premier | -5 |
| rencontre | -5 |
| nan | -4 |
| femme | -4 |
| donner | -4 |
| penser | -4 |
| heureux | -4 |
| frere | -4 |
| garde | -3 |
| grand | -3 |
| homme | -3 |
| jeune | -3 |
| partir | -3 |
| preter | -3 |

Les absences significatives de la classe *Reconnaissance parentale* appartiennent essentiellement aux autres classes analysées. En ce sens, plusieurs champs sémantiques ne sont pas évoqués dès lors qu'elles abordent le thème de la reconnaissance parentale.

Les éléments de vocabulaire concernant la classe *homosexualité et relations familiales* apparaissent significativement absents. Leurs propres parents sont mis à distance dans le discours sur le mariage et/ou l'adoption. Ainsi, les mots « mère » (Khi2 -8), « père » (Khi2 -7), « parent » (Khi2 -6), « relation » (Khi2 -4) sont significativement absents. La relations à leurs parents est essentiellement parlée dès lors qu'il s'agit de l'homosexualité. La dimension normative et égalitaire du mariage, soulevée par l'analyse, interroge quant à la non-possibilité d'investir la relation aux parents dans ce passage à l'union reconnue de deux femmes lesbiennes. Tout comme cela a pu être constaté pour le parcours de procréation. En revanche, si la dimension parentale est absente les résultats montrent qu'elles convoquent « les copains » dans la fête du mariage ou « les voisins » dans les témoignages pour l'adoption.

Les éléments de la classe *nomination et généalogie* sont également significativement absents : « prénom » (Khi2 -7), « sœur » (Khi2 -5). Le nom de famille et le prénom n'apparaissent pas au même niveau dans les éléments de reconnaissance parentale. En effet, le prénom est particulièrement investi du côté de l'inscription dans une histoire familiale du côté de l'enfant. Il est un choix du couple de mettre l'enfant à une place, une place prise dans le désir des mères de fonder une famille et une place dans la généalogie (fille de, fils de). Il est également un élément marqueur de l'identité de l'enfant.

Le nom est quant à lui investit du côté de la reconnaissance parentale. Autrement dit, il permet à la mère de se sentir parent en donnant son nom à l'enfant et de l'inscrire dans la filiation (parent de). La fratrie n'est pas parlée dans les unités textuelles de la classe.

Elle trouve une place dans les discours dès lors qu'il s'agit de nommer les places dans la famille.

Les mots significatifs de la classe *parentalité lesbienne* sont également absents dans celle-ci : « fille » (Khi2 -5), « rencontrer » (Khi2 -5). Les champs sémantiques de cette classe illustrent deux temps particuliers du processus de parentalité :

- De la rencontre au désir d'enfant et la pratique de la parentalité.
- Le mariage et l'adoption.

Au-delà des éléments de la vie quotidienne et de la complémentarité des rôles dans la famille, l'institutionnalisation juridique et légale de la parenté participent bien au processus de parentalité.

Au regard des éléments analysés, l'absence du mot « papa » (Khi2 -6) est cohérent par rapport à leur configuration familiale. En effet, il n'y a pas de père dans le quotidien des familles lesbiennes. En concevant l'enfant avec l'aide de la PMA aucun homme ne peut reconnaître l'enfant comme étant le sien, le donneur restant anonyme. En ce sens, elles ne le convoquent pas dans leur discours. Par ailleurs, la possibilité d'inscrire l'enfant dans une double lignée éloigne la nécessité de l'inscrire dans une lignée paternelle. Des mots relatifs à la classe *PMA* sont absents : « Belgique » (Khi2 -6), « donner » (Khi2 -4). Or, les deux classes sont associées l'une à l'autre selon la CHD. Le parcours de procréation est celui qui permet à la mère de naissance de concevoir un enfant : il exclut l'autre-mère ne sollicitant pas son propre corps. En ce sens, la conception de l'enfant ne peut inscrire les deux femmes dans un même processus de parentalité. L'adoption par l'autre-mère et la reconnaissance de fait de la mère de naissance induisent également cette distinction de place. La représentativité de ces deux classes par des mères de naissance illustrerait les enjeux de cette place reconnue d'emblée au niveau du biologique et du droit. Il s'agit donc bien à la mère de naissance de laisser une place à de l'autre. La mise à distance du donneur et de la dimension médicale dans le processus de parentalité appuie que cet autre ne peut être que la conjointe de la mère : l'autre-mère. Le parcours de procréation et la reconnaissance parentale amènent un discours sur le devenir-mère de ces femmes à partir de celle qui porte les enfants. Ainsi, les enjeux psychiques de la parentalité lesbienne prennent assises dans ces temps organisateurs des places de chacune au regard de l'enfant. Ils sont distincts des enjeux autour de la parentalité au quotidien et de l'homosexualité. Aussi,

ils sont différenciés des enjeux sous-tendus par leurs propres figures parentales et par la nomination des places de chacun dans la famille.

## II. La réalisation de la promesse œdipienne

Ce deuxième réseau de classes analysé peut être divisé en trois sous-réseaux distincts :

Le premier correspond à l'association de la classe *homosexualité et relations familiales* (4) et *quotidien de la parentalité lesbienne* (5). Il représente l'association entre la manière d'accueillir l'annonce de l'homosexualité et s'autoriser à pouvoir réaliser une promesse œdipienne avec une personne de même sexe. Il convoque ainsi la conjugalité dans la parentalité à travers les relations familiales et plus particulièrement à travers les relations entretenues avec leurs propres figures parentales. Ces classes illustrent ensemble la construction des montages filiatifs dans la parentalité lesbienne à partir des processus identificatoires aux représentants des fonctions parentales de leur enfance. Ce sous-réseau est composé d'une prépondérance d'u.c.e. issues du discours de trois autre-mères dans la classe *homosexualité et relations familiales* et d'une mère de naissance dans la classe *parentalité lesbienne*. Aussi, la mère de naissance de la classe 5 (parentalité lesbienne) est l'épouse d'une autre-mère représentative de la classe 4 (homosexualité et relations familiales). Le couple formé par Célia et Claire met en évidence ce sous-réseau autour de la réalisation de la promesse œdipienne.

Le deuxième correspond en l'association entre le premier réseau (4 et 5) et la classe *une parentalité singulière* (2). Cette dernière est représentée par le couple formé de Fanny et Karine.

Le troisième et dernier sous-réseau noue le principe de généalogie à la parentalité.

### A. Homosexualité et relations familiales

*Tableau 6: contenus statistiques de la classe Homosexualité et Relations familiales*

| Classe | | Khi2 | Liste des variables |
|---|---|---|---|
| Classe 4 | | 65 | Individu n°4 *4J |
| (330 unités soit 19,16%) | | 59 | Individu n°6 *6C |
| Individus (uci) | 3 | 14 | Individu n°7 *7C |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 6 | | |
| Formes analysées | 151 | | |
| Formes non analysées | 143 | | |
| Nombre total de formes | 12507 | | |

La classe *Homosexualité et Relations familiales* est significativement représentée par trois autres-mères : Justine (Khi 2 65), Caroline (Khi 2 59) et Célia (Khi 2 14). Cette classe est représentative des relations familiales (relations entretenues avec leurs propres parents) et des relations conjugales. Nous avons mis en évidence le lien entre ces deux sous-thèmes à partir du mot « homosexualité » significatif et en forte cooccurrence avec le mot « relation ». Les trois femmes représentatives de la classe sont : Justine autre-mère d'un petit garçon à naitre conçu par IAD en Belgique, Caroline autre-mère de jumeaux garçons nés grâce à une FIV en Espagne en amont de la loi du mariage pour tous et Célia autre-mère de naissance d'une petite fille conçue par IAD en Belgique après la loi du mariage pour tous. La question de l'homosexualité et des relations familiales et conjugales semble être une préoccupation majeure des autres-mères rencontrées. Nous pouvons interroger combien les relations, avec leurs propres parents, influent ou participent à ce qui se joue dans les relations conjugales et ainsi dans la parentalité. Comment se sentent-elles autorisées à poursuivre le montage filiatif et à réaliser une promesse œdipienne avec un objet d'amour femme ?

| Présence | khi2 |
|---|---|
| vie | 51 |
| parent | 48 |
| relation | 34 |
| an | 33 |
| homosexu+ | 33 |
| accepter | 29 |
| mere | 26 |
| conflit | 25 |
| age | 23 |
| heureux | 23 |
| compagne | 22 |
| calm | 21 |
| tombee | 21 |
| virg | 20 |
| adolescent | 17 |
| appartement | 17 |
| emmenager | 16 |
| père | 15 |
| copain | 15 |
| penser | 15 |
| garcon | 14 |
| esprit | 13 |
| mec | 12 |
| maison | 12 |
| crainte | 12 |
| ecouter | 12 |
| madeline | 12 |

Cette classe correspond donc à la quatrième classe en termes d'analyse des Khi2 et représente 19.16 % du corpus. L'analyse sémantique a mis en avant tout un vocabulaire autour des relations familiales entre les femmes interrogées et leurs familles. Elle peut se diviser en deux sous-classes qui se rejoignent et dialoguent entre elles. Nous nommons la première *Relations familiale*s : vie, parent, relation, accepter, mère, conflit, heureux, père. La deuxième est la classe de la *relation conjugale lesbienne* : compagne, calme, tombée, appartement, emménager, maison, écouter. Les deux classes s'articulent entre elles à partir de la question de l'« homosexualité » (Khi2 à 33). Elle apparaît d'emblée en cooccurrence avec la question familiale et elle définit également le système conjugal. L'homosexualité joue ainsi un rôle de lien entre la question conjugale et familiale. Autrement-dit, l'orientation sexuelle des mères est associée dans les discours à l'endroit des relations entretenues avec la famille et plus particulièrement avec leurs propres parents : « mère » (Khi2 26) et « père » (Khi2 15). Les mots « parent » et « relation » sont très présents et associés dans l'ensemble du corpus. Afin de construire notre propos, nous faisons donc le choix de partir des relations familiales et d'aborder les relations conjugales ; le tout sous-tendu par l'orientation sexuelle.

1. Les relations familiales

Les relations familiales sont particulièrement investies par les trois autre-mères dont chacune a un rapport différent avec ses parents et pourtant se retrouve ensemble représentatives de la classe.

*Figure 11:Graphe des cooccurrences du mot : "relation"*

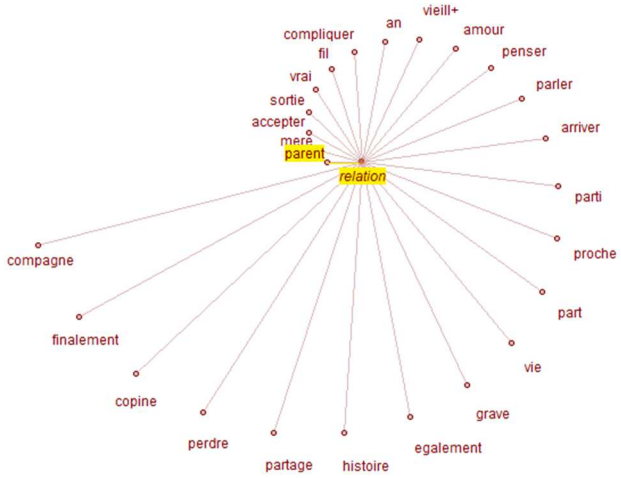


Les relations avec leurs propres parents sont articulées à l'acception de l'homosexualité. En effet, le mot « relation » est cooccurrent du mot « accepter ». À partir de là, nous pouvons penser que quelque chose de l'ordre de l'acceptation de l'orientation sexuelle par les parents joue un rôle sur la qualité du devenir des liens parents-enfant.

Justine entretient des relations difficiles avec ses parents depuis l'adolescence. Elle est la benjamine d'une famille recomposée : elle est la seule enfant du couple parental. Aussi, elle n'énonce jamais son père dans son discours. Les parents de Justine ont eu beaucoup de difficultés à accepter l'orientation sexuelle de leur fille et par extension sa compagne. Son discours autour de sa mère est très conflictuel. Au-delà de ses relations avec ses propres parents, une place est accordée à la belle-famille souvent en termes de comparaison. Justine investit particulièrement sa belle-mère qui occupe une place maternelle et une fonction maternante importante : « *parfois je me dis que j'ai une relation beaucoup plus fusionnelle avec ma belle-mère qu'avec ma mère je peux me confier plus facilement à (silence) ma belle-mère qu'à ma mère et je trouve que même*

*dans le quotidien le quotidien c'est-à-dire dans la vie de tous les jours elle me soutient beaucoup plus que ma propre mère* » (4J, p. 66, l. 23-27).

Quant à Caroline, elle est toujours dans une conflictualité avec sa figure maternelle décédée depuis quelques années. À l'inverse, elle investit particulièrement son père et la lignée paternelle qu'elle idéalise. Le père de Caroline a facilement accueilli l'homosexualité de sa fille et ses différentes conjointes. Sa mère est malade lorsqu'elle se met en couple avec une femme, elle évite alors un conflit avec sa mère en taisant son orientation sexuelle : « *rentrer dans quelque chose de dans un conflit voilà donc bon donc ma mère est morte le problème a été réglé avec (rires) donc elle est partie avec ce qu'elle est partie de de sa connaissance ou pas de de de l'histoire* » (6C, p. 94, l. 24-27).

Célia énonce une bonne relation avec ses deux parents. Celle-ci est minimisée dès lors qu'elle convoque l'acceptation de l'homosexualité de la part de son père : « *mon père ça a été un peu compliqué (…) au fur et à mesure il savait que voilà si jamais si il me perdait ou que les relations allaient casser je pense que ma mère derrière avait un peu essuyé tout ça en disant ben oui fait un effort* » (7C, p. 106, l. 10-15). Nous entendons dans le discours de Célia l'importance du regard du père autour de son choix d'objet d'amour. Regard qu'elle associe aux regards des autres concernant son homosexualité et le « *le côté un peu sexuel enfin de dire voilà je pense que c'était le rapport à l'homme* » (7C, p. 106, l. 2-3). Se détourner de l'homme comme objet d'amour les confronte tous deux, père et fille, à la question de la place du père. Le père de Caroline quant à lui, est conforté dans sa place d'homme et de père dans la famille : le « *paterfamilias* » (6C, p. 95, l. 15) n'est pas détrôné par un rival.

Les relations parentales mettent ainsi en lumière les enjeux œdipiens réactivés lors de l'annonce de l'homosexualité. Deux formes d'acceptation apparaissent dans les discours : celle au sein de la belle-famille et celle de l'homosexualité par leurs parents. La relation peut prendre une valence positive dès lors qu'elles sont acceptées. Le discours sur les relations familiales illustre une conflictualité sous-jacente : le mot « compliqué » (Khi2 7) revient fréquemment et est cooccurrent avec le mot « relation » : les silences répétés et les précautions de langage repérées dès lors qu'il s'agit de parler des relations familiales semblent mettre en évidence une tentative d'éviter une forme de conflit interne entre le désir d'être accepté et d'entretenir une « bonne » ou « super »

relation familiale et la réalité extérieure « compliquée » et « tendue ». En outre, l'emploi du mot « compliqué » est cooccurrent du verbe « accepter » ce qui signifie à quel point bien souvent l'acceptation de l'homosexualité n'est pas évidente. L'annonce de l'homosexualité est donc un élément pouvant faire rupture dans les relations familiales, mettant à mal une bonne entente existante ou au contraire maintenant les difficultés déjà présentes dans la relation.

Certaines, comme Caroline, taisent leur orientation sexuelle à leur parent (la mère pour Caroline) ou à la famille élargie (grands-parents). Cela met à distance le « conflit » ou la « rupture » qu'elles imaginent et appréhendent afin de maintenir un équilibre familial. À l'inverse, pour Célia et Justine, l'acceptation de l'homosexualité renvoie à la représentation idéalisée du bonheur conjugal : « *ils ont vu que ça voilà qu'on qu'on était heureuses comme ça* » (7C, p. 106, l. 5). La belle-famille de Justine soulève également cette notion : « *c'est vrai qu'ils m'ont très vite acceptée parce-que pour eux finalement si leur fille était heureuse c'était le principal* » (4J, p. 66, l. 17-18). Au contraire, pour les parents de Justine : « *y avait quand même une différence de dans la pensée et puis l'ouverture d'esprit et tout ça c'est vrai que mes parents (silence) c'était quasiment inexistant* » (4J, p. 62, l. 16-18). Ces éléments du discours nous interrogent sur une nécessité d'appréhender une forme d'acceptation de leur orientation sexuelle par leurs parents.

La place prise par l'homosexualité dans les relations familiales laisse entrevoir une nécessité de trouver dans les discours parentaux une autorisation à réaliser la promesse œdipienne. Cette autorisation se justifie ainsi par la possibilité d'être heureuse en fonction d'une « ouverture d'esprit » des parents. Finalement, l'annonce de l'homosexualité est souvent vécue difficilement et sollicite de nombreux éléments défensifs dans le discours afin de contourner une potentielle désapprobation voire un interdit parental. L'annonce de l'homosexualité pour les femmes rencontrées s'est généralement faite dans un temps post adolescent (autour de 20 ans), là où la question de la séparation avec la famille est envisageable.

### 2. Relation conjugale lesbienne

Le mot « homosexualité » prend place dans les relations familiales tout en spécifiant leur choix d'objet d'amour. Au-delà des relations avec leurs parents, l'homosexualité renvoie au lien conjugal lesbien. L'analyse de l'association entre le mot « relation » et

la thématique conjugale révèle les paroles de ces femmes autour de l'histoire de leur relation et du sentiment amoureux à l'égard de leur compagne. Les trois femmes représentatives de la classe mettent en avant la durée de leur relation. Elles sont en couples avec leur femme depuis plus de sept ans.

Justine et Madeline se sont rencontrées lors de leurs études, alors que toutes deux étaient en couple avec un homme depuis plusieurs années et vivaient avec eux. Au moment de la rencontre, Justine relate une relation amicale avant de repérer un lien amoureux amenant à la séparation avec son ex-compagnon afin de construire une nouvelle vie à deux.

Célia et Claire se connaissent depuis le collège. Elles sont d'abord amies. Elles se mettent en couple après le lycée « *c'était vraiment une relation amicale et puis de fil en aiguille on s'est vraiment on s'est vraiment liées l'une à l'autre sans on va dire que notre relation était plus une relation amicale amoureuse voilà sans trop savoir enfin moi pour ma part mais c'est moi qui ai fait le premier pas en disant écoute je crois que voilà que je suis amoureuse* » (7C, p. 107, l. 15-20). Les années post-lycée sont alors accompagnées de différentes séparations où Célia est en couple avec un « garçon ». Après quelques années elles se remettent ensemble pour « ne plus se quitter » depuis 10 ans.

Caroline et Valentine se rencontrent plus tardivement après des relations longues avec d'autres femmes. Caroline énonce toutefois, une relation amoureuse avec un homme. De la rencontre des deux femmes naît une passion amoureuse dont la relation a évolué à partir d'un désir commun d'enfant. Elles sont en couple depuis plus de 10 ans.

Le mot « relation » et « vieill+ » sont cooccurrents, il est donc question d'une temporalité dans la relation. Justine associe la durée de la relation à des éléments de stabilité dans le couple (éléments mis en lumière dans l'acceptation de l'homosexualité par les parents). Dans le couple de Célia, la relation amoureuse s'appuie sur des représentations de « respect » et de « communication » : valeurs que nous pouvons retrouver dans l'idéal conjugal contemporain et « l'amour conversation » (cf. partie1).

La construction du sentiment amoureux se forge dans le temps avec des évolutions pour chacune d'entre elles. Il peut s'établir à partir d'une relation amicale, d'où parfois surgit une attirance homosexuelle. Pour certaines, leur couple est issu de leur première histoire d'amour lesbienne. Le choix d'objet d'amour n'est pas toujours

tourné vers la femme, même si une attirance pour le sexe féminin peut être présente en amont de la relation conjugale. Rares sont les couples où l'une d'elle a eu uniquement des relations amoureuses de même sexe. À un certain moment, il y a une rencontre avec son orientation sexuelle qui n'est pas sans effet sur l'histoire de la relation présente. Pour Justine, la découverte de ses sentiments pour Madeline est mise à mal par l'hétérosexualité manifeste de cette dernière : « *c'est vrai que j'avais des sentiments mais elle je me suis dit bon ça fait sept ans qu'elle est avec un mec ça m'étonnerait je sais pas (silence) et finalement ce qui m'a surpris c'est que ben elle a craqué (rire)* » (4J, p. 58, l. 26-29). Pour Caroline, la rencontre amoureuse est plus rapide : « *je suis tombée très très amoureuse de de Valentine je pense que c'était re réciproque ça a été très très très passionnel très enfin je sais qu on est très différentes très très différentes l'une de l'autre* » (6C, p. 91, l. 10-12). Ici nous entendons que l'objet d'amour peut s'inscrire dans une recherche du même, c'est-à-dire de faire *Un* dans une fusionnalité sous-tendue néanmoins par la différence.

La conjugalité lesbienne s'appuie donc sur une histoire forgée dans le temps avec une compagne de même sexe et soutenue par des sentiments amoureux. Si la naissance de l'enfant n'est pas parlée à cet endroit, nous repérons des éléments d'amorce de la parentalité lesbienne. La conjugalité lesbienne s'étaye également sur un idéal autour de la vie de famille. Cette représentation fonde le couple de Caroline et elle permet l'appréhension d'un désir d'enfant pour Justine et Célia. La représentation de la famille idéale est partagée par les trois femmes dont l'achat ou la construction d'une maison participe, à partir du désir conjugal, à l'ouverture à la parentalité : « *j'ai hâte vraiment que qu'il y ait de la vie dans la maison c'est vrai qu'on a construit une maison. On a fait trois chambres on savait très bien qu'on ne resterait pas indéfiniment deux* » (4J, p. 63, l. 15-18). L'enfant à naître comble un manque dont la relation conjugale seule ne peut pas répondre. L'arrivée de l'enfant renforce cet idéal du côté de la vie de famille : deux parents, un enfant, une maison.

### 3. Absences significatives et mise en perspective

| Absence | khi2 |
|---|---|
| trouver | -14 |
| donner | -13 |
| appeler | -12 |
| prenom | -10 |
| suivre | -10 |
| josephine | -10 |
| raphaelle | -9 |
| allee | -9 |
| France | -8 |
| ne+ | -7 |
| nom | -7 |
| maman | -7 |
| adoptif | -7 |
| Belgique | -7 |
| deuxieme | -7 |
| thea | -6 |
| aaron | -6 |
| adopter | -6 |
| hopital | -6 |
| naissance | -6 |
| loi | -5 |
| mam | -5 |
| fois | -5 |
| sens | -5 |
| truc | -5 |
| aimer | -5 |
| choisi | -5 |

Les absences sémantiques significatives de la classe sont les mots nommant *le parcours de PMA* : suivre, France, Belgique, hôpital et *l'adoption légale et psychique de l'enfant* : appeler, prénom, maman, adoptif, adopter, naissance. Les verbes « donner » (Khi2 -13) et « suivre » (Khi2 -10) étaient associés à la conception de l'enfant avec l'aide d'un don et plus particulièrement d'un donneur. Les lieux et pays associés au parcours sont également absents, appuyant notre hypothèse sur la mise à distance des relations familiales dans le parcours de procréation. Or, ces absences illustrent également une mise à distance du désir de grossesse chez les autre-mères. Le parcours de procréation relèverait d'un désir d'enfant du couple à fonder une famille à partir d'un désir de grossesse des mères de naissance. L'absence de représentativité des mères de naissance dans cette classe signe l'investissement de ces dernières dans le parcours de procréation au détriment des autre-mères rencontrées, plus investies dans la dimension conjugale. Nous repérons également une mise à distance du mot « homosexualité » (Khi2 33) et « naissance » (Khi2 -6) dans les discours. L'homosexualité ne définit pas la parentalité à partir de la naissance d'un enfant. L'homosexualité est une orientation sexuelle, caractéristique de la conjugalité : orientation sexuelle elle-même associée à la question des relations familiales avec leurs propres parents. Le repérage d'enjeux œdipiens du côté de la réalisation de la promesse œdipienne, en lien avec la dimension conjugale lesbienne ouvre la question de la parentalité lesbienne. L'association des deux classes apparaît donc cohérente tant les prémices d'un désir d'enfant se retrouvent dans la construction du conjugal dont le sentiment d'un manque se fait sentir dans le quotidien.

## B. Parentalité lesbienne

*Tableau 7: contenus statistiques de la classe Parentalité lesbienne*

| Classe | | Khi2 | Liste des variables |
|---|---|---|---|
| Classe 5 | | 73 | Individu n°8 *8C |
| (305 unités soit 17,71%) | | | |
| Individus (uci) | 1 | | |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 4 | | |
| Formes analysées | 168 | | |
| Formes non analysées | 123 | | |
| Nombre total de formes | 11362 | | |

La classe *parentalité lesbienne* est représentée par une mère de naissance en particulier Claire (Khi2 73). Cette classe est représentative de trois sous-thèmes : *fonder un foyer*, *complémentarité dans le couple* et *regard porté par les autres sur la famille*.

| Présence | khi2 |
|---|---|
| thea | 37 |
| plaire | 27 |
| rue | 23 |
| difficulte | 21 |
| different | 20 |
| nuit | 18 |
| eloigner | 18 |
| souvenir. | 16 |
| main | 15 |
| catholique | 14 |
| cheminer | 13 |
| rattraper | 13 |
| foutre | 12 |
| entendre | 11 |
| rencontrer | 11 |
| cool | 10 |
| ecole | 10 |
| fille | 10 |
| milieu | 10 |
| ensemble | 10 |
| manif | 9 |
| tenir | 9 |
| cacher | 9 |
| emettre | 9 |
| instinct | 9 |
| completemen | 9 |
| lien | 8 |

Le prénom « Théa » (Khi2 37) est le mot le plus présent et le plus associé dans la classe. Théa est la fille de Claire et Célia conçue en Belgique après la loi du *mariage pour tous*. Claire a eu un vécu très difficile de la grossesse et semble avoir particulièrement investie le couple formé avec Célia dont elle énonce le soutien tout au long de la grossesse. L'analyse de la dynamique conjugale du couple et plus particulièrement l'analyse des procédés du discours de l'entretien de la mère de naissance révèle les enjeux psychiques spécifiques à cette mère de naissance dont le désir de grossesse ne nous ait pas apparu saillant dans ses paroles.

Cette classe représente 17,71 % du corpus d'entretien et correspond à la cinquième classe analysée en termes de Khi2. L'analyse sémantique de la classe a mis en avant tout un vocabulaire autour de la *parentalité lesbienne*. Cette classe a été la plus difficile à nommer tant les mots significativement présents n'appartiennent pas à un champ sémantique précis : « Théa » (Khi2 37) est un prénom ; « plaire » (Khi2 27) ; « rue » (Khi2 23), « difficulté » (Khi2 21) ; « différent » (Khi2 20) ; « nuit » (Khi 2 18) ; etc. L'analyse des cooccurrences, à partir des unités de texte retenues,

nous a permis de mettre en lumière différentes thématiques autour de la parentalité lesbienne : *fonder un foyer* : nuit, cheminer, souvenir, foutre, rencontrer, cool, ensemble ; *l'organisation ou la complémentarité dans le couple parental* : ensemble, instinct, complémentaire, lien et *le regard des autres sur leur différence* : rue, difficulté, différent, main, entendre, manif, cacher.

1. Fonder un foyer

La sous-thématique « fonder un foyer » est articulée à la classe précédente (relations familiales). En effet, fonder un foyer ou une famille prend assise autour de la rencontre du couple et le développement de sentiments amoureux. Les éléments de langage autour de la rencontre semblent définir les pourtours des enjeux conjugaux à partir de la personnalité de la conjointe (recherche du même, investissement passionnel autour de la complémentarité et de la différence). Les enjeux conjugaux relevés dans la classe précédente semblent différents de la construction d'une conjugalité menant à un projet d'enfant. De la rencontre du couple à l'arrivée de l'enfant, il s'agit de fonder un foyer et d'avoir une situation professionnelle, en résumé d'avoir une stabilité dans la vie commune. Quelque chose d'un processus de normalité (Khi2 4) est mis en avant de façon récurrente dans les unités textuelles de cette classe. Un projet de vie en commun prend assise à partir d'un emménagement, de la construction d'une maison ou de l'achat d'un appartement.

Claire et Célia mettent toutes les deux en avant la construction de leur vie conjugale. Pour Célia, elle s'arrime sur le développement des sentiments amoureux et la rencontre du couple. Pour Claire, la relation conjugale évolue à partir de l'édification d'un foyer après être partie de chez ses parents : « *j'ai pris mes affaires et déménagé on a ach(eté)* » (8C, p. 130, l. 28-29). Fonder un foyer est associé dans son discours à la séparation avec ses propres parents, dont l'annonce de l'homosexualité a été mal accueillie : « *j'ai le souvenir de certaines phrases voilà à des choses qui m'ont qui resteront après je pense que y a une semaine ils se sont bien rattrapés* » (8C, p. 130, l. 21-23). Au-delà du sentiment amoureux, il est ici question de quitter ses parents pour construire ailleurs sa propre famille et réaliser la promesse œdipienne et aussi son désir d'enfant. Le mot « grossesse » (Khi2 7) et « enceinte » (Khi2 8) apparaissent pour la première fois de manière significative dans une classe. L'investissement de la grossesse prend assise à partir du projet de vie commune lesbien. Claire énonce un désir d'enfant

présent depuis toujours et dont l'homosexualité ne pourrait en rien empêcher sa réalisation. Néanmoins, Célia ne partage pas au départ ce désir et Claire lui laisse le temps de l'apprivoiser. Le désir d'enfant émerge et se réalise à partir d'une IAD en Belgique. Le vécu de la grossesse est difficile pour Claire du fait des effets physiologiques à supporter : « *je pense que j'avais imaginé la grossesse différemment oui peut-être vraiment trop différemment* » (8C, p. 126, l. 14-16). Elle est insomniaque et angoissée durant toute la grossesse : un suivi psychologique est engagé pendant ce temps. La traversée de ces premiers instants de la maternité est associée à la dynamique conjugale. Célia a soutenu sa compagne durant toutes les étapes menant à la naissance de leur fille, ce soutien Claire l'associe au parcours de PMA. Célia n'a pas participé à la conception biologique mais participe à la fondation d'un foyer et d'une famille avec Claire. La grossesse et l'arrivée de l'enfant jouent donc également un rôle dans l'appréhension d'une place dans la famille et dans l'articulation des fonctions parentales, à partir d'une conjugalité appuyée sur l'organisation et la complémentarité au quotidien.

### 2. Organisation et complémentarité dans le couple parental

La grossesse est une nouvelle étape dans la dynamique conjugale de Claire et Célia. Les difficultés rencontrées autour de cette étape nécessaire soudent le couple. Pour Claire, l'accouchement est vécu comme le plus « *beau jour de ma grossesse (rire)* » (8C, p. 127, l. 24). Néanmoins, un deuxième enfant n'est pas envisageable du fait de ce parcours difficile. Le désir d'enfant n'est donc pas nécessairement associé à un désir de grossesse. Le soutien de Célia dans ces moments marque une nouvelle dynamique conjugale. Le mot « organisation » est souvent énoncé dans les unités textuelles de la classe. L'organisation tient aussi à la question de la grossesse dans le choix de changer ou non de mère de naissance ou du seul fait d'un vécu différent après une première expérience parentale avec l'aîné des enfants. Les interrogations autour de ce qui fait-famille au-delà de la grossesse participe donc à la parentalité lesbienne : le désir de grossesse n'étant pas nécessairement partagé par les deux mères.

Le mot « organisation » renvoie également à l'organisation de la vie de famille une fois l'enfant né. La cooccurrence des mots « organisation » et « complémentaire » dans la classe est particulièrement significative. En ce sens, la pratique de la parentalité dans la famille lesbienne s'appuie sur la complémentarité. Nous retrouvons cela tout

particulièrement dans les discours de Célia et de Claire telles qu'elles le restituent « *c'est une relation de communication et et de respect c'est ce qu'on a toujours dit que (silence) voilà y a pas y a pas à avoir de tabou y a pas avoir de de choses a ne pas vouloir dire (silence) voilà donc euh moi je sais que (silence) on a toujours dit on a toujours dit que le jour où il y avait quelque-chose qui devait se passer je je voilà on en parlera* » (8C, p.134, l. 5-9). La communication est une voie privilégiée par Claire dans la conjugalité et dans la parentalité. En effet, la complémentarité est associée à la communication dès lors qu'elle convoque sa fille et la différenciation des places dans la famille pour Théa. Afin d'atténuer l'angoisse autour d'une indifférenciation des places de chacune elle fait appel aux couples de femmes de son entourage dont les enfants « *savent exactement laquelle elles appellent parce qu'elles prennent des intonations différentes quand elles le disent (…) je pense qu'un enfant il trouve de toute façon une manière de dire s'il a envie de de communiquer* » (8C, p. 138, l. 24-31). L'important pour Claire se situe dans la possibilité pour l'enfant de pouvoir parler de ses deux mères sans confusion. À cet endroit s'appréhende une forme de préoccupation maternelle primaire. La nomination des « mères » permet donc le repérage de deux positions différentes dans la parentalité. Cette différenciation organisatrice pour l'enfant accompagne les mères « *pour que chacun puisse se faire une place* » (8C, p. 134, l. 11-12). La mère de naissance insiste sur la place de l'autre-mère dans la parentalité. Cette dernière peut, en effet, rencontrer des difficultés à trouver sa place et ceci n'est pas sans effet sur le processus de parentalité. L'analyse singulière du discours des couples met en évidence combien les processus de nomination des liens dans la famille et la possible reconnaissance de l'enfant participe au devenir-parent de ces femmes. En outre, l'analyse de la classe amène un autre élément associé à la parentalité pouvant influer ce processus : les autres.

### 3. Le regard des autres sur leur famille

Le regard de leurs parents sur leur orientation sexuelle est révélateur des enjeux œdipiens réactivés dans la conjugalité. L'analyse des unités textuelles fait émerger une autre thématique liée au regard : celui des autres. Ces autres sont souvent associés dans les discours aux couples hétérosexuels. Les mots « regard » et « rue » sont cooccurrents dans la classe. S'il ne s'agit pas nécessairement de se cacher du regard des autres, elles ressentent parfois une gêne venue de ce regard que pourrait porter les autres sur elles. Ainsi une ambivalence persiste entre la peur de ce regard et la volonté d'y faire face.

Cela s'exprime en revendiquant la légitimité de leur famille lors de manifestations ou en éloignant la question : « *moi j'ai envie de te dire qu'est-ce qu'on s'en fout mais voilà après j'entends j'entends donc c'est pas y a jamais eu de problème avec ça je l'accepte c'est pas un soucis je croise des gens dans la rue j'accepte* » (8C, p. 131, l. 4-7). Le regard des autres semble particulièrement heurter ces femmes dans le sens où les gens apparaissent gênés en leur présence. « S'en foutre » serait une façon de supporter cette gêne partagée qu'elles ressentent elles-mêmes ou chez les autres. L'investissement de ce regard des autres, se retrouve dans les discours de leurs propres parents et notamment du père. Pour Claire le regard des autres gêne le père, notamment dans sa posture d'homme. Trouver un sens à la gêne de l'autre (parents ou autres de la rue) permet une mise à distance de leur propre gêne. D'une part, elles n'appartiennent pas au groupe des autres hétérosexuels et revendiquent leur différence. D'autre part, elles souhaitent ne pas être reconnues différentes dans la parentalité. Les difficultés rencontrées dans la maternité par rapport au regard de l'autre qui pointe leur différence s'accompagnent d'une forme de normalisation de leur vie familiale. Les entretiens de recherche ont été menés à l'approche des débats autour du projet de loi relatif à la bioéthique, appelé *PMA pour toute*. En ce sens, ré-entendre certains discours « contre » leur famille fût quelque chose de difficile à supporter tant elles vivent leur parentalité au quotidien dans une forme de banalité, de normalité.

## 4. Absences significatives et mise en perspective

| Absence | khi2 |
|---|---|
| donner | -16 |
| couple | -12 |
| mois | -8 |
| pouvoir+ | -7 |
| nom | -6 |
| adopter | -6 |
| adoptif | -6 |
| Belgique | -6 |
| cas | -5 |
| part | -5 |
| pere | -5 |
| truc | -5 |
| droit | -5 |
| copain | -5 |
| France | -5 |
| papier | -5 |
| prenom | -5 |
| Espagne | -5 |
| hopital | -5 |
| chercher | -5 |
| demarche | -5 |
| etcetera | -5 |
| homosexu+ | -5 |
| loi | -4 |
| choix | -4 |
| essai | -4 |
| fanny | -4 |

Les absences significatives mises en lumière par Alceste peuvent être associées à trois sous-classes sémantiques. La première renverrait au couple homosexuel. Le mot « couple » (Khi2 -12) et le mot « homosexu+ » (Khi2 -5) sont absents significativement de la classe. Or, la classe parentalité lesbienne est associée à la classe *homosexualité et relations familiales*, elles ne s'opposent pas. Les enjeux conjugaux semblent donc être à l'œuvre dans la parentalité lesbienne à partir de la grossesse, du fondement d'un foyer ou encore de l'organisation au sein de la famille. Ces éléments ne sont ni associés directement avec le sentiment amoureux, lié au couple en tant que tel, ni à partir de l'homosexualité.

La parentalité lesbienne peut prendre assise sur les liens conjugaux dès la rencontre du couple et à partir d'élément normatif en ce qui concerne la famille : une rencontre amène à construire un foyer ce qui amène à un désir de construire une famille. Par ailleurs, si la grossesse et son vécu participent pour ces femmes à s'interroger sur les places de chacune dans la famille, elle n'est pas directement associée à la conception : absences significatives des mots « donner » (Khi2 – 16), « Belgique » (Khi2 -6), « France » (Khi2 -5), « Espagne » (Khi2 -5 » et « hôpital » (Khi2 -5). La mise à distance des fonctions parentales dans la classe PMA trouverait peut-être une réponse ici. Les difficultés autour du vécu de la grossesse et la préoccupation maternelle de la mère de naissance autour des places de chacune nécessitent une mise à distance de la conception afin de soutenir la conjugalité au cœur de la parentalité. Aussi, l'absence significative du donneur et du parcours de procréation signe l'ambivalence autour de la question parentale entre une revendication de normalité, de banalité et l'absence de lien biologique dans le lien à l'enfant.

Finalement, ce qui pourrait permettre le lien, au-delà du désir d'enfant et de fonder une famille, serait la reconnaissance de l'enfant : psychique et juridique (cf classe 6 : reconnaissance parental). Ces éléments sont absents significativement de cette classe :

« nom » (Khi2 -6), « adopter » (Khi2 -6), « adoptif » (Khi2 -6), « droit » (Khi2 -5), « papier » (Khi2 -5), « prénom » (Khi2 -5), ou encore « loi » (Khi2 -4). En dehors du quotidien investit sur le plan normatif de ce que représente la famille pour ces femmes, quelque chose de l'ordre de l'institutionnalisation juridique participerait aux processus de parentalité. L'inscription de l'enfant et l'opérationnalisation des fonctions parentales se feraient également à partir de la nomination et des éléments de la généalogie familiale, tout en se référant à la place du père-géniteur. Ces éléments se concentrent dans l'histoire singulière d'un couple rencontré. En effet, le réseau de classe formé à partir de l'homosexualité, les relations familiales et la parentalité lesbienne s'associe à une nouvelle classe. Cette dernière est représentée par un couple en particulier et soulève toute une dialectique autour de la conception des enfants à partir de l'homme-donneur.

### C. Une parentalité singulière

*Tableau 8: contenus statistiques de la classe Une parentalité singulière*

| Classe | | Khi2 | Liste des variables |
|---|---|---|---|
| Classe 2 | | 515 | Individu n°14 *14K |
| (193 unités soit 11,21%) | | 59 | Individu n°13 *13F |
| Individus (uci) | 2 | | |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 4 | | |
| Formes analysées | 167 | | |
| Formes non analysées | 106 | | |
| Nombre total de formes | 7135 | | |

La classe « *une parentalité singulière* » est représentée significativement par un couple en particulier. En effet, Fanny et Karine sont les mères de deux enfants conçus par IAD en Belgique. Elles forment aussi une recomposition familiale à partir d'un passé hétérosexuel. En effet, Karine est la mère de naissance de deux enfants nés d'un premier mariage hétérosexuel. Dix ans après le divorce du couple, Karine rencontre Fanny et un projet d'enfant apparait. Par conséquent, Fanny est la mère de naissance de deux enfants conçus par IAD en Belgique avant la loi du *mariage pour tous*. Il s'agit du seul couple

dont les deux mères sont représentatives de la même classe. Il semblerait donc qu'elles partagent un vocabulaire commun et des cooccurrences communes concernant les thématiques mises en lumière lors de l'analyse de la classe. Tous les autres couples rencontrés sont ainsi différents en termes de représentativité. Ce résultat interroge l'originalité des positions de chacune dans la famille. Karine est mère de naissance de deux enfants Noé et Marie et autre-mère de Raphaëlle et Aaron. Fanny est la belle-mère de Noé et Marie et la mère de naissance de Raphaëlle et Aaron.

| Présence | khi2 |
|---|---|
| raphaelle | 109 |
| aaron | 107 |
| noe | 75 |
| autorit+ | 40 |
| paroisse | 40 |
| pasteur | 39 |
| papa | 30 |
| homme | 30 |
| utiliser | 28 |
| paternel | 27 |
| aspect | 26 |
| conseil+ | 26 |
| tente | 24 |
| terme | 24 |
| neuf | 19 |
| pere | 18 |
| gamin | 18 |
| grandir | 18 |
| questionner | 18 |
| femme | 16 |
| grand | 16 |
| gentil | 16 |
| arranger | 15 |
| education | 15 |
| clairement | 15 |
| fanny | 14 |
| rassurer | 13 |

Cette classe correspond à la deuxième en termes de Khi2 et représente 11.21 % du corpus. L'analyse sémantique a été particulièrement difficile afin de mettre en avant un vocabulaire spécifique à la classe. En effet, les premiers mots dont les Khi2 sont les plus élevés sont les prénoms des enfants du couple rencontré : « Raphaëlle » (Khi2 109), « Aaron » (Khi2 107) et « Noé » (Khi2 75) ; et le prénom d'une des mères « Fanny » (Khi2 14). La spécificité de la classe relève de l'investissement d'un champ lexical autour de la paternité : « papa » (Khi2 30), « paternel » (Khi2 27), « père » (Khi2 18). L'analyse des unités textuelles illustre la singularité de l'histoire de ce couple à partir d'un vocabulaire spécifique employé pour parler de la parentalité lesbienne. La parentalité de ces femmes est fortement imprégnée de la référence à l'homme (Khi2 30) et au père (Khi2 18). Les deux sous-thématiques relèvent de cet investissement de l'homme dans la conception et dans la construction d'une place parentale.

### 1. La fonction de l'homme dans la conception

Le couple formé par Karine et Fanny est référé à la place de l'homme dans la famille et dans la conception. Fanny est une scientifique ; elle s'appuie essentiellement sur la théorie de l'évolution et la biologie pour convoquer l'homme dans la conception. Karine travaille dans le domaine de la spiritualité et est croyante. Elle s'appuie sur l'histoire mythique de l'humanité afin de concevoir une pensée autour de la place de l'homme dans la famille : « *depuis des millénaires ben l'enfant a toujours grandi entre un homme*

*entre un homme et une femme enfin clairement y a toujours eu cet aspect paternel enfin bon plus ou moins* » (14K, p. 248, l. 23-26).

L'analyse sémantique des unités textuelles met en lumière combien l'homme est nécessaire afin de concevoir un enfant, il s'agit d'une référence à la réalité, une « vérité » inscrite dans l'histoire de l'Homme depuis des « millénaires ». Les mots « homme » (Khi2 30) et « femme » (Khi2 16) sont significativement présents et en cooccurrences. Au niveau sémantique les deux sexes sont représentés et différenciés dans leur fonction biologique. Si l'homme intervient dans la conception il est mis à distance dans sa fonction parentale : « *je leur explique comment on fait des enfants et oui c'est pas possible d'avoir des enfants sans un homme et une femme donc après on utilise pas les termes de papa et de maman pour pour pour les désolidariser un peu l'aspect biologique de la partie sociale* » (13F, p. 239, l. 9-12). Pour Fanny, la distinction entre la fonction biologique de l'homme et sa fonction parentale semble internalisée. Pour Karine, cela est plus difficile car l'enfant a toujours « grandi » entre un « homme » et une « femme ». La place du père dans la famille s'accompagne également d'éléments défensifs ou d'une minimisation dès lors qu'il est abordé par Karine : il est « *moins engagé dans leur éducation hein clairement y a des époques où le père il était totalement enfin pas forcément inexistant mais c'est c'est ou alors des traditions ou des cultures où c'est pas le père qui intervient dans l'éducation* » (14K, p. 248, l. 26-29). La figure de l'homme-géniteur s'introduit dans la famille de Karine et Fanny à partir de la place qu'il occupe dans les familles traditionnelles depuis des millénaires. Si Karine s'en défend en minimisant la fonction parentale du père en fonction des époques, le couple s'interroge sur l'absence d'un père dans le quotidien dès le projet d'enfant : « *on se demandait mais comment est-ce que les gamins vont pouvoir grandir (silence) avec deux femmes donc sans papa* » (14K, p. 248, l. 16-18). La construction de la famille à partir de deux femmes amène celles-ci à se questionner sur les effets de l'absence d'un père sur l'éducation des enfants. Le verbe « questionner » est significativement présent (Khi2 18) et cooccurrent avec le mot « inquiétude » (Khi2 10). Ces inquiétudes se retrouvent dans les unités de textes concernant l'éducation des enfants. Le mot « questionner » (Khi 2 18) est également cooccurrent avec le mot « enfant » (Khi2 6), cela souligne que les deux mères sont attentives aux questions qui se posent ou se poseront sur les origines de l'enfant.

Le projet d'enfant est né rapidement après la rencontre. Les deux femmes ont alors un passé hétérosexuel. Karine a été mariée quelques années avec le père de ses deux

premiers enfants : Noé et Marie, avant de divorcer. Dans le même temps, elle se rend compte de son attirance pour les femmes. De ce fait, selon ses dires, le juge a donné la garde exclusive des enfants au père. Quant à Fanny, elle a été en couple pendant plusieurs années avec un homme sans avoir eu de désir d'enfant. Elle avait néanmoins déjà repéré son attirance vers les femmes. Elle explique son choix d'avoir été avec un homme afin de « *simplifier les choses* » pour ses parents, pour la société et pour elle-même. La rencontre entre les deux femmes s'ouvre très rapidement sur une grande complicité et un désir de s'installer ensemble. Elles sont alors âgées d'une trentaine d'années et le projet d'enfant se pose rapidement : « *c'était un peu dans la continuité de notre projet de vie a été de se questionner sur comment est-ce qu'on pourrait avoir des enfants* » (13F, p. 219, l. 27-29). Le désir d'enfant du couple s'inscrit dans un projet de vie au sein duquel, l'enfant complète le tableau familial. Le passé hétérosexuel des deux femmes et la parentalité de Karine avec un homme participent certainement à l'investissement de l'homme dans la conception. Au-delà de la conception, pour Karine, l'homme-géniteur a été un mari et un père pour ses premiers enfants. Sa parentalité a donc pris assise sur le modèle traditionnel de la famille autour d'un homme et d'une femme. Un idéal autour de la figure paternelle est repérable dans son discours dont le fils aîné occupe une place particulière dans la fratrie.

*Figure 12: graphe des cooccurrences du mot "Noé"*

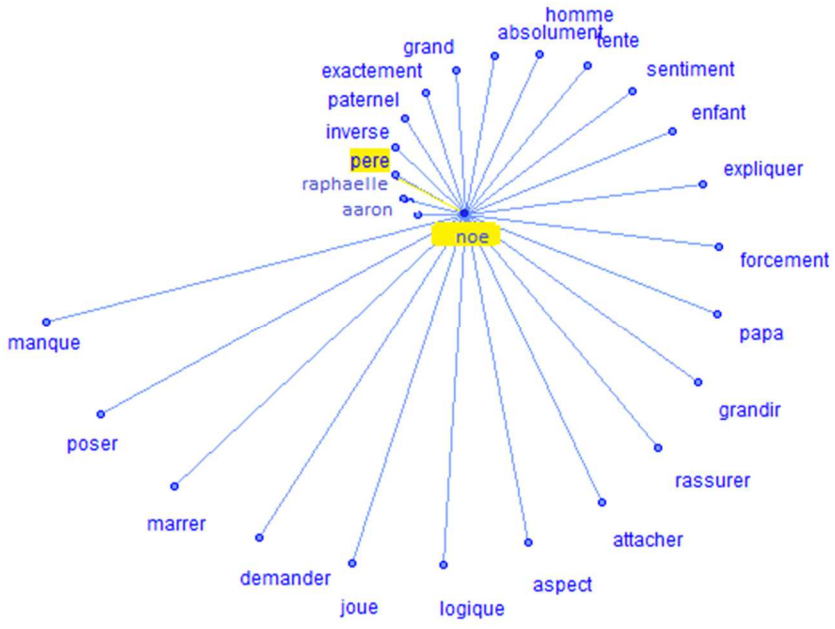

Les enfants du couple, « Raphaëlle » (Khi 2 109) et « Aaron » (Khi2 107) sont très présents dans le discours et en cooccurrence forte avec « Noé » (Khi 2 75) le fils ainé de Karine. La préoccupation maternelle des deux femmes autour de l'absence du père dans le quotidien des enfants se retrouve autour de la place occupée par Noé au regard de son petit-frère : « *par rapport à l'aspect aussi paternel Aaron clairement pour lui ben de l'aspect paternel (insiste) c'est c'est un peu Noé peut-être il confond je sais pas* » (14K, p. 259, l. 32 – p. 260, l. 1). Noé pourrait occuper une place de figure paternelle pour les enfants du couple, notamment dans sa posture masculine, elle ajoute : « *Noé puisse être un un père ou le père qu'il y a pas mais toujours est-il que la figure paternelle est elle est bien ancrée quoi et ça Noé il en il en abuse pas mal aussi ouai (…) parce que c'est le l'homme c'est l'homme de la maison donc de la maison et puis il est grand il est costaud* » (14K, p. 260, l. 2-7). La figure paternelle est associée à la représentation de l'homme de la maison dont les attributs virils (costaud) signent sa masculinité. Noé, du fait de sa place d'homme dans la maison peut jouer un rôle paternel pour les enfants, dans le quotidien. Une place particulière auprès des enfants que relève également Fanny. Pour elle, les enfants investissent Noé quand certains événements, tel que la fête des pères, les renvoient à l'absence de père dans leur quotidien : « *moi j'ai pas de papa et c'est la fête des pères ben ils font un porte-clefs pour Noé un petit comme le papa ce que je ne veux absolument pas (rire) donc il s'arrange Aaron un petit peu avec ça* » (13F, p. 239, l. 29-32). La cooccurrence forte entre les mots « Noé » (Khi2 75), « père » (Khi2 19), « paternel » (Khi 2 27) et « papa » (Khi2 30) en parallèle à l'analyse sémantique des unités textuelles de la classe met en évidence que dans cette famille une figure de père est présente dans le quotidien en tant qu'homme. De plus, Noé est le parrain de Aaron, une figure certainement identificatoire pour le petit garçon. Cette place de parrain, donc de père de remplacement et les présents lors de la fête des pères le situe-t-il en place de père pour Aaron ? Karine, la mère de naissance de Noé, souligne « l'extraordinaire » de la situation. Alors que pour Fanny, ce repérage comme une figure paternelle n'est pas souhaité au regard de sa place de mère. La mère de naissance ne reconnaît pas en Noé un père. Elle ne lui autorise pas à prendre cette position dans la famille. Il est donc question d'une confusion possible pour les enfants ; non pas du côté de la différence des sexes mais de la différence des générations. Karine, entre mère de naissance et autre-mère, trouve à travers l'investissement de l'homme une place dans la famille qu'elle a constitué avec Fanny, tout en se différenciant de cette dernière.

2. Un processus de maternité pour l'autre-mère et une référence perpétuelle à l'homme

L'analyse sémantique des unités textuelles met en avant tout un vocabulaire autour du sentiment d'être mère pour Karine. Son expérience antérieure de la maternité participe à ce sentiment d'attachement et l'impression « *d'avoir été beaucoup plus participante ou participative participante aux accouchements à la venue au monde de Raphaëlle et Aaron que de Noé et Marie (silence) par ailleurs je disais le sentiment d'attachement l'amour maternel dans envers Noé et Marie est exactement ce que j'ai pu ressentir bon disons je devrais dire envers Raphaëlle et Aaron est exactement ce que j'ai pu ressentir à l'égard de Noé et Marie (silence) c'est absolument miraculeux* » (14K, p. 245, l. 2-8). Karine a mis au monde Noé et Marie et est l'autre-mère de Raphaëlle et Aaron, elle a de ce fait une possibilité de comparer les deux positions lors de l'accouchement : de celle qui porte l'enfant et accouche à celle qui accompagne la mère de naissance. Cette nouvelle position dans la maternité est investie positivement par l'autre-mère, tant la finalité serait le même « un amour maternel ».

Au-delà d'une comparaison avec sa propre expérience de la maternité et de l'accouchement, Karine se compare à ceux qui partagent cette position, les homme-pères : « *c'est génial d'être à cette place-là vraiment honnêtement (…) j'ai coupé le cordon ombilical de l'un comme de l'autre on m'a posé la question on m'a demandé et c'est moi qui ai coupé le cordon ombilical là d'un coup sec et j'y suis très bien arrivée et et c'est marrant parce que quand je discute avec des des amis les hommes voilà ils me disent ah non on était incapable* » (14K, p. 244, l. 24-30). Sa participation active à l'accouchement dans une position différente de la mère de naissance est également comparée avec la position de l'homme dans de pareils circonstances. L'investissement de ce moment et en y étant « très bien arrivée » met en lumière une forme d'idéalisation de son image d'elle-même, un investissement narcissique de sa place et de son rôle dans la venue au monde des enfants. Il s'agit d'un investissement lui permettant de se sentir mère et donc participe à un processus de parentalité. Ce processus oscille entre la position féminine qu'elle incarne en tant que mère et la position masculine du côté d'une identification à l'homme. Le passé hétérosexuel de cette femme du côté de la sexualité et également de la parentalité pourrait expliquer cet investissement singulier.

La mère de naissance n'énonce pas un discours genré autour de la place de sa compagne dans la parentalité. Fanny aborde un projet de vie où s'inscrit un désir d'enfant commun à partir du couple, désir d'enfant qu'elle ne ressentait pas avec son ex-compagnon, « *pour elle c'était une évidence aussi que elle elle ne pouvait pas concevoir d'enfant si ce n'est avec une personne à ses côtés* » (14K, p. 255, l.30 – p. 256, l.1). Fanny s'inscrit dans un processus de maternalité à partir de l'investissement de la grossesse. Le projet d'enfant s'ancre dans un couple et dans un contexte de recomposition familiale particulier. En effet, Karine est passée de statut de mère de naissance à celle d'autre-mère et Fanny quant à elle, est passée d'une place de belle-mère à celle de mère de naissance. Depuis, elles alternent entre ces différents statuts : « *je suis arrivée dans un contexte où ses enfants depuis dix ans n'avaient vu personne chez elle et quand elle est venue chez elle elle était à cent pour cent disponible donc c'était aussi fallait prendre ces marques plus le fait que ce soit une femme et non un homme qui arrive voilà donc y a eu aussi un une voilà des marques à prendre mais ça a pas empêché que nous on déroule aussi entre nous nos projets* » (13F, p. 224, l. 22-28). Dans un premier temps de la recomposition familiale, Fanny se situe à partir de Karine. Elle a dû trouver ses « marques » entre la femme qui prend la place d'un homme dans la famille et la femme qui portera les enfants dans le nouveau projet d'enfant. Dans un second temps, Karine occupe la place habituellement occupée par un homme dans la nouvelle recomposition avec Aaron et Raphaëlle. Les maternités au sein de ce couple illustrent les changements de places et de positions dans la famille au regard des enfants. L'inscription des enfants dans une double filiation tout en étant référés à la différence des sexes et des générations leur permet de s'y retrouver dans ces montages. La référence à l'homme (en tant qu'il institue la différence des sexes) noue les fonctions parentales au sein de la famille. Pour Karine, cela passe par une identification au père (qui coupe le cordon) qui lui offre la possibilité d'être à une place autre que celle de la mère de naissance. Pour Fanny, cela passe par le fait d'avoir été à une place de belle-mère (une autre désirante et désirée par la mère) et le fait de reconnaître la place de Karine en tant que tiers à la naissance de ses enfants.

### 3. Absences significatives et mise en perspective

| Absence | khi2 |
|---|---|
| coup | -11 |
| fait | -9 |
| mois | -9 |
| vivre | -7 |
| machin | -7 |
| moment | -6 |
| premier | -6 |
| marche | -5 |
| rester | -5 |
| dernier | -5 |
| parcours | -5 |
| grossesse | -5 |
| nan | -4 |
| vie | -4 |
| fois | -4 |
| gens | -4 |
| vrai | -4 |
| final | -4 |
| super | -4 |
| France | -4 |
| ensemble | -4 |
| peur | -3 |
| annee | -3 |
| debut | -3 |
| jeune | -3 |
| porte | -3 |
| fanny | -3 |

Les absences sémantiques significatives sont les mots nommant *le parcours de PMA* : mois, marche, parcours, *la grossesse* : grossesse, porter et *l'homosexualité et les relations familiale*s : vie, ensemble. Karine et Fanny sont représentatives de la classe avec une prédominance dans les unités textuelles du discours de Karine. Cette dernière a eu des enfants de façon naturelle à partir d'un premier mariage hétérosexuel et n'a pas porté les enfants du second mariage : expliquant l'absence des mots représentatifs du parcours de PMA et de la grossesse. Or, la grossesse est parlée par Fanny mais les unités textuelles en question sont triées par le logiciel dans la classe *parentalité lesbienne*. La présence significative des enfants par leur prénom ou les mots « enfants » et « gamins » étayent notre réflexion sur la possibilité d'un processus de parentalité à partir de l'enfant : projet d'enfant et enfants dans la famille. En effet, les expériences hétérosexuelles passées des deux femmes et les projets d'enfant passés semblent trouver un écho dans la conjugalité et la parentalité recomposée. Cette situation « extraordinaire », pour reprendre les propos de Karine, expliquerait pourquoi le couple est représentatif de la classe 2 et notamment en quoi Karine est représentative presque exclusivement de cette classe. Cette dernière est articulée aux deux classes précédentes (*homosexualité et relations familiales* et *parentalité lesbienne*). L'analyse de ces classes suggère que les fonctions parentales dans la parentalité lesbienne s'incarnent et s'articulent à partir :

- Des enjeux familiaux autour de l'accueil de l'homosexualité et la réactualisation des conflits œdipiens dès lors qu'elles sont dans un projet d'enfant ;
- Des enjeux conjugaux autour de la rencontre du couple et du parcours de vie commune dans lequel s'inscrit le désir d'enfant ;
- Des enjeux conjugaux autour de la pratique de la parentalité dans le quotidien appuyée sur la complémentarité et la relation à l'enfant ;

- Des enjeux autour de la figure de l'homme-géniteur et de son absence dans le quotidien de l'enfant.

L'articulation de ces classes avec la dernière du réseau ouvre à l'inscription de l'enfant et l'opérationnalisation des fonctions parentales à partir de la nomination et des éléments de la généalogie familiale.

## D. Nomination et généalogie

*Tableau 9: contenus statistiques de la classe Nomination et généalogie*

| Classe | | Khi2 | Liste des variables |
|---|---|---|---|
| Classe 1 | | 99 | Individu n°12 *12MC |
| (229 unités soit 13,30%) | | 7 | Individu n°10 *10B |
| Individus (uci) | 3 | 0 | Individu n°1 *1C |
| Variables | 0 | | |
| Modalités (mots étoiles | 4 | | |
| Formes analysées | 117 | | |
| Formes non analysées | 138 | | |
| Nombre total de formes | 8465 | | |

La classe *Nomination et généalogie* est représentée significativement par trois autres-mères : Marie-Cécile (Khi2 99), Barbara (Khi2 7) et Céline (Khi2 0). Il s'agit de la classe révélée par le discours autour de la libre réalisation de l'arbre généalogique, du choix du prénom de l'enfant et de la nomination des mères. La représentativité de ces autres-mères interroge un investissement autour du choix du prénom ou des liens généalogiques pour ces dernières. La présence de Marie-Cécile, autre-mère d'une petite fille conçue par IAD en Belgique après la loi *du mariage pour tous*, apparaît congruent avec nos ressentis pendant l'entretien. Cette dernière avait particulièrement investi le dessin de l'arbre généalogique, en partant notamment de l'enfant et en inscrivant autant de place à sa belle-famille qu'à la sienne. La présence de Barbara, autre-mère de deux petites filles conçues par IAD en Belgique avant la loi du *mariage pour tous*, est plus questionnante. En effet, son dessin était plus pauvre concernant la représentation de la famille, y mettant son couple avec Hannah lié par un cœur et ses deux filles. Toutefois, un discours sur sa famille a pu émerger et elle a particulièrement parlé du choix des prénoms de ses enfants. Nous posons l'hypothèse ici que Marie-Cécile est représentative du sous-thème *liens généalogiques* et Barbara est représentative du *choix du prénom.* Reste à savoir comment l'investissement de ces thématiques révèle les enjeux autour

des fonctions maternelles et paternelles. Par ailleurs, Céline est également représentative de la classe avec un Khi2 à 0. Ceci nous interroge concernant une impossibilité de classer cette autre-mère d'une petite fille née par insémination artisanale avec donneur semi-anonyme. Un des éléments de réponse est lié au fait que l'entretien est centré majoritairement sur son souhait de grossesse qui néanmoins n'interroge pas l'ambivalence du désir. En effet, elle a un lourd parcours d'IAD en Belgique avec une ancienne compagne sans jamais tomber enceinte. Ensuite, après plusieurs tentatives de conception artisanale l'échec s'est répété. Sa conjointe, quant à elle, est tombée enceinte dès le premier essai avec ce donneur. Sa place d'autre-mère articulée à un désir de grossesse dont les échecs multiples d'inséminations ont été douloureux participe certainement à ce classement à Khi2 0.

| Présence | khi2 |
|---|---|
| prenom | 223 |
| grand-mere | 121 |
| grand-pere | 90 |
| grands-parent | 87 |
| appeler | 85 |
| deceder | 72 |
| genealogi+ | 52 |
| mort | 47 |
| arbre | 45 |
| nom | 35 |
| mets | 34 |
| mam | 33 |
| sœur | 33 |
| petit | 32 |
| soso | 31 |
| oncle | 26 |
| tante | 26 |
| jeanne | 26 |
| algerie | 26 |
| frere | 23 |
| perdu | 22 |
| nouveau | 22 |
| aimer | 21 |
| connu | 21 |
| nan | 19 |
| court | 19 |
| cousin | 19 |

Cette classe correspond à la première en termes de Khi2 analysés et représente 13,30 % du corpus. L'analyse sémantique a mis en avant tout un vocabulaire autour de la nomination et plus particulièrement du choix du prénom. Elle correspond aussi au discours énoncé à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique (LRAG). Cela signifie une forte cooccurrence entre la nomination et la généalogie. Dans un premier temps nous ne nous attendions pas à ce résultat, tant les discours autour de l'outil LRAG nous paraissaient peu fournis. Les résultats obtenus par Alceste nous confortent ainsi dans le choix de cet outil car cela a permis de saisir tout un pan du discours centré sur la généalogie. Nous avons également trouvé une cooccurrence forte avec le mot « prénom » (Khi2 223). Ce dernier représente donc le mot le plus fréquent et le plus associé dans le corpus d'entretiens. Il s'agit ici des prénoms des autres figures familiales (hors parents) et de leurs enfants. Les mots « grand-mère » (Khi2 121), « grand-père » (Khi2 90) et « grands-parents » (Khi2 87) sont très présents et cooccurrents du mot « prénom ». Nous proposons ainsi de partir des noms et places dans la généalogie avant d'aborder la nomination de l'enfant.

### 1. Nommer les places et les liens dans la famille

Les grands-parents des femmes rencontrées sont très présents dans leurs discours. Leurs places dans la généalogie semblent particulièrement importantes et souvent très investies au niveau de la relation. L'investissement de la place des grands-parents s'appréhende à partir de la LRAG. Certaines mères, comme Céline, ont d'emblée commencé la réalisation à partir des grands-parents. Marie-Cécile investit la LRAG à partir de la place de sa fille, en l'inscrivant dans sa double lignée : elle remonte ainsi jusqu'aux huit arrière-grands-parents d'Alice. Barbara hésite longuement : « *ah ok parce que moi j'ai fait l'arbre généalogique sur sept générations (rire) mais non je vais-je vais faire en descendant* » (10B, p. 182, l. 3-4). Elle décide alors de nous présenter la lignée descendante à partir de sa place et ne représente pas ses grands-parents sur l'arbre. Néanmoins, ces derniers prennent place dans son discours et sont mis en relation avec ses filles.

Les grands-parents sont des figures d'attachement associées à leurs souvenirs d'enfance, non sans ambivalence : « *je les voyais beaucoup quand on était plus petits pendant les vacances etcétéra mes grands-parents sont en Bretagne et ma grand-mère qui est toute seule en Bourgogne euh non je les vois enfin mes grands-parents en Bretagne je les vois tous les deux ans maintenant et ma grand-mère de Bourgogne tous les ans mais je devrais les voir plus* » (12MC, p. 215, l. 21-25). L'ambivalence des sentiments se retrouve dans les relations entretenues parfois à distance avec leurs grands-parents tout en idéalisant la relation à partir d'activités avec les grands-mères (pâtisserie, jardinage) dont certaines énoncent la dimension maternelle de la relation. Cette ambivalence apparaît plus prononcée lorsqu'elles parlent de leurs propres parents et principalement lorsqu'il s'agit de l'annonce de leur homosexualité. Marie-Cécile a une bonne relation avec ses grands-parents parce qu'ils connaissent et acceptent l'orientation sexuelle de leur petite-fille. Barbara laisse une place dans son discours à sa grand-mère maternelle du fait des visites de sa fille aînée chez son arrière-grand-mère. Pour Céline, l'abord des grands-parents est plus conflictuel tant elle a toujours tu son homosexualité : « *j'en ai toujours souffert en fait surtout à leur décès où j'aurais voulu leur dire donc c'est quelque chose qui a été plutôt difficile pour moi* » (1C, p. 16, l. 10-12). La perte de ces figures grands-parentales justifierait que les mots « décéder » (Khi2 72) et « mort » (Khi2 47) sont très présents et cooccurrents avec les mots « grands-parents », « grand-mère » et « grand-père ».

La LRAG permet d'introduire d'autres personnages familiaux comme les oncles et tantes ou encore les frères et sœurs. L'abord de ces personnes contribue notamment pour ces femmes à se situer dans leur généalogie. Céline investit particulièrement la place des fratries dans la généalogie « *ma mère elle a cinq frères et sœurs (…) je les mets pas dans l'ordre* » (1C, p. 16, l. 19-21). Les familles nombreuses de certaines femmes rencontrées nécessitent un travail psychique autour du repérage des places des uns et des autres dans la famille. Céline ne les représente pas dans l'ordre des naissances mais en énonce quelque chose. En outre, le passé familial de l'autre-mère se cristallise autour du placement de son père (et de sa fratrie) suite à un signalement des actes violents du grand-père. Ces faits de violence ont eu pour conséquences des ruptures de liens et cela s'exprime dans sa LRAG par des places représentées mais demeurant vides.

La nomination des places de chacun dans la famille n'est pas restreinte à leur propre lignée mais intègre également la lignée de leur conjointe. Marie-Cécile investit particulièrement sa belle-famille notamment de la place qu'ils occupent au regard de sa fille. L'accueil qui lui est fait par sa belle-famille et notamment par sa belle-mère permet l'inscription de sa fille dans une double filiation dont elle-même se saisit. En effet, la mise en représentation de la famille fantasmatique intègre totalement la lignée de Sophie. L'investissent de la belle famille s'appréhende à partir de la reconnaissance des membres de la famille et leurs liens familiaux : « *elle l'appelle mamie mais c'est vrai qu'elle l'appelle pas par son vrai prénom (silence) alors je vais quand même marquer les frères et sœurs Jean-Marc ceux que je connais je le mets et Bernard ok Simone* » (12MC, p. 216, l. 18-21). La famille de la conjointe est reconnue comme la sienne et l'enfant y trouve sa place dans les liens familiaux : Marie-Cécile énonce le cousin de sa fille du côté de la sœur de Sophie. Le discours sur les différents membres de la famille étendue apparaît moins ambivalent dès lors que l'enfant peut y être associé. Cela même lorsqu'il s'agit de la belle-famille. Si leurs parents ont eu des difficultés à accepter l'homosexualité, les liens familiaux apparaissent plus apaisés et idéalisés avec l'arrivée de l'enfant. L'envie d'être grands-parents ou donner un cousin ou une cousine, un neveu ou une nièce permettrait ainsi de souder les liens familiaux. Quelque chose de l'origine traverse les discours sur les différentes figures familiales. Des enjeux de transmission apparaissent à cet endroit autour de l'histoire des prénoms au sein de la famille. L'inscription de leur enfant dans leur propre famille tient à cet héritage d'un prénom ou d'un nom.

### 2. Le choix du prénom

L'analyse des liens familiaux met en évidence l'importance des prénoms dans la nomination des places, dans la différenciation entre les différentes personnes ou encore dans l'héritage d'un prénom. Ainsi, le prénom participe en une inscription dans sa famille et représente un indicateur du lien de filiation. La classe *nomination et liens généalogiques* comporte les unités textuelles abordant le choix du prénom de l'enfant.

Le prénom est choisi en couple, à partir d'une affinité particulière : « *je connaissais quelqu'un dans mon enfance qui faisait de l'athlé avec moi qui s'appelait Alice aussi et j'avais toujours bien aimé ce prénom* » (12MC, p. 207, l. 1-3). Alice relève de l'histoire infantile de Marie-Cécile. L'autre-mère est passionnée d'athlétisme et le prénom de sa camarade de sport lui plaisait déjà à cette époque. Le choix du prénom doit plaire aux deux mères, qu'il soit issu d'un souvenir de jeunesse, en lien avec la lecture ou à partir de goût commun. En ce sens, il peut être révélateur de la dynamique conjugale. Barbara et Hannah établissent des listes de prénoms chacune de leur côté avant de les échanger pour choisir le prénom de leurs filles. Les prénoms se recoupent dans les deux listes et illustrent la dynamique conjugale appuyée sur le partage de points communs et une complémentarité : « *des listes de prénoms qu'on aime bien bon il faut dire qu'on a beaucoup beaucoup de goûts communs heureusement que ce soit la déco sur les couleurs sur pleins de trucs y a beaucoup de choses qu'on aime* » (10B, p. 180, l. 16-19). Le prénom de l'enfant peut aussi l'inscrire dans la généalogie familiale en héritant d'un ancêtre. Jacqueline, le prénom de l'aînée de Barbara est aussi le prénom de son arrière-grand-mère. Ce lien entre le prénom de leur enfant et un membre de la famille signe l'inscription de l'enfant dans la lignée et les enjeux de transmission entre les autre-mères et leur enfant. Il se retrouve aussi dans le choix du second ou troisième prénom. La représentativité de la classe par des mères n'ayant pas porté leurs enfants atteste d'un investissement particulier autour de la transmission d'un prénom de leur famille afin de reconnaître leurs enfants et donc de les inscrire dans la lignée maternelle en dehors des liens de filiation biologique.

La prénomination de l'enfant est un repère identitaire dans l'imaginaire maternel. Le prénom va « bien à l'enfant » et sa personnalité peut être associée à un membre de la famille qui partage le même prénom. Barbara appréhende le prénom de sa fille cadette Juliette dans ce sens : « *on dit souvent chuliette pour chipie (silence) du chuliette enfin*

*et ça je me souviens moi mes mes grands-parents quand y avait comme ça des notions de chipie ouai c'est donc pour moi c'était ça en fait Juliette c'était la chipie un peu euh alors elle a un petit côté chipie mais une chipie très gentille mais pas fourbe* » (10B, p. 181, l. 20-24). Le prénom est associé à l'identité de l'enfant et à ce que les parents y projettent à partir : de souvenirs d'enfance (de camarade de jeu, de héros de lecture, de personnages historiques) ; des liens familiaux (prénom d'un membre de la famille ou encore évocation d'un prénom en termes de comportement) et de l'histoire du couple.

### 3. Se faire nommer

Le mot « appeler » est très fréquent et cooccurrent dans cette classe (Khi2 85). Il est employé ainsi afin de nommer les places de chacun dans la famille (comment sont-ils appelés) ou encore comment elles appellent leurs enfants (choix du prénom). L'analyse des unités textuelles a permis de mettre en lumière une autre utilisation de ce mot sous l'angle suivant : comment sont-elles appelées par leurs enfants ? La nomination, au cœur de la classe, est également énoncée du côté de l'enfant. Leurs discours alternent entre la manière dont elles se nomment devant l'enfant et trouvent un écho dans la manière dont les enfants les nomment. Cette nomination s'inscrit dans le processus de parentalité du côté des mères et dans un processus de différenciation des places de chacune pour les enfants. Les enjeux de nomination de leur place sont souvent assez conflictuels pour les autres-mères.

Dans le couple de Marie-Cécile et Sophie, les deux mères se nomment souvent « maman », elles sont les mamans des enfants. Céline appuie également une nomination de sa place à partir de son statut de « maman » « à part entière ». Lorsque ces mères s'adressent à leurs filles ou lorsqu'elles nomment leur compagne, elles ajoutent le prénom de la mère afin que l'enfant repère de quelle mère il s'agit : « *maman ou maman Cécé ou maman Mymy* » (1C, p. 14, l. 1). Dans le couple de Barbara et Hannah, les deux mères se nomment différemment. L'autre-mère est « *une maman (silence) une mamantine* » (10B, p. 167, l. 4-5). Quel que soit le choix de la nomination de leur place, la présence d'une autre-mère amène une nécessaire différenciation. Elles instituent le lieu de l'altérité nécessaire pour que l'enfant puisse faire l'expérience de l'autre en tant qu'objet distinct de la mère. L'enfant reproduit quelque chose de cette altérité dès lors qu'il nomme différemment ses mères. Maman-prénom et maman-tout-court semblent mettre en avant cette distinction de façon originale à partir de ce que l'enfant a entendu

depuis qu'il baigne dans le bain langagier. Cette nomination « tout-court » se retrouve également dans une forme de souhait maternel à distinguer celle qui a porté l'enfant de l'autre-mère. Les mères des enfants qui ne parlent pas encore amènent la possibilité pour l'enfant de choisir la nomination. Céline « *la laissera choisir elle-même mais y a le temps* » (1C, p. 14, l. 3). Or, la nomination par l'enfant de ses figures parentales ne relève pas d'un choix mais s'articule à la symbolisation opérante dans le discours des mères. S*e faire nommer* amène une conflictualité entre la nécessité d'être toutes les deux reconnues comme « maman » de l'enfant, et la distinction nécessaire des places : marque de la différence. Les enjeux autour de la filiation biologique se retrouvent dans la nomination : tantôt à partir d'une mise à distance de la maternité en tentant de ne pas distinguer une mère par rapport à l'autre, tantôt à partir du souhait de repérer la mère de naissance. Finalement, la nomination amène l'enfant à se repérer dans sa généalogie : marqueur de la différence des générations. La nomination est également le lieu de son identité et de sa personnalité. Enfin, elle est un marqueur de la différence entre les mères : mère de naissance ou autre-mère et/ou distinction entre ces figures de soin.

### 4. Absences significatives et mise en perspective

L'analyse des absences significatives de cette classe révèle une multitude de champs sémantiques. Les mots relatifs à la classe *PMA* : Belgique, aller, départ, France, Espagne, hôpital, sont absents : étayant notre hypothèse autour d'une mise à distance des éléments de la conception dans le processus de parentalisation et d'inscription de l'enfant dans une double filiation en l'absence effective d'une double filiation biologique du côté des deux mères.

Les mots relatifs à la classe *homosexualité et relations familiales* : vie, an, âge, vivre, sont significativement absents. Aucun élément de l'homosexualité est apparu dans cette classe. L'abord des différentes relations familiales grâce à la LRAG explique que les relations familiales avec leurs propres parents ne sont ni significativement présentes ni significativement absentes. Les parents trouvent une place dans la généalogie et sont en liens avec leurs enfants. Le passage de parents à grands-parents permet aux femmes rencontrées de renégocier la relation avec leurs propres parents sous un angle plus rasséréné. L'arrivée de l'enfant amène une modification des relations et une atténuation des tensions dans certaines familles. L'absence significative du mot « problém+ » (Khi2 – 8) appuie cette idée. L'inscription dans la généalogie ne s'effectue pas sur les bases des relations effectives mais relève bien d'une inscription filiative : Imaginaire, Réel et Symbolique.

| Absence | khi2 |
|---|---|
| Belgique | -10 |
| chose | -9 |
| clairement | -9 |
| finalement | -9 |
| vivre | -8 |
| problem+ | -8 |
| arriver | -7 |
| allee | -6 |
| depart | -6 |
| travail+ | -6 |
| an | -5 |
| droit | -5 |
| chance | -5 |
| france | -5 |
| passer | -5 |
| demander | -5 |
| age | -4 |
| hui | -4 |
| vie | -4 |
| vecu | -4 |
| femme | -4 |
| porter | -4 |
| sentir | -4 |
| aujourd | -4 |
| Espagne | -4 |
| hopital | -4 |
| entendre | -4 |

Nous remarquons que quelques mots relatifs à la classe *parentalité lesbienne* sont également absents : travail, vécu, porter. L'association au même réseau de la CHD confirme une articulation entre les enjeux de la pratique de la parentalité et les enjeux de l'expérience de la parentalité. Cette articulation se repère à partir des mouvements fantasmatiques autour de l'inscription filiative et du Symbolique autour de la nomination. Ces éléments participent aux processus de parentalité déjà illustrés dans la classe précédente.

# Conclusion

De notre travail d'analyse des entretiens avec l'aide du logiciel Alceste, nous repérons des fonctions parentales distinctes dans la parentalité lesbienne dès le parcours de procréation. En effet, la naissance de l'enfant est issue du désir d'un couple et du don d'un homme-donneur.

Dès lors chacun des protagonistes intervient à sa manière dans la conception de l'enfant.

Les enjeux psychiques autour du parcours de PMA et de la maternité sont révélés à partir du discours des mères de naissance. Si l'enfant est issu du désir d'un couple qui négocie ensemble le projet d'enfant - du choix du portage au choix de la maternité - le parcours de procréation reste celui qui permet à la mère de naissance de concevoir un enfant en excluant l'autre-mère d'une possible participation biologique. En ce sens, la conception de l'enfant et la grossesse ne peuvent inscrire les deux femmes dans un même processus de parentalité.

Le donneur occupe une place particulière dans l'histoire des origines de l'enfant. Il représente quelque chose du Réel du père, un insaisissable du côté de l'origine dont la seule représentation possible est le gamète mâle. Il peut également représenter un Père Réel dans le sens où le don renvoie à une part de son désir de participer à la conception tout en restant une énigme. Dès lors qu'il est parlé comme un homme qui donne, il est le garant de la différence des sexes et devient un support d'identification et de fantasmatisation. Ainsi, le donneur peut incarner un Père Imaginaire. Le parcours et le donneur représentent des tiers dans le désir d'enfant des deux mères. En se saisissant de ces tiers à la procréation, elles négocient leurs places dans la famille afin d'y inscrire leur enfant.

Par ailleurs, si la grossesse et son vécu permettent à ces femmes de s'interroger sur les places de chacune dans la famille, nous repérons qu'elles la mettent à distance de la conception afin de soutenir la conjugalité au cœur de la parentalité. La parentalité lesbienne peut prendre assise sur les liens conjugaux dès la rencontre du couple et à partir d'éléments normatifs en ce qui concerne la famille, appuyés par une identification aux couples hétérosexuels. La rencontre amène à construire un foyer, ce qui ouvre sur un désir de construire une famille. L'arrivée de l'enfant joue également un rôle dans

l'appréhension des places dans la famille et dans l'articulation des fonctions parentales à partir d'une conjugalité appuyée sur l'organisation et la complémentarité au quotidien.

L'adoption par l'autre-mère et la reconnaissance de fait de la mère de naissance convoquent également cette distinction de place. Les enjeux conjugaux autour de l'acte d'adoption soutiennent l'instauration d'une fonction paternelle à partir d'une place laissée à l'autre dans le discours de la mère de naissance. Cette place est institutionnalisée par le mariage et l'adoption et offre la possibilité à l'autre-mère d'incarner la fonction en tant que Père Réel, agent de la castration et garant de l'interdit de l'inceste, en dehors de la paternité. Les fonctions parentales lesbiennes peuvent s'appuyer sur la reconnaissance juridique et le processus d'adoption afin de s'incarner et même de s'articuler. En effet, la différence marquée entre la mère de naissance et la nécessité pour l'autre-mère de reconnaître l'enfant est finalement semblable à celui des couples hétérosexuels. Le droit fait tiers en inscrivant une différence de position dans la famille. En dehors du quotidien investit sur le plan normatif de ce que représente la famille pour ces femmes, quelque chose de l'ordre de l'institutionnalisation juridique participerait aux processus de parentalité.

L'inscription de l'enfant et l'opérationnalisation des fonctions parentales s'accomplissent également à partir de la nomination et des éléments de la généalogie familiale, tout en se référant à la place du père-géniteur (notamment chez Karine et Fanny). Les enjeux de la nomination se retrouvent dans la nomination des places, dans la différenciation entre les personnes ou encore dans l'héritage d'un prénom.

Le nom de famille et le prénom n'apparaissent pas au même niveau dans les enjeux de nomination. En effet, le prénom est particulièrement investi du côté de l'inscription dans une histoire familiale du côté de l'enfant. Il est un choix du couple de mettre l'enfant à une place, une place prise dans le désir des mères de fonder une famille et une place dans la généalogie (fille de, fils de). Il est également un élément marqueur de l'identité de l'enfant et de ce que les parents y projettent. Pour les autre-mères, il s'agit aussi d'un investissement particulier autour de la transmission d'un prénom de leur famille afin de reconnaître leur enfant et donc de les inscrire dans leur lignée en dehors des liens de filiation biologique et juridique. L'inscription de leur enfant dans leur propre famille tient aussi de cet héritage d'un prénom ou d'un nom. Le nom est investi du côté de la reconnaissance parentale. Autrement-dit, il permet à la mère de se

sentir parent en donnant son nom à l'enfant et de l'inscrire dans sa filiation (parent de). Pour la majorité des couples rencontrés, le nom qui est transmis est celui de la mère de naissance. Son nom est celui des enfants à la naissance et aussi celui qui est ajouté au nom de l'autre-mère afin de faire-famille. La transmission de son nom de famille appuie sa place centrale dans la famille, en tant que celle qui nomme et détermine les places de chacun dans la famille. À l'inverse des familles traditionnelles où c'est le père qui nomme, le nom propre dans la famille lesbienne serait souvent celui de la mère de naissance. Toutefois, en donnant son nom à son épouse, elle signifie son souhait de l'inscrire à une place qu'elle occupe déjà pleinement dans la conjugalité (autre-de-la-mère) et dans la famille (autre-mère).

Les enjeux de la nomination dans la parentalité lesbienne se retrouvent également du côté de l'enfant : comment se nomment-elles devant l'enfant et comment les enfants les nomment ? Cette nomination s'inscrit dans le processus de parentalité du côté des mères et dans un processus de différenciation des places de chacune pour les enfants. Quel que soit le choix de la nomination de leur place, la présence d'une autre-mère amène une nécessaire différenciation. Elles instituent le lieu de l'altérité nécessaire pour que l'enfant puisse faire l'expérience de l'autre en tant qu'objet distinct de la mère. L'enfant reproduit quelque chose de cette altérité dès lors qu'il nomme différemment ses mères. S*e faire nommer* amène une conflictualité entre la nécessité d'être toutes les deux reconnues comme « maman » de l'enfant, et la distinction nécessaire des places, marque de la différence. Les enjeux autour de la filiation biologique se retrouvent donc dans la nomination tantôt à partir d'une mise à distance de la maternité en tentant de ne pas distinguer une mère par rapport à l'autre, tantôt à partir du souhait de repérer la mère de naissance.

Finalement, les enjeux de la nomination amènent l'enfant à se repérer dans sa généalogie, marqueur de la différence des générations ; ils sont également le lieu de son identité et de sa personnalité et enfin, ils sont des marqueurs de la différence entre les mères : mère de naissance ou autre-mère et/ou distinction entre ces figures de soin.

Du côté de la réactivation des enjeux œdipiens dans la parentalité lesbienne, nous n'avons pas pu mettre en lumière, à partir d'Alceste, les mouvements identificatoires à l'œuvre dans le devenir-parent. Toutefois, nous avons pu appréhender les enjeux œdipiens autour de la possibilité ou non de réaliser la promesse œdipienne avec un objet

d'amour de même sexe, notamment à partir du regard de leur propre père. Ce regard révèle tous les enjeux autour de cette figure parentale souvent tue lors des entretiens et nécessitent une analyse approfondie des procédés du discours afin d'en approcher tous ces pourtours dans le travail psychique de la parentalité. L'annonce de l'homosexualité est souvent vécue difficilement et sollicite de nombreux éléments défensifs dans le discours des mères afin de contourner une potentielle désapprobation voire un interdit parental. L'analyse du logiciel met en lumière que l'homosexualité ne définit pas la parentalité à partir de la naissance d'un enfant. L'homosexualité est une orientation sexuelle, caractéristique de la conjugalité. Une orientation sexuelle qui est associée aux relations familiales avec leurs propres parents. Le repérage d'enjeux œdipiens, en lien avec la dimension conjugale lesbienne ouvre à la question de la parentalité lesbienne et c'est ce que nous développons dans les chapitres suivants.

Pour résumé, notre analyse à partir d'Alceste suggère que les fonctions parentales dans la parentalité lesbienne s'incarnent et s'articulent à partir :

- Des enjeux conjugaux autour de la rencontre du couple et du parcours de vie commune dans laquelle s'inscrit le désir d'enfant ;
- Des enjeux autour du projet d'enfant et de sa réalisation ;
- Des enjeux autour de la figure de l'homme-géniteur et de son absence dans le quotidien de l'enfant ;
- Des enjeux conjugaux autour de la pratique de la parentalité dans le quotidien appuyée sur la complémentarité et la relation à l'enfant ;
- Des enjeux de l'institution juridique des places dans la famille ;
- Des enjeux de la nomination et de la prénomination ;
- Des enjeux autour du principe de généalogie ;
- Des enjeux familiaux autour de l'accueil de l'homosexualité et la réactualisation des conflits œdipiens dès lors qu'elles sont dans un projet d'enfant.

# Chapitre 2 : Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle : trajectoire de vie de trois couples

Nous avons choisi de mettre au travail les entretiens de trois couples qui nous sont apparus les plus révélateurs des enjeux psychiques autour de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle. Les trois familles illustrent de manière singulière les enjeux psychiques retrouvés dans les 14 entretiens.

Le premier couple est formé de Madeline et Justine. Il nous enseigne comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle s'opèrent de par les réaménagements psychiques à l'œuvre avant la naissance de leur enfant. Madeline et Justine investissent particulièrement le parcours de la PMA et la place du donneur afin de se situer chacune à une place différente au regard de l'enfant à naitre. Aussi, cette famille en devenir peut s'appuyer sur la conjugalité pour établir des places différentes dans le couple afin que les fonctions parentales s'opèrent et s'articulent. La permutation symbolique n'est pas encore achevée pour elles. En ce sens, elles contribuent à l'appréhension des enjeux œdipiens dans le temps de la grossesse.

Le deuxième couple est formé de Valentine et Caroline. Il nous enseigne comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle prennent assises sur les enjeux conjugaux et familiaux à l'œuvre dans la parentalité. Valentine et Caroline ont également négocié avec le désir d'enfant et de grossesse de chacune pour que les fonctions parentales s'articulent au sein du couple. Cette famille s'appuie également sur les lois qui encadrent l'exercice de la parentalité pour instituer des places différentes auprès des enfants. Cette famille illustre combien l'exercice de la parentalité a un effet sur l'expérience de cette dernière.

Le troisième couple est formé de Hannah et Barbara. Il nous enseigne comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle prennent assises à partir des enjeux conjugaux, familiaux et sociétaux à l'œuvre dans le processus de parentalité.

Cette famille illustre également comment la parentalité lesbienne négocie avec l'absence de père dans le quotidien des enfants. Au-delà de la configuration familiale lesbienne, leur discours est aussi marqué de cette absence : absence du père de Barbara dans l'enfance et absence du père dans le discours de Hannah. Le couple peut s'appuyer sur l'investissement de leurs enfants et sur la conjugalité afin de mettre au travail les enjeux de la parentalité.

# Chapitre 2.1 : Madeline et Justine : opérationnalisation de la fonction paternelle durant la maternité

## I. Cadre de l'entretien

### A. Cadre de la rencontre

La rencontre avec Madeline et Justine est le résultat du désistement d'un couple qui a transmis la note d'information à Justine, certainement animé par une dette concernant son engagement premier à participer à la recherche. La raison du désistement tient au retrait de l'autre-mère qui ne souhaitait pas parler de son histoire. Justine se dit intéressée à « témoigner » de son parcours d'accès à la parentalité. Nous la contactons par téléphone, en spécifiant que nous souhaitons également nous entretenir avec sa femme le même jour. Elle nous donne un rendez-vous rapidement après l'appel. Nous rencontrons Madeline et Justine à leur domicile, un samedi après-midi. Madeline est enceinte de six mois le jour de l'entretien. Nous sommes surprises de voir son ventre rond à notre arrivée. En effet, Justine ne nous avait pas prévenu que l'enfant conçu par IAD en Belgique n'était pas encore né. Lorsque nous avions pensé le dispositif de recherche nous souhaitions recueillir des « *témoignages de femmes ayant fondé leur famille avec l'aide de l'insémination artificielle avec donneur (IAD)* » (cf. note d'information de la recherche : Annexe 1). Nous faisons l'hypothèse que leurs motivations à témoigner signent qu'elles font déjà famille en amont de l'arrivée de l'enfant. Le devenir-parent de ces femmes s'appuie sur l'investissement du parcours d'IAD et de la grossesse de Madeline attestant d'une famille en devenir. Nous échangeons ensemble sur le déroulé de l'entretien dans le salon du couple. Les entretiens commencent avec Madeline, puis avec Justine.

Le premier entretien dure 49 minutes. Madeline emploie un ton calme et nous apparaît précautionneuse de bien dire. Elle est attentive au dictaphone et veille à ce qu'il soit toujours proche d'elle lorsqu'elle change de position. Ces éléments appuient son

souhait de témoigner de son histoire. Malgré un ton assuré et posé, elle évoque à plusieurs reprises son sentiment d'injustice face à la situation de son couple : elles sont mariées mais Justine ne sera pas reconnue mère à la naissance de leur garçon. Des émergences de larmes et de rires accompagnent son discours. Elle nous apparaît sensible dès lors qu'il s'agit de parler de son enfant à naître dans une configuration familiale lesbienne. Une préoccupation maternelle primaire serait déjà à l'oeuvre envers le bébé Imaginaire qu'elle s'est construite.

Le deuxième entretien avec Justine est plus rapide et dure 26 minutes. Elle emploie un ton plus affirmé que celui de son épouse et appuie une forme de revendication de sa place dans la famille qui se construit. Son discours est souvent défensif et une forme de rigidité manifeste empêche souvent l'émergence d'affect. Son témoignage reflète son souhait d'être entendue quant à l'injustice qu'elle ressent et qu'elle anticipe autour de la venue au monde de son enfant.

La première question de la grille d'entretien a été légèrement modifiée pour l'adapter à la situation du couple : à savoir l'attente d'un enfant. En ce sens la question « *pouvez-vous me parler de votre expérience parentale ?* » s'est transformée en *« pouvez-vous me parler de votre expérience d'accès à la parentalité ?* ». Ce choix ne relève pas d'une réflexion consciente de notre part mais bien en écho à la surprise de la rencontre et de la grossesse de Madeline. Dès le début des entretiens, chacune à sa façon s'est saisie de cette première question. L'expérience d'accès à la parentalité s'associe à un « besoin d'enfant » pour la mère de naissance et « au parcours d'IAD » pour Justine. De leurs discours nous avons pu approcher comment l'expérience d'accès à la parentalité fait écho chez elles. Et comment ces expériences participent déjà au processus de parentalité et à la constitution des places dans la famille.

## B. Présentation du couple, son histoire

### 1. Le début d'une conjugalité

Madeline et Justine sont en couple depuis 7 ans, elles se rencontrent lors de leurs études. Elles sont alors en couple hétérosexuel et vivent avec leurs conjoints. Toutes deux énoncent une relation amicale avant de se transformer en relation amoureuse. Un temps a été nécessaire pour reconnaître un lien amoureux menant à la rupture avec leurs ex-compagnons et l'instauration d'une nouvelle vie à deux. De la construction d'un

foyer et d'une stabilité professionnelle émerge un projet de famille avec enfant. Ce projet d'enfant, met en lumière des conflits intra-personnels s'appuyant sur l'illégalité de la PMA en France – amenant une revendication et une valorisation de leur forme de famille - et une normalisation de leur vie familiale – amenant une identification aux couples hétérosexuels. Elles partagent ces mêmes éléments conflictuels à partir desquels chacune se saisit afin de trouver un compromis à la réalisation de leur projet.

Justine aborde rapidement la dimension conjugale en mettant à distance ses affects afin de n'en dire que l'essentiel pour appuyer son discours parfois revendicatif. Madeline met en avant son désir d'enfant et son parcours pour être mère avant son histoire avec Justine. Concernant leur rencontre, les deux femmes énoncent : « *notre histoire avec Madeline on s'est rencontrées quand on était en Licence (silence) elle était en couple j'étais en couple* » (4J, p. 58, l. 16-17) ; « *avec Justine on s'est rencontrées à l'école (…) moi à cette époque-là eh ben j'étais avec un homme* » (3M, p. 46, l. 7-11). Elles signent d'emblée leur relation avec leurs ex-conjoints dès lors qu'il s'agit de parler de leur histoire. Ces relations de couple ont marqué le début de la conjugalité. Justine a des expériences passées avec des femmes et dit se savoir homosexuelle au moment où elle rencontre Madeline. Elle est avec un homme pour « *rester dans le rang* » (4J, p. 58, l. 23) et correspondre aux attentes de ses parents. Madeline quant à elle n'a « *jamais vraiment eu d'attirance pour une femme* » (3M, p. 46, l. 12-13). La relation amoureuse prend assise sur cette réalité autour du choix d'objet d'amour de Madeline, au départ l'homme. La relation conjugale et amoureuse se construit donc « au fur et à mesure ». Justine est la première à repérer des sentiments amoureux pour Madeline. Son passé avec des femmes contribue à ce qu'elle constate cette attirance mais l'hétérosexualité de Madeline l'amène à repousser ses sentiments. Cette dernière évoque un lien d'amitié « fort » à partir duquel elle reconnaît un attachement amoureux naissant mais dont elle se défend en tentant de rationnaliser ce qui se joue chez elle : « *après je ressentais quelque chose pour elle je savais un peu différent mais j'ai eu du mal à comprendre (…) au début c'était pas forcément de l'amour non plus mais voilà vraiment une relation amicale mais très très forte quoi* » (3M, p. 46, l. 24-28). Nous repérons des processus défensifs qui accompagnent son discours et illustrent une mise à distance du sentiment amoureux. Le silence accompagné d'une forme de dénégation autour de l'amour éprouvé pour sa conjointe appuie combien il a été certainement difficile pour Madeline de se reconnaître amoureuse d'une femme. Justine est la première à faire part de ses

sentiments amoureux à sa conjointe, non sans « *perturber* » (3M, p. 46, l. 32) cette dernière. Quelque chose de la rencontre avec son homosexualité et ses sentiments pour Justine la mettent à mal. « *Finalement (silence) le temps passant on s'est embrassées une fois et puis je pense que l'évidence était là quoi* » (3M, p. 46, l. 33 – p. 47, l. 1). L'emploi du terme « finalement » conforte cette idée d'un processus d'acceptation de leur histoire d'amour naissante et combien il s'agit bien d'un cheminement pour Madeline. La réponse aux avances de Justine surprend cette dernière. L'intonation de sa voix à cet endroit du discours, accompagnée d'affects, met en avant une forme de fierté pour Justine de l'avoir fait « *craquer* » (4J, p. 58, l. 29). Madeline a eu besoin de ce cheminement autour de la conjugalité lesbienne, elle pointe d'ailleurs le choix d'objet « Justine » au-delà de toute reconnaissance d'une forme d'homosexualité : « *aujourd'hui je vais pas plus regarder les femmes que les hommes c'est c'est elle je pense c'est vraiment une question de personne* » (3M, p. 47, l. 14-15). La conflictualité autour de l'élection d'un objet d'amour de même sexe prend racine du côté de ses représentations de la femme lesbienne qui correspondent en un *« stéréotype avec les cheveux rasés habillés comme des mecs* » (3M, p. 49, l. 7-8). Madeline introduit le stéréotype de la femme masculine suite à l'énonciation autour de son choix d'objet d'amour passé : un homme. En signifiant son choix d'objet d'amour féminin elle convoque nécessairement ses représentations. Elle tente de s'en défendre en insistant sur le fait qu'elle ne correspond pas à ce stéréotype. Les mécanismes défensifs à l'oeuvre concernant la découverte de son sentiment amoureux pour Justine, en tant que personne, pourraient prendre assises sur ce stéréotype sans totalement appartenir au groupe des lesbiennes. La conjugalité lesbienne ne correspond pas à sa représentation du couple parental de référence. En ce sens, faire appel au stéréotype lui permettrait peut-être de surpasser cette représentation difficile tout en l'accordant à son choix d'objet d'amour. Quelque chose d'une référence à une norme de la vie de famille est très présent chez ce couple. Afin d'y correspondre, il est nécessaire pour Madeline de mettre au travail la question du stéréotype.

### 2. Fonder une famille : un conflit entre la légalité et la normalité

L'abord du stéréotype de la femme lesbienne n'est pas sans lien avec la question de la « normalité » dont le couple fait référence à de nombreuses reprises. Ce rapport à la normalité se retrouve dans la recherche d'une vie de famille correspondant en un idéal

familial sous-tendu pour Madeline du côté de la référence à son couple parental. De son côté, Justine s'y réfère dans un mode de fonctionnement rigide dont le rapport à la norme semble atténuer la représentation d'une famille différente des autres : « *on se sent différent au sein de la société (…) on met tous les moyens en en jeu pour que tout se passe bien et que (silence) et que voilà que on soit une famille comme les autres* » (4J, p. 64, l. 4-16). Être une famille comme les autres renvoie à quelque chose de l'ordre de l'identification aux couples de référence, ici hétérosexuels. Pour Justine le monde extérieur lui signifie sa différence et correspondre à la norme familiale représente un certain coût. En ce sens, la réalisation de leur désir d'enfant nécessite un compromis entre la réalité de leur vie conjugale et les normes autour de la famille ; sollicitant des mouvements identificatoires du côté des figures parentales pour Madeline et du côté des attentes qu'elle perçoit de la société pour Justine.

Elles s'appuient sur une forme d'incompréhension ou un vécu difficile de se considérer dans l'illégalité. Les deux femmes abordent chacune ce sentiment d'enfreindre quelque chose de la loi juridique. Madeline atténue cette idée à partir de l'autorisation donnée dans les pays frontaliers d'avoir accès à la PMA. Une tendance générale au refus apparaît tout au long de son discours sur l'interdit français. Certains pays sont régis par une autre loi. La valorisation de ces pays, qui autorisent aux couples de femmes de concevoir un enfant, permet certainement à Madeline d'atténuer une culpabilité sous-tendue par le fait qu'elles ont enfreint la loi française. En effet, la France reste tout de même leur pays de naissance et d'appartenance et elles sont contraintes par ses lois pour l'institution des places dans la famille. En ce sens, la réalité juridique française amène, pour elles, une conflictualité autour de l'ouverture au mariage et la complexité de faire face à cette réalité : l'interdit de la PMA. Nous retrouvons cela dans leurs discours souvent traversés par un conflit intra-personnel (braver l'interdit) avec des allers-retours entre l'expression pulsionnelle (désir d'enfant) et la défense (possibilité à l'étranger) sous-tendues par la réalité extérieure (interdit en France). Justine appréhende l'interdit du côté d'une injustice qu'elle exprime à partir d'une forme de revendication autour du droit à l'enfant. Le sentiment d'être dans l'illégalité soulève le sentiment d'être différentes avec lequel Justine lutte constamment dans son discours. Elle vit le parcours comme une injustice qui fait ressortir la dialectique entre « illégalité » et « normalité » : *« normalement je devrais pas je devrais pas avoir euh ben (…) (à) justifier le fait que je suis apte à avoir des enfants* » (4J, p. 65, l. 5-8). Le

projet d'enfant du couple s'accompagne donc de ces allers-retours entre une normalisation de leur vie de famille et leur réalité conjugale : « *qu'on soit une famille comme les autres finalement* » (4J, p. 64, l. 16-17). Être une famille comme les autres suppose que ces autres soient repérés dans leur fonctionnement familial et dans leur parcours. Il s'agit ici du couple de référence hétérosexuel. Aussi, leur passé conjugal avec des hommes participe certainement en cette référence, « rester dans les rangs » pour reprendre les termes de Justine, corrobore ce repérage d'une norme hétérosexuelle. Chacune négocie à sa manière avec cette représentation de la norme ; la mère de naissance à partir de ses propres parents, l'autre-mère à partir de sa place particulière et de l'identification à ces autres qui partagent la même place. Toutefois, le parcours de PMA et l'exercice de la parentalité permet à celles-ci de trouver un compromis à la réalisation de leur désir d'enfant en s'appuyant sur leur dynamique conjugale. Le projet d'enfant du couple s'accomplit en Belgique à l'aide d'une IAD. Madeline tombe enceinte dès la première insémination.

# II. Le parcours de PMA, la scène des origines

## A. Désir d'enfant et désir de grossesse

### 1. Un projet d'enfant sous-tendu par un désir

Le désir d'enfant et sa réalisation s'articulent à la conjugalité. Le parcours du couple afin de concevoir leur enfant est très investi par les deux femmes dont l'une et l'autre présentent un vécu différent. Madeline justifie d'emblée son parcours d'accès à la parentalité à partir de son désir d'enfant : « *disons que moi je me voyais pas vivre sans enfant de toute façon* » (3M, p. 37, l. 3-4). Le désir d'enfant est premier chez la mère de naissance et précède l'union conjugale avec Justine. Un « *besoin d'avoir des enfants* » (3M, p. 53, l. 19-20) qu'elle partage avec sa propre mère. En effet, les réaménagements psychiques autour de la maternité amènent Madeline à s'identifier à sa mère. Elle associe ainsi son histoire à celle de sa mère en reprenant les paroles de cette dernière : *« elle m'a dit mais tant pis c'était trop important pour moi d'avoir un enfant plus que (silence) que le fait d'avoir vraiment quelqu'un* » (3M, p. 51, l. 20-22). Le besoin d'enfant de sa mère ne serait pas issu de la conjugalité, d'un choix du conjoint avec qui faire un enfant mais bien plutôt d'un besoin plus archaïque dont le père est venu répondre à cet endroit. Au-delà d'une identification à sa figure maternelle, il est question d'une identification à son désir. Madeline lève le voile sur le désir de sa mère : avoir un enfant. En ce sens, l'enfant pour la mère représente l'objet de son désir : le phallus. En s'identifiant à ce désir d'enfant, Madeline peut trouver en la maternité une solution au manque inhérent du sujet en investissant la féminité du côté de la maternité. Ce désir premier à l'élection du choix d'objet d'amour permet à Madeline de le réaliser avec une compagne de même sexe, puisqu'il est plus important que le fait « d'avoir quelqu'un ». Néanmoins, la représentation idéalisée du couple parentale « *mes parents sont pareils un couple soudé* » (3M, p. 48, l. 14.) et la référence autour de la construction d'un foyer arriment son désir à la conjugalité. Comme le couple parental, son couple est « *soudé nous on est ensemble depuis sept ans* » (3M, p. 38, l. 19). La réalisation de son désir d'enfant nécessite alors une vie de famille autour d'une sécurité matérielle (maison, chambres) et d'un couple (en référence à ses propres parents). Cette représentation l'aide à introduire Justine dans son projet d'enfant, de lui faire une place dans la parentalité. En ce sens, Justine est déjà présente dans son projet. Une place lui est faite dans son désir,

reste à savoir comment Justine occupe cette place autre que celle de sa conjointe dans la parentalité.

Le nouage du désir d'enfant à la conjugalité se retrouve dans le temps nécessaire à la réalisation du projet : « *c'est vrai qu'on en parlait avec Justine depuis déjà deux ans parce qu'elle est un petit peu plus jeune que moi (soupire) elle était pas encore prête donc on a attendu et puis à un moment donné quand elle a dit écoute bon on va quand même maintenant pouvoir attaquer les démarches* » (3M, p. 37, l. 5-9). Si le désir d'enfant est premier chez Madeline c'est Justine qui ouvre à sa réalisation. Son désir d'enfant s'articule à celui de Madeline tout en le rationnalisant à partir de l'âge du couple : « *finalement la trentaine arrive quand même et on se dit on voit les autres qui ont des enfants et nous on en a pas (insiste) et on se dit on va chercher les moyens qui s'offrent à nous pour avoir des enfants* » (4J, p. 57, l. 8-11). De nombreux mouvements défensifs accompagnent le récit de Justine autour du désir d'enfant qu'elle articule d'emblée à celui de sa compagne et aux autres qui ont des enfants. Une temporalité différente lui est nécessaire à la naissance de son désir d'enfant. Justine repère cela et tente de se justifier en expliquant avoir attendu dans un premier temps une légalisation de la PMA en France.

Pour les deux femmes, ce projet doit se réaliser dans une logique conjugale. Le désir d'enfant de Justine autorise la réalisation du projet, à partir de sa propre temporalité et du désir d'enfant de Madeline. Quelque chose des enjeux conjugaux émerge concernant la complémentarité entre celle qui énonce un désir et celle qui y répond. Le besoin premier de Madeline est perçu par sa conjointe. Madeline attend que Justine soit prête à réaliser « ensemble » le projet d'enfant. Cette dynamique conjugale se retrouve également dans le choix de celle qui porte l'enfant.

### 2. Désir de grossesse et conjugalité

Le choix du portage de l'enfant s'appuie sur la même logique conjugale que celle du projet d'enfant à partir d'un désir. Madeline est la première à désirer l'enfant et a attendu que sa compagne soit prête pour démarrer les démarches de PMA. Aussi, Madeline est plus âgée. Ces éléments temporels justifient qu'elle soit la première : « *on s'était dit que je commencerai moi (silence) puis ouai pareil ça a pas été (silence) une discussion très très très longue hein elle elle se disait ok moi je suis pas très moi je passerai en deuxième enfin voilà y a pas on s'est pas posé plus de questions que ça quoi* » (3M, p. 46, l. 1-5).

La position de Justine au regard du projet d'enfant s'accompagne d'éléments défensifs illustrés par les nombreux silences intra-récit. La répétition de « très » nous interroge quant à la teneur de cette négociation : est-ce qu'une négociation autour de son désir de grossesse a eu lieu ? La dénégation autour de cette discussion révèle tous les enjeux autour de la possibilité pour chacune d'elle de porter l'enfant, cela se confirme lorsque Justine prend place dans le discours portant sur la PMA.

Madeline ne nomme jamais sa compagne tout au long de la description du parcours. Cette dernière s'immisce dans son énonciation à partir de la possibilité pour elle de porter un second enfant. Alors que Madeline risque une grossesse multiple du fait d'une sur-stimulation hormonale, elle se refuse à penser une réduction embryonnaire : « *l'objectif c'était que chacune puisse porter un enfant (…) si moi j'en avais deux est-ce que on allait du coup en faire un troisième est-ce que (silence) voilà Justine qui à la base était pas trop motivée finalement pour une grossesse tout ça elle me disait eh ben oui mais moi du coup est-ce que je vais (rire) porter un enfant ou pas* » (3M, p. 40, l. 13-18). Toute une conflictualité psychique accompagne le récit de Madeline autour de son désir de grossesse. En effet, il s'arrime à son désir d'enfant à partir de la maternité et donc de la possibilité de porter l'enfant. Le désir de grossesse est en arrière-plan chez Justine et ne semble pas présent au début du projet d'enfant. Or, le nouveau désir de grossesse de Justine pourrait mettre à mal la réalisation de son propre désir de grossesse et sous-tend les conflits psychiques de la mère de naissance.

Le désir d'enfant de Justine s'ébauche sur celui de Madeline. Le choix d'objet d'amour de Justine nous apparaît narcissique. En effet, Justine semble aimer chez Madeline, ce qu'elle pourrait être : « *c'est vrai que dans la vie de tous les jours souvent c'est elle qui fait les choses en premier et puis moi qui passe en second parce que voilà c'est un choix quoi* » (4J, p. 58, l. 11-14). La dynamique conjugale autour du parcours de PMA se retrouve dans le choix de celle qui porte l'enfant. Le couple a un projet de famille avec au moins deux enfants afin que chacune d'elles puisse porter et vivre l'expérience de la maternité. Madeline dont le désir d'enfant s'associe à un besoin archaïque convoque d'emblée son corps pour ce premier enfant. Justine dont ce désir s'inscrit dans la conjugalité laisse « logiquement » la place à Madeline. Tout au long du récit sur l'accès à la parentalité le couple alterne entre la première et la troisième personne du singulier, parlant l'une et l'autre au nom du couple et en leur nom propre. Le projet d'enfant est donc bien celui d'un couple dans lequel se nouent le désir d'enfant

et de grossesse de chacune. Ainsi chacune en laissant à l'autre la possibilité de vivre une grossesse se positionne différemment dans le couple et dans la parentalité.

Le désir d'enfant prégnant de Madeline en parallèle à son désir de grossesse articulé à la dimension conjugale présage d'une possibilité d'être une Mère Symbolique pour son enfant à naître. Justine présente également un désir d'enfant, mais sa position de seconde dans la conjugalité autorise Madeline à vivre sa grossesse. Elle se positionne donc différemment par rapport à l'enfant. Cette place autre que la mère de naissance articulée au lien du couple laisse entrevoir la possibilité pour Justine d'incarner quelque chose du Père Réel pour l'enfant à naître : elle est une mère-vers, une femme dont le désir est tourné vers la mère de naissance en tant que femme. Elle pourra être l'agent de la castration, garante de l'interdit de l'inceste, tout en partageant le désir d'enfant et le souhait de participer au développement de son enfant. Le conflit autour du stéréotype de la femme lesbienne suggère qu'il n'y a pas de confusion concernant la différence des sexes. Cela ouvre la possibilité pour les deux femmes de se reconnaître mère à partir du désir d'enfant. Le rapport au désir de chacune laisse entrevoir une position féminine de sexuation. Madeline vit son corps comme le contenant possible du phallus : l'enfant. Son rapport à la sexuation l'inscrit dans un positionnement féminin, elle trouve par la maternité une solution à l'obtention du phallus. Justine élit Madeline comme objet d'amour et s'identifie à cette dernière dans une forme de relation d'objet narcissique. Madeline semble être celle qui a le phallus. Justine apparaît s'identifier à elle afin de l'obtenir. Ce rapport œdipien à la sexuation est de type féminin. La dialectisation conjugale entre ces mêmes positions semble être sous-tendue par la bisexualité psychique et donc permet à l'une et l'autre de négocier leur rapport au désir, en laissant Madeline porter le premier enfant et en laissant Justine porter le second.

### B. Le choix de la PMA et la traversée du parcours

Devenir mère lorsqu'une femme est lesbienne nécessite de trouver les solutions afin d'y parvenir. Madeline met au travail toute une réflexion autour du choix de la PMA, intellectualisant les différents moyens de concevoir un enfant. Justine élabore moins autour du parcours et du choix de la PMA, restant essentiellement centrée sur l'interdit français. Les deux femmes partagent néanmoins, une représentation commune d'un parcours « *compliqué* ». Or, Madeline tombe enceinte dès la première insémination. Une mise à distance du parcours de procréation interroge quelque chose d'un vécu impossible

à dire, une forme de sidération dans l'acte d'insémination comme une effraction du Réel dans la réalité de ces femmes dont la seule représentation possible est le « compliqué » du parcours.

### 1. Une IAD en Belgique

Dans un premier temps, Madeline se disait prête à renoncer à la réalisation de son désir d'enfant tant l'interdit français et les démarches pour y parvenir semblaient difficiles. Elle ne peut s'y résoudre et se tourne ainsi vers l'adoption : « *mais étant donné que déjà pour avoir un agrément c'est compliqué et en plus (silence) et en plus la plupart des pays dans lesquels on veut adopter c'est pas possible ils n'autorisent pas les couples homosexuels (…) j'étais pas prête non plus à perdre mon temps quoi* » (3M, p. 44, l. 8-13). Pour Madeline, il n'est pas envisageable de « perdre du temps » dans la réalisation de son désir d'enfant. Ce dernier est si présent que se résigner ou attendre trop longtemps est insupportable et source de conflits. Aussi, l'adoption ne permet pas de répondre à son désir de grossesse. Le choix de l'IAD apparaît probablement plus acceptable pour un compromis entre ses représentations de la maternité (et de la vie de famille) et la nécessité de passer par un tiers : institutionnel pour l'adoption ou médical pour l'IAD. Son désir d'enfant se rapproche du besoin, d'une nécessité de combler un manque physique et organique. La grossesse est donc certainement très investie pour Madeline afin de devenir et de se sentir mère.

Dans un second temps, le couple se tourne vers la PMA. L'interdit de la PMA pour les couples de femmes en France les oblige à se renseigner autour d'éléments pratiques et pragmatiques afin de contourner l'interdit. Au-delà du détour vers un pays où la PMA est autorisée pour les couples de femmes, il s'agit également de trouver un allié en France : la gynécologue. Pour Madeline, cette dernière enfreint elle-même la loi pour les accompagner : « *j'en avais parlé l'année d'avant en fait en lui disant que à un moment donné ça allait faire partie de mes nos projets et de savoir déjà dans un premier temps si elle était prête à nous suivre ou pas* » (3M, p. 38, l. 26-29). Madeline est consciente des risques encourus par sa gynécologue afin de l'accompagner dans son projet d'enfant. « Sa » gynécologue apparaît ici être une figure importante dans son projet. En effet, en enfreignant la loi elle autorise aussi le couple à concevoir un enfant. Cette femme, qui « s'aventure » avec elles, représente une figure surmoïque nécessaire à la réalisation de son désir. En se référant longuement à la gynécologue, Madeline peut

ainsi atténuer, encore une fois, la culpabilité sous-tendue par le détour de l'interdit français.

Enfin dans un dernier temps, le choix du pays est lui-même réfléchi : « *l'Espagne ça me tentait pas tellement que ça et donc on s'est dirigée vers la Belgique on a regardé sur Internet et on a pris on va dire la clinique la plus proche* » (4J, p. 57, l. 15-18). Justine met en avant l'aspect pratique de la Belgique, en termes de proximité géographique. Madeline développe les différents arguments autour de la Belgique non sans conflictualité : « *on a pas fait des recherches un peu approfondies hein (…) j'ai cherché une clinique moi sur Internet qui faisait de la PMA vu que bon c'est autorisé chez eux pour les couples homo je me suis dit qu'importe après si je trouve une clinique je passe un coup de téléphone on verra bien* » (3M, p. 37, l. 17-23). La dénégation « *on a pas fait de recherches un peu approfondies* » appuie un investissement de la réalité interne et des conflits intra-personnels qui animent Madeline à ce sujet. En effet, elle développe particulièrement les différentes étapes qui ont mené à ce choix de la PMA en Belgique, des recherches ont donc été investies. La Belgique représente la solution idéale à la réalisation de son désir d'enfant et cela plus rapidement que dans le cas de l'adoption. En sus de l'autorisation de la PMA dans ce pays, les aspects pratiques et pragmatiques s'ajoutent : proximité géographique, cumul de rendez-vous sur une même journée.

Madeline décrit également les éléments plus techniques du parcours en se référant à des rappels temporels et chiffrés, mettant à distance les affects en lien avec ces différents temps du parcours. Or, le projet d'enfant s'est réalisé à partir de la première tentative de fécondation. Elle met en avant le pourcentage de réussite par essai de 5 %. Elle appartient à ce faible pourcentage de femmes qui tombent enceintes à la première insémination. Cela valorise certainement Madeline et la conforte dans son désir : elle peut devenir mère puisque son corps accueille l'enfant dès le premier essai. Elle aborde également les nombreuses démarches (prises de sang, contrôles gynécologiques et échographies) avec un détachement affectif. Le ton employé et les soupires à ces endroits du discours marquent la récurrence chronophage des différentes étapes de procréation : « *on fait l'insémination donc ben oui (insiste) re-euh-contrôle le matin prise de sang plus échographie par ma gynécologue pour envoi en Belgique avant midi (…) on fait un contrôle demain (silence) ok donc le lendemain matin pareil laboratoire échographie* » (3M, p. 40, l. 29-34). Aucun discours ne porte sur l'acte d'insémination

en soi. L'emploi unique du « on fait l'insémination » démontre comment cet acte est mis à distance, tout en anonymisant les protagonistes avec l'usage du pronom « on ». Qui sont ces « on » ? Nous supposons qu'il s'agit essentiellement du couple, du fait de l'alternance entre la première et la troisième personne du singulier dans les étapes du projet d'enfant. Néanmoins, dans l'acte d'insémination, c'est Madeline et son corps qui sont au premier plan. Le « on » pourrait ainsi représenter un tiers de procréation : équipe médicale et/ou le donneur. Quoi qu'il en soit, l'usage de la troisième personne à cet endroit, suggère que la mère de naissance est référée à de l'autre. Elle n'est pas dans un fantasme d'auto-engendrement et la présence de tiers dans son discours peut déjà présager d'une ouverture à la fonction paternelle.

Par ailleurs, les éléments spatio-temporels et les nombreuses données chiffrées énoncées en lien avec la thématique PMA semblent mettre en lumière une rigidité sous-tendue par une référence accrue à la réalité extérieure. Le parcours illustré par Madeline masque un parcours au vécu difficile mais nécessaire à la réalisation de son désir d'enfant. La grossesse dès le premier essai pourrait justifier la traversée difficile et contraignante du parcours de PMA. Finalement, le déroulé objectivable du parcours, qui a fonctionné dès la première insémination, « s'est passé facilement » et « rapidement » pour reprendre les termes de Justine et contraste ainsi avec le vécu subjectif « compliqué ».

### 2. Une place pour l'autre-mère

Le processus de maternalité de Madeline s'ancre à partir d'un désir d'enfant et d'un désir de grossesse premier à la constitution du couple. Or, la mère de naissance fonde déjà une place pour Justine. Au-delà, de la référence au tiers par l'utilisation du « on » soulevé ci-dessus, une place spécifique pour Justine s'ébauche à partir du choix de la PMA. En effet, la PMA met à distance la participation d'un homme connu qui pourrait reconnaître l'enfant : « *c'est peut-être égoïste mais on avait la crainte de faire appel à un copain et puis que disons ce copain il arrive pas un jour à avoir un enfant (…) il aura quand même envie peut-être parfois de passer du temps avec lui ça ça nous aurait pas dérangées mais après que ça se transforme en ben je veux quand même un droit de garde* » (3M, p. 42, l. 29 – p. 43, l. 1). L'appel à un homme connu pour répondre au désir d'enfant et de grossesse de Madeline aurait permis de ne pas braver l'interdit français. Or, cela ouvre à la présence d'un tiers dans la parentalité. La reconnaissance

de l'enfant par cet homme met à mal l'idéal familial de Madeline composé d'un couple soudé avec des enfants. Ce tiers dérangerait les places à l'intérieur de la famille et notamment celle de Justine : « *j'aurai aussi un peu peur par rapport à Justine vu que (silence) c'est sa deuxième maman quoi mais quand finalement on a pas participé physiquement (…) on a pas de liens physiques comment ça va se passer bon (silence) parce qu'il y a parfois (…) une maman qui n'arrive pas à trouver sa place quoi (…) c'était son fils autant que le mien* » (3M, p. 44, l. 19-27). Madeline insiste à de nombreuses reprises sur le fait que le lien du sang ne fait pas famille. Toutefois, le processus d'adoption psychique qui participe à l'investissement de son bébé Imaginaire prend assise aussi sur la reconnaissance de ses traits physiques chez son enfant grâce aux échographies 3D : « *on reconnait déjà sur les échos que il aura probablement le même nez que le mien* » (3M, p. 51, l. 30-31). Cette ambivalence de ce qui fait famille, entre le lien génétique et le lien conjugal, se retrouve également dans son inquiétude concernant l'absence de père pour son enfant et la crainte que sa compagne ne trouve pas sa place. Son désir d'enfant et sa réalisation nécessite pour Madeline de nombreuses négociations et compromis à partir de son idéal familial et la réalité de son orientation sexuelle : deux femmes ne peuvent faire des enfants sans l'aide d'un tiers. Le choix de la PMA permet à Madeline d'appuyer la présence de l'autre du couple. L'enfant est issu du désir d'enfant d'un couple qui s'aime. Cela suggère que Madeline est référée à la tiercéité et que la fonction paternelle est opérante pour elle. Mais la place occupée par Justine dans le discours de la mère de naissance est marquée par l'absence de sa participation génétique dans la conception d'un enfant. Cela interroge d'emblée sa place au regard de celle de Madeline, une place différente de celle de la mère de naissance. Cette dernière est préoccupée par la place de l'autre et cela se retrouve au cœur du conflit intrapsychique. Nous retrouvons dans la parole maternelle une ouverture à l'autre, à l'altérité. Quelque chose de l'ordre de la triangulation s'amorce ici avec une tentative d'inscrire sa conjointe dans la relation à l'enfant. Cet enfant à naître est autant l'enfant de Justine que le sien.

### C. Le donneur : des paillettes à l'absence de père

Le recours à la PMA permet au couple de concevoir un enfant en articulant la dynamique conjugale parentale et l'intervention d'un tiers. Ce tiers nécessaire à la venue au monde de l'enfant est aussi le support de la différence des sexes dans la famille. Le

donneur est repérable à différents endroits en tant que gamète mâle (représentant de l'origine de l'enfant du côté du Réel du père) et en tant que père potentiel (dans le sens du Père Réel, un homme qui existe dans la réalité).

1. Le gamète mâle : des paillettes

Le donneur est très peu parlé par les deux femmes tout au long de l'entretien. Il se retrouve convoqué pour la première fois à partir du parcours de PMA en termes de « paillettes », de don de sperme. Il n'est donc pas d'emblée investi en tant qu'homme lors de la PMA : il est réduit aux gamètes et associés aux différents essais pour devenir-mère : « v*oilà donc trois paillettes ça veut dire qu'on a pour trois essais* » (3M, p. 39, l. 26). Madeline et Justine mettent en avant qu'elles ont fait un enfant « ensemble ». La représentation du gamète mâle met à distance l'intervention du donneur en tant que personne à part entière, tout en le convoquant. Le donneur est particulièrement absent du discours de l'autre-mère. Elle peut reconnaître ce tiers nécessaire à la conception de l'enfant et il semble tout de même participer au travail psychique du devenir parent pour Justine. Sa mise à distance révèle une conflictualité avec cet autre qui a permis la conception de son enfant, sans qu'elle-même ait pu y participer « biologiquement ». Le rapport ambivalent que Madeline entretient avec la question de la génétique se retrouve dans l'investissement du lien de filiation et particulièrement lorsqu'il s'agit de se situer à la place de l'enfant à naître et de ses origines.

2. Un géniteur-père

Un donneur connu pourrait prendre une place de père dans la vie de leur enfant. Madeline énonce que cette considération ne les « dérange » pas, or elle relève un possible abandon de l'enfant par cet homme. Cette représentation apparaît difficile pour Madeline même si celle-ci lui permet de soutenir son choix de la PMA et donc d'un donneur anonyme. Ce choix qu'elle argumente du côté de l'intérêt de son enfant est pourtant défini comme « égoïste » : « *c'est sûr c'est égoïste maintenant on fera notre maximum pour l'entourer et puis pour être deux parents (silence) présents et puis pour lui expliquer effectivement qu'on a fait appel à à une petite graine qu'on remercie qui a fait un beau geste pour nous* » (3M, p. 43, l. 5-8). Madeline appuie la parentalité à partir de deux parents de sexes indifférents et la conception à partir de la complémentarité des sexes dans la reproduction. L'appel à un homme est donc nécessaire. Or, cet homme ne s'inscrit pas dans la conjugalité. L'intérêt ici se situe essentiellement du côté de l'enfant

« *en espérant que (silence) qu'il soit pas trop perturbé* » (3M, p. 43, l. 8-9) d'avoir deux mères. Cette représentation est accompagnée de pleurs chez Madeline. La graine renvoie à l'homme qui a participé à la conception. La représentation de l'homme se déplace sur une représentation de l'absence de père dès lors qu'il est associé à l'enfant. Ce dernier pourrait s'interroger et *« avoir envie de connaître voilà un trait physique (…) la personne qui a fait son don »* (3M, p. 43, l. 17-22). Le donneur est une figure fantasmée par Madeline concernant les liens physiques qui lie son enfant à cet homme qui a donné. Il soulève la question du désir en arrière-plan du don et en fait un support de fantasmes. Il peut ainsi supporter quelque chose du Père Réel, en tant que l'homme qui a désiré la naissance d'un enfant à travers son don. Il est un support de fantasmes pour Madeline, il pourrait alors être un support d'identifications (traits physiques) et de fantasmes en tant que Père Imaginaire pour l'enfant.

Cet homme absent si, « *il se pointe il apportera rien quoi c'est pas quelqu'un qui va apporter de l'amour ou quoi que ce soit* » (3M, p. 43, l. 23-24). Dans son fantasme, l'homme absent qui pourrait « se pointer », ne peut être idéalisé du côté d'un rôle parental car il n'apporterait pas l'amour nécessaire à l'enfant. Cela appuie une scène des origines de l'enfant construite dans l'imaginaire maternel sur l'amour de deux femmes et le don d'un homme. L'amour se retrouve exclusivement du côté de la parentalité. Nous retrouvons déjà une préoccupation de la mère de naissance pour et par son enfant. Il prend déjà une place dans son imaginaire et Madeline opère un repérage des places de chacun dans la famille, à partir d'une interrogation sur les origines de l'enfant. Interrogations qu'elle projette déjà sur son enfant non sans allers-retours entre les représentations : « *ce qu'il pourra me demander toutes les questions qu'il aura (silence) peut-être qu'il m'en voudra aussi enfin (…) je pense qu'on lui donnera un maximum d'amour (insiste) mais y a quand même des enfants qui sont perturbés (…) donc oui j'ai une crainte (…) j'imagine qu'à l'adolescence (silence) ça peut être des questions ouai savoir euh à quoi ressemble euh (silence) mon donneur* » (3M, p. 43, l. 29 – p. 44, l. 16 ). Les craintes se cristallisent dans la relation future à son enfant et vers sa place de mère. Le revers des émergences inconscientes concernant la préoccupation maternelle de Madeline se situe donc essentiellement autour de son enfant et également du côté du couple parental : sa place et celle de Justine. Dans la parole maternelle, nous retrouvons quelque chose de l'ordre des différents conflits mis en lumière concernant le lien au donneur : c'est-à-dire de l'absence d'un homme-père dans le quotidien de l'enfant. Une

absence qui inquiète Madeline mais nécessaire afin de correspondre à son idéal : être deux parents capables de donner de l'amour à l'enfant.

La figure du donneur est donc chargée d'ambivalence. Il est l'homme qui permet la conception de l'enfant mais il ne peut prendre une place de père. Il ne le peut car l'idéal parental de Madeline s'appuie sur la conjugalité et l'amour. En ce sens, il se situerait dans un fantasme de la scène primitive en tant qu'il est nécessaire afin de nouer le désir d'enfant des deux mères : concevoir un enfant. Il représente la différence des sexes. Le choix de la PMA, rend anonyme cette figure qui dès lors peut prendre une place dans l'imaginaire des deux femmes et de l'enfant à venir. Il recouvre ainsi un Réel du père dans sa dimension de gamète : quelque chose de non symbolisable du côté de l'origine. Il pourrait incarner le Père Réel en tant qu'homme dans la réalité qui a fait un don sous-tendu par un désir. En outre, sa dimension fantasmatique dans le discours de la mère de naissance l'introduirait dans le roman familial de l'enfant. Il incarnerait ainsi un Père Imaginaire.

## III. Exercice de la parentalité : Institutionnalisation des fonctions parentales

### A. L'adoption : se marier pour adopter

L'enfant de Madeline et Justine n'est pas encore né. Néanmoins, quelque chose de sa reconnaissance et de l'inscription dans une double filiation se prépare. Le couple, pour anticiper l'adoption de l'enfant par Justine, se marie « *au mois de juin bon on on aurait voulu se marier plus tard forcément faire une grande fête sauf que là avec le projet de l'enfant et (silence) les critères qui enfin entre guillemets le mariage était un critère obligatoire pour que je puisse adopter cet enfant une fois qu'il sera là du coup* » (4J, p. 63, l. 24-28). Justine appuie l'obligation de se marier pour adopter juridiquement et psychiquement l'enfant. La reconnaissance juridique de l'enfant institue un lien de filiation en dehors de l'absence de lien génétique. En effet, dans son énonciation, il s'agit encore d'un enfant (cet enfant). La reconnaissance juridique lui permettra certainement de le reconnaître psychiquement comme son enfant. En outre, Justine idéalise également le mariage en dehors de l'adoption, c'est un événement qu'elle aurait souhaité afin de fêter son couple en dehors des enjeux de la parentalité : « *c'est vrai que c'était pas forcément la fête qu'on aurait espérée si on avait pas été obligée de se marier entre guillemets pour l'adoption* » (4J, p. 63, l. 30-31). Il en est de même pour Madeline : « *on s'est mariée cette année parce qu'on a pas enfin pas le choix entre guillemets mais parce qu'aussi euh on avait envie de le faire et comme ça on porte le même nom (insiste)* » (3M, p.44, l. 31-33). Le mariage et le partage d'un même nom signent une unité familiale pour Madeline : le couple porte son nom. La mère de naissance est la personne centrale de la famille, celle qui la constitue et celle qui l'unifie.

Les places dans la famille s'instituent à partir du mariage qui augure déjà quelque chose de la triangulation à partir de Madeline. En effet, c'est elle qui instaure un tiers à la relation conjugale : l'enfant à partir de son désir. Le mariage pour adopter atteste de cette triangulation dans l'imaginaire de Justine et de la place laissée au petit garçon à naître. Le désir de Justine pour la mère de naissance laisse envisager une référence tierce pour l'enfant. Elle est l'objet désirant la mère et participe à la famille idéale de Madeline. Justine peut à partir des lois entourant l'exercice de sa parentalité en France développer un processus de parentalité. Celui-ci s'appuie sur un mouvement revendicatif :« *c'est sûr que c'est rageant c'est rageant de devoir passer par des étapes euh autres euh*

*comme devoir déposer un dossier euh au tribunal euh pour l'adopter alors que finalement je suis là depuis le début on l'a fait ensemble (insiste) même si on fait appel à un donneur* » (4J, p. 64, l. 10-14). La répétition du mot « rageant » articulée aux différents arrêts dans le discours illustre la conflictualité autour de sa situation atypique de parent. Toutefois, ces mêmes étapes lui permettent d'être reconnue à une place de parent auprès de l'enfant à naître. Déposer un dossier d'adoption au tribunal engage quelque chose de son désir d'enfant autrement que par une grossesse. Aussi, faire une demande d'adoption c'est reconnaître la naissance d'un enfant à partir du désir d'un couple, autrement-dit c'est reconnaître qu'elle « a fait » un enfant avec Madeline, « ensemble ».

## B. La nomination

### 1. Un nom de famille unifiant

Le mariage crée la famille autour d'un couple qui partage le même nom : *« et puis il aura le même nom que nous (insiste) et déjà ça je trouve que ça crée quand même une unité après mais enfin déjà on a le même nom sur tous nos papiers au moins* » (3M, p. 44, l. 33 – p. 45, l. 1). Un nom de famille commun pour l'enfant et les deux mères est signe d'unité dans la famille. La dimension Symbolique du nom propre à la famille est un marqueur identitaire. Il signifie l'appartenance au groupe familial et réfère l'enfant à une place dans la famille. En dehors de la reconnaissance juridique par l'adoption, le nom offre la possibilité de s'affilier et de faire l'épreuve des enjeux de transmission. Aussi, il situe Justine dans la famille et ainsi il inscrit l'enfant dans une double filiation. Par ailleurs, le choix du nom de famille est unique et celui de Madeline : « *le mien (…) c'est moins répandu et ben par choix elle a choisi le mien voilà on s'est pas plus posé la question que ça après bon moi c'est vrai que (souffle) mettre les deux noms je trouvais ça compliqué aussi (silence) ouai ouai elle était tout de suite d'accord elle elle préférait prendre le mien donc voilà on a pas compliqué la vie* » (3M, p. 45, l. 5-10). Le choix d'un nom de famille unique s'explique car le nom de famille de l'autre-mère est trop répandu pour Madeline. Selon cette dernière, il est trop compliqué pour elle d'apposer le nom de sa compagne au sien. Quels sont les enjeux psychiques que cela soulève ? Nous supposons que son nom est un marqueur d'unité dans sa propre famille. Une famille à laquelle elle s'identifie pour fonder sa propre famille. Les liens entretenus avec ses propres parents signent un attachement particulier à constituer une enveloppe

psychique à partir de l'union dans la famille. Le nom de famille unit ses membres. En ce sens, la famille en devenir se structure autour du désir d'enfant de la mère de naissance, qui construit et unit. Elle est au cœur de la famille et institue les places de chacun au regard de sa préoccupation maternelle envers l'enfant. L'accent porté sur l'unicité interroge tout de même une conflictualité entre l'indistinction des places dans la famille (son souhait d'unicité pouvant mener à l'indifférenciation des rôles et fonctions parentales) et la reconnaissance de l'autre-mère à une place reconnue et différente de la sienne. Reste à savoir comment Justine négocie avec elle cette place afin que la tiercéité puisse être opérante pour l'enfant.

2. Se faire nommer

Les enjeux de nomination se retrouvent, au-delà du nom de famille, du côté d'une réflexion autour de la nomination de leurs places de mère. Justine n'énonce rien à ce sujet. Pour Madeline, se faire nommer par l'enfant relève d'une interrogation abordée par la psychologue de la clinique en Belgique. La rencontre avec cette psychologue a été fortement investie par Madeline et révèle des fantasmes autour de cette figure : la rencontre devant se solder par une autorisation ou un refus d'accompagnement dans le projet d'enfant : *« elle nous a simplement observé elle nous a demandé comment on comptait se faire appeler par le bébé alors que (silence) boh nous dans notre projet c'est vrai que déjà on attendait avec impatience d'avoir l'autorisation parce qu'en fait c'est eux qui qui décident ou pas de suivre notre projet* » (3M, p.38, l . 12-16). Le regard du psychologue sur leur couple semble initialement se rattacher au projet d'enfant et à sa réalisation. Or, elle n'interroge pas le couple autour des éléments matériels nécessaires à la venue au monde de l'enfant, éléments qui pourtant participent à la représentation de la vie de famille idéale de Madeline. Elle insiste sur l'absence de prise en compte, par la psychologue, de ce sur quoi le couple s'appuie pour le projet d'enfant : les moyens financiers, la maison, le nombre de chambres et la sécurité pour accueillir un enfant. La psychologue s'intéresse à la nomination et le couple ne s'y était pas encore préparé. Cette intervention de la psychologue a eu un effet sur le processus de parentalité : « *comment est-ce qu'il va vous appeler enfin c'est sûr que ça m'a ça a amené beaucoup de questions effectivement après je pense qu'ils se sont rendus compte que euh on est un couple soudé nous* » (3M, p. 38, l. 16-19). L'intervention de la psychologue intervient avant la conception de l'enfant. Or, il semblerait que le questionnement autour de la

nomination des places est encore en réflexion pour Madeline, encore enceinte. Elle est mise à mal dans cette réflexion non encore aboutie de son côté et s'en défend en convoquant la solidité de son couple. Elle évite le conflit sous-tendu par l'absence de réponse à la question de la nomination en s'appuyant sur le fondement imaginaire de sa famille (une vie de famille normalisée et un couple soudé). Madeline peut s'appuyer sur son couple et sur Justine afin de traverser la maternité et les enjeux de la parentalité au regard de l'enfant à naître. Au-delà des aspects pratiques entourant la venue au monde de l'enfant, il s'agit pour elle d'être au travail concernant le devenir-parent. Si la nomination des places n'est pas encore posée, quelque chose de l'ordre de la permutation symbolique des places apparaît en mouvement et présage l'inscription de l'enfant dans une double lignée.

# IV. Enjeux de la transmission et permutation symbolique des places

## A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications

### 1. Réactivation des enjeux œdipiens dans l'accueil de l'homosexualité

#### *a. Madeline : investissement du couple parental de son enfance et identification maternelle*

L'investissement du couple parental, du côté de Madeline, se retrouve dans la conjugalité formée avec Justine et notamment du côté de l'homosexualité. Ses parents sont très parlés durant l'entretien et plus particulièrement sa mère. Au-delà de l'identification du côté de la maternité, Madeline investit beaucoup la relation qu'elle entretient avec sa mère. Cette dernière apparaît au premier plan dans la reconnaissance de l'homosexualité de sa fille : « *Justine venait passer le weekend chez moi et ma mère qui sent beaucoup les choses m'a assez rapidement demandé si Justine était une copine ou ma (insiste) copine (rire) alors que moi j'étais encore vraiment dans dans mon cheminement* » (3M, p. 47, l. 6-9). La conjugalité lesbienne n'est pas quelque chose qui s'impose naturellement pour Madeline, nous avions repéré les conflits sous-jacents. Il semblerait ici que la figure de la mère puis du père qui autorise participent aux réaménagements psychiques autour du choix d'objet d'amour de leur fille. Madeline valorise ses parents et l'accueil qu'ils ont réservé à sa conjointe : « *j'ai pas attendu trop trop longtemps pour lui dire qu'en fait euh Justine c'était ma (insiste) copine pas une copine quoi et j'ai pas eu de réaction (…) ma mère m'a dit ben écoute si t'es heureuse comme ça (…) elle m'a dit par après quoi ma crainte c'était plutôt euh les petits enfants* » (3M, p. 48, l. 6-11). Une dénégation sur l'absence de réaction suivie par de multiples arrêts et silences marquent une inhibition concernant l'apparente facilité d'acceptation de l'homosexualité par ses parents. Valoriser ainsi l'accueil de son homosexualité n'est-ce pas un moyen d'atténuer les conflits concernant ses propres représentations de la femme lesbienne ? En effet, elle investit particulièrement ses parents dès lors qu'il s'agit de sa propre orientation sexuelle ou sa maternité : « *j'ai de la chance d'avoir une famille qui est ouverte d'esprit* » (3M, p. 47, l. 22-23). Ainsi, la réaction des parents est appréhendée comme une autorisation à réaliser la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. La seule crainte de la mère de Madeline

se situe du côté de l'absence de petits-enfants du fait de ce choix. Or, en ayant un enfant avec Justine, Madeline la comble certainement en répondant à son désir d'être grand-mère. L'accueil de l'homosexualité permet donc à Madeline d'affirmer son choix d'objet d'amour. Aussi, le souhait d'avoir des petits-enfants signe déjà l'autorisation de sa propre mère de poursuivre le montage filiatif avec Justine.

Madeline est plus réticente concernant l'annonce de son homosexualité à son propre père : « *en sachant que quand je me suis séparée de mon ex (silence) il avait dit euh bon bon écoute (…) le prochain tu prends quand même quelqu'un qui est assez grand (rire) (…) il disait toi tu as fait des études (souffle) peut-être quelqu'un qui a fait un peu des études aussi* » (3M, p. 48, l. 18-24). Le regard du père sur le précèdent conjoint « petit » et « sous-diplômé » inscrit Madeline dans une conflictualité dont les motifs ne sont pas toujours précisés. Elle alterne entre le discours du père et la présentation qu'elle fait de cet « ex » quelque peu anonymisé. Un ex-compagnon qui ne correspond pas aux attentes du père. Le père semble ici préférer une figure plus viril, « grand » et plus à la hauteur de sa fille. En ce sens, le motif du conflit se situerait du côté de l'objet d'amour élu par Madeline, une femme : *« et puis là fallait que je lui annonce que que finalement euh c'est une fille quoi (…) alors je sais pas si lui avait senti aussi ou quoi mais pareil hein il a dit ben écoute euh si c'est (silence) ce qui te rend heureuse euh pas de problème quoi* » (3M, p. 48, l. 25-30). L'emploi du terme « fille » interroge une possible infantilisation de sa compagne aux yeux du père. En effet, les liens entre la belle-fille et le beau-père s'apparentent aux liens de Madeline à son père, partageant des passions communes comme les sorties moto. La réactivation des enjeux œdipiens se retrouve, pour Madeline, dans le regard de son père. Cette figure idéalisée au temps de l'Œdipe, est un opérateur de la promesse œdipienne. Cela justifie l'importance accordée au regard du père sur son orientation sexuelle et notamment sur sa conjointe. Dans un premier temps, le père souhaite pour sa fille un objet viril et représentant de la masculinité. Aussi, cela participe certainement, aux conflits psychiques autour du stéréotype de la femme lesbienne masculine. Madeline se défend de cette représentation, elle est bien une femme qui est attirée par une femme féminine. Dans un deuxième temps, le regard de son père lui signifie qu'elle peut se réaliser en tant que femme lesbienne. Le père reste une figure idéalisée car il autorise sa fille et valorisée par son ouverture d'esprit et sa préoccupation pour le bonheur de Madeline. Ainsi, peut-elle réaliser son désir d'enfant et de grossesse avec une compagne de même sexe.

Dans son discours, l'introduction du père et de son acceptation fait suite à l'énonciation autour de sa figure maternelle. Elle est au centre même de la répartition des liens et de la parole à l'intérieur de la famille : « *elle m'a tout de suite dit ben t'en parles à ton père* » (3M, p. 48, l. 13-14) ; « *après bon elle m'a dit oui il faut que tu en parles à tes grands-mères* » (3M, p. 48, l. 32-33). Ainsi, cette mère a été la première à reconnaître et à apprendre l'homosexualité de sa fille. Elle est aussi l'investigatrice de l'ouverture d'une parole vers le père et dans un second temps vers les grands-mères. L'identification à sa mère se retrouve également dans une forme de préoccupation maternelle envers son enfant à naître. En effet, des sanglots apparaissent à deux endroits de l'entretien. Les premiers se situent lorsque Madeline aborde ses craintes d'absence de père pour son enfant. Les seconds émergent lorsqu'elle évoque l'annonce de l'homosexualité à sa mère : « *elle m'a dit par après quoi ma crainte (…) elle me disait les autres quoi (silence) parce que (souffle) elle m'a dit j'aurais pas supporté que les gens te te fassent du mal (pleure) c'est plutôt ça en fait* » (3M, p. 48, l. 10-13). Ici, la préoccupation maternelle à l'égard de Madeline laisse place à une émergence inconsciente dont elle se défend en revenant à l'annonce de l'homosexualité. La mère de Madeline a peur que Madeline souffre du fait de son homosexualité. En s'identifiant à sa mère, cette peur est-elle projetée sur son enfant à naître ? A-t-elle peur que son fils souffre de l'homosexualité de ses mères ? Quoi qu'il en soit, nous repérons une sensibilité autour de la préoccupation maternelle de la propre mère de Madeline. Une préoccupation qui l'anime tout autant dès lors qu'elle investit son enfant à naître. Madeline s'identifie à sa mère dans sa fonction maternelle. Une fonction maternelle qui s'inscrit à partir d'un désir d'enfant issu de sa traversée œdipienne dont nous pouvons penser que ses parents en sont les agents. En outre, il semble que sa mère comme son père l'autorisent à réaliser ce désir : la mère à partir de son désir d'être grand-mère et le père à partir du souhait que sa fille soit heureuse. Madeline peut incarner quelque chose de la Mère Symbolique à partir de son désir d'enfant, de sa place dans la conjugalité et enfin de sa préoccupation maternelle envers son enfant.

#### *b. Justine : conflictualité des liens familiaux et contre-investissement des figures parentales*

L'entretien de Justine révèle une tendance à se référer à la norme qui trouve racine dans son récit de l'accueil de l'homosexualité par sa famille. Justine tente à de

nombreuses reprises de normaliser son orientation sexuelle « *j'avais déjà eu par le passé des expériences avec des femmes donc pour moi entre guillemets c'était enfin j'avais bien compris que j'étais homosexuelle donc pour moi c'était normal* » (4J, p. 58, l. 18-20). Or, elle est en couple avec un homme lorsqu'elle rencontre Madeline : « *parce que voilà (soupire) les parents la pression des parents et ces trucs-là euh ben on va dire (silence) j'étais je restais dans le rang* » (4J, p. 58, l. 21-23). Quelque chose du monde extérieur signifie à Justine l'anormalité de sa situation. Être avec un homme lui permet alors de correspondre aux exigences parentales.

L'accueil de son homosexualité a été très difficile pour Justine et ses parents : « *pas bien du tout non pas bien du tout euhm (silence) bon je pense que depuis mes seize ans ma mère elle avait des doutes mais elle s'est mis des œillères espérant que c'était que du vent on va dire* » (4J, p. 60, l. 12-14). Seule sa mère est parlée et elle apparaît en incapacité à accepter ou à intégrer quelque chose qui serait déjà compris. En se « mettant des œillères », la mère de Justine se défend de la représentation de l'homosexualité de sa fille, pourtant manifeste depuis l'adolescence. Or, Justine repère déjà le regard porté par sa mère sur l'homosexualité et cède à son désir : être avec un homme. Elle emménage avec cet « ex », anonymisé et parlé uniquement en sa qualité d'homme et « *finalement je suis retournée à la maison et ensuite j'ai fait mon (silence) ouai je leur ai expliqué quoi ça s'est très mal très très mal passé ma mère elle m'a dit des choses qui sont (silence) juste horribles* » (4J, p. 60, l. 19-22). Justine ne nomme pas son « coming out ». L'impossibilité de dire ce mot renvoie à la réminiscence de ce moment difficile, où assumer son désir de femme devant sa mère la confronte à quelque chose qui fait violence pour elle. Les paroles de la mère culpabilisent la jeune femme autour de l'anormalité de son désir : « *tu te trompes ou tu peux pas nous faire ça des choses comme ça comme si c'était j'sais pas une maladie quoi* » (4J, p. 60, l. 23-25). L'accueil de l'homosexualité a été violent pour la mère et pour la fille. La mère dont la reconnaissance du désir de sa fille met certainement à mal son rapport à sa propre féminité.

Cette relation conflictuelle à la mère est présente dès l'adolescence : « *c'était déjà tendu avec ma mère j'ai toujours eu une relation assez compliquée avec ma mère puis ça ça n'a entre guillemets rien arrangé quoi* » (4J, p. 62, l. 3-5). Justine ne nomme jamais son homosexualité dès lors qu'elle parle de sa mère. Elle ne développe pas les raisons de cette relation conflictuelle mais tente de la justifier à partir de l'âge de ses

parents et de leur parcours de vie : *« c'est vrai le fait qu'ils m'aient eu tardivement je pense que ça joue quand même* » (4J, p. 62, l. 22-23). Elle tente également de justifier la violence des paroles maternelles à partir d'une peur construite autour du stéréotype de la femme lesbienne c'est-à-dire « *les cheveux rasés les piercings enfin vraiment le style masculin* » (4J, p. 60, l. 28). Or, Madeline ne correspond pas à ce stéréotype dans son discours. Madeline est par ailleurs, la femme qui a permis à Justine de se détacher de ses parents et d'assumer une vie de couple ne correspondant pas à l'idéal familial. Ce détachement psychique aux parents semble néanmoins avoir nécessité une rupture dans la réalité : « *je suis retournée vivre avec eux plutôt pendant ouai quasiment un an et après j'ai dit bon c'est plus possible quoi j'ai dit (inspire) je vais m'installer avec Madeline et en espérant que ça ira mieux du coup j'avais coupé les ponts pendant trois quatre mois à peu près je donnais plus de signes histoire qu'ils comprennent que ben ce serait quand même comme ça et pas autrement »* (4J, p. 60, l. 30 – p. 61, l. 4). Une rupture dans la réalité offre à Justine la possibilité d'affirmer son choix d'objet d'amour et de le signifier à ses parents. Les parents n'autorisent pas la réalisation de la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. Madeline est alors celle qui l'autorise à Justine. Néanmoins, au fur et à mesure les parents ont accepté Madeline, non pas comme représentante de l'anormalité mais « *ils ont compris que Madeline était pas un monstre* » (4J, p. 61, l. 5), c'est « *quelqu'un de génial* » (4J, p. 61, l. 5). En accueillant Madeline, Justine repère son homosexualité acceptée par les parents. Encore une fois Justine se repère elle-même à partir de sa conjointe. Est-ce la compagne qui autorise quelque chose de la promesse œdipienne ? Serait-elle un objet maternel pour Justine ?

Les parents énoncent une crainte autour de la vie « hors-norme » de leur fille. D'une part la peur justifie la réaction des parents et d'autre part cette peur est levée dès lors qu' « *ils ont vu qu'ils avaient vraiment pas de craintes à avoir pour notre avenir et et notre vie future* » (4J, p. 61, l. 7-9). Cet avenir ou cette vie future tient-il de la possibilité pour eux de poursuivre le montage filiatif en ayant des petits-enfants du côté de Justine ? Quoi qu'il en soit, les relations conflictuelles entre la fille et ses parents se retrouvent dans le processus de parentalité. Justine contre-investit ses parents dans leurs rôles. En effet, elle s'identifie à ce qu'ils ne sont pas en rejetant son éducation et les relations familiales : « *j'ai hâte j'ai hâte de pas reproduire l'enfance que j'ai eu déjà pour commencer »* (4J, p. 63, l. 11-12). Justine a grandi avec un sentiment de solitude : ses grands-frères et sœurs sont déjà adolescents ou partis de la maison lorsqu'elle est enfant.

En ce sens, ne pas reproduire la même éducation c'est offrir « *un petit-frère ou une petite-sœur ça sera déjà différent* » (4J, p. 63, l. 14-15). Un désir de grossesse et d'enfant se retrouvent ainsi dans la possibilité pour elle d'agrandir sa famille avec l'arrivée d'un second enfant. Le processus de parentalité de Justine prend donc assise à partir de ses figures parentales auxquelles elle s'identifie nécessairement pour ne pas y correspondre dans son rôle et sa fonction de mère.

### 2. Réactivation des enjeux œdipiens dans le projet d'enfant

L'accueil de l'homosexualité par leurs parents agit sur les processus de parentalité. En autorisant leurs filles à choisir un objet d'amour de même sexe, ils peuvent également autoriser la réalisation de leur désir d'enfant. Les parents sont ainsi présents dans leurs discours et participent aussi au projet d'enfant. Les effets de l'accueil de l'homosexualité semblent toutefois se retrouver dans l'accueil du projet d'enfant du couple.

#### *a. Madeline : permuter les places Symboliques dans la famille*

Pour Madeline, si l'acceptation de l'homosexualité est énoncée sans difficulté, l'accueil du projet d'enfant est plus conflictuel : « *mes parents donc on a pu euh (souffle) ok quoi avec enfin contents contents* » (3M, p. 50, l. 15-16). Des altérations du discours sont présents lorsqu'elle aborde ses parents en lien avec sa propre parentalité. Est-ce que le devenir parent de Madeline complique les relations avec ses propres parents ? Est-ce une difficulté en lien avec le changement des places opérantes dans la famille qui mettent en difficulté la jeune mère ? En effet, lorsque nous sollicitons ses parents dans nos questions au regard de l'accueil de sa grossesse, elle ne les aborde pas spontanément mais fait un retour à son parcours de PMA et à la Belgique. Elle tait l'accueil du projet d'enfant par sa famille pour investir la participation de ses parents tout au long du parcours : « *ils l'ont su j'étais enceinte de deux semaines parce qu'ils savaient qu'on avait été en Belgique j'ai fait une prise de sang du coup ils savaient qu'on avait le résultat je me voyais pas d'attendre la fin du premier trimestre pour leur dire donc ils ont participé vraiment enfin on leur racontait les rendez-vous comment ça se passait* » (3M, p. 50, l. 26-30). Les parents sont intégrés au parcours d'accès à la parentalité de leur fille. Ils sont informés des différentes étapes de la procréation et de la grossesse dès que les mères en sont, elles-mêmes informées. Ils semblent eux-mêmes accompagner le couple lors de la conception et leurs futures places de parents. L'emploi du mot

« participer » interroge quant à une porosité des places dans la famille de Madeline ou du moins une modification des places de parents à grands-parents. Les parents de Madeline s'investissent dans la grossesse de leur fille et « *ils se projettent hein ma maman elle fait déjà des petits achats et même mon papa* » (3M, p. 50, l. 31-32).

L'enfant n'est pas encore né. Madeline est une mère en devenir. L'enfant à naître sera le premier petit-fils de ses parents. Quelque chose de l'ordre de la permutation des places réaménage les places dans la famille à partir de la grossesse. Madeline aborde ses parents en utilisant les termes de « ma maman » et « mon papa ». N'est-ce pas ici une forme de régression infantile à sa place « d'enfant de » afin de réaliser une permutation symbolique des places opérantes. Elle reste la fille de sa mère et de son père et cela même en devenant elle-même mère. Reste à savoir comment les parents « qui se projettent » laissent une place à leur fille afin de poursuivre le montage filiatif. Madeline investit donc le couple parental de son enfance afin de faire couple et de fonder une famille dans une position maternelle à partir de l'identification à sa propre mère. Cela tout en s'appuyant sur les figures parentales de son enfance qui lui signifient qu'elle peut s'autoriser à être mère : en participant au parcours et en offrant des présents à l'enfant à naître en leurs futures places de grands-parents.

#### b. *Justine : effet d'une conflictualité dans l'accueil de l'homosexualité sur la reconnaissance des nouvelles places dans la famille*

Justine a un vécu difficile concernant l'annonce de son homosexualité. Cette expérience douloureuse se répercute ainsi sur l'annonce de la grossesse de Madeline : « *j'essayais de préparer le terrain quoi (inspire)* » (J, p. 61, l. 14). Justine appréhende la réaction de ses parents. Or, « *ils nous ont quand même félicitées ils semblaient heureux pour nous* » (4J, p. 61, l. 19). L'annonce de l'arrivée d'un enfant semble atténuer les tensions familiales. En repérant l'investissement de leurs futures places de grands-parents, Justine peut réinvestir ses parents à partir de sa place d'enfant : « *là je reçois enfin ma mère je vois qu'elle est enthousiaste elle a envie d'acheter elle a envie d'acheter des doudous et et puis des habits et voilà elle a envie de savoir si on installe la chambre comment va Madeline elle demande régulièrement comment ça va et voilà elle s'en soucie quoi elle montre de l'intérêt quand même* » (4J, p. 61, l. 23-27). Justine peut reconnaître sa mère comme telle du fait de sa place de grand-mère auprès de

l'enfant à naître. Elle apparaît surprise du retournement de situation dans la relation. Toutefois, l'emploi du « quand même » amène une certaine ambivalence par rapport à l'investissement de sa mère. Les actes et les représentations autour des attentions qu'elle porte au couple semblent remises en cause ; certainement à partir de la représentation de la mère de l'adolescence ou de la mère de l'annonce de l'homosexualité. La permutation des places qui s'opérationnalise avec l'arrivée de l'enfant offre une nouvelle modalité du faire-famille avec ses parents. Toutefois, quelque chose de l'ordre de la rupture reste présent : « *je me dis que ça va quand même être accepté maintenant de toute façon finalement ils ont pas le choix quoi hein c'est soit ils acceptent ou alors (silence) ils nous verront moins* » (4J, p. 61, l. 27-30). Son père n'est jamais parlé si ce n'est de manière voilée par l'emploi du « ils » représentant le couple parental. Justine signe la réalisation de son désir d'enfant au détriment d'une autorisation préalable de ses parents en envisageant de prendre ses distances s'ils n'acceptaient pas le projet d'enfant. Or, la mère de Justine en se situant à cette nouvelle place de grand-mère autorise sa fille à poursuivre le montage filiatif. Elle reconnaît l'enfant à naître à une place dans la filiation.

B. Analyse des arbres généalogiques : les enjeux de filiation dans une famille en devenir

1. L'analyse de la LRAG de Madeline : réactivation des enjeux oedipiens de l'enfance

*Figure 13: Illustration de la LRAG de Madeline (annexe, p. 57)*

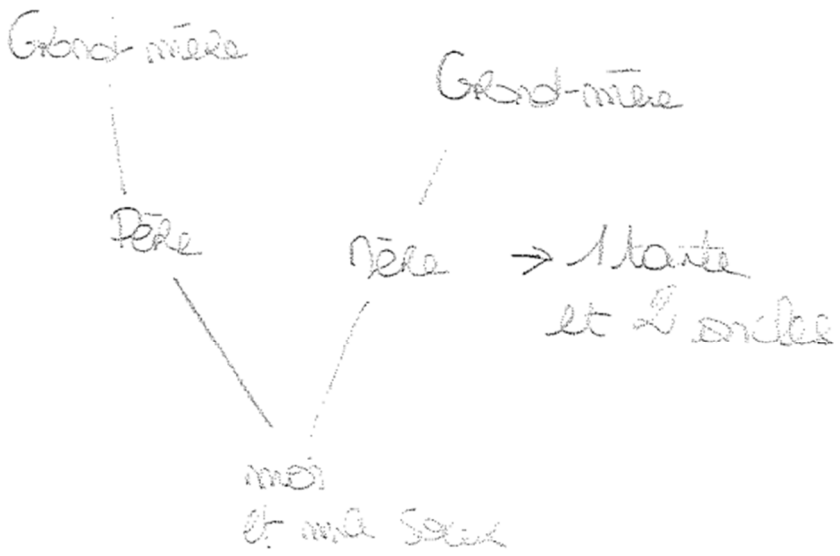


Dès l'énoncé de la consigne « *pouvez-vous me dessiner votre arbre généalogique* », Madeline souhaite ajouter quelque chose à propos de l'entretien. Avant de se saisir de la feuille et de la trousse, elle revient sur son « *besoin d'enfant* » avec insistance. Son désir d'enfant elle le partage avec sa propre mère. Une mère qui présentait un « besoin » d'enfant et dont Madeline s'identifie dans sa maternité. En ce sens, la consigne autour de l'arbre généalogique l'a fait associer directement à sa mère et à son désir d'enfant. Est-ce à cet endroit qu'elle s'affilie à sa propre mère ? Toutefois, le développement de son discours dès la consigne interroge une forme de résistance concernant la réalisation de son arbre généalogique. En effet, elle énonce à ce moment-là la réticence initiale de Justine au regard du projet d'enfant. Celle-ci nous l'associons directement avec la propre réticence de Madeline à propos du tracé de son arbre. À la fin de son énonciation, elle reprend alors la tâche en rapprochant la feuille vers elle et en se saisissant d'un crayon : « *bon alors faut juste que je vous marque quoi le nom de mes parents ou (interroge)* » (3M, p. 54, l. 2-3). Cette interrogation nous étonne et nous

donne l'impression qu'elle n'investit pas la consigne. Ces ressentis accompagnent également l'analyse de sa LRAG tant elle a été réalisée rapidement et son contenu nous apparaît pauvre. Consciente des effets de ces mouvements contre-transférentiels, l'utilisation du guide d'analyse nous a été d'une aide précieuse. L'arbre généalogique de Madeline illustre la famille au regard de sa place d'enfant et semble s'inscrire dans le temps présent. La spécificité de l'arbre tient en la représentation de l'unité familiale qu'elle a mis en avant tout au long de l'entretien.

#### *a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : Madeline à la place d'enfant de ses parents*

Madeline se saisit de la feuille et la place directement en position verticale, signe d'un investissement de la diachronicité : les liens de filiations et la différence des générations. Son arbre se situe au milieu de la feuille en position centrale légèrement à gauche. Ce positionnement vertical renvoie au schéma corporel et ainsi évoque « *l'image du corps pictogrammique du soi familial* » (Cuynet et Mariage, 2004, p. 168). L'investissement de la verticalité illustre ainsi une identité familiale commune à travers la réalisation de l'arbre généalogique. Le type de forme globalement géométrique converge dans le sens d'une mise en évidence des liens, des lignées et des générations. L'arbre est globalement structuré mais la figuration semble incomplète. Il est difficile de repérer les différents types de liens entre les générations et les liens d'alliance ne sont pas représentés distinctement ou sont totalement absents. Néanmoins, l'arbre apparaît unifié. Les membres de la famille constituent un tout : les liens représentés forment un ensemble. Ces éléments suggèrent une mise en représentation de la famille fantasmatique à partir d'un investissement des liens de filiation. Ces derniers font la famille pour Madeline. Ces liens de filiation sont investis à partir de sa place d'enfant de ses parents. L'absence de certains membres de la famille révèle une mise en représentation de la famille fantasmatique autour des liens présents au quotidien avec ses différents protagonistes. Ceci suggère que Madeline se situe toujours à une place d'enfant dans sa famille. Nous avons déjà pu repérer cela concernant l'investissement de ses parents et le souhait d'unité familiale au sein de la famille en devenir noué au couple « soudé » avec Justine. Cela confirme la représentation d'une famille qui fait corps telle une enveloppe psychique familiale.

### *b. L'ancrage généalogique : l'enfant crée le parent*

Madeline figure les deux branches familiales de façon distinctes. La lignée paternelle est inscrite à gauche et la lignée maternelle à droite. Elle se représente et est repérable sur l'arbre par le mot « moi » directement associé à « et ma sœur ». Ses parents sont représentés par la nomination de leur place dans la famille au regard de Madeline : « père » et « mère ». Leur lien d'alliance n'est pas tracé graphiquement mais se repère à partir du lien tracé par un trait aux enfants. La triangulation œdipienne est bien indiquée et le lien de filiation est respecté : elle se situe bien à la génération en-dessous de celle des parents et bien au milieu entre les deux. Les deux lignées se rejoignent à sa place et à celle de sa sœur. À ce stade, l'investissement des liens de filiation et le triangle œdipien illustrent une scène primitive à partir de l'union sexuelle de ses parents. Sa position centrale d'enfant-de, aux racines de l'arbre signifie qu'elle appréhende la famille à partir des enfants. Les enfants créent les parents, ils assurent la transmission du lien de filiation (Cuynet et Mariage, 2004). Cette figuration de sa place illustre un besoin narcissique d'identité à partir de la valorisation de la place des enfants dans sa représentation de la famille. L'occupation de la même place que sa sœur suppose un investissement narcissique d'identité à partir de l'autre en tant que semblable. Elle se situe d'emblée dans l'appropriation d'un arbre qui pourrait être le même que celui de sa sœur. Les réaménagements psychiques autour de la grossesse apparaissent s'exprimer ici. Son désir d'enfant s'apparente en un besoin de combler le manque à partir de l'enfant. Il est valorisé dans son arbre généalogique puisque celui-ci noue les liens familiaux. Toutefois, Madeline est encore en place d'enfant de ses parents et non encore mère. Le travail de permutation symbolique des places se jouerait ailleurs.

### *c. Continuité et contiguïté générationnelle : mise au travail de la permutation symbolique des places*

Les gestes graphiques de Madeline sont réalisés dans le temps de la réalisation sans être complétés par les relances ou la discussion. Elle démarre sa réalisation par l'inscription de ses parents et poursuit avec le mot « moi » qu'elle complète « et ma sœur ». En ce sens, si la famille est déterminée par la naissance de l'enfant, elle se construit à partir des parents et de leur désir de poursuivre le montage filiatif. Ainsi, illustre-t-elle le noyau familial relié à partir des parents vers les enfants par des traits. De la figuration du triangle œdipien, Madeline poursuit son tracé en inscrivant les deux

grands-mères et enfin la tante et les deux oncles maternels. Son tracé alterne donc entre investissement des ascendants vers les descendants et investissement des descendants vers les ascendants. Cela suggère que Madeline met au travail cette alternance entre sa place de descendant qui deviendra ascendant à la naissance de son fils. La permutation symbolique des places se retrouve ainsi dans ces mouvements d'alternance. Ils apparaissent également dans la construction de l'arbre où elle commence toujours son tracé par la lignée paternelle. Trois générations sont représentées, les deux grands-mères sont inscrites par le même mot « grand-mère » au-dessus de leur enfant respectif. Les grands-pères sont absents.

Sa sœur est représentée sur l'arbre par la nomination de sa place au regard de Madeline : « *et ma sœur* ». Cette terminologie interroge l'investissement de cette sœur comme une continuité d'elle-même tout en étant à une place différente. La position de la sœur associée à Madeline par le « et » semble illustrer une fratrie représentant un tout, partageant une même identité et une même place dans la généalogie. Toutefois, le mot « et » signe aussi une différenciation. Dans l'énonciation qui accompagne le tracé de sa sœur, Madeline demande de l'étayage : « *avec ma sœur aussi ou pas* » (3M, p. 54 l. 5). Cet énoncé soulève ainsi une possibilité de se différencier de cette sœur dont elle partage les mêmes parents et qui occupe la même place qu'elle dans son arbre. Néanmoins, elle se situe en-dessous de « moi » et Madeline appuie la différence d'âge : « *elle est plus jeune elle est moins mature (…) bon elle se projette bien ouai elle est contente quoi elle va être tata pour la première fois euh mais bon après je pense que ça sera plus concret quand il sera là là elle me demande souvent comment ça va si je suis pas trop fatiguée si ça va tout ça* » (3M, p. 54, l. 13-20). L'ambivalence autour de la sœur se situe dans cette alternance entre cette figure du même et de cette autre que « moi ». En effet, elle illustre ici une projection de sa sœur dans son futur rôle de tante que nous associons à une forme d'identification à son propre vécu des processus de maternalité lors de la grossesse. N'est-ce pas Madeline qui se projette bien tout en attendant que la venue au monde de son fils rende sa maternité concrète ? Le lien de consanguinité n'est donc pas directement représenté si ce n'est dans l'occupation de sa place d'enfant des parents. La sœur partage la même triangulation œdipienne que Madeline.

### *d. Maillage générationnel : investissement des femmes-mères de la lignée*

Les différents membres de la famille sont représentés par la nomination de leur place au regard de Madeline. Elle a donc bien investi la réalisation de l'arbre à partir de sa personne. La famille représentée est avunculaire atomique : les oncles et la tante sont représentés en dehors des alliances. Les cousins et cousines ne sont pas représentés mais un cousin est parlé : « *j'ai un de mes cousins (silence) euh qui lui avait plusieurs couples d'amis des hommes plutôt homos et du coup ben les oncles avec ma ma avec ma tante du coup pour eux c'était déjà un truc naturel* » (3M, p. 54, l. 29-32). Le lien avec les oncles et tantes est investi à partir de son homosexualité qu'ils considèrent comme « naturel » grâce à la présence dans leur environnement de couples homosexuels. En ce sens, le lien à la famille élargie dépend aussi de l'acceptation de son orientation sexuelle. En outre, elle peut s'identifier à la tante maternelle à partir de son expérience parentale : « *j'ai vu ma tante par rapport aux enfants ben elle elle a élevé elle est tombée enceinte quand elle était assez jeune et puis la personne avec qui elle était en fait elle voulait pas d'enfant donc elle s'est retrouvée seule (…) après elle a rencontré quelqu'un d'autre qui a élevé mon cousin et qui l'avait reconnu comme son père et aujourd'hui c'est son père quoi mais y a pas de (silence) de mon cousin il est pas perturbé par la situation quoi* » (3M, p. 54, l. 32 – p. 55, l. 8). La tante a réalisé un désir d'enfant avec un homme qui ne voulait pas d'enfant, cela a mené à la rupture du couple.

L'investissement du désir d'enfant et de grossesse au détriment du couple a été énoncé par Madeline dans son propre vécu. Ce mouvement identificatoire à la tante se retrouve à deux endroits : celle de la conjugalité et celle de l'intérêt de l'enfant. En effet, Madeline pourrait repérer Justine à la place de l'homme qui est reconnu comme père du cousin. Le père biologique du cousin qui les a abandonnés à sa naissance n'est pas celui reconnu par la tante et le cousin comme le père de ce dernier. Madeline ne reconnaît pas plus le donneur comme le père de son enfant. En outre, c'est celui qui a pris place dans le désir de la tante et qui s'est investi dans une paternité au regard du cousin qui est le père. En ce sens, Justine peut être en place de parent de son enfant car elle est l'autre du couple et elle s'investit dans la parentalité. En convoquant le « père adoptif » de son cousin elle peut elle-même investir la place de Justine, sans pour autant l'inscrire dans sa LRAG. De plus, le cousin est identifié à son enfant à naître. Si le cousin n'est pas perturbé par la situation son enfant ne le sera probablement pas. Cette représentation

permet d'atténuer ses craintes concernant l'absence de père dans le futur quotidien de l'enfant. Néanmoins, la seule valeur sûre autour de la filiation est repérable par les liens du sang et le désir d'enfant. Ceci expliquerait l'absence de représentation des liens d'alliance dans l'arbre généalogique. Le seul lien d'alliance repérable est celui de ses parents.

Madeline inscrit ses deux grands-mères rattachées par un trait à leur enfant : le père pour la lignée paternelle, la mère pour la lignée maternelle. La distinction entre les deux grands-mères se retrouvent dans le lien avec chacun des parents. En revanche, la grand-mère maternelle n'est pas représentée comme la mère des oncles et de la tante du côté maternel. Les grands-pères sont totalement absents de l'arbre. Les parents ne sont donc pas représentés dans une triangulation œdipienne. Les frères et la sœur de la mère sont rattachés à l'arbre à partir d'une flèche qui part de la mère vers le regroupement de la fratrie, hors mère. Les liens fraternels ne semblent pas s'inscrire à partir de la filiation aux parents mais à partir d'une sœur (la mère de Madeline pour sa fratrie et depuis Madeline pour sa sœur). Comme sa sœur, la fratrie de la mère est associée à cette dernière et non directement à la grand-mère. Seule elle et sa mère sont donc inscrites dans un lien de filiation rattaché à la lignée maternelle.

L'absence de représentations des liens d'alliance au sein de la famille expliquerait aussi l'absence de Justine sur l'arbre. Toutefois, elle est parlée dans la discussion qui accompagne la réalisation : « *comme on a un groupe en fait tous les six avec mes parents mon beau-frère ma sœur Justine et moi donc on se partage des choses du quotidien* » (3M, p. 54, l. 20-22). Les liens d'alliance prennent place dans son discours en convoquant Justine et son beau-frère. Ils sont entretenus dans le quotidien à partir d'une conversation en « groupe » (sur téléphone) où Madeline peut partager avec eux l'évolution de sa grossesse. Son noyau familial au quotidien comprend donc ses parents, sa sœur et son conjoint, Madeline et sa conjointe. Sa place d'enfant dans sa famille ne laisse, pour l'heure, aucune place à son enfant à naître sur l'arbre réalisé.

### *e. Différenciation psychique*

Madeline ne représente pas les morts sur son arbre, ce qui expliquerait certainement l'absence des grands-pères. En effet, Madeline énonce dans son discours son oncle et sa tante paternels : « *du côté de mon père ben il avait un frère et une sœur mais ils sont plus là* » (3M, p. 55, l. 10-11). Cette non-représentation des morts appuie

notre hypothèse d'une réalisation de son arbre dans le temps présent. La différence des générations est graphiquement repérable avec un respect de la succession des générations. La différence des sexes n'est pas graphiquement représentée et se retrouve à travers la nomination des places de chacun dans la famille (« père », « mère », « sœur », « grand-mère », « oncle » et « tante »).

### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La LRAG de Madeline illustre la représentation fantasmatique d'une famille unie autour d'un noyau parental « soudé » autour d'un désir d'enfant. Son désir d'enfant trouve une place dans son tracé en mettant en avant combien la famille prend un sens dès la naissance des enfants. Poursuivre le montage filiatif semble être la visée première d'une famille. Aussi, l'unité de la famille se retrouve dans un surinvestissement du noyau familiale au détriment de la famille élargie. Ceci ne signifie pas que Madeline n'investit pas ses oncles et tantes. Au contraire, un sentiment d'appartenance à la famille élargie se retrouve dans la possibilité pour elle de s'identifier au faire-famille, de la tante notamment.

La représentation graphique de l'arbre illustre la conflictualité à l'œuvre dans les réaménagements psychiques autour de la grossesse. Dans un premier temps, le travail de permutation symbolique des places est mouvant. En effet, Madeline appuie sa place d'enfant des parents et ne représente pas son enfant à naître. Or, l'analyse de la continuité et contiguïté générationnelles suggère une alternance entre ascendants vers descendants et inversement. Quelque chose de la permutation symbolique des places est donc bien en mouvement. Dans un second temps, nous repérons les assises imaginaires de la famille du côté des liens de filiation mis à mal par l'absence de liens biologiques entre Justine et l'enfant. L'arbre illustre cette assise filiative mais ses paroles autour de la réalisation offrent un autre moyen d'appréhender la famille du côté de l'adoption psychique à partir de la conjugalité et d'un désir d'être parent d'un enfant.

La triangulation œdipienne avec ses propres parents est bien représentée et semble internalisée dans son discours tout au long de l'entretien. En ce sens, la fonction paternelle est opérante pour Madeline. Les processus psychiques à l'œuvre en amont de la naissance de son enfant supposent déjà une ouverture à l'autre du couple, Justine. En s'appuyant sur les identifications aux couples parentales de son enfance, elle peut

instaurer des places différentes dans sa famille. Reste à savoir comment Justine négocie cela.

### 2. Analyse de la LRAG de Justine : réactivation des conflits oedipiens

*Figure 14: Illustration de la LRAG de Justine (annexe, p. 69)*

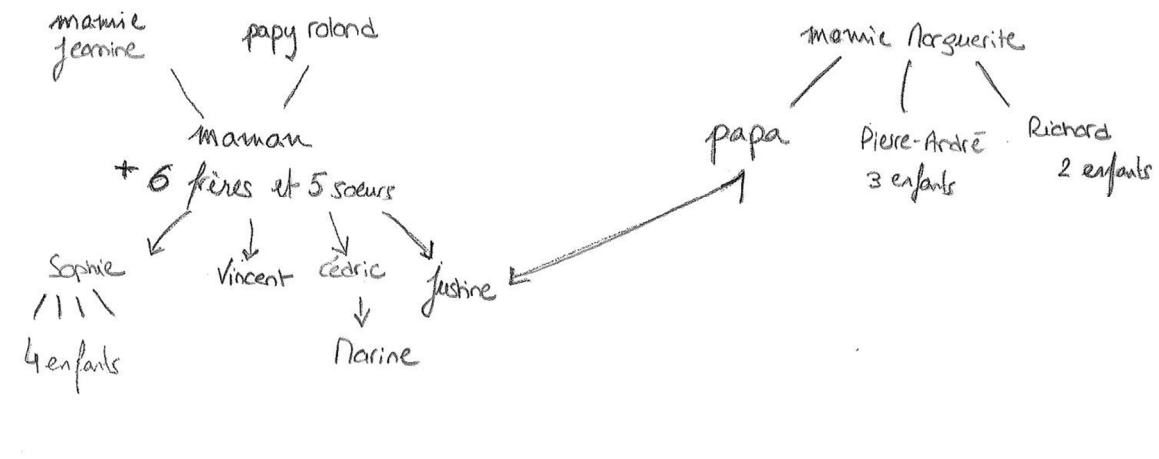


Dès l'énoncé de la consigne, Justine apparaît réticente à la LRAG. Elle demande de l'étayage : « *il faut que je remonte euh (…) jusqu'où je veux oh lalala (…) ça va être compliqué tout ça (soupire)* » (4J, p. 65, l. 17-21). Elle trace rapidement son arbre sans en dire quelque chose sans l'aide des relances. Des éléments contre-transférentiels apparaissent durant la réalisation de l'arbre : elle nous donne alors l'impression de vouloir en finir au plus vite. Son trait est hésitant et elle énonce une méconnaissance de tous les membres de sa « grande » famille. Justine justifie la confusion lors de sa réalisation par la taille de sa famille. Son arbre illustre donc ses confusions qui se retrouvent dans les liens qui unissent chacun des membres de la famille. Elles ont également impacté notre analyse et nous avons été bien en peine de retrouver une cohérence dans la rédaction.

#### *a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : la confusion des liens*

Justine se saisit de la feuille et la place directement en position horizontale, signe d'un investissement de la synchronicité : des liens d'alliance, différence des sexes et interdit de l'inceste. Son arbre généalogique occupe une position centrale au milieu de

la feuille. Or, sa forme est globalement géométrique malgré un tracé qui apparait légèrement figuratif. Des liens, des lignées et des générations sont repérables mais l'arbre est confus. Les liens de filiation sont présents mais partiellement représentés. La représentation des liens est confuse à certains endroits, notamment concernant les liens fraternels de sa mère. Il est difficile de repérer les différents types de liens entre les parents et les enfants. Les liens conjugaux ne sont pas illustrés comme tels mais se devinent à travers certains tracés à partir des liens de filiation. En outre, l'arbre apparaît divisé.

Les deux branches familiales sont représentées mais manifestement distinctes l'une de l'autre. Le seul lien unifiant les deux lignées familiales est celui qui relie « papa » à « Justine ». La mise en représentation de la famille fantasmatique révèle sa place de benjamine dans une famille recomposée. Une place centrale qui unie les deux lignées entre elles. L'arbre dessiné se limite ainsi aux liens de filiation connus dans la famille. Justine s'appuie sur sa connaissance de l'ascendances et de la descendance ; untel est parent-de et/ou enfant-de. La représentation de son arbre généalogique illustre toutefois une difficulté sous-jacente autour du repérage des places et rôles de chacun dans la famille. En effet, il apparaît que la méconnaissance de certains liens met en difficulté Justine dans sa réalisation, ceci expliquerait les hésitations. Elle se repère dans la famille à partir des liens spécifiques à l'intérieur de celle-ci, alternant entre l'investissement des liens entre parent et enfant et frère et sœur. Aussi, la lignée maternelle semble être celle qui pose le plus de conflictualité chez Justine dans le repérage des places et des liens. Cette représentation fantasmatique de la famille corrobore les éléments conflictuels du discours de Justine. Cette dernière est en difficulté dès lors qu'il s'agit de convoquer sa mère durant l'entretien. En outre, elle souhaite ne pas reproduire le schéma familial en contre-investissant les figures parentales. Nous avons repéré que Justine investit particulièrement sa belle-famille. Or, les deux arbres généalogiques sont totalement différents. Celui de Justine ne représente pas d'unité familiale sur laquelle le couple se fonde pourtant dans le processus de parentalité. En ce sens, est-ce que l'arbre de Justine représente ses mouvements de mise à distance de sa propre famille ? Ou est-ce la confusion des places dans la famille qui la met à mal dans la possibilité d'investir les protagonistes familiaux dans la parentalité ?

### b. *L'ancrage généalogique : inscription dans la lignée maternelle et lien au père*

Justine trace un arbre où sont représentées les deux lignées parentales. Elle se repère dans sa réalisation par son prénom inscrit du côté de la lignée maternelle. Ses parents sont figurés par leur lien à Justine avec les mots « maman » et « papa ». L'emploi de ces terminologies illustrerait une régression infantile lors du tracé de l'arbre et signe sa place d'enfant dans sa famille. Leurs liens d'alliance ne sont pas directement représentés tant ils occupent distinctement chacun un côté de la feuille : la mère à gauche de la feuille et le père à droite. La triangulation œdipienne n'est dès lors pas directement représentée. En effet, Justine est inscrite du côté de la lignée maternelle au centre gauche de la feuille. Son prénom n'est pas directement relié au mot « maman », ceci suggère une inscription dans la lignée maternelle. La fratrie de la mère semble barrée l'accès à la mère. Fait-elle tiers à la relation mère-Justine ? Ou marque-t-elle la nécessaire mise à distance de la mère ? Les relations conflictuelles à la mère apparaissent certainement dans son arbre. Si elle s'inscrit bien du côté de la lignée maternelle, elle ne peut se représentée directement comme la fille de sa mère. En revanche, son prénom est directement relié au mot « papa », ceci suggère qu'elle se repère bien comme l'enfant de son père, un lien particulier au père existerait. Le père prend place dans l'arbre généalogique alors qu'il est très peu parlé durant l'entretien et totalement absent de son discours pendant la LRAG. En ce sens, l'emploi de la LRAG permet à celui-ci de figurer dans l'entretien dans sa position œdipienne : le lien de filiation au père est repérable et la différence des générations avec lui est observable. Néanmoins, il n'est pas celui qui barre l'accès à la mère dans l'illustration graphique.

### c. *Continuité et contiguïté générationnelles : opérationnalisation de la permutation symbolique des places*

Les gestes graphiques de Justine sont réalisés dans le temps de la production sans être complétés par les relances ou dans le temps de la discussion. Elle commence son tracé en inscrivant ses parents sur la feuille, elle note « maman » puis « papa ». Malgré la distance entre les deux places sur l'arbre, le couple parental est au cœur de sa représentation de la famille. Justine poursuit en traçant la lignée maternelle : d'abord les grands-parents maternels ; les frères et sœurs de la mère ; les enfants de la mère, issus

d'une première union maritale et enfin elle-même. Justine trace ensuite la lignée paternelle avec la même logique : d'abord la grand-mère paternelle ; puis les frères du père. Elle inscrit en dernier les cousins paternels pour finir par ses neveux et nièces. Quatre générations sont donc présentes sur l'arbre, chacun est inscrit une seule fois à une place précise dans la généalogie. Les allers-retours entre les descendants et les ascendants reflètent certainement les enjeux autour de la permutation symbolique des places qui nécessite une mise au travail des places de chacun dans la famille. Dans son discours lors de la LRAG, Justine ne prononce aucun mot sur la lignée paternelle mais convoque la lignée maternelle à partir d'une absence de lien dans la réalité : « *on est on est une si grande famille qu'en fait on est y a pas y a pas vraiment de on est une famille mais finalement chacun a mené la vie de son côté y a pas on a pas gardé des liens ni même j'ai une cousine avec qui je suis en relation mais c'est vrai que les autres globalement chacun fait sa vie sans vraiment garder euh l'esprit d'une très grande famille on s'est jamais rassemblé tous je sais même pas combien on est au total* » (4J, p. 66, l. 1-7). La taille de la famille de la mère est énoncée à plusieurs reprise afin d'appuyer les choix de son tracé. L'absence de relations entretenues dans la réalité justifie alors qu'ils ne soient pas tous représentés graphiquement. Néanmoins, une cousine est parlée alors qu'elle n'est pas repérable sur l'arbre. La confusion dans l'histoire familiale explique que certains ne peuvent prendre place graphiquement.

Justine connaît la famille construite à partir de la mère et du père. Aussi, elle est la seule enfant du couple parental. Les frères et la sœur représentés sont des demi-frères et une demi-sœur inscris par leur prénom. Le lien de consanguinité est représenté par leur position sur la même ligne générationnelle et l'inscription du côté de la lignée maternelle. Tous les enfants de la mère sont représentés de la même manière et reliés par un trait aux frères et sœurs de la mère. L'énoncé autour de sa fratrie s'accompagne d'une interrogation sur le désir de sa mère : « *d'ailleurs j'ai jamais demandé à ma mère pourquoi elle avait envie d'avoir quatre enfants (rire)* » (4J, p. 66, l. 11-12). La mère de Justine semble avoir reproduit le schéma familial de ses propres parents en ayant une famille nombreuse. Le désir d'enfant de la mère relève d'une énigme sur la maternité pour Justine. La relation conflictuelle à la mère s'appuie-t-elle sur cette interrogation autour de son désir d'enfant ? Justine repère qu'elle est issue d'un désir d'enfant et de famille nombreuse qu'elle identifie du côté de la lignée maternelle, lignée dans laquelle elle s'inscrit. Toutefois, la mère n'est pas représentée comme telle dans l'arbre

généalogique si ce n'est par la nomination « maman ». Le lien de filiation entre mère et fille n'est pas directement tracé. Justine a-t-elle besoin de cet espace dans le lien pour s'approprier son propre désir d'enfant et ainsi rompre avec la tradition familiale autour de la famille nombreuse ? Nous avons déjà repéré combien elle ne souhaite pas reproduire le schéma familial et être une mère différente de la sienne. Son illustration des liens dans la famille reflète ainsi les différents enjeux de la permutation symbolique des places en amont de la naissance de son fils.

*d. Maillage générationnel : s'affilier à la belle-famille*

Le couple formé de Justine et Madeline ne figure pas sur l'arbre malgré l'introduction de la belle-famille dans les relances. Sa belle-mère est idéalisée dans son discours et comparée à sa propre mère : « *j'ai une relation beaucoup plus fusionnelle avec ma belle-mère qu'avec ma mère je peux me confier plus facilement à (silence) ma belle-mère qu'à ma mère et je trouve que même dans le quotidien (…) la vie de tous les jours elle me soutient beaucoup plus (silence) que ma propre mère* » (4J, p 66, l. 23-27). La mère de Madeline représente une figure maternelle et maternante pour Justine qu'elle ne retrouve pas auprès de sa propre mère. Cela suggère qu'elle s'affilie à la famille de sa compagne. L'investissement de la belle-famille lui permet certainement de trouver des figures auxquelles elle peut s'identifier dans son futur rôle de mère. Or, son arbre se limite à sa propre famille en excluant Madeline. Au regard de l'absence de liens d'alliance dans son arbre, cette absence apparaît cohérente dans la logique de sa réalisation. Aussi, l'arbre représente la famille de son enfance et illustre certainement les différentes réactivations des enjeux œdipiens concernant le devenir parent de Justine. La confusion dans le nouage des places de chacun se retrouve certainement dans la mise en sens de sa propre place au regard de son enfant à naître.

Le type de famille tracé est avunculaire atomique. Justine fait figurer les membres de sa famille à partir de la nomination de leur place dans la réalité. En effet, ses parents sont représentés par la nomination de leur place telle qu'elle l'énonce dans la vie quotidienne : « maman » et « papa ». Les demi-frères et la demi-sœur sont graphiquement représentés par leur prénom comme la fratrie du père. Les liens fraternels du père se repèrent à partir du lien tracé par un trait à la grand-mère. Les grands-parents maternels sont représentés par l'association de leur nomination et de leur prénom, comme la grand-mère paternelle. Le grand-père paternel est absent dans la LRAG et

dans son discours. Le lien d'ascendance entre les parents et les grands-parents est repérable par un trait qui les relie directement. Les oncles et tantes maternels sont totalement anonymisés et réduits à leur place de « frère » et « sœur » de la mère : ils sont reliés à la mère avec le signe +. Nous nous interrogeons sur le sens de la nomination des places de chacun dans la famille. Il apparaît facilement repérable que les protagonistes qui ne sont pas anonymisés se retrouvent inscrit de la façon dont elle les nomme dans le quotidien : « *papy Roland* », « *mamie Jeannine* », « *mamie Marguerite* », « *maman* », « *papa* », « *Marine* », « *Vincent* », « *Pierre-André* », etc. La mère et sa fratrie apparaissent unifiées et forment un tout à partir duquel les enfants de la mère sont rattachés. La descendance de la mère prend donc place dans la réalisation à partir de cette unicité fraternelle. Les enfants de la demi-sœur sont anonymisés et décomptés : « 4 enfants » comme les enfants des oncles paternels. Seule la fille d'un demi-frère est représentée par son prénom. Les protagonistes anonymisés le sont-ils en raison de l'absence de lien entretenu avec eux ou par simple oubli de leur nom (les deux raisons pouvant être reliées) ? Quoi qu'il en soit, cette façon d'inscrire les membres de la famille appuie notre hypothèse d'une régression infantile à l'endroit de la réalisation. En ce sens, Justine a réellement investi son tracé. La diversité de représentations des places de chacun dans la famille interroge donc les relations entretenues entre Justine et ses proches.

### *e. Différenciation psychique*

Les morts sont inscrits sur l'arbre mais non représentés comme tels : aucune possibilité de les repérer graphiquement. Les morts parlés sont ses grands-parents : « *j'ai pas connu le grand-père du côté de ma mère ma grand-mère du côté de ma mère est décédée quand j'avais trois ans et ma grand-mère du côté de mon père par contre j'ai eu une relation jusqu'à ce qu'elle décède j'allais chez elle toutes les semaines je la voyais les weekends et elle m'a appris la pâtisserie c'est vrai que j'ai partagé beaucoup de choses avec ma grand-mère paternelle* » (4J, p. 66, l. 30 – p. 67, l. 3). Justine représente le grand-père maternel qu'elle n'a pas connu mais ne dit rien sur le grand-père paternel. Or, la grand-mère paternelle est la seule de la lignée paternelle à être parlée et idéalisée à partir des moments de son enfance et de partage d'une activité commune : la pâtisserie. En ce sens, si le père est absent du discours il semble pourtant que la lignée paternelle soit investie plus positivement que la lignée maternelle. L'absence du père

dans son discours ne serait pas définie par l'absence de lien avec sa figure paternelle. Il serait évincé par l'importance de la conflictualité à l'œuvre du côté maternel.

La différence des générations est globalement repérable sur l'arbre de Justine. Une indistinction subsiste du côté maternel où la fratrie est représentée en dessous du mot « maman ». Aucune représentation graphique de la différence des sexes est repérable sur l'arbre. Elle se repère à partir des prénoms ou de la nomination des places dans la famille.

### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La LRAG de Justine illustre une confusion autour des places de chacun dans la famille. Cette confusion reflète certainement tout le travail psychique de cette future autre-mère. Tout au long de l'entretien, Justine n'a de cesse de revendiquer sa place de mère de l'enfant à naître. L'adoption psychique de son enfant Imaginaire est opérant. Or, sa place n'est pas encore instituée et malgré le mariage, elle sait devoir adopter juridiquement son enfant. Son lien de filiation à l'enfant n'est pas encore reconnu. En investissant sa belle-famille, Justine repère des liens d'affiliation en dehors de l'appartenance à sa famille d'origine. Elle découvre une autre manière de faire-famille qui doit certainement atténuer les conflits à l'œuvre autour de la continuité générationnelle du côté de sa propre famille.

Son arbre représente toute la conflictualité avec sa figure maternelle dont toute la lignée se retrouve impactée par des confusions dans la production. Nous supposons qu'une des racines de ce conflit se situe à l'endroit du désir d'enfant de sa propre mère. Une énigme autour de la maternité que Justine traverse certainement avec Madeline. En effet, Justine a été confrontée au désir d'enfant de Madeline dans un temps où elle n'était pas encore prête. Quelle est la place de Justine dans le désir d'enfant de sa mère ? de Madeline ? Le processus de parentalité de Justine s'associe également au processus de grand-parentalité de sa mère. En ce sens, n'est-ce pas à cet endroit que Justine « reçoit sa mère » pour reprendre ses termes ? Peut-elle entrevoir quelque chose de plus apaisé dans sa relation avec sa mère du seul fait qu'elle sera elle-même mère ? La triangulation œdipienne reste l'élément de l'arbre le plus confus. Néanmoins, à regarder de près, Justine se situe bien entre la mère et le père à la génération du dessous. L'absence de discours sur son propre père nous met en difficulté afin de saisir tous les enjeux de la réactivation des enjeux œdipiens dans le devenir-mère de Justine.

# Conclusion :

Madeline et Justine nous enseignent comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle s'opèrent de par les réaménagements psychiques à l'œuvre avant la naissance de leur enfant. Cette famille en devenir peut s'appuyer sur la conjugalité pour établir des places différentes dans le couple afin que les fonctions parentales s'opèrent et s'articulent.

Premièrement, le désir d'enfant de Madeline est au cœur du projet d'enfant dont elle est l'investigatrice au sein du couple. Justine négocie avec le désir de sa conjointe afin de mettre au travail un processus de parentalité. L'investissement de son désir d'enfant et de grossesse présage que Madeline incarnera certainement une fonction maternelle pour son enfant. La préoccupation maternelle qui l'anime déjà à l'endroit du bébé Imaginaire en fait un agent potentiel du registre de la Mère Symbolique. Aussi, c'est elle qui repère, ouvre et définit les places de chacun dans la famille à partir de son idéal familial (unité et stabilité). Celui-ci s'arrime sur sa propre histoire au sein de laquelle elle investit ses figures parentales et familiales. Les réaménagements psychiques autour de la maternité en fond des figures identificatoires qui fixent son idéal familial et organisent sa future vie de famille. L'idéal familial de Madeline est également partagé par Justine. Cette dernière se réfère à la norme hétérosexuelle élevée au rang de la normalité à laquelle elle ne devrait pas déroger. C'est ce que nous retrouvons dans les différents mouvements contestataires à l'endroit de l'interdit de la PMA en France. Cette référence est héritée de la réaction de ses parents lors de l'annonce de son homosexualité.

La réalisation de leur désir d'enfant nécessite une vie de famille autour d'une sécurité matérielle (maison, chambres) et d'un couple (en référence au couple parental ou aux couples hétérosexuels). Cette représentation permet notamment à Madeline d'introduire Justine dans son projet d'enfant, de lui faire une place dans la parentalité. Cette place est effective en amont de la réalisation de son désir d'enfant, Justine étant déjà présente dans son projet. Cette dernière a également un désir d'enfant, mais sa position de seconde dans la conjugalité autorise Madeline à vivre sa grossesse en premier. Elle est donc dans une position différente de celle de sa conjointe et notamment concernant le rapport à l'enfant. Cette place autre que la mère de naissance articulée au lien du couple laisse entrevoir la possibilité pour Justine d'incarner quelque chose du

Père Réel pour l'enfant à naître. En tant qu'objet de désir et objet désirant la mère, elle représente une Mère-vers, une femme dont le désir est tourné vers la mère de naissance en tant que femme. Elle pourra donc être un agent de la castration, garante de l'interdit de l'inceste, tout en ayant un désir d'enfant et le souhait de participer au développement de celui-ci. L'enfant est bien issu du désir de deux femmes.

Deuxièmement, le choix de la PMA révèle les différents compromis à la réalisation du désir d'enfant. La PMA offre la possibilité de concevoir un enfant en préservant la place de l'autre-mère, c'est-à-dire en éloignant la possibilité qu'un homme puisse revendiquer sa paternité et évincé Justine dans la parentalité. Dans l'imaginaire de Madeline, concevoir un enfant à l'aide d'une PMA c'est garantir à celui-ci une double filiation maternelle. Toutefois, le choix de la PMA complexifie le processus de parentalité marqué par l'ambivalence : faire famille entre le lien génétique et le lien conjugal. Les inquiétudes de Madeline concernant l'absence de père pour son enfant et la crainte que sa compagne ne trouve pas sa place en sont révélateurs. Néanmoins, le choix de la PMA permet à Madeline d'appuyer la présence de l'autre du couple. Madeline est référée à la tiercéité et la fonction paternelle est opérante pour elle. Justine ne participe pas génétiquement à la conception de l'enfant, elle est donc à une place différente de celle de la mère de naissance. En outre, quelque chose de l'ordre de la triangulation s'amorce déjà à partir de l'ouverture à l'autre, à l'altérité présent dans les paroles maternelles.

Le parcours de PMA réfère également la mère de naissance aux tiers de procréation : équipe médicale, donneur et gynécologue. Chacun est investi de manière différente en fonction de sa participation à la procréation. La gynécologue représente une figure surmoïque permettant d'atténuer le conflit psychique autour de l'interdit de la PMA. Les équipes médicales sont anonymisées mais présentes au travers du « *on a fait l'insémination* », confirmant que Madeline n'est pas dans un fantasme d'auto-engendrement. Elle se réfère bien à la présence de tiers dans la conception. La figure du donneur est chargée d'ambivalence. Il est l'homme qui permet la conception de l'enfant mais il ne peut prendre une place de père. Il ne le peut car l'idéal parental de Madeline s'appuie sur la conjugalité et l'amour. En ce sens, il pourrait se situer dans un fantasme des origines en tant qu'il est nécessaire afin de nouer le désir d'enfant des deux mères. Il est le représentant de la différence des sexes. Le choix de la PMA, rend anonyme cette figure qui dès lors peut prendre une place dans l'imaginaire des deux femmes et de

l'enfant à venir. Il recouvre ainsi un Réel du père dans sa dimension de gamète et il pourrait incarner le Père Réel en tant qu'il est un homme dans la réalité qui a fait un don sous-tendu par un désir. En outre, sa dimension fantasmatique dans le discours de la mère de naissance pourrait l'introduire dans le roman familial de l'enfant et ainsi incarner un Père Imaginaire.

Troisièmement, l'institutionnalisation des places s'appréhende à travers le mariage et l'unité d'un nom de famille. En effet, le mariage et le partage d'un même nom est le signe d'une unité familiale pour Madeline. Les places dans la famille s'instituent à partir du mariage qui augure déjà quelque chose de la triangulation à partir de la mère de naissance. Pour Justine le mariage pour adopter prend place dans son imaginaire afin de faire une place au petit garçon à naître. Le désir de Justine pour la mère de naissance laisse envisager une référence tierce pour l'enfant. L'autre-mère peut, à partir des lois entourant l'exercice de sa parentalité en France, développer un processus de parentalité. Le nom de famille commun pour l'enfant et les deux mères institue la famille. Pour l'enfant, la dimension Symbolique du nom propre à la famille est un marqueur identitaire qui le réfère à une place. En dehors de la reconnaissance juridique par l'adoption, le nom offre la possibilité de s'affilier et de faire l'épreuve des enjeux de transmission. Aussi, il permet de situer Justine dans la famille et ainsi d'inscrire l'enfant dans une double filiation.

Enfin le travail de permutation symbolique des places est déjà en mouvement. La réactivation des enjeux œdipiens dans l'accès à la parentalité se retrouve dans la LRAG des deux femmes. En outre, cette permutation symbolique des places apparaît déjà opérante pour les grands-parents qui ont investi leurs nouvelles places et l'enfant à naître. L'investissement de la mère de Justine à sa place de grand-mère permet d'atténuer les conflits initiaux. Aussi, il présage déjà de l'inscription possible de l'enfant dans sa filiation autre-maternelle. Toutefois, du côté des mères, le travail de permutation symbolique des places n'est pas encore achevé. Elles sont encore en place d'enfant dans la représentation fantasmatique de la famille. De plus, l'enfant n'est pas encore prénommé et la mise au travail de leur propre nomination en tant que mère n'apparaît pas encore investie. Ce travail, nous apparaît nécessaire afin de garantir l'opérationnalisation de la fonction paternelle et le nouage des différents registres du Père repérés.

L'environnement familiale laisse présager que l'enfant pourra se construire un roman familial où Madeline et Justine incarneraient l'origine du désir d'enfant. Le couple fondateur sera alors le garant de l'interdit de l'inceste, en imposant le renoncement pulsionnel à l'enfant. Le donneur pourra prendre place dans le fantasme de la scène primitive en tant que garant de la différence des sexes nécessaire à la conception de l'enfant. Finalement, ce dernier sera en mesure de se construire une double scène primitive à partir d'un couple de femmes qui s'aiment et d'un homme qui donne.

# Chapitre 2.2 : Valentine et Caroline, du désir d'enfant à l'institutionnalisation de la famille

## I. Cadre de l'entretien

### A. Cadre de la rencontre

La rencontre avec Caroline et Valentine est le résultat d'une prise de contact réalisée par mails. Une de nos connaissances leur a transmis la note d'information et le couple était d'emblée intéressé à témoigner de son histoire. Caroline est celle qui répond aux mails. Sa motivation à participer à la recherche est argumentée à partir d'un vécu difficile et contraignant du parcours de PMA. Le projet de loi relatif à la bioéthique est également mentionné dans son mail, il anime le couple. Pour Caroline, contribuer à la recherche c'est témoigner d'un parcours et d'une vie de famille dont elle défend la « normalité ». Le couple nous accueille donc chez elles, un après-midi d'été. Elles commencent rapidement à nous parler de leur parcours d'accès à la parentalité sans que les entretiens ne démarrent. Nous devons donc rapidement reposer le cadre des entretiens, à savoir qu'il s'agit de les réaliser de façon individuelle. Nous précisons que nous nous retrouverons ensemble à la fin pour échanger si elles le souhaitent, à trois. Cette première impression lors de la rencontre marque pour nous l'idée d'un couple uni et complice, tant les échanges de regards et de sourires circulent entre elles. Aussi, elles nous demandent de les tutoyer dès notre arrivée. Le tutoiement, n'est pas quelque chose qui s'impose naturellement chez nous. Nous acceptons tout de même car nous ressentons qu'il s'agit pour elles d'être mise en confiance. Les entretiens commencent avec Valentine, puis avec Caroline.

Le premier entretien dure 42 minutes. Valentine est souriante et nous apparaît soucieuse de « bien répondre ». Elle est souvent en demande d'étayage et semble parfois chercher une réponse qui pourrait nous convenir. Plusieurs fois nous ressentons chez

elle un besoin d'être rassurée. Cela se retrouve dans nos interventions lorsque nous lui disons « c'est très bien » après une demande d'étayage. Aussi, elle veille à ce que nous ayons toujours de l'eau dans notre verre et elle semble soucieuse de notre bien-être avant l'entretien (pas trop chaud ? faim ? bien installée sur la chaise ? etc.). Ce comportement n'est pas sans effet sur nos mouvements contre-transférentiels où Valentine représente quelque chose d'une figure maternante.

Le deuxième entretien avec Caroline dure 46 minutes. Elle nous apparaît plus affirmée que sa femme. Aussi, elle semble s'être préparée à l'entretien. En effet, dès la première question elle sourcille et nous demande de préciser. Caroline se montre sûre d'elle et présente une grande capacité d'élaboration. Il apparaît que beaucoup d'éléments de sa vie ont déjà été mis au travail. Elle se prête volontiers à l'exercice de l'entretien en développant chacune de ses réponses. Caroline se présente comme un « pilier » de la famille. Elle est très attachée aux lois et aux règles qui encadrent la société et elle investit beaucoup sa filiation paternelle. Cela a un effet sur nos mouvements contre-transférentiels, tant nous avons parfois l'impression de réaliser l'entretien avec l'incarnation de la fonction paternelle. Ces ressentis nous avons tenté de les prendre en compte durant les entretiens et lors de leur analyse.

## B. Présentation du couple, son histoire

Valentine et Caroline sont les mères de deux enfants Pierre et Victor, des jumeaux de six ans. Ils ont été conçus à l'aide d'une FIV en Espagne avec l'ovocyte de Valentine et du don de sperme d'un donneur. Valentine est la mère de naissance des garçons. La naissance des enfants est le résultat d'un long parcours, notamment pour Caroline. En effet, cette dernière avait déjà souhaité avoir un enfant avec son ancienne compagne et avait réalisé de nombreuses tentatives d'insémination et de FIV en Belgique. La nouvelle union avec Valentine relance un désir d'enfant, partagé par les deux femmes. Les premières FIV en Espagne sont d'abord réalisées avec Caroline, mais suite à deux échecs consécutifs Valentine devient la mère de naissance dès le premier essai.

### 1. Rencontre du couple et relation d'objet

Caroline et Valentine se rencontrent dans un contexte où les deux femmes sont en couple avec d'autres femmes. Caroline est alors dans un projet d'enfant avec Mathilde. Valentine, elle, parle très peu de son ancienne compagne. Le seul élément connu de cette

relation est la difficulté pour elle de se séparer d'Olivia pour construire une relation avec Caroline.

La première fois que le couple se rencontre c'est autour d'un verre, dans un bar : « *ce qui est rigolo c'est que la première fois qu'on s'est rencontrées (…) on a parlé de choses qui nous tenaient à cœur qui nous importaient et dans la multitude de choses qui a pu être évoquée y avait le désir d'enfant* » (5V, p. 70, l. 14-17). Ce « *désir commun d'avoir des enfants* » (6C, p. 87, l. 25-26) fonde quelque chose du couple, « *ce qu'on voulait elle et moi c'était fonder une famille et c'était notre projet de d'existence* » (5V, p. 71, l. 18-20). Le désir d'enfant de chacune précède le couple. La notion de « projet d'existence » révèle combien un processus de parentalité est à l'œuvre et s'articule à un désir de combler le manque inhérent des deux femmes. Le choix d'objet d'amour est donc motivé par ce désir et sa réalisation au cœur de l'histoire familiale.

De la première rencontre naît une passion amoureuse « *moi je suis tombée très très amoureuse de de Valentine je pense que c'était ré-réciproque ça a été très très très passionnel très enfin je sais qu'on est très différentes très très différentes l'une de l'autre ça a été très (silence) je dirais pas fusionnel mais très très physique quoi très très viscéral en fait* » (6C, p. 91, l. 10-14). Nous employons le terme de passion amoureuse dans ces premiers temps de la relation conjugale car elle prend racine à partir d'un besoin narcissique de complétude. Ce besoin narcissique se retrouve dans le désir d'enfant de chacune auquel l'autre semble pouvoir répondre ou du moins partager. En outre, Caroline appuie une alternance entre le passionnel et la différence. Nous l'associons à une confusion entre son image et celle de Valentine. Caroline repère à quel point elles sont différentes l'une de l'autre mais cette différence donne l'illusion d'être complète en faisant lien. La dénégation « *pas fusionnel mais très physique* » (6C, p. 91, l. 13) appuie une recherche de complétude à travers le lien « très viscéral » entre deux corps. L'analyse de la dynamique conjugale au début de la conjugalité amène que les deux femmes partagent un mode de relation à l'objet : se compléter pour faire corps. La relation d'objet est d'abord narcissique.

L'évolution de la conjugalité prend assise sur la complémentarité et révèle une conflictualité possible dans la relation d'objet. L'histoire conjugale énoncée est mouvementée et soude dans le même temps le couple. Caroline présente sa compagne en ces termes « *avec Valentine on s'emmerde jamais* » (6C, p. 91, l. 2-3). Quant à

Valentine, elle illustre la dynamique du couple ainsi : « *on est d'accord sur rien sauf sur l'essentiel (rire)* » (5V, p. 70, l. 24-25). Une conflictualité dans la relation d'objet est mise en avant à partir de la complémentarité appuyée sur la différence de personnalité entre les deux femmes : « *on se dispute on se comprend pas et puis mais en même temps c'est c'est extrêmement enrichissant (…) on s'apporte des choses et on on se complète même si elle complète beaucoup (rire) et je complète un peu (rire)* » (5V, p. 70, l. 29 – p. 71, l. 4). Les premiers éléments de la passion amoureuse autour de la recherche d'unité se retrouvent dans les disputes. Ces dernières sont valorisées par Valentine afin de mettre à distance le conflit psychique menaçant l'unité. Le choix d'objet pour Valentine est narcissique. Elle aime en Caroline ce qu'elle aimerait certainement être ou avoir. Ainsi, Caroline complète beaucoup et semble avoir ce que Valentine n'a pas. Caroline représente un pilier dans le couple et dans la famille, elle incarne ici quelque chose du phallus. Caroline se situe elle-même à cet endroit : « *moi je gère beaucoup beaucoup de trucs énormément de choses donc donc je suis un peu fatiguée voilà donc (silence) je (silence) voilà ma vie de couple elle est compliquée en ce moment enfin on passe des moments super chouettes et des des voilà on est à la et la nôtre vie de couple est compliquée* » (6C, p. 92, l. 18-23). Le couple traverse des difficultés dont Caroline est la seule à en dire quelque chose, non sans inhibition. Les difficultés du couple sont sous-tendues par le fait que Caroline est seule « à gérer » la vie de famille. Aussi, elles sont exacerbées par la bipolarité de Valentine dont la stabilité est actuellement difficile. La conflictualité dans la conjugalité s'appuie sur un investissement narcissique de Valentine, dont la situation actuelle ouvre un écart entre l'image de Caroline projetée en Valentine et la réalité de l'instabilité de sa bipolarité.

Les difficultés du couple au moment de l'entretien amène Caroline à s'interroger sur une possible séparation avec Valentine : « j*'ai une grosse réflexion de parents qui sont qui sont mieux pour mes enfants (rire) est-ce que c'est mieux de vivre séparément est-ce que c'est mieux de vivre en couple est-ce que c'est une erreur de les séparer de leur mère de ça c'est des questions que je me pose (…) comment on arrive à faire la part des choses entre les la question de l'amour de et la question du couple de l'enfant* » (6C, p. 92, l. 8-14). Caroline est la seule à évoquer les difficultés du couple lors de l'entretien. Ses réflexions autour d'une possible séparation articulent d'emblée l'intérêt des enfants avec le lien amoureux. Comment une séparation du couple pourrait être le mieux pour les enfants ? Est-ce que le maintien de l'union du couple tient uniquement en l'intérêt

des enfants ? D'après Caroline, le couple aurait pu se séparer à de nombreuses reprises, or le lien entre les deux femmes a toujours permis de surmonter les difficultés. À quoi renvoie ce fantasme de séparation ? La relation conjugale s'arrime sur le désir d'enfant et sur une relation d'objet de type narcissique. En ce sens, une séparation remettrait certainement en cause le « *projet d'existence* » de Caroline. Aussi, la conflictualité dans le discours de cette dernière tient en cette « *part des choses* » dont le couple, l'amour et les enfants sont noués afin de faire-famille. Les enfants appartiennent donc au nouage de la famille pour ces mères, dont le sentiment amoureux a pris corps à partir d'un désir d'enfant commun et d'une complémentarité, permettant à l'une et l'autre d'exister dans sa différence. Pour ce couple, les trois maillons de cette chaîne ne sauraient être défait ou unis sans l'enfant.

### 2. Conjugalité et maternité

Les enjeux de la conjugalité se retrouve principalement dans la réalisation du projet d'enfant. Caroline aborde le long parcours du couple jusqu'à être parent. La parentalité renvoie ici à la place et au rôle de parent en termes de « *métier* » « *difficile* » « *qu'on apprend pas* » (6C, p.1, l.15-16). Le couple, pour Caroline, est bousculé par le projet et l'arrivée des enfants : « *toute la mosaïque du couple à recomposer* » (6C, p.1, l.16) et peut être mis à mal par la parentalité. En effet, le « *parcours jusqu'à être parent et ben il a été semé d'embuches* » (6C, p. 87, l. 9). Ce parcours est vécu difficilement pour cette femme tant les échecs ont été nombreux avec son ex-compagne et également avec Valentine. La dialectisation du couple en lien avec sa propre maternité s'appréhende à partir de son expérience conjugale passée.

Son désir d'être mère était déjà présent lorsqu'elle était en couple avec son ancienne compagne, Mathilde : « *on avait essayé d'avoir des enfants donc on avait également vécu un parcours du combattant aussi bien elle que moi dur des inséminations des FIV en Belgique* » (6C, p. 87, l. 15-17). Lors des échecs répétés avec son ancienne conjointe, les deux femmes alternaient les tentatives d'insémination ensemble dans le même temps : *« avec mon ancienne compagne on avait le même âge et donc ça été plus ça met en concurrence voilà c'est plus compliqué à vivre* » (6C, p. 88, l. 1-3). Le parcours du combattant est associé à la concurrence dans la maternité. Cette forme de rivalité dans le couple autour de l'accès à la maternité n'est pas sans rappeler la rivalité fraternelle autour de l'objet partiel de la première marque du désir, le sein maternel. Le désir

d'enfant de Caroline renvoie-t-il à ce désir archaïque ? À quoi tient la relation conjugale ? Il semble que la rivalité est au cœur de la relation d'objet du couple alors formé avec Mathilde : « *je pense que ça nous a bien bouffées ça je pense que ça a bien bouffé le couple quoi jusqu'à ce qu'on se mhm jusqu'à ce qu'on se sépare in fine* » (6C, p. 87, l. 18-20). Le désir d'enfant commun au couple a certainement participé à la relation conjugale avec Mathilde. Or quelque chose du couple n'a pas tenu dans le parcours de PMA, réduit à « ça ». Ce « ça » les a « bouffé ». Nous retrouvons ici la problématique oralisée mais déplacée cette fois sur le couple. Il apparaît que c'est le couple qui a été « bouffé » par la rivalité sous-tendue par le désir d'enfant. Le couple précédemment formé de Caroline et Mathilde ne s'appuie pas sur la complémentarité mais sur du même. Elles ne sont pas dans une dissymétrie des places au regard du parcours de PMA en présentant toutes deux un désir d'enfant et de grossesse. Pour Caroline, elles sont toutes les deux, en même temps, dans un même parcours en concurrence. Toutefois, nous ne pouvons dire qu'il s'agit des mêmes enjeux inconscients pour Mathilde. Une forme d'indistinction dans le couple est mise à distance par Caroline : « *je mets pas forcément ça sur le compte de de de ce parcours là mais ça entame la vie de couple* » (6C, p.87, l. 20-22). La dénégation manifeste semble bien mettre en lumière combien le parcours et la rivalité avec son ex-compagne a mené à la séparation. Une séparation qui aurait pu être répétée avec Valentine.

En couple avec Valentine, un nouveau projet d'enfant apparaît rapidement. Caroline commence les démarches, « *je j'ai fait une deux deux FIV je crois qui ont pas fonctionnées donc j'ai arrêté enfin j'ai décidé que voilà là j'ai dans (silence) (…) je me suis quand même pour moi c'est pas grave je suis heureuse comme je suis sans enfant* » (6C, p. 88, l. 4-8). L'échec des FIV met à mal le narcissisme de Caroline dont elle se défend « *je suis heureuse comme je suis sans enfant* ». Le sens de cette énonciation peut être interprété de deux manières. Signifie-t-elle ici qu'elle est heureuse du fait de ne pas avoir d'enfant ou qu'elle est heureuse malgré le fait de ne pas avoir d'enfant ? Quoi qu'il en soit, elle mobilise des références à la réalité extérieure : elle a plus de quarante ans, elle est heureuse dans sa vie même sans enfant, elle est « *instit'* » elle voit des enfants toute la journée et ne peut pas tomber enceinte. Cette intellectualisation de la réalité lui permis de faire « *un deuil sur ma propre maternité* » (6C, p. 88, l. 10), « *je ferai ma vie sans enfant* » (6C, p. 88, l. 8). Si elle ne peut pas être enceinte, elle ne sera pas mère. Caroline tente de négocier avec son manque. L'emploi du terme « deuil de la maternité »

renvoie à la perte d'un objet dont la grossesse devait lui permettre de retrouver, d'investir un nouvel objet phallique : l'enfant.

Le deuil de sa maternité se réalise sans prendre en considération le couple qu'elle forme avec Valentine et le désir d'enfant de cette dernière : « *le hic c'est que Valentine voulait (rire) des enfants alors que moi en m'étant en (silence) en faisant un deuil sur ma propre maternité je faisais aussi un deuil sur le fait d'avoir des enfants* » (6C, p. 88, l. 8-11). Sa conjointe désir des enfants et souhaite tenter les inséminations avec ou sans Caroline. Elle pose un ultimatum dont le risque est la séparation « *soit je les (les enfants) fait avec toi soit soit on se sépare voilà* » (6C, p. 88, l. 17-18). Quelque chose de l'histoire singulière de ce couple semble avoir permis à Caroline d'accompagner Valentine dans un nouveau parcours. Elle se ravise, s'il y a deuil de sa maternité il n'y aura pas de deuil de la parentalité : « *j'avais pas envie de me séparer d'elle parce que j'étais amoureuse d'elle (rire) (…) elle m'avait accompagnée dans dans ce parcours (…) ça me semblait aussi évident de l'accompagner là-dedans (…) peut-être qu'inconsciemment avoir des enfants ça m'allait aussi* » (6C, p. 88, l. 19-27). Avec Valentine, ses propres échecs sont dépassés grâce au lien conjugal. D'une part, elle énonce la notion d'amour suivit d'un rire, signe du désir contradictoire : se séparer et s'aimer. D'autre part, une dette est présente envers Valentine. Elle a su l'accompagner dans « ce parcours ». Quelque chose de la parentalité s'articule à la question de ce qui circule dans la relation conjugale sous-tendue par le lien amoureux. De nombreuses séparations du couple auraient pu avoir lieu dans l'imaginaire de Caroline. Or, c'est dans ce lien amoureux noué au désir d'enfant que le couple est resté uni. Par ailleurs, l'enfant lui-même se retrouve prit dans ce nouage. Les enjeux conjugaux nous laissent envisager la possibilité pour Caroline d'être une Mère-vers. Une femme dont le désir est tourné vers sa compagne, Valentine, tout en investissant un désir d'enfant. Ce rapport au désir à nécessité des réaménagements psychiques autour de la parentalité et notamment, un deuil de sa maternité.

# II. Le parcours de PMA et la scène de l'origine

## A. Désir d'enfant et désir de grossesse

### 1. Valentine : désir d'enfant et conjugalité

Valentine a « *toujours eu envie d'avoir des enfants en étant homosexuelle ça compliquait ça compliquait la donne* » (5V, p. 70, l. 4-6). Son désir d'enfant est premier à la conjugalité et se retrouve contrarié par son orientation sexuelle. L'élément qui déclenche la possibilité de réaliser son désir est la rencontre avec Caroline : « *j'ai rencontré Caroline c'était quelque chose qui était devenu encore plus (silence) important* » (5V, p. 70, l. 6-8). Son désir noué au couple a permis à Valentine d'ouvrir la voie aux processus de parentalité. Les essais successifs de Caroline sont abordés succinctement : « *d'abord elle a essayé (…) ça n'a pas marché* » (5V, p. 70, l. 8-9). Elle poursuit toujours avec « et puis » pour aborder son seul et unique essai : « *et puis par la suite on a décidé que ça serait mon tour d'essayer et ça a marché tout de suite donc euh donc j'ai porté Pierre et Victor et on est devenues maman* » (5V, p. 70, l. 9-12). L'énonciation de Valentine alterne entre la première et la troisième personne du singulier. Ces aller-retours marquent une forme d'articulation entre d'une part un désir d'enfant qui lui est propre et d'autre part, un désir d'enfant inscrit au sein du couple. Le « je » suivit du « on » interroge l'appropriation du projet de grossesse de Valentine, pour chacune des mères et pour le couple en tant que tel. Le changement de « *mère porteuse* » pour reprendre ses termes a « *marché tout de suite* ». Le premier essai a permis la naissance de Pierre et Victor. Les enfants sont ainsi d'emblée articulés à la grossesse et au devenir parent. Le « *et on est devenues maman* » marque combien Caroline est présente en place de mère pour les enfants. En ce sens, pour Valentine la parentalité et son désir d'enfant noue la dimension du désir au conjugal, cela en passant par la grossesse et la naissance des enfants. Valentine peut ainsi incarner quelque chose de la Mère Symbolique en tant que les enfants sont issus de son désir et de la grossesse. En outre, c'est à partir de sa place de mère de naissance que Caroline peut négocier son désir d'enfant en dehors de la maternité.

### 2. Caroline : réaménagements psychiques dans la maternité

Le rapport au désir d'enfant et de grossesse de Caroline est plus ambivalent et certainement en lien avec les échecs successifs d'inséminations. L'enfant fait partie de

son projet de vie et la maternité a été à de nombreuses fois investie par les nombreuses tentatives d'IAD et de FIV. Caroline et Valentine présentent toutes les deux un désir de grossesse manifeste : « *on avait toutes les deux le désir de porter un enfant il se trouve qu'elle a cinq ans de plus que moi donc du coup ça paraissait logique qu'elle est qu'elle est la première de de la tentative* » (5V, p. 71, l. 6-9). Pour Valentine, la logique de l'âge semble justifier les premiers essais de Caroline. Cette logique est partagée par cette dernière : « *étant plus vieille la question de la de qui qui qui porte les enfants elle m'a dit écoute commence enfin essaie toi voilà puisque tu veux voilà donc ça a pas été quelque chose qui a été conflictuel alors que avec mon ancienne compagne on avait le même âge* » (6C, p. 88, l. 26 – p. 89, l. 2). La négociation de son désir de grossesse est associée à de nombreux arrêts et d'hésitations. Est-ce la référence à l'âge ou la non réalisation de son désir, malgré la possibilité de le faire avec les premiers essais, qui amènent de la conflictualité ? Le désir d'enfant de Caroline ne s'est pas réalisé à partir de son désir de grossesse dont les nombreux échecs l'ont amené au deuil de sa maternité. Valentine l'autorise à réaliser son désir avant elle. Elle lui cède une place vécue jusqu'alors comme conflictuelle avec Mathilde. Elle n'est pas en concurrence avec Valentine dans son expérience parentale.

Caroline fait le deuil de sa maternité en renonçant à son désir de grossesse. Ceci lui permet d'accompagner, à son tour, Valentine dans le parcours de PMA. *« On a fait une FIV ça a marché du premier coup et on s'est retrouvées avec des jumeaux (rires) donc donc voilà et j'en étais très très heureuse* » (6C, p. 89, l. 28-30). L'utilisation du pronom « on » ouvre la possibilité pour Caroline de participer à la FIV sans impliquer son corps. Toutefois, la naissance des enfants est le résultat d'une seule insémination au moment où Caroline avait réalisé le deuil de sa maternité. Ce deuil était possible grâce à l'investissement de sa vie sans enfant ; une forme de liberté dont elle parle à plusieurs reprises : « *je regrette rien aujourd'hui bon même si par moments c'est dur bah parce que les enfants c'est (silence) c'est limitant (insiste) dans la vie active (rires) dans ma liberté* » (6C, p. 89, l. 31-33). La réalité de sa vie de parent est mise en lien dès le début de l'entretien. Une forme de dénégation s'entend donc à l'endroit du « *je ne regrette rien* » qui suit de près le « *je suis très très heureuse* ». Les réaménagements psychiques autour du deuil de sa maternité affectent le désir d'enfant lui-même et signent tout une ambivalence autour de la grossesse de Valentine. Sans être dans la rivalité, n'a-t-elle pas ressentie une forme de concurrence du fait que sa compagne tombe enceinte du

« *premier coup* » ? Ce deuil de la maternité n'est-il pas la traversée de la perte de l'objet « grossesse » substitué par la représentation d'une liberté dont elle est à nouveau privée ? En effet, il apparaît que le processus de parentalité de Caroline a nécessité plusieurs réaménagements autour de son désir d'enfant.

Dans un premier temps, elle présente un désir d'enfant articulé à un désir de grossesse. Son corps est investi comme le contenant de l'objet phallique repéré à l'endroit de l'enfant. L'investissement narcissique de la grossesse met alors à distance sa compagne avec laquelle elle est en rivalité concernant l'objet de la convoitise.

Dans un second temps, la nouvelle conjugalité lui permet d'outrepasser la rivalité. Valentine lui autorise à prendre une place de future mère de naissance, à réaliser son désir d'enfant et de grossesse. Or, la réalité de l'impossibilité pour son corps d'accueillir un enfant met à mal la réalisation de son projet. Elle négocie ainsi avec cette réalité, elle sera une femme sans enfant. Au-delà, de la négociation autour de son désir d'enfant c'est toute l'interrogation autour de la féminité qui est ici à l'œuvre. Qu'est-ce qu'une femme sans enfant ?

Dans un troisième et dernier temps, Caroline se retrouve au côté d'une femme dont le désir d'enfant peut être réalisé à partir de la grossesse. Caroline a élu Valentine comme son objet d'amour et se sent animée d'une dette à son égard. En outre, le parcours de PMA et sa place de mère dans le discours de Valentine participent à ses réaménagements et ouvrent la possibilité pour elle d'appréhender une nouvelle place, celle d'autre-mère.

Finalement, les différents réaménagements psychiques autour de son désir d'enfant lui permettent d'incarner quelque chose du Père Réel dans le quotidien de la famille. Elle est à cette place autre que la mère, un autre vers lequel se tourne le désir de Valentine. Aussi, son désir d'enfant l'anime du côté de l'intérêt de ses enfants. Elle les a désirés autant que Valentine.

### B. Le choix de la PMA en Espagne, le lieu des origines

Le récit du couple autour de la conception des enfants permet d'appréhender les pourtours d'un fantasme de transmission au sein duquel le choix de la PMA en Espagne et le donneur prennent place. Valentine déploie beaucoup les différentes démarches du parcours, comme la majorité des mères de naissance rencontrées. Elle évoque rapidement un essai avec un « *copain homo* » avec lequel Caroline a « *essayé* » de façon

naturelle. Cette dernière n'en parlera pas. Cela interroge : qu'est-ce que cela coûte psychiquement pour elle de tenter de concevoir un enfant à partir d'une relation sexuelle avec un homme ? Les deux mères développent plus volontiers le choix de l'Espagne. Au-delà des différentes procédures et autres éléments descriptifs relatifs aux démarches médicales et administratives, nous retrouvons tout un imaginaire construit autour de leur histoire.

L'Espagne est le pays où le couple a conçu ses enfants. Le choix de l'Espagne est justifié par les deux femmes à partir du précédent parcours de PMA de Caroline. Les premières tentatives d'insémination de Caroline ont eu lieu en Belgique : « *l'Espagne ça a été décidé parce que elle avait cherché à avoir un enfant avec sa précédente compagne (…) elles avaient choisi la Belgique donc voilà donc elle avait fait pas mal de tentatives en Belgique donc y avait un passif* » (5V, p. 75, l. 27-31). La Belgique est directement associée aux précédents parcours de Caroline ; représentation certainement difficile autant pour Caroline que pour Valentine. En effet, cette expérience s'accompagne de mécanismes défensifs dans le discours de l'autre-mère. Pour Valentine, le parcours en Belgique de Caroline convoque un arrêt dans le discours suivit d'un « *voilà* » afin d'éloigner la représentation conflictuelle au profit du non choix de la Belgique. Ce « *passif* » renvoie à un premier projet d'enfant d'un couple dont Valentine ne fait pas partie. Cette représentation convoque-t-elle un sentiment de rivalité avec Mathilde, précédente compagne et objet de désir de Caroline ? Pour Caroline, la Belgique est associée aux échecs multiples de ce parcours et à la rupture conjugale qui s'en suit. Encore une fois, son passé conjugal a des effets sur le processus de parentalité et notamment sur la réalisation du nouveau projet d'enfant.

Le couple habite dans le sud de la France. Caroline intellectualise ainsi le choix de l'Espagne à partir d'une mise en perspective entre le lieu de vie et le lieu d'insémination. L'autre-mère justifie d'emblée ce dernier par une proximité géographique. Pourquoi l'Espagne ? : « *d'abord parce que c'est plus près que la Belgique (rire) deuxièmement moi j'avais une expérience en Belgique donc je me voyais pas revivre la même chose* » (6C, p. 90, l. 9-11). Le premier parcours de PMA a laissé des traces dans l'appareil psychique de Caroline. La réminiscence de la représentation associée à « Belgique » laisse émerger des affects difficiles à supporter. Il s'agit donc pour elle de s'en défendre. La proximité géographique est donc un nouvel argument qui permet à Caroline de mettre à distance les échecs car il n'est pas question de « *revivre la même chose* ».

Au-delà du premier parcours de Caroline et de la proximité géographique, l'Espagne permet de nouer quelque chose du couple et de leurs origines « *on est toutes les deux d'origine espagnole et ça m'allait bien de c'est quelque chose de de nos racines* » (6C, p. 90, l. 13-14) ; « *elle et moi avons des origines espagnoles (silence) donc le fait que le donneur ait une origine espagnole ça nous convenait bien voilà* » (5V, p. 75, l. 32 – p. 76, l. 1). La représentation qui leur convient le mieux pour justifier le mode de conception et le lieu de la réalisation de la PMA est la question des origines communes. Être toutes les deux d'origine espagnole participe à la création d'un fantasme de transmission à partir des origines des deux mères. Ce fantasme offre un montage filiatif original afin d'inscrire leurs enfants dans une double voire une triple filiation. En effet, leur origine espagnole est également partagée avec le donneur. Ainsi, les deux mères, le donneur et les deux enfants ont la même origine.

## C. Le donneur : entre figure fantasmatique et rival

### 1. Un potentiel rival dans le fantasme de Caroline

La figure du donneur est convoquée pour la première fois dans les paroles maternelles dès qu'il est associé au pays de la PMA. Or, une FIV réalisée en Espagne, n'assure en rien l'origine du donneur. Caroline est la seule a relevé cela dans son discours « *le donneur même si on sait rien de lui autant il est il est allemand j'en sais rien (rires) mais bon bref donc mais voilà c'est quelque chose de de nos racines* » (6C, p. 90, l. 14-16). Ce n'est pas tant l'origine du donneur dans la réalité qui est investie. Il est fantasmé du côté de la conception et de l'origine des enfants. Toutefois, cette représentation est mise à distance en amenant l'anonymat du donneur, qui pourrait être aussi bien allemand. Un conflit émerge à cet endroit et ne peut se résoudre qu'à partir de la représentation « nos racines » associée à l'union de Valentine et Caroline. Cette dernière ne participe pas génétiquement à la conception. Le donneur pourrait être une figure rivale qui l'évincerait du fantasme construit autour du désir d'enfant. Caroline sollicite ainsi des mécanismes défensifs afin d'y faire face. Le donneur est directement associé à l'acte de procréation et donc principalement anonymisé. La levée de l'anonymat, sur ses origines, se situe du côté de l'imaginaire de chacune. Pour Caroline, cette levée s'accompagne d'émergence de processus primaires et secondaires avec une tentative massive de mise à distance de la représentation associée. Il est très peu parlé par l'autre-mère. Cette rivalité avec le donneur dans la conception n'est pas sans rappeler

la concurrence avec Mathilde. Avec son ex-conjointe, Caroline était en rivalité dans la maternité. Avec le donneur, elle est en rivalité dans sa place d'autre-mère. Est-ce que le donneur pourrait être investi à une place de père pour les enfants dans l'imaginaire de Caroline ? Craint-elle pour sa place d'objet de désir de Valentine ? Il apparaît que la conflictualité à l'œuvre avec la figure du donneur renvoie aux réaménagements psychiques autour de sa place auprès des enfants. Elle n'est ni la mère de naissance, ni une mère sans enfant, ni le géniteur ou un père dans la réalité.

### 2. Fantasmatisation de la figure du donneur

La figure du donneur prend aussi place dans le fantasme de Valentine. La mère de naissance explique que le choix du donneur appartient à la clinique. Ce choix résulterait d'un questionnaire psycho-morphologique des deux mères. Or, si elle ne sait pas grand-chose sur le donneur elle connaît son âge : « *le donneur (silence) ça fait très cougar il avait dix-huit ans et (rires) et il est A positif parce que il y a des histoires de compatibilité voilà il est du même groupe que moi et c'est le groupe de Caroline* » (5V, p. 77, l. 13-16). L'âge du donneur est associé au sien et l'expression « ça fait très cougar » semble révéler une fantasmatisation autour de ce qu'il représente. En effet, il est souvent anonymisé dans le discours des mères autour de la conception. Or, à cet endroit le donneur n'est pas réduit au gamète et il prend la forme d'un homme jeune. Le terme de cougar renvoie à la séduction d'une femme plus âgée envers un homme plus jeune. Ce dernier s'immisce alors dans un fantasme autour de la rencontre sexuelle liée à la reproduction. Dans ce fantasme, le donneur est une personne à part entière et un représentant de l'autre sexe. La PMA peut aussi être fantasmée du côté de l'acte sexuel hétérosexuel. Néanmoins, Valentine met à distance la représentation « cougar ». Celle-ci laisse émerger un rire suivit d'une intellectualisation sur les données connues autour du donneur, son groupe sanguin. Ce dernier lui permet d'introduire Caroline dans cette scène. Est-ce que la conception convoque trois protagonistes dans le fantasme de la mère de naissance ? Ou convoque-t-elle Caroline afin d'atténuer quelque chose de la représentation sexualisée de l'acte de PMA ? Caroline fait-t-elle tiers dans la relation imaginaire donneur-Valentine ? Quoi qu'il en soit, le donneur fait lien entre les origines des mères et des enfants en partageant également le même groupe sanguin. Le choix du pays et le donneur sont ainsi investis comme les racines de la famille composée autour du couple, permettant d'augurer une double voire une triple filiation pour les enfants à

partir d'une scène primitive appuyée sur les origines. En outre, cette histoire construite autour de l'origine se retrouve dans le discours des mères à leurs enfants : une histoire sur les origines de Pierre et Victor.

### 3. Une histoire sur les origines : l'œuf, la graine et l'utérus

L'histoire racontée par les deux mères aux enfants leur permet de situer leur origine. Cette histoire constitue un fantasme de transmission pour chacune des mères. Comment fait-on les bébés ? Pour Valentine, « *pour faire un enfant il faut un mâle et une femelle (…) donc on peut pas faire des bébés ensemble il y a des docteurs qui qui gardent des graines de de messieurs qui sont d'accords pour aider des gens qui peuvent pas ou des gens qui qui sont deux femmes à avoir des bébés et voilà et voilà y a y a quelqu'un qui nous a aidées à qui a donné la graine qui permettait que on ait voilà donc* » (5V, p. 79, l. 7-14). Valentine signe en premier lieu la différence sexuée nécessaire à la conception d'un enfant. Les termes « mâle » et « femelle » renvoient plutôt à la dimension biologique et non à une personne réelle (père ou mère). Aussi, elle appuie l'impossibilité pour deux femmes de faire un enfant sans la participation d'un médecin et de « graines de messieurs ». Le médecin participe donc à l'histoire de la conception de l'enfant. Il apparaît moins anonymisé que les graines, il est humanisé. Le médecin pourrait donc participer au fantasme de la scène primitive pour les enfants. Le donneur est lui d'abord réduit à sa participation génétique, « les graines ». Il est un homme en tant que personne mais mis à distance en employant le pluriel : « messieurs ». La dimension du don est aussi soulevée. Ces hommes aident les femmes à avoir des bébés. Le donneur est anonymisé quand il s'agit de l'histoire portant sur les origines de l'enfant alors qu'il est plutôt fantasmé dans le discours concernant le parcours de PMA. Le donneur est donc mis à distance dans son lien à l'enfant, dès lors qu'il s'agit de le parler auprès des enfants il est réduit à « quelqu'un ».

L'histoire racontée par Caroline est plus technique et elle emploie plus de termes médicaux : « *on leur re-raconte ce que nous on a vécu qu'ils ont prélevé des des petits œufs voilà j'ai vu quand c'était assez hallucinant quand ils déposent dans une FIV ça on leur dit aussi quand ils déposent quand ils redéposent en fait l'ovocyte dans l'utérus enfin voilà donc on leur raconte tout ça quoi* » (6C, p. 91, l. 3-7). L'autre-mère développe un récit totalement anonymisé. En outre, la référence à l'homme ou au sperme est absente. L'aspect technique de la FIV est expliqué, or la participation médicale est

elle-même anonymisée : « ils ». L'histoire des origines démarre donc de « l'œuf » prélevé et redéposé dans l'utérus. Valentine n'est pas nommée, elle se retrouve dans une position passive : l'origine de l'œuf. Or, la participation de l'autre-mère est présente, elle a vu quand ils ont déposé l'œuf. Dans son imaginaire, Caroline occupe une position plus active dans l'histoire de la conception des enfants. La différence des sexes nécessaires à la conception de l'enfant apparaît lorsque nous la relançons en répétant ces dires : « *voilà voilà voilà que y a (silence) un un un homme qui qui nous a donné sa graine et puis les deux graines ont été mélangées et puis ont été déposées etcétéra etcétéra voilà mais ils ont jamais posé ouvertement cette question de qui est cet homme aujourd'hui on peut dire que la question n'apparaît pas* » (6C, p. 91, l. 10-14). Les conflits autour de la personne du donneur sont accompagnés d'inhibition par une restriction avant de dire « un homme ». Le discours apparaît plus fluide lorsqu'elle réduit l'homme à la graine que l'on mélange avec l'œuf et qu'on redépose dans l'utérus. Elle met à distance la personne du donneur qui met à mal sa place dans la conception, une place qu'elle souhaite active. La référence aux enfants qui ne demandent pas qui est cet homme semble atténuer le conflit. Les enfants ne signent pas le souhait d'en savoir plus sur cet homme dont ils sont issus biologiquement. Cette représentation rassure certainement l'autre-mère à sa place de parent et dans son fantasme de rivalité avec la figure du donneur.

L'histoire des origines des enfants prend assise autour de trois protagonistes principaux (Valentine, Caroline et le donneur) et la participation d'un médecin ou d'une équipe médicale. Le donneur représente la différence des sexes. Il reste certainement une énigme pour les enfants tant il est mis à distance par les deux mères. Il renvoie au registre du Réel du père en tant que gamète mâle. Toutefois, il peut être une personne réelle et il est un homme. Pour les deux garçons du couple, il pourrait être un support identificatoire et supporter quelque chose du Père Imaginaire en s'introduisant dans le roman familial. Caroline est le tiers à la relation Valentine-donneur même dans le récit aux enfants. Elle peut être celle qui prive la mère des objets de son désir, même fantasmatique. Cela suggère, qu'elle incarne quelque chose du Père Réel, agent de la castration et support de l'interdit de l'inceste. Elle occupe une position active, dans la conception et dans le quotidien de la famille.

# III. Exercice de la parentalité, l'institution des fonctions parentales

## A. Le mariage et l'institutionnalisation de la famille

### 1. Le mariage entre protection et unité

#### *a. La reconnaissance d'un couple, d'une famille*

Caroline et Valentine se marient en juillet 2013. Elles sont parmi les premiers couples homosexuels à se marier dès que la loi fût adoptée. Le mariage est investi par les deux femmes comme une « institution » importante. La loi pour le mariage des couples homosexuels a « *été grand un grand soulagement* » (6C, p. 98, l. 11) pour Caroline. Il permet la reconnaissance du couple et participe à la parentalité en offrant la possibilité d'une adoption. Pour Valentine, il s'agit également d' « *un des plus beaux jours de ma vie* » (5V, p. 75, l. 5). Pour l'une et l'autre, le mariage offre au couple une chance d'être reconnu sur la scène sociale et aussi de s'unir à partir du lien amoureux : « *dans la joie d'avoir des enfants le mariage c'était sympa on a fait la fête avec les copains c'était moi je trouvais ça super sympa après moi je suis très très comment dire très je suis pas du tout (silence) très régalienne non ce qui m'intéresse c'est m'inscrire dans le droit quoi* » (6C, p. 99, l. 12-16). La fête du mariage est un moment « *chouette* », « *sympa* » mais ouvre directement à une autre dimension, celle du droit. Caroline amène à cet endroit une dénégation : ne pas être régalienne. Elle énonce pourtant l'inverse en accordant un intérêt majeur à l'inscription légale de son couple et de sa famille. Au-delà, de la reconnaissance du couple par le « *droit commun* », le mariage permet à l'autre-mère la reconnaissance juridique de ses enfants. Une adoption dont les enjeux de la parentalité illustrent combien la reconnaissance légale est importante pour ces femmes dans le travail de reconnaissance psychique et d'inscription des enfants dans la lignée de l'autre-mère. Caroline et Valentine mettent en place des mécanismes défensifs afin de justifier le mariage autrement que pour l'adoption des enfants : « *c'est pas que pour l'adoption c'est pour euh c'est c'est c'est c'était plein de choses en même temps mais c'est vrai qu'on a rigolé en disant qu'on se mariait que pour ça* » (5V, p. 81, l. 7-10). Les raisons du mariage amènent une mise à distance massive dont la finalité ressort néanmoins, les procédures. Le mariage est donc à la fois l'union amoureuse, se marier pour le mariage et ce qu'il représente en termes de droit et d'égalité.

Pour Caroline, cet attachement au « *droit commun* » semble hérité de son propre père, dont nous repérons une dimension identificatoire : *« pour mon père aussi le fait de rentrer dans le droit commun en fait c'est beaucoup plus simple à vivre son homosexualité (…) et ça pour moi c'était hyper important donc pour mon père je pense que ça l'était aussi le fait que voilà qu'on ait le droit de se marier et que ce soit reconnu par le législateur voilà donc c'est c'est pour moi c'était très important* » (6C, p. 98, l. 12-26). Le père de Caroline est très présent dans le discours autour de la reconnaissance et du droit. Il semblerait que ce soit quelque chose de très important pour lui. Cela a été transmis à Caroline et lui permet de défendre son orientation sexuelle. La loi revêt ici une fonction paternelle en autorisant la réalisation d'une promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. Une loi sous-tendue par le droit mais véhiculée par le père de Caroline dont elle reconnaît l'attachement. La loi du *mariage pour tous* participe aussi à ce qu'elle ne se considère plus comme une « *des citoyens de seconde zone quoi »* (6C, p. 98, l. 22) mais bien comme une citoyenne à part entière, une femme et une autre-mère à part entière. Cette reconnaissance publique contribue ainsi à la reconnaissance du couple formé avec Valentine.

Les deux mères énoncent combien le mariage a accordé à l'autre-mère la possibilité de jouer un rôle plus important dans l'accompagnement de la grossesse de Valentine. La même anecdote est énoncée par les deux femmes : « *je me rappelle une fois à l'hôpital c'était en fin de grossesse Valentine avait dû être hospitalisée parce qu'elle avait des contractions (…) donc je suis allée voir l'interne de service le gars il me regarde il me dit mais vous êtes qui vous (silence) je l'ai regardé droit dans les yeux ben je suis son épouse* » (6C, p. 98, l. 14-18) ; « *ok madame bon alors écoutez euh (silence) du coup ça a donné une égalité* » (5V, p. 83, l. 20-21). Le mariage autorise les femmes à se sentir égales aux autres couples. De même, il leur offre la possibilité de faire face au monde extérieur qui leur signifie leur différence. Tout au long de leurs discours une revendication se retrouve à l'endroit du mariage et de l'adoption, non sans colère pour Caroline. Aucune n'est adhérente dans une association militante mais le vécu personnel participe en ce mouvement protestataire. Valentine est enceinte durant les événements autour de la loi et le jour de son mariage. Cette période, elle l'illustre comme « *assez chaotique* » (5V, p. 80, l. 17-18). Malgré la loi des éléments d'inégalité et de non reconnaissance persistent notamment concernant l'adoption et la

reconnaissance des enfants. Ils sont d'emblée rattachés à la question matrimoniale notamment concernant leur « protection ».

*b. Protéger sa famille et ses enfants*

Le mariage est associé aux procédures d'adoption. Les éléments procéduriers sont par ailleurs très développés dans le discours des mères avec une référence accrue à la réalité extérieure tout en justifiant leur point de vue sur le vécu « *chaotique* » et « *injuste* » de la démarche. Le but de ces démarches est l'intérêt de l'enfant et la protection de la famille : « *mariez-vous pour la protection de vos enfants mariez-vous quoi c'est la meilleure protection que vous pouvez offrir à vos enfants quoi donc voilà c'est comme ça c'est les lois françaises elles sont comme ça elles sont comme ça point à la ligne* » (6C, p. 99, l. 21-25). L'attachement au droit est encore une fois manifeste pour Caroline. L'énonciation et l'intonation sont ici appuyées à l'endroit de la meilleure protection pour les enfants. L'investissement du mariage est articulé à la reconnaissance de ses propres enfants. L'acte de mariage offre à Caroline la possibilité de reconnaître aussi bien légalement que psychiquement ses enfants. Les protéger en les inscrivant dans une double filiation. Cette double inscription les protège au regard de l'héritage familial du côté de Caroline notamment. Pour se faire, elle se doit de respecter les lois françaises. L'investissement du regard de son propre père sur le droit et la préoccupation maternelle très ancrée du côté de la protection de l'enfant participent à la mise au travail de l'expérience de la parentalité. Valentine défend aussi cette question de protection en se référant à son épouse : « *Caroline disait je pense qu'elle a tout à fait raison sur ce point que en France y a qu'une seule structure y a que le mariage qui te protège correctement les enfants* » (5V, p. 80, l. 24-26). Valentine s'identifie à sa compagne dans le partage de ces valeurs familiales de protection à partir de la référence à la loi juridique française. Cette identification participe aux enjeux de la conjugalité autour du désir de former un tout avec sa compagne, se complétant l'une l'autre. Or, l'adoption en tant que telle est vécue difficilement pas la mère de naissance.

## B. L'adoption : institutionnalisation juridique et psychique de la parentalité

Le parcours d'adoption est décrit par les deux mères avec un attachement aux détails de chaque étape. Si Caroline met en avant les injustices auxquelles elle a été confrontée, le vécu de Valentine est plus ambivalent. Sa reconnaissance indéniable aux yeux de la

loi lui offre une place indéfectible dans son lien aux enfants. En outre, elle doit autoriser son épouse à adopter ses enfants devant le notaire.

### 1. L'adoption vécu comme un abandon

Valentine semble partager l'avis de Caroline autour d'une incohérence à ce que l'autre-mère ait à adopter les enfants une fois mariée. Le récit de l'aboutissement de l'adoption chez le notaire est teinté d'ambivalence : « *chez le notaire j'avais eu à j'avais eu à signer le l'auto enfin le consentement à l'adoption (…) c'est particulier moi je venais d'accoucher tu vois et donc je les (les enfants) avais déjà là tu vois collé là (rire) je voulais surtout pas les lâcher (…) puis t'as l'impression là pour le coup tu tu les abandonnes ou tu tu tu vois* » (5V, p. 85, l. 6-16). Tout au long de l'entretien, Valentine aborde le lien entre les enfants et Caroline en énonçant « ses enfants ». Elle reconnaît ainsi la place de l'autre-mère au regard des enfants. Caroline intervient ici en tant que tiers dans la relation entre Valentine et les jumeaux. L'abord de la procédure d'adoption illustre combien faire une place à sa compagne est difficile. En effet, à cet endroit elle cherche à de nombreuses reprises notre appuie, « *tu vois* ». Il semble que la représentation du consentement révèle un conflit intrapsychique difficile à dire pour Valentine. Aussi, elle convoque les enfants dans une totale fusion avec leur mère de naissance, « collés » à elle. Elle énonce un lien fusionnel entre l'enfant et sa mère de naissance. Une fusion dont l'adoption acte quelque chose de l'autre, du tiers. L'adoption fait d'abord tiers puis institue l'autre-mère à la place de l'autre, de l'altérité. Cette séparation apparaît imposée à la mère de naissance et soulève un sentiment d'abandon de ses enfants.

Valentine nous sollicite à un autre moment de l'entretien avec l'emploi du « *tu vois* ». Encore une fois, cela concerne l'adoption des enfants par Caroline, cette fois-ci non plus juridique mais psychique : « *c'est presque trop dans le sens où des fois des fois j'ai l'impression que tu vois ils ils sont plus (Nom de Caroline) tu vois* » (5V, p. 84, l. 25-27). Les processus de séparation se retrouvent dans la question de l'appartenance des enfants. Le lien biologique est supplanté par le lien juridique et psychique selon Valentine. Ceci expliquerait l'ambivalence de la mère de naissance autour de sa compagne : celle qui complète, celle avec qui la réalisation de son désir d'enfant est possible, celle qui gère la famille mais aussi celle qui lui enlève ses enfants, celle qui sépare la mère de la relation fusionnelle avec ses petits. Les difficultés conjugales à la

période de l'entretien et le risque de séparation réactivent-ils quelque chose de ce premier vécu de séparation et d'abandon chez Valentine ? Quoi qu'il en soit, l'autre-mère est bien présente dans le discours de la mère de naissance et prend une place indéniable dans la famille, autant juridiquement, conjugalement que dans sa fonction parentale.

### 2. L'adoption et l'inscription des enfants dans sa généalogie

Le parcours d'adoption pour Caroline est jonché de surprises et d'incompréhensions. Avec le mariage, elle pensait pouvoir reconnaître les enfants à la mairie dès leur naissance. Or, elle est surprise de toutes les démarches à réaliser pour être reconnue comme mère à part entière. Dans l'énonciation de son parcours se retrouve tout un champ lexical autour du procès : suspicion, preuve, juge, audience. Une forme d'incohérence subsiste pour Caroline. D'une part, elle souhaite reconnaître ses enfants : afin de les protéger et de les inscrire dans sa filiation en s'inscrivant dans le droit commun. D'autre part, elle vit cette démarche comme un procès dont elle doit défendre cette inscription dans le droit. La procédure est donc vécue difficilement : « *c'est une adoption c'est euh c'est très c'est très malaisant ça (silence) c'est très malaisant parce qu'il y a une espèce de suspicion* » (6C, p. 97, l. 3-4). Les hésitations présentes dans son discours, accompagnées d'arrêts, illustrent une forme d'inhibition de sa pensée autour de l'adoption. Elle apparaît ici dans la retenue ou en conflit avec la représentation « suspicieuse » d'un acte investi positivement par l'autre-mère.

Au-delà de sa non-reconnaissance, son intérêt se porte sur ses enfants : « *on se dit qu'est-ce qui qu'est-ce qui si il m'arrive quelque chose entre le moment où ils naissent et et voilà qu'est-ce que je je peux rien leur léguer quoi je ne suis strictement (silence) (…) c'est vraiment (silence) c'est assez dégradant* » (6C, p. 97, l. 16-21). Une tendance à la restriction est très présente dans son énonciation, certainement parce qu'elle convoque ici sa propre mort en lien avec « être personne » par rapport aux enfants. L'absence de lien biologique par une maternité est compensée par Caroline au travers de la reconnaissance juridique et par le fait de pouvoir léguer quelque chose à ses enfants en cas de décès. En ce sens, le parcours d'adoption est « dégradant » car il empêche l'autre-mère d'« être ». Cela touche sa propre identité de parent et de femme. Or, sa place et sa fonction parentale semblent déjà identifiées et mises à mal par les procédures. En effet, elle doit faire la preuve de sa place de parent. Celle-ci est articulée aux

témoignages des différents protagonistes de la vie des enfants : la crèche, le pédiatre, la famille et les amis « *et puis faut monter un dossier commun faut (…) prouver que on est un couple prouver qu'on s'aime prouver qu'on les a voulus à deux prouver (…) moi je suis passée devant le juge (silence) vous avez une audience vous avez un gars qui vous dit donc si je comprends bien vous êtes un peu attachée à ses enfants (…) c'est c'est honteux quoi c'est honteux comment on peut traiter les gens comme ça* » (6C, p. 97, l. 27 – p. 98, l. 3). Caroline tente de maîtriser son énonciation dont l'intonation nous apparaît teintée de colère. Son discours autour du mariage et de l'adoption est encore très affectivé. Le regard porté par le juge est vécu comme une intrusion dans sa vie privée. La remarque faite par celui-ci concernant son lien aux enfants fait basculer l'énonciation dans une forme de dramatisation. Remettre en question son attachement aux jumeaux c'est remettre en question sa place de parent.

L'adoption juridique contraste alors avec l'adoption psychique de l'autre-mère. Le travail psychique autour de l'accueil des enfants est alors remis en question par la complexité des procédures d'adoption auxquelles Caroline ne parvient pas à mettre du sens. Or, l'adoption psychique des enfants s'est réalisée lorsque ces derniers étaient encore dans le ventre de leur mère de naissance lors du choix des prénoms des enfants. Caroline se saisit des règles entourant l'exercice de la parentalité afin de poursuivre un travail psychique autour de l'expérience de cette dernière. Cependant, se sont ces mêmes règles qui mettent à mal la reconnaissance de ses enfants et ainsi sa parentalité.

## C. Les enjeux de nomination

### 1. Unifier la famille à travers un nom

La question du choix du nom de famille se pose pour les deux femmes dès le mariage et dans la perspective de la naissance des jumeaux. Au départ, malgré le mariage, les enfants portent le nom de leur mère de naissance. Valentine défend la nomination de ses enfants avec les deux noms des mères « *moi ça m'énervait que les enfants s'appellent bon moi mon patronyme ça s'invente pas (…) ça m'énervait que qu'il y ait quelque part marqué qu'à un moment donné quand ils étaient nés il s'appelaient que ça quoi ils s'appelaient pas NomdeCaroline-NomdeValentine voilà et donc et Caroline aussi je pense qu'elle voulait les reconnaître à leur naissance* » (5V, p. 81, l. 25 - p. 82, l. 3). Valentine alterne entre deux représentations contraires autour du choix du nom de famille. D'une part, il s'agit d'une histoire « *rigolote* » et « *pas dramatique* » que les

enfants ne s'appellent que par son nom de famille. Elle aborde avec humour son nom dont le signifiant renvoie à l'homosexualité. C'est quelque chose qui semble léger dans son discours et donc qui ne serait pas source de conflit. D'autre part, elle est « *énervée* » et « *chiffonnée* » que ses enfants ne portent que son nom. En effet, son nom est transmis d'emblée à la naissance des enfants, donc sa lignée est représentée. Mais elle souhaite aussi que soit ajouté le nom de sa femme avec qui elle a fait les enfants. Valentine aborde le fait que les enfants ne sont pas des enfants naturels ou sans deuxième parent. Les enfants ont deux parents, les deux noms doivent être donnés. L'absence de la lignée de l'autre-mère apparaît problématique. Le nom de Caroline est mis en premier lorsqu'elle énonce le double nom de famille. Ce choix interroge car dans la réalité c'est le nom de la mère de naissance qui est premier dans le livret de famille. Que représente cette place en premier du nom de Caroline dans le nom composé ? Signe-t-elle la place de Caroline dans la famille ? Quoi qu'il en soit, la nomination convoque les deux lignées maternelles et permet la reconnaissance de l'autre-mère dans son lien aux enfants et ce dès la naissance.

Le nom unifie la famille : « *on a on a mis les deux noms tout le monde a le même nom de famille en fait voilà* » (6C, p. 99, l. 31-32). La première énonciation de Caroline autour du nom signe en premier lieu le partage d'un même nom de famille pour tous, construit avec les deux noms de jeune fille. Pour les deux femmes, le nom de famille est une nomination unifiante et identifiante pour la famille. La dimension Symbolique du nom propre à la famille est un marqueur identitaire. Il signifie l'appartenance au groupe familial et réfère l'enfant à une place dans sa famille. Au-delà de la reconnaissance juridique par l'adoption, le nom offre la possibilité de s'affilier et de faire l'épreuve des enjeux de transmission. Ils ont tous le même nom, cela même si au départ, seule la mère de naissance est reconnue dans son statut de mère et Caroline est reconnue dans son statut d'épouse de la mère. La nomination est très investie par Caroline. Le choix, des prénoms et du nom de famille, prend place du côté de ce qu'elle peut maîtriser de la parentalité en dehors d'une maternité. Cela renvoie certainement à la position active qu'elle occupe depuis la conception des enfants.

### 2. Être nommée mère

Au-delà de la nomination par le nom de famille, il y a la nomination des places des mères dans la famille. Cette nomination est particulièrement développée par Valentine

en reprenant les dires des enfants. La place particulière de Caroline dans la famille, à la place d'un homme-père sans être un homme, soutient une inhibition massive de l'autre-mère à ce sujet au point de le taire. La nomination des places de mère par les enfants révèle leur interrogation autour de leur configuration familiale, où l'absence d'un homme-père renvoie à l'absence de la nomination « papa ».

*a. « Maman tout court »*

Valentine s'amuse de la façon dont les enfants nomment les mères : « *il nous appelle maman tout court tous les deux et puis quand y a besoin de spécifier ou quand ils spécifient maman Val ou maman Valentine maman Caro mais maman tout court c'était marrant parce que comme on avait dit maman et maman Caroline (…) il disait maman tout court (rires)* » (5V, p. 78, l. 28 – p. 79, l. 4). Les enfants semblent s'être saisis de la façon dont les mères ont réfléchi leur appellation. D'une part, il y a « maman » de manière indifférenciée et pensée pour les deux femmes. Les enfants repèrent pourtant la différence des deux figures parentales : il s'agit alors de les spécifier. D'autre part, les deux mères pensent alors la différence entre « maman » pour énoncer la mère de naissance et « maman Caro » pour appeler l'autre-mère. Cette distinction amène donc de la différence : une différence marquée entre la mère de naissance et l'autre-mère. Toutefois, il apparaît dans leurs différents échanges les mots « *maman tout court* », dont les enfants se saisissent. Il y a un effet signifié dans l'appellation « maman tout court » qui devient un signifiant pour les enfants. Qu'en est-il alors de la distinction entre les deux mères ? Une différenciation est opérante dès lors qu'il s'agit de spécifier une mère. Les enfants s'approprient les paroles maternelles afin de se construire une représentation des deux positions différentes des deux mères.

*b. « Papa ? »*

Pierre est le premier enfant du couple à interroger l'absence de « papa » dans la famille à travers la recherche de celui ou celle qui correspond à la nomination. Nous ne savons pas en quoi le signifiant « papa » fait référence pour le petit garçon. Néanmoins, dès ses premiers mots il tente de trouver qui est « papa » : « *donc il a commencé à dire à Caroline papa sur la table à langer (silence) donc Caroline a dit non (rires) moi c'est pas papa (rires) et donc ensuite il a essayé avec mon père qui lui a dit non moi c'est papy c'est pas papa il a réessayé avec Caroline puis il a essayé avec moi* » (5V, p. 77, l. 32 – p. 78, l. 4). L'intonation de Valentine est ici assez ironique. Elle apparaît amusée

par le fait que son fils nomme « papa » à tour de rôle, Caroline, son père ou encore elle-même. Pierre tente tout de même de trouver qui est ce « papa ». Pour la mère de naissance, le mot « papa » doit provenir de la crèche. Les autres enfants sont cherchés par des mères ou par des pères. Pierre repère déjà la différence des sexes chez les figures parentales de ses pairs. En ce sens, il semble normal pour Valentine que son enfant interroge qui est le père. L'enfant semble signifié ici le repérage de l'absence de la différence des sexes au sein du couple parental.

Caroline tait ces événements pourtant répétitifs dans le quotidien des enfants. Or, elle est intervenue auprès de Pierre par une mise en sens : « *puis de nouveau sur la table à langer il lui a redit papa et du coup elle lui a dit écoute Pierre c'est vrai (silence) (…) c'est maman tout court qui t'a qui t'a qui t'a porté mhm et moi c'est vrai je suis un peu comme un papa pour toi mais je suis une femme alors on dit pas papa je je je je suis aussi ta maman mais si tu veux m'appeler papa tu peux m'appeler papa (rires)* » (5V, p. 78, l. 17-25). Caroline signe les places et fonctions dans la famille. Valentine est une « maman tout court » c'est la mère de naissance, celle qui l'a mise au monde. La fonction biologique dans la procréation est donc présente et est mise en avant par l'autre-mère. Caroline occupe la place habituellement occupée par un « papa » mais elle est une femme. Elle énonce ici le sens des mots et la valeur sexuée de la nomination. Cela permet ainsi à l'enfant de repérer les places et les sexes de chacune des mères dans la famille. Elle autorise l'enfant à l'appeler « papa ». Cette proposition pourrait alors amener une forme d'incohérence par rapport à l'explication et la mise en sens proposée du signifiant « papa ». Que retient Pierre de cette proposition ? Les enfants ont saisi la différence des sexes et repèrent en grandissant cette différence genrée dans la famille. Cela n'ouvre plus en une recherche de « papa » mais en une réflexion autour de l'absence de père dans la famille.

# IV. Enjeux de la transmission et permutation symbolique des places

## A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications

Dans l'histoire de Caroline et Valentine le père prend une place majeure. Il est la figure parentale qui repère et/ou accepte l'homosexualité, une figure identificatoire, et celui qui autorise une permutation symbolique des places. Leur figure maternelle est plus en lien avec leur choix d'objet d'amour de même sexe. Pour Caroline, dont la mère est décédée lorsqu'elle n'avait pas encore annoncé son orientation sexuelle, il s'agit d'éloigner la figure maternelle afin de réaliser son désir. Pour Valentine, la figure maternelle est celle qui alterne entre rejet et accueil de la sexualité de sa fille et celle qui marie.

### 1. Le père : entre accueil de l'homosexualité, figure identificatoire et grand-père.

#### *a. Un père repère pour Valentine*

La première référence au père de Valentine apparaît lorsqu'elle aborde l'accueil de son homosexualité par ses parents. À cet endroit, les deux figures parentales sont associées ensemble et présentées comme « *des gens cultivés et puis tolérants* » (5V, p. 73, l. 7-8). Les parents fréquentent un couple homosexuel pourtant l'annonce de l'homosexualité de leur fille « *a été compliqué comme dans toutes les familles j'imagine* » (5V, p. 73, l. 2). Valentine ne développe pas en quoi cela a été compliqué mais tente de trouver une justification : « *quand ça touche à ses enfants c'est plus c'est plus c'est plus complexe* » (5V, p. 73, l. 9-10). Le couple parental se distingue néanmoins à deux endroits : le père qui repère et la mère qui marie.

Le père de Valentine est celui qui repère en premier l'homosexualité de sa fille : « *c'est mon père qui m'en a parlé quand il a repéré que j'avais une relation avec ma première ma première compagne qui était Olivia* » (5V, p. 73, l. 10-12). Des arrêts sont présents lorsqu'elle aborde son homosexualité. Une forme de résistance avec sa représentation de son orientation sexuelle en lien avec le repérage du père apparaît : « *il a réussi à me parler sans prononcer le mot homosexualité ou lesbienne ou quelque chose comme ça il parlait d'amitié particulière* » (5V, p. 73, l. 13-14). Le père de Valentine ne peut nommer l'homosexualité et relie la relation entre deux femmes à une amitié

particulière. Est-ce une manière de voiler la représentation en ne nommant pas ce qui vient lui être signifier de la vie intime de sa fille ? En effet, la notion de voile prend son sens dans la suite de son énonciation : « *me disant qu'il fallait que je fasse attention que je me trompe pas que je trompe pas les autres sur mes motivations et il me disait de dire ma vérité* » (5V, p. 73, l. 15-17). La notion de vérité et de tromperie apparaît et s'associe au voile du désir : il voile le désir de sa fille tourné vers l'objet femme. Le père apparaît mis à mal avec le choix d'objet d'amour de sa fille, se sentait-il trompé ?

La réactivation des enjeux œdipiens en lien avec l'élection d'un objet d'amour de même sexe semble ébranler le père dans le regard qu'il porte sur sa fille. C'est le père, en tant qu'homme d'une femme ou objet de désir de la femme qui est atteint certainement par l'homosexualité de sa fille. En choisissant, un objet d'amour femme, Valentine se détourne de l'homme afin de réaliser la promesse œdipienne. Le regard du père sur son homosexualité est perçu par Valentine comme « *un tout petit peu culpabilisant* » (5V, p. 73, l. 17). La dénégation « *un tout petit peu* » illustre ce vécu certainement difficile pour la jeune femme. Le père accueille mais ne semble ni autoriser sa fille à réaliser une promesse œdipienne avec l'objet de son choix ni l'interdire pour autant. Toutefois, les parents sont « *des gens intelligents qui se remettent en question (…) ils ont bougé (…) évolué* » (5V, p. 73, l. 32 – p. 74, l. 3). Une idéalisation des figures parentales est présente tout au long du discours. La fille ne peut rester dans une conflictualité avec ses parents. Par ailleurs, cette idéalisation se retrouve certainement à partir de la position grand-parentale occupée par ces derniers : « *mon père il parlait toujours de son désir de devenir grand-père* » (5V, p. 74, l. 3-4). Valentine repère le désir du père. Son désir d'enfant et sa réalisation répond ainsi au désir paternel. En ce sens, répondre au désir du père permettrait de retrouver l'amour de celui-ci en dépit de son orientation sexuelle. Se marier et avoir des enfants donnent l'impression à Valentine de « *retourner dans les clous* » (5V, p. 74, l. 26). Il y a donc un repérage de l'idéal parental dont Valentine a identifié les pourtours afin d'y correspondre tout en vivant avec son choix d'objet d'amour féminin. Le projet d'existence de fonder un foyer trouve racines dans cet idéal transmis par les parents et véhiculé par le regard de son propre père.

### *b. Le père de Caroline : un paterfamilias ?*

Comme sa femme, Caroline convoque ses parents dès lors qu'il est question de l'accueil de l'homosexualité par sa famille. Elle découvre une attirance pour les filles à l'adolescence mais ne l'associe pas directement avec de l'homosexualité tant elle entretient des relations avec le sexe masculin et le sexe féminin. En ce sens, elle ne ressent pas la nécessité d'en parler à ses parents : « *là mes parents n'étaient pas vraiment au courant* » (6C, p. 95, l. 15). C'est le seul endroit où son père et sa mère sont parlés ensemble comme un couple parental. Par ailleurs, une distinction s'opère rapidement entre une figure maternelle très peu parlée et une figure paternelle plus présente et idéalisée. En effet, la relation au père est décrite positivement : « *il avait toujours sa relation privilégiée avec moi* » (6C, p. 96, l. 16-17). Caroline signe l'attachement particulier du père pour elle. Par ailleurs, la mort du père est mise à distance : *« après y a eu la question de mon père (silence) donc mon père est quasi il est mort euh y a (silence) combien de temps cinq ans y a deux deux trois ans* » (6C, p. 95, l. 28-30). La date du décès est difficilement accessible pour Caroline, dont la première estimation semble plus élevée que la réalité. Peut-être le deuil de ce père avec lequel elle entretenait une relation privilégiée est encore difficile pour elle ? Concernant l'annonce de son homosexualité : « *mon père il m'a jamais il m'a jamais fait chier avec ça quoi il a été à à ma grande surprise très très il adorait Mathilde mon ancienne compagne enfin il a fait j'ai été très très surprise de de son ouverture d'esprit* » (6C, p. 95, l. 30 – p. 96, l. 2). Le père de Caroline accueille d'emblée l'homosexualité de sa fille. Il n'apparaît pas mis à mal dans son statut d'homme de la famille. Il autorise la réalisation de la promesse œdipienne avec l'objet femme et est mis en relation avec l'ancienne compagne de Caroline dont il apparaît proche. L'insistance autour de la surprise interroge une identification au père. En effet, Caroline a confronté ses représentations du père à la réalité de l'annonce de son homosexualité.

Malgré ses bonnes relations avec son père, elle ne s'attendait pas à une telle réaction positive : « *parce que c'était la vieille école parce que c'est un pied-noir (…) je pensais qu'il pouvait être très très très embêté (silence) enfin voilà ça s'est ça s'est passé sans sans heurts sans sans conflits sans il a jamais il a jamais euh rejeté mes compagnes* » (6C, p. 96, l. 4-9). Une mise à distance et une banalisation du conflit se manifeste à l'endroit de la personnalité du père dont les origines et la génération devraient l'amener à être « embêté » par l'homosexualité de sa fille. Or, il n'en est rien. Ces éléments

apparaissent pourtant anxiogènes pour Caroline. Ceux-ci interrogent un vécu difficile de l'acceptation du père par sa fille. Que cherchait-elle dans la réaction du père ? Est-ce que l'annonce s'est aussi bien passée qu'elle semble l'idéaliser ? En effet l'insistance et la répétition « sans » « heurts » ni « conflit » pourraient être une forme de dénégation. Qu'en est-il de la place du père dans son fantasme ? Les bonnes relations du père avec ses compagnes ouvrent en une association par rapport à ses relations hétérosexuelles : « *il a plus été chiant quand j'étais avec mon mec il a peut-être beaucoup plus été regardant sur voilà (silence) mais je pense que pour le coup il était pas en il était pas en (silence) une femme ne le mettait pas en en danger quoi* » (6C, p. 96, l. 11-14). La bonne relation entre le père et ses compagnes semble se justifier par le sexe du choix d'objet d'amour. Le sexe masculin met en concurrence le père dans sa relation à sa fille. Les compagnes féminines permettent donc de mettre à distance la rivalité. Le père reste en ce sens « *toujours le paterfamilias* » (6C, p. 96, l. 15). La figure du père est investie dans son genre, l'homme de la famille, et le père est associé à une position de chef de famille, le paterfamilias. Le choix d'objet d'amour féminin répondrait à garantir une relation privilégiée avec le père, sans le faire déchoir de sa position de père tout puissant, un Père Imaginaire idéalisé. Le père de Caroline apparaît être le garant de la famille, une position forte dont elle semble s'identifier. Elle est celle qui gère la famille et décide du maintien des liens et des places de chacun. En outre, elle identifie et incorpore les valeurs paternelles comme le mariage qui institue les enfants dans sa lignée paternelle avec le choix des prénoms notamment. Finalement, le père de Caroline est un père idéalisé dont la mort renforce l'image. Son idéalisation permet à l'autre-mère de s'identifier à celui-ci afin d'instituer et de poursuivre le montage filiatif du côté de la lignée paternelle.

### 2. Des mères face à l'insupportable de la féminité

#### *a. Caroline et la mère rivale*

La mère de Caroline est parlée avant le père. Contrairement à Valentine, dont le père a repéré son orientation sexuelle, c'est la mère de Caroline qui semble l'avoir compris la première : « *j'ai eu une relation avec une fille euh ma mère est donc (silence) l'a su fortuitement enfin pas vraiment fortuitement elle a cherché à le savoir (rire) et je pense qu'elle l'a mal vécu* » (6C, p. 95, l. 16-19). La relation avec une fille est directement associée à la représentation de sa mère. Il apparaît que le lien entre la mère et l'homosexualité est un élément anxiogène de son histoire. Le rapport au savoir que

tiendrait la mère sur son objet de désir est accompagné d'une annulation : « *l'a su enfin pas vraiment fortuitement elle a cherché à le savoir* ». Alors que savait la mère ? La mère aurait mal vécu la découverte de l'orientation sexuelle de sa fille. Encore une fois, l'homosexualité n'est pas énoncée et réapparaît sous forme de « ça » ou de « l' ». Une banalisation ou une mise à distance se manifeste donc autour de l'orientation sexuelle, dont l'accueil par la mère est à l'opposé de celui par le père. La mère de Caroline est décédée lorsqu'elle avait une vingtaine d'année « *elle est partie avec ce qu'elle est partie de de sa connaissance ou pas de de de l'histoire* » (6C, p. 95, l. 26-27). Quelque chose est tue entre Caroline et sa mère du côté de l'histoire du choix d'objet d'amour dont la mère a mal vécu l'annonce. Or, nous ne savons pas réellement de quoi il en retourne. Quelque chose de l'ordre de la conflictualité avec la figure maternelle émerge dans le contexte de fin de vie : « *j'allais pas rentrer dans un conflit* » (6C, p. 95, l. 22).

La fin de vie de sa mère ne s'accompagne pas d'autant de restrictions et de banalisations que pour le deuil du père. Par ailleurs, avec le décès de la mère, la réalisation du désir de Caroline pour une femme trouve une réponse au-delà d'un interdit ou d'une autorisation du côté maternel : « *bon donc ma mère est morte le problème a été réglé* » (6C, p. 95, l. 25). La mère serait identifiée à un problème que la mort résoudrait. L'abord de la perte de sa mère dans son discours interroge l'investissement de cette dernière comme un mauvais objet dont la disparition amène une forme de satisfaction. Au regard de la relation privilégiée avec le père, le décès de la mère serait une forme de réalisation, dans la réalité, du fantasme œdipien : la mort du rival. Toutefois, quelque chose de l'interdit de l'inceste apparaît : si la mère décède le père n'est pas accessible pour autant. Si elle ne peut avoir le père, elle n'aura pas d'homme et par conséquent son choix d'objet d'amour : la femme – objet rejeté par la mère – maintient quelque chose de l'ordre de la concurrence ou de la rivalité avec cette dernière. Elle maintient une relation privilégiée avec le père qui autorise la réalisation de la promesse œdipienne avec une femme. Le père garde son statut d'homme, objet d'amour œdipien dont Caroline ne peut avoir accès. En choisissant l'objet femme, elle ne trahit pas l'amour pour son père tout en maintenant la rivalité avec sa mère. Les enjeux œdipiens trouvent donc une réponse autour de son choix d'objet d'amour, Valentine, avec laquelle elle peut réaliser un désir d'enfant en dehors de la maternité.

L'identification avec sa figure paternelle lui permet certainement de maintenir une position masculine dans la sexuation, elle semble avoir l'objet de désir que convoite

Valentine. Cette position masculine qui se retrouve dans le fantasme de transmission du côté de l'activité. Ceci lui permet ainsi d'occuper une place différente dans la famille que celle occupée par la mère de naissance dont la maternité répond en un désir de grossesse du côté d'une position féminine de la sexuation. Elle peut être l'objet de désir de Caroline. Toutefois, quelque chose de l'avoir se repère également, elle a l'objet et peut lui offrir : les enfants. Cette ambivalence dans le rapport à l'objet du manque chez Valentine se retrouve dans le regard que porte sa mère sur l'homosexualité de sa fille.

*b. Valentine : de l'insupportable à la « fille réussie »*

Valentine aborde sa mère à partir d'événements précis autour de son homosexualité : « *ma mère c'était assez insupportable pour elle* » (5V, p. 73, l. 21-22). Qu'est ce qui a été si insupportable pour la mère ? Valentine convoque sa mère à partir d'une première anecdote concernant sa première rupture amoureuse : « *je me rappelle qu'au moment de ma séparation donc avec Olivia j'étais très affectée c'était ma première rupture amoureuse (…) je sais que ma mère on était dans ma voiture elle m'a dit mais de toute façon qu'est-ce que tu espérais de cette relation et donc je lui ai dit mais me marier et avoir des enfants* » (5V, p. 73, l. 23-29). La mère signifie sa représentation de l'homosexualité du côté d'une non issue à la réalisation d'une promesse œdipienne : à quoi s'attendre d'autre qu'une rupture ? Or, Valentine investie la conjugalité lesbienne aussi du côté de son désir d'enfant. Le regard de sa mère sur son désir la met ainsi à mal dans la traversée de celui-ci. Cela ouvre sur une conflictualité avec sa figure maternelle. Attendait-elle un soutien de la part de sa mère dans cette épreuve de rupture amoureuse ? Valentine se saisie de la représentation maternelle : l'issue d'une relation amoureuse c'est le mariage et les enfants. Le désir du père d'être grand-père et le rappel à la norme familiale sous-tendu par sa mère participent en l'élaboration de son désir d'enfant.

Le rapport à sa propre mère reste conflictuel : « *ma mère (…) c'est très ambivalent parce que ma mère elle a toujours dit non c'est pas un garçon manqué c'est une fille réussie à montrer que à la fois c'est satisfaisant pour elle le fais que je sois pas tout à fait normative à l'image de la féminité en même temps c'est insupportable* » (5V, p. 74, l. 6-10). Il apparaît ici que Valentine rencontre une difficulté concernant le désir maternel : que désire-t-elle pour sa fille ? D'une part, la sexualité « pas normative » de sa fille est valorisée, Valentine est une fille réussie. D'autre part, Valentine renverrait une image de la féminité insupportable pour sa mère. L'ambivalence de sa propre mère

en lien avec son orientation sexuelle semble donc mettre à mal Valentine. Correspondre à l'image de la femme mariée et mère de deux enfants - « *retourner dans les clous* » - pourrait alors être une solution pour sa propre mère. La mère comme le père « *a évolué* » et accepté l'homosexualité de sa fille, présentant volontiers les compagnes de sa fille et allant même jusqu'à marier le couple formé de Valentine et Caroline. En effet, la mère de Valentine est maire : « *elle nous a mariées Caroline et moi donc comme quoi (rire) (…) c'est vrai que le fait que je me marie avec Caroline et qu'on ait des enfants (…) ça l'a y avait quelque chose de mhm bon alors ça va quoi (…) ou elle a pas enfin elle a pas évité l'essentiel quoi* » (5V, p. 74, l. 20-30). Le mariage célébré par sa propre mère atténue la relation conflictuelle entre la mère et la fille. Valentine est touchée par l'attention de sa mère tout en étant surprise. Finalement, ce n'est pas tant elle qui entre dans les clous en changeant d'orientation sexuelle mais les parents et plus particulièrement la mère qui cède aussi au désir de sa fille. En les mariant, elle autorise symboliquement sa fille à s'unir avec une femme. Avoir des enfants permet à Valentine de trouver un compromis dans le désir parental d'être grands-parents et ainsi se situer dans la norme, tout en étant différente. La mère de naissance rassure ainsi sa propre mère, elle n'a pas évité l'essentiel et l'a faite comme il faut.

Le mariage noue l'institutionnalisation de la famille et de la parentalité. Aussi, il est idéalisé dans les deux familles. En ce sens, le mariage rassure mère et fille sur leur position dans la famille et sur le devenir de chacune. Le mariage autorise Valentine à poursuivre le montage filiatif avec une femme et d'y inscrire des enfants. Du côté de Caroline, le père investit l'institution matrimonial afin de protéger la famille et d'entrer dans le droit commun. En s'identifiant à lui, Caroline investit tout autant le mariage et l'institutionnalisation de sa fonction parentale.

## B. Inscrire les enfants dans une double filiation maternelle

### 1. Le choix des prénoms

Caroline a choisi les prénoms de ses deux fils. Ce choix est important pour elle tant il participe en la reconnaissance psychique des enfants et en leur inscription dans sa filiation paternelle : « *c'est moi qui ai choisi les prénoms c'est plus moi qui ai choisi les prénoms voilà et on a choisi les prénoms on leur a donné les prénoms enfin je c'est même moi qui leur ai donné les prénoms dans le ventre voilà* » (6C, p. 101, l. 8-11). Ces répétitions appuient combien ce choix est essentiel pour elle non sans conflictualité

concernant la place de Valentine. L'alternance de la première et troisième personne du singulier révèle une tentative d'amener la question du couple dans ce choix. La présence de Valentine à cet endroit tient certainement du moment où les prénoms ont été choisi : « *dans le ventre* », convoquant nécessairement celle qui a porté les enfants. Toutefois, une appropriation du choix des prénoms est valorisée et valorisante pour Caroline.

Le premier prénom, Pierre, est directement inscrit dans la filiation paternelle : « *Pierre c'est un nom de de du côté de de ma famille alors bon quand j'étais petite donc on est d'origine espagnole donc Pierre y en a beaucoup Pedro machin c'est un nom que je je je voulais pas du tout comme y en avait tellement dans ma c'est c'est Pierre et Alexandre quoi c'est les garçons dès qu'ils naissaient c'est Pierre ou Alexandre quoi mon père s'appelle Jean-Alexandre* » (6C, p. 100, l. 15-20). Au départ, le choix du prénom ne peut être celui qui est répété dans sa famille, le frère de son père s'appelant Pierre. Nous retrouvons ici une tentative d'individualiser son enfant, de l'investir narcissiquement en lui donnant un prénom unique. Une expérience professionnelle lui fit changer d'avis : « *j'ai eu un petit Pierre dans la classe et (…) je sais pas ça a flashé entre (silence) avec sa famille et avec ce gamin-là* » (6C, p. 100, l. 26-29). Une rencontre en dehors de la famille relance l'attachement à ce prénom à partir de l'investissement d'un élève et de sa famille. Néanmoins, il est primordial pour l'autre-mère de rattacher ce prénom à sa filiation paternelle : « *voilà je pense qu'aussi inconsciemment j'ai fait ça pour faire plaisir à mon père voilà c'était important pour lui je pense aussi* » (6C, p. 100, l. 31 – p.101, l. 2). Le choix du prénom permet ainsi à Caroline d'inscrire son enfant dans la lignée paternelle et aussi certainement au grand-père de reconnaître son petit-fils comme appartenant à sa filiation. Le résultat de cet investissement autour du prénom se retrouve dans la personnalité de l'enfant : « *il porte bien son prénom quand je vois mon oncle Pierre qui est décédé (rire)* » (6C, p. 101, l. 4-5). Le prénom favorise un lien à l'enfant et une transmission. Valentine est également inscrite dans le choix du prénom en arrière-plan, notamment à partir du second prénom : « *Daniel qui était le prénom de mon grand-père mais aussi le grand-père de de Valentine* » (6C, p.101, l. 14-15). Le deuxième prénom inscrit aussi l'enfant dans sa deuxième lignée maternelle de naissance.

Valentine est plus présente dans le choix du prénom du deuxième fils : Victor. Il est l'enfant dont le prénom signe le lien amoureux entre les deux femmes : « *Valentine m'a*

*faite découvrir (…) une chanson d'amour entre deux personnages qui s'appellent* » (6C, p. 101, l. 6-7) Caroline et Victor. Ce choix de prénom inscrit d'emblée l'enfant dans la dialectique du désir des mères. Il est l'enfant de la rencontre amoureuse entre deux femmes. Ce prénom offre la possibilité à l'enfant de se construire un roman familial autour d'une scène primitive qui relie les deux femmes face à leur désir l'une pour l'autre. Toutefois, il est important pour Caroline que les enfants s'inscrivent dans sa lignée. Ainsi, le deuxième prénom est choisi afin de permettre cette inscription : « *Victor pour son deuxième prénom Alexandre qui est le le prénom de mon père* » (6C, p. 101, l. 12-13). La marque du père est donc présente dans ce second prénom. Finalement, le choix des prénoms des enfants révèle tout un imaginaire parental autour du désir conjugal et de l'inscription filiative des enfants. Une inscription nécessaire au processus de transmission et à l'opérationnalisation des fonctions parentales pour les enfants. Reste à savoir, comment les enfants font avec cet héritage et ce mythe autour de leur origine.

### 2. Traverser l'absence de père

Les deux enfants repèrent l'absence d'un homme-père dans le quotidien de la famille. Ils ne se satisfont pas toujours de leur configuration familiale et réclament parfois un père. Cette demande est issue des représentations de la vie quotidienne : l'école, les livres et les dessins-animés. Ainsi, la réalité extérieure leur signifie l'absence de père. L'identification aux pairs participent en une déception chez l'enfant de n'avoir pas ce que les autres enfants ont : un « papa » et une « maman ». Les deux mères ont raconté aux enfants l'histoire de leur conception. Or, Caroline appuie que les enfants n'ont pas de questions au sujet du géniteur. Le géniteur ne correspondrait donc pas, dans leur imaginaire, à l'homme qui manque dans la famille. Il est celui au cœur de l'origine et d'une double scène primitive où est associé ; l'œuf, la graine et l'utérus. Toutefois, les garçons réclament à leur façon « un père », dont ils sont privés, en énonçant leur déception concernant son absence. Cette demande s'accompagne de tristesse pour Caroline et Valentine.

Pour Valentine, l'abord de cette thématique dans l'entretien est le seul moment où des larmes apparaissent. Elle paraît très touchée et en difficulté à mettre des mots sur ce qu'elle ressent à cet endroit. Pierre « *avait vu un dessin animé là où y a un papa mammouth et donc il était fatigué à un moment donné il est sur une marche il fait mais*

*moi je voulais un papa* » (5V, p. 79, l. 26-28). La scène est racontée avec des attachements aux détails et une recherche de justification autour de l'état de l'enfant. La parole de l'enfant provoque un conflit intrapsychique que la mère de naissance tente de contenir. Du côté de Victor, la problématique de l'absence du père est plus récente dans le temps : « *Victor pour la première fois il y a peu de temps il a dit moi j'aurais j'aurais aimé avoir un j'aurais aimé avoir un papa* » (5V, p. 79, l. 29-31). Les nombreux arrêts dans le discours illustrent une inhibition marquée par des éléments anxiogènes. Ces éléments relatifs au souhait énoncé par Victor d'avoir un père sont répétés à plusieurs reprises. Valentine énonce une anecdote de rencontre, en vacances, avec une petite fille : « *il a expliqué que voilà qu'il avait deux mamans machin tout ça et voilà qu'il aurait voulu avoir un papa mais qu'il en avait pas que voilà qu'il avait deux mamans que c'était comme ça* » (5V, p. 79, l. 32 – p. 80, l. 3). L'intonation lors de cette énonciation baisse et laisse place à des larmes chez Valentine. Si les enfants repèrent les figures parentales dans leur famille ce n'est pas sans toucher la mère de naissance, dès lors qu'elle soutient la parole de l'enfant. Lorsque nous la relançons à cet endroit, les larmes se transforment en sanglots et des altérations du discours l'empêchent de poursuivre. Ici, une préoccupation maternelle pour l'enfant est manifeste chez Valentine, dont la représentation associée aux affects n'est autre que l'enfant et sa déception face en l'absence de père dans le quotidien : quelque chose qu'elle ne pourra offrir à son fils.

De son côté, Caroline tente de banaliser ou minimiser les paroles de ses fils : « *par moments ils disent mais moi j'aurais préféré avoir un papa (silence) ça ça arrive cette question donc voilà* » (6C, p. 91, l. 14-16). Comme pour Valentine, la représentation amène des inhibitions massives accompagnées d'une tendance à la normalisation : « *ils ont le droit d'exprimer ça mais voilà c'est pas la configuration de de notre famille que c'est pas comme ça après je l'entends* » (6C, p. 91, l. 18-20). Une forme de rigidité persiste dans une tentative de maîtrise du côté des affects : « *comment je le vis (silence) j'sais pas j'ai jamais vraiment réfléchi à la question je me suis (silence) je suis un peu triste pour eux (silence) mais en même temps (silence) je sais pas voilà quand ils me disent ça voilà je suis un peu je suis un peu triste pour eux deux voilà quoi* » (6C, p. 91, l. 22-25). Caroline est en difficulté pour mettre des mots sur ce qu'elle ressent par rapport à la demande de père des enfants. Son énonciation est jonchée d'arrêts et de long temps de latence qui signent une tendance générale à la restriction. Les enfants lui signifient sa place particulière dans la famille en repérant l'absence de père. Car, même pour

Caroline, la mère des enfants est avant tout la mère de naissance et elle se reconnaît à cette place habituellement occupée par un homme-père.

Finalement, les enfants repèrent la différence des sexes et leur complémentarité dans leur conception et ainsi dans leur origine. Ils comprennent également l'absence d'un homme-père dans leur quotidien. Celle-ci leur permet d'appréhender leur configuration familiale autour de deux mères dans une forme de comparaison avec les familles hétéroparentales. La fonction paternelle est opérante.

## C. L'analyse des arbres généalogiques, les enjeux de filiation et l'investissement de la lignée paternelle

### 1. L'analyse de la LRAG de Valentine : réactivation des enjeux œdipiens de l'enfance

*Figure 15: Illustration de la LRAG de Valentine (annexe, p. 87)*

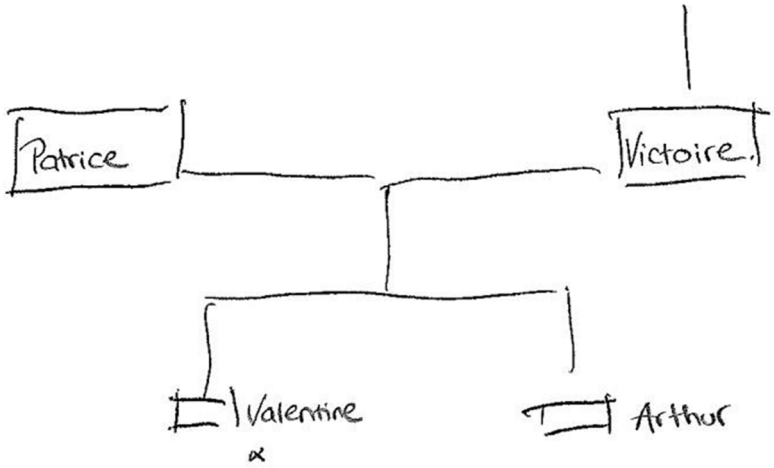


Dès l'énoncé de la consigne, Valentine se saisit de la feuille et d'un stylo tout en nous adressant une réflexion autour de son sentiment que les enfants sont « *sont plus (Nom de Caroline) que (Nom de Valentine)* » , « *j'te dessine mon arbre généalogique alors je sais pas c'est une question que je me pose j'ai pas de réponse à la question je sais pas exactement comment ça se passe dans les couples hétéro je sais que j'ai*

*questionné certaines copines sur certaines choses mais c'est presque trop* » (5V, p. 84, l. 21-27). Son tracé s'arrête sur cette interrogation concernant l'appartenance des enfants alors qu'elle-même met au travail la question de son inscription filiative sollicitée par la consigne. Elle reprend rapidement la production de la LRAG, son tracé ne lui prend pas plus d'une minute. L'inscription filiative de ses enfants du côté de leur filiation autre-maternelle semble la mettre en difficulté à se repérer elle-même dans la famille construite avec Caroline. Cette représentation associée à la liberté manifeste de la consigne rend difficile le tracé de Valentine. Elle intervient à de nombreuses reprises afin de demander des précisions ou nos attentes quant à la réalisation. Elle apparaît pressée d'achever son dessin et nous repérons qu'elle projette sur nous ses défenses : « *non tu voulais les noms t'as dit (…) et après tu veux encore (…) non tu t'en fou* » (5V, p. 85, l. 22-26). Ces interventions ne sont pas sans effet sur nos mouvements contre-transférentiels déjà présents durant le temps de l'entretien. Nos interventions s'en ressentent à partir d'une forme d'étayage et de souhait de rassurer Valentine dans sa tâche. Nous nous surprenons à intervenir à de nombreuses reprises : « *c'est très bien* » ; « *y a pas de soucis* ». L'analyse des éléments contre-transférentiels interroge une régression infantile de Valentine dans la réalisation de son arbre, tant nous l'infantilisons dans nos relances. Le résultat de sa LRAG illustre ce mouvement. Valentine trace l'arbre généalogique comme une enfant dessine le dessin de la famille.

#### *a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : le noyau familial de l'enfance*

Valentine se saisit de la feuille et la place directement en position horizontale. Cela signe un investissement de la synchronicité : des liens d'alliance, différence des sexes et interdit de l'inceste. Son arbre généalogique occupe la position centrée au milieu de la feuille. Or, sa forme est géométrique. Ceci suppose qu'elle investit également les liens, les lignées et les générations. L'arbre est globalement structuré mais la production est pauvre, tout comme le discours qui l'accompagne. Le lien d'alliance des parents est représenté par deux traits qui partent de chacun des parents pour se retrouver au milieu. Les descendants sont placés en-dessous dans une cohérence à partir du couple parental. L'arbre apparaît globalement unifié mais certain trait ne sont pas pleins. Les membres de la famille représentent un tout marqué par certaines ruptures dans les liens. En effet, le lien d'alliance des parents n'est pas relié par les traits et le lien qui rejoint la place du

frère ne rejoint pas sa « case ». Nous pouvons interroger ce qu'il en est de l'investissement des liens dans la famille de Valentine. Tout au long de l'entretien, elle valorise sa famille tout en mettant en avant l'ambivalence des relations. La mise en représentation de la famille fantasmatique suggère qu'elle investit son noyau familial à partir de sa place d'enfant. Chaque membre de la famille est situé dans un coin de l'arbre et signe une certaine mise à distance des liens familiaux. La représentation de son noyau familial de l'enfance, après avoir abordé la famille construite avec Caroline, nous laisse suggérer que la famille tracée est la seule sur laquelle elle peut se situer à une place où se mêle inscription filiative biologique, juridique et affective : elle est la fille de ses parents et la sœur de son frère.

#### *b. Ancrage généalogique : les places de chacun dans l'Œdipe*

Valentine inscrit ses deux lignées restreintes à ses parents. Elle se figure dans son arbre par son prénom et est repérable par une croix. Elle se situe à gauche de son frère en dessous du père. Valentine semble s'inscrire du côté de la filiation paternelle. Cela corrobore un investissement particulier de son père déjà repéré à de nombreux endroits de l'entretien. Ses parents sont représentés par leur prénom dans des cases. Leur lien d'alliance est tracé par un trait qui part de chacune des cases mais ne se relie pas en un point de jonction. De ce (non) lien, part le lien de filiation qui se sépare en deux pour rejoindre les cases des enfants (le trait ne touche pas la case du frère). Les liens représentés par les traits nous laissent envisager une mise au travail des enjeux œdipiens à partir de l'outil projectif. En effet, le lien de filiation semble respecté mais la triangulation œdipienne n'apparait pas saillante dans la réalisation graphique. Le couple parental n'est pas soudé par des traits. Est-ce la représentation du souhait œdipien d'évincer la mère pour être le seul objet du père ? En outre, le frère est mis à distance du père du côté de la mère Cela suggère une rivalité fraternelle inconsciente du côté de la figure maternelle. Le frère est inscrit du côté de la mère mais l'absence de traits pleins qui le relient pourrait être le signe d'un fantasme d'évincer le frère, sur le mode de la frérocité (Freymann, 2003). Aussi, l'ambivalence avec la figure maternelle peut être illustrée dans ces traits qui ne se rejoignent pas. En effet, la place de la mère et la place de la fille sont séparées de quatre traits dont la majorité ne se touchent pas.

### c. *Continuité et contiguïté générationnelle : rejouer les enjeux œdipiens*

Les gestes graphiques sont réalisés dans le temps de la production sans n'être complétés ni par les relances ni lors de la discussion. Valentine commence par les ascendants vers les descendants. Elle démarre sa production en inscrivant le prénom du père puis de la mère et inscrit son prénom et celui du frère. Cela suggère bien un investissement premier du père dans la relation. Elle trace ensuite les « cases » des parents pour relier le trait d'alliance qu'elle fait descendre à la génération du dessous pour le diviser en deux. Les parents représentent donc le point de départ de la famille. Les enfants sont issus de cette union. Avant de finir le tracé des liens, elle place deux petites cases à côté de son prénom et de celui de son frère et achève le tracé des liens. La différence des générations serait ici doublement appuyée : les enfants sont situés sous la ligne générationnelle des parents et à côté de cases différentes, plus petites. Les enfants sont représentés en dehors des « cases » ou à côté de leur « case ». Nous interrogeons cette représentation différente entre les parents et les enfants : est-ce le signe de ne « *pas être dans les clous* » qui est figurer ici ? En effet, Valentine s'appuie à de nombreuses reprises sur la norme familiale véhiculée par ses parents et sa mère notamment. Cette dernière, lui a pointé la déviance de son orientation sexuelle peu après l'annonce de son homosexualité. Valentine se sent-t-elle toujours « à côté de la case » concernant les attentes parentales ? Un dernier trait est inscrit au-dessus de la mère sans être investi et relié à quelque chose de la génération des grands-parents maternels. Ainsi, seules deux générations sont représentées, sans répétition de prénom ou d'inscription. Cela argumente un investissement de la LRAG du côté de son noyau familial de l'enfance. Aussi, cela semble bien illustrer un complexe d'Œdipe qui se rejoue ici ? Valentine inscrit son frère à la droite de son prénom. Il est figuré comme elle-même à partir de son prénom à côté d'une petite case.

### d. *Maillage générationnel : investissement du noyau familial*

Valentine n'inscrit pas sa conjointe, alors qu'elle est parlée au début de la réalisation. Caroline ne peut prendre place graphiquement, car elle n'appartient pas au noyau familial de l'enfance de Valentine. Toutefois, nous supposons que l'investissement de la LRAG du côté de la réactivation des enjeux œdipiens de son enfance est une réponse

à ce qui se joue dans la famille construite avec Caroline. Cette dernière est un agent de la séparation entre la mère de naissance et les enfants. En ce sens, elle incarne quelque chose de la fonction paternelle à laquelle Valentine doit négocier en réactivant les propres enjeux œdipiens de son enfance. Les différents membres de la famille sont représentés par leur prénom ; les parents dans des cases, les enfants à côté de petites cases. La famille représentée est donc nucléaire atomique. Valentine n'inscrit pas ses grands-parents, alors qu'ils sont induits dans nos relances. Le trait au-dessus de la case de la mère ouvre une possibilité d'investir cette troisième génération. Les oncles et tantes ne sont pas représentés ni parlés. Les enfants de Valentine ne peuvent pas figurés sur son arbre pour les mêmes raisons que Caroline.

#### *e. Différenciation psychique*

Aucun mort n'est représenté sur l'arbre, aucune distinction n'est repérable par la LRAG. Elle en dit toutefois quelque chose dans les relances : « *Ils étaient très gentils mes grands-parents (…) ils sont morts avant* » (5V, p. 85, l. 30 – p. 86, l. 6) la naissance de Pierre et Victor. La remémoration des grands-parents est accompagnée d'une forme de nostalgie dont l'intonation révèle une tendresse à l'égard de ces figures « très gentilles ». La différence des générations est repérable graphiquement avec un respect de la succession des générations. Aucune représentation graphique de la différence des sexes n'est représentée ; elle se devine à travers la nomination des places dans le discours et les prénoms inscrit sur l'arbre.

#### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La LRAG de Valentine illustre la réactivation des enjeux œdipiens dans les processus de parentalité. Sa représentation fantasmatique de la famille est restreinte au noyau familial de son enfance dont les protagonistes sont : le père, la mère, le frère et elle-même. L'investissement du lien d'alliance entre ses parents illustre combien la famille se créée à partir d'un couple parental. Un couple pas toujours uni mais qui fonde et forme la famille. Il en est de même pour le couple qu'elle forme avec Caroline. En effet, les nombreuses disputes du couples mises en avant par les deux femmes appuient combien l'unité de la famille ne dépend pas des mouvements conflictuels dans le couple mais bien du nouage entre une conjugalité ancrée sur le lien amoureux et des enfants issus d'un désir. L'espacement des places de chacun dans son tracé suggère qu'elle

repère bien la distinction des places de chacun en investissant particulièrement la différence des générations.

Les enjeux œdipiens de son enfance sont réactivés à différents endroits que ce soit avant ou pendant la LRAG. Ils révèlent un attachement particulier au père. Elle s'inscrit du coté de ce dernier dans l'arbre. Il est celui qui repère et accepte son homosexualité et il l'autorise à poursuivre le montage filiatif à partir de son désir d'être grand-père. Aussi, l'ambivalence de la relation entre Valentine et sa mère est mis en avant tout au long de l'entretien. Elle recouvre différentes figures : la femme, la mère et la maire. Valentine tente de négocier entre ces différentes versions de sa mère afin d'y mettre du sens et de se repérer dans le lien. Malgré l'ambivalence, elle peut s'identifier à sa mère pour réaliser la promesse œdipienne en se mariant et en ayant des enfants. Le désir de grossesse et d'enfant de Valentine appuient un investissement de la féminité du côté de la maternité. Cette dernière la met en place de mère de naissance de ses enfants et repère la relationnelle fusionnelle des premiers temps de la vie de ses fils. Caroline, en place d'autre-mère intervient dans cette dyade et impose une séparation. C'est cette dernière qui apparaît être le point de départ de la réactivation des enjeux œdipiens de son enfance.

Aussi, la figure du frère semble importante pour elle. Ce frère est pourtant très peu parlé dans le discours de Valentine durant l'entretien. Il prend place dans la LRAG où il est figuré de la même manière que sa sœur (à côté de sa case). Si les enjeux du complexe d'intrusion semblent se retrouver dans la LRAG, ils sont aussi présents lorsqu'elle aborde l'accueil du projet d'enfant et des enfants en tant que tel : « *je sais que mon frère il m'a dit un truc (…) il m'a dit je je c'est plus simple pour moi que ça soit toi que elle qui les porte bon c'était honnête de sa part de le dire mais euh voilà* » (5v, p. 83, l. 31 – p. 84, l. 4). La question du lien biologique apparaît importante pour le frère de Valentine dans la construction du lien à l'enfant et pour inscrire les jumeaux dans sa filiation. En ce sens, Valentine peut s'appuyer sur son frère pour la reconnaissance de ses enfants. Il autorise sa sœur à concevoir un enfant dès lors qu'elle est la mère de naissance.

La triangulation œdipienne semble donc bien internalisée par Valentine. Elle peut s'appuyer sur les repères de son enfance pour rejouer les enjeux œdipiens dans la famille construite avec Caroline. Ceux-ci participent certainement à l'insistance de Valentine

sur la reconnaissance de la place d'autre-mère de Caroline. Une ouverture à l'autre nécessaire à l'opérationnalisation de la fonction paternelle.

2. L'analyse de la LRAG de Caroline : un surinvestissement des liens dans la famille et une prévalence de la lignée paternelle

*Figure 16: Illustration de la LRAG de Caroline (annexe, p. 103)*

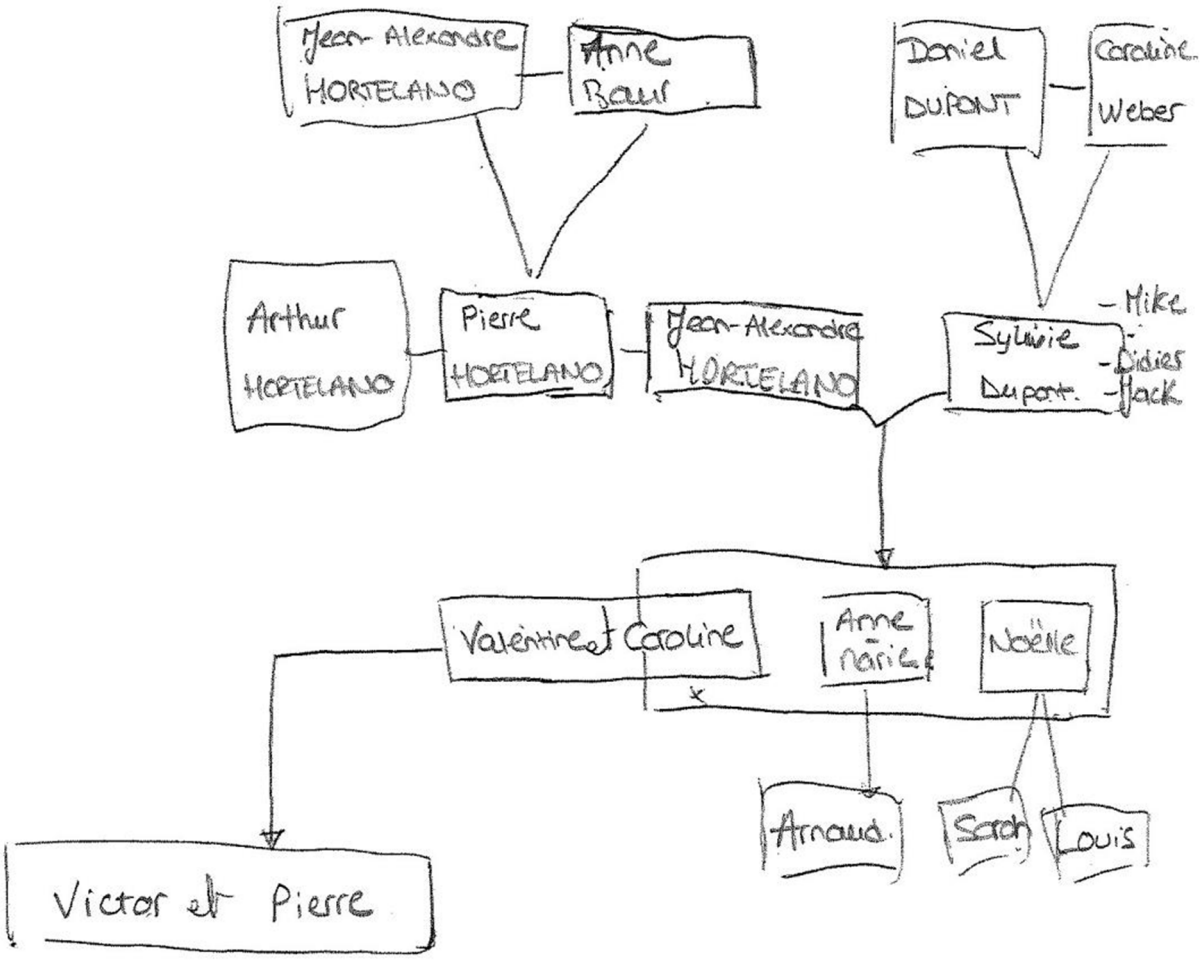


Caroline investit particulièrement la LRAG. Dès l'énoncé de la consigne elle se saisit de la feuille et d'un stylo dans la trousse. Déjà durant l'entretien, elle s'est appuyée sur les liens familiaux dans son énonciation. Les sœurs et la lignée paternelle sont investies de manière positive par l'autre-mère et sont considérées comme de véritables points d'appuis pour sa parentalité. Toutefois, Caroline demande de l'étayage au départ : « *c'est-à-dire tu veux jusqu'où* » (6C, p. 100, l. 11). L'ouverture de notre consigne

amène un mouvement défensif et ouvre sur un temps de réflexion. Elle commence par ses enfants. L'analyse de la LRAG de Caroline confirme les hypothèses soulevées dans l'analyse des procédés du discours de l'entretien. Elle s'inscrit dans une conjugalité fusionnelle avec sa compagne, dans une relation fusionnelle avec sa fratrie et se place d'emblée du côté de la lignée paternelle. Son arbre reflète son savoir autour des liens familiaux où se mêlent le présent et la passée, sans pour autant investir le futur (fantasme autour de l'incertain de sa conjugalité ?).

#### *a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : investissement des liens de filiation*

L'arbre généalogique de Caroline est produit sur une feuille A4 blanche, qu'elle saisit et positionne d'emblée à la verticale. Elle utilise un stylo noir de la trousse que nous lui présentons. Sa réalisation occupe le bas de la feuille avec une tendance à droite. La forme de l'arbre est géométrique et confirme un investissement de la diachronicité : des liens de filiations et de la différence des générations. L'arbre est globalement structuré dans une verticalité hiérarchique et une perspective œdipienne avec une prédominance des liens de filiation au détriment des liens d'alliance. Ces derniers sont présents pour certains membres de la famille mais essentiellement afin de mieux illustrer la succession des générations à partir d'un couple parental. L'arbre apparaît unifié. Les membres de la famille constituent un tout par les liens tracés. Certains liens sont surreprésentés (son lien conjugal, son lien fraternel) et illustrent des ensembles à l'intérieur du tout familial. La mise en représentation fantasmatique de la famille suggère un surinvestissement des liens de filiation et particulièrement de la filiation paternelle. En outre, l'investissement de son couple et de sa fratrie illustre une représentation au niveau fantasmatique de son appartenance familiale. Sa place dans la famille est celle d'enfant de ses parents et descendantes d'une double lignée. Elle est aussi la sœur de ses sœurs. Enfin elle est la compagne de Valentine, à partir de laquelle est issue ses enfants. Le lien de filiation avec ses enfants est présent mais n'est pas direct sur son tracé. Finalement, la représentation de la famille fantasmatique révèle la multitude de places qu'elle occupe dans la famille. Aussi, elle met au travail les différents registres de la filiation : biologique, juridique et affective. L'illustration de la famille révèle également la négociation de sa place particulière au regard de ses enfants.

Ils sont ses enfants mais ils sont inscrits dans une filiation biologique du côté de Valentine.

### *b. L'ancrage généalogique : s'inscrire dans la lignée paternelle*

Caroline représente les deux branches familiales. La lignée paternelle est prédominante et est tracée à gauche. La lignée maternelle est tracée à droite et est collée au bord de la feuille. Elle est repérable dans son arbre par son prénom sous lequel elle met une croix pour en faciliter le repérage. Elle partage une case avec sa compagne Valentine. Les deux prénoms sont repérés comme une entité marquée par la différence : ils sont reliés par le mot « et ». Caroline partage aussi une case plus grande avec ses deux sœurs. Sa fratrie partage une enveloppe commune dont chacun possède sa propre case, signe de la différenciation. Ses parents sont représentés par leur prénom et leur nom de famille : le nom de famille paternel est totalement écrit en majuscule. Les deux sont figurés dans des cases distinctes et leur lien d'alliance est tracé par une sorte de trait-accolade. Toutes les alliances ne sont donc pas représentées de la même manière et suggèrent un investissement différent. Son couple est le seul à partager une même case. Les autres couples représentés sont ceux des générations précédentes et aussi ceux sur lesquels elle peut s'appuyer pour la réactualisation des enjeux œdipiens. Le lien de filiation est tracé par un trait qui part du lien d'alliance et relie la case regroupant les trois sœurs. La triangulation œdipienne apparaît donc graphiquement mais concerne toute la fratrie dans son ensemble. Elle se situe donc dans une double filiation mais la triangulation ne la concerne pas elle directement mais englobe toutes les sœurs. Elle est située en-dessous de son propre père dont l'accès est barré par sa grande-sœur. Graphiquement la triangulation œdipienne pourrait se situer ailleurs que dans le lien d'alliance du couple parental : la sœur pourrait être un tiers à la relation fusionnelle qu'elle entretien dans son discours avec le père. Caroline convoque ses sœurs à de nombreuses reprises durant l'entretien. En sus de la relation très proche sur laquelle elle insiste, elles sont des « relais » dans la parentalité de Caroline. L'autre-mère a perdu sa propre mère à l'âge de 22 ans et les deux grandes sœurs sont beaucoup plus âgées que Caroline. Elles pourraient être investies comme des figures maternelles, ce qui justifierait la représentation graphique.

### c. *Continuité et contiguïté généalogique : des enfants aux ancêtres*

Les gestes graphiques de Caroline sont réalisés dans le temps de la production sans compléter son tracé par les relances ni lors de la discussion. Le seul ajout est la croix qui signe sa place dans la famille à la fin de sa réalisation. Son tracé part des descendants vers les ascendants. Elle démarre donc sa production par l'inscription de ses enfants, en bas à gauche dans une seule case. Cela suggère un investissement particulier de sa descendance. Elle poursuit en inscrivant son couple en notant d'abord sa conjointe « Valentine et Caroline » et trace la case du couple. Le partage d'une seule case pour le couple illustre l'unité conjugale. Elles forment un tout. Dans l'imaginaire de Caroline, Valentine et elle-même ne font qu'Un à partir de deux personnalités différentes. Elle fait figurer ensuite ses sœurs dans des cases distinctes. Elles constituent des autres distincts l'une de l'autre. Elle relie la fratrie en créant une nouvelle case spécifique pour les trois sœurs. Encore, une fois, Caroline a besoin de créer de l'unité dans les relations. La fratrie constitue bien une enveloppe psychique à part dont elle-même appartient. Elle remonte ensuite en inscrivant ses parents chacun dans une case spécifique et trace le lien d'alliance et de filiation avec la case des sœurs. Les enfants font les parents. Ce sont les enfants, Pierre et Victor, qui permettent la représentation de leurs mères. C'est la fratrie de Caroline qui ouvre à la figuration de ses propres parents. Elle indique ensuite les frères du père dont le lien de consanguinité est représenté par un trait reliant les trois frères entre eux. Puis elle situe les grands-parents paternels en traçant leur lien d'alliance et la filiation avec un seul des frères du père : Pierre. Le triangle œdipien concerne ainsi particulièrement cet oncle qui porte le même nom que son fils. Une fois la lignée paternelle inscrite, Caroline poursuit avec les grands-parents maternels, en traçant le lien d'alliance et de filiation avec la mère. Elle trace ensuite en tiret les frères et sœur de la mère (les seuls qui ne sont pas dans des cases). Le triangle œdipien du côté de la filiation maternelle ne concerne que la mère. Enfin, elle note ses neveux et sa nièce reliés directement à leurs mères : les sœurs de Caroline. Un neveu et une nièce sont parlés durant l'entretien. Ils participent à la parentalité du couple en étant très présents dans le quotidien de la famille en gardant les enfants notamment.

Quatre générations sont donc représentées sur l'arbre généalogique. Des prénoms se répètent de génération en génération. Cela illustre les enjeux de la transmission dans la famille de l'autre-mère. Caroline est le prénom hérité de la grand-

mère maternelle. Pierre est le prénom de son fils hérité de la lignée paternelle : il est également celui de l'oncle paternel de Caroline. Jean-Alexandre est le prénom de son père hérité de son propre père, le grand-père paternel. Dans son discours, Caroline énonce la transmission du prénom Alexandre qui est également le deuxième prénom de Victor. Le deuxième prénom de Pierre est hérité de la lignée maternelle de Caroline, il s'agit du prénom de son grand-père maternel. Cela suggère que malgré un surinvestissement de sa lignée paternelle, Caroline peut investir la lignée maternelle en inscrivant ses enfants dans sa double filiation. Enfin, le prénom Anne est transmis à la sœur de Caroline : Anne-Marie. Si Marie n'est pas représentée sur l'arbre, il est également le prénom de la sœur du père : la tante paternelle de Caroline. Si les prénoms se répètent, aucune inscription ne se retrouve à plusieurs endroits. Ceci suggère que Caroline ne confond pas les places de chacun. La transmission des prénoms dans la famille est une tradition qui se perpétue de génération en génération. La valeur symbolique du don d'un prénom est très investie par l'autre-mère dans la prénomination de ses propres enfants. Les enfants apparaissent donc totalement affiliés à la lignée autre-maternelle.

Les liens fraternels sont particulièrement développés par Caroline. En effet, ils sont représentés graphiquement dans la LRAG. Elle inscrit ses sœurs par leur prénom et leur lien est tracé par le partage d'une seule et même case. Le lien de consanguinité est donc graphiquement tracé à partir de cette case reliée aux parents. Il semble que Caroline partage un même triangle œdipien que sa fratrie à partir du couple parental. Toutefois, nous interrogeons cette nécessité de former une enveloppe unique à la fratrie : « *on est très très très très proches hein très très moi j'ai deux sœurs qui ont dix ans de plus que moi euh (silence) on a toujours été super proches (…) je sais que je peux je peux m'appuyer sur ma famille* » (6C, p. 94, l. 25 - p. 95, l. 1). Caroline énonce combien ses sœurs sont un soutien dans sa parentalité. Sont-elles les piliers sur lesquelles elle peut assoir son identité ? Dans le lien à ses propres parents, elle ne peut être que dans la même case en partageant une même identité avec ses sœurs, dont le discours atteste une « *très bonne relation* ». L'investissement de ses sœurs pallierait une faiblesse narcissique de Caroline expliquant le besoin d'unité dans les liens, notamment à Valentine.

### *d. Maillage générationnel : investissement du couple et de la fratrie*

Caroline représente son couple en inscrivant sa femme sur l'arbre par son prénom. Valentine se situe à la même place dans une même case. Le lien d'alliance est représenté de la même façon que le lien fraternel de « Pierre et Victor ». Il ressemble également au lien fraternel de Caroline et ses sœurs ; à une exception près ; ses sœurs ont leur propre case, signe d'une identité propre à chacune. Or avec Valentine, Caroline partage une histoire d'amour « *très fusionnelle* », « *très viscérale* » pour reprendre ses termes. En ce sens, Valentine comble certainement le manque identitaire de Caroline. Une fragilité narcissique sous-jacente qui l'amène à marquer sa place d'une croix afin de la retrouver dans la filiation. Les prénoms qui s'héritent et se répètent de génération en génération participent en ce besoin de repérage. La dimension Symbolique des prénoms dans la famille de Caroline efface quelque peu l'individualité de chacun : « *tellement qu'y en avait pour les repérer alors c'est Pierre mais tu parles de Pierre de qui Pierre du Grand-Alexandre du Petit-Alexandre Pierre* » (6C, p. 100, l. 20-22). Valentine est représenté en tant qu'elle est la mère de ses enfants. Durant l'entretien, la fragilité narcissique de Caroline se retrouve dans ses propos sur l'investissement du mariage et de l'adoption. L'absence de liens biologiques avec ses enfants nécessite d'autres modalités filiatives. Les enfants sont inscrits dans l'arbre à partir de leur appartenance biologique à leur mère de naissance. Une mère de naissance compagne de l'autre-mère et avec laquelle elle forme un tout. L'union des deux prénoms par le « et » signe ce désir de ne faire qu'un avec Valentine tout en reconnaissant une différence : l'union de deux êtres distincts par leur prénom. Il s'agirait donc bien d'un investissement narcissique de sa conjointe et non d'une confusion des limites.

À partir de l'inscription des ascendants, Caroline représente les membres de sa famille par leur prénom et leur nom de famille dans des cases individuelles. Les hommes ont un nom de famille écrit exclusivement en majuscule. Ceci signe certainement un surinvestissement de la place de l'homme dans la famille dont Caroline investit la place de « *paterfamilias* » de son père. Seule la fratrie de la mère est représentée différemment : uniquement par leur prénom et des tirets accolés à la case de sa mère. Le type de famille représenté est donc avunculaire atomique, les oncles et tantes sont présents ainsi que les neveux et la nièce. En revanche, il manque l'inscription de la sœur du père. Cet oubli s'explique peut-être parce qu'il s'agit d'une femme dans la lignée

paternelle ou parce qu'elle ne l'a pas connu. La première hypothèse semble la plus pertinente puisque de nombreuses personnes sont inscrites alors qu'elle ne les a pas connues : par exemple, la fratrie de la mère dont elle hésite sur les prénoms. Les quatre grands-parents figurent également sur son arbre dans la même logique : prénom et nom dans des cases individuelles et les hommes avec le nom en majuscule. Le lien d'alliance et de descendance est repérable par des traits. Un triangle œdipien est tracé dans les deux lignées à partir des grands-parents : dans la lignée paternelle il est relié à l'oncle Pierre ; dans la lignée maternelle il est relié à la mère. Qu'est-ce que cela vient dire de la place de son père ?

Caroline fait figurer ses enfants comme son couple : par leur prénom dans une même case et uni par un « et ». Ils sont directement reliés à Valentine, leur mère de naissance mais situés à gauche du côté de la lignée paternelle. Leur triangulation œdipienne n'est donc pas repérable graphiquement mais se devine à partir de l'inscription du côté paternel de Caroline. Aussi, la transmission des prénoms issus de sa double lignée est une tentative d'inscrire ses enfants dans sa filiation malgré l'absence de liens de filiation biologique.

### *e. Différenciation psychique*

Caroline représente les morts de sa famille à l'exception de sa tante. Le manque de connaissance sur sa famille restée en Algérie suggère d'autres absents sur l'arbre généalogique. Toutefois, elle ne les situe pas graphiquement mais l'énonce dans son discours : « *j'ai un trou de mémoire lui je l'ai pas connu il est mort en Algérie voilà donc j'ai pas connu ils sont morts en Algérie (silence) je sais plus comment elle s'appelle euh un autre une autre ils sont morts en Algérie aussi voilà après au-dessus je connais plus* » (6C, p. 102, l. 4-7). La différence des générations est repérable graphiquement avec un respect de la succession des générations. La différence des sexes est repérable à partir de la nomination des places, de la prénomination et partir de la différence de topologie des noms de famille.

### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La LRAG de Caroline met en évidence les enjeux psychiques à l'œuvre autour de sa place dans la parentalité. Son désir d'enfant est présent à travers la première inscription de ses enfants. Ils font d'elle et de Valentine un couple parental. L'illustration graphique

de son arbre et l'investissement particulier du mariage et de l'adoption durant l'entretien révèlent comment cette autre-mère négocie sa place au regard des enfants. L'absence de liens biologiques nécessite un réaménagement de ce qui fait-famille dans son histoire familiale. Ainsi, s'appuie-t-elle sur une identification à sa figure paternelle des temps œdipiens ? Le père valorise le mariage, et les prénoms de sa lignée s'héritent de génération en génération. En ce sens pour Caroline, la reconnaissance psychique de ses enfants passe par le choix de leur prénom et par l'adoption permise par le mariage.

Valentine occupe une place particulière dans la vie de Caroline. Elle est l'autre du couple, celle vers qui se tourne le désir de Caroline. Valentine est également celle qui comble le désir d'enfant de Caroline en mettant au monde Pierre et Victor. Le lien conjugal est parlé dès le début de l'entretien comme l'union de deux êtres différents mais qui, ensemble, forment un tout. Cela se retrouve dans la LRAG où Valentine et Caroline se situent dans une même case mais séparer par le « et ». Nous pouvons ainsi dire que le couple est plus solide que ce que le fantasme de séparation de Caroline laisse envisager. Ensemble, elles représentent un couple parental de référence pour leur enfant. Or, Caroline se situe différemment par rapport à Valentine dans son lien aux enfants. En ce sens, elle occupe une fonction différente de celle de Valentine.

Caroline nous enseigne combien les lois qui entourent l'exercice de la parentalité sont importantes pour faire l'expérience d'une fonction parentale. La fonction paternelle est opérante pour Caroline. Elle prend la figure de son père lorsque les enjeux œdipiens sont à l'œuvre dans la parentalité. Par ailleurs, l'investissement de sa famille lui offre la possibilité de s'appuyer sur ses sœurs, neveux et nièce pour la pratique de la parentalité. Au-delà de la sphère conjugale, Caroline trouve les ressources nécessaires pour supporter son rôle et sa fonction de parent dans l'intérêt de ses enfants. Ces derniers sont totalement inscrits dans une double filiation.

# Conclusion :

Valentine et Caroline nous enseignent comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle prennent assises sur les enjeux conjugaux et familiaux à l'œuvre dans la parentalité. Cette famille s'appuie également sur les lois qui encadrent cette dernière pour appuyer les places différentes de chacune des mères auprès des enfants.

Premièrement, le désir commun d'enfant fonde le couple. Les enjeux conjugaux révèlent une relation d'objet de type narcissique au sein de laquelle chacune a une position différente. Valentine semble être dans une position féminine, passive. Elle est celle « *qui complète peu* » en comparaison à Caroline. Aussi, elle investit la féminité du côté de la maternité. Son désir d'enfant est premier à la conjugalité et s'appuie sur une identification à l'idéal maternel : le mariage et les enfants. Elle réalise son désir d'enfant avec Caroline à partir d'une FIV en Espagne. Le parcours de PMA avec l'aide d'un donneur « *de 18 ans* » participe en un fantasme de procréation autour de l'acte hétérosexuel pour la mère de naissance. Une préoccupation maternelle l'anime également autour de l'absence de père pour ses fils. Elle est particulièrement affectée dès lors que les enfants demandent un père car elle ne peut leur offrir. Aussi, nous repérons l'attachement à ses enfants lors de l'adoption. Les difficultés rencontrées autour de l'acte juridique de la reconnaissance de Caroline en tant qu'autre-mère signe la relation fusionnelle entre une mère et ses enfants au premier temps de leur vie. Tous ces éléments, nous suggèrent qu'elle est un agent de la Mère Symbolique pour les enfants : n'est-ce pas elle la « *maman tout court* » ? Cette dénomination nous laisse associer autour du repérage de la castration maternelle. En effet, le « tout court » pourrait renvoyer en la marque imaginaire de la castration. Caroline n'est pas nommée de la même manière, elle pourrait représenter pour les enfants, celle qui prive la mère de sa relation fusionnelle avec ses enfants et l'agent de la castration. En tant qu'agent Mère Symbolique, Valentine est celle qui ouvre au registre de l'autre, à l'altérité. Cet autre est sans aucun doute Caroline. Valentine convoque Caroline dès qu'elle aborde son désir d'enfant, le parcours de PMA, le quotidien avec les enfants, le mariage et l'adoption. Pour Valentine, Caroline est l'autre-mère de ses enfants.

À partir de la place de Valentine, Caroline peut négocier son désir d'enfant et se situer dans sa famille. Dans le couple parental formé avec Valentine, l'autre-mère est

dans une position masculine, active. Elle relève des réaménagements psychiques opérés autour de son désir d'enfant. Nous avons relevé combien les expériences passées de Caroline ont eu un effet sur le processus de parentalité. Au départ, elle présentait un désir d'enfant noué à un désir de grossesse. Valentine l'autorise à réaliser son désir de grossesse avant elle. Cette considération pour son désir n'est pas sans effet sur la conjugalité. En effet, le mode relationnel de Caroline s'appuyait alors sur une forme de rivalité ancrée sur une recherche du même avec Mathilde. Ensuite, l'impossibilité pour Caroline de tomber enceinte amène un réaménagement de son désir d'enfant : elle sera une femme sans enfant. La relation conjugale l'aide à dépasser le deuil de sa maternité et elle se retrouve dès lors dans une position active dans la parentalité. Cela se repère dans sa participation imaginaire dans la conception des enfants. Cela se retrouve également dans le quotidien de la parentalité : « *elle gère beaucoup de choses* », « *elle complète plus* ». Les différentes modalités du désir d'enfants des deux mères sont toujours nouées à la conjugalité. Caroline est donc une femme dont le désir se tourne vers Valentine, elle est une Mère-vers. Son désir d'enfant articulé à la place qu'elle occupe dans le désir de Valentine lui permettent de représenter quelque chose du Père Réel en dehors d'une paternité.

Deuxièmement, le choix de la PMA en Espagne révèle un fantasme de transmission construit autour des origines des enfants. Les enfants partagent les mêmes origines que leurs deux mères et que leur donneur. Ce dernier prend une place différente dans les fantasmes de Valentine et de Caroline. Il est fantasmé du côté de l'acte sexuel chez la mère de naissance. Il revêt la figure d'un rival dans le fantasme de l'autre-mère. Toutefois, il est parlé aux enfants uniquement en qualité de « graine » c'est-à-dire du gamète mâle. Il est ainsi réduit à sa participation génétique dans la conception. Aussi, il n'apparaît pas être une figure possible de père pour les enfants qui n'interrogent pas la recherche d'un père du côté du donneur. En ce sens, il renvoie plutôt au registre du Réel du Père, c'est-à-dire quelque chose de l'ordre du non symbolisable d'une énigme, qui se situe en dehors du langage. Toutefois, la dimension du don d'un homme qui partage les mêmes origines pourrait en faire un agent du Père Imaginaire. Il est le représentant de la différence des sexes et du lieu des origines. Le fait qu'il ne soit pas repéré comme « un père » renforce certainement la localisation du registre du Père Réel du côté de Caroline.

Troisièmement, l'institutionnalisation des places s'appréhende à travers le mariage et particulièrement à partir de l'adoption. D'abord, le mariage est investi par le couple comme l'union amoureuse de deux femmes. Il permet un principe d'égalité avec les couples hétérosexuels et autorise symboliquement la réalisation d'une promesse œdipienne avec un objet de même sexe. Le mariage est aussi articulé directement à l'adoption des enfants par Caroline. Cette dernière est celle qui accorde le plus d'importance à l'institution matrimoniale. En effet, c'est la seule solution pour elle d'obtenir une reconnaissance légale de sa place. L'absence de liens biologiques nécessite pour elle un réaménagement de ce qui institue les places dans la famille. Elle valorise le mariage et l'héritage des prénoms dans sa lignée en s'appuyant sur une identification à sa figure paternelle. L'investissement du regard de son propre père sur le droit et la préoccupation maternelle très ancrée du côté de la protection de ses enfants participent à la mise au travail de l'expérience de la parentalité. Pour Caroline, la reconnaissance psychique de ses enfants passe par le choix de leurs prénoms et par l'adoption permise par le mariage. L'investissement du mariage est donc articulé à la reconnaissance de ses propres enfants. Il offre la possibilité à l'autre-mère de les reconnaitre aussi bien légalement que psychiquement, les protéger en les inscrivant dans une double filiation.

Enfin, la permutation symbolique des places s'est réalisée pour chacune d'elle. Si Valentine est en place d'enfant dans la LRAG, elle est aussi en place de mère pour ses enfants. Le désir d'être grand-père de son propre père et le mariage célébré par sa propre mère sont repérés par Valentine comme l'autorisation de réaliser la promesse œdipienne et de poursuivre le montage filiatif. En outre, sa place de mère de naissance permet à son frère de reconnaitre Pierre et Victor comme ses neveux. Du côté de Caroline, sa famille considère les enfants comme les siens sans distinction de lien biologique. Le choix des prénoms de ses enfants révèle tout un imaginaire parental autour du désir conjugal et de l'inscription filiative des enfants. Une inscription nécessaire au processus de transmission et à l'opérationnalisation des fonctions parentales pour les enfants. L'histoire du choix des prénoms inscrit les enfants d'emblée dans la filiation autre-maternelle, la filiation maternelle de naissance apparaît en second plan. Les enjeux autour du nom de famille illustrent également comment elles trouvent un compromis afin de faire-famille. En partageant tous le même nom de famille, elles signent l'unité familiale tout en référant les enfants à leurs deux lignées.

La famille construite à partir de Valentine et Caroline permet l'opérationnalisation et la transmission d'une fonction paternelle. Le couple fondateur est le garant de l'interdit de l'inceste, toutes les deux soumises à la loi du désir de l'Autre. Valentine et Caroline peuvent mettre au travail les enjeux œdipiens afin que chacune trouve sa place, son rôle et sa fonction dans la parentalité. Le donneur peut prendre une place dans le fantasme de la scène primitive en tant que garant de la différence des sexes nécessaire à la conception pour les enfants. Les enfants sont référés à la fonction paternelle. Or, ils leur restent à négocier l'absence d'un homme-père dans leur quotidien, image véhiculée par la société, les médias et les familles de leurs pairs auxquels ils s'identifient.

# Chapitre 2.3 : Hannah et Barbara : partager les fonctions parentales à partir de la conjugalité

## I. Cadre de l'entretien

### A. Cadre de la rencontre

La rencontre avec Hannah et Barbara est issue d'une prise de contact téléphonique. Le numéro de téléphone de Hannah nous a été transmis par une de nos connaissances qui a informé le couple de notre recherche sur la parentalité lesbienne. Hannah accepte que son numéro nous soit donné et nous l'appelons pour lui expliquer le déroulement des entretiens. Notre échange dure près de 15 minutes, tant Hannah souhaite déjà dire quelque chose de son histoire, de son parcours. Elle et sa compagne Barbara sont les mères de deux petites filles conçues par IAD en Belgique : Jacqueline 10 ans et Juliette 6 ans. Elle parle de son intérêt autour du projet de loi relatif à la bioéthique et de son souhait que les futurs parents homosexuels aient un parcours moins compliqué que le sien. Elle finit par nous transmettre l'adresse mail commune au couple afin d'organiser la rencontre. Barbara est celle qui répond au mail et fixe une date de rendez-vous à leur domicile, un soir de semaine. Les deux mères nous accueillent de manière bienveillante et sont curieuses d'en savoir plus sur l'intérêt que nous portons à leur famille. Il est difficile de démarrer les entretiens dès notre arrivée. Toutes deux nous font part des informations relevées dans les émissions de radio et les émissions télévisuelles concernant le projet de loi relatif à la bioéthique. Elles nous apparaissent très concernées et Hannah emploie un ton assez protestataire. Elles expliquent ne pas faire partie d'associations militantes car elles ne sont pas favorables à « *s'afficher* » sur la scène publique mais elles pensent important de témoigner si cela peut aider les « gens » à se représenter leur famille, se représenter à quel point elle est « *totalement normale* » en dehors de l'absence d'un homme-père. Nous devons rapidement replacer le cadre des entretiens individuels et nous leur proposons de nous retrouver toutes les trois après si

elles souhaitent nous adresser d'autres éléments de leur histoire dans l'après-coup. Dès les premiers moments de la rencontre, nous avons l'impression que le couple a investi les entretiens de recherches afin de défendre leur configuration familiale. Cette impression se répétera à de nombreuses reprises durant le premier entretien avec Hannah.

Le premier entretien dure 51 minutes. Dès la première question « *pouvez-vous me parler de votre expérience parentale ?* », Hannah a besoin d'un étayage pour répondre en soulignant qu'elle ne s'attendait pas à une telle question. Nous soulevons d'emblée l'investissement de l'entretien par Hannah qui semble avoir préparer ce qu'elle allait nous adresser. Cela se retrouve également dans son discours protestataire à de nombreux endroits de l'entretien. Elle nous donne souvent l'impression d'énoncer un plaidoyer pour les droits des homosexuels. Ainsi, lorsque nous l'interrogeons sur son expérience parentale, son couple ou sa relation avec ses enfants, elle est en difficulté et tente de s'appuyer sur des éléments de la réalité afin de mettre à distance ses affects.

Le second entretien avec Barbara dure 42 minutes. La première question semble également la surprendre et elle considère la question trop large. Cela appuie pour nous l'idée qu'elles se sont préparées à l'entretien. Elle nous apparaît cependant moins revendicative et plus détendue durant l'entretien que son épouse. Elle est soucieuse de répondre à nos questions et évoque volontiers des anecdotes autour la naissance des enfants, de sa vie de couple ou encore de sa relation aux enfants. Elle nous tend tour à tour, biscuits et muffins qu'elle a préparé pour l'occasion (nous les déclinerons poliment) et veille à nous resservir de l'eau. Aussi, la grande place qu'elle accorde à ses enfants durant l'entretien participe à nos mouvements contre-transférentiels où Barbara représente quelque chose du maternel. Ces éléments contre-transférentiels nous accompagnent dès la prise de contact et se sont poursuivis dès le début de l'analyse des entretiens du couple. Nous prenions alors Barbara pour la mère de naissance des enfants. Or, elle est l'autre-mère.

Le contexte politique et social entourant la rencontre, peu de temps avant le vote de l'Assemblée Nationale en faveur de la loi bioéthique participe aux réminiscences des vécus de ces femmes. En effet, Jacqueline est née en 2009, soit en amont des débats autour du mariage pour tous. Juliette est née en 2013. La grossesse se situe au même moment que les débats et les manifestations. Les deux femmes sont très à l'écoute des

paroles énoncées par la société concernant leur famille. Elles sont touchées, parfois outrées de renvoyer l'image d'une famille marquée par la différence, se sentant exclues et rejetées. Elles sont conscientes que leur configuration familiale fait débat. Cela se retrouve tout au long des entretiens où l'une et l'autre investissent une certaine référence à la normalité qu'elles semblent défendre tout en soulevant l'originalité de leur donne familiale. Les processus de parentalité au sein du couple sont marqués par le poids de la scène publique et médiatique, la comparaison aux couples hétérosexuels et leurs différences souvent valorisées. Hannah et Barbara mobilisent, chacune à leur manière, des solutions psychiques afin de lutter contre les conflits autour de leur différence. Ainsi, appuient-elles le fait d'être « *comme les autres* » et le souhait « *d'être traitées comme les autres* ». Toutefois, au-delà du regard extérieur sur la famille, nous retrouvons le parcours d'un couple où la parentalité est investie à partir de la relation aux enfants, dont l'histoire de la venue au monde est un point central.

## B. Présentation du couple, son histoire

### 1. La construction du conjugal

Hannah et Barbara sont en couple depuis 20 ans : « *ça fait un vieux couple* » (9H, p. 160, l. 9). Elles se rencontrent un été où les deux sont animatrices dans un centre de loisirs. Toutes deux énoncent d'emblée qu'elles ne s'appréciaient pas : « *on s'est rencontrées et ça a pas du tout du tout collé* » (9H, p. 159, l. 24-25) ; « *j'appréciais pas cette fille qui était c'est drôle comme elle a changé (rire) très grande gueule très (silence) (…) j'essaie de m'imposer sur des domaines un peu sportifs un peu (silence) masculins et c'était c'était pas elle du tout* » (10B, p. 173, l. 6-10). Barbara présente Hannah comme une femme qui ne correspond en rien à celle qu'elle aime au quotidien. Au contraire, Hannah est à cette époque une personne aux traits masculins, dans ce que Barbara s'en représente, « *grande gueule* », « *sportive* ». Une figure qui ne correspond pas à son choix d'objet d'amour féminin. La première année, Barbara a rencontré Hannah dans une version qu'elle n'apprécie pas. L'année suivante est très différente de la première. Sa représentation change et elle découvre Hannah dans un lien différents avec les enfants : « *elle était totalement différente avec les petits (silence) investie complètement différemment (…) et les gamins ils accrochaient vachement quoi (silence) et voilà de fil en aiguille (rire) ça s'est fait comme ça quoi* » (10B, p. 173, l. 16-25). Cette-fois, Hannah est en lien avec des enfants plus jeunes et la manière dont elle s'en

occupe contribue à ce que Barbara l'envisage différemment. Elle ne renvoie plus la même image masculine. Peut-être que quelque chose de la femme dans son lien à la maternité lui permet d'investir Hannah autrement. Le parallèle est en effet saisissant dans le déroulement de son énonciation : « *je trouvais que là en fait elle était plus vraie je sais pas qui elle essayait d'impressionner* » (10B, p. 173, l. 26-28). Quelque chose de la vraie femme est-elle apparue à Barbara en cette nouvelle image de Hannah ? Une femme qui ne cherche plus à impressionner et pourtant qui l'impressionne : « *elle m'impressionne peut-être quelque part elle a une force de caractère (silence) ce côté humilité ce côté justement tout l'inverse de ce qu'elle était à l'époque (…) elle a énormément de qualités mais qu'elle qu'elle étale pas comme ça (silence) d'ailleurs peut-être qu'elle devrait plus je sais pas (rire) (…) elle m'épate elle m'épate et elle m'impressionne* » (10B, p. 174, l. 6-12). Nous repérons une certaine ambivalence dans ce qui noue le sentiment amoureux de Barbara envers Hannah. D'une part, l'image d'une Hannah, aux traits masculins - grande gueule et qui cherche à impressionner- est déprécié. D'autre part, certaines caractéristiques de cette « *force de caractères* » sont valorisées. Ces représentations de certains traits masculins de son épouse sont minimisées par Barbara. Si elle a une force de caractère, elle n'est pas grande gueule pour autant, elle est humble. Néanmoins, elle pourrait plus affirmer ces traits dans le quotidien. Cela illustre la conflictualité à l'œuvre dans le choix d'objet d'amour de Barbara, une femme qui pourtant présente quelques traits de caractère de l'homme.

Hannah développe peu sa rencontre avec Barbara. Toutefois, elle soulève le lien particulier qui les unis, notamment lorsqu'elles sont séparées après le deuxième été : « *c'était horrible je me suis dit mais qu'est-ce qui se passe mais y a un truc c'est pas possible (rire) vite qu'on soit samedi (rire) elle rentrait le weekend* » (9H, p. 160, l. 2-4). Hannah met en avant combien la distance dans le couple a été difficile à vivre et combien les retrouvailles étaient attendues. Pour elle, la relation a évolué depuis le « *ça n'a pas collé* » au besoin d'être ensemble. L'emploi du terme « coller » s'associe à une citation de Barbara au sujet du regard de sa propre mère sur leur histoire. Au début de la relation conjugale sa mère surnomme Hannah : « *super glu* » (10B, p. 178, l. 16). Quelque chose qui ne colle pas au départ ouvre sur une relation où elles ne se quitteront plus. La super glu ne peut se défaire une fois fixée. Elle permet à deux morceaux distincts de s'unir et de ne faire qu'un. Leur relation conjugale renvoie à une régression au narcissisme primaire. La différence des personnalités exprimée dans leur discours

ouvre certainement en cette possibilité de se combler l'une l'autre et de former un tout unifié. Pour Barbara, Hannah représente quelque chose de la femme à travers la maternité tout en supportant des traits masculins. Hannah représenterait-elle un objet non manquant auquel Barbara peut trouver la réponse à son désir, en cherchant le phallus là où il est ? Chez sa compagne ?

2. Une famille bâtie sur une stabilité.

La rencontre entre les deux femmes tient donc d'une ouverture de deux personnes l'une envers l'autre, tout en s'accompagnant d'une forme d'admiration de l'une pour l'autre. Hannah développe très peu son discours autour des premières années du couple. Son énonciation autour de cette période est descriptive et elle se réfère essentiellement à la réalité extérieure (ses études et ses concours, les lieux d'habitations différents pour les deux). Le projet de fonder une famille ne se localise pas dans le temps. Aucune des deux femmes ne peut en dire quelque chose. Toutefois, nous repérons un cheminement dans leur vie de couple dont l'issue logique est la venue au monde des enfants afin de former une famille. Une fois en couple, elles progressent dans une vie à deux. Elles terminent leurs études et emménagent ensemble. Elles achètent un appartement. Ces éléments de la vie conjugale ne sont pas abordés par Barbara. En revanche, le discours de Hannah est jonché de ces différentes étapes de leur vie conjugale, dans une forme de rigidité manifeste. Cette défense d'une stabilité dans sa vie de couple est apparente dans son discours autour du projet d'enfant : « *ça nous semblait pas possible tant qu'on était pas pas plus stabilisées de se lancer là-dedans* » (9H, p. 146, l. 14-15). La stabilité est alors mise en relation avec leur travail et l'achat d'un appartement. Au-delà du parcours de PMA, il est également question de cette stabilité pour favoriser le lien avec leurs propres parents et la société. En effet, la période où elles construisent leur foyer est marquée par l'éloignement physique des deux femmes avec leur famille. Elles vivent dans une ville où elles ne connaissent personne. Ceci leur permet ainsi de « *vivre caché* » (5V, p. 158, l. 10-11) et est associé à la discrétion du couple qui « *ne s'affiche pas* » (10B, p. 178, l. 26) dans la rue. En effet, vivre caché c'est être tranquille pour Hannah. Elle dit ne jamais avoir subie d'homophobie dans son quotidien de mère mais insiste sur ce temps premier de l'histoire du couple dont l'orientation sexuelle est cachée et réservée au privée. La stabilité de sa vie conjugale fait cheminer ses propres parents sur la voie de l'acceptation de son orientation sexuelle. La répétition du mot « normale »

associée à une façon de vivre et à une vie de famille révèle combien la normalité est investie par Hannah. Une référence à la normalité qu'elle met en parallèle à la vie de couple hétérosexuel tout au long de l'entretien. Le discours d'Hannah et Barbara est teinté de cette référence à l'autre hétérosexuel reconnu comme une référence sociale d'identité de sexualité et d'identité familiale. Il représente le curseur de la normalité dont le couple tente de se saisir afin de fonder sa propre famille.

### 3. Revendiquer d'être comme les autres au regard des couples hétérosexuels

Les deux femmes vivent leur seule et unique histoire d'amour lesbienne. L'homosexualité n'est pas parlée spontanément par le couple en dehors du regard des autres et de la société. Elles disent ne pas s'en préoccuper dans leur vie privée. Toutefois, dès la première question de l'entretien les deux mères réagissent et défendent d'emblée leur différence à travers le fait d'être « *comme les autres* ».

Hannah se saisit de la période des débats sur le mariage pour tous. Elle associe directement l'expérience parentale à une période où sa configuration familiale est discutée et débattue sur la scène publique : « *pendant les débats du mariage pour tous (…) ils parlaient vraiment dans le sens de l'élargissement du mariage mais aussi de la de la parentalité de la PMA pour tous et elle (E. Badinter) disait qu'en gros les couples homos sont ni mieux ni pire que les autres* » (9H, p. 144, l. 10-14). Hannah se saisit d'une référence à la réalité extérieure : une émission radio replacée dans le temps et reprend les dires d'une philosophe à témoin : « *je veux juste j'espère qu'on est on est ni pire ni mieux que (rires) que les autres et juste juste comme les autres* » (9H, p. 145, l. 6-8). Des procédés défensifs sont présents dès lors que Hannah articule sa famille à celle des autres hétérosexuels. Pour Hannah, les couples hétérosexuels représentent la norme familiale dans la société. Elle identifie cette norme et pour y correspondre elle opère une forme d'identification à ce qu'elle se représente de la parentalité des couples hétérosexuels. Barbara, quant à elle, s'attache moins aux événements de la loi de 2013. Elle se réfère moins aux familles hétérosexuelles durant l'entretien et avance que « *le regard des autres je le crains pas vraiment* » (10B, p. 178, l. 23-24). Toutefois, elle se repère différente tout en défendant être comme les autres : « *je me sens pas du tout différente des autres mamans* » (10B, p. 168, l. 7), elle insiste ici sur le mot

« différente ». Barbara investie la parentalité d'emblée du côté de sa place et de sa fonction parentale.

L'insistance sur leur non-différence appuie une dénégation. En effet, les deux mères souhaitent être comme les autres : Hannah comme les autres parents hétérosexuels, Barbara comme les autres mères. Or, différence il y a. Premièrement, « *au quotidien c'est pas tout à fait un couple parental comme un autre ça c'est sûr après on est deux malgré tout je pense que l'altérité elle est là quand même* » (9H, p. 144, l. 24-26). La mère de naissance fait ici référence à l'absence de père dans le quotidien des enfants. Absence qu'elle ne nomme pas mais dont elle énonce la fonction, l'altérité. Cette fonction apparaît dans une forme défensive autour des rôles parentaux. Si altérité il y a, elle souhaite tout de même minimiser la différence : *« y a pas une qui fait qui a tel rôle vraiment défini l'autre qui a qui a tel tel rôle en même temps je pense pas qu'on soit interchangeable (…) voilà notre expérience parentale ben je sais pas si elle est très différente des autres finalement* » (9H, p. 144, l. 26 – p. 145, l. 4). La représentation de leur différence alterne avec le besoin de défendre un fonctionnement familial où l'altérité se retrouve dans la parentalité : des places non interchangeables et des liens d'attachement aux filles. Il y a donc une identification à la représentation de la parentalité autour d'un couple hétérosexuel. La seule différence serait l'absence d'un homme-père dans la famille et se retrouve dans le nouage entre conjugalité et maternité : « *sauf qu'on a pu choisir nous qui porterait les enfants (rire) c'est ça le la différence* » (9H, p. 145, l. 5-6). En effet, dans la famille de Barbara et Hannah, les deux femmes peuvent porter les enfants. Ceci est donc une différence fondamentale avec les couples hétérosexuels. L'écart entre leur représentation hétéronormée de la famille et la valorisation de leur configuration familiale se retrouve ainsi dans le projet d'enfant et sa réalisation, marquant le processus de parentalité du couple, chacune occupant une position différente au regard des enfants.

## II. Le parcours de PMA, une scène des origines

### A. Désir d'enfant et désir de grossesse

Le désir d'enfant de Hannah et Barbara est très peu parlé contrairement aux enfants qui eux prennent une place significative dans leurs discours. Aucune ne repère à quel endroit est apparu le projet d'enfant.

Le parcours pour devenir-mère est particulièrement développé par la mère de naissance, tout en s'appuyant sur de nombreuses références temporelles et de précisions spatiales et chiffrées. Pour Hannah, la différence notoire entre les couples de femmes et les couples hétérosexuels est la possibilité pour les premiers de choisir celle qui porte l'enfant. Dans le couple formé avec Barbara « *c'est un choix qui a été assez rapidement fait parce que Barbara voulait pas porter d'enfant (…) si elle avait été dans un schéma et dans un couple hétéro elle aurait pas d'enfant elle davantage cherchait à adopter des enfants qu'elle que les fabriquer donc euh voilà* » (9H, p. 145, l. 11-15). Le désir d'enfant de Hannah s'inscrit dans la visée d'un couple stable : fonder une famille. Elle ne met pas en avant un désir de grossesse qui lui est propre et elle justifie sa place de mère de naissance au regard de l'absence de désir de grossesse de Barbara. Cette représentation conflictuelle trouve une solution dans le parallèle avec le couple hétérosexuel. Dans l'imaginaire de Hannah, si Barbara avait été en couple avec un homme, elle n'aurait pas non plus porté un enfant et aurait adopté. En accord avec ses représentations normées de la famille, Hannah est celle qui porte les enfants : *« la question a été assez vite posée résolue d'elle-même moi j'étais pas opposée* » (9H, p. 145, l. 15-16). Ne pas s'opposer ne signifie pas désirer. L'emploi par la négative interroge le désir de grossesse de la mère de naissance. Qu'en est-il réellement pour Hannah : a-t-elle seulement eu le choix ? La mère de naissance a porté les deux fillettes et son vécu du parcours de PMA et des grossesses n'a pas été facile. Aussi, ce n'est peut-être pas sans lien avec son désir de grossesse.

De son côté, Barbara appuie un désir d'enfant qui ne s'articule pas avec un désir de grossesse : « *c'est quelque chose qui (silence) qui me plairait dans l'absolu d'être maman pas d'attendre un enfant ou de faire un enfant et de d'ailleurs aussi loin que je m'en souvienne j'ai toujours pensé que je serai une mère différente de des femmes qui sont enceintes qui en ont un enfant (silence) je sais pas comment ça se fait hein mais*

*c'est comme si j'avais toujours su* » (10B, p. 169, l. 30 – p. 170, l. 3). La représentation de la grossesse est accompagnée d'éléments anxiogènes précédés ou suivis d'arrêts dans le discours et de silences. Le conflit est banalisé ou refoulé, elle ne sait pas pourquoi elle ne souhaite pas être enceinte. Un non désir de grossesse apparaît ici. Elle ne peut envisager engager son corps dans la fabrication d'un enfant.

Cette absence de désir de grossesse marque la différence perçue dans la maternité des autres femmes. En effet, cela interroge le rapport au phallus et la traversée œdipienne de l'autre-mère. Comment se positionne-t-elle dans son rapport au manque et à la sexuation ? Il semble que le choix d'objet d'amour ouvre déjà sur l'hypothèse d'un désir tourné vers une femme qui peut représenter la maternité. Aussi, nous repérons une hypothèse tirée du passé infantile de Barbara. À de nombreuses reprises, elle met à défaut ses figures parentales dans son discours. Elle est fille unique et son père a abandonné sa femme et sa fille lorsqu'elle avait 1 an et demi. Sa mère est décrite comme défaillante dans sa fonction protectrice et contenante. Elle décrit une mère qui ne reconnaitrait pas les besoins de son enfant. De sa figure maternelle de l'enfance, Barbara se construit une représentation idéale de ce à quoi devrait ressembler la maternité. Hannah correspond à cet idéal notamment concernant sa relation avec les jeunes enfants. Barbara est prise dans une relation d'objet narcissique autour d'un choix d'objet par étayage maternel. À partir de là, elle peut se construire une place de mère et en incarnée la fonction. Toutefois, il semble que le manque de repérage infantile de l'objet de désir de sa propre mère et l'absence d'un tiers Réel dans la relation dyadique n'a peut-être pas permis le changement d'objet œdipien de la petite fille (Barbara) : de la mère au père. En l'absence d'un Père Réel dans son enfance elle n'a certainement pas pu demander un enfant au père en réparation à la castration. L'impossibilité pour Barbara d'interroger le désir de la mère du côté de la maternité expliquerait une désintrication entre un désir d'enfant et un désir de grossesse définissant Barbara. En début d'entretien, elle insiste sur le fait de se sentir « *pas du tout différente des autres mamans* ». Dans son imaginaire, il y a une différence entre le rôle maternel et la fonction de la maternité dans l'incarnation d'une fonction maternelle. Dès lors, le projet d'enfant avec Hannah interroge l'autre-mère dans son rapport à la maternité : « *on s'est pas vraiment disputées pour savoir qui allait porter qui allait euh j'sais pas c'est venu comme ça* » (10B, p. 170, l. 5-6). La dénégation apparente interroge comment la question du portage de l'enfant a été négociée par les deux femmes. En effet, Barbara énonce être sûre de son

positionnement face au désir d'enfant hors maternité. Mais qu'en est-il de l'investissement de la grossesse de Hannah ? Barbara, investit le corps de sa compagne pendant la grossesse afin de se donner une position de mère différente de celle de Hannah.

Du choix du portage jusqu'à la naissance des enfants, les deux femmes traversent la maternité chacune différemment. Elles s'accordent sur les différents éléments du parcours mais pas toujours pour les mêmes raisons et sans soulever les mêmes enjeux inconscients. Hannah et Barbara présentent un processus de maternalité chacune à partir de la grossesse de la mère de naissance. Devenir-mère implique pour les deux femmes de « *fabriquer* » un enfant. Cette terminologie intervient dans les deux discours et semble donc appartenir à leur représentation. Si devenir-mère est associé au verbe « fabriquer », la fabrique d'un enfant s'accorde aussi à la fabrique d'un parent. Or, Barbara n'a pas fabriqué les enfants à partir de son corps. Le choix du parcours de la PMA et la négociation de sa place au côté de Hannah lors de la grossesse contribue au devenir-mère pour l'autre-mère. Par ailleurs, elles n'ont jamais pensé à une autre façon de procéder pour réaliser leur désir d'enfant. Finalement, le choix de celle qui porte l'enfant, la PMA et le pays où est pratiquée l'IAD semblent être un choix par défaut, une forme d'évidence entre leur représentation de la famille et la réalisation du projet dans la réalité.

## B. Le choix de la PMA

### 1. La PMA pour être les seuls parents

Le choix de la PMA pour concevoir leurs enfants n'est pas argumenté par Hannah : « *dès le départ on avait arrêté le principe de la PMA* » (9H, p. 146, l. 10-11).

Pour Barbara, le parcours de PMA est noué aux enjeux de sa parentalité : « *la PMA c'est assez simple finalement (…) nous on se voyait comme une famille à part entière donc on avait besoin d'être les seuls parents (…) moi j'envisageais pas en tout cas et je pense que elle non plus d'avoir un papa dans l'histoire parce que avec un papa dans l'histoire j'aurais eu la chance de rien légalement (…) j'avais peur d'investir des liens avec un enfant* » (10B, p. 170, l. 11-18). En choisissant la PMA, le projet d'enfant s'ancre dans une démarche de couple avec la volonté de former une famille à part entière. Autrement dit, la PMA offre la possibilité au couple de construire leur famille

autour de deux parents, sans un homme-père dans le quotidien qui pourrait revendiquer légalement sa paternité. Pour Barbara, ce choix assure sa reconnaissance légale. En effet, les enfants sont conçus avant la loi du mariage pour tous, c'est-à-dire dans un moment où le statut parental de Barbara était incertain. Il ne peut y avoir un homme-père impliqué dans la conception parce que cela remettrait en question la famille à part entière construite autour du couple. Pour Barbara, la question de sa place dans la famille est ce qui motive le couple à choisir la PMA. D'une part, il s'agit d'une place dans la famille au regard de l'exercice de sa parentalité. D'autre part, il s'agit du lien à l'enfant qui est mis en avant. Barbara repère finement ce qui se joue dans le lien à l'enfant au regard de sa place et de son statut parental. Les enfants sont présents dans son discours. Ils sont articulés à la crainte de Barbara ne pas « exister » en tant que parent et aux effets sur le processus d'adoption psychique.

Pour Hannah le choix de la PMA ne pose aucune question. Aussi, son identification aux couples hétérosexuels ne lui permet pas de réaliser son désir sans se détourner de la conflictualité à l'œuvre envers la famille traditionnellement construite autour d'un homme et d'une femme. Le choix de la PMA offre donc une nouvelle possibilité de se comparer/ s'identifier à ces couples : « *j'aimerais savoir si dans une PMA hétéro c'est pareil dans une enfin dans une PMA avec hétéro avec tiers donneur le père n'est pas plus père qu'elle (Barbra) (rire)* » (9H, p. 152, l. 20-22). Hannah met en avant la filiation biologique dans la famille hétérosexuelle ayant recours à la PMA avec donneur. Ici, le père ne participe pas génétiquement à la conception mais il est parent. En ce sens, elle peut faire le parallèle avec Barbara : elle ne participe pas plus que l'homme du couple hétérosexuel. En ce sens, elle peut être un parent. Hannah situe l'autre-mère en place de père dans la famille traditionnelle. Hannah ne développe pas pourquoi la PMA et l'articule à la Belgique directement. Tout son discours sur la PMA est teinté d'intellectualisation et de procédés de discours rigides en s'appuyant sur la réalité extérieure ou sur une rationalisation des différents événements. Est-ce un moyen de refouler les représentations et affects difficiles en lien avec le parcours ? Quoi qu'il en soit, la PMA n'est pas un choix pour les deux mères mais un compromis à la réalisation de leur désir dans un contexte politico-social donné. Par ailleurs, la mise à distance du donneur dans le discours autour de la PMA semble permettre aux deux mères de mettre à distance l'absence d'un homme-père dans la réalité. En effet, le donneur n'est pas

associé au parcours de PMA. Il est parlé uniquement dès lors qu'il s'agit pour elle de l'histoire des origines de leurs filles.

### 2. Le choix de la Belgique : entre aspect pratique et liens fraternels

Le pays où se déroule la PMA est particulièrement investi par le couple. Dans un premier temps il est justifié à partir d'éléments matériels et financiers : « *la Belgique c'était le plus près clairement c'était vraiment une question de une question très pratique* » (9H, p. 146, l. 12-13) ; « *pourquoi la Belgique pour des raisons essentiellement pratiques* » (10B, p. 170, l. 32). Le couple habite dans l'Est de la France, la proximité géographique est donc un critère important afin de simplifier les nombreux déplacements vers la clinique.

Hannah appuie également le choix du pays et de la clinique à partir de l'ouverture aux français qui souhaitent une insémination : « *c'était l'un des premiers en fait à avoir accueilli des françaises enfin des français aussi des couples hétéro mais des ouai ils récupéraient beaucoup de français des et eux travaillaient toute l'année quoi* » (9H, p. 147, l. 17-20). Hannah se saisit du choix de la clinique pour faire un parallèle avec les couples hétérosexuels. La PMA est autorisée en France pour les couples hétérosexuels stériles ou ayant des difficultés à procréer. Ces couples ne sont donc pas dans l'obligation de traverser la frontière pour concevoir un enfant. Les couples de femmes, « les françaises », sont obligés de sortir du pays pour devenir-mère. La référence aux couples hétérosexuels à cet endroit appuie l'hypothèse d'une nécessité pour la mère de naissance d'être « comme les autres parents qui n'arrivent pas à avoir d'enfant ». Un besoin de signifier que leur parcours est partagé par ces autres hétérosexuels et donc ils ne se différencient pas d'elles. Toutefois, elle souligne que la clinique en question est l'une des premières à autoriser aux couples de femmes d'avoir un enfant avec l'aide de la médecine. Le choix du lieu de l'insémination la rassure certainement « d'être traité comme les autres ».

Si le discours des mères sur le choix du pays est désaffectivé et intellectualisé, il n'en demeure pas moins une forme d'attachement à ce pays : *« on est très attachées au nord de la France et donc la Belgique ben c'était quand même des gros liens aussi comme ça donc c'est une mentalité qui qui nous parle vraiment quoi donc c'était bien ça tombait juste bien (rire)* » (9H, p. 147, l. 29-32). En parallèle de l'aspect pratique de la Belgique, quelque chose de l'ordre d'un lien particulier au pays est énoncé. Hannah

cherche ici à justifier son choix différemment mais non sans conflit intrapsychique. L'appuie en amont sur la francophonie en Belgique pourrait être associée à cet attachement. Est-ce que la proximité géographique et culturelle entre la Belgique et la France participe en l'abaissement du conflit autour de l'exil en Belgique pour fonder sa famille ? Il s'agirait d'une mise en lien autour d'une filiation entre la France et la Belgique afin d'inscrire leurs filles dans une filiation imaginaire mais en cohérence avec leur origine française. Cela se retrouve également dans le discours de Barbara : *« y a y a un lien avec ce pays (…) y a quelque chose de (silence) fraternel ou de familial (silence) j'sais pas quand on y retourne c'est comme si on se sentait à la maison (silence) la Belgique c'est traditionnellement c'est pas très très éloigné mais quand on va sur la côte belge en vacances on est à la maison* » (10B, p. 172, l. 18-23). Le pays est investi par Barbara car il s'apparente à la France. La naissance des filles grâce au parcours de PMA en Belgique participe certainement en cet investissement. Une idéalisation du pays qui prendrait place dans un fantasme de transmission. La Belgique c'est un peu la France mais plus bienveillante et plus ouverte. Cette représentation justifie la PMA. Le lien avec ce pays est décrit comme « fraternel » ou « familial ». Être en Belgique c'est être à la maison. Nous ne savons pas si ce lien existait avant la conception des enfants. Toutefois, il appartient à l'histoire des enfants, élément dont les mères se sont saisies afin de s'affilier avec ce pays. Cela participe en un compromis à la réalisation de leur désir d'enfant. Le choix de celle qui porte les enfants et le choix de la PMA en Belgique pourraient participer à la construction d'une scène primitive pour les enfants.

### 3. L'IAD et la grossesse : un parcours « effrayant et troublant »

#### *a. Un parcours jonché d'échecs*

Hannah développe largement les différentes étapes du parcours de PMA. Elle détaille les allers-retours entre la Belgique et la France et appuie la nécessité d'une bonne organisation. Elle investit particulièrement les repérages temporels : « *2 ans après s'être installées* », « *le premier jour de l'investiture de Sarkozy* », « *entre deux tours* », etc. La complexité du parcours est rattachée à la logistique contraignante et au coût financier des démarches. Aucun affect n'émerge à cet endroit. Toutefois, lorsque nous évoquons son vécu elle énonce : « *quand je repense à nos voyages belges j'y repense toujours avec émotion quoi et euh pas nostalgie (…) c'est pas un exploit ou rien du tout mais euh je me suis dit c'est quand même pas tout à fait rien non plus d'avoir euh fabriqué ses*

*enfants là-bas (…) on a quand même essayé enfin pour les deux en tout dix essais quoi donc euh c'est pas voilà c'est pas rien quoi* » (9H, p. 148, l. 8-15). Le parcours de PMA est ici accompagné de fortes résistances au service du refoulement afin de n'en garder qu'émotion et nostalgie. La dénégation autour de l'exploit renvoie en un vécu difficile tant le chemin pour devenir-mère est long, jonché d'échecs et de deux fausses-couches. Quelque chose de l'ordre de la fierté d'avoir réussi à « fabriquer » ses enfants est présent. En effet, le contexte socio-politique en marge des difficultés pour elle à procréer participe certainement au vécu difficile du parcours.

Le couple débute les démarches d'insémination en 2007 et dès le départ « *on avait juste demandé à être traitées comme n'importe quel autre couple ni plus ni moins voilà c'est on demandait pas de faveur particulière rien du tout mais on voulait pouvoir accéder à à exactement la même chose* » (9H, p. 144, l.21-23). La référence aux autres hétérosexuels est latente dans cette énonciation. En effet, demander à être traité comme les autres, c'est repérer sa différence. Il s'agit bien ici d'être reconnue dans sa différence tout en étant traité comme les autres : n'est-ce pas ici demander une faveur ? Aussi, il semblerait que Hannah anticipe déjà quelque chose de l'ordre de la discrimination. Il y a donc une peur sous-jacente que le monde extérieur leur rappelle leur différence, que Hannah associe aux premiers échecs d'insémination. Avant la naissance de Jacqueline, Hannah a subi deux fausses couches dont le vécu a été difficile.

L'accompagnement médical français est éprouvé comme déshumanisant et cela est directement associé aux couples hétérosexuels. Lors d'une fausse-couche, le couple consulte à l'hôpital pour vérifier que l'embryon a bien été éjecté de l'utérus : « *jamais personne ne s'est adressé à Barbara genre aucun personne donc je ne sais pas si c'est comme ça aussi dans des couples dans les couples hétéros mais même moi ils se sont occupés de moi entre là et là (montre de sa poitrine aux cuisses) c'est tout (…) alors que quand on est allées en Belgique la question se posait pas quoi* » (9H, p. 151, l. 28 – p. 152, l. 6). Cette expérience de fausse-couche en France permet de convoquer ici sa compagne. Barbara n'est pas considérée par l'équipe médicale comme elle l'aurait été en Belgique. Hannah reconnaît la place de sa compagne dans le parcours de PMA. Barbara l'accompagne depuis le projet d'enfant. Le conflit psychique à l'œuvre dans ce vécu des fausses couches s'ancre à partir de la non reconnaissance de sa conjointe dans le projet parental. Pour Hannah, l'accueil en Belgique a été celle d'un couple dans son ensemble et dans sa différence sans que cette dernière ne soit mise sur le devant de la

scène. La clinique belge fait une place à l'autre-mère dans la conception. En France, la réalité extérieure signifie à Hannah sa différence et lui fait violence. Elle participe ainsi au projet d'enfant et notamment au choix de la maternité où Hannah accouche.

Le choix de la maternité revêt une importance particulière pour la mère de naissance. Il s'agit de trouver une maternité où elle n'est pas confrontée à l'anormalité, un lieu bienveillant où on traitera le couple comme les autres parents. La traiter sans différence tout en admettant la sienne : « *un samedi matin aussi le groupe se constitue on voit un type qui arrive qui nous dit euh salut je suis Henry je suis la sage-femme alors je me suis dit c'est bon (rire) c'est là qu'il faut aller voilà* » (9H, p. 153, l. 11-14). Hannah fuit les lieux où son statut de mère lesbienne lui renverrait quelque chose de malveillant. Le choix de la maternité s'appuie donc sur l'originalité qu'elle repère en cette figure du sage-femme homme : si un homme peut être sage-femme, un couple de femmes peut avoir un enfant dans cet hôpital. Finalement, souhaite-t-elle être traitée comme les autres ? Ou n'est-ce pas plutôt le souhait d'être reconnue dans un statut de mère différente des autres, ni pire ni mieux ? Il semblerait que l'identification aux couples hétérosexuels permet une valorisation narcissique de sa place de mère lesbienne. En effet, le parcours de PMA pour un couple de femme met le couple dans une position favorisée contrairement aux couples hétérosexuels : « *je pense que nous de par notre parcours de toute façon on allait à la chasse aux infos on était limite surinformées et dans le groupe y avait pas un qui posait des questions (souffle) y avait un bébé qui avait la jaunisse par exemple et qui était donc sous sa lumière là machin et y a quelqu'un qui a demandé si c'était pas nocif pour lui si il allait pas attraper le cancer ou ce genre de truc oh putain (met les mains sur la tête)* » (9H, p. 153, l. 25-31). Nous retrouvons dans cette énonciation une forme de dramatisation à partir de deux représentations contrastées. D'une part, il y a le couple lesbien surinformé, d'autre part, il y a les autres, qui ne posent pas de questions ou interviennent pour des demandes d'informations « aberrantes ». Cette dramatisation est ici au service d'un investissement narcissique avec une idéalisation de la représentation du couple lesbien. Hannah se considère « sur(in)formée ». Elle est plus formée que les autres dans sa maternité. Il y a bien un conflit entre ces autres hétérosexuels - auxquels il faut ressembler car représentant de la norme - et son couple - représentant de la différence, mais idéalisé. De ce conflit résulte ces allers-retours dans le discours entre la référence hétérosexuelle du côté de la mêmeté et la différence idéale de sa réalité familiale.

*b. Investissement du corps de la femme enceinte*

Les deux grossesses de Hannah sont difficiles : « *la première grossesse la deuxième aussi mais elles ont pas été simples celle de Jacqueline la fin était compliquée compliquée aussi j'étais en suivi suivi intensif de grossesse* » (9H, p. 145, l. 17-19). Les répétitions des mots « compliqué » puis « suivi » appuient combien cette expérience a été difficilement vécue par la mère de naissance. La grossesse confronte Hannah a ses représentations. Dans son imaginaire, la grossesse est un moment agréable accompagnée d'un sentiment de plénitude. Dans la réalité il en est autrement : « *moi le côté (siffle) je plane c'est génial j'attends un nirvana spirituel machin quand je suis enceinte c'était pas du tout mon truc quoi (rire) (…) après c'est c'est une expérience qui vaut le coup d'être vécue si on en a la possibilité (…) c'est quand même assez génial de de voir ce que le corps est capable de faire* » (9H, p. 145, l. 23-29). Encore une fois, Hannah appuie sa différence concernant la maternité. Elle ne partage pas la même maternité que d'autres femmes, elle n'est pas comme ces autres mères. La représentation « enceinte » laisse émerger un conflit intrapersonnel avec des allers-retours entre l'expression pulsionnelle et la défense. En effet, elle n'apprécie pas l'expérience mais s'en défend en convoquant le corps qui change. Finalement, l'expérience « vaut le coup » dans son rapport au corps. Un corps qui change physiologiquement pour donner la vie et se remettre en place dans l'après-coup. Ces mouvements du corps lui rappellent sa participation dans la fabrication des enfants. En ce sens, Hannah peut investir son corps dans la maternité.

Pour Barbara, le ventre qui s'arrondi participe aux processus de parentalité à partir de sa place au côté de la mère de naissance : « *j'ai eu plus de soucis à me projeter dans le rôle maternel pendant la grossesse comme j'étais pas enceinte ça se voyait pas que j'attendais un enfant (rire)* » (10B, p. 168, l. 12-14). Il y a un décalage pour elle entre sa représentation de la maternité qui implique le corps et sa position de mère en devenir en dehors de la grossesse. Elle énonce le besoin que cela se voit et elle n'est pas vue, elle ne peut pas être repérée comme une future maman. Cela participe à la mise au travail de sa propre place dans la famille, de sa propre parentalité. L'émergence des rires multiples lors de l'énonciation autour de la grossesse de sa femme semble illustrer combien elle tente de dédramatiser la représentation en tentant de banaliser les affects associés. Elle ressent alors un décalage entre la joie d'attendre un enfant, joie partagée avec Hannah et « *et tous ces petits privilèges qu'on vous octroie quand vous avez le ventre rond tout ça et je me suis sentie un peu transparente* » (10B, p. 168, l. 18-19).

Barbara ne peut montrer au monde extérieur sa capacité à avoir un enfant par la procréation. Ne pas se faire repérer dans le regard de l'autre ouvre alors le sentiment d'être transparente, inexistante. Toutefois, ce sentiment est relatif au regard extérieur. La vie de couple lors de la grossesse est alors différente. Hannah est perçue par sa femme comme « partageuse », elle partage sa grossesse : « *elle était assez partageuse on a fait de l'haptonomie pendant la première grossesse (…) j'me j'me souviens d'avoir échangé avec cette enfant qui était pas pas dans mon ventre mais dans le sien et de façon assez troublante* » (10B, p. 168, l. 25 – p. 169, l. 4). L'expérience de l'haptonomie permet à Barbara de vivre la grossesse de sa femme en dehors de son propre corps en investissant le corps de sa femme. Cette expérience « troublante » de la rencontre avec l'enfant dans le ventre est idéalisée. Cela participe en l'appréhension d'une position maternelle à l'égard du fœtus : « *dans ces séances d'haptonomie on apprenait à poser les mains à des endroits du ventre à à accueillir en fait cet enfant qui se collait comme ça et franchement quand je le faisais c'était systématique elle venait dans ma main (…) c'était vraiment troublant* » (10B, p. 169, l. 5-11). L'emploi de la formule « accueillir son enfant » révèle combien une relation se noue avec Jacqueline avant sa naissance. Barbara apparaît touchée lorsqu'elle énonce la systématicité de l'enfant qui se colle dans sa main. La répétition du mot « troublant » qu'elle prononce trois fois à l'endroit de l'expérience de l'haptonomie semble aller dans ce sens. Cette rencontre avec Jacqueline participe au développement du sentiment maternel chez l'autre-mère. Sentiment dont le monde extérieur ne participe pas car elle n'est pas encore reconnue comme la mère de son enfant. Le décalage mentionné entre sa joie de devenir mère et le fait que cela ne se voit pas s'estompe dès lors que l'enfant vient au monde : « *mais une fois que Jacqueline était née ça a complètement disparu ce sentiment* » (10B, p. 168, l. 20-21). Nous posons ici l'hypothèse d'un processus de maternalité chez Barbara. Son non-désir de vivre la grossesse dans son corps ne l'empêche pas d'investir le corps changeant de sa femme afin d'accueillir son enfant avant la rencontre dans la réalité.

En sus de l'investissement de l'enfant, la grossesse est également un temps révélateur des enjeux conjugaux et de leurs effets sur l'articulation des fonctions parentales. Barbara est préoccupée par sa compagne et les risques de nouvelles fausses-couches. Le parcours est « *effrayant parce que (silence) alors pour être tout à fait concrète vous êtes là à vivre des choses qui sont pas dans votre corps du coup une fois qu'on avait fait une insé dès que je la voyais blanche dès que elle disait ah j'ai mal au*

*ventre ou là j'étais là toudoum toudoum (mime le rythme cardiaque)* » (10B, p. 171, l. 4-8). L'expression est ici rapide et théâtralisée, elle alterne entre le discours de sa conjointe et le sien. Ces moments de la grossesse signent déjà des positions différentes au regard de la parentalité, du simple fait de ne pas traverser et ressentir les mêmes choses durant la grossesse. L'emploi du « *on avait fait l'insé* », illustre combien Barbara tente de jouer un rôle actif dans la conception des enfants. Aussi, l'autre-mère est très à l'écoute du corps de sa femme. Barbara est mise à mal de ne pas savoir en interpréter les signes : « *elle pouvait ressentir les trucs du style ah je vais avoir mes règles j'ai mal au bide donc déjà elle était dans sa tête prête pour la nouvelle entre guillemets alors que moi non je je savais pas (rire)* » (10B, p. 171, l. 9-11). Barbara met ici à distance la représentation associée à l'énonciation « elle ne savait pas interpréter le corps de sa conjointe ». Nous pouvons l'associer au vécu de l'haptonomie investi positivement dans la rencontre avec Jacqueline à l'intérieur du ventre de Hannah. Le corps de Hannah est celui qui donne la vie, qui fabrique les enfants. La place de Barbara est plus ambivalente, Elle tente de prendre une part active dans la conception et dans l'investissement de l'enfant. Toutefois, elle est spectatrice, dans une position passive au regard de sa conjointe. Être celle qui est en dehors du ventre complexifie le processus de parentalité tout en ayant un effet sur le couple. En effet, Hannah est celle qui fait une place à Barbara. Son corps est un médiateur dans le couple, il rassemble le couple dans la maternité.

La deuxième grossesse est différente de la première et s'accompagne de tensions dans le couple : « *avec Juliette on a pas fait ça (haptonomie) d'abord parce qu'on était pas du tout dans la même (silence) configuration y avait beaucoup de tensions entre nous aussi du coup on s'est un peu éloignées elle a assez mal vécu la fin de la grossesse moi j'ai assez mal vécu le fait qu'elle ait mal vécu* » (10B, p. 169, l. 11-15). Avec l'absence d'haptonomie lors de cette grossesse les processus de parentalité de Barbara ne sont pas médiés par le corps de Hannah. Elle ne peut investir le corps changeant de sa femme et cela créé des conflits au sein du couple. Barbara est mise à mal par la représentation de l'éloignement avec sa conjointe, elle subit la grossesse et les humeurs de sa conjointe. La naissance du deuxième enfant permet au couple de retrouver une stabilité : « *une fois que Juliette est née tout s'est arrangé heureusement* » (10B, p. 169, l. 26-27). La deuxième grossesse est différente car le couple ne traverse pas ensemble le parcours de PMA. Barbara n'a certainement pas pu prendre une place active dans la

conception et dans la grossesse. Jacqueline est à l'école maternelle et elles sont séparées dans des temps et des essais d'IAD. Or, « *finalement l'insé qui a marché (insiste) pour Juliette c'est la seule où on était toutes les trois là-bas* » (10B, p. 171, l. 23-24). Barbara investit beaucoup ce moment où elle a été en quelque sorte présente lorsque l'insémination a conduit à la conception de sa deuxième fille. D'une part, Juliette est le résultat d'un parcours difficile qui a mis à mal le couple. D'autre part, elle est le résultat d'une insémination lors d'un week-end où toute la famille était réunie. Elle est donc le fruit de l'unicité du couple et de la famille. La scène des origines construite dans le fantasme de Barbara illustre que la conception et la naissance des enfants sont issues du désir d'enfant d'un couple. Chacune est présente dans cette scène. Si l'une est absente l'enfant ne peut advenir.

La question du couple est au cœur de la famille de Hannah et Barbara. Elles traversent ensemble les différentes étapes du parcours de PMA, de la grossesse, de la naissance et de l'éducation des enfants. Pour Hannah, la reconnaissance de son couple a été très importante dans le choix des pays et de la maternité : « *on a été pris ben comme un couple quoi* » (9H, p. 153, l. 33). La maternité a été la même pour les deux accouchements. Celle-ci permet notamment aux couples de femmes d'apposer les deux noms à la naissance des enfants sur le bracelet du bébé et sur le carnet de santé de l'enfant. Il ne s'agit pas du nom légal des enfants, mais il offre déjà une possibilité symbolique de reconnaître le couple et la famille. En ce sens, dans cet hôpital « *ben dans la case papa c'était elle quoi (silence) alors nous on a toujours rempli tous les papiers comme ça quand j'avais la déclaration de grossesse les deux fois j'ai rayé père et j'ai mis euh et je l'ai mise elle quoi (inspire)* » (9H, p. 152 l. 13-16). Barbara n'est pas en place du père dans la famille mais prend sa place dans les documents administratifs. En effet, il y a une mère de naissance reconnue d'emblée. L'autre-mère est la compagne de la mère, comme le père dans les familles hétérosexuels qui ont eu recours à la PMA. Le désir d'enfant noué à l'expérience de la grossesse de la mère de naissance laisse envisager que Hannah peut représenter quelque chose de la Mère Symbolique, en tant qu'elle est déjà portée par la fonction paternelle. En effet, elle est celle qui fait une place à Barbara dès le projet d'enfant, elle ouvre la voie à l'autre de son désir et à l'altérité. Barbara se saisit de la place laissée libre au côté de la mère de naissance tout en investissant une position maternelle. En effet, Barbara pourrait représenter également une Mère Symbolique à partir de son désir d'enfant noué à l'investissement de la

grossesse de Hannah. Toutefois, elle ne partage pas les mêmes ressentis et le même vécu. Aussi, son corps ne montre pas qu'elle attend un enfant et donc elle ne peut s'appuyer sur le monde extérieur pour réaliser le même processus de maternalité que sa conjointe. Dans son imaginaire, Barbara prend une part active dans la conception des enfants. En outre, elle occupe pleinement la place laissée par sa conjointe au regard du parcours et des enfants. Elle est une Mère-vers, en tant qu'elle est celle désirée par la mère de naissance et celle qui désire la mère. En ce sens, Barbara à partir de son désir d'enfant et de la préoccupation maternelle qui l'habite peut représenter quelque chose du Père Réel pour les enfants.

## C. Le donneur

### 1. Une histoire sur les origines : deux mères et un donneur

Le donneur est très peu parlé dans l'entretien, notamment en ce qui concerne le parcours d'IAD en Belgique. Il est volontiers convoqué par Hannah lorsqu'elle raconte l'histoire des origines de ses filles. Le couple n'attend pas que leurs enfants posent des questions sur leur venue au monde : « *on lui a raconté tout de suite en fait à la mat' (rire) on lui a expliqué comment elle avait été fabriquée que voilà nous on était deux femmes et que pour faire un bébé il faut quand même une graine de monsieur* » (9H, p. 154, l. 24-27). Hannah ne développe pas le « comment » elle a fabriqué sa fille mais convoque le donneur à partir de la graine. La différence des sexes nécessaire à la conception d'un enfant est donc parlée. Les deux femmes ne sont pas réduites à la fonction biologique ou à l'ovocyte, or le donneur lui est ici réduit à la « graine ». L'énonciation « il faut quand même » interroge le fantasme de faire un enfant à partir de deux femmes. En effet, deux femmes ne suffisent pas. Elle n'exprime rien du côté de sa place dans la conception des enfants en tant que « graine de maman » et introduit directement Barbara. La personne du donneur apparaît dans la suite de son discours de façon idéalisée : « *on avait dû aller la chercher ailleurs parce qu'en France c'était pas possible mais qu'y avait un y avait un monsieur généreux c'est tout ce qu'on peut lui dire (rire) mais c'est c'est quelqu'un qui pense aux autres qui avait bien voulu do-donner et qu'on avait bénéficié de de ce don-là quoi* » (9H, p. 154, l. 27-31). L'interdit en France permet de recontextualiser la conception en Belgique sans en dire plus. La représentation du donneur devient alors une personne à part entière : un monsieur généreux. Il est donc présenté ici comme une figure altruiste qui fait un don : « *peut-être*

*qu'on enrobe hein qu'on enjolive j'en sais rien mais pourquoi on est allées en Belgique on leur a dit aussi que c'était interdit en France (silence) pourquoi on a choisi de faire ça comme ça enfin choisi qu'on avait pas vraiment le choix* » (10B, p. 172, l. 12-15). La seule intervention du donneur dans l'entretien de l'autre-mère apparaît ici. Barbara énonce qu'elle l'« enjolive ». En ce sens, elle n'apparaît pas dans l'idéalisation de ce donneur comme sa compagne. Elle minimise sa démarche sans en dire quelque chose. La parcours en Belgique permet ainsi de se détacher de la représentation du donneur tout en appuyant l'interdit en France. Le parcours appartient à l'histoire des enfants : « *et puis on leur a dit à quelle date elles ont été conçues selon quelle humeur je suis sure qu'Hannah se souvient des prénoms des sages-femmes qui ont opéré moi je me rappelle pas mais (silence) voilà c'est y a y a un lien avec ce pays bon en plus de ça on y a des amis mais euh y a quelque chose de (silence) fraternel ou de familial* » (10B, p. 172, l. 15-20). Barbara emploie la troisième personne du singulier tout au long de son discours sur l'histoire des enfants. Elle convoque ainsi le couple dans ces démarches. La Belgique apparaît également plus en place dans son imaginaire que le donneur. La Belgique peut prendre une place dans la famille : en partageant des liens fraternels ou familiaux. En effet, le pays où est réalisée l'IAD apparaît dans la scène des origines pour Hannah et Barbara. La scène des origines se déroule dans ce pays avec lequel elles nouent un lien particulier d'affiliation. Si Barbara investit particulièrement le pays, pour Hannah c'est le donneur qui prend le plus de place dans l'histoire des enfants.

Juliette s'interroge sur l'absence de « papa » dans sa configuration familiale et semble le repérer à l'endroit du donneur : « *(Juliette) a des questions de temps en temps elle nous a quand même dit que soit qu'elle voulait un papa (…) je pense que maintenant ce qui la chiffonne ou interroge davantage c'est de de ne rien pouvoir savoir sur lui puisque c'est vraiment c'est vraiment un donneur anonyme anonyme pas semi-ouvert ou quoi* » (9H, p. 154, l. 32 – p. 155, l. 8). La mère de naissance, elle-même, associe l'absence du père au donneur spontanément. Or, ce donneur est anonyme et donc il ne peut être représenté si ce n'est idéalisé dans l'imaginaire de la mère de naissance. Elle aborde cet anonymat dont elle aurait pu envisager une « semi-ouverture » afin que l'enfant puisse un jour en savoir plus sur son géniteur : « *en le faisant à l'étranger elle aurait peut-être eu éventuellement une photo ou des caractéristiques physiques ou ce genre de chose mais j'imagine que c'est enfin (…) ouai je pense que c'est un choix de pas l'avoir fait et puis finalement on a toutes le même niveau d'information c'est-à-dire*

*rien* » (9H, p. 155, l. 12-18). Hannah tente ici de mettre à distance la représentation autour de la levée de l'anonymat du donneur. Un conflit intrapsychique est à l'œuvre dont l'intellectualisation de son choix lui permet de s'en défendre : « *on peut lui dire vraiment dans les yeux on on ne sait rien voilà on ne sait rien on sait que vraisemblablement il est danois c'est tout ce qu'on sait et que c'est le même donneur pour les deux ça on en est sûres* » (9H, p. 155, l. 18-21). Hannah se saisit de la vérité sur son savoir concernant le donneur. En ne sachant rien de lui elle ne peut être dans le mensonge ou dans le secret envers l'origine de ses filles. Le donneur reste une figure Imaginaire d'un homme altruiste. Il représente ainsi le Réel du Père et il est un Père Imaginaire, en tant qu'il prend place dans l'imaginaire des mères et des enfants. Il est aussi quelque chose du Père Réel. En effet, le don soulève la dimension du désir d'un homme pour la conception des enfants. Aussi, le donneur est un père biologique pour les deux fillettes. L'investissement du lien génétique au donneur font de Jacqueline et Juliette des « vraies sœurs ».

### 2. Les liens de filiation : mêmes mères, même donneur, vraies sœurs

Hannah précise que Jacqueline et Juliette ont le même donneur : « *elles ont le même donneur ça c'est c'est des vraies sœurs biologiques quoi* » (9H, p. 156, l. 9-10). Le lien biologique entre les filles signe la réalité de leur lien et le donneur pourrait prendre place dans leur fantasme de la scène primitive. La place de ce lien biologique dans la conception par rapport à la place du donneur est minimisée pour Hannah. Pour elle, ce n'est pas ce lien qui l'a fait mère, sinon cela exclurait Barbara de la filiation. Toutefois, cet investissement s'accompagne de mécanismes défensifs afin de mettre à distance la représentation idéale de ces liens : « *alors au départ c'était pas un choix parce qu'on était mal placées pour bondir l'étendard de la famille biologique (…) l'hôpital offrait la possibilité de réserver les paillettes du donneur du premier enfant (…) quand y a eu cette histoire de est-ce qu'ils vont pouvoir continuer à importer ou pas on s'est dit bon ben on les réserve comme ça elles sont en Belgique* » (9H, p. 155, l. 23 – p. 156, l. 1). Hannah s'appuie sur la réalité extérieure afin de justifier le choix d'un même donneur pour les deux filles. Elle détaille avec beaucoup de précisions comment les dons de spermes sont gérés en Belgique, dont la réservation des dons du Danemark aux couples étrangers. Par ailleurs, elle précise le nombre de paillettes par essai : six. Elle argumente ne pas avoir choisi le même donneur pour des raisons biologiques. Or, la question d'un

troisième enfant se pose et le nombres de paillettes restantes est insuffisante pour un cycle de procréation : « *voilà ça a achevé notre notre réflexion si y avait encore quelques hésitations on s'est dit on va pas avoir un troisième qui finalement sera entre guillemets isolé vis à vis des des deux autres* » (9H, p. 156, l. 15-18). Des hésitations dans l'énonciation illustrent l'ambivalence autour de la question des liens biologiques. D'une part, les filles sont de « vraies sœurs » car elles partagent le même donneur. D'autre part, Hannah insiste sur l'illégitimité de sa configuration familiale de s'appuyer sur les liens du sang pour justifier la famille. Or, le projet du troisième enfant illustre combien ces liens biologiques prennent place dans l'imaginaire de la mère de naissance. Ne pas avoir le même donneur c'est être « isolé » de Jacqueline et Juliette c'est-à-dire ne pas être un « vrai.e frère ou sœur ». Ce rapport aux liens biologiques ne concerne pas les liens de filiation entre les fillettes et les deux mères. Ces derniers s'établissent à partir de l'investissement des enfants : à partir du désir commun d'enfant et à travers la reconnaissance juridique des places dans la famille.

# III. Exercice de la parentalité : quand l'expérience de la parentalité se confronte à la loi

## A. Le mariage pour l'adoption : une place pour Barbara

### 1. Le mariage pour que Barbara puisse adopter les enfants

Hannah et Barbara se marient en 2013. Selon Hannah, les événements qui ont entourés leur mariage participent à stigmatiser les couples homosexuels. Le couple peut être reconnu à travers le mariage mais il reste pointé du doigt et dévalorisé par rapport aux couples hétérosexuels. Lors des manifestations « *on se balade pas avec un étendard quoi donc on a pas cette revendication comment dire permanente (insiste) et je pense qu'on a été très échaudées justement par le l'hiver 2013 de du mariage pour tous déjà 2012* » (9H, p. 154, l. 1-4). Cette période prend une grande place dans le discours de la mère de naissance. Les événements ont donné une ouverture médiatique à la famille. Or, Hannah souligne qu'elle ne souhaite pas se donner à voir ou donner à voir son couple. Finalement, il s'agit pour elle de faire reconnaître, au-delà de la loi, sa famille aux regards des autres. Ces autres auxquels Hannah n'a de cesse de se comparer et de se défendre de l'idéalisation qu'elle en énonce. Le *mariage pour tous* ne peut donc être investi favorablement par la mère de naissance car il impose au couple quelque chose dont les couples hétérosexuels ne sont pas soumis : le mariage pour reconnaître les enfants. Pour elles, le mariage ne relève pas du couple mais bien de la parentalité, notamment afin que Barbara puisse prendre une place reconnue dans la famille.

Le mariage de Hannah et Barbara est investi par les deux femmes à l'endroit de l'adoption. Le mariage « *c'était essentiellement pour l'adoption (…) sinon on se serait sûrement pas mariées je pense* » (10B, p. 174, l. 19-21). La question du mariage ne se pose pas pour le couple en dehors de la possibilité d'adopter les enfants. En ce sens, le mariage n'est donc pas investi par Barbara pour sa valeur symbolique ou juridique mais bien comme une étape à franchir pour sa reconnaissance d'autre-mère. Le mariage se fait donc rapidement après la parution au Journal Officiel de la loi : « *on est allées déposer le dossier fin mai Juliette était pas née j'étais comme ça (gonfle les joues et mime un gros ventre) (…) on voulait faire vite parce qu'on voulait lancer des démarches d'adoption après on l'a fait pour ça clairement on l'a vraiment fait pour ça si elle avait pu les adopter sans qu'on se marie je pense qu'on l'aurait pas fait* » (9H, p. 160, l. 11-

18). Hannah ne souhaitait pas se marier mais elle est obligée de le faire pour la reconnaissance de sa compagne. Le mariage n'est pas associé à la question du couple mais bien au lien de parenté entre Barbara et les enfants. Néanmoins, quelque chose du mariage est investi positivement par Hannah : « *c'était vraiment super sympa quoi c'était vraiment vraiment super chouette et euh le lundi matin on était chez le notaire pour pour l'adoption* » (9H, p. 161, l. 7-9). La représentation de l'adoption se situe dans la défense de la représentation du mariage. Est-ce que pour Hannah, le mariage n'est pas aussi quelque chose qu'elle justifie par l'adoption tout en le désirant pour autant ? Elle ne souhaite pas être perçue comme une femme revendicative de ses droits. Or, la comparaison avec les couples hétérosexuels depuis le début de l'entretien interroge une forme d'identification à ces couples et ainsi peut-être à la valeur symbolique du mariage. Souhait qu'elle ne peut mettre en défaut afin de valoriser l'originalité de la forme de sa famille. Cela ne semble pas être partagé par Barbara qui minimise la question du mariage dans son discours, en appuyant et développant la question de l'adoption.

### 2. De la délégation d'autorité parentale à l'adoption

Pour Barbara, la reconnaissance de sa place s'inscrit dans une simple démarche administrative : *« pour Jacqueline on a demandé (silence) on a fait la demande d'une délégation d'autorité parentale auprès du juge des affaires familiales (…) qui avait été acceptée* » (10B, p. 174, l. 27-30). Une inhibition se retrouve au début de son énonciation sur la demande de délégation d'autorité parentale. Elle précise alors ne plus trop se souvenir de la date et poursuit très rapidement sur le parcours d'adoption. Elle insiste sur l'absence d'avocat et sur le fait d'avoir « *bien travailler le sujet* ». Qu'est-ce que cela vient dire du processus d'adoption ? Barbara reconnaît psychiquement ses enfants, bien avant la légalisation de leurs liens, à partir de la grossesse et de l'évincement de la filiation paternelle avec la PMA. En ce sens, elle ne craint pas la procédure : « *nous on était parties sur le fait d'être très honnêtes (…) on savait que c'était risqué mais (…) ça ça aurait pas dû l'être ça ça l'était pas quoi voilà c'est comme ça que s'est passé on a tout fait sans avocat* » (10B, p. 175, l.25-31). Les deux femmes énoncent la difficulté pour certains couples d'adopter les enfants lorsqu'il y a une possible future reconnaissance paternelle. Aussi, l'interdiction de la PMA en France amènerait certains juges à refuser l'adoption pour cause de « *fraude à la loi* » (9H, p. 175, l. 13). Néanmoins, le couple souhaite « *être honnête* » et ne cache rien de leur histoire dans le

dossier d'adoption. Barbara idéalise ainsi la reconnaissance de sa place sans l'aide d'un avocat et sans mentir sur sa situation. L'adoption n'est qu'une question de procédure. Une mise en acte juridique d'une place qu'elle occupe déjà pleinement dans la famille.

Pour Hannah « *il fallait l'acte de mariage pour le (rire) pour le dossier donc euh mais euh voilà lundi matin on avait pris congé on a déposé Jacqueline à l'école Juliette à la crèche et puis on est allées chez le chez le notaire quoi et je pense que c'est là qu'on a vraiment réalisé euh que ça y est c'était parti quoi* » (9H, p. 161, l. 11-15). L'émergence du rire et des hésitations à cet endroit du discours marque une représentation conflictuelle pour Hannah. Cette représentation elle tente de l'éloigner par un recours à la réalité extérieure tout en convoquant ses enfants. Ce moment chez le notaire est investi par la mère de naissance comme le début de quelque chose. Avec l'adoption elle scelle la place de Barbara dans la famille. L'adoption rejoue quelque chose de la séparation entre la mère et les enfants. Elle institue Barbara à une place qu'elle ne peut défaire une fois prononcée : « *moi j'ai dû consentir à l'adoption on sait que y a deux mois de délai de rétractation donc pendant ce temps on a fait tous les papiers machin (…) on a eu énormément de bol (…) si les conditions étaient remplies et si les conditions étaient remplies il cherchait pas plus loin et il prononçait l'adoption* » (9H, p. 161, l. 15-23). Hannah relève sa place dans ce processus dont elle seule peut consentir à l'adoption tout en repérant le délai de rétractation. Elle poursuit rapidement sur les éléments de la procédure et les démarches en faveur de la parentalité de Barbara. Elle se sent chanceuse de remplir tous les critères pour obtenir l'adoption de ses enfants par sa femme. L'émergence du rire à cet endroit interroge toutefois le conflit sous-jacent lié à ce « *bol* ». Y aurait-il un fantasme de garder ses enfants à elle en n'obtenant pas l'adoption ? Quoi qu'il en soit, le mariage et l'adoption sont motivés au regard de la reconnaissance de Barbara et du couple parental.

Elles n'ont pas attendu le mariage pour pouvoir engager l'autre-mère dans un rôle parental même aux yeux de la justice. En effet, la naissance de Jacqueline avant la loi du *mariage pour tous* n'entrave pas leur projet de reconnaissance. Avant qu'un statut lui soit donné, Barbara s'investit dans l'éducation de sa fille dans la sphère publique en tant que représentante des parents d'élèves. Le mariage est alors la consécration de ce mouvement d'appropriation d'une place qui lui incombe déjà dans le quotidien. Il offre aussi la possibilité de repenser le nom de famille. Un nom que Hannah ne souhaite pas

changer. Au-delà de l'adoption il s'agit bien avec le mariage de repenser le nom de famille de leurs filles.

### B. Nomination de la famille et un nouveau nom pour Barbara

Pour Hannah, le nom de famille ou le choix du nom de famille est d'emblée articulé à la procédure d'adoption : « *on avait oublié de renseigner le choix des noms des enfants et donc on a aussi été convoquées pour ça (rire) parce que il aurait fallu qu'on choisisse le nom des enfants mais tant pis et c'est c'est passé vraiment comme une lettre à la poste* » (9H, p. 161, l. 33 – p. 162, l. 3). L'oubli du choix du nom de famille n'est parlé que par la mère de naissance. À quoi renvoie cet oubli ? Avait-t-il été pensé au départ ou est-ce la procédure qui rappelle au couple la possibilité de choisir un nouveau nom pour les enfants ? En 2013, les enfants ont déjà un nom de famille, celui de la mère de naissance : « *de toute façon elles avaient le mien forcément comme nom de naissance mais elles avaient juste le mien et du coup ben on a mis un petit trait d'union enfin normalement y a pas de trait d'union parce que justement c'est un c'est pas deux noms c'est un nom composé mais au final c'est écrit partout avec un trait d'union et donc bah elles ont le mien et celui de Barbara* » (9H, p. 162, l. 8-13). Les enjeux psychiques autour de la nomination de ses enfants illustrent la conflictualité à l'œuvre autour de la reconnaissance de Barbara. Cela justifierait ainsi « l'oubli » du choix du nom. En effet, l'ajout du nom de l'autre-mère symbolise la place de tiers de Barbara, en tant que son nom est la marque de l'autre. En ce sens, Barbara est l'agent qui sépare la mère de son objet phallique, l'enfant. L'énonciation autour du nom choisi pour les enfants est jonchée d'hésitations autour de ce « trait d'union ». Il relie son nom et celui de Barbara pour n'en former qu'un seul. Il unie deux noms distincts l'un de l'autre. Il est donc question de deux mères différentes qui occupent deux positions différentes.

Quelque chose du nom unique construit à partir du nom de la mère de naissance et de l'autre-mère semble être conflictuel pour Hannah. Elle met à distance la dimension Symbolique du nom de famille en tant que marqueur de l'identité familiale « *et du coup Barbara a pris le double aussi moi j'ai essayé au début mais j'ai je j'y arrive pas donc (rire) j'y arrive pas et en plus j'ai un nom très court en quatre lettres donc au téléphone ou ce genre de chose c'est super pratique parce que j'ai pris l'habitude de le dire et de l'épeler dans la foulée quoi* » (9H, p. 15, l.17-20). La répétition de « *j'y arrive pas* » accompagnée de l'émergence du rire illustrent le conflit intrapsychique de Hannah

concernant l'ajout du nom de Barbara au sien. Elle tente de s'en défendre en justifiant l'aspect pratique de son nom court. Elle poursuit sa justification en convoquant sa femme : « *quand elle appelle pour réserver un restau elle fait la même chose (rire) donc y a que moi finalement qui ait dit je veux garder le mien et les trois autres ont le ont le même mais je crois que c'était important pour elle d'avoir le de prendre le même que que les enfants* » (9H, p. 162, l. 13-17). Hannah marque sa différence entre elle et les « trois autres ». Elle ne souhaite pas partager le même nom que ses filles ou que sa femme, en signe d'individualité par rapport au groupe familial. Sa place dans la famille ne se justifie pas par son nom de famille. Elle est la mère de naissance des enfants. Or, il semble plus important pour l'autre-mère de partager un même nom avec ses enfants. Cette dernière n'énonce pas spontanément la question du nom de famille et la développe très peu : « *alors Hannah a gardé son nom et moi j'ai collé le sien enfin j'ai pris celui des enfants* » (10B, p. 180, l. 26-27). Barbara investit particulièrement sa compagne du côté du faire-corps avec elle lors de la grossesse et est en admiration pour cette femme qui partage sa vie. Elle relève ainsi que Hannah garde son nom et c'est bien elle qui colle le sien. Cette énonciation illustre la dynamique conjugale autour de Hannah. Elle est celle qui porte les enfants, en faisant une place à sa compagne tout en gardant une identité propre en dehors des liens familiaux. En outre, Barbara « *prend le nom de ses enfants* ». La parentalité s'institue pour elle à partir des enfants. Au-delà de l'investissement de sa place de mère, c'est l'enfant qui fait d'elle un parent. Un processus d'adoption psychique qui irait dans le sens de Barbara vers les enfants mais aussi des enfants vers leur autre-mère. Par ailleurs, elle énonce que lors de la grossesse, sa maternité n'était pas visible. En partageant le même nom que ses filles, elle montre son appartenance familiale. Aussi, dans son énonciation ce n'est pas les enfants qui prennent son nom mais bien elle qui a pris celui des filles : « *ça me paraissait logique après moi j'avais un nom composé déjà avant parce que j'avais celui de mon père et de ma mère et maintenant j'ai celui d'Hannah et puis celui de mon père accroché derrière parce que c'est mon nom de naissance en fait donc (…) j'ai ajouté (NomdeHannah) devant et j'ai fait dans ce sens pour avoir le même nom que les filles et je trouve ça très pratique* » (10B, p. 180, l. 29 – p. 181, l. 7). Le choix de son nom est appuyé par une référence à la réalité extérieure sous-tendue par un aspect logique et pratique. Elle convoque à l'endroit du nom de famille, le nom d'usage initial qui était l'assemblage du nom du père et celui de sa mère. Elle transmet donc à ses enfants son nom de naissance.

Un nom chargé d'ambivalence, tant son père a été absent dans son enfance et avec lequel elle n'a plus de contact depuis longtemps. En s'appuyant sur la réalité extérieure elle peut certainement mettre à distance toute la symbolique rattachée à ces deux noms : celui du père et de la mère. En se référant au sens moral et à la logique, elle peut partager ce nom avec ses enfants. Aussi, ce nom de famille facilite la vie quotidienne : la recherche de colis au nom de Hannah, le médecin et la carte vitale des enfants : « *j'ai pas raconté ma vie* » (10B, p. 181, l. 11-12). Partager le même nom c'est être reconnue à une place sans qu'elle n'ait à justifier de son lien à son épouse et à ses enfants.

Cette identité de parent n'a pas attendu la reconnaissance juridique par l'adoption. Il relève d'un choix du couple dès la naissance des filles : « *dès le départ quand Jacqueline est née en fait on l'a inscrite partout sous les deux noms légalement on avait pas le droit euh mais en fait quand elle née la sage-femme en salle de naissance nous a demandé si on voulait qu'elle mette les deux noms sur le carnet de santé et donc évidemment on a dit oui* » (9H, p. 162, l. 26-30). La possibilité de donner les deux noms, dès la naissance et de façon informelle, permet à Hannah de signifier la place de Barbara avant la reconnaissance légale. Elle relève néanmoins la question de l'interdit au niveau de l'institution juridique. Au-regard de la loi c'est bien son seul nom qui est reconnu. Cela révèle tous les enjeux autour du nom de famille pour la mère de naissance. D'une part, nous retrouvons son besoin de reconnaissance de sa compagne envers les enfants. D'autre part, il s'agit d'appuyer que seul son nom est reconnu au niveau légal : soutenant la singularité de sa place et de son identité. Pour Barbara, mettre les deux noms dès la naissance participe à la reconnaissance psychique de ses enfants comme étant les siens même en dehors de la démarche d'adoption. La transmission de son nom de manière informelle inscrit déjà les enfants dans sa filiation. L'institutionnalisation de sa place, au regard de la loi, est donc investie différemment pour l'autre-mère. À cet endroit, c'est elle qui prend le nom des enfants : en ajoutant le nom de sa femme avant le nom de son père. La possibilité de donner son nom à la naissance des enfants permet à Barbara de les reconnaître psychiquement comme appartenant à sa lignée. Lorsqu'elle prend le nom de ses enfants, elle se reconnaît psychiquement appartenir à la famille construite avec Hannah. Le nom de famille joue ici un rôle dans l'expérience et l'exercice de la parentalité de façon singulière. Il noue les différents membres de la famille en partageant un/des signifiant.s commun à tous. Ces discours autour du nom permettent également

de faire une place dans les paroles maternelles aux enfants. Une place qu'elles occupent tout au long des entretiens.

# IV. Enjeux de transmission et permutation symbolique des places

## A. Réactivation des enjeux œdipiens et identifications

Le projet d'enfant de Barbara et Hannah s'inscrit dans une démarche de couple. Les grossesses et la nomination permettent aux deux mères d'investir les enfants et participent aux processus psychiques à l'œuvre dans le devenir-parent. Le mariage et l'adoption institutionnalisent les places de chacune dans la famille et participent à la reconnaissance du couple sur la scène sociale. Pour parachever leur identité de parents, elles convoquent leurs propres parents dans leur discours. Ceci présage une permutation symbolique des places et des processus identificatoires dans leur fonction de mère.

### 1. Normaliser les relations familiales

Hannah ne développe pas son enfance ou la relation avec ses parents. Elle les convoque pour la première fois dans l'entretien à l'endroit de l'accueil de son homosexualité. L'annonce de sa relation avec Barbara a été faite à travers un mail à ses parents : « *j'ai expliqué un certain nombre de choses (inspire) ils m'ont répondu tout de suite (…) je sais plus exactement quoi je l'ai lu qu'une fois je l'ai pas gardé enfin c'était tellement pareil entre guillemets très protocolaire mais au moins on était c'était sorti et en fait c'était à eux de de faire ce cheminement et moi je pouvais pas le faire à leur place* » (9H, p. 158, l. 2-7). La mise sous silence de la réponse des parents ainsi que le choix de recourir au mail interrogent. En effet, il semble que le contenu de la réponse ne soit pas oublié mais plutôt tu par Hannah. Les parents ont à cheminer de leur côté. Cela marque une réticence des parents à l'égard de la sexualité de leur fille. Une représentation qui nécessite une mise à distance dans la parole de Hannah. Elle tait la réponse des parents, comme les parents ont tu la conjugalité de leur fille : « *pendant un moment en gros fallait limite fallait en parler à personne* » (9H, p. 158, l. 7-8). Finalement, « *ça a fait son chemin mais ils se sont bien aperçus que voilà ma vie était pas si mal que ça comme ça et que on avançait de façon normale enfin je veux dire on est revenu vivre ici on a trouvé un appart (…) après on en a acheté un dans le coin (…) je pense qu'on a repris une une vie de famille normale* » (9H, p. 158, l. 15-21). La stabilité de sa vie conjugale a permis aux parents d'accepter l'orientation sexuelle de leur fille. La répétition du mot « normale » associée à une façon de vivre et une vie de

famille révèle combien la normalité est investie par Hannah. Une référence à la normalité qu'elle met en parallèle à la vie de couple hétérosexuel tout au long de l'entretien. Selon Hannah, cette normalité atténue les tensions familiales et participe à renouer un lien avec ses propres parents. En ce sens, l'avis des parents importe pour Hannah. En refondant une vie de famille normale, elle peut s'autoriser à vivre son histoire d'amour et fonder une famille où les parents sont eux-mêmes investis. Aussi, les parents sont parlés par la mère de naissance uniquement lorsque nous induisons leur présence dans l'entretien. Elle les convoque ainsi en lien avec l'acceptation de son homosexualité et dans la relation avec les enfants. L'acceptation des parents contribue également à l'investissement du parcours de PMA en intégrant les parents à leurs futures places de grands-parents. Ces derniers prennent place à partir du projet d'enfant et dans leur rôle de grands-parents des fillettes.

2. Barbara : apprivoiser la défaillance maternelle pour devenir-mère

Barbara ne parle pas spontanément de ses parents dans l'entretien. Lorsque nous la questionnons sur l'accueil du projet d'enfant à sa famille elle présente uniquement ses deux parents : « *moi y a que ma maman euh mon père est décédé en 2012 et puis de toute façon j'avais plus de rapports avec lui depuis très très longtemps* » (10B, p. 176, l. 7-8). La mère est énoncée à sa place de « maman » et renvoie en une régression infantile de Barbara concernant sa figure maternelle. Le père est présent par son absence dans l'enfance de Barbara et son décès, il est énoncé à travers son statut de « père ». Après avoir recontextualisé le divorce de ses parents en « *soixante-dix-neuf* » (10B, p. 176, l. 11), elle ne parle plus de son père. Le discours se déplie alors sur la relation avec sa mère : « *on est pas dans des rapports mère-fille classiques chaleureux (silence) donc c'est c'est pas non plus les trucs débordants d'amour* » (10B, p. 176, l. 22-24). Barbara évoque une relation difficile avec sa mère qu'elle compare avec sa représentation d'un rapport mère-fille « *classique* » : « *chaleureux* » et « *débordant d'amour* ».

Elle dépeint une mère indépendante dont elle représentait une charge, un poids, qui l'empêche de se réaliser : « *je pense que ma mère a été une mère des années soixante-dix quoi euh euh (silence) comment dire célibataire et et elle était très jeune quand elle m'a eue du coup j'étais un petit boulet (silence) qui l'a un peu empêchée de vivre (…) elle allait en boîte toute la nuit moi j'avais cinq ans j'étais dans mon lit toute seule* » (10B, p. 177, l. 18-25). La remémoration des souvenirs d'enfance s'associe à la

personnalité de la mère. De nombreux éléments défensifs sont présents dans l'énonciation tant ces souvenirs paraissent difficiles pour l'enfant qu'elle a été. Elle détaille longuement les différents souvenir d'enfance avec sa mère et les absences répétées de cette dernière. Une nuit où elle saigne du nez et où elle a dû sonner chez la voisine car elle était seule. Un autre événement où elle a sauté de la fenêtre (au rez-de-chaussée) pour suivre la voiture de sa mère qui partait sans qu'elle ne sache où elle allait. Tous ces souvenirs s'accompagnent de silences et d'émergences de rires, signes de l'émergence de conflits inconscients à l'endroit du comportement maternel. Le discours sur son enfance sans père dans le quotidien est également jonché de l'absence de la mère. Barbara se sent « un boulet » qui empêche sa mère de vivre. Et sa mère lui signifie cela par ses absences et sa vie de jeune femme célibataire. Barbara ne parvient pas à mettre du sens sur les absences répétées de sa mère : quel est cet ailleurs où va la mère ? Que désire-t-elle là-bas ? Son enfance est donc marquée de solitude et Barbara a le sentiment de n'avoir pas su satisfaire la mère. Il semble qu'elle a recherché à être l'objet du désir de sa mère, de la combler sans résultat, rien n'est jamais assez bien pour cette dernière : « *c'était quelqu'un de très très mhm enfin c'est quelqu'un de très négatif enfin non pas négatif mais je pense que elle a pas compris comment moi je fonctionnais du coup euh euh c'était jamais assez bien quoi* » (10B, p. 176, l. 26-29). La dénégation « *enfin non pas négatif* » semble mettre en avant la difficulté pour Barbara de dénoncer la défaillance maternelle à cet endroit, certainement parce qu'elle est elle-même mère : « *quand vous construisez votre famille vous passez quand même à un pas enfin y a vraiment quelque chose de l'ordre de (silence) voilà quoi (silence) on se recentre sur autre chose je suis pas du tout la mère que moi j'ai eue mais alors vraiment vraiment à l'inverse* » (10B, p. 177, l. 2-6).

L'abord de sa place et de son rôle de mère permet à Barbra de faire un parallèle avec sa propre mère tout en essayant de relativiser la représentation qu'elle a de sa défaillance. La venue au monde de ses filles change la relation qu'elle entretenait avec sa propre mère. Elle ne l'énonce pas manifestement tant la représentation est accompagnée d'une tendance générale à la restriction. Son discours tend vers cela sans jamais le dire. Ceci interroge toute la conflictualité à l'œuvre dans la réactualisation des enjeux œdipiens dans le devenir-parent, notamment en termes d'identification à la mère. En devenant mère à son tour, Barbara peut se détacher de la mère de son enfance et se « recentrer sur autre chose » : ses enfants. Ainsi, en situant sa mère à la place de grand-

mère les tensions s'abaissent au profit d'une forme d'idéalisation de sa place de mère. Tous ces éléments participent à la construction de son identité maternelle : « *avoir des principes mettre en place des rituels enfin des choses qui sont bons pour les enfants dont les enfants ont besoin (…) pour grandir pour grandir sereinement pour être bien dans leurs baskets parce que je les connais ce sont mes enfants et je les sens (…) parce que mon regard il est sur elles avant d'être sur moi* » (10B, p. 177, l. 9-18). La parentalité de Barbara s'appuie sur le regard bienveillant qu'elle porte sur ses enfants. Elle défend ici cette manière d'être mère totalement différente de sa propre mère. En ce sens, elle s'identifie à tout ce que sa mère n'est pas. Elle insiste sur « mes enfants » à plusieurs reprises signifiant l'attachement à ses enfants. Elle présente une préoccupation maternelle envers ses filles en dehors du processus de la grossesse. En cela, la non maternité pourrait aussi être un contre-investissement de sa propre mère. Barbara n'est pas une mère de naissance. Elle est une mère sans maternité, à la place habituellement occupée par un homme-père dans les configurations familiales traditionnelles. Elle occupe cette place par sa présence dans la vie des enfants, au contraire de son propre père. La rupture de liens avec son propre père, qui n'a pas connu ses enfants participe au processus de parentalité de Barbara. Elle peut mettre au travail les difficultés qu'elle a rencontrées dans son enfance afin de ne pas reproduire le schéma familial. Est-ce que son désir d'enfant et l'investissement de sa place de mère auprès de ses filles sont des solutions afin de réparer quelque chose de sa propre enfance ? Enfant, elle n'a su combler sa mère, répondre à son désir. En tant que mère, elle peut répondre aux besoins de ses enfants en repérant son désir d'être mère. Elle est préoccupée par ses enfants et investie dans sa place de mère au contraire de sa propre mère. Néanmoins, elle ne rejette pas sa mère dans le projet d'enfant et dans son rôle de grand-mère : « *ma mère est assez ouverte hein femme divorcée et libre du coup et famille monoparentale (…) du coup voilà un peu la niaque en plus de ça bon après elle était malade (…) elle a été guérie donc ça forge aussi les les choses et je pense qu'elle était finalement assez contente parce que son c'était une sa seule façon d'être grand-mère finalement* » (10B, p. 176, l. 13-20). Barbara peut réinvestir sa mère à partir de sa place de grand-mère. En effet, la mère défaillante de son enfance revêt des qualités nouvelles dans son discours. Elle est alors « assez ouverte » avec un caractère fort : « elle a la niaque » et « a guérie » de ses cancers. Aussi, la répétition de « finalement » qui achève l'énonciation illustre le nouveau regard porté sur sa mère : celle de grand-mère. En outre, Barbara repère le désir

d'être grand-mère. Cette figure de grand-mère autorise ainsi à l'autre-mère de réaliser une permutation symbolique des places tout en reconnaissant sa mère dans un nouveau statut plus en adéquation avec son nouveau rôle. Les grands-parents jouent ainsi un rôle prépondérant dans le devenir-mère de ces femmes. En accueillant l'homosexualité de leurs filles et le projet d'enfant, ils autorisent le couple à poursuivre le montage filiatif en cédant leur place de parent par la permutation symbolique des places.

### 3. Intégrer les grands parents dans le montage filiatif

Pour Barbara, la relation avec sa propre mère évolue grâce à la réorganisation de la famille. Le changement symbolique de la place de chacune dans la généalogie permet à Barbara de se situer dans une nouvelle relation avec sa mère et dans un nouveau rôle : celui de mère. Cette grand-mère prend également place dans le discours de Hannah autour de l'accueil du projet d'enfant : « *la maman de Barbara a été ravie elle elle attendait que ça* » (9H, p. 156, l. 26). La mère de naissance investit sa belle-mère au regard de ses propres parents. En effet, les parents de Hannah n'ont pas accueilli d'emblée l'homosexualité et le projet d'enfant de leur fille. Néanmoins, ils ont « cheminé » et cela a permis aux grands-parents et notamment à la grand-mère d'investir son nouveau rôle. Le projet d'enfant a ainsi permis pour les deux mères d'améliorer la relation avec leurs propres parents : *« c'est ce qu'on dit lorsque l'enfant paraît le parent disparaît hein c'est enfin le parent celui qu'il est devenu euh (rire) y a que le bébé qui compte hein (rire)* » (9H, p. 158, l. 23-25). Quelque chose de sa place d'enfant disparaît à la naissance de ses enfants. Le bébé devient ainsi central dans la famille et adoucie les conflits parents-enfants initiaux. Dans la famille de Hannah, les parents étaient réfractaires au projet d'enfant. Or, sa mère s'investie dans son futur rôle de grand-mère : « *j'ai été enceinte à l'hiver 2008 - 2009 là euh donc là ben au bout de deux mois et demi on leur a dit et puis bah juste après euh j'ai voilà j'ai fait une fausse couche et là ma mère a été elle était dépitée en fait pour nous (…) elle commençait à faire les boutiques déjà j'ai dit ah tiens un petit truc a bougé là (rire)* » (9H, p. 156, l. 28-33). Hannah repère l'investissement de sa mère dans la grand-maternité comme un signe de l'acceptation de son projet d'enfant. En effet, la préoccupation de sa propre mère sur la fausse-couche signe une identification de la mère envers sa fille dans la maternité. Cette identification permet à cette dernière de « bouger » ou d'entamer un travail psychique autour de la grand-maternité. Il contribue à la permutation symbolique des places et à la

relation entre les grands-parents et les enfants : « *en fait ils sont complètement gaga (…) c'était un des une des premières fois où on est rentrées où j'étais pas énervée dans la voiture (rire)* » (9H, p. 157, l. 7-14). L'arrivée des enfants dans la famille participe incontestablement à l'amélioration des relations familiales et ainsi ouvre en une relation entre les grands-parents et les petits-enfants. L'énonciation « ils sont complétement gaga » illustre combien les parents de Hannah sont investis à leur place : ils gardent les filles régulièrement et elles passent des vacances chez eux. En revanche, lorsqu'elle convoque ses parents, il s'agit souvent de sa propre mère ou du couple parental, le père n'est pas parlé.

Les parents de Hannah sont également présents dans le discours de Barbara. Elle les convoque afin de les comparer dans leur rôle à sa propre mère : « *chez mes beaux-parents elles y vont deux trois jours quatre jours elles dorment là-bas y a pas de soucis (silence) si on leur dit elles doivent pas regarder la télé elles regardent pas de télé quoi alors que si je dis à ma mère elles doivent pas regarder de télé elle va dire oui oui oui et (claque des doigts) voilà c'est ça* » (10B, p. 179, l. 22-27). Le couple investit plus particulièrement les grands-parents maternels. La mère de Barbara apparaît ici, comme dans son rôle de mère, défaillante, au regard de sa fille. Barbara souligne le caractère de sa mère : « *ma mère est très dans le ce côté déloyal en fait donc elle faisait des choses et Jacqueline dit ah non on a pas le droit faut demander maman et ma mère disait on s'en fout de maman (rire) ouai ce genre de truc et donc Jacqueline rentrait elle était perturbée (…) elle a fini par nous déballer quoi (…) dans son dans son récit je reconnaissais trop ma mère* » (10B, p. 179, l. 4-11). Barbara alterne dans son discours entre la voix de sa propre mère et celle de Jacqueline. Son intonation est théâtralisée et accompagnée de rires et d'arrêts dans le discours. Est-ce qu'à cet endroit elle revit la mère de son enfance ? En effet, elle semble reconnaître quelque chose de sa mère dans les récits de ses filles. La grand-mère-autre-maternelle est représentée comme celle qui fait ce qui lui plait n'en déplaise à sa fille. Afin de protéger ses filles, Barbara met de la distance entre ses enfants et sa mère, sans pour autant les séparer : « *je lui laisse de temps en temps une journée du matin jusqu'au soir mais ça s'arrête là (silence)(…) je peux pas non plus tout contrôler mais voilà je j'émets des propositions elles ont envie de faire du jardinage* » (10B, p. 179, l. 13-16). Barbara fait ici tiers à a relation entre sa mère et ses filles. La préoccupation maternelle de l'autre-mère pour ses enfants est mise à l'épreuve dans le lien entre les filles et leur grand-mère. Elle trouve néanmoins des

compromis pour maintenir le lien tout en palliant l'aspect déloyal de sa mère. Les arrêts dans le discours et les différentes hésitations témoignent de la conflictualité à l'œuvre dans cette relation particulière à sa mère dès l'enfance.

### B. Investissement de l'enfant et inscription dans une double filiation : la prénomination

L'inscription des enfants dans une double filiation s'ancre dès l'histoire de leurs origines à partir du désir d'un couple. Aussi, la permutation symbolique des places opérées dans les deux lignées participe en cette inscription. Jacqueline et Juliette sont également investies par les deux mères et prennent une grande place dans l'entretien. Le choix de leurs prénoms révèle également le processus d'adoption psychique des deux mères à l'égard de leurs enfants. Qu'ils appartiennent à la lignée autre-maternelle ou par goût de l'histoire, les prénoms s'associent à la personnalité des enfants ce qui contribue à la relation aux enfants.

Les deux fillettes ont des prénoms commençant par J. Hannah et Barbara le justifient par le hasard tout en présentant des prénoms potentiels commençant par cette lettre. Le choix des prénoms révèle également des éléments de la conjugalité, notamment dans le discours de Barbara : « *à l'époque on faisait des listes des prénoms qu'on aime bien bon il faut dire qu'on a beaucoup beaucoup de goûts communs heureusement* » (10B, p. 181, l. 15-17). Le choix des prénoms est associé par l'autre-mère à la conjugalité et aux enjeux de la nomination : « *y a des prénoms qu'on aimait bien qu'on a laissé tomber parce qu'avec le nom de famille ça faisait ridicule* » (10B, p. 181, l. 23-25). Ces prénoms sont tus ou oubliés par Barbara. Ils ont été abandonnés parce qu'ils ne correspondaient pas au nom de famille d'Hannah. Un nom de famille qui est le premier des enfants à la naissance. Une inhibition pourrait prendre assise sur cette représentation de l'absence du nom de Barbara. Elle signe une séparation avec sa compagne et ses enfants à naître. En ce sens, le discours sur les choix des prénoms dévoile une conflictualité entre une conjugalité idéalisée et l'absence de son nom de famille dans les premiers temps de sa parentalité. Les prénoms sont articulés au nom de naissance, celui de Hannah, et réactivent quelque chose du conflit sous-tendu par le nom de famille mis à distance par Barbara. Cela se retrouve dans l'investissement des prénoms « Jacqueline » et « Juliette ».

1. Jacqueline : s'inscrire dans une double filiation

Le prénom de leur première fille, Jacqueline a été trouvé très rapidement : « *on aime bien les prénoms longs et les prénoms en ine et Barbara avait une arrière-grand-mère qui s'appelait Jacqueline et quand elle a proposé ça j'ai dit ouai nan mais ouai c'est ça donc ça c'était assez vite assez vite fixé* » (9H, p. 16, l. 6-9). Le prénom Jacqueline a été proposé par l'autre-mère et a d'emblée plu au couple, notamment pour sa référence historique. Hannah a fait des études d'histoire, elle est par ailleurs très investie dans les sorties au musée avec ses filles. L'abord historique du prénom Jacqueline en parallèle à l'arrière-grand-mère autre-maternelle permet d'inscrire l'enfant dans une double lignée. Néanmoins un autre prénom aurait pu être donné à Jacqueline, celui de sa petite-sœur Juliette : « *on a quand même eu un petit doute en salle de naissance parce que Juliette est en deuxième sur la liste et puis on s'est dit nan mais c'est Jacqueline* » (9H, p. 163, l. 9-11). Juliette est un prénom apprécié par les deux mères sans aucune référence historique ou généalogique, Or, il n'est pas sans rappeler la tragédie de William Shakespeare Roméo et Juliette et pourrait signer l'union amoureuse de Hannah et Barbara. Une histoire d'amour entre deux femmes dans un contexte socio-politique où est mis en avant l'anormalité de leur famille. Roméo et Juliette raconte l'histoire d'amour interdite entre deux jeunes gens de familles rivales. Hannah et Barbara raconte l'histoire d'amour d'une famille construite en amont de la reconnaissance légale et bravant l'interdit de la PMA en France au nom de cet amour. Juliette ne sera pas donné à l'aînée mais à la cadette.

2. Juliette : une « chipie »

Le prénom de Jacqueline a été choisi très rapidement et avec peu d'hésitation. En revanche pour Juliette, il en a été autrement : « *Juliette c'était Jeanne et on a changé d'avis deux jours avant on s'est dit nan mais c'est y a un truc qui quelque chose qui un petit grain qui reste qui fait que ça colle pas et c'est et en fait on se refusait à à appeler Juliette parce que c'était le deuxième justement sur la liste de Jacqueline* » (9H, p. 163, l. 17-21). Le choix du prénom de Juliette est difficile pour les deux mères tant il renvoie à la première naissance. Elles se tournent vers le prénom Jeanne. La référence historique à Jeanne d'Arc ne nous échappe pas. Femme morte sur le buché pour avoir défendu ses croyances et mené une armée d'hommes au nom de la défense de la France contre l'Angleterre. Or, ce prénom qui figurait en premier sur la liste n'apparait pas plaire aux

deux femmes. Le choix du prénom est justifié par Barbara à partir de sa projection en tant que parent de cet enfant à naître : « *c'était deux jours avant d'accoucher de Juliette j'ai dit non mais attend enfin tu te vois au parc appeler viens là Jeanne Jeanne Jeanne (…) je me suis dit non ça va pas Juliette c'est beaucoup mieux (rire) Juliette Juliette on faisait des essais moi je me ressens plus la maman d'une Juliette que d'une Jeanne* » (10B, p. 182, l. 5-10). Le choix des prénoms révèle un travail psychique autour de la parentalité pour l'autre-mère. En tant que future maman de la fillette, Barbara se projette dans les activités futures avec l'enfant. Elle s'imagine alors appeler sa fille. En ce sens, le choix du prénom Juliette deux jours avant la naissance permet un peu plus encore de l'adopter psychiquement. La deuxième grossesse de Hannah a été difficile pour le couple. Barbara énonce combien il a été difficile, avant la naissance, de créer un lien avec sa deuxième fille. Ainsi, la projection de l'autre-mère afin de se sentir mère de cet enfant offre la possibilité d'investir Juliette. La difficulté tient alors du second choix du prénom pour Jacqueline : « *pour Jacqueline on avait Juliette en deuxième (silence) je crois et je crois que pendant longtemps on s'est interdit en fait de se positionner sur Juliette parce que c'était le deuxième choix de Jacqueline et que du coup y avait un espèce de truc comme si c'était pas comme si on se contentait des restes ou quelque chose comme ça* » (10B, p. 181, l. 33 – p. 182, l. 4). La représentation du deuxième choix et de « se contenter des restes » est anxiogène pour Barbara. Il semble qu'il y ait eu une véritable remise en question autour de ce prénom afin de le dissocier de la grande sœur. Néanmoins, il semble aussi créer un lien entre les deux : « *c'est les J au carré (rir*e) » (9H, p. 163, l. 29). Quelque chose du J associe les deux sœurs.

Le prénom de Juliette est également associé à sa personnalité dans le discours des deux mères : « *c'est elle y a y a y a rien d'autre à dire elle s'appelle Juliette et c'était son prénom c'est sûr c'est sûr (rire) (…) ouai son prénom lui va bien elle le porte bien elle elle a une personnalité de Juliette* » (10B, p.182, l. 11-15). La personnalité de Juliette signe son individualisation avec sa sœur. En effet, l'aîné est parlé comme une enfant « *spécial* », aux « *besoins particuliers* », « *haut potentiel* », « *hyper sensible* », « *hyper émotive* » et « *hyper angoissée* » (10B, p. 180, l. 7-10). Juliette est décrite comme une « *chipie* » :

> « *une personnalité de Juliette c'est du peps c'est elle est drôle elle est malicieuse comme ça enfin c'est vraiment (rire) ouai je trouve que les Juliettes alors en alsacien (…) on dit souvent Chuliette pour chipie (silence) Du Chuliette enfin et ça je me*

*souviens moi mes mes grands-parents quand y avait comme ça des notions de chipie ouai c'est donc pour moi c'était ça en fait Juliette c'était la chipie un petit peu alors elle a un petit côté chipie mais une chipie très gentille mais pas fourbe* » (10B, p. 182, l. 17-24).

Le discours sur la personnalité de Juliette est associé à l'origine alsacienne de Barbara. Elle convoque ainsi ses grands-parents lors de son enfance. Les deux fillettes sont très différentes. L'imaginaire des deux mères autour de ces prénoms s'est certainement transmis à leurs enfants. Jacqueline est identifiée à un personnage historique à la personnalité contrastée. Juliette est identifiée à la chipie gentille et pétillante : « *en fait c'est ça lui va très bien ça c'est y a un petit côté déjà ça claque dans la bouche et euh et ça va très bien avec son côté chipie coquine du coup euh qui claque* » (9H, p.163, l. 22-24). L'histoire du choix des prénoms se retrouve dans l'investissement des enfants, leur inscription dans la filiation et dans la personnalité propre à chacune.

## C. L'analyse des arbres généalogiques : faire famille à partir des enfants

### 1. Analyse de la LRAG de Barbara : un arbre autour du couple et des enfants

*Figure 17: Illustration de la LRAG de Barbara (annexe, p. 185)*

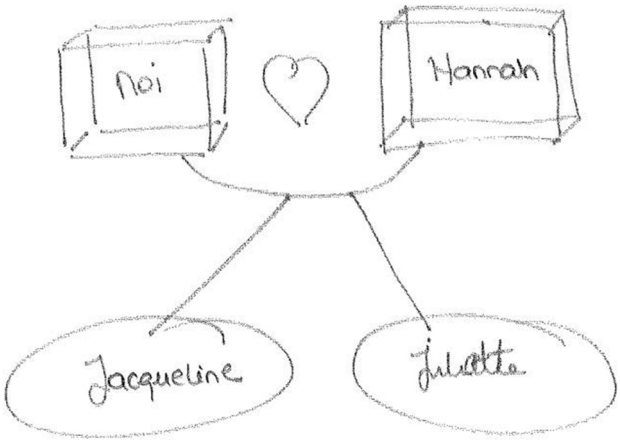


Dès l'annonce de la consigne, Barbara apparaît surprise : « *Oh* » (10B, p. 182, l. 27). Elle demande à trois reprises de l'étayage pour son tracé. L'ouverture de la consigne la met à mal et signe une inhibition autour des sollicitations projectives. Elle précise :

*« parce que moi j'ai fait l'arbre généalogique sur sept générations (rire)* » (10B, p. 183, l. 3). Cette énonciation défensive rapporte une connaissance fine de son ascendance à partir d'une recherche personnelle. Néanmoins, l'arbre tracé ne représente pas son savoir sur sa famille et son origine. Les différents conflits soulevés durant l'entretien à l'endroit de sa famille se retrouvent réactivés par la consigne. Elle se saisit de la feuille et d'un feutre violet et hésite longuement avant de réaliser son tracé. Cela signe une inhibition massive, une mise à distance de la représentation familiale. Finalement, Barbara trouve une solution afin de se détourner de la conflictualité manifeste en investissant uniquement la famille construite avec Hannah. Le tracé se fera en une fois et en une minute environ. Elle ne modifie pas son arbre par les relances. Nous avons l'impression qu'elle souhaite en finir au plus vite. Nous nous surprenons à induire la présence d'une troisième ou d'une quatrième génération en interrogeant sa relation avec ses grands-parents. Or, ils ne peuvent prendre place dans la LRAG de Barbara car sa représentation illustre un investissement imaginaire de sa famille qu'elle restreint à celle formée à partir de son couple. En ce sens, l'arbre généalogique représente sa famille idéale telle qu'elle se la représente. Une famille construite à partir du lien amoureux qui précède le désir d'enfant.

#### *a. Mise en représentations de la famille fantasmatique : la famille construite à partir du conjugal*

Barbara se saisit de la feuille A4 en la plaçant à l'horizontal. Cela signifie qu'elle investit la synchronicité : les liens d'alliance, la différence des sexes et l'interdit de l'inceste. Sa production occupe la position haute tendant vers le centre de la feuille. Cette représentation n'est pas habituelle et semble illustrer une famille qui se construit à partir du parent vers l'enfant (Cuynet et Mariage, 2004). La forme de son arbre est géométrique et suppose un investissement de la réalité extérieure (*ibid*). La différence des générations est bien repérable. Toutefois, nous repérons une originalité dans les traits et la mise en représentation des liens et des membres de la famille mettant en évidence une potentialité créatrice dans l'exercice de réalisation de l'arbre et ainsi un investissement imaginaire de l'exercice projectif. En effet, il est globalement structuré malgré sa pauvreté apparente. Le lien d'alliance est représenté par un cœur et un trait reliant les deux sujets du couple. Son lien conjugal est idéalisé du côté du lien amoureux qui l'uni à sa conjointe. Hannah n'est pas seulement son épouse et la mère de ses enfants,

elle est aussi la femme qui prend place de son désir. Les descendants sont placés en-dessous du lien d'alliance dans une cohérence à partir du couple parental. Ce dernier est représenté dans des « boîtes », les enfants dans des cercles. Ce contraste dans la marque des places dans la représentation appuie une valorisation de la différence des générations. L'arbre apparaît unifié, les membres de la famille forment un tout par les liens représentés. Elle est ici restreinte au couple parental et aux enfants issus de cette union. L'absence de la troisième génération et le placement en haut de la feuille marquent une tendance au rejet du passé et à la mise à distance des origines familiales. Cela conforte nos hypothèses issues de son récit autour de ses parents. La représentation fantasmatique de la famille s'arrime sur le lien amoureux. En ce sens, il n'apparaît pas incohérent de ne pas retrouver ses parents : divorcés lorsqu'elle était une enfant. L'absence de son père dans son quotidien durant l'enfance et l'absence de lien avec ce dernier dans sa vie d'adulte justifie qu'il ne peut trouver une place dans son arbre généalogique. Les liens entretenus avec sa propre mère durant l'enfance et dans sa vie de mère ne sont pas investis positivement par l'autre-mère. En ce sens, la mère ne peut prendre place dans la représentation idéalisée de sa famille. En outre, la place laissée libre en dessous de l'arbre laisse présager une ouverture sur le futur : sur sa descendance. Barbara peut donc investir sa future place de grand-mère, le jour où ses filles poursuivront le montage filiatif. Les autorisent-elles déjà à réaliser leur promesse œdipienne, le jour où elles seront adultes ?

#### *b. Ancrage généalogique : son arbre, sa femme, ses filles*

Barbara se figure dans l'arbre. Elle est repérable par le mot « Moi » écrit avec la première lettre en majuscule, comme un nom propre. Elle se repère donc à un endroit précis de l'arbre, signe de son individuation à sa compagne. Elle est une personne à part entière avec sa propre identité. Toutefois, la boîte dans laquelle elle se situe est une boîte où les traits ne sont pas reliés les uns aux autres comme celle de Hannah. Est-ce le signe d'une porosité des limites de son moi-corporel ? Elle ne se figure donc pas comme les autres membres de la famille mais à partir d'elle-même au moment de la LRAG. Cela signe certainement l'investissement de son arbre généalogique, contredisant nos premières impressions. Il semble donc bien que le compromis trouvé dans la réalisation de son arbre est issu des conflits psychiques liés à la place qu'occupe fantasmatiquement ses parents plutôt qu'un manque d'investissement de la passation. Barbara est située sur

la même lignée généalogique que sa compagne et ses enfants sont situés sur la ligne générationnelle du dessous. Jacqueline est inscrite en dessous de sa place et Juliette en dessous de Hannah. Est-ce le signe d'un investissement particulier envers l'ainée de ses filles ou juste une inscription qui suit l'ordre des naissances ? Quoi qu'il en soit chacune est à une place spécifique sur l'arbre, signe de la reconnaissance des individualités de chacune dans la famille. Barbara n'inscrit pas ses ascendants dans l'arbre généalogique mais les convoque lorsque nous la relançons sur sa relation avec ses grands-parents. Elle les associe directement à ses enfants. Cela appuie combien elle inscrit ses filles dans sa lignée.

### c. *Continuité et contiguïté générationnelles : ouvrir sur l'avenir*

Les gestes graphiques de Barbara sont réalisés dans le temps de la production sans être complétés par les relances ni dans le temps de la discussion. Elle démarre son tracé de sa place en haut à gauche puis représente sa femme par son prénom, à sa droite : « *je nous mets dans des boîtes des boîtes (rires) (silence)* » (10B, p. 183, 6-7). Barbara prend donc une place centrale dans la représentation fantasmatique de la famille. La famille se dessine à partir de sa place et de Hannah. La représentation de sa femme amène un appel au chercheur afin de savoir si Hannah a également dessiné un arbre. Cet demande d'étayage autour de la représentation de sa femme au moment de sa représentation sur l'arbre appuie certainement une interrogation quant à sa place dans la famille représentée par Hannah. Est-elle présente dans le désir de Hannah autant que cette dernière l'est dans le sien ? Elle figure un cœur entre les deux places afin de signifier le lien amoureux entre elles. Barbara poursuit en notant le prénom des enfants et en les entourant. Enfin, elle relie l'ensemble par des traits. Le premier relie « Moi » et « Hannah ». Le tracé du cœur précède le tracé du lien d'alliance et confirme la place primordiale de l'amour dans le couple parental pour Barbara. Les deux derniers traits relient « Jacqueline », l'aîné, et « Juliette », la cadette, au lien d'alliance précédemment tracé. Barbara suit donc une logique dans son tracé en partant des ascendants aux descendants. Elle a déjà réalisé un arbre généalogique dans son passé « *mais nan je vais je vais faire en descendant* » (10B, p. 183, l. 4). En représentant seulement deux générations, l'ascendance débute de sa place et celle de sa femme appuyant l'hypothèse

d'une ouverture vers le futur et une construction nouvelle d'une lignée dont l'origine serait son couple uni par l'amour.

### *d. Maillage générationnel : investir la conjugalité et la descendance*

Le maillage générationnel se tourne donc vers la conjugalité et sa descendance : une famille nucléaire « atomique » est représentée (Katz-Gilbert et al., 2019). Dans l'imaginaire de Barbara, le montage filiatif peut se poursuivre à partir de sa place et de celle de Hannah. Barbara n'inscrit ni ses parents ni ses grands-parents. Ces derniers sont parlés lors de nos relances : « *mes grands-parents maternels oui ils sont décédés mon grand-père ça fait très très longtemps euh il est décédé en quatre-vingt-seize et ma grand-mère est décédée en deux mille (silence)* » (10B, p. 183, l. 13-15). Une distinction dans son discours est faite entre les vivants et les morts. Elle énonce ici uniquement les grands-parents de sa lignée maternelle et signe certainement son inscription dans cette lignée maternelle plutôt que dans celle paternelle. En effet, la rupture des liens dans la réalité avec son père justifie certainement l'absence de liens avec ses grands-parents paternels. L'investissement de la lignée maternelle se confirme dès lors que les grands-parents sont articulés à ses enfants : « *Jacqueline a connu ma ma grand-mère mamie Paulette (…) ma mère emmenait de temps en temps Jacqueline chez ma grand-mère le samedi (…) par contre de du côté de mon père j'ai un j'ai mes grands-parents sont encore vivants mais je les vois pas* » (10B, p. 183, l. 18 – p. 184, l. 2). La lignée maternelle est représentée : une lignée de femmes, représentée par sa mère et sa grand-mère. En outre, sa lignée maternelle est d'emblée associée à sa fille. Une lignée dans laquelle les filles sont donc inscrites, notamment Jacqueline qui a connu « *mamie Paulette* ». La lignée paternelle quant à elle est très peu développée si ce n'est marquée par l'absence de lien dans la réalité. Elle ne les voit pas. Son père est décédé mais l'absence de lien avec ce dernier justifie que ses filles ne l'ont jamais rencontré : « *j'ai pas de contact mes mes filles les connaissent pas mon père non plus donc* » (10B, p. 184, l. 4-5). Aucune parole sur des oncles ou tantes éventuels. Elle est fille unique.

Barbara n'a pas de lien de sang avec ses filles (adoption plénière) mais aucune différence de lien est représentée par rapport à Hannah et les enfants. En ce sens, elle n'investit pas le lien du sang pour faire-famille et inscrit ses enfants comme étant les siens sans distinction par rapport à sa femme. Les filles sont représentées par leur

prénom, dans l'ordre d'apparition des naissances et reliées à l'alliance parentale. Un triangle œdipien est constitué avec Hannah et les enfants. Ce triangle œdipien prend assise sur le lien d'alliance et présage une opérationnalisation de l'interdit de l'inceste. Le lien d'alliance entre le couple et le lien de filiation avec les enfants sont bien représentés par les liens tracés.

### *e. Différenciation psychique*

Barbara différencie dans son discours les non-vivants autour du père et des grands-parents décédés. La différence des générations est repérable graphiquement avec un respect de la succession des générations. La distinction, entre la représentation des adultes dans des boîtes et des enfants dans des cercles, appuie cette différenciation. La famille est constituée exclusivement du sexe féminin, aucune représentation graphique ne permet alors un repérage de la différence des sexes. Cette différence s'appréhende uniquement dans son discours autour de la nomination des lignées et des places (« maternel », « mère », « père », « grand-père » et « grand-mère »).

### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La LRAG de Barbara appuie notre analyse de l'entretien concernant un fort investissement de son couple et de ses enfants. Sa production met en avant sa famille idéale et fantasmatique à partir d'une réparation de sa propre enfance avec une mise à distance, hors champ, de sa famille d'origine. L'investissement de la lignée maternelle au détriment de la lignée paternelle se retrouve dans l'entretien. Le père est identifié comme une figure absente, la mère comme une figure maternelle défaillante à laquelle il faut s'identifier pour ne pas reproduire la même relation avec ses filles. Toutefois, sa propre mère est située à une place et fonction de mère malgré cette défaillance. L'investissement de la lignée maternelle s'arrime certainement à cet endroit : une lignée de mères dont elle fait partie. L'absence des parents sur l'arbre généalogique atteste donc d'un contre-investissement de ses figures parentales de l'enfance afin de se construire mère. Son enfance ne correspond pas en l'idéal familial sur lequel elle s'appuie pour fonder sa famille et son processus de parentalité. Aussi, avec l'absence de figurations de ses parents, les grands-parents ne peuvent trouver de place dans l'arbre malgré l'attachement pour sa grand-mère maternelle.

L'utilisation du « moi » et la séparation du couple formé avec Hannah dans deux boîtes séparées pourraient signifier une représentation de soi bien distincte de Hannah : contrastant avec notre première appréhension de l'entretien. En effet, son discours autour de la conjugalité et notamment cette recherche de complémentarité ou de fusionnalité se retrouve dans le processus de parentalité. Elle se repère à une place différente de Hannah dans l'arbre généalogique et certainement aussi dans la parentalité. L'investissement du corps de Hannah, pendant la grossesse, signerait ici une tendance à investir le corps de la femme enceinte afin de se construire mère en dehors de la maternité ; ceci appuyant notre hypothèse d'une fonction maternelle partagée entre les deux femmes voire éventuellement incarnée en partie par Barbara.

La différence des générations marquée, l'investissement du lien d'alliance et de filiation non-biologique met en évidence l'opérationnalisation de la fonction paternelle et de l'interdit de l'inceste. Le lien d'alliance s'appuie sur un lien amoureux et désirant du couple. De l'union des deux femmes naissent les enfants. Ils peuvent s'inscrire dans une double lignée tout en poursuivant le montage filiatif. Quelque chose de la triangulation œdipienne apparaît opérant dans le fantasme de Barbara.

2. L'analyse de la LRAG de Hannah : Une femme au cœur de la généalogie

*Figure 18: Illustration de la LRAG de Hannah (annexe, p. 167)*

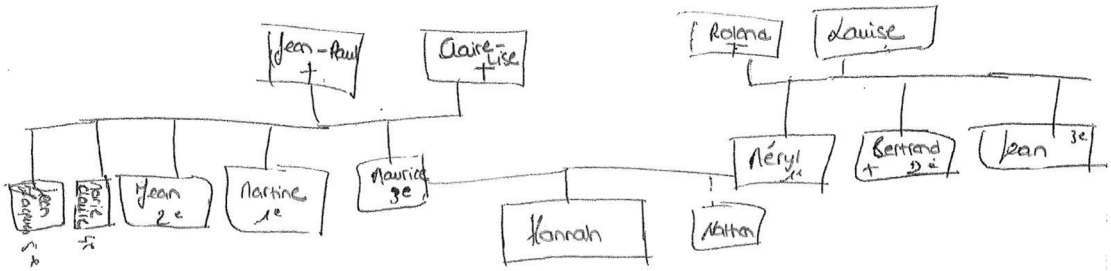


Hannah investit particulièrement la LRAG. Dès l'énoncé de la consigne elle demande un étayage : « *juste le mien* » (9H, p. 164, l. 1)) tout en se saisissant de la feuille et d'un stylo rouge. Nous repérons dès son interrogation comment Hannah négocie sa

production à partir de sa place. Une forme d'investissement narcissique du tracé de son arbre, non sans conflit, dès lors qu'elle doit choisir quelle famille représenter et comment la représenter. Ce dernier point amène une deuxième demande d'étayage alors qu'elle commence sa production : « *je suis archiviste et je suis pas foutue de faire un arbre* » (9H, p. 164, l. 3-4). Alors que la famille de son enfance est peu présente durant l'entretien, la LRAG permet d'appréhender les enjeux œdipiens à l'œuvre chez Hannah. Elle ne représente pas la famille construite avec Barbara mais celle de son enfance. Cela nous surprend dans un premier temps tant ses filles et sa compagne prennent place durant l'entretien. Toutefois, lors de l'analyse de ce dernier, nous avons pu relever combien il est important pour Hannah de préserver une identité en dehors de la famille, notamment en gardant son nom de jeune fille. En outre, les nombreuses références aux couples hétérosexuels associés à la norme familiale en vigueur dans la société française s'interrogent dans sa réalisation. En effet, Hannah peut-elle représenter une famille construite autour de deux femmes ? Est-ce que l'investissement de son arbre à partir de sa place d'enfant d'un couple hétérosexuel abaisse les nombreux conflits émergés durant l'entretien du côté de sa différence ?

#### *a. Mise en représentation de la famille fantasmatique : investir sa place d'enfant*

L'arbre généalogique de Hannah est produit sur une feuille A4 qu'elle saisit et positionne à l'horizontal. Sa réalisation occupe toute la largeur du bas de la feuille. Ceci suppose un investissement de la synchronicité : des liens d'alliance, différence des sexes et interdit de l'inceste. Toutefois, le type de forme est géométrique afin de mettre en évidence les liens, les lignées et les générations. L'espace inoccupé en haut de la feuille illustre un arbre plat dont nous pouvons supposer une restriction autour de l'imaginaire. Le tracé géométrique met en lumière l'attachement à la réalité extérieure. Il s'agit de l'arbre le plus fréquemment tracé et repéré comme une référence (Cuynet et Mariage, 2004). En ce sens, la réalisation de l'arbre sollicite les mêmes procédés défensifs que ceux repérés dans son discours. L'arbre est relativement structuré mais confus. En dehors du couple parental (son père et sa mère), les liens d'alliance ne sont pas directement représentés voire sont totalement absents. Hannah figure uniquement les liens de filiation biologique dans la famille : les grands-parents, la fratrie des parents et sa fratrie. Cela interroge l'investissement du lien de filiation dans la famille construite

avec Barbara. En effet, Barbra n'a pas de lien de sang avec ses filles. Aussi, la valorisation des liens biologique se retrouve dans la fratrie de ses enfants (non représentée sur l'arbre) dont le partage d'un même donneur fait d'elles de vraies sœurs. Finalement, les liens biologiques sont-ils les seuls sur lesquels Hannah peut s'appuyer afin de représenter des liens familiaux ? L'arbre est partiellement unifié. Certains liens ne figurent pas dans le tracé mais les membres de la famille constituent un tout dans leur ensemble. La mise en représentation de la famille fantasmatique suggère un investissement des liens de filiation dans ce qui fait-famille. En effet, l'absence de représentation de la majorité des alliances concerne uniquement ceux dont elle n'est pas concernée dans les liens de filiation biologique : seuls sont représentés les personnes qui partagent le même patrimoine génétique qu'elle. La famille fantasmatique est donc celle où elle est en place centrale d'enfant de ses parents, de sœur de son frère, de nièce de ses oncles et tantes et de petites-filles de ses grands-parents.

*b. L'ancrage généalogique : au cœur de la généalogie*

Hannah représente les deux branches familiales de façon distincte. La lignée paternelle est tracée à gauche, la lignée maternelle à droite. Elle est repérable sur l'arbre par son prénom, au centre bas de l'arbre, entre les deux lignées parentales. La figuration de sa place au regard de ses parents interroge. En effet, elle semble faire tiers dans la relation conjugale de ses parents. Hannah inscrit ses parents sur l'arbre et les représente par leurs prénoms. Leur lien d'alliance est repérable par deux traits qui partent de chacun des parents pour se rejoindre à l'endroit qui signe la place de Hannah. Nous retrouvons la représentation du triangle œdipien : elle est située légèrement en dessous de la génération de ses parents et rattachée par un trait au milieu du lien d'alliance. elle est située légèrement en dessous de la génération de ses parents et rattachée par un trait au milieu du lien d'alliance. L'inscription symbolique de sa place dans la famille est centrale dans l'arbre généalogique. Elle unie les deux lignées à son prénom. À ce stade, l'investissement des liens de filiation et le triangle œdipien mettent à jour une scène primitive à partir de l'union sexuelle de ses parents. Sa position centrale d'enfant-de, aux racines de l'arbre, semble signifier que la famille se pense à partir des enfants. Les enfants créent les parents, ils assurent la transmission du lien de filiation (Cuynet et Mariage, 2004). Cette figuration de sa place illustre une valorisation narcissique des enfants dans sa représentation de la famille. Cet investissement narcissique de la LRAG

se retrouve dès l'énonciation de la consigne où Hannah interroge : « *juste le mien alors* » (9H, p. 164, l. 1). Elle se situe ainsi d'emblée dans l'appropriation d'un arbre généalogique qui lui est propre en dehors de celui de la famille construite avec Barbara.

### *c. Continuité et contiguïté générationnelles : de la lignée paternelle à la lignée maternelle*

Hannah démarre sa production à partir de sa place pour remonter ensuite vers ses ascendants. Elle se situe ainsi dans sa place d'enfant au sein de la famille. Les gestes graphiques sont réalisés dans le temps de la production sans être complétés par les relances ou par les temps de discussion. Son trait est sûr et elle semble mobilisée par des mécanismes défensifs de type rigide. Elle ne fait aucun détour et n'a aucune hésitation. De son prénom, elle inscrit ceux de ses parents, puis des parents de ses parents : en commençant par la lignée paternelle. Elle respecte la logique initiale de partir des enfants vers les parents. Ensuite, elle inscrit son frère par son prénom. En convoquant son frère elle poursuit son tracé avec le prénom des membres des fratries des parents, toujours en commençant par la lignée paternelle. Les trois générations sont inscrites dans l'arbre et aucun prénom n'est transmis dans les lignées. Toutefois, Hannah associe le prénom « Claire-Lise », de sa grand-mère paternelle, au deuxième choix de prénom de sa cadette : « *alors Claire-Lise était sur la liste hein c'est c'était c'était le prénom de ma grand-mère euh paternelle était sur la liste pour Juliette* » (9H, p. 164, l. 20-21). En associant le prénom de sa grand-mère à la prénomination de sa cadette, Hannah signe une inscription possible de sa fille dans sa lignée paternelle.

Hannah figure son frère en le rattachant à l'alliance parentale par un trait : le lien de consanguinité est donc bien représenté. Néanmoins, ce trait n'est pas plein et le frère est inscrit du côté de la lignée maternelle. Le triangle œdipien est donc représenté mais déséquilibré. Le rapprochement à la mère dans le dessin pourrait illustrer une conflictualité dans le lien au frère : un rapport de concurrence entre le frère et elle concernant la mère, à priori en faveur de ce dernier. Aussi, le frère est représenté dans une case beaucoup plus petite que la sienne. Cette conflictualité est mise à distance dans son discours : « *alors on se voit pas beaucoup mais on je pense qu'on est très complices et on a des enfin pas des codes (…) ouai on est relativement complices mais on c'est vrai qu'on se voit pas souvent quoi* » (9H, p. 164, l. 7-16). Le discours sur le frère est très défensif avec de nombreux arrêts. En ce sens, la conflictualité illustrée dans son

arbre généalogique est inhibée au service de l'idéalisation d'une relation fraternelle de référence : « complice ». Un lien idéalisé au frère apparaît possible dans la mise à distance dans la réalité : ils ne se voient pas beaucoup. Cette distance est également illustrée dans l'arbre où le frère apparaît éloigné de sa place. Cela n'est pas sans rappeler les premiers moments de la relation avec Barbara. En effet, l'éloignement physique des familles favorisait les relations entretenues avec la famille.

#### *d. Maillage générationnel : réactivation des conflits psychiques à l'œuvre dans les liens familiaux*

Les différents membres de la famille sont représentés par leur prénom et dans des cases. Hannah réalise un arbre généalogique où est représenté la famille élargie aux oncles et tantes hors alliance. Les parents sont inscrits au centre des grands-parents, à la génération du dessous. Les liens d'ascendance sont donc repérables par un trait qui part de chacun des grands-parents pour s'unir au point du départ du trait qui mène vers le parent. Le lien d'alliance entre les grands-parents n'est pas représenté de la même façon que pour ses propres parents. Elle ne les unie qu'à travers leur lien en tant que parent-de.

Le discours autour des grands-parents est également défensif et accompagné d'émergence de processus primaire. Lorsque nous la relançons sur les liens avec ses grands-parents, Hannah éloigne les affects de la représentation : « *j'avais plus j'avais beaucoup plus de donc là ces trois-là sont sont décédés euh j'étais beaucoup plus souvent chez mes grands-parents maternels quand j'étais enfant et et je les voyais beaucoup plus* » (9H, p. 164, l. 24-26). Les grands-parents sont investis en fonction de la récurrence des rencontres dans l'enfance. L'abord des liens affectifs dans la relance laisse émerger une conflictualité autour de ses figures dont seul le lien de proximité physique est parlé. Cette conflictualité est dès lors mise à distance en convoquant le décès des trois grands-parents. Encore une fois la mise à distance des liens dans la réalité permet d'atténuer les conflits psychiques. Est-ce que leur absence dans la réalité permet de minimiser les affects et représentations autour de ces figures ? Les grands-parents paternels sont peu parlés : le grand-père est mort depuis « *un moment* » et la grand-mère est associée à la représentation de son prénom qu'elle « *aimait vraiment bien* » comme elle aimait la grand-mère. Les grands-parents maternels sont donc plus investis dans son discours malgré qu'ils apparaissent après la lignée paternelle dans son tracé : elle a passé

plus de temps avec eux. L'énonciation autour de sa seule grand-mère restante est jonchée d'altération du discours : « *ma grand-mère l'a mon sa grand-mère commençait à être complètement à l'ouest (rire) elle perd complètement la tête* » (9H, p. 165, l. 1-2). Hannah ne représente pas ses arrière-grands-parents mais elle en dit quelque chose. Leur absence signe certainement un flou dans la connaissance qu'elle a de cette part de la famille : « *après je vais être relativement en peine de remonter parce que moi les mes arrières grands-parents euh (silence) je les ai pas connus j'ai des repères généalogiques mais euh* » (9H, p. 165, l. 14-17). Elle inscrit uniquement les liens sûrs et les personnes. En ce sens, les arrière-grands-parents n'ont pas leur place sur le dessin.

Les oncles et tantes sont inscrits à la suite des parents, sur la même ligne générationnelle, en continuité des traits issus des grands-parents. Ils sont numérotés afin de représenter l'ordre des naissances.

Au niveau conjugal, l'absence des liens d'alliance au sein de la famille se retrouve dans l'absence de Barbara sur la réalisation de l'arbre. Aussi, les enfants ne sont pas représentés malgré le lien biologique les unissant et les relances autour des liens entre les grands-parents et ses enfants pendant la réalisation de l'arbre. Cela appuie une représentation de l'arbre généalogique où Hannah est en place d'enfant. Qu'en est-il de l'opérationnalisation de la permutation symbolique des places pour la mère de naissance ?

Les oncles et tantes sont inscrits à la suite des parents, sur la même ligne générationnelle, en continuité des traits issus des grands-parents. Ils sont numérotés afin de représenter l'ordre des naissances.

Au niveau conjugal, l'absence des liens d'alliance au sein de la famille se retrouve dans l'absence de Barbara sur la réalisation de l'arbre. Aussi, les enfants ne sont pas représentés malgré le lien biologique les unissant et les relances autour des liens entre les grands-parents et ses enfants pendant la réalisation de l'arbre. Cela appuie une représentation de l'arbre généalogique où Hannah est en place d'enfant. Qu'en est-il de l'opérationnalisation de la permutation symbolique des places pour la mère de naissance ?

### *e. Différenciation psychique*

Hannah représente les morts par une croix. Il s'agit de trois grands-parents et d'un oncle maternel. Les morts et les vivants sont donc bien différenciés graphiquement. En outre, la différence des générations est repérable graphiquement avec un respect de la succession des générations. Nous ne retrouvons aucune figuration de la différence des sexes, seuls les prénoms et le discours sur les places de chacun (« père », « mère », « frère », « oncles » et « tantes ») nous en permettent le repérage.

### *f. Conclusion et mise en perspective de l'entretien*

La représentation de l'arbre, la différence des générations appuyée et l'investissement des liens de filiation – particulièrement des liens du sang - semblent mettre en lumière un respect de l'interdit de l'inceste. La LRAG a permis à Hannah de figurer la place de son propre père, absent dans son discours. La lignée paternelle, représentée en premier, illustre une inscription dans une double filiation : inscription dont le prénom de la grand-mère paternelle aurait pu être transmis à sa fille cadette. Le repérage d'un triangle œdipien à partir de la différence des générations et de l'alliance entre ses parents apparaît opérationnel chez la mère de naissance.

Les références à la réalité extérieure (liens connus dans la famille) signent la tentative de maîtrise concernant les émergences pulsionnelles. Cette tendance, déjà relevée dans l'analyse du discours de l'entretien, appartient à la personnalité de Hannah. L'investissement narcissique de sa personne semble également se retrouver dans la LRAG. En effet, il s'agit bien de son arbre « à elle » où elle n'inclut ni sa femme ni ses filles. Ce repli narcissique est repéré dans son discours autour du nom de famille : un nom qu'elle a souhaité garder et qui la spécifie dans sa famille. En outre, Jacqueline et Juliette sont ses enfants biologiques. Leur absence, malgré la logique du tracé de l'arbre et leur présence dans les relances, interroge une difficulté pour Hannah de faire face à la permutation symbolique des places : est-elle en difficulté pour céder sa place d'enfant à ses filles ? Lors de l'entretien, la mère de naissance énonce l'investissement de ses parents dans leur place de grands-parents. L'arrivée des enfants adoucie les tensions familiales et permet un retour à une vie de famille « normale ». Or, pour Hannah cette représentation signe la disparition de sa place : « *lorsque l'enfant naît le parent disparaît* ». La place des enfants dans sa famille met-il en danger sa place, son identité ?

# Conclusion :

Hannah et Barbara nous enseignent comment l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle prennent assises à partir des enjeux conjugaux, familiaux et sociétaux à l'œuvre dans le processus de parentalité. Cette famille illustre également comment la parentalité lesbienne négocie avec l'absence de père dans le quotidien des enfants. Au-delà de la configuration familiale lesbienne, leur discours est aussi marqué de cette absence : absence du père de Barbara dans l'enfance et absence du père dans le discours de Hannah. Néanmoins, quelque chose de la transmission est à l'œuvre.

Premièrement, les fonctions parentales sont opérantes à partir de la conjugalité et des fantasmes sous-jacents à la maternité. Ces fonctions se partagent entre les deux femmes sans être spécifique à l'une ou l'autre. Le désir d'enfant noué à l'expérience de la grossesse de Hannah laissent envisager que cette dernière peut représenter quelque chose de la Mère Symbolique, en tant qu'elle est déjà portée par la fonction paternelle. La relation d'objet narcissique dans le couple et le lien amoureux qui uni la mère de naissance à sa conjointe offre la possibilité à cette dernière d'être un tiers Symbolique pour les enfants. La place de Barbara est totalement reconnue par Hannah. En effet, elle est celle qui fait une place à Barbara dès le projet d'enfant, elle ouvre la voie à l'autre de son désir et à l'altérité. Barbara a vécu les grossesses de sa compagne à partir de l'investissement de son corps et de l'enfant dans le ventre. Une préoccupation maternelle primaire semble également avoir été supportée par l'autre-mère. Tout un travail psychique autour de la maternité a accompagné Barbara dans les différentes étapes de la parentalité. Barbara se saisit de la place laissée disponible aux côtés de la mère de naissance tout en investissant une position maternelle. Aussi, elle fait corps avec ses filles en partageant un même nom de famille. À ce titre, elle peut incarner quelque chose de la fonction maternelle. Barbara pourrait donc aussi, représenter une Mère Symbolique à partir de son désir d'enfant noué à l'investissement de la grossesse de Hannah. Toutefois, elle ne partage pas les mêmes ressentis et le même vécu. Son corps ne montre pas qu'elle attend un enfant et donc elle ne peut s'appuyer sur le monde extérieur pour réaliser le même processus de maternalité que sa conjointe. Dans son imaginaire, Barbara prend une part active dans la conception des enfants. En outre, elle occupe pleinement la place laissée par sa conjointe au regard du parcours et des enfants. Elle est une Mère-vers, en tant qu'elle est celle désirée par la mère de naissance et celle qui

désire la mère. En ce sens, Barbara à partir de son désir d'enfant et la préoccupation maternelle qui l'habite peut représenter quelque chose du Père Réel pour les enfants. Elle peut être un agent de la castration, garante de l'interdit de l'inceste, tout en ayant un désir d'enfant et le souhait de participer au développement de celui-ci. L'enfant est bien issu du désir de deux femmes.

Deuxièmement, le choix de la PMA en Belgique révèle un fantasme de transmission construite autour de l'origine des enfants. La PMA réalisée en amont de la loi *du mariage pour tous* offre la possibilité de concevoir un enfant en préservant la place de l'autre-mère, c'est-à-dire en éloignant la possibilité qu'un homme puisse revendiquer sa paternité et évincer Barbara dans la parentalité. Le donneur peut néanmoins être associé au registre de la paternité pour la mère de naissance. Il occupe une place dans l'histoire des enfants notamment lorsque Jacqueline et Juliette interrogent l'absence de père dans leur quotidien. Pour Hannah il est une figure Imaginaire d'un homme altruiste. Pour Barbara, il est mis à distance dans sa participation à la conception des enfants. Il revêt la figure d'un rival dans le fantasme de l'autre-mère. Sa représentation dérange l'autre-mère dans l'investissement de sa place au côté de Hannah dans le parcours de PMA. Barbara insiste sur sa participation lors de la réussite des inséminations, notamment pour la conception de Juliette. Hannah et Barbara énoncent toutes les deux « on a fait l'insémination » ensemble. Barbara est donc présente dans le parcours de PMA et dans le fantasme de transmission des deux mères. Cela laisse présager une scène primitive où les trois protagonistes sont présents (la mère de naissance, l'autre-mère et le donneur). En ce sens, le donneur représente le Réel du Père, en tant qu'il est inconnu et donc une énigme. Aussi, il est un Père Imaginaire, en tant qu'il prend place dans l'imaginaire des mères et des enfants. Il est le représentant de la différence des sexes et peut être identifié comme le père biologique. Ainsi, il représente aussi quelque chose du Père Réel, le don soulevant la dimension du désir d'un homme pour la conception des enfants. En outre, il est investi du côté des liens génétiques qui font de Jacqueline et Juliette des « vraies sœurs ». Le pays où a lieu la PMA est également présent dans le fantasme de transmission construit par les deux mères. La proximité géographique et culturelle entre la Belgique et la France offre la possibilité à Jacqueline et Juliette de s'affilier à ce pays tout en étant françaises.

Troisièmement, l'institutionnalisation des places de Hannah et Barbara se joue en amont du mariage et de l'adoption. La naissance de Jacqueline avant la loi du mariage

pour tous n'entrave pas le projet de reconnaissance au travers d'une délégation d'autorité parentale. Avant qu'un statut lui soit donné, Barbara s'investit dans l'éducation de sa fille dans la sphère publique en tant que représentante des parents d'élève. Le mariage est alors la consécration de ce mouvement d'appropriation d'une place qui lui incombe déjà dans le quotidien. L'adoption psychique des enfants s'ancre dès le projet d'enfant. Le mariage amène une dimension Symbolique supplémentaire à partir du nom de famille. Les enjeux psychiques autour de la nomination des enfants illustrent la conflictualité à l'œuvre autour de la reconnaissance sociale et psychique de Barbara. L'ajout du nom de l'autre-mère symbolise la place de tiers de Barbara, en tant que son nom est la marque de l'autre. L'association des deux noms de famille reliés par un tiret institue les deux positions différentes occupées par Hannah et Barbara. Si le nom peut être un marqueur identitaire pour la famille il n'est pourtant pas partagé par Hannah. Cela s'expliquerait peut-être par une permutation symbolique des places pas totalement internalisée chez la mère de naissance (révélé par la LRAG). Pour Barbara, sa parentalité s'institue pour elle à partir des enfants. Au-delà de l'investissement de sa place de mère, c'est l'enfant qui fait d'elle un parent. Un processus d'adoption psychique qui irait dans le sens de Barbara vers les enfants mais aussi des enfants vers leur autre-mère. En partageant le même nom que ses filles, elle montre son appartenance familiale. Cela se retrouve dans la LRAG où sa famille fantasmatique est celle construite avec sa compagne et ses enfants. Mettre les deux noms dès la naissance des enfants participe à leur reconnaissance psychique en amont de la démarche d'adoption. L'institutionnalisation de sa place, au regard de la loi, est donc investie différemment pour l'autre-mère que pour Hannah. Lorsqu'elle prend le nom de ses enfants, elle se reconnaît psychiquement appartenir à la famille construite avec Hannah. Le nom de famille joue ici un rôle dans l'expérience et l'exercice de la parentalité de façon singulière. Il noue les différents membres de la famille en partageant un/des signifiant.s commun à tous en excluant Hannah. Cela appuie combien chacune occupe une position spécifique dans la famille tout en partageant les fonctions parentales.

Enfin, la permutation symbolique des places est opérante pour Barbara et les grands-parents des deux lignées. Elle met en lumière les différents réaménagements psychiques dans la parentalité, notamment en termes de réactivation des enjeux œdipiens. Pour Barbara, l'appréhension de sa place et de son rôle de mère s'associe à sa propre mère tout en essayant de relativiser la représentation qu'elle a de sa défaillance. La venue au

monde de ses filles change la relation qu'elle entretenait avec sa propre mère. En devenant mère à son tour, Barbara peut se détacher de la mère de son enfance et se « *recentrer sur autre chose* », ses enfants. Ainsi, en situant sa mère à la place de grand-mère les tensions s'abaissent au profit d'une forme d'idéalisation de sa place de mère. Barbara est une mère sans maternité, à la place habituellement occupée par un homme-père dans les configurations familiales traditionnelles. Elle occupe cette place par sa présence dans la vie des enfants, au contraire de son propre père. La rupture de liens avec son propre père, qui n'a pas connu ses enfants participe au processus de parentalité de Barbara. Elle peut mettre au travail les difficultés qu'elle a rencontré dans son enfance afin de ne pas reproduire le schéma familial. Est-ce que son désir d'enfant et l'investissement de sa place de mère auprès de ses filles sont des solutions afin de réparer quelque chose de sa propre enfance ? Enfant, elle n'a su combler sa mère, répondre à son désir. En tant que mère, elle peut répondre aux besoins de ses enfants en repérant son désir d'être mère. Elle est préoccupée par ses enfants et investie dans sa place de mère au contraire de sa propre mère. Pour Hannah, la réactivation des enjeux œdipiens de son enfance se retrouve dans l'annonce de l'homosexualité. La référence accrue tout au long de son entretien concernant les couples hétérosexuels et la représentation de son arbre généalogique laissent présager un surinvestissement des figures parentales de l'enfance en tant que modèle ou idéal familial. Or, les nombreux conflits sous-jacents révèlent qu'elle ne parvient pas toujours à les internaliser ou à trouver des compromis satisfaisants. Les tensions familiales s'abaissent avec la naissance de Jacqueline et Juliette. Ses parents, en s'engageant dans la grand-parentalité autorisent symboliquement leur fille à réaliser la promesse œdipienne. Néanmoins, la permutation symbolique des places est rendue difficile tant elle met à mal Hannah dans son identité d'enfant de ses parents. Cela se retrouve à plusieurs endroits lorsqu'elle affirme sa position différente dans la famille, en gardant son nom de jeune fille notamment. En étant l'objet de désir de Barbara, elle pourrait toutefois supporter quelque chose de la fonction paternelle (Père Réel) pour les enfants.

La famille construite à partir de Hannah et Barbara permet l'opérationnalisation et la transmission d'une fonction paternelle. L'interdit de l'inceste est sous-tendu par la conjugalité et la place que chacune occupe dans le désir de l'autre du couple. Hannah et Barbara peuvent mettre au travail les enjeux œdipiens afin de négocier leur place et leurs fonctions dans la famille. La référence parfois rigide à la norme hétérosexuelle pour la

mère de naissance participe au processus de parentalité. En effet Hannah peut s'identifier à la norme familiale en vigueur dans la société tout en valorisant sa configuration familiale. Elle est donc un repère pour cette mère. Cela se retrouve dans l'investissement du donneur. Ce dernier peut prendre une place dans le fantasme de la scène primitive des enfants, en tant que père biologique participant à la conception des enfants. Jacqueline et Juliette peuvent s'appuyer sur leur origine pour leur développement psychique.

# Cinquième partie :

# Des histoires de vie à l'épreuve de la théorie : Opérationnalisation et transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne

*« L'écriture est toujours ce qui se livre en s'écrivant dans l'en-creux des mots. De ce lieu d'où s'échappe ce qui se dit, se communique « un quelque chose » chez celui qui lit et sait entendre cet en deçà des mots convoqués chez lui. Le lecteur entend toujours quelque chose de lui-même mais mis en mot et livré autrement, c'est-à-dire dans un écart avec le réel, son réel »* (Razon, 2012, p. 158).

# I. Opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne par PMA

La parentalité lesbienne nous enseigne comment la fonction paternelle opère dans un système de parenté marqué par des évolutions successives au niveau des alliances et de la filiation. Les théorisations de la fonction paternelle révèlent son ancrage à partir du complexe d'Œdipe. Elle est garante de la Loi Symbolique, de l'interdit du meurtre et de l'inceste. Elle pousse l'enfant à investir d'autres objets et à poursuivre son développement psychique en quête de pouvoir, un jour, réaliser la promesse œdipienne. Le complexe d'Œdipe est également le théâtre des identifications et le lieu d'ancrage du désir d'enfant et de grossesse chez la petite fille. À partir du discours des mères autour de la parentalité, nous avons appréhendé les enjeux œdipiens à l'œuvre dans le devenir-parent. Plus encore, nous avons repéré que la fonction paternelle est opérante chez les mères lesbiennes. Ainsi, chacune est un agent potentiel de la fonction paternelle au sein de la famille.

## A. Réactivation des enjeux œdipiens : désir d'enfant et réalisation de la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe

### 1. Le désir d'enfant et de grossesse, réactivation des enjeux œdipiens de l'enfance et des identifications

Le désir d'enfant et le choix d'objet homosexuel s'intrique dans le développement de l'identité sexuelle féminine. En effet, le désir d'enfant est théorisé dans un premier temps à travers le complexe d'Œdipe de la fille et plus particulièrement au stade phallique. Il est une solution à la réparation d'un manque. Pour Freud, le manque se situe du côté des conséquences psychiques de la différence anatomique des sexes (Freud, 1925). Pour Lacan, la position subjective de la petite fille est marquée par l'absence du phallus (Lacan, 1956-57). La femme peut ainsi trouver dans la maternité une solution à son manque en érigeant l'enfant à la place du phallus. Pour les mères de naissance rencontrées, le désir d'enfant est noué au désir de grossesse. Elles investissent la maternité en tant qu'elle est une « *expérience réservée à la femme* », elles en font la marque de la féminité.

La majorité des mères de naissance présente un désir de grossesse qui prend assise dans la traversée œdipienne. En ce sens, le désir d'enfant lorsqu'il est noué à la

conjugalité révèle la promesse œdipienne signe de l'opérationnalisation de la fonction paternelle chez ces femmes.

Leur désir d'enfant réactive les enjeux œdipiens du côté des identifications, à l'image de Madeline qui associe son désir d'enfant à un « *besoin* » qu'elle a repéré du côté du désir de sa propre mère. Elle lève le voile sur le désir de sa mère : avoir un enfant représentant de l'objet phallique. En s'identifiant à ce désir d'enfant, Madeline peut trouver dans la maternité une solution au manque inhérent du sujet en investissant la féminité du côté de la maternité. Aussi, les mouvements identificatoires se situent autour d'une préoccupation maternelle pour l'enfant à naître. En ce sens, nous retrouvons les mêmes résultats que A. Ducousso-Lacaze et M.J. Grihom (2009, 2010), c'est-à-dire que les mères de naissance s'identifient principalement à leur mère.

La réactivation des enjeux œdipiens autour du désir d'enfant s'appréhende également au niveau de la conjugalité. En effet, le désir d'enfant et/ou de grossesse de ces femmes dévoile les enjeux conjugaux autour la maternité. La manière dont se négocie le choix de celle qui porte l'enfant met en évidence le rapport au manque de chacune des mères : comment elles investissent le désir d'enfant, noué ou non à un désir de grossesse en tant que solution au manque. Théoriquement, le devenir-femme amène la petite fille à changer d'objet en se tournant vers celui qui lui offrira un enfant. Dans la parentalité lesbienne, ce processus se retrouve du côté de la réactivation du désir d'enfant dès lors qu'il est noué à la conjugalité. En effet, la parentalité lesbienne s'appuie sur la conjugalité et sur une identification aux couples hétérosexuels. G. Neyrand (2007) a mis en avant combien la parentalité ne cesse d'être structurée autour et par le désir d'enfant. Nombreuses sont les femmes rencontrées, telles que Valentine et Caroline, dont l'histoire conjugale s'arrime sur leur désir d'enfant. Pour d'autres, ce dernier s'inscrit dans la conjugalité en tant qu'elle fait partie de l'évolution « normale » de l'histoire d'un couple (entre stabilité et construction d'un foyer). Elles adhèrent aux symboles de l'unité conjugale dont paradoxalement les couples hétérosexuels ne veulent plus (Gross et Couduriès, 2014).

La conjugalité lesbienne s'établit donc sur une histoire forgée dans le temps avec une compagne de même sexe et soutenue par des sentiments amoureux. Elle s'étaye également sur un idéal autour de la vie de famille. Cette représentation fonde le couple de Caroline et elle permet l'appréhension d'un désir d'enfant pour Justine et Célia. La

représentation de la famille idéale est partagée par ces trois femmes dont l'achat ou la construction d'une maison participe, à partir du désir conjugal, à la parentalité. L'enfant comble le manque structural de chacune à l'endroit où la relation conjugale ne suffit pas à le satisfaire. Les enjeux autour du désir d'enfant noué à la conjugalité s'appréhendent également lorsque l'autre du couple ne partage pas ce désir. Pour Céline, Myriam et Caroline, l'absence de désir d'enfant de leurs ex-compagnes mènent à la rupture. En ce sens, le désir d'enfant est bien premier à la conjugalité mais nécessite de prendre assise dans la conjugalité. Il en est de même pour Claire et Madeline qui ont attendu que leurs conjointes partagent leur désir d'enfant avant d'entamer les démarches de PMA. Parfois, celui-ci s'inscrit dans l'histoire du couple comme pour Fanny, Hannah et Barbara. L'arrivée de l'enfant renforce alors l'idéal de la vie de famille : deux parents, un enfant, une maison. L'enfant est toujours issu du désir d'un couple.

Lorsque la mère de naissance est la seule à présenter un désir de grossesse, le choix de celle qui porte de l'enfant ne s'interroge pas. Ce choix est articulé au désir d'enfant et au désir de vivre l'expérience de la grossesse. De là, découle une préoccupation maternelle primaire envers l'enfant qui présage que la mère de naissance supportera la fonction maternelle. Les études d'approche psychanalytique montrent qu'une distinction des fonctions parentales s'opère en lien étroit avec le choix de la femme qui porte l'enfant (Naziri, 2011 ; Golse, 2000). Nous retrouvons également une distinction des places et des fonctions qui s'opère en amont de la naissance d'un enfant. Nous l'appréhendons dans l'analyse des classes établies par Alceste. Les mères de naissance sont représentatives de la classe PMA, c'est-à-dire qu'elles sont majoritairement investies dans la conception. Elles investissent leur corps, comme le contenant qui permet la « *fabrication* » de l'enfant, pour reprendre le terme de Hannah. Quant aux autre-mères, elles sont majoritairement représentatives des classes en lien avec le quotidien de la parentalité noué à la conjugalité. Cette analyse thématique des classes obtenues par Alceste révèle un positionnement différent dans la parentalité entre les mères de naissance et les autre-mères, dont la seule différence se situe du côté de la grossesse. Ainsi, une distinction des fonctions parentales s'ancre déjà à partir du désir de grossesse de la mère de naissance. Toutefois, cette affirmation est à relativiser.

Si les mères de naissance investissent la féminité du côté de la maternité, certaines autre-mères négocient leur place à partir de la représentation d'un père auprès de la mère. En effet, nous observons que l'autre-mère s'identifie plutôt au père, sans pour autant se

considérer comme tel (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Caroline prend appui sur l'identification à sa figure paternelle afin de négocier l'absence de liens biologiques avec ses enfants en valorisant, comme son propre père, l'institution matrimoniale et l'héritage des prénoms de génération en génération. Barbara met au travail le père absent de son enfance. Elle peut s'appuyer sur cette figure pour investir une place « présente » dans sa famille. Aussi, à l'image de Barbara, certaines autre-mères sont des mères qui aiment une femme dans son rapport à la maternité. En ce sens, elles désirent un enfant en dehors d'un désir de grossesse. Nous ne pouvons pas généraliser cela à l'ensemble des couples rencontrés. En effet, certaines autre-mères développent un désir d'enfant noué à un désir de grossesse dans l'après-coup de celle de leur conjointe. Il s'agit ici d'un mouvement identificatoire du côté de l'autre du couple comme pour Justine et Marie-Cécile.

Le désir d'enfant et de grossesse dans la parentalité lesbienne sont issus des enjeux œdipiens de l'enfance et des mouvements identificatoires. Aussi, ces derniers sont réactivés autour de leur figure maternelle, d'un idéal familial et/ou de leur conjointe. Quoi qu'il en soit, ce désir premier à la conjugalité s'inscrit, pour sa réalisation, dans l'histoire d'un couple.

### 2. Réaliser la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe

La réalisation du désir d'enfant nécessite une succession de compromis. Le premier se situe à l'endroit de la promesse œdipienne avec un objet de même sexe. Au-delà de l'impossibilité pour deux femmes de faire un enfant sans l'intervention d'un tiers, ces femmes repèrent l'interdit posé par la loi juridique de la PMA en France, non sans culpabilité. Cela participe à la réactivation des enjeux œdipiens qui signent, encore une fois, leur importance au cœur de la vie familiale et conjugale. En effet, chez toutes les femmes rencontrées, leurs figures parentales sont essentiellement mises au travail afin de repérer l'autorisation à réaliser la promesse œdipienne. À cet endroit, les processus de parentalité dans la famille lesbienne se différencient très peu de la famille hétérosexuelle. L'homosexualité est uniquement caractéristique de leur orientation sexuelle et de la conjugalité. Comme le suggère E. Gratton, « *il y a sans conteste un rapprochement des orientations sexuelles quant à la manière d'appréhender sa vie amoureuse et sa vie parentale* » (Gratton, 2020, p.160). En effet, en ce qui concerne la possibilité ou non de réaliser la promesse œdipienne, la seule différence se situerait du

côté de l'objet d'amour de même sexe. Dans les entretiens menés, il ressort que leur orientation sexuelle est essentiellement associée aux relations familiales avec leurs propres parents. Le devenir-parent des couples lesbiens est impacté par l'environnement familial et affectif. Comme C. Veuillet-Combier (2019), nous retrouvons une réactivation des enjeux intrapsychiques autour du *coming-out*.

L'annonce de l'homosexualité est souvent vécue difficilement et sollicite de nombreux éléments défensifs dans le discours des mères afin de contourner une potentielle désapprobation voire un interdit parental. Toutes les femmes rencontrées mobilisent leur figure parentale de l'enfance afin de se construire mère et de négocier leur place dans la famille. Le travail psychique du devenir-parent peut être mis à mal lors de la réactivation des enjeux familiaux autour de l'annonce de leur homosexualité. Cette dernière rejoue certainement le processus adolescent de ces femmes. Pour Justine et Claire, l'adolescence est souvent énoncée comme une période où des tensions familiales étaient déjà présentes. Le regard du père à l'adolescence contribue aux éléments organisateurs du stade du miroir, stade de l'organisation du moi. Le stade du miroir est l'opération du regard de la mère, à l'adolescence le père renouvelle cette opération, non plus du côté de l'identité subjective mais de l'identité féminine : « *sous l'œil du père, et se voyant vue « autrement », la fille « réalise » (c'est-à-dire fait prendre réalité) son corps qui prend alors valeur imaginaire de « corps féminin » et de signification phallique, c'est-à-dire un objet capable d'éveiller le désir chez l'Autre masculin* » (Hurstel, 2004b, p.555-556). La parole accompagne la dimension scopique dont la dimension Imaginaire s'arrime sur le Symbolique. Cette expérience du regard amène ainsi la fille à reconnaître en son père un homme désirant. Les enjeux œdipiens réactivent ici l'interdit de l'inceste. La fille est introduite au féminin par le regard du père qui lui signifie qu'elle est femme mais pas une femme pour lui. Cette dimension du regard du père se rejoue lors de l'annonce de l'homosexualité. Pour Célia se détourner de l'homme comme objet d'amour confronte, père et fille, à la question de la place du père. Le père de Caroline, quant à lui, est conforté dans sa place d'homme et de père dans la famille : le « *paterfamilias* » n'est pas détrôné par un rival. Pour Madeline, le regard du père sur le précèdent conjoint « *petit* » et « *sous-diplômé* » révèle un conflit du côté de l'objet d'amour élu, une femme.

Cette figure paternelle idéalisée au temps de l'Œdipe est un opérateur de la promesse œdipienne. Cela justifie l'importance accordée au regard du père sur leur orientation

sexuelle et notamment sur leur conjointe. Aussi, il signifie qu'elles peuvent se réaliser en tant que femmes lesbiennes. Le père reste souvent une figure idéalisée dans la mesure où il autorise sa fille à réaliser son désir d'enfant et de grossesse avec sa compagne. Il renvoie donc à la figure du « *père qui autorise* » (Duccouso-Lacaze, 2004). Cette figure du complexe d'Œdipe se repère également lorsque ce dernier mobilise un désir d'être grand-père. Les femmes rencontrées peuvent s'appuyer sur celui-ci pour s'approprier leur désir d'enfant et sa réalisation. En ce sens, à l'image de Valentine, situer le désir d'être grands-parents de leurs propres parents s'associe à l'autorisation pour elles de réaliser la promesse œdipienne.

Les conflits psychiques sous-tendus par l'annonce de l'homosexualité se réactivent à l'annonce du projet d'enfant. L'étude de M. Gross et J. Conduries (2014) met en avant combien la réticence de la famille d'origine quant à l'homosexualité d'un enfant a des effets sur la vie amoureuse. Il y aurait une relation entre la construction d'une vie conjugale et familiale en fonction de l'acceptation de la famille d'origine et de la possibilité de poursuivre le montage filiatif. Dans notre recherche, nous avons également repérer combien les représentations de l'homosexualité de leur famille participent à la façon dont elles négocient la relation conjugale et les places de chacune à l'intérieur de la famille. En effet, le stéréotype de la femme lesbienne est revenu dans de nombreux entretiens. Ainsi, s'appuient-elles sur ce dernier pour se situer dans la conjugalité et dans la parentalité afin de normaliser leur vie de famille. Nous retrouvons à cet endroit une identification au couple parental. Ce dernier représente souvent un idéal à atteindre. Pour les mères de naissance comme pour les autre-mères, les mouvements identificatoires prennent assises à partir du couple parental de référence hétérosexuel. Ils sont facilités lorsque l'annonce de l'homosexualité a été bien accueilli par les parents. Toute une conflictualité est à l'œuvre chez les femmes dont les parents n'ont pas accepté, de manière bienveillante, l'orientation sexuelle de leur fille. Nous le localisons aussi bien chez les mères de naissance que chez les autre-mères. Valentine, Hannah et Justine sont mises à mal par la réactivation des enjeux œdipiens dans la parentalité. Chez elles, il est souvent difficile d'appréhender précisément les supports d'identification. Toutefois, la majorité investit une norme familiale construite autour d'un couple hétérosexuel. Nous le détectons lorsque les femmes rencontrées s'appuient sur la représentation d'un couple stable pour atténuer les conflits familiaux. Le rapprochement de la vie conjugale et du projet de vie en commun entre homosexuels et hétérosexuels est un facteur rassurant

pour leurs familles (Gross et Couduriès, 2014). En ce sens, les nombreux processus identificatoires avec les couples hétérosexuels servent également à l'atténuation des tensions à l'intérieur de la famille.

L'étude de M. Gross et J. Couduriès (2014) démontre que l'arrivée d'un enfant peut aussi faciliter l'acceptation de l'homosexualité. Il semble que le devenir parents les rapproche de leurs propres parents. Nous retrouvons également ce résultat : la naissance d'un enfant atténue la conflictualité psychique autour de leurs figures parentales. Pour Justine, l'investissement de sa mère à une place de grand-mère contribue à apaiser les conflits initiaux. Pour Barbara, la venue au monde de ses filles change la relation qu'elle entretenait avec sa propre mère. Ainsi, en situant sa mère à la place de grand-mère les tensions s'abaissent au profit d'une forme d'idéalisation de sa propre place de mère. La qualité des liens entre les grands-parents et les parents influence également la qualité des liens entre grands-parents et petits-enfants (*ibid*). Les liens se renforcent et sont d'autant plus idéalisés lorsque l'annonce de l'homosexualité a été d'emblée accueillie par les parents. Pour Caroline, cela conforte l'identification à sa figure paternelle. Pour Célia et Marie-Cécile, cela renforce la qualité des liens en termes de fréquence de contact et d'investissement des places de chacun dans la famille au regard de leurs enfants. Ainsi, « *les parents sont une courroie de transmission, à condition que les relations entre la première et la deuxième génération soient positives* » (Julien, Bureau et Leblond de Brumath, 2005, cité in Gross et Couduriès, 2014, p.81). Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse que si la famille lesbienne était reconnue sur la scène publique et médiatique cela contribuerait à ce que la famille accueille l'homosexualité de leur enfant de manière moins conflictuelle. En ce sens, le travail psychique de la parentalité des mères lesbiennes serait moins complexe, les relations familiales seraient de meilleure qualité et ainsi les enjeux de la transmission de la fonction paternelle faciliteraient son opérationnalisation. La construction des liens sollicite une « *créativité psychique* » et « *une revisite fantasmatique de la scène des origines* » (Veuillet-Combier, 2019, p.122). Cela particulièrement pour l'autre-mère qui ne peut s'appuyer sur la reconnaissance génétique et juridique de sa place à la naissance de son enfant.

Les femmes rencontrées mettent toutes en avant les injustices auxquelles elles font face lorsqu'il s'agit de faire reconnaître leur famille. Sans être affiliées à un mouvement ou une association militante elles revendiquent, chacune à leur manière, le fait d'être reconnue parents comme les autres. Cela est particulièrement prégnant quel que soit la

place occupée, mère de naissance ou autre-mère. Leurs discours protestataires s'associent généralement au non-accès à la PMA pour les couples de femmes en France et aux difficultés de reconnaissance du statut de l'autre-mère. Avec la loi du 17 mai 2013, une partie de cette question a été résolue concernant les droits de succession et la pérennisation des liens entre l'enfant et le parent qui n'a pas participé à la conception. Le droit au mariage représente alors un principe d'égalité avec les couples hétérosexuels. Aussi, il est investi comme une institution qui autorise symboliquement la réalisation d'une promesse œdipienne avec un objet de même sexe. En ce sens, lorsqu'elles sont confrontées à une conflictualité massive du côté des enjeux œdipiens, elles peuvent s'appuyer sur l'exercice de la parentalité.

En outre en amont de l'acte de l'adoption, cette recherche perpétuelle d'une autorisation à réaliser leur désir d'enfant trouve une réponse lors du parcours de PMA. En effet, les médecins et gynécologues représentent parfois des figures surmoïques permettant d'atténuer le conflit psychique autour de l'interdit de la PMA en France. En accompagnant ces femmes dans la réalisation de leur désir d'enfant ils les autorisent à devenir-mère. Ainsi, lorsque l'environnement familial ne contribue pas à autoriser la promesse œdipienne, les femmes lesbiennes s'adossent sur les figures du droit et de la médecine afin de trouver un compromis à la réalisation de leur désir d'enfant noué à la conjugalité. Quoi qu'il en soit, elles signent l'opérationnalisation de la fonction paternelle dès le projet d'enfant, en tant qu'elles sont référées à l'Autre et à la Loi Symbolique. En ce sens, elles peuvent supporter les fonctions parentales et représenter des protagonistes du complexe d'Œdipe pour leur enfant en prenant des places différentes dans la triangulation.

### B. Les protagonistes du complexe d'Œdipe dans la parentalité lesbienne

La structuration subjective de l'enfant est assujettie au grand Autre. Elle est articulée dans le discours : « *l'inconscient est le discours de l'Autre* » (Lacan, 1966, p. 549). Dans le premier temps de la construction subjective, il s'agit pour l'enfant de se distinguer de l'Autre. Puis, dans un second temps, le Père Imaginaire interfère dans la relation primordiale à l'Autre, au temps de la privation. Enfin, le Père Réel intervient en tant qu'agent de la castration. Ainsi, il s'agit pour les mères lesbiennes, comme pour tous les parents, de représenter des Autres afin que la métaphore paternelle puisse être opérante pour l'enfant. Elles participent à signifier à l'enfant la différenciation.

### 1. Signifier le signifiant de la différenciation

L'opérationnalisation de la fonction paternelle est supportée par différents agents. Il s'agit pour ces derniers d'être eux-mêmes référés à la Loi Symbolique. L'analyse de l'ensemble du corpus d'entretiens souligne que chaque femme rencontrée est un agent potentiel de la fonction paternelle. Le complexe d'Œdipe pose le scénario de l'avènement du sujet et les protagonistes de l'Œdipe ont pour mission de signifier le signifiant dans sa différenciation : le signifiant du Nom-du-Père, le signifiant du *moi* ou de *l'idéal du moi* et le signifiant de l'objet primordial (Lacan, 1966). « *Pour supporter cette structure, nous retrouvons les trois signifiants où peut s'identifier l'Autre dans le complexe d'Œdipe* » (Lacan, 1966, p.551). Ces signifiants se retrouvent dans tous les discours des mères rencontrées.

Le signifiant de l'objet primordial se situe à l'endroit de la Mère Symbolique. L'agent dans la réalité est la mère de naissance. En effet, les mères de naissance représentent les Autres primordiales c'est-à-dire l'Autre Réel qui a mis au monde l'enfant.

Le signifiant du Nom-du-Père correspond à la métaphore paternelle et se situe à l'endroit du Père Symbolique. L'agent dans la réalité correspond à celui ou celle qui est le représentant de l'objet du désir de la mère. Les enjeux conjugaux dans la parentalité lesbienne laissent entrevoir qu'il s'agit ici de l'autre-mère.

Le signifiant du moi et de l'idéal du moi correspond aux agents susceptibles d'être des supports d'identifications et de fantasmes. L'agent de la réalité est ici multiple. Nous retrouvons la mère de naissance, l'autre-mère et le donneur.

Les trois signifiants de la différentions sont supportés par les protagonistes du complexe d'Œdipe. *« Ils suffisent à symboliser les significations de la reproduction sexuée, sous les signifiants de la relation de l'amour et de la procréation* » (Lacan, 1966, p.551). Dans la parentalité lesbienne avec PMA, le socle du faire-famille est réinventé. Il s'appuie à la fois sur la filiation génétique et sur la conjugalité. La mère de naissance et le donneur partagent leurs gènes avec l'enfant. La mère de naissance et l'autre-mère sont les parents des enfants. Le parcours de procréation révèle ainsi le désir d'enfant du couple. La PMA offre la possibilité à ces femmes de devenir parents à partir d'un socle atypique mais opérant. En ce sens, la conception de l'enfant déplie les différents registres de la filiation. La mère de naissance est mère du fait d'avoir engendré l'enfant.

L'autre-mère est mère sans avoir participé génétiquement à la conception de ce dernier. Le donneur a contribué à l'engendrement de l'enfant mais n'est pas parent. Pour l'ensemble des couples rencontrés cette désintrication des registres de la filiation est particulièrement investie afin de justifier le choix de la PMA. Aussi, avec cette dernière s'établi déjà des places différentes dans la parentalité. Ceci dévoile l'opérationnalisation de la fonction paternelle à la fois sur la scène Imaginaire, fantasmatique, et sur la scène de la réalité quotidienne de la famille.

2. Faire l'épreuve du nouveau socle du faire-famille

La parentalité lesbienne représente l'évolution du socle filiatif dans notre système de parenté. Aujourd'hui, il subsiste un tiraillement dans la parenté entre : la recherche d'un savoir sur le « vrai » de la famille – marqué par la sûreté génétique- et la désintrication des différents registres de la filiation dans les nouvelles configurations familiales. Ainsi, la filiation se trouve prise en étau entre la réassurance biologique et la conjugalité. Or, « l*a filiation n'est pas un état de fait, il faut qu'elle soit inscrite afin que celle-ci puisse se déployer. (…) Le père a toujours été celui que la mère nomme et ce, jusqu'à ce que la science s'en mêle. Ce que l'on pourrait reprendre sous la notion de "filiation prouvée", scientifiquement et génétiquement prouvée* » (Keiser-Weber, 2013, p. 113). Dans cette recherche à infirmer ou à confirmer la filiation à partir de la génétique, il est question d'approcher le registre du Réel. Cette quête met parfois à mal l'inscription symbolique et fantasmatique des liens de filiations dans l'inconscient. En effet, reconnaître la filiation biologique pour faire-famille amène un écart entre filiation Imaginaire et Symbolique. Ceci impacte le devenir-parent et la construction d'une parentalité à partir des processus d'affiliation : sociale et psychique (Neyrand, 2010). Ces enjeux se retrouvent dans une forme d'ambivalence quant au socle de la famille dans la parentalité lesbienne, principalement chez les mères de naissance à l'image de Madeline, Valentine et Hannah. En effet, leur participation physique dans la conception de l'enfant révèle un lien de filiation indéniable entre la mère de naissance et son enfant. Or, elles ne peuvent uniquement s'appuyer sur ce lien pour faire-famille. Elles ne le peuvent en raison de la place qu'occupe leur conjointe dans le projet d'enfant et dans leur désir. L'autre-mère fait déjà tiers dans les premiers temps de la réalisation du désir d'enfant. La PMA garantit, dans la réalité, la place de l'autre-mère dans la parentalité.

Le choix de la PMA fait ressortir les différents compromis à la réalisation du désir d'enfant. Cette technique de procréation offre la possibilité de concevoir un enfant en préservant la place de l'autre-mère, c'est-à-dire en éloignant la possibilité qu'un homme puisse revendiquer sa paternité. Dans l'imaginaire de Madeline, concevoir un enfant à l'aide d'une PMA garanti à l'enfant une double filiation maternelle. Toutefois, le choix de la PMA complexifie le processus de parentalité marqué par l'ambivalence : faire-famille à partir de l'investissement des liens génétiques et du lien conjugal. Nous le retrouvons dans les inquiétudes de Madeline concernant l'absence de père pour son enfant et la crainte que sa compagne ne trouve pas sa place.

Le choix de la PMA permet à la mère de naissance de conforter la présence de l'autre du couple. Madeline est référée à la tiercéité et la fonction paternelle est opérante pour elle. Justine ne participe pas génétiquement à la conception de leur enfant, par conséquent elle est à une place différente de celle de la mère de naissance. Il en est de même pour Hannah et Barbara ou encore pour Fanny et Karine qui conçoivent leur enfant en amont de la loi du *mariage pour tous*. Les procédures d'adoption simples n'existent pas encore et elles fragilisent d'autant plus la reconnaissance légale de la place de l'autre-mère. Ainsi, s'assurer que le géniteur reste anonyme c'est garantir la parentalité de l'autre-mère.

La filiation dans la parentalité lesbienne s'ancre donc au sein de la conjugalité. La modalité choisie pour concevoir leur enfant, la PMA, réintroduit l'investissement du lien de filiation génétique. Ce dernier implique une mise au travail de la parentalité différente entre la mère de naissance et l'autre-mère qui présage des fonctions parentales distinctes au sein du couple. En ce sens, quelque chose de l'ordre de la triangulation émerge dès le choix de la PMA. La place de l'autre du couple est reconnue par la mère de naissance et assumée par l'autre-mère dans le parcours de procréation. La fonction paternelle s'opère dès le choix de la PMA. Celui-ci contribue à l'ouverture au champ de l'Autre au sein du couple – sous-tendu par la conjugalité - et à la reconnaissance de la différence des sexes nécessaire à la conception – soutient l'assise filiative biologique de la mère de naissance.

Le devenir-parent à l'aide de la PMA nécessite pour les couples de femmes le recours à un homme-donneur. La scène des origines convoque ainsi, le désir d'enfant d'un couple de femmes qui s'aiment et la présence d'un homme qui donne.

### 3. Les trois protagonistes essentiels à l'opérationnalisation de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne

L'opérationnalisation de la fonction paternelle se retrouve du côté du Père Symbolique dans son statut d'Autre de l'Autre, celui qui autorise ou interdit en tant qu'il représente la Loi. Nous avons repéré les différentes dimensions du Père, celui déjà présenté par Freud comme le père qui autorise, le père de l'autorité. En effet, ces femmes peuvent se reposer sur l'image de leur propre père. À partir d'une identification ou encore à partir des représentations du couple parental, quelque chose de l'articulation des fonctions et de la différence des sexes est prégnant. Les mères rencontrées s'appuient sur les registres du Père afin de trouver un compromis à leur propre parentalité. Cela, à partir de représentations imaginaires autour des différents registres du Père que nous retrouvons dans tous les discours. Ils prennent des formes originales en fonction de l'histoire singulière des couples, néanmoins, une constance apparaît : la Mère Symbolique, en tant qu'Autre primordiale se situe essentiellement à l'endroit de la mère de naissance.

Le Réel du Père renvoie, quant à lui, à l'indémontrable de la paternité, même si les techniques médicales de procréation permettent une démonstration au niveau de la recherche ADN. Le Réel du Père a été appréhendé du côté d'un impossible à se représenter dans l'imaginaire, autrement dit lorsque le donneur est réduit à son statut de « *gamète* » ou de « *paillette* ». Ces dénominations révèlent une tentative de symbolisation de la place du donneur dans la conception de l'enfant. Plus encore, lorsqu'il est parlé en tant que personne – et non plus comme un objet partiel - il peut être un agent du Père Imaginaire.

Le Père Imaginaire représente un support d'identification, d'idéalisation et d'agressivité. Ainsi, il revêt plusieurs figures possibles et il appartient au fantasme de transmission. Nous l'avons essentiellement repéré à l'endroit du donneur.

Le Père Réel est l'agent de la castration. Il est un personnage de la réalité qui interdit à l'enfant d'être le phallus de la mère. Nous l'avons appréhendé principalement à l'endroit de l'autre-mère, dans son statut de Mère-vers. Parfois nous le repérons associé au donneur lorsqu'il est articulé à la paternité.

### *a. Mère de naissance, une Mère Symbolique*

- Une Autre Primordiale

Les processus de parentalité des mères de naissance prennent assises dès le désir d'enfant. L'investissement du corps durant la grossesse les inscrit définitivement en place de mère sous-tendue par le socle biologique de la filiation. Elles représentent majoritairement des Mères Symboliques. En effet, en nouant le désir d'enfant au désir de grossesse, elles font part d'une préoccupation maternelle au regard de leur enfant. Elles sont celles à partir desquelles les autre-mères négocient leur place dans la parentalité. Dans le couple formé de Madeline et Justine, l'investissement du désir d'enfant et de grossesse présage que Madeline incarnera certainement une fonction maternelle pour son enfant à naître. La préoccupation maternelle qui l'anime déjà à l'endroit du bébé Imaginaire en fait un agent du registre de la Mère Symbolique. Aussi, c'est elle qui repère, ouvre et définit les places de chacun dans la famille à partir de son idéal familial (unité et stabilité). Valentine, quant à elle, est dans une position féminine passive et elle investit la féminité du côté de la maternité. Une préoccupation maternelle l'anime également autour de la question de l'absence de père pour ses fils. Elle est aussi celle qui permet à Caroline de dépasser son deuil de la maternité et d'investir le désir d'enfant du couple en prenant une position active dans la parentalité.

La fonction maternelle s'établit dès le choix de celle qui investira son corps dans la conception de l'enfant. Toutefois, le choix de celle qui porte l'enfant ne présage pas toujours d'une distinction stricte des fonctions parentales dans le couple. L'autre-mère peut aussi investir la grossesse de sa compagne et présenter une préoccupation maternelle. Barbara et Hannah illustrent combien les fonctions parentales s'opèrent à partir de la conjugalité et des fantasmes sous-jacents à la maternité. Les fonctions se partagent entre les deux femmes sans être nécessairement spécifiques à l'une ou à l'autre. Le désir d'enfant noué à l'expérience de la grossesse de Hannah laisse envisager que cette dernière peut représenter quelque chose de la Mère Symbolique, en tant qu'elle est déjà portée par la fonction paternelle. La relation d'objet narcissique dans le couple et le lien amoureux qui unis la mère de naissance à sa conjointe offre la possibilité à cette dernière d'être un tiers Symbolique pour les enfants. De son côté, Barbara a vécu les grossesses de sa compagne en investissant le corps de Hannah et l'enfant qui s'y développe. Une préoccupation maternelle primaire est également présente chez l'autre-

mère. Tout un travail psychique autour de la maternité a accompagné Barbara dans les différentes étapes de la parentalité. Elle se saisit de la place laissée libre au côté de la mère de naissance tout en investissant une position maternelle. À ce titre, elle peut incarner une fonction maternelle et représenter une Mère Symbolique, à partir de son désir d'enfant noué à l'investissement de la grossesse. Cependant, elle ne partage pas les mêmes ressentis ni le même vécu. Son corps ne montre pas qu'elle attend un enfant. Par conséquent, elle ne peut pas ni investir son corps ni le regard du monde extérieur qui pourrait, si elle était enceinte, lui signifier sa maternité pour réaliser le même processus de maternalité que Hannah. Ainsi, même lorsque les fonctions parentales se partagent dans la conjugalité, elles sont sous-tendues par des enjeux psychiques différents. L'implication du corps de la mère de naissance dans le devenir-parent impose donc des positions différentes dans la parentalité.

En résumer, la fonction maternelle prend racine à partir des enjeux psychiques articulés à la grossesse. La conjugalité autour de la maternité témoigne de la possibilité pour la mère de naissance d'incarner une Mère Symbolique et ouvre à une place à l'autre-mère afin que cette dernière puisse incarner quelque chose du Père Réel, en tant qu'agent de la castration. En effet, l'idéal familial inscrit du côté de la conjugalité permet d'introduire l'autre-mère dès le projet d'enfant. Dès lors, elle occupe une place autre que la mère de naissance.

- <u>Celle dont la parole nomme et prénomme</u>

La Mère Symbolique est la première marque du monde Symbolique pour l'enfant, dont la parole nomme et prénomme. En ce sens, la Mère Symbolique partage des fonctions avec le Père Symbolique. Dans la parentalité lesbienne, les enjeux de nomination et de prénomination révèlent toute la complexité des processus de parentalité. En effet, la mère de naissance est celle qui transmet son nom à la naissance. Sa place est d'emblée reconnue juridiquement. En ce sens, la configuration familiale lesbiennes est différente de la famille traditionnelle. En effet, la mère de naissance est également celle qui transmet son nom à son épouse afin de créer un nom commun à la famille. À partir de là, elle signe le souhait d'inscrire l'autre-mère à une place, qu'elle occupe pleinement dans la conjugalité et dans la vie de famille, en autorisant cette dernière à transmettre aussi son nom à l'enfant. Dans les paroles des mères de naissance, c'est toute la question de la reconnaissance de l'Autre qui est énoncé autour du nom de

famille sous-tendu par le mariage. Il est ainsi investi en tant que Nom propre à l'enfant et à la famille.

Appréhender ce qu'il en est du nom propre dans la parentalité lesbienne convoque les enjeux du Nom-du-Père - une valeur structurante de l'ordre Symbolique car il met en ordre les lois fondamentales développées dans la métaphore paternelle. Le nom propre et le Nom-du-Père s'imposent comme un référentiel dans la construction subjective. Théoriquement, les noms du père renvoient au croisement de trois dimensions : le père comme nom - le nom propre du père - le nom donné au père - le père nommé à une place - et le nom donné par le père - le père nommant sa place (Lacan, 1974-75 ; Porge, 2013). Le Nom-du-Père recouvre ces trois dimensions des noms du père dont les déclinaisons sont le Père Symbolique, le Père Imaginaire et le Père Réel. Le nom propre lorsqu'il est incarné par le père fait alors fonction de trait unaire. Dans la parentalité lesbienne, les noms du père sont supportés par les deux mères de manière originale. Le père comme nom ou le nom propre du père c'est-à-dire le père en tant que ce nom est propre au père, nous ne pouvons l'appréhender tant il renvoie au trou de la nomination. Il appartient à la part du Réel dans la nomination, l'innommable duquel « *le tourbillon crache les noms du père RSI* » (Porge, 2006, p. 175). Le nom donné au père - le père nommé à une place - est celui nommé par la mère. La mère de naissance nomme et désigne comme « père » celui ou celle qui occupe la place dans la métaphore paternelle. Ce registre de la nomination se retrouve à deux endroits dans notre recherche et s'articule directement avec le nom donné par le père.

Le premier registre se situe à l'endroit du désir de la mère de naissance pour l'autre-mère. En effet, à la naissance l'enfant porte le nom de sa mère de naissance. Cette dernière est celle qui consent à l'adoption et à l'ajout du nom de l'autre-mère à celui de l'enfant. Elle est celle qui nomme. Toutes les mères de naissance ont donné leur nom de jeune fille à leur enfant malgré un mariage en amont de la naissance. Dans la majorité des couples rencontrés, le nom de l'autre-mère a été ajouté à celui de la mère de naissance afin de créer un nouveau nom pour l'enfant avec l'acte d'adoption. Si le mariage permet aux mères de porter les deux noms, toutes les mères ne le font pas. Nous avons repéré que les femmes qui gardent leur nom de jeune fille sont souvent des mères de naissance, à l'image de Hannah ou de Madeline. Ces dernières donnent leur nom à la fois à l'enfant et à leur conjointe. Justine est la seule autre-mère à abandonner son nom

pour prendre celui de sa femme. Dans cette famille, le partage d'un même nom est investi comme le signe de l'unité familiale.

Le nom de famille commun pour l'enfant et les deux mères instituent la famille. Pour l'enfant, la dimension Symbolique du nom propre à la famille est un marqueur identitaire qui le réfère à une place. En dehors de la reconnaissance juridique par l'adoption, le nom offre la possibilité de s'affilier et de se confronter aux enjeux de transmission. Il permet de situer l'autre-mère dans la famille et ainsi d'inscrire l'enfant dans une double filiation. Le nom propre à la famille, lorsqu'il est le même pour tous les membres, fait office de trait-unaire pour l'enfant. Nous retrouvons cela chez Valentine et Caroline qui apposent les deux noms dès la naissance des jumeaux sur tous les documents officiels. Avant l'adoption, le mariage offre la possibilité à Marie-Cécile d'ajouter le nom de Sophie au sien et donc de faciliter sa reconnaissance aux yeux des autres (pédiatre, crèches).

Le deuxième registre se retrouve à l'endroit de l'autre-mère. Le mariage amène une dimension Symbolique supplémentaire à partir du nom de famille. Les enjeux psychiques autour de la nomination des enfants illustrent la conflictualité à l'œuvre autour de la reconnaissance sociale et psychiques des autre-mères. Si elles ne sont pas celles qui nomment à la naissance de l'enfant, elles peuvent investir la prénomination. Nous y reviendrons. Quoi qu'il en soit, l'ajout du nom de l'autre-mère symbolise sa place de tiers, en tant que son nom est la marque de l'Autre. L'association des deux noms de famille institue les deux positions différentes occupées par les mères dans la parentalité. Pour Hannah et Barbara, si le nom peut être un marqueur identitaire pour la famille il n'est pourtant pas partager par Hannah. Nous expliquons cela par une permutation symbolique des places qui n'est pas totalement internalisée chez la mère de naissance. Or, répondre à la place et au « nom du père » suppose de prendre cette place dans sa lignée. La nomination convoque les trois générations dans la permutation symbolique des places. Le passage de « fils de » à « père de » ou de « fille de » à « femme de » n'efface pas les places initiales d' « enfant de ». Le signifiant Père se déplace de génération en génération sans qu'il y ait de confusion de place. Pour certaines mères, les enjeux de la nomination attestent d'une difficulté autour de la permutation symbolique des places dans la famille et ceci principalement chez des mères de naissance. Nous posons l'hypothèse que, comme pour l'acte d'adoption, prendre le nom de sa conjointe reviendrait à rejouer les différentes séparations mère-enfant. Cela

confirme que l'agent de la Mère Symbolique se situe à l'endroit de la mère de naissance. Sa position d'Autre-Primordial est révélée par la relation primordiale à son enfant.

Dans le couple formé avec Hannah, Barbara institue sa parentalité à partir des enfants. Au-delà de l'investissement de sa place de mère, c'est l'enfant qui fait d'elle un parent. En partageant le même nom que ses filles, elle montre son appartenance familiale. Mettre les deux noms dès la naissance des enfants participe à leur reconnaissance psychique en amont des démarches d'adoption. L'institutionnalisation de sa place, au regard de la loi, est donc investie différemment pour l'autre-mère. Le nom de famille s'inscrit dans l'expérience et l'exercice de la parentalité de façon singulière car il noue les différents membres de la famille autour d'un/des signifiant.s commun à tous. Toutefois, sur ce registre, certaines mères de naissance en sont exclues symboliquement comme Hannah qui a gardé son nom de jeune fille.

Dans la parentalité lesbienne chacune occupe une position spécifique dans la famille tout en partageant les fonctions parentales. Le Nom-du-Père, il ne s'agit pas uniquement de le porter. La substitution métaphorique du signifiant du nom au *non* (signe de l'interdit) retranscrit la métaphore paternelle par la voix de la mère (Porge, 2013). Hannah réalise cette inscription de l'autre-mère par le nom. La fonction de l'autre-mère réalise ainsi la substitution métaphorique et s'ancre ainsi entre le nom et le non. La métaphore paternelle trace la façon dont l'autre-mère devient porteuse de la Loi.

#### *b. L'Autre-mère, une Mère-vers agent de la métaphore paternelle*

L'étude des processus de parentalité des autre-mères met en avant combien elles négocient leur place au regard des mères de naissance. En effet, le socle sur lequel repose leur parentalité s'arrime sur la conjugalité et sur la reconnaissance juridique. Les enjeux conjugaux dévoilent la place qu'occupe ces dernières dans le désir de la mère de naissance. Ainsi, nous avons relevé qu'elles représentent quelque chose du Père Symbolique en tant qu'elles sont l'objet de désir de la mère, amantes de la mère de naissance. Les autre-mères représentent, dans le quotidien de la parentalité, un Père Réel pour l'enfant. En effet, la pratique de la parentalité révèle comment l'autre-mère est un parent dans la réalité du quotidien de l'enfant. En outre, les enjeux de nomination et le surinvestissement de la prénomination de l'enfant contribuent à l'inscrire dans sa filiation afin d'être un agent de la transmission de la fonction paternelle.

- Une Mère-vers à partir de la conjugalité

L'idéal familial des femmes rencontrées s'inscrit du côté de la conjugalité. Cette dernière représente un des socles du faire-famille dans la parentalité lesbienne. Nous avons repéré que les mères de naissance sont représentatives de la classe PMA, obtenue par le logiciel Alceste. Elles justifient le choix de la PMA afin de préserver la place de l'autre-mère dans la parentalité. Il s'agit essentiellement d'une préoccupation autour des places de chacune. Cela se retrouve notamment lorsqu'elles mettent à distance leur participation dans la conception afin de soutenir la conjugalité au cœur de la parentalité. Les enjeux autour de la maternité témoignent de la possibilité pour la mère de naissance, en tant qu'agent de la Mère Symbolique, de laisser une place à l'autre-mère. En tant qu'objet de désir et objet désirant la mère, l'autre-mère représente une Mère-vers, une femme dont le désir est tourné vers la mère de naissance en tant que femme. Elle pourra donc être un agent de la castration, garante de l'interdit de l'inceste, tout en soutenant auprès de son enfant une fonction maternelle. Justine représente les enjeux de cette place en amont de la naissance d'un enfant. Dans le couple de Valentine et Caroline, les différentes modalités du désir d'enfants des deux mères sont toujours nouées à la conjugalité. Caroline est une femme dont le désir se tourne vers Valentine, elle est bien une Mère-vers. Son désir d'enfant articulé à la place qu'elle occupe dans le désir de Valentine en font un Père Réel en dehors d'une paternité. Du côté de Hannah et Barbara, nous avons repéré combien les fonctions parentales se partagent dès le projet d'enfant. Aussi, la place de Barbara est totalement reconnue par Hannah. Elle est celle qui fait une place à l'autre-mère dès le projet d'enfant, elle ouvre la voie à l'autre de son désir et à l'altérité. De son côté, Barbara investit imaginairement une position active dans la conception des enfants. Elle occupe pleinement la place laissée par sa conjointe. Elle est aussi une Mère-vers, en tant qu'elle est celle désirée par la mère de naissance et celle qui désire la mère.

Les enjeux conjugaux autour de la maternité de la mère de naissance laissent entrevoir l'avènement de la Mère Symbolique. Cette dernière ouvre une place à l'autre, à l'altérité. Les mères de naissance reconnaissent cette place du côté de leur conjointe. Les autre-mères rencontrées se saisissent de la place offerte par la mère de naissance afin de mettre au travail un processus de parentalité et ce dès le projet d'enfant. Elles sont des Mères-vers, des femmes dont le désir se tourne vers la mère de naissance. Aussi,

elles sont les objets de désir de ces dernières. Les autre-mères peuvent donc en général supporter quelque chose du Père Réel, en dehors de la paternité. En ce sens, en amont de la naissance de l'enfant les fonctions parentales sont opérantes et s'articulent déjà entres elles au sein de la conjugalité.

- <u>L'autre-mère un Père Réel dans le quotidien, l'articulation des fonctions parentales à partir de la pratique de la parentalité</u>

La naissance de l'enfant rejoue l'opérationnalisation de la fonction paternelle au sein du couple. En effet, l'arrivée de l'enfant nécessite un réaménagement des places, dans le couple et dans la famille. Nombreuses sont les autre-mères qui ressentent une difficulté à trouver leur place dans la relation duelle mère-bébé. L'articulation des fonctions parentales se repèrent dans la pratique de la parentalité. Cette dernière se retrouve dans l'organisation et dans la complémentarité au sein de la conjugalité. Encore une fois, c'est la mère de naissance qui laisse une place à l'autre, en étant « *partageuse* » de son rôle pour reprendre les termes de Barbara. Cela s'instaure déjà durant la grossesse pour Hannah et Barbara et pour Claire et Célia. La grossesse est une nouvelle étape dans la dynamique conjugale. Les difficultés rencontrées soudent le couple et le soutien de l'autre-mère dans ces moments marque une nouvelle dynamique conjugale. L'analyse du corpus d'entretien à partir d'Alceste a mis en évidence combien le mot « organisation » est souvent associé à la pratique de la parentalité, notamment en ce qui concerne une certaine « complémentarité ». Nous retrouvons cela lorsque Valentine aborde le fait que Caroline « *complète beaucoup* » au quotidien ou encore lorsque Célia et Claire définissent leur rôle dans la parentalité. En ce sens, la parentalité dans les familles lesbiennes s'appuie sur la complémentarité.

Notre recherche met en avant que cette complémentarité prend racine sur une tendance égalitaire du côté de la reconnaissance de la place de l'autre-mère. Cette tendance est également soulevée dans d'autres recherches. En effet, dans la famille où les parents ont le même sexe, ce n'est pas ce dernier qui définit celui ou celle qui réalise telle tâche ménagère ou s'occupe de l'enfant : une certaine égalité demeure dans la répartition des tâches ménagères (Chan et al, 1998 ; Paterson, 1995 ; Johnson et O'Connor, 2002) et des rôles parentaux, tout en prônant l'interdépendance économique (Sullivan, 1996, ; Gross et Couduriès, 2014). Selon nous, cette tendance égalitaire s'inscrit à partir de la reconnaissance de l'autre-mère comme parent à part entière pour

la mère de naissance. À la naissance de l'enfant, l'autre-mère n'est pas encore reconnue légalement parent. En ce sens, investir l'égalité des places dans la famille participe aux processus de parentalité. Le regard porté par la mère de naissance sur l'autre-mère contribue au sentiment d'être mère. Malgré les enjeux psychiques autour de la maternité et l'ambivalence du côté des liens biologiques, les mères de naissance insistent sur le fait que leur conjointe est une mère au même titre qu'elles. La représentation « s'occuper d'un enfant » est rattachée aux rôles maternels, d'où l'acception des terminologies de « mère génitrice » et « mère sociale » dans les représentations sociales (Gross, 2009). Les soins à l'enfant étant habituellement assignés à une femme, elle peut être considérée comme une mère même sans avoir porté l'enfant (Gross, 2009). Son statut de « mère sociale » associé à la reconnaissance de sa place par la mère de naissance, contribue à ce que l'autre-mère puisse investir sa place et son rôle de parent.

Le principe d'égalité dans la parentalité lesbienne est à relativiser. En effet, différentes études relèvent une différence quant aux soins portés à l'enfant (Ciano-Boyce et Shelley-Sireci, 2002). Les mères de naissance prennent davantage en charge les soins prodigués à l'enfant que les autre-mères. En revanche, ces dernières sont plus impliquées dans ces tâches que les pères dans les familles hétéroparentales (Bos et al, 2004 ; Brewaeys et al, 1997). Il y a donc des différences dans la pratique de la parentalité entre les couples homoparentaux et les couples hétéroparentaux. Nous avons relevé une tendance hétéronormée dans les recherches sur l'homoparentalité, les familles lesbiennes étant souvent comparées aux familles hétérosexuelles. Or, dans notre recherche, nous avons constaté que cette comparaison est également présente dans le discours des couples rencontrés. De nombreuses références à la norme hétérosexuelle sont employées pour mettre au travail les processus de parentalité. En effet, être parent est un trait commun de ces couples lesbiens avec les couples hétérosexuels ayant des enfants. Ainsi, le partage de la parentalité serait une première forme d'identification avec le groupe des « parents », expliquant alors une forme d'hétéronormativité dans les discours des mères rencontrées. Par ailleurs, cette forme d'identification correspond à la définition freudienne de l'identification sans lien affectif envers la personne objet d'identification : « *identification sur la base d'un pouvoir se mettre ou d'un vouloir se mettre dans la même situation* » (Freud, 1921, p.45). Elle se forme sur une analogie faisant sens dans un groupe et sur laquelle se forme une identification. Aussi, nous repérons que les mères lesbiennes peuvent s'identifier aux couples hétéroparentaux afin

de négocier les rôles à l'intérieur de la famille. Par exemple, l'autre-mère peut investir les conduites sociales de la parentalité associées à l'homme-père. Pour Karine, couper le cordon ombilical est associé, pour elle, au rôle de l'homme-père. Parfois, en s'identifiant à ce dernier l'autre-mère négocie sa place au côté de la mère de naissance. Aussi, en se comparant à l'homme-père, elle peut rivaliser avec lui pour valoriser sa place.

Investir les rôles sexués dans la parentalité contribue donc à l'organisation des places dans la famille. L'autre-mère - du fait de sa place de femme-mère autre que celle de la mère de naissance - se réfère tantôt au rôle maternel, tantôt au rôle paternel (Gross, 2009). En ce sens, une distinction s'opère entre les rôles et les fonctions sociales supportés par les deux mères (Gross et Couduriès, 2014 ; Gross, 2009). Le modèle père-mère-enfant s'impose dans notre système de parenté (Gross, 2009) et l'autre-mère n'est ni une mère de naissance ni un homme-père. La distinction des rôles et des fonctions parentales s'inscrit ainsi dans l'écart entre la mère de naissance, et ses tâches maternelles, et l'autre-mère, et ses tâches à la fois maternelles et paternelles. La pratique de la parentalité de l'autre-mère révèle les enjeux de sa place où elle peut ressentir une forme illégitimité dans la maternité, du fait de n'avoir pas porté l'enfant, tout en étant pas un homme-père. Toutefois, nous ne pouvons pas dire qu'il y ait une distinction des rôles parentaux qui prendrait racine sur une identification à la femme-mère et à l'homme-père. La distinction des places dans la famille lesbienne est plutôt associée à la personnalité de chacune des mères rencontrées. Ainsi, une mère de naissance peut tout à fait supporter des tâches qui appartiendraient au stéréotype masculin. Par exemple, Hannah et Fanny disent représenter quelque chose de l'autorité. Karine et Barbara sont repérées par la mère de naissance comme plus maternantes que leur conjointe. La référence hétéronormée de la parentalité que nous retrouvons dans les discours de ces femmes est articulée aux enjeux des processus identificatoires autour de leurs propres figures parentales. En outre, l'analyse des résultats obtenus par Alceste met en avant combien le regard des autres sur leur famille peut influer le processus de parentalité.

La pratique de la parentalité lesbienne s'aménage à partir de celle identifiée dans les familles hétéroparentales, et à partir des solutions trouvées par l'autre-mère pour négocier sa place et son rôle dans la famille. Les conflits psychiques sous-tendus par une non-reconnaissance de son statut dans l'exercice de sa parentalité trouvent une solution du côté de la conjugalité. Théoriquement, la paternité s'associe au rôle du père

dans le langage courant et elle se fonde aussi sur le désir d'être père, un père-vers. Il s'agit pour lui d'être tourné vers une femme dont il fait cause de son désir. La femme, la mère est alors le médiateur de la paternité. Si l'enfant peut prendre place d'objet *a* pour la mère, le père situe la mère en tant que femme à la place d'objet *a*. Le rapport de paternité provient donc du rapport de triangulation et de l'orientation du désir du père. En ce sens, peu importe la version du père, tant qu'il tend vers, il est une version singulière de la fonction : sa père-version. Autrement dit, la personne en place de Père Réel soutient la fonction de Père Symbolique avec sa propre personne. Dans la parentalité lesbienne, le travail psychique du devenir-parent de l'autre-mère permet à celle-ci de soutenir quelque chose du Père Symbolique en étant *mère à sa façon,* c'est-à-dire en tant que femme portée par la fonction paternelle transmise et opérante. Si elle ne peut représenter le Père Réel dans toutes ses dimensions du fait de sa féminité, elle n'en reste pas moins la personne, objet de désir de la mère sous-tendu par la conjugalité. Autrement dit, elle peut s'investir à une place dans la parentalité, être garante de l'interdit de l'inceste et support de la Loi Symbolique, tout en étant sa propre *mère-version.*

L'étude de la parentalité lesbienne nécessite donc de se distancer d'une représentation genrée des fonctions parentales. En effet, l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle n'est en rien révélée ou ne relève en rien de la pratique de la parentalité. Toutefois, cette dernière contribue en l'appréhension de places différentes dans la famille. Une différenciation nécessaire à l'enfant pour faire l'épreuve de l'autre et de l'altérité. Cette différenciation se repère essentiellement dans les enjeux de la nomination des places de chacune au regard de l'enfant.

- <u>L'autre-mère par-delà la dimension Symbolique : le droit et la nomination</u>

Le processus de parentalité à partir de la reconnaissance juridique met en lumière la complexité du devenir-parent chez les mères lesbiennes : entre légalité et inégalité ; entre la transmission ou le partage d'un même nom de famille ; entre l'adoption et la reconnaissance psychique en tant que tel. L'institution de la fonction paternelle du côté de l'autre-mère est particulièrement investit dans la parentalité lesbienne. Les étapes du processus de reconnaissance juridique amènent des éléments qui permettent aux autre-mère de reconnaître leur enfant, de se reconnaître mère et de se faire reconnaître en tant que parent à part entière. Pour certaines femmes rencontrées, la complexité des

démarches amène un écart entre la reconnaissance psychique de leur place et la réalité juridique. Elles sont alors en difficultés pour mettre du sens sur les procédures. Or, les fonctions parentales lesbiennes s'appuient sur la reconnaissance juridique et sur le processus d'adoption pour s'incarner et s'articuler. En effet, comme dans les familles hétéroparentales, il subsiste une différence entre la mère de naissance, reconnue à l'accouchement et la nécessité pour l'autre-mère de reconnaître l'enfant. La seule différence se situe à l'endroit de la lourdeur de la procédure d'adoption. Le droit inscrit donc bien une différence de position dans la famille, il fait tiers.

Plus encore, nous constatons que les enjeux conjugaux autour de l'acte d'adoption soutiennent l'instauration d'une fonction paternelle à partir d'une place laissée à l'autre dans le discours de la mère de naissance, cela au travers du consentement à l'adoption. Cette place est institutionnalisée par le mariage et contribue à ce que l'autre-mère incarne la fonction en tant que Père Réel en dehors de la paternité. Aussi, le nom de famille est révélateur des enjeux singuliers autour de sa place. Nous les retrouvons particulièrement à l'endroit du nom donné par le père, le père nommant sa place. En effet, dans la parentalité lesbienne, le nom donné est bien celui de la mère de naissance et de l'autre-mère. Il est investi par les deux femmes comme le nom propre à l'enfant. Ce dernier porte un nom composé. Le nom de famille symbolise donc l'union de deux individualités et il signe la différence au cœur de la parentalité. Les deux mères transmettent les noms du père. Théoriquement, le nom du père noue le Réel au Symbolique et à l'Imaginaire, constitutif de sa fonction, et noue les sexes et les générations (Soler, 2006). Le nouage de la nomination est donc bien indissociable du lien social. « *La fonction Nom-du-Père est disjointe de la famille. C'est par le nom de ses objets-symptômes, qui conjuguent hétérosexualité et filiation, qu'un père fait nou(e) mination » (Soler, 2006, p.17). Cependant, l*e Nom-du-Père n'est pas un nom propre (Lacan, 1974-75). Au-delà du père nommé, la construction subjective de l'enfant ne pourra se faire sans cette référence essentielle à la parole nommante référée au Nom-du-Père. Cette parole assigne l'enfant à une place dans la filiation tout en lui permettant d'être référé aux lois du langage. En ce sens, l'inscription de l'enfant et l'opérationnalisation des fonctions parentales s'accomplissent et se rejouent à partir de la nomination et des éléments de la généalogie familiale, tout en se référant à la place du père-géniteur, garant de la différence des sexes. Pour certaines mères, la reconnaissance juridique des places institue sur ce registre une fonction paternelle qui

est déjà opérante en amont des procédures. Pour d'autres, elle participe ou achève le processus de reconnaissance psychique et réactive les enjeux œdipiens du côté de la castration Symbolique.

Au-delà des enjeux de la nomination à travers le nom propre à la famille, les autre-mères négocient leur place en surinvestissant l'inscription de l'enfant dans leur filiation autre-maternelle. Elles sont celles qui prénomment. Le prénom est majoritairement choisi en couple mais il est souvent associé à l'histoire de l'autre-mère. Ainsi, « *Alice* » relève de l'histoire infantile de Marie-Cécile. Le prénom de l'enfant l'inscrit aussi dans la généalogie autre-maternelle en tant qu'il est hérité d'un ancêtre. Jacqueline, le prénom de l'aînée de Barbara est aussi le prénom de son arrière-grand-mère. Pour Caroline, le choix des prénoms et des deuxièmes prénoms de ses enfants révèle tout un imaginaire autour de leur inscription filiative. Une inscription nécessaire au processus de transmission et à l'opérationnalisation des fonctions parentales pour les enfants.

Plus encore, la prénomination de l'enfant est un repère identitaire dans l'imaginaire autre-maternel. Elle s'appréhende du côté de la personnalité d'un membre de la famille qui partage le même prénom. Caroline reconnaît en son fils Pierre les traits de son oncle paternel. Barbara associe le prénom de sa fille cadette Juliette à une expression énoncée par sa grand-mère. En ce sens, le prénom est associé à l'identité de l'enfant et à ce que les parents y projettent à partir : de souvenirs d'enfance (de camarade de jeu, d'héros de lecture, de personnages historiques), des liens familiaux (prénom d'un membre de la famille ou encore évocation d'un prénom en termes de comportement), et de l'histoire du couple. La prénomination contribue donc à l'adoption psychique des enfants qui peuvent dès lors être inscrits dans une double filiation maternelle (Gross, 2009; Gross et Courduriès, 2014, 2014). Cela avant la procédure d'adoption qui institue légalement la place de l'autre-mère. En effet, à l'endroit du prénom, nous retrouvons le même investissement que celui des mères de naissance au niveau du nom de famille. Les conflits psychiques autour de la place de l'autre-mère s'atténuent avec l'acte d'adoption, en tant que le droit fait tiers et institue juridiquement la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne. Ainsi, les autre-mères réalisent des processus psychiques plus complexes dans le travail de reconnaissance de l'enfant.

En résumer, la naissance de l'enfant nécessite pour l'autre-mère de négocier sa place au regard de la dyade mère-bébé. En tant que femme, elle est mère et ainsi s'identifie aux rôles traditionnellement admis à cette place. Sous couvert de l'égalité et du partage des rôles et des fonctions – spécifiques à la conjugalité homosexuelle (Gross, 2009; Gross et Courduriès, 2014) - l'autre-mère participe au maternage de l'enfant. Toutefois, la négociation d'une place autre que celle de la mère de naissance l'amène à de nouveaux compromis aux conflits psychiques sous-jacents. En effet, elle n'est ni mère de naissance ni un homme-père. Sa place n'est pas reconnue légalement à la naissance de l'enfant. Or, elle peut s'adosser sur sa conjointe pour négocier cette place autre que la mère tout en étant mère à sa façon, représentante de l'altérité.

Les enfants grandissant, l'absence d'un homme-père dans le quotidien peut réactiver la conflictualité à l'œuvre concernant sa place de mère. Nous avons repéré que les autre-mères, à défaut d'être un homme-père, surinvestissent l'inscription filiative de leur enfant dans leur lignée autre-maternelle notamment à partir du choix du prénom et de la reconnaissance parentale : subjective et juridique.

La fonction paternelle dans la parentalité s'instaure à partir d'un socle filiatif prenant assise sur la conjugalité. Schématiquement, nous pouvons donc illustrer la triangulation œdipienne dans la parentalité lesbienne de la façon suivante :

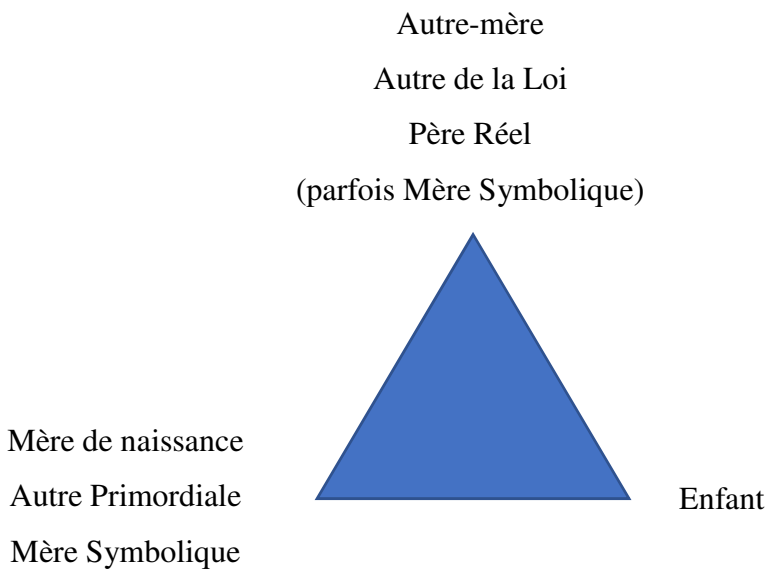

### c. *Le donneur : l'ambivalence d'une figure nécessaire*

Le parcours de procréation et le donneur s'inscrivent en tant que tiers dans le désir d'enfant des deux mères. Si le travail psychique du devenir-parent de l'autre-mère contribue à soutenir la dimension du Père Symbolique, en étant *mère à sa façon* et en représentant le Père Réel, elle ne peut en supporter toutes les dimensions du fait de sa féminité. La mise au travail des origines de l'enfant convoque ainsi un troisième protagoniste essentiel, selon nous, à la construction subjective de l'enfant du côté de l'internalisation de la différence des sexes : le donneur. Ce dernier est particulièrement investie par les mères lesbiennes. Il prend une place dans leur imaginaire et dans celui de l'enfant. Le donneur représente celui sans lequel le couple n'aurait pu devenir parent. Les études sur la parentalité lesbienne ayant eu recours à l'IAD argumentent en ce sens (Gross, 2014, Ehrensaft, 2010, Naziri, 2011, 2014, 2017, Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009). L'enfant naît du désir d'enfant du couple - ici deux femmes - et à l'aide d'un tiers de procréation. Ce dernier est l'homme qui contribue à la conception de l'enfant mais il ne peut prendre une place de père. Il ne le peut car l'idéal parental des couples rencontrés s'appuie sur la conjugalité et l'amour. En ce sens, la figure du donneur se situe dans un fantasme des origines en tant qu'il est nécessaire afin de nouer le désir d'enfant des deux mères. Il est le garant de la différence des sexes, nécessaire à la reproduction. Nous avons appréhendé différents registres du Père associés au donneur.

Il recouvre un Réel du Père dans sa dimension de gamète.

Il incarne parfois le Père Réel en tant qu'il est un homme qui a fait un don sous-tendu par un désir.

Sa dimension fantasmatique dans le discours des mères l'introduit dans le roman familial de l'enfant. Ainsi, il incarne également un Père Imaginaire.

- <u>Le Réel du Père devient un Père Imaginaire lorsqu'il prend place dans le fantasme</u>

Le choix de la PMA, rend la figure du donneur anonyme. Ainsi, il est d'emblée parlé comme un « *don de sperme* » ou « *une paillette* ». Il représente quelque chose du Réel du père, un insaisissable du côté de l'origine dont la seule représentation possible est le gamète mâle. Le donneur anonyme est réduit à sa fonction biologique dans la procréation, il est abordé dans une forme de rationalisation (Ducousso-Lacaze, 2004 ; Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Cette dernière dévoile, selon nous, une mise

à distance de la représentation du géniteur en tant que père potentiel des enfants, notamment pour l'autre-mère. En effet, nous avons relevé l'ambivalence dans la parentalité lesbienne par PMA entre le lien de filiation biologique du côté de la mère de naissance et le lien de filiation soutenue par la conjugalité du côté de l'autre-mère. La mère de naissance est reconnue mère du seul fait d'avoir participé à la conception de son enfant. Ainsi, le donneur en tant que géniteur peut être associé à la représentation de la paternité (Gross, 2014).

Le donneur peut être parlé comme le « *père biologique* » de l'enfant (Bapst et Razon, 2018) et à cet endroit il apparaît sous le registre de l'Imaginaire. Il revêt ainsi des figures différentes en fonction de sa place dans le fantasme des mères et de sa place dans les paroles maternelles. Ces figures nous les retrouvons dans les différentes façons de nommer le donneur : donneur de graine, papa, géniteur ou encore gentil monsieur (Gross, 2014).

- <u>Le donneur dans les fantasmes maternels, négocier sa place dans la PMA</u>

Dès lors que le donneur est investi en tant que personne réelle, il endosse différentes figures dans le fantasme des mères rencontrées. La dimension du don en fait un être généreux (Cadoret, 2002 ; Ducousso-Lacaze, 2004 ; Ehrensaft, 2010). En effet, il est souvent associé à cette image positive et certainement narcissiquement réconfortante. Dans tous les discours, nous retrouvons la valeur altruiste de l'homme qui donne. Toutefois, certaines autre-mères atténuent cette représentation « *enjolivée* » pour reprendre les termes de Barbara. Sa participation est indispensable pour la conception de l'enfant, il est donc primordial pour ces femmes « *d'apprivoiser l'existence de cet autre masculin inconnu mais nécessaire* » (Ducousso-Lacaze, 2004, p. 35). Nous retrouvons ainsi, pour la majorité de ces mères, la figure du « *généreux donneur* » (Ducousso-Lacaze, 2004, Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009, 2010). Ce terme révèle le processus d'idéalisation du donneur présent chez certaines de ces femmes. Or, cet autre sans qui l'enfant ne pourrait être conçu, s'immisce néanmoins dans la vie intime du couple et de la famille à travers la conception (Ehrensaft, 2010).

Nous retrouvons une forme d'intrusion du donneur dans le couple lorsque l'acte médical est fantasmé du côté de la rencontre sexuelle (Naziri, 2017). En effet, pour Valentine, le parcours de PMA avec l'aide d'un donneur âgé « *de 18 ans* » et l'expression « *ça fait très cougar* » révèlent une fantasmatisation autour de ce qu'il

représente, c'est-à-dire en tant qu'il participe au fantasme de procréation autour de l'acte hétérosexuel. À l'inverse, nous ne retrouvons pas ce fantasme du côté de l'acte d'insémination. En effet, certaines sont étonnées de la froideur d'un acte médical qu'elles investissent au départ autour du désir d'enfant issu d'un couple qui s'aime. En effet, nombreuses sont les mères qui soulèvent qu'elles n'ont pas eu l'impression de faire un enfant lors de l'insémination. Cela signe l'écart entre un fantasme autour de la conception et la réalité de l'acte médical. D'autres femmes, comme Barbara, imaginent que la présence de l'autre-mère facilite la réussite de l'insémination, nouant dans leur fantasme l'acte reproducteur et la conjugalité unie par le sentiment amoureux. À cet endroit, s'introduit le donneur en tant que tiers dans le fantasme des mères.

Les mères de naissance, à l'image de Hannah et Valentine, peuvent investir le donneur comme un homme altruiste, représentant de l'autre sexe. À l'inverse, pour les autre-mères, il revêt souvent la figure du « *père qui dérange* » (Ducousso-Lacaze, 2004). De cette dernière naissent des sentiments ambivalents chez les mères à l'endroit du donneur. Pour Caroline, le donneur est une figure rivale susceptible de l'évincer dans son fantasme construit autour de son désir d'enfant. Elle sollicite ainsi des mécanismes défensifs, telles des inhibitions ou des références accrues à la réalité extérieure, afin d'y faire face. Avec le donneur, elle est en rivalité dans sa place d'autre-mère. Pour Barbara, la représentation du donneur dérange l'investissement de sa place dans le parcours de PMA. Il nous apparaît que la conflictualité à l'œuvre avec la figure du donneur renvoie aux réaménagements psychiques autour de la place de l'autre-mère auprès des enfants. En tant que figure Imaginaire il peut donc participer au sentiment d'exclusion ressenti par l'autre-mère qui n'a pas participé à la conception. En ce sens, l'autre-biologique représenté par le donneur peut être menaçant et faire émerger un « *fantasme de vol d'enfant* » (Naziri, 2011) en tant que « *kidnappeur d'enfant* » (Ehrensaft, 2010). Dans notre recherche, nous n'avons pas retrouvé cela du côté du donneur, la PMA garantissant que le donneur ne pourra jamais être un père pour l'enfant. Cela peut s'expliquer par le fait que contrairement aux études citées, notre recherche a été réalisée après la loi du mariage pour tous. La PMA et l'adoption mettent donc à distance la paternité du donneur. Le donneur est une figure nécessaire et empreint d'ambivalence à partir duquel l'autre-mère met au travail sa place dans le parcours de procréation.

- Du Père Imaginaire au Père Réel pour l'enfant

Nous retrouvons un lien entre la place du donneur occupée dans les fantasmes maternels et la manière dont les enfants investissent la figure du donneur. En effet, lorsqu'il est parlé comme un homme qui donne, il est le garant de la différence des sexes et devient un support d'identification et de fantasmatisation. Le donneur incarne alors un Père Imaginaire. Le discours des mères sur l'origine de leur enfant convoque la figure du « *généreux monsieur* ». Pour certaines, il revêt les traits d'un homme avec lequel l'enfant partage une origine commune, comme pour les enfants de Valentine et de Caroline. Il est ainsi à la fois le représentant de la différence des sexes et des origines. Pour d'autres mères, le donneur partage le même phénotype. Ce dernier est souvent mis en avant du côté d'une ressemblance possible avec l'autre-mère comme pour Marie-Cécile. Lorsque le donneur est associé au registre de la paternité pour la mère de naissance, il occupe une place dans l'histoire des enfants. Nous le retrouvons quand Jacqueline et Juliette interrogent l'absence de père dans leur quotidien. En revanche, lorsque le donneur est majoritairement parlé aux enfants en sa qualité de « *graine* » - c'est-à-dire réduit à sa participation génétique - il n'apparaît pas être une figure possible de père pour les enfants qui n'interrogent pas la recherche d'un père du côté du donneur, comme les enfants de Valentine et de Caroline. En ce sens, lorsqu'il renvoie principalement au registre du Réel du Père, c'est-à-dire quelque chose de l'ordre du non symbolisable qui se situe en dehors du langage, cela renforce la localisation du registre du Père Réel du côté de l'autre-mère.

Le donneur est donc un Père imaginaire, en tant qu'il prend place dans l'imaginaire des mères et des enfants. Il est le représentant de la différence des sexes et est parfois identifié comme le père biologique. Le donneur peut également représenter un Père Réel dans le sens où le don renvoie à une part de son désir de participer à la conception tout en supportant l'énigme des origines. Cela se retrouve lorsqu'il est investi sur le registre de la paternité, notamment lorsque se pose la question d'un deuxième enfant. En effet, la majorité des couples rencontrés ont gardé ou souhaitent garder le même donneur pour la conception du second enfant. Hannah investit les liens génétiques qui font de Jacqueline et Juliette des « *vraies sœurs* ». Fanny et Karine nomment parfois le donneur « *père* ». En ce sens, le donneur renvoie à cet autre pouvant se positionner

en tiers dans l'imaginaire maternel à partir duquel se rejouent les enjeux œdipiens et la définition d'une scène primitive.

Les mères rencontrées repèrent le donneur comme une figure essentielle pour que l'enfant puisse se construire une histoire sur sa venue au monde, un roman familial, certes atypique mais, opérationnel. En effet, en devenant une personne réelle dans l'imaginaire des mères lesbiennes, le donneur noue les registres du Réel et de l'Imaginaire en contribuant à la construction d'un roman familial « *au sein duquel le donneur peut être inclus et « nourrir » certaines illusions dans les relations vécues avec les parents* » (Naziri, 2011, p. 119). Le donneur participe donc au fantasme de la scène primitive (Naziri, 2011, 2017). L'enfant conçu par IAD aurait deux scènes primitives complémentaires, l'une autour de sa conception renvoyant à la rencontre de la différence des sexes et l'autre produisant l'élaboration fantasmatique de l'excitation érotique des mères (Naziri, 2017). Bien que le donneur ne soit pas systématiquement associé à un tiers contribuant au montage imaginaire de la conception de l'enfant ou à la dimension Symbolique de Père, le plus souvent la figure du donneur a néanmoins un rôle incontournable psychiquement dans le processus du devenir-parent lesbien. Ainsi, ce qui contribue à la conception et à la naissance d'un enfant se compose sur plusieurs temps et se décompose sur plusieurs registres (Veuillet-Combier, 2017). La scène originaire est réunifiée à la fois dans le fantasme et dans le discours inconscient de la mère de naissance.

La fonction paternelle dans la parentalité s'instaure à partir d'un socle filiatif prenant assise sur les origines biologiques de l'enfant. Le donneur supporte donc différents registres essentiels à l'opérationnalisation et à la transmission de la fonction paternelle. Schématiquement, nous pouvons donc illustrer un second triangle œdipien, complémentaire à celui présenté précédemment. Il illustre les fantasmes de transmission autour de la conception et une double scène primitive de l'enfant.

La figure du donneur
Un Réel du Père
Père Imaginaire
(Père Réel)

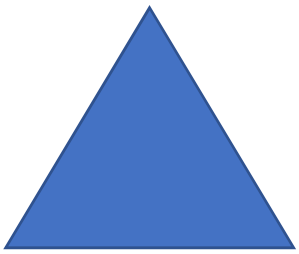

Couple parental sous-tendu par
le désir d'enfant
(Mère Symbolique, Père Réel)

Enfant

# II. La transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne

## A. Les fantasmes de transmission dans la parentalité lesbienne

La transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne s'appréhende du côté des fantasmes de transmission construis à partir de l'histoire de la venue au monde de l'enfant. La transmission est le cœur de la construction subjective en termes d'identité et d'altérité. Elle « *serait ce trésor que chacun se constitue à partir des éléments livrés par les parents, par l'entourage, et qui, par des rencontres hasardeuses et des événements passés inaperçus, s'articulent au fil des ans avec l'existence quotidienne pour jouer leur fonction principale : celle d'être fondatrice du sujet et pour le sujet* » (Hassoun, 1994, p. 81). La transmission s'accompagne de fantasmes qui permettent aux parents de reconnaître et d'inscrire leur enfant dans leur filiation. Dans la parentalité lesbienne comme dans toutes les familles, les fantasmes de transmission dédouanent les parents d'une possible transmission traumatique en reconstruisant une histoire des origines sous-tendus pas la Loi Symbolique. En ce sens, il s'agit d'inscrire l'enfant dans l'axe générationnel en marquant la différence, d'abord des générations puis des sexes. Les mères lesbiennes mettent au travail un fantasme de transmission afin d'atténuer la culpabilité de faire un enfant sans père dans le quotidien, particulièrement les mères de naissance. À partir de ce travail psychique, quelque chose de la parentalité est en mouvement et participe à la transmission de la fonction paternelle.

### 1. Le donneur dans le fantasme de transmission : la parentalité lesbienne à l'épreuve de l'absence d'un homme-père

Nous avons constaté que la distinction des places dans la famille est repérée par les enfants des couples rencontrés. Ils constatent également l'absence d'un homme-père dans leur quotidien. Les mères sont souvent conscientes qu'elles pourront un jour être interrogées par leurs enfants sur cette absence. Cela les préoccupe déjà lors de la réalisation du projet d'enfant, alors même que le choix de la PMA permet la mise à distance du donneur en tant que père. Les conflits psychiques qui accompagnent la représentation « absence de père pour l'enfant » sont souvent empreints de culpabilité. En effet, elles savent qu'elles ne pourront jamais offrir un père à leur enfant, en référence aux couples hétéroparentaux. Les mères de naissance apparaissent les plus affectées par

cette idée, à l'image de Madeline et de Valentine dont la représentation est accompagnée de larmes ou de sanglots durant les entretiens. Pour les autre-mères, le conflit autour de l'absence de père est souvent mis à distance, soit par une inhibition massive dans l'énonciation soit, à l'image de Caroline, en évitant le sujet avec leur propre enfant. En effet, souvent le seul compromis lorsque l'enfant demande un père est le rappel à la réalité : il n'y a pas d'homme-père dans le quotidien. Souvent, les mères repèrent cette interrogation très tôt dans la vie de l'enfant, lorsqu'il est en contact avec ses pairs ou qu'il découvre ce qu'est un homme-père (dans les contes, dans la famille, dans les dessins animés, à la crèche, etc.). Cette découverte signe l'appréhension de la différence des sexes chez les enfants. Elle met souvent à mal l'autre-mère dans l'expérience de la parentalité. Elle trouve un compromis en investissant particulièrement sa place auprès de l'enfant et sa relation avec celui-ci. Par exemple, Barbara et Caroline mettent en avant combien elles s'investissent activement dans l'éducation de leur enfant notamment à partir de la reconnaissance psychique de ce dernier. Quand l'enfant est trop jeune pour en faire la demande, les mères rencontrées appréhendent le moment où leur enfant les interrogera sur l'absence de père.

Par conséquent, certaines mères, comme Hannah et Barbara, Sophie et Marie-Cécile ou encore Fanny et Karine, construisent un fantasme de transmission où le donneur est en place de géniteur-père anonyme. Ainsi, les enfants peuvent se construire un roman familial à partir des données physiques et ethniques connues du donneur tout en l'investissant à la place d'un père idéal. D'autres mères, comme Valentine et Caroline, excluent le donneur du fantasme de transmission en le réduisant à l'énigme autour du gamète. Victor et Pierre apparaissent dès lors en difficulté pour résoudre l'énigme autour de l'absence d'un homme-père dans leur quotidien. Ainsi, l'intervention d'un « *autre-biologique* » (Ehrensaft, 2010, p.1101) - le donneur semi-anonyme ou totalement inconnu – contribue à la construction du fantasme de transmission. Cet autre de la différence des sexes participe à la conception de l'enfant et lorsque l'imaginaire a internalisé cette différence comme opérante, c'est qu'elle est sous-tendue par des enjeux inconscients impliquant au moins trois générations (Ducousso-Lacaze, 2014). À cet endroit, quelque chose du nouage entre la différence des sexes et des générations s'opère. Notre recherche confirme cela. Le donneur est bien le garant de la différence des sexes dans la famille dès lors qu'il est parlé en sa qualité d'homme. Il peut prendre place dans le fantasme de la scène primitive en tant que garant de la différence des sexes

nécessaire à la conception de l'enfant. La différence des générations s'institue, quant à elle, à partir des enjeux conjugaux où le couple incarne l'origine du désir d'enfant. À partir du couple parental, l'enfant fait l'épreuve de l'interdit de l'inceste et du renoncement pulsionnel. S'il est donc référé à la fonction paternelle, il lui reste à négocier l'absence d'un homme-père dans son quotidien, image véhiculée par la société, les média et les familles de leurs pairs auxquels l'enfant s'identifie. Les recherches qui s'intéressent au développement subjectif des enfants des familles homoparentales, telle que la recherche nationale DEVHOM argumentent que « *l'orientation sexuelle des parents, quelle qu'elle soit, ne condamne pas plus les enfants à la souffrance psychique qu'elle ne garantit leur épanouissement subjectif (…) le travail intrapsychique et interpsychique organisant les liens présente certaines spécificités pour les familles homo* » sans qu'elles ne soient pathologiques pour autant (Veuillet-Combier, 2019, p. 121). L'enfant différencie la filiation instituée de la filiation affective (Gratton, 2017, Veuillet-Combier, 2017, 2019). Il s'appuie sur sa double inscription filiative et sur la sphère sociale, amicale et culturelle pour mettre au travail ses identifications, sur la base desquelles, il peut interroger et négocier sa propre identité sexuelle (*ibid*).

Notre recherche et les études actuelles mettent en avant, que la parentalité lesbienne permet l'inscription de l'enfant dans une double filiation, sans faire fi de la différence des sexes indéniable à la procréation d'un enfant. La référence, parfois rigide, à la norme hétérosexuelle pour la mère de naissance participe à ce processus. En effet, les mères identifient leur parentalité à la norme familiale en vigueur dans la société tout en valorisant leur configuration familiale. En construisant un fantasme de transmission à partir des enjeux conjugaux et de l'intervention du donneur, les mères lesbiennes participent à ce que leur enfant puisse s'adosser sur son origine. Cela contribue à son développement psychique et à la construction d'une double scène primitive.

La transmission de la fonction paternelle prend donc assise sur les éléments de la réalité autour des origines de l'enfant. Le caractère structurant de la transmission est « *à la base de l'instauration de la loi, de l'agencement de la famille et de l'attachement à des idéaux (…). Le don et la disposition des parents envers l'enfant y jouent une fonction certaine, en suscitant un élan de reconnaissance chez l'enfant, dans le double sens du mot : de gratitude et d'identification* » (Eiguer, 2011, p.21). Aussi, en dehors d'une dimension Symbolique de la transmission d'une loi, l'enfant de ces familles, comme n'importe quel sujet, évolue dans une réalité rendant compte de l'articulation

nécessaire entre le champ social et celui du psychisme (Hurstel, 2003). La Loi par l'intervention de l'autre-mère a pour effet d'inscrire psychiquement l'enfant à une place filiative en interdisant la mère de naissance comme objet sexuel. Ainsi, « *le mode d'accès à la parentalité n'est pas à envisager du point de vue de la réalité et de ses contraintes mais aussi du côté du modèle imaginaire mobilisé et de sa portée symbolique, ces deux registres-là sont liés* » (Gratton et Veuillet-Combier, 2018, p. 97). Ces modalités se retrouvent nouées dans les fantasmes de transmission des parents lesbiens et elles prennent toutes leur dimension Symbolique dans les enjeux de la nomination des places.

2. La nomination des places dans la famille révèle les effets du fantasme de transmission

Les enjeux autour de la nomination de leur place illustrent la transmission de la fonction paternelle. En effet, ils s'inscrivent dans le travail psychique de la parentalité du côté des mères et se retrouvent dans les processus de différenciation des places du côté de l'enfant.

La nomination de leur place dans le quotidien révèle les enjeux autour du socle filiatif : entre assise biologique et conjugalité. En effet, nombreuses sont les mères de naissance qui soulèvent l'importance pour elles d'être repérées comme la mère qui a porté et mis au monde l'enfant. Ainsi, elles sont toujours nommées « *maman* » afin de signifier la participation de leur corps dans la conception. Toutefois, la présence d'une autre-mère et l'idéal parental inscrit dans la conjugalité amène une conflictualité entre la nécessité d'être toutes les deux reconnues comme mère de l'enfant, et la distinction nécessaire des places.

Nous retrouvons les conflits psychiques autour de la nomination des places dans le couple de Marie-Cécile et Sophie. Ces dernières se nomment toutes deux « *maman* » car, pour le couple, elles sont toutes deux mères de l'enfant. Céline, autre-mère, soutient également une nomination de sa place à partir de son statut de « *maman à part entière* ». Ainsi, les enjeux de la nomination révèlent l'investissement de l'autre-mère dans la parentalité. Le partage du signifiant « *maman* » entraîne une ambivalence entre : une mise à distance de la maternité pour ne pas distinguer une mère par rapport à l'autre et le souhait des mères de naissance d'être localisées dans la famille. Pour Claire, la représentation des enfants qui « *savent exactement laquelle ils appellent parce qu'ils*

*prennent des intonations différentes quand ils le disent »* atténue l'angoisse autour d'une indifférenciation des places. L'important pour elle, est que l'enfant puisse parler de ses deux mères sans confusion. Par conséquent, lorsque les mères s'adressent à leur enfant ou lorsqu'elles nomment leur compagne, elles ajoutent le prénom de la mère afin que l'enfant repère l'altérité. D'autres mères, comme Barbara et Hannah, créent un nom spécifique pour l'autre-mère telle que « *mamantine* ». Ainsi, il y a un effet de signifiant situé dans un compromis entre la reconnaissance de l'autre-mère en place de mère et le lieu de l'altérité nécessaire pour que l'enfant puisse faire l'expérience de l'autre en tant qu'objet distinct de la mère.

Cet effet du signifiant se retrouve lorsque l'enfant reproduit quelque chose de l'altérité quand il nomme différemment ses mères. La nomination des « mères » atteste un repérage des deux positions différentes dans la parentalité. Cette différenciation organisatrice pour l'enfant accompagne les mères « *pour que chacune puisse se faire une place* ». Par exemple, les enfants de Caroline et Valentine les nomment respectivement « *maman-prénom* » et « *maman-tout-court* ». Cette nomination de leur place met en avant une distinction de façon originale à partir de ce que l'enfant a entendu de la différence depuis qu'il baigne dans le langage. Cette nomination « *tout-court* » conforte le souhait maternel de distinguer celle qui a porté l'enfant de l'autre-mère. En outre, la dénomination « *maman tout court* » pourrait également renvoyer à la marque imaginaire de la castration. Lorsque l'autre-mère n'est pas nommée de la même manière, elle représente pour l'enfant celle qui prive la mère de sa relation fusionnelle avec ses enfants. En ce sens, les enjeux autour de la nomination des places recouvrent le fantasme de transmission et positionne l'autre-mère en tant qu'agent de la castration.

Quant aux mères dont les enfants n'ont pas encore accès à la parole, elles énoncent qu'elles laisseront le choix de leur nomination à l'enfant. Or, cette dernière ne relève pas d'un choix mais s'articule à la symbolisation opérante dans le discours des mères. Pour Madeline et Justine, l'enfant n'est pas encore prénommé et la mise au travail de leur propre nomination en tant que mère n'apparaît pas encore investit. Ce travail, nous semble nécessaire afin de garantir l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle à partir du nouage des différents registres du Père.

## B. Permutation symbolique des places et enjeux de la grand-parentalité

Les enjeux de la transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne s'appuient, comme pour toutes les familles, sur le principe de généalogie et la permutation symbolique des places. La fonction paternelle se transmet à partir de la réactivation des enjeux œdipiens dans la parentalité. Nous les retrouvons du côté de la permutation symbolique des places dans la grand-parentalité. L'analyse des enjeux familiaux et de la LRAG dévoile qu'elle s'opère d'abord chez les grands-parents avant de s'accomplir chez les mères rencontrées. Aussi, l'investissement de leurs propres parents dans la grand-parentalité contribue en l'inscription des enfants dans une double filiation.

Nous avons relevé combien la filiation biologique est un des socles de la parentalité contemporaine. Cela s'appréhende dans l'investissement de la LRAG des mères de naissance. Ces dernières se soutiennent essentiellement des liens de filiation pour investir la maternité et l'inscription de l'enfant dans sa lignée. Nous le retrouvons déjà dans les enjeux de la nomination de sa place. Une mise au travail des liens intergénérationnels, de la continuité et de la contiguïté générationnelle s'ancre aussi du côté de l'héritage génétique. Dans la LRAG de certaines mères de naissance, comme Hannah et Madeline, seuls les liens de filiation biologique sont tracés. En s'appuyant sur ce registre, elles peuvent reconnaître leur enfant comme appartenant à leur lignée et ainsi mettre au travail la permutation symbolique des places. Or, la parentalité lesbienne est sous-tendue par une désintrication de la sexualité et de la reproduction et « *la transmission ne relève pas d'un héritage génétique mais de processus intra et inter psychiques complexes mettant en jeu les liens intergénérationnels et la continuité de la vie psychique* » (Durif-Varembont, 2004, p. 213). Pour les autre-mères, le travail psychique de la parentalité ne peut prendre assise sur le même socle filiatif que celui des mères de naissance. Plus encore que leur épouse, elles négocient leur place dans la famille en surinvestissant l'inscription de l'enfant dans leur filiation autre-maternelle – le choix du prénom et le nom propre à l'enfant en sont des éléments fondateurs. Aussi, nous avons constaté que les autre-mères investissent d'autant plus le travail d'inscription de leur enfant dans la LRAG. À l'image de Caroline et Barbara, qui sont les seules dans leur couple à s'y inscrire en tant que parents de leur enfant. Quant à leurs conjointes, elles se positionnent en enfant des parents dans la représentation de la famille

fantasmatique. À cet endroit, elles se positionnent par rapport à leurs propres parents pour réaliser la permutation symbolique des places.

Nous avons repéré que la permutation des places est opérante lorsque la grand-parentalité est mise au travail. En effet, Valentine est en place d'enfant dans la LRAG mais elle est aussi en place de mère pour ses enfants durant l'entretien. Elle repère la permutation symbolique des places chez ses propres parents afin d'être en place de mère dans la parentalité. Du côté de Caroline, sa famille considère les enfants comme les siens sans distinction de liens biologiques. Dans la famille de Hannah et Barbara, la permutation symbolique des places est opérante pour l'autre-mère et les grands-parents des deux lignées. Elle met en lumière les différents réaménagements psychiques dans la parentalité, notamment en termes de réactivation des enjeux œdipiens. Pour Hannah, les conflits œdipiens sont cristallisés autour de l'annonce de l'homosexualité. La référence accrue tout au long de son entretien concernant les couples hétérosexuels et la représentation de son arbre généalogique laissent présager un surinvestissement des figures parentales de l'enfance en tant que modèle ou idéal familial.

Comme chaque parent, les parents lesbiens effectuent ce travail d'inscription des enfants dans la généalogie et dans une double filiation (Ducousso-Lacaze, 2004; Gratton et Veuillet-Combier, 2018; Naziri, 2011, 2017; Veuillet-Combier, 2019). L'accès à une position subjective de parent leur est possible lorsque « *s'est accomplis la permutation symbolique des places, opération intrapsychique qui articule l'intra-subjectif et l'institutionnel (…), au prix d'un double meurtre symbolique, celui du père et de sa position d'enfant* » (Ducousso-Lacaze, 2004, p. 33). Souvent, une permutation symbolique des places opérantes pour les grands-parents présage de l'inscription possible de l'enfant dans la filiation autre-maternelle. Lorsque le travail de permutation symbolique des places n'est pas encore achevé du côté des mères, ces dernières peuvent prendre appui sur les enjeux œdipiens et sur la nouvelle position de leurs propres parents dans la grand-parentalité. Ainsi, la grand-parentalité joue un rôle fondamental dans la parentalité lesbienne. L'abaissement des conflits psychiques à l'égard de leurs figures parentales contribue à leur investissement d'une place de parent de leur enfant. Ce travail est nécessaire afin de garantir l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle. Les grands-parents sont donc des figures primordiales.

La transmission psychique de la fonction paternelle englobe les fantasmes de transmission. Une dimension Imaginaire est présente dans la transmission de la fonction Symbolique. La fonction paternelle se transmet et transforme quelque chose de ce qui est transmis, permettant la subjectivation et l'accès à l'ordre Symbolique. Celui qui transmet est nécessairement supporté par le Père Symbolique. Toutes les mères rencontrées sont portées par la fonction paternelle. Elles peuvent faire office de Père Symbolique dans le système issu des montages culturels et juridiques français. Dans les familles rencontrées, la triangulation œdipienne et la permutation symbolique des places sont opérantes. Le devenir-parent implique bien trois générations parfois quatre dans la LRAG. Les parents inscrits dans cette continuité générationnelle inscrivent à leur tour leur enfant dans cette lignée (Ducousso-Lacaze et Grihom, 2009). Les enfants de ces femmes ont une place dans la généalogie dès leur naissance. Elle est Symbolique par le don du nom de famille et Imaginaire à travers les désirs et fantasmes des parents (Hurstel, 1993). Grâce au nom de famille commun, l'enfant peut être référé à une double filiation. La nomination ordonne la lignée généalogique. Le nom comme point de repère permet à l'enfant de se reconnaître identique et pourtant différent dans sa ligné. Des variations singulières tracent « *les lettres de son identité et de sa prédestination prises dans le désir de l'Autre* » (Keiser-Weber, 2013, p. 153). Aussi, le choix des prénoms inscrit souvent les enfants dans la filiation autre-maternelle. Le principe de généalogie recouvre deux registres : l'inscription à une place dans la généalogie et la reconnaissance de cette place. L'inscription généalogique est un effet de la fonction paternelle et l'inscription dans l'espèce humaine revient à ce que la fonction paternelle soit articulée à l'ancêtre (Freud, 1912-1913). La fonction paternelle dans la parentalité lesbienne s'opère et se transmet.

## III. Synthèse de l'articulation théorico-clinique

La famille lesbienne illustre l'évolution de notre système de parenté qui impacte la parentalité jusque dans les fonctions parentales. Notre étude a pour objectif de faire un pas de côté par rapport aux représentations traditionnellement admises dans notre société autour de la maternité et de paternité. Cependant, nous avons retrouvé une identification des mères lesbiennes aux couples parentaux traditionnellement constitués d'un homme et d'une femme. Elle est issue de l'identification au couple parental de leur enfance, représentant la norme familiale. Or, ce n'est pas cette seule identification aux couples hétérosexuels qui assurent à leur enfant de se développer sans plus ou moins de carence, de difficulté ou de retard que l'enfant né au sein d'une famille héteroparentale (Vecho et Schneider, 2005, Veuillet-Combier, 2019).

→ Nous pouvons affirmer que la fonction paternelle est opérante dans la parentalité lesbienne ayant eu recours à une PMA. Chaque femme de ces couples est un agent potentiel de la fonction paternelle. Cette dernière s'appréhende dès le désir d'enfant du couple et sa réalisation à partir d'une PMA. Le désir d'enfant révèle bien souvent la traversée œdipienne de ces femmes et leur rapport à la fonction paternelle. Les enjeux conjugaux autour de la maternité de la mère de naissance laissent entrevoir l'avènement de la Mère Symbolique. Elle ouvre une place à l'autre, à l'altérité. Les mères de naissance reconnaissent cette place à l'endroit de leur conjointe. Les autre-mères se saisissent de la place offerte par la mère de naissance afin de mettre au travail un processus de parentalité et ce dès le projet d'enfant. Si le désir d'enfant est souvent premier à la conjugalité, sa réalisation nécessite de prendre assise dans la conjugalité. Les autre-mères sont des Mères-vers, des femmes dont le désir se tourne vers la mère de naissance en tant que femme. Aussi, elles sont les objets de désir de ces dernières. Les autre-mère peuvent donc, en général, supporter quelque chose du Père Réel, en dehors de la paternité.

→ Une distinction des fonctions s'opère en lien étroit avec le choix de la femme qui porte l'enfant (Naziri, 2011 ; Golse, 2000). Nous avons repéré que ce choix ne présage pas toujours d'une distinction stricte des fonctions parentales dans le couple. Ces fonctions se partagent entre les deux femmes sans être nécessairement spécifiques à l'une ou à l'autre. Toutefois, même lorsque les fonctions parentales se partagent dans la conjugalité, elles sont sous-tendues par des enjeux psychiques différents.

L'implication du corps de la mère de naissance dans le devenir-parent impose des places différentes dans la parentalité. En ce sens, en amont de la naissance de l'enfant les fonctions parentales sont opérantes et s'articulent déjà entres elles au sein de la conjugalité.

→ La fonction paternelle dans la parentalité lesbienne s'opère également à partir du parcours de PMA et des enjeux autour de l'homme-géniteur, le donneur. En effet, le choix de la PMA est souvent justifié afin de garantir la place de l'autre-mère dans la parentalité, en dehors d'une reconnaissance de la paternité. Le donneur prend place dans le fantasme autour des origines de l'enfant. Il revêt différentes figures du père relevé par A. Ducousso-Lacaze (2004). En effet, il à la fois « *le généreux donneur* » et « *le père qui dérange* » (Ducousso-Lacaze, 2004). Il représente l'homme nécessaire à la conception et il peut être associé au fantasme de la rencontre sexuelle dans l'acte de procréation (Naziri, 2017). Il peut également être une figure rivale pour l'autre-mère dans le fantasme autour de l'origine de l'enfant. En tant que figure Imaginaire il peut participer au sentiment d'exclusion ressenti par l'autre-mère qui n'a pas participé à la conception. En ce sens, il permet à celle-ci de négocier sa place dans le parcours de procréation. Aussi, nous avons pu mettre en lumière un lien entre la place du donneur occupé dans les fantasmes maternels et la manière dont les enfants investissent la figure du donneur. En effet, lorsqu'il est parlé comme un homme qui donne, il est le garant de la différence des sexes et devient un support d'identification et de fantasmatisation. Par conséquent, il peut incarner un Père Imaginaire. Lorsque le donneur est associé au registre de la paternité pour la mère de naissance, il occupe une place dans l'histoire des enfants qui le repère comme un éventuel Père Réel. En revanche, lorsque le donneur est réduit à sa participation génétique il n'apparaît pas comme une figure possible de père pour les enfants. Il appartient dès lors au registre du Réel du Père.

→ Les fantasmes de transmission se constituent à partir du couple lesbien (sous-tendu par un désir d'enfant commun) et la participation d'un homme-donneur (garant de la différence des sexes). Pour certaines, s'ajoutent le lieu de la conception (pays), le lieu de la naissance (la maternité) et/ou les protagonistes médicaux (médecins, gynécologues). Ces derniers représentent parfois des figures surmoïques permettant d'atténuer le conflit psychique autour de l'interdit de la PMA en France. Le fantasme de transmission des mères participe à l'élaboration d'un roman familial pour l'enfant. La scène originaire, fantasme organisateur de la psyché, s'appuierait bien sur le coït

procréateur. Avec la PMA, « *la scène des origines se trouve en quelque sorte décondensée et se déplie dans une temporalité spécifique* » (Veuillet-Combier, 2017, p.59). L'appel au tiers procréateur engage ces femmes à reconnaître une tierce personne intervenant dans la conception de leur enfant.

→ La naissance de l'enfant renégocie l'opérationnalisation de la fonction paternelle au sein du couple. Les femmes rencontrées mettent en avant une complémentarité à l'œuvre dans la pratique de la parentalité. Cela signe les places différentes de chacune dans la famille. Peu de recherches d'orientation psychanalytique s'intéressent à la pratique de la parentalité. Or, notre analyse a mis en avant combien les enjeux de la pratique nous renseignent sur l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle. En effet, si nous ne pouvons pas dire qu'il y ait une distinction des rôles parentaux qui prendrait racine sur une identification à la femme-mère et à l'homme-père, il s'agit toutefois de se distancer d'une représentation genrée des fonctions parentales. L'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle n'est en rien révélée ou ne relève en rien de la pratique de la parentalité. Cependant, l'étude de cette dernière contribue en l'appréhension des places différentes dans la famille. La distinction des places dans la famille lesbienne est plutôt associée à la singularité de chacune des mères rencontrées. Ainsi, une mère de naissance peut tout à fait supporter des tâches qui appartiendraient au stéréotype masculin. Dans la parentalité lesbienne, le travail psychique du devenir-parent de l'autre-mère contribue à ce qu'elle soutienne quelque chose du Père Symbolique en étant *mère à sa façon* c'est-à-dire en tant que femme portée par la fonction paternelle transmise et opérante. Si elle ne peut représenter le Père Réel dans toutes ses dimensions du fait de sa féminité, elle n'en reste pas moins la personne objet de désir de la mère, sous-tendu par la conjugalité. Autrement dit, elle s'investit à une place dans la parentalité, elle est garante de l'interdit de l'inceste et support de la Loi Symbolique.

→ Dans la pratique de la parentalité lesbienne, nous retrouvons la différenciation nécessaire à l'enfant pour faire l'épreuve de l'Autre et de l'altérité. Elle se repère essentiellement dans les enjeux de nomination des places de chacune au regard de l'enfant. Aussi, le quotidien de la parentalité rappelle l'absence d'un homme-père. Cela se retrouve dans l'interrogation des enfants autour de l'identité du « père ». Les mères de naissance développent une préoccupation maternelle autour de cette question dès le projet d'enfant. Les autre-mères mettent à distance cela en surinvestissant l'inscription

filiative des enfants dans leur filiation. En témoigne, la position active de certaines autre-mères dans la prénomination des enfants car celle-ci contribue à l'adoption psychique des enfants.

→ L'opérationnalisation de la fonction paternelle se rejoue et s'institue dans la parentalité lesbienne à partir des enjeux de la reconnaissance juridique des places et des enjeux de la nomination. Le mariage et l'adoption participent en l'institutionnalisation des places déjà opérantes dans le quotidien. La reconnaissance parentale concerne principalement l'autre-mère mais préoccupe essentiellement les mères de naissance. En effet, il s'agit pour la mère de naissance d'autoriser l'adoption pour sa conjointe à partir du mariage. Le consentement à l'adoption conforte la reconnaissance parentale de l'autre-mère. La mère de naissance ouvre ainsi au champ de l'Autre et à la métaphore paternelle. Toutes les mères de naissance rencontrées reconnaissent la place de l'autre-mère au regard des enfants. Les enjeux conjugaux autour de l'acte d'adoption soutiennent l'instauration d'une fonction paternelle. Les enjeux de l'institutionnalisation des places par le mariage et l'adoption offrent la possibilité à l'autre-mère d'incarner la fonction paternelle. Les fonctions parentales lesbiennes peuvent s'adosser sur la reconnaissance juridique et le processus d'adoption afin de s'incarner et de s'articuler. En effet, la différence marquée entre la mère de naissance et la nécessité pour l'autre-mère de reconnaître l'enfant est finalement semblable à celui des couples hétérosexuels. Le droit fait tiers en inscrivant une différence de position dans la famille. En dehors du quotidien investit sur le plan normatif de ce que représente la famille pour ces femmes, quelque chose de l'ordre de l'institutionnalisation juridique participe au processus de parentalité.

→ Le nom de famille est souvent investi par les deux mères comme le nom propre à l'enfant. Ce dernier porte un nom composé de ceux de ses deux mères. Le nom de famille symbolise donc l'union de deux individualités : il signe la différence au cœur de la famille. Pour les autre-mères, le nom de famille est révélateur des enjeux singulier autour de sa place. Il contribue à l'inscription de l'enfant dans sa filiation en dehors des liens biologiques. La mère de naissance est celle qui nomme à la naissance. La possibilité de transmettre un nom ou de choisir le nom de famille participe à l'inscription de l'enfant dans une double filiation. L'inscription de l'enfant et l'opérationnalisation des fonctions parentales s'accomplissent et se rejouent à partir de la nomination et des éléments de la généalogie familiale. Pour certaines mères, la reconnaissance juridique

des places institue juridiquement une place et une fonction qui sont déjà opérantes en amont des procédures. Pour d'autres, elle participe ou achève ce processus de reconnaissance psychique et réactive les enjeux œdipiens du côté de la castration Symbolique. Peu d'études s'intéressent aux enjeux de la nomination dans la parentalité lesbienne. Or, ils permettent d'appréhender comment les fonctions parentales s'instituent et se partagent à partir du nom de famille.

→ La fonction paternelle se transmet également à partir de la réactivation des enjeux œdipiens dans la parentalité. Ils révèlent les processus identificatoires des mères autour des figures parentales de leur enfance, ceux-ci afin de négocier leur place dans la famille. Nous retrouvons une identification à la figure maternelle pour les mères de naissance afin d'investir la féminité du côté de la maternité. Le regard du père sur l'orientation sexuelle de leur fille est également mis en avant par certaines mères et illustre la réactivation des enjeux œdipiens autour de la figure paternelle. Chez toutes les femmes rencontrées, les figures parentales de l'enfance sont essentiellement mises au travail afin d'appréhender l'autorisation à réaliser la promesse œdipienne. Cette dernière se retrouve dans les enjeux de la grand-parentalité qui jouent un rôle fondamental dans la parentalité lesbienne. En effet, en changeant de place dans la généalogie, les grands-parents autorisent symboliquement la réalisation de la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. Ce travail est nécessaire afin de garantir l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle. Les grands-parents sont donc des figures primordiales.

# Conclusion

Notre travail de thèse a mis en lumière comment la fonction paternelle s'opère et se transmet dans la parentalité lesbienne. Il apparaît que la complémentarité des fonctions parentales s'ajuste dès le projet d'enfant et s'arrime à partir de la pratique de la parentalité soutenue par l'inscription juridique. Peu d'étude psychanalytique s'intéresse à l'exercice ou à la pratique de la parentalité, notamment concernant les enjeux de la nomination. Pourtant, la famille lesbienne illustre pleinement l'évolution de notre système de parenté et révèle ainsi les enjeux de la nomination dans la famille contemporaine. Notre recherche a soulevé les effets de ceux-ci sur l'opérationnalisation et l'institution de la fonction paternelle. Dès lors, nous pensons que les actes et les choix de nomination dans la famille contemporaine contribuent à appréhender les méandres de la fonction paternelle dans notre contexte de modernité, voire déjà de postmodernité. Aussi, notre étude de l'exercice de la parentalité dans la famille lesbienne met en lumière les conflits psychiques à l'œuvre en termes de reconnaissance subjective chez l'autre-mère. Il y a donc un effet de l'exercice sur l'expérience de la parentalité. Cette dernière représente le lieu de l'opérationnalisation et de la transmission de la fonction paternelle. L'institution juridique n'est pas seule fondatrice de la parentalité, il est donc important de maintenir un écart entre la loi en terme juridique – structurant les échanges et la forme de la famille - et la Loi Symbolique - structurante pour le sujet dans son développement psychique. Néanmoins, il nous apparaît primordial d'étudier les effets de l'exercice de la parentalité sur l'expérience de cette dernière.

À ce titre, nous avons porté une réflexion sur le projet de loi relatif à la bioéthique. Celui-ci n'est à ce jour pas encore paru au Journal Officiel et les couples de femmes ne peuvent ni bénéficier d'une PMA en France ni inscrire leur enfant dans une double filiation dès sa naissance. Sur la scène publique, les derniers sondages mettent en avant que la question de la parentalité lesbienne divise encore la population : 65 % serait favorable à la PMA pour les couples de femmes, 68% pour les femmes seules (Feltin-Palas, 2019b). En ce sens, une infime partie de la population considère une femme célibataire plus en droit d'avoir recours à la PMA qu'un couple de femmes. Lorsque les

sondages se situent du côté des droits de l'enfant issu de la PMA, les résultats changent. À la question « *Pensez-vous que les enfants nés par PMA ont le droit d'avoir un père et une mère ?* », 83 % des sondés répondent oui (*ibid*). Nous repérons en filigrane de ces chiffres une réticence certaine concernant l'absence d'un homme-père dans le quotidien d'un enfant. Dans notre recherche, l'interdit de la PMA en France pointe, au-delà d'un fait discriminatoire, une complexification autour de l'accès à la parentalité. Certaines femmes décident de recourir à une « *PMA hors la loi* » pour reprendre les termes de la série documentaire de A. Bennedjaï-Zou sur France Culture. Mais sont-elles hors la Loi Symbolique ?

Nous constatons à partir de notre travail de thèse que l'institution de la fonction paternelle rejoue l'opérationnalisation et l'articulation des fonctions parentales dans la parentalité lesbienne. Le mariage et l'adoption participent à l'institutionnalisation des places déjà opérante dans le quotidien en reconnaissant un statut légal aux deux mères et en contribuant aux enjeux de nomination. Ils participent à la reconnaissance psychique des enfants par l'autre-mère. Pour les mères de naissance, le consentement à l'adoption et le don du nom de l'autre-mère contribuent au processus de séparation mère-enfant. À cet endroit, la loi juridique et l'autre-mère représentent la fonction paternelle en faisant tiers dans la relation dyadique. Il nous semble donc que les nouvelles donnes juridiques sont à considérer dans les recherches sur les familles lesbiennes du côté des processus d'accès à la parentalité.

Concernant le nouveau projet de loi relatif à la bioéthique, nous avons constaté que l'évolution de notre système de parenté a été prise en compte par le législateur. Celui-ci propose, en effet, d'ouvrir la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules. Le législateur s'est saisi de la réalité des différentes configurations familiales existantes sur le territoire français. Toutefois, les articles modifiés par le Sénat le 4 février 2020, ne reconnaissent pas la dimension Symbolique que peut prendre une telle loi dans les familles. En effet, nous avons constaté que le mariage représente, pour les couples rencontrés, une dimension Symbolique supplémentaire. Cette dernière permet de soutenir des fonctions parentales qui ne seraient pas encore totalement opérantes. La dimension Symbolique des lois juridiques et sociétales n'est pas sans effet sur l'opérationnalisation de la fonction paternelle en tant que métaphore paternelle dans le langage. Aussi, la loi juridique supporte la fonction paternelle en tant qu'elle est un tiers dans l'institutionnalisation des places dans la famille. Mais elle est « *hypocrite*, pour

reprendre le terme de C. Taubira (2013a), concernant les discriminations en jeux dans l'accès à la PMA. Par conséquent, comment mettre du sens et soutenir une fonction paternelle opérante à partir du droit ? Certaines mères lesbiennes peuvent se saisir de la loi juridique afin de repérer l'autorisation à réaliser la promesse œdipienne avec un objet d'amour de même sexe. Or, le projet de loi est arbitraire : le droit y est garant de l'autorisation ou non pour un couple d'avoir des enfants, malgré un « *non droit à l'enfant* ».

Par ailleurs, le Sénat est revenu sur la décision de l'Assemblée Nationale d'inscrire la double filiation de l'enfant à partir du consentement devant notaire, en amont de la PMA. Le Sénat réaffirme l'adoption pour « *sécuriser* » l'acte juridique de la filiation. L'institution d'une double filiation s'établirait, dans un couple lesbien, à partir d'un consentement chez le notaire avant l'acte de procréation et après la naissance de l'enfant auprès du tribunal de Grande Instance. Cette décision complexifie la donne filiative de ces familles, faisant planer un doute sur les capacités pour un couple lesbien d'être parent. De plus, la temporalité psychique n'est pas prise en compte.

Les couples rencontrés s'inscrivent dans un souhait de protéger leur enfant dès la naissance de ce dernier. Les délais plus ou moins longs pour l'adoption ajoutent toujours plus d'incertitude quant à la place de l'autre-mère. Nous constatons que le droit peut instituer qui sont les parents d'un enfant sans reconnaître nécessaire qu'il est issu du désir commun d'un couple. Le recours au tribunal a des effets sur le travail psychique du devenir-parent pour la mère dont « *la filiation n'est pas établie de fait* », accentuant par là une discrimination au niveau juridique entre les couples hétérosexuels et lesbiens. Au-delà de la simple institution juridique de la filiation, le législateur ne semble pas prendre la mesure des effets d'une telle institutionnalisation sur les processus de la parentalité. Ceci notamment pour l'autre-mère dont la reconnaissance de sa place, pourrait avoir un effet sur la reconnaissance psychique de son enfant et l'inscription de ce dernier dans une double filiation.

Toute recherche s'appuie sur une méthode qui « *obéit à des impératifs de rigueur* » (Gori et al, 2002, p. 8) auxquels nous avons tenté, tout au long de notre travail, de nous souscrire. Néanmoins, différents aspects auraient mérité encore plus d'attention afin d'affiner nos propos.

La première limite est relative à l'angle d'approche de notre recherche : le droit et la scène sociale. En effet, partir de l'angle législatif afin d'entendre les effets subjectifs sur les mères lesbiennes est un parti pris qui relève de notre implication dans la recherche. Sensible à la discrimination, nous avons cherché à étudier les fonctions parentales des familles lesbiennes sans prendre en considération la spécificité même de cette configuration, à savoir l'homosexualité féminine. En effet, nous souhaitions sortir des préjugés autour de l'absence d'un homme-père. Ainsi, nous avons mis au travail notre implication et notre positionnement tout au long du travail de la thèse. À partir de là, nous avons pu mettre en évidence combien l'orientation sexuelle des femmes rencontrées n'influence pas sur les mécanismes psychiques à l'œuvre dans le devenir-parent. Aussi, l'étude de ces familles trouve son intérêt lorsqu'on se décale de la dimension genrée des fonctions parentales. Plus encore, nous avons repéré que la dimension de la filiation biologique est toujours un des socles du faire-famille. Cela même dans une parentalité lesbienne, alors que l'autre-mère ne participe pas génétiquement à la conception de l'enfant. Ce constat ouvre sur une réflexion autour des familles lesbiennes au sein desquelles les deux femmes sont convoquées dans la reproduction : comment les fonctions parentales s'articulent-elles lorsque la PMA emploie l'ovocyte de l'autre-mère pour inséminer le corps de la mère de naissance ? Quel fantasme de transmission autour de la conception pourrions-nous trouver ici ?

La deuxième limite de notre travail renvoie à la méthodologie employée. Les Comité de Suivi de Thèse ont été une aide précieuse dans l'incitation à utiliser un outil projectif tel que la LRAG. En effet, durant les entretiens, certaines femmes dont l'accueil de l'homosexualité a été difficilement vécu au sein de la famille mettaient à distance leurs figures parentales. L'utilisation de la LRAG a été très pertinente afin d'appréhender les enjeux psychiques sous-jacents, concernant notamment la représentation de la famille fantasmatique, des liens inter et transgénérationnels. Le tracé révèle également les enjeux œdipiens dans la famille et notamment la triangulation. Nous pensons que nous aurions pu approfondir davantage l'analyse des arbres généalogiques. Nous sommes conscientes de notre manque d'expérience et d'expertise à cet endroit, ceci nous empêchant de faire ressortir davantage les enjeux psychiques dont la réalisation permet l'appréhension.

Enfin, la troisième limite de notre analyse concerne les enjeux de la grand-parentalité. Nous avions sous-évalué les effets de la grand-parentalité sur le devenir-

parent et la transmission de la fonction paternelle. Nous avons abordé, lors des entretiens, les grands-parents uniquement dans leur statut de figure œdipienne de l'enfance des mères. Or, il apparaît combien ils jouent un rôle important dans la transmission de la fonction paternelle. Nous tâcherons d'en faire ressortir les pourtours dans de prochaines recherches.

Pour conclure, l'étude de la parentalité lesbienne ne doit pas, selon nous, être pensée comme l'étude d'une famille atypique mais bien comme une famille à part entière, confrontée aux mêmes évolutions de notre système de parenté. Ces différentes évolutions ont des effets sur les processus du devenir-parent ainsi que sur l'enfant. Aussi, l'étude de la parentalité lesbienne laisse ouverte de multiples questions qui pourront faire l'objet de futures recherches. Lors du colloque de la revue Dialogue le 23 novembre 2019, « *Tumultes dans l'(af)filiation : créativité dans les pratiques* », à l'Université Paris Nanterre, Irène Théry a mis en avant combien les familles qui reposent sur le même socle filiatif que les familles lesbiennes avec PMA sont très peu étudiées (Théry, 2019). Dans les couples hétérosexuels stériles, il y a un père dans le quotidien des familles. En ce sens, ils n'interrogent pas ni sur la scène publique et ni au niveau scientifique. Toutefois, il nous apparaît pertinent de les étudier dans leur rapport à la fonction paternelle, en tant que représentante de la Loi Symbolique. Quelle est la place du donneur dans les fantasmes de transmission de la parentalité hétérosexuels avec PMA ? Comment s'opère et se transmet la fonction paternelle des couples hétérosexuels qui ont recours à une PMA pour devenir-parent ?

Ainsi s'achève le fil tiré lors de notre travail de thèse sur l'opérationnalisation et la transmission de la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne. Il n'est qu'un fil parmi tant d'autres qui nous mobilise dans notre souhait de « *donner à tout individu une place de sujet, tant sur le versant social que psychique* » (Razon, 2012, p. 154).

# Bibliographie


AFP. 2020. L'ouverture à la PMA pour toutes les femmes franchit une nouvelle étape au Sénat. *L'Express.fr*. Récupéré de https://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-ouverture-a-la-pma-pour-toutes-les-femmes-franchit-une-nouvelle-etape-au-senat_2115824.html

AMADO LEVY-VALENSI, É. 1973. *Le grand désarroi : Aux sources de l'énigme homosexuelle*. Broché.

ARAMA, V. 2020. PMA pour toutes : Les débats qui se profilent au Sénat. *Le Point*. 21.01.2020. Récupéré de https://www.lepoint.fr/societe/pma-pour-toutes-les-debats-qui-se-profilent-au-senat-21-01-2020-2358838_23.php

ASSOULY-PIQUET, C. 1985-86. Le Retournement du sujet et de l'objet. *Bulletin de psychologie*, 377, XXXIX, 783-790.

ASSOUN, P.-L. 1994. *Freud et la femme*. Calmann-Lévy.

ASSOUN, P.-L. 2004. La recherche freudienne. *Recherches en psychanalyse*, *no 1*(1), 49-63.

ASSOUN, P.-L. 2015. Le féminin ou la liberté du semblant : Le « pèse-homme ». *Cliniques mediterraneennes*, 92(2), 57-72.

ASSOUN, P.-L. 2019a. Chapitre II. La théorie du signifiant. *Que sais-je ?* (5e éd), 38-47.

ASSOUN, P.-L. 2019b. Chapitre III. Du nom du père au symbolique. *Que sais-je ?* (5e éd), 48-54.

ASSOUN, P.-L. 2019c. Chapitre V. Figures de l'autre. *Que sais-je ?* (5e éd), 63-69.

AUBERT-LOTARSKI, A., et CAPDEVIELLE-MOUGNIBAS, V. 2002. *Dialogue méthodologique autour de l'utilisation du logiciel Alceste en sciences humaines et sociales : "lisibilité du corpus et interprétation des résultats*. Présenté au JADT 2002 : 6es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, Saint-Malo. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/312233106_Dialogue_methodologique_autour_de_l'utilisation_du_logiciel_Alceste_en_sciences_humaines_et_sociales_lisibilite_d_corpus_et_interpretation_des_resultats

AUGÉ, M et col. 1993. *Le Père : Métaphore paternelle et fonctions du père - L'interdit, La filiation, La transmission* (L'espace analytique). Denoël.

BAPST, M. 2015. *La construction subjective de la petite fille grandissant au sein d'un couple lesbien*, mémoire de maîtrise non publié, Université de psychologie, Strasbourg.

BAPST, M. 2016. *Les fonctions parentales dans la parentalité lesbienne : entre enjeux conjugaux et familiaux*, mémoire de maîtrise non publié, Université de psychologie, Strasbourg.

BAPST, M. et RAZON, L. 2018. Le processus d'accès à la parentalité par IAD : fonction maternelle et fonction paternelle dans la parentalité lesbienne, *Dialogue*, 219, 51-62.

BARDIN, L. 1995. *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.

BART, D. 2011. L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE. *Recherches en didactiques*, 12(2), 173–184.

BENVENISTE, E., et LALLOT, J. 1969. *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, tome 1 : Economie, parenté, société*. Les Editions de Minuit.

BERGER, F. 2009. Sujet et lien social contemporain, *Clinique méditerranéennes*, 79, 279-295.

BLANCHET, A. 2015. Introduction. Dans Bedoin, D., et Scelles, R. (dir.), *S'exprimer et se faire comprendre*, 11-25. ERES.

BOLOGNE, J. C. 2016a. *Histoire du couple*. Éditions Perrin.

BOLOGNE, J. C. 2016b. L'origine du couple. Dans, *Histoire du couple*, 23-42. Édition Perrin.

BOS, H.M.W.,VAN BALEN, F., et VAN DEN BOOM, D.C. 2004. Experience of Parenthood, Couple Relationship, Social Support and Child-Rearing Goals in Planned Lesbian Mother Families, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45, 755-764.

BOURGUIGNON, O. 1995. Le processus de recherche. Dans *La recherche clinique en psychopathologie*, 35-51. Presses Universitaires de France.

BOURGUIGNON, M. et KATZ-GILBERT, M. 2018. Explorer les destins de la transmission psychique au temps du devenir parent : l'apport de la libre réalisation de l'arbre généalogique, *Psychologie clinique et projective*, 1, 61-82.

BOUSSEYROUX, M. 2009. Noms et renoms du Père. *L'en-je lacanien*, 12(1), 21-38.

BOUYER, S.1998. *Introduction à la psychologie clinique : L'homme au singulier*. Presse Universitaire de France.

BOWEN, M. (publié sous : Anonymous). 1993. On the Differentiation of Self, dans : Aronson (J.), Family Therapy in Clinical Practice, USA, 1978, trad.fr, À propos de la différenciation de soi à l'intérieur de sa propre famille, Thérapie familiale, 15, 2, 99-148.

BOWEN M. 1978. Family therapy in clinical practice, Northvale, NJ, Jason Aronson Inc. Récupéré dehttps://www.scirp.org/(S(351jmbntvnsjt1aadkposzje))/reference/ReferencesPapers.aspx?ReferenceID=741527

BRASSIER V. 2013. *Le ravage du lien maternel*. Editions L'Harmattan.

BREHAT, C. 2018. *Construction du maternel dans les situations de grande prématurité*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg. Récupéré de http://www.theses.fr/2018STRAG058

BRELET-FOULARD, F., CHABERT, C., et AZOULAY, C. 2002. *Nouveau manuel du TAT -—Approche psychanalytique*. Dunod.

BRELET-FOULARD, F., CHABERT, C., et AZOULAY, C. 2005. *Nouveau manuel du TAT - 2ème édition—Approche psychanalytique* (2e édition). Dunod.

BREWAEYS, A., PONJAERT, I., VAN HALL, E.V., et GOLOMBOK, S. 1997. Donor Insemination: Child Development and Family Functioning in Lesbian Mother Families, *Human Reproduction*, 12, 1349-1359.

BYDLOWSKI, M., et BOURGUIGNON, O. 1995. *La recherche clinique en psychopathologie*. Presses Universitaires de France - Presse Universitaire de France.

CADORET, A. 2002. *Des parents comme les autres*, Paris, Odile Jacob.

CADORET, A. 2006. « Vous avez dit « père » … qui est le père ? », *Dialogue*, 173, 45-57.

CADORET, A. 2007. « L'apport des familles homoparentales » dans le débat actuel sur la construction de la parenté », *L'Homme*, 183, 55-76.

CASTANET, D. 2009. Éditorial. *L'en-je lacanien*, 12(1), 5-7.

CASTAREDE, M-F. 2013. Chapitre VII. L'entretien clinique à visée de recherche. Dans *L'entretien clinique*, 139-172. Presses Universitaires de France.

CASTAREDE, M-F. 2006. L'entretien clinique à visée de recherche. Dans *L'entretien clinique*, 139-171. Broché.

CASTELLI, H., et SALMON, A. 2017. Histoire des conjugalités. Introduction. *Hypothèses*, 20(1), 251-259.

CAUMONT, F. 2006. La question de l'autorité au regard de la fonction paternelle. *Dialogue*, 173(3), 113-124.

CAVELL, S. 1993. La connaissance comme transgression. Dans À la recherche du bonheur, Hollywood et la comédie du remariage, Paris, Les cahiers du cinéma.

CCNE. 2018. *Le rapport des Etats généraux de la bioéthique 2018*. Récupéré de https://www.ccne-ethique.fr/fr/actualites/le-rapport-des-etats-generaux-de-la-bioethique-2018-version-editee-est-en-ligne

CÉLÉRIER, M.-C. 2006. Métamorphose de la parenté. *Champ psychosomatique*, 41, 227-235.

CHABERT, C., et ANZIEU, D. 2004. *Les Méthodes projectives* (1re éd. Quadrige). Presse Universitaire de France.

CHAN, R.W., RABOY, B., PATTERSO, C.J. 1998. Psychosocial adjustment among children

conceived via donor insemination by lesbian and heterosexual mothers, *Child Development*, 69(2), 443-457.

CHILAND, C. 2008. *L'entretien clinique*. Broché.

CHILAND, C. 2013a. Chapitre Premier. Introduction : Qu'est-ce qu'un entretien clinique ? Dans Chiland, C. (dir.), *L'entretien clinique*, 1-24. Presses Universitaires de France.

CHILAND.C.,2013b, Un psychanalyste dans la tourmente autour du sexe, du genre et de la sexualité. *Perspectives psy*, 52, 259-268.

CHOUVIER, B. 2006. Objet et médiation dans la dynamique familiale. *Le Divan familial*, 16(1), 61-75.

CHOUVIER, B. 2010. La médiation dans le champ psychopathologique. *Le Carnet PSY,* 141(1), 32-35.

CHOUVIER, B. 2016. Les objets médiateurs dans le groupe thérapeutique. *Dialogue*, 213(3), 11-24.

CIANO-BOYCE, C., et SHELLEY-SIRECI, L. 2002. Who is mommy tonight ? Lesbian parenting issues, *Journal of Homosexuality*, 43, 1-13.

CICCONE, A. 1999. *La transmission psychique inconsciente*, Dunod.

CICCONE, A. 2000. *La Transmission psychique inconsciente. Identification projective et fantasme de transmission*. Dunod.

CICCONE, A. 2014. Transmission psychique et fantasme de transmission. La parentalité à l'épreuve. *Cahiers de psychologie clinique*, 43(2), 59-79.

CORPART, I. 2013. Qu'est-ce que l'homoparentalité ?, Martine Gross, Petite bibliothèque Payot, 206 p., 2012. *Recherches familiales*, 10(1), 183-185.

CUYNET, P. 1998. L'image inconsciente du corps familial : le dessin familial de l'arbre généalogique. *Dialogue*, 140, 5-20.

CUYNET, P., et Collectif. 2003. *Héritages. Les enjeux psychiques de la transmission.* Editions L'Harmattan.

CUYNET, P. 2015. *L'arbre généalogique en famille*, Paris, Inpress.

CUYNET, P., et MARIAGE, A. 2004. Le dessin de l'arbre généalogique comme épreuve projective. *Le Divan familial*, 13(2), 161-182.

DACHET, A., et DURET, I. 2015. De l'intérêt du blason fraternel pour mieux exploiter les ressources de la fratrie dans les thérapies familiales avec des adolescents. *Thérapie Familiale*, 36(3), 303-319.

D'AMORE, S., MISCIOSCIA, M., SCALI, T., HAXHE, S., et BULLENS, Q. 2013. Couples homosexuels et familles homoparentales. *Thérapie Familiale*, 34(1), 69-84.

D'AMORE, S., et BAICCO, R. 2014. La transition vers la parentalité des familles homoparentales : Recherche et implications cliniques, C*ahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 56, 41-56.

DAVID, C. 1971. *L'État amoureux : Essais psychanalytiques*. Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot.

DECANT, F. 2012. Un nom du père parmi les noms du père : Trois inventions. *La clinique lacanienne*, 22(2), 185-196.

DE GAULEJAC, V. 2009. Colloque « Famille, couple : Transmission et transformation ». *Dialogue*, 186(4), 117-129.

DELAISI DE PARSEVAL, G. 1999. La construction de la parentalité dans les couples de même sexe, dans Borrillo, D ; Fassin, É ; et Iacub, M. (dir), *Au-delà du PACS : l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*, 229-249. Paris, Presses Universitaire de France.

DELAISI DE PARSEVAL, G. 2005. Qu'est-ce qu'un parent suffisamment bon ?, dans Gross, M. (dir), *Homoparentalité. Etat des lieux*, Ramonville-Sainnt-Agne, 153-160. ERÈS.

DELAISI DE PARSEVAL, G. 2008. *Famille à tout prix*, Paris, Seuil.

DELAVIGNE, V. 2003a. *Alceste, un logiciel d'analyse textuelle*. Récupéré de https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168

DELAVIGNE, V. 2003b. Alceste, un logiciel d'analyse textuelle. *Texto ! Textes et Cultures*, n.a. Récupéré de https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168

DELIÈGE, R. 2014. *Anthropologie de la famille et de la parenté* (3e éd.), Armand Colin.
DEMOULIN, C. 2006. Se passer du père, *L'en-je lacanien*, 6, 61-78.

DE NEUTER, P. 1993. Le couple et les paradoxes de l'amour. Le Bulletin Freudien, 21. Récupéré de http://www.association-freudienne.be/pdf/bulletins/23-BF21DENEUTER.pdf?phpMyAdmin=0 k39wA0M-rYtTueZFUi-nHQMKb1

DE NEUTER, P. 2007a. *Les paradoxes de l'amour*. ERES.

DE NEUTER, P. 2007b. Du père œdipien aux tiers symboligènes, *Clinique méditerranéennes*, 75, 109-124.

DE NEUTER, P. 2015. Réflexion sur les fonctions du père dans les familles d'aujourd'hui, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 54, 119-133.

DE NEUTER, P., et DE LA HULPE, C. 2011. Le père, ses instances et ses fonctions dans l'enseignement de Lacan et aujourd'hui, un quart de siècle plus tard. *Cahiers de psychologie clinique*, 37(2), 47-73.

DESCOUTURES, V. 2010. *Les mères lesbiennes*. Presses Universitaires de France.

DESCOUTURES, V. 2015. Le nom des femmes et sa transmission. *Mouvements*, 82(2), 43-48.

DE SINGLY, F. 2014. *Sociologie de la famille contemporaine, Domaine et Approches*. Armand Colin.

DEVEREUX, G. 1965. *Considérations ethnopsychanalytiques sur la notion de parenté*, 5. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1965_num_5_3_366750

DOLLIE-DRESSAYRE. J,. et MERIGOT.D. 2001. *Le génogramme imaginaire. Liens du sang, liens du cœur*. ESF éditeur : Issy-les- Moulineaux.

DOLTO, F. 1984. *L'image inconsciente du corps*. Essais.

DOLTO, F. 1994. *Les étapes majeures de l'enfance*. Gallimard

DOR, J. 2012. *Introduction à la lecture de Lacan*. Denoël.

DOUVILLE, O., et SAURET, M.-J. 2014. À propos de la démarche clinique et de son rapport au singulier. Dans Douville, O., *Les méthodes cliniques en psychologie,* 3-24. Dunod.

DRAPIER, J.-P. 2006. Transmission : De la mort au désir. *Champ lacanien*, 4(2), 51-57.

DUBREUIL, M. 2009. L'objet, de la relation « avec » à la relation « à », chez Freud. *Figures de la psychanalyse*, 18(2), 55-75.

DUCOUSSO-LACAZE, A. 2004. À propos du père dans la parentalité lesbienne. *Le Divan familial*, 13(2), 29-42.

DUCOUSSO-LACAZE, A. 2014. Questions pour la clinique psychanalytique à partir d'une situation d'homoparentalité. *Dialogue*, 203(1), 15-27.

DUCOUSSO-LACAZE, A., et GRIHOM, M.-J. 2009. Pour une approche métapsychologique de l'homoparentalité. *Perspectives Psy*, 48(2), 184-193.

DUCOUSSO-LACAZE, A., et GRIHOM, M.-J. 2010. Homoparentalité : Apports d'une approche psychanalytique. *Le Divan familial*, 25(2), 125-142.

DUCOUSSO-LACAZE, A., et GRIHOM, M.-J. 2017. Clinique des liens familiaux dans une famille lesboparentale. *Dialogue*, 215, 37-52.

DUPONT, S. 2016. *La famille aujourd'hui : Entre tradition et modernité*, Science Hu.

DURET, I. 2015. Peut-on encore penser la différence des sexes dans les couples et les familles aujourd'hui ? *Cahiers de psychologie clinique*, 45(2), 111-128.

DURET.I., KATZ-GILBERT, M. (dir), DARWICHE, J. (dir), VEUILLET-COMBET, C.(dir). 2015. *Génogramme ou arbre généalogique : regards systémiques et psychanalytique*. Paris, Editions Inpress.

DURIF-VAREMBONT, J.-P. 2004. Les trois ordres de l'intransmissible. *Cliniques méditerranéennes*, 70(2), 211-225.

EHRENSAFT, D. 2010. Quand parfois, pour faire un bébé, il faut être trois ou quatre, voire plus, *Revue française de psychanalyse*, 74, 1101-1123.

EIGUER, A. 1991. L'identification à l'objet transgénérationnel. *Journal de la Psychanalyse de l'Enfant*, 10, 93-109.

EIGUER, A. 2011. Transmission psychique et trans-générationnel. *Champ psy*, 60(2), 13-25.

EIGUER, A. 2019. Transmission générationnelle, transmission à contre-courant. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 62(1), 37-47.

ENRIQUEZ, E. 1983. *De la horde à l'État : Essai de psychanalyse du lien social* (Connaissance de l'inconscient), Gallimard.

FABRE, N. 2013. La mère par-delà l'enfant. *Imaginaire Inconscient*, 32(2), 31-37.

FARR, R. H., FORSSELL, S. L., et PATTERSON, C. J. 2010. Parenting and Child Development in Adoptive Families : Does Parental Sexual Orientation Matter? *Applied Developmental Science*, 14(3), 164-178.

FASSIN, É. 2015. L'homosexualité dans la famille. *Mouvements*, 82(2), 81-89.

FEHRER-GUREWICH, J. 1996. La métaphore paternelle à l'intersection de la psychanalyse et de la sociologie, dans Godelier, M. et Hassoun, J. (dir), *Meurtre du père Sacrifice de la sexualité, Approche anthropologiques et psychanalytiques*, 193-205, Arcanes.

FELTIN-PALAS, M. 2019a. L'enfant est oublié » : Pourquoi ils manifestent contre la PMA pour toutes. *L'Express.fr.* Récupéré de https://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-enfant-est-oublie-pourquoi-ils-manifestent-contre-la-pma-pour-toutes_2101770.html

FELTIN-PALAS, M. 2019b. Extension de la PMA : la grande récup des sondages. *L'Express.fr*. Récupréré de https://www.lexpress.fr/actualite/societe/extension-de-la-pma-la-grande-recup-des-sondages_2101887.html

FERNANDEZ, L., et PEDINIELLI, J.-L. 2006. La recherche en psychologie clinique. *Recherche en soins infirmiers*, 84(1), 41-51.

FISCHLER, C., LEVY-BASSE, R., SMAÏL, M., et SEROG, P. 2019. Le don, la dette et l'enfant. Une étude-pilote sur la réciprocité dans les familles. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 62(1), 113-130.

FLAVIGNY, C. 2011. Transmission biologique, transmission psychique et vie familiale. *Champ psy*, 60(2), 207-216.

FOSSOUL, C., D'AMORE, S., MISCIOSCIA, M., et SCALI, T. 2013. La transition à la parentalité chez les couples homosexuels : Étude exploratoire. *Thérapie Familiale*, 34(2), 265-283.

FOUCAULT, M. 1979. *Histoire de la sexualité, La volonté de savoir*, Gallimard.

FREJAVILLE, A. 2002. Œdipe, ses complexes et notre époque. *Revue française de psychanalyse*, 66(1), 129-144.

FREJAVILLE.A., 2003, Le triangle œdipien dans la tourmente, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 51(3), 129-136.

FREUD, S. 1887-1902. *La naissance de la psychanalyse*. Presses Universitaires de France. 2009.

FREUD, S. 1897. Lettres 65 à 153.Dans *Bibliothèque de psychanalyse*, 186-306. Presses Universitaires de France. 2009.

FREUD, S. 1900. *L'interprétation du rêve*. Presse Universitaire de France. 2012.

FREUD, S. 1905a. Fragment d'une analyse d'hystérie (Dora), dans *Cinq psychanalyses*, 1-91. Presses Universitaires de France. 1990.

FREUD, S. 1905b. *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Presse Universitaire de France. 2014.

FREUD, S. 1905c. *Trois essais sur la théorie sexuelle* (2e édition). Presse Universitaire de France. 2018.

FREUD, S. 1907. Les explications sexuelles données aux enfants, dans *La vie sexuelle*, 7-13. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1908a. Les théories sexuelles infantiles, dans *La vie sexuelle*, 14-27. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1908b. La moral sexuelle « civilisée » et la maladie nerveuse des temps modernes, dans *La vie sexuelle,* 28-46. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1909a. Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans (Le petit Hans), dans *Cinq psychanalyses*, 93-198. Presses Universitaires de France. 1990.

FREUD, S. 1909b. Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (L'homme aux rats), dans *Cinq psychanalyses*, 199-261. Presses Universitaires de France. 1990.

FREUD, S. 1909c. Le roman familial des névrosés, dans *Névrose, psychose et perversion*, 158-160. Presse Universitaire de France. 2010.

FREUD, S. 1910. Contribution à la psychologie de la vie amoureuse, dans *La vie sexuelle,* 47-55. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1912-13. *Totem et tabou*. Points. 2016.

FREUD, S. 1914. Pour introduire le narcissisme, dans *La vie sexuelle,* 81-105. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1915a. Pulsions et destins des pulsions, dans *Métapsychologie*, 11-43. Payot. 1968.

FREUD, S. 1915b. *Pulsions et destins des pulsions*. Payot. 2010.

FREUD, S. 1915c. Observation sur l'amour de transfert, dans *La technique psychanalytique,* Presse Universitaire de France. 1999.

FREUD, S. 1915-1917. *Introduction à la psychanalyse* (Petite bibliothèque Payot). Payot. 1962.

FREUD, S. 1918. Extrait de l'histoire d'une névrose infantile (L'homme aux loups), dans *Cinq psychanalyses*, 325-420. Presses Universitaires de France. 1990.

FREUD, S. 1919. « Un enfant est battu » contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles, dans *Névrose, psychose et perversion*, 219-243. Presse Universitaire de France. 2010.

FREUD, S. 1920a. Sur la psychogénèse d'un cas d'homosexualité féminine, dans *Névrose, psychose et perversion*, 245-270. Presse Universitaire de France. 2010.

FREUD, S. 1920b. *Psychologie des foules et analyse du moi*. Payot. 2012.

FREUD, S. 1921. Psychologie des masses et analyse du moi, dans *Le malaise dans la culture*. Presses Universitaires de France. 2010.

FREUD, S. 1923a. La disparition du complexe d'Œdipe, dans *La vie sexuelle,* 117-122. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1923b. Le moi et le ça, dans *Essais de psychanalyse*. Payot. 1989.

FREUD, S. 1923c. Le moi et le ça, dans *Œuvres complètes*, XVI, Paris, éd. Presses Universitaires de France. 1991.

FREUD, S. 1923d. *Au-delà du principe de plaisir*. Presse Universitaire de France. 2013.

FREUD, S. 1924. Petit abrégé de psychanalyse. Dans *Résultats, Idées, Problèmes. Tome II*. 97-117. Presse Universitaire de France. 1985.

FREUD, S. 1925. Quelques conséquences psychiques e la différence anatomique entre les sexes, dans *La vie sexuelle,* 123-132. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1929. *Le Malaise dans la civilisation*. Points. 2010.

FREUD, S. 1931a. Sur la sexualité féminine, dans *La vie sexuelle,* 139-155. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1931b. Des types libidinaux, dans *La vie sexuelle,* 156-159. Presses Universitaires de France. 1969.

FREUD, S. 1932a. Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse. Presses Universitaires de France. 2004.

FREUD, S. 1932b. La féminité, dans Nouvelles suites des leçons d'introduction à la psychanalyse, Paris, Gallimard. 2010.

FREUD, S. 1938-40. *Abrégé de psychanalyse*. Presses Universitaires de France. 2001.

FREUD, S. 1939. L'homme Moïse et la religion monothéiste, dans *Œuvres complètes,* XX. Presse Universitaire de France. 2010.

FREUD, S. 2004. Deuil et mélancolie. *Sociétés*, 86(4), 7-19. Récupéré de https://www.cairn.info/revue-societes-2004-4-page-7.htm

FREYMANN, J.-R. 2003. *« Frères humains qui… »*. ERES.

FREYMANN, J.-R. 2005. Qu'est-ce qui cause un désir ? *Hypothèses*, 97-117.

FREYMANN, J.-R. 2011. Peut-on tuer (tu es) l'amour maternel ? *Hypotheses*, 127-143.

FULCHER, M., CHAN, R. W., RABOY, B., et PATTERSON, C. J. 2002. Contact with Grandparents Among Children Conceived Via Donor Insemination by Lesbian and Heterosexual Mothers. *Parenting*, 2(1), 61-76.

GAMBINI, I. 2005. Le négatif dans la transmission familiale. *Le Divan familial*, 14(1), 99-110.

GAUCHET, M. 2004. L'enfant du désir. *Le Débat*, 132(5), 98-121.

GAUDREAU J. 1999. Le génogramme dans l'expertise psychosociale, Les Politiques sociales, 58(1), 12-19.

GEKA, M., et DARGENTAS, M. 2010. L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales : L'exemple de deux études diachroniques. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 85(1), 111-135.

GÉRARD, C. 2012. De la triangulation précoce à l'Œdipe. *Revue française de psychanalyse*, 76(5), 1491-1496.

GODELIER, M. 2004. *Métamorphose de la parenté*, Fayard, Paris.

GODELIER, M. 2007. Système de parenté, forme de famille. Quelques problèmes contemporains qui se posent en Europe occidentale et en Euro-Amérique. *La clinique lacanienne*, 12, 13-20.

GODELIER, M. 2010. Systèmes de parenté, formes de famille Quelques problèmes contemporains qui se posent en Europe occidentale et en Euro-Amérique. *La revue lacanienne*, 8(3), 37-48.

GODELIER, M. 2014. Systèmes de parenté et formes de famille, *Recherches de Science Religieuse*, 102, 357-372.

GOLDSZTAUB, L. 2009a. 8. Réel, imaginaire, symbolique, *Hypothèses*, 101-114

GOLDSZTAUB, L. 2009b. 9. L'identification., *Hypothèses*, 115-120.

GOLDSZTAUB, L. 2009c. 10. Langage, représentation, désir, *Hypothèses*, 121-126.

GOLSE, B. 2014. Transmission, identité et ontogénèse psychique du bébé. Une histoire à double sens. *Revue française de psychanalyse*, 78(2), 363-376.

GOLSE, B. 2000. La maternel et le féminin au regard de la bisexualité psychique, dans Greiner, D (dir). *Fonction maternelle et paternelle*, 11-24. ERÈS.

GONIN, A. 2008. L'aide à autrui dans le champ de l'intervention sociale. Une approche psychosociale des représentations professionnelles : historicité, ancrages et fonctions. (Université Lumière Lyon 2). Récupéré de https://scholar.googleusercontent.com/scholar?q=cache:PWa7rIZeJjYJ:scholar.google.com/+Gonin,+2008+alceste&hl=fr&as_sdt=0,5&as_ylo=2008&as_yhi=2008

GORI, R. DOUVILLE, O., HOFFMANN, C., et COLL. 2002. *Recherches cliniques en psychanalyse. Psychologie clinique,* 13(2). Editions L'Harmattan.

GRATTON, E. 2008. Chapitre 4. L'ordre symbolique en question. *Partage du savoir*, 1, 131-161.

GRATTON, E. 2016. Discours psychanalytiques à propos de la sexualité—Transgression, perversion et subversion. *Dialogue*, 212(2), 11-24.

GRATTON, E. 2017. L'invention du « faire famille » du côté de l'enfant en situation de co-homoparentalité. *Dialogue*, 215(1), 21-35.

GRATTON, E. 2020. La conjugalité gay et lesbienne et ses rapports avec la sexualité et la parentalité. Dans Neyrand, G., *Faire couple, une entreprise incertaine*, 145-162. ERÈS.

GRATTON, E., SCHNEIDER, B., VECHO, O., et PIERRON, J. 2017. Chapitre 2. Lorsque l'enfant est en chemin. Dans Vinay, A., *La famille aux différents âges de la vie*, 43-74. Dunod.

GRATTON, E., et VEUILLET-COMBIER, C. 2018. L'évolution de la paternité gay en France depuis dix ans. *La revue lacanienne*, 19(1), 94-99.

GRIHOM, M-J. 2013. *De la subjectivation des liens aux solutions subjectives. Subjectivation, lien et acte*. Habilité à Diriger des recherches, Université de Poitier.

GRIHOM, M. J., et DUCOUSSO-LACAZE, A. 2006. Symptôme et travail de l'altérité : Le passage de l'analogie usée à l'analogie vive. *Cahiers de psychologie clinique*, 26(1), 29-46.

GRIHOM, M.-J., et DUCOUSSO-LACAZE, A. 2016. Éditorial. *Dialogue*, 211(1), 7-12.

GROSS, M. 2009. Les familles homoparentales : Entre conformité et innovations. *Informations sociales*, 154(4), 106-114.

GROSS, M. 2011. Coparentalité : Le coût de l'altérité sexuelle dans l'homoparentalité. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 47(2), 95-110.

GROSS, M. 2014. Les tiers de procréation dans les familles homoparentales. *Recherches familiales*, 11(1), 19-30.

GROSS, M. 2015. *L'Homoparentalité : Idées reçues sur l'homoparentalité*. Le Cavalier Bleu Editions.

GROSS, M. 2017. Représentations de la parenté et termes d'adresse dans les familles lesboparentales. *Dialogue*, 215(1), 79-94.

GROSS, M., et COURDURIES, J. 2014. Logiques conjugales et liens de parenté dans les familles homoparentales. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 52(1), 71-89.

GUILLEN, J., et RENIERS, D. 2019. Pour introduire une fonction parentalité. Présentification, discrétisation et marge. *Dialogue*, 225(3), 119-136.

GUILLERAULT, G. 2002. Dolto, Freud : du complexe de castration à la castration symboligène, *Le Coq-héron*, 168(1), 37-46.

HASSOUN, J. 2011. *Les contrebandiers de la mémoire*. ERÈS.

HEENEN-WOLFF, S., et MOGET, E. 2011. Homoparentalité et sexualité. *Cahiers de psychologie clinique*, 37(2), 231-245.

HERFRAY, C. 2005. Les figures d'autorité, Ramonville Saint-Agne, ERÈS.

HÉRITIER, F. 1995. *Masculin/féminin I : La pensée de la différence*. Odile Jacob.

HÉRITIER, F. 2002. *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob.

HERMONT-BELOT, R. 2016. *La révolution du mariage civil*. Récupéré de https://www.lhistoire.fr/la-révolution-du-mariage-civil

HOUZEL, D. 1999. *Les enjeux de la parentalité*. ÉRÈS.

HOUZEL, D. 2010. *La Transmission psychique : Parents et enfants*. Editions Odile Jacob.

HURSTEL, F. 1987. La fonction paternelle aujourd'hui : Problèmes de théorie et questions d'actualité. *Enfance*, 40(1), 163-179.

HURSTEL, F. 1989. La fonction paternelle, questions de théorie ou : des lois à la Loi. Dans collectif Augé, M. (péface), *Le Père, Métaphore paternelle et fonction du père : l'Interdit, la Filiation, la Transmission*, Paris, Denoël.

HURSTEL, F. 1991. *La fonction paternelle aujourd'hui en France : questions d'actualité et de problème de théorie*. Thèse de doctorat, Université de psychologie, Strasbourg.

HURSTEL, F. 1996. *La déchirure paternelle*. Paris, Presse Universitaire de France.

HURSTEL, F. 2001. Malaise dans la filiation paternelle : que devient la fonction tiers ?, Cliniques méditerranéennes, 64, 5-20.

HURSTEL, F. 2004a. Fractures dans la paternité : leurs enjeux pour le rôle et la fonction des pères contemporains, *Le coq-héron*, 179, 69-82.

HURSTEL, F. 2004b. Le regard du père. *Adolescence*, 49(3), 553-560.

HURSTEL, F. 2004c. Quelles fonctions parentales d'autorité pour le jeune enfant ? *Dialogue*, 165(3), 69-77.

HURSTEL, F. 2006. Autorité et transmission de la « dette de vie » : Une fonction fondamentale des parents. *Perspectives Psy*, 45(1), 8-13.

INSEE. 2019. *En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe.* (Insee Première-1774). Récupérer le 26 mars 2020 de https://www.insee.fr/fr/statistiques/4215399

IZCOVICH, L. 2009. La nomination sans Autre. *L'en-je lacanien*, 12(1), 39-52.

JACOBI, B. 2014. Éloge de la clinique dans l'entretien. Dans Douville, O., *Les méthodes cliniques en psychologie*, 59-81. Dunod.

JADOULLE, V. 2004. Quelques enjeux inconscients de l'état amoureux. *Cliniques méditerranéennes*, 69(1), 127-138.

JEAMMET, N. 1995. L'entretien clinique et son analyse singulière et/ou comparée. Dans Bourguignon, O. et Bydlowski M (dir), *La recherche clinique en psychopathologie : perspectives critiques*, 111-121. Presses Universitaires de France.

JOHNSON, S.M. et O'CONNOR, E. 2002. *The gay baby boom. The psychology of gay parenthood*, NY, University Press.

JOUBERT, M. 2015. Contrat ou pacte ? Un enjeu passionnel de l'homosexualité féminine. *Revue française de psychanalyse*, 79(3), 749-753.

JULIEN, P. 1991. *Le manteau de Noé. Essai sur la paternité*. Broché.

JULIEN, P. 2000. *Tu quitteras ton père et ta mère*, Aubier, Paris.

KAËS.R., 2000, Filiation et affiliation, *Le divan familial*, 5, 61-77.

KAËS, R., FAIMBERG, H., ENRIQUEZ, M., et BARANES, J.-J. 2013. *Transmission de la vie psychique entre générations*. Dunod.

KALAMPALIKIS, N., et MOSCOVICI, S. 2005. Une approche pragmatique de l'analyse Alceste. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 66(2), 15-24.

KATZ-GILBERT, M. 2014. Du crime généalogique à l'impossible maillage généalogique : à propos de quelques effets de l'antisémitisme nazi sur la subjectivation aujourd'hui, dans Wolkowicz M. G. et coll., *Présence de la Shoah et d'Israël dans la pensée contemporaine*, 369-394. Paris, InPress.

KATZ-GILBERT, M. 2015. Différencier les logiques de filiation à l'œuvre dans la libre réalisation de l'arbre généalogique : esquisse d'une typologie psychanalytique à partir d'une recherche sur la Shoah, dans Katz-Gilbert, M., Darwiche, J., Veuillet-Combier, C., *Arbre généalogique ou génogramme : regards systémique et psychanalytique*, 197-238. Paris, Inpress.

KATZ-GILBERT, M. 2017. Destins de la temporalité psychique et survivance après un génocide : une étude de cas à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique, *Psychologie clinique et projective*, 2, 49, 227-258.

KATZ-GILBERT, M. BOURGUIGNON, M. LO PICCOLO, G. 2016. Filiation catastrophique et travail de mémoire après la Shoah : quand la libre réalisation de l'arbre généalogique est au service de l'historicisation, *Dialogue*, 3, 123, 69-82.

KATZ-GILBERT M., DARWICHE J., VEUILLET-COMBIER C. 2015. *Génogramme ou arbre généalogique. Regards systémique et psychanalytique*, Paris, Inpress.

KATZ-GILBERT, M., LO PICCOLO, G., et BOURGUIGNON, M. 2017. Le génocide pensé comme passage à l'acte de nature fanatique : quelles répercussions psycho-sociales ? Une

étude de cas menée à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique auprès d'un survivant de la Shoah, *Cahiers de psychologie clinique*, 1, 23, 135-158.

KATZ-GILBERT, M., LO PICCOLO, G., et BOURGUIGNON, M. 2019. La « libre réalisation de l'arbre généalogique » : Une méthode d'analyse pour explorer la réalité fantasmatique. *Bulletin de psychologie*, 560(2), 97-113.

KEISER-WEBER, G. 2013. *De l'UN à l'autre : Subjectivation au temps de l'enfance.* Thèse de doctorat, Université Nice Sophia Antipolis. Récupéré de https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00926852

LACAN, J. 1938. *Les complexes familiaux*. Navarin Editeur, 1988.

LACAN, J. 1953. Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse. Dans *Ecrits*, 57-58. Le Seuil. 1966.

LACAN, J. 1953-54. *Le séminaire I : Les écrits techniques de Freud*. Le Seuil. 1996.

LACAN, J. 1955-56. *Le Séminaire III : Les psychoses*. Le Seuil. 1981.

LACAN, J. 1956-57. *Le Séminaire IV : La Relation d'objet*. Le Seuil. 1998.

LACAN, J. 1956-57. *Le Séminaire IV : La Relation d'objet*. Le Seuil. 2013.

LACAN, J. 1957-58. *Le Séminaire V. Les formations de l'inconscient*. Le Seuil. 1998.

LACAN, J. 1958-59. *Le Séminaire VI : Le désir et son interprétation*. Le Seuil. 2013.

LACAN, J. 1959-60. *Le Séminaire VII : L'Ethique de la psychanalyse*. Le Seuil. 1986.

LACAN, J. 1960-61. *Le Séminaire VIII : Le transfert*. Le Seuil. 2001.

LACAN, J. 1961-62. *Le Séminaire VIII : L'identification*. Le Seuil. 2007.

LACAN, J. 1963. *Des Noms-du-Père*. Le Seuil. 2005.

LACAN, J. 1964-65. *Le séminaire X : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Le Seuil.1973.

LACAN, J. 1966. É*crits*. Le Seuil. 2001.

LACAN, J. 1968-69. *Le séminaire XXVI : D'un Autre à l'autre*. Le Seuil. 2006.

LACAN, J. 1969-70. *Le séminaire XVII : L'envers de la psychanalyse*. Le Seuil. 1991.

LACAN, J. 1970. *Radiophonie*, Scilicet, 2/3, 55-99, Paris, Le Seuil.

LACAN, J. 1972-73. *Le séminaire XX : Encore.* Le Seuil. 2016.

LACAN, J. 1974-75. *Le séminaire XXII* : RSI, Récupéré de http://www.valas.fr/IMG/pdf/s22_r.s.i.pdf

LACAN, J. 1975-1976. *Le séminaire XXIII : Le Sinthome*. Le Seuil. 2005.

LACAN, J. 2011. Les formations de l'inconscient. *Bulletin de psychologie*, 516(6), 519-539. Récupéré de https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-bulletin-de-psychologie-2011-6-page-519.htm

LAFORTUNE, D., GILBERT, S., LAVALLEE, G., et LUSSIER, V. 2017. Enjeux psychiques des parentalités à risque et potentiels thérapeutiques du génogramme libre. *La psychiatrie de l'enfant*, 60(1), 115-144.

LAHLOU, S. 1998. *Penser manger*. Presses Universitaires de France.

LAMOUR, M., et BARACCO, M. 1998. *Souffrances autour du berceau : Des émotions au soin*. Gaëtan Morin.

LAPLANCHE, J. 1985. *Fantasme originaire, fantasmes des origines, origines du fantasme*. Hachette Littérature.

LAPLANCHE.J., et PONTALIS.J.-B. 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, Presses Universitaires de France.

LEBRUN, J.-P. 2011. *Fonction maternelle, fonction paternelle*, Bruxelles, Fabert.

LECKEY, R. 2014. Infiniment plus de choses dans la vie que dans la loi : la reconnaissance des mères lesbiennes, *Droit et société*, 86, 115-132.

LECLAIR, A. 2012. La « manif pour tous » gagne le pari de la mobilisation, *Le Figaro*. Récupéré de http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/11/17/01016-20121117ARTFIG00426-la-manif-pour-tous-gagne-le-pari-de-la-mobilisation.php, Dernière consultation 10/3/2018.

LEDOUX, A. 2013. La communication non verbale dans l'entretien clinique. Dans Chiland, C. (dir), *L'entretien clinique.* 83-98. Presses Universitaires de France.

LEDOUX, M. 2013. Les modèles théoriques de l'entretien clinique. Dans Chiland, C. (dir), *L'entretien clinique*, 25-40. Presses Universitaires de France.

LEGENDRE, P. 1985. *L'inestimable objet de la transmission : Tome 4, étude sur le principe généalogique en Occident*. Fayard.

LEGENDRE, P. 1990. *Filiation,* Paris, Fayard.

LEMAIRE, J.-G. 2007. Croire, se fier, se lier : La constitution du lien amoureux. *Dialogue*, 178(4), 55-67.

LEMAIRE-ARNAUD, É. 1985. Utilité du génogramme pour la mise à jour des phénomènes transgénérationnels, *Dialogue*, 89, 3-7.

LEMAIRE-ARNAUD, É. 1988. Le génogramme et les secrets de famille. *Dialogue*, 100, 106.

LEMAIRE-ARNAUD, É. 1995. Le génogramme en thérapie de couple et en thérapie familiale, *Dialogue*, 130, 47-51.

LEROY-FORGEO, T.F. 1999. *Les enfants du PACS : réalité de l'homoparentalité*. Paris, L'Atelier de l'Archer.

LESOURD, X.-S. 2009. *Adolescences... Rencontre du féminin*. ÉRÈS.

LEVI-STRAUSS, C. 2017. *Les structures élémentaires de la parenté*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

LÉVY-SOUSSAN, P. 2002. Travail de filiation et adoption. *Revue française de psychanalyse*, 66(1), 41-69.

MAESTRE, M. 2009. Le couple dans tous ses états. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 42(1), 67-86.

MALABOU, C. 2006. Les deux Moïse de Freud. *Cliniques méditerranéennes*, 74(2), 79-88.

MANIF POUR TOUS. 2020. *Nos combats, PMA sans père*. Récupéré le 29 mars 2020 de https://www.lamanifpourtous.fr/nos-combats/pma-sans-pere

MANZANO, J., ESPASA, F. P., et ZILKHA, N. 2009. *Les scénarios narcissiques de la parentalité*. Presses Universitaires de France.

MARBEAU-CLEIRENS, B. 2013. Ce qui est mobilisé chez les deux interlocuteurs dans l'entretien clinique. Dans Chiland, C. (dir) *L'entretien clinique*, 41-82. Presses Universitaires de France.

MARIE, P. 2015. L'Œdipe : Freud, Lacan, et aujourd'hui ? *Figures de la psychanalyse,* 29(1), 9-20.

MASSON, E., et HAAS, V. 2010. Dire et taire : L'intersubjectivité dans l'entretien de recherche. *Bulletin de psychologie*, 505(1), 5-13.

MAZUY, M., BARBIERI, M., BRETON, D., et D'ALBIS, H. 2015. L'évolution démographique récente de la France et ses tendances depuis 70 ans. *Population*, 70(3), 417-486.

MC GOLDRICK, M. et GERSON, R. (dir). 1985. *Génogrammes et entretien familial.* Broché.

MC GOLDRICK, M., et GERSON, R. 1995. *Génogrammes et entretien familial*. EME Editions Sociales Françaises.

MELMAN, C. 2009. Langue maternelle et castration. Dans *Problèmes posés à la Psychanalyse*, 131-146. ÉRÈS.

MERCADER, P. 2019. La maternité lesbienne, un analyseur social. *Dialogue*, 225(3), 55-76.

MESSINA, R., SCALI, T., et D'AMORE, S. 2013. Homosexualité et relations de couple : Comparaison entre un groupe italien et un groupe belge. *Thérapie Familiale*, 34(3), 387-400.

METZ, C. 2003. *Absence du père et souffrances psychiques lors des divorces et séparations*. Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg.

METZ, C., CALMET, J., et THEVENOT, A. 2019. Women subjected to domestic violence: The impossibility of separation. *Psychoanalytic Psychology*, 36(1), 36–43.

MIETKIEWICZ, M.C, et BOUYER, S. (dir.) 1999. *Où en est la psychologie clinique?*. Éditions L'Harmattan.

MOGET, E. 2010. Homosexualité : recherche qualitative. Dans Heenen-Wolff, S. (dir) *Homosexualités et stigmatisation*. Paris, Presses Universitaires de France.

MOUNIER, F. 2020. Tout se passe comme si…. *Laennec*, 68(1), 4-6.

MUCCHIELLI, A. 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines,* (3e éd). Armand Colin.

MUGNIER, J.-P. 2019. L'enfant un trait d'union intergénérationnel. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux,* 62(1)*,* 131-149.

NADAUD, S. 2002. *Homoparentalité. Une nouvelle chance pour la famille ?* Fayard.

NATIONALE, A. 2019-2020. *Projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la bioéthique*. Assemblée nationale. Récupéré de http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2658_projet-loi

NAZIRI, D. 2011. Du droit à l'enfant au travail psychique de la parentalité : Approche psychanalytique de la maternité lesbienne. *Cliniques méditerranéennes*, 83(1), 109-124.

NAZIRI, D., et DARGENTAS, M. 2011. La parentalité dans un couple lesbien : Enjeux et questionnements. *Cahiers de psychologie clinique*, 37(2), 201-229.

NAZIRI, D. 2017. Procréation sans rapport sexuel et fantasmes de scène primitive. Réflexions issues d'une approche clinique de l'homoparentalité. *Dialogue*, 215(1), 65-78.

NEYRAND, G. 2002. Idéalisation du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel, *Dialogue*, 155, 80-88.

NEYRAND, G. 2004. Autorité parentale et différence des sexes, quels enjeux ?, *Dialogue*, 165, 45-56.

NEYRAND, G. 2007. Parentalité comme dispositif, mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation, *Recherches familiales*, 4, 71-88.

NEYRAND, G. 2007. Evolution de la famille et rapport à l'enfant, *Enfance et Psy*, 34, 144-156.

NEYRAND, G. 2014. Un espace familial indexé au sentiment. *Dialogue*, 204(2), 91-102.
NEYRAND, G. 2016. Mutations familiales et dynamique d'affiliation. La reconfiguration des rapports parents-enfants-société, *Empan*,102, 18-27.

NEYRAND, G., WILPERT, M.-D., TORT, M. 2013. *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent*. Toulouse, ÉRÈS.

NOËL, R., et CYR, F. 2009. Le père : Entre la parole de la mère et la réalité du lien à l'enfant. *La psychiatrie de l'enfant*, 52(2), 535-591.

PASSOS, M.-C. 2004. Liens affectifs et homoparentalité, *Le Divan familiale*, 13, 57-69.

PATTERSON, C.J. 1995. Families of the Lesbian Baby Boom: Parents' Division of Labour and Children's Adjustment, *Developmental Psychology*, 31, 115-123.

PEDINIELLI J.L. 1999. *Approche de la recherche clinique en psychologie*. Récupéré de https://studylibfr.com/doc/2526144/approche-de-la-recherche-clinique-en-psychologie

PEDINIELLI, J.L., et ROUAN, G. 1998. L'entretien de recherche. Dans Cyssa, C. (dir), *L'entretien en clinique*. Paris, Impresss. 2008.

PERRON, R. 2010. Cinq modèles possibles pour la recherche en psychanalyse. *Psychismes*, 127-146.

PESENTI-IRRMANN, M. 2002. La mère, une femme partagée, dans Greiner, G. (dir), *Fonctions maternelle et paternelle*. 57-72. ÉRÈS.

PICKMANN, C.-N. 2010. Le cas de Freud dit « La jeune homosexuelle ». *Figures de la psychanalyse*, 19(1), 195-216.

POMMIER, G. 2013. *Le nom propre, Historique, fonctions linguistiques et psychiques,* (Philosophie d'aujourd'hui). ÉRÈS.

PORGE, E. 2008. L'erre de la métaphore. *Essaim*, 21(2), 17-44.

PORGE, E. 2010a. L'ex-sistence du nœud borroméen. Dans *Lettres du symptôme, Version de l'identification*, (Point Hors Ligne), 36-42. ÉRÈS.

PORGE, E. 2010b. I, S, A (inhibition, symptôme, angoisse), Dans *Lettres du symptôme, Version de l'identification*, (Point Hors Ligne), 43-54. ÉRÈS.

PORGE, E. 2013. *Les noms du père chez Jacques Lacan : Ponctuations et problématiques*. ÉRÈS.

POUSSIN, G. 1999. *La Fonction parentale*. Dunod.

PRIEUR, N. 2007. La transmission de l'origine dans les nouvelles formes de filiation. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 38(1), 175-191.

RACAMIER, P-C. 1961. La mère et l'enfant dans les psychoses du post-partum, *L'Évolution psychiatrique*, 26, 525-570.

RACAMIER, P-C. 1978. À propos des psychoses de la maternalité. Dans Soulé, M. (dir.), *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, 42-51. Paris, ESF.

RACAMIER, P-C. 1979. *De psychanalyse en psychiatrie* (Études psychopathologiques), 193-242. Paris, Payot.

RAZAVET, J.-C. 2008. *Du roc de la castration au roc de la structure*. De Boeck.

RASSIAL, J.-J. 2001. La division du père. *Cliniques méditerranéennes*, 64(2), 21-27.

RAZON, L. 2001. Énigme de l'inceste : D'une violence à l'autre. Dans Baccino, É. et Bassoles, P. (dir.), *Victime-Agresseur. Tome 1, Le traumatisme sexuel et ses devenirs,* 251-260. Champ social.

RAZON, L. 2002. Pères incestueux : Transmission des défaillances parentales. Dans Dans Baccino, É. et Bassoles, P. (dir.), *Victime-Agresseur. Tome 2, L'agresseur sexuel : problématiques et prises en charge*, 171-175. Champ social.

RAZON, L. 2004. Crise de la séparation et confusion des générations. Dans Abécasis, J. (dir.), *L'enfant à l'épreuve de la famille,* 77-86. ÉRÈS.

RAZON, L. 2012. Maud Mannoni et les écrivains : Passion de l'être, passion de l'écriture. *Topique*, 120(3), 153-160.

REGNOULT, E. 2013. Faire reconnaitre une parentalité non statutaire : l'investissement des espaces privés et des espaces publics, *Dialogue*, 202, 65-75.

REUTERS, L. F. 2020. Le Sénat vote la PMA pour toutes, pas le remboursement pour toutes. *Le Figaro.fr*. Récupéré de https://www.lefigaro.fr/flash-actu/le-senat-vote-l-ouverture-de-la-pma-a-toutes-les-femmes-20200123

REY, A. 2016. *Dictionnaire Historique de la langue française* (4ème ed.). Le Robert.

REZNIK, S. 2006. Ce que l'homosexualité féminine enseigne sur la loi, *Che vuoi ?*, 25, 37-54.

RICŒUR, J.-P. 2007. Lacan, l'amour. *Psychanalyse*, 10(3), 5-32.

ROMAN, P. 2014. La recherche en psychopathologie et psychanalyse. *Recherches en psychanalyse*, 17(1), 54-62

ROSSI, M. O., et NAJT, N. 2015. Markos Zafiropoulos : Du Père mort au déclin du père de famille. Où va la psychanalyse ? *Figures de la psychanalyse*, 29(1), 199-204.

ROSSIGNOL, C. 1986. Recherche scientifique et travail social : histoire d'une malédiction ou malédiction de l'histoire. *Handicap et inadaptation les cahiers du CTNERHI*, 36, 49 64.

ROUSSILLON, R., et GOLSE, B. 2010a. *La naissance de l'objet*. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.gols.2010.01

ROUSSILLON, R., et GOLSE, B. 2010b. La dépendance primitive et l'homosexualité primaire « en double ». *Le fil rouge*, 31-64.

SAFOUAN, M. 2005. *Lacaniana. Les séminaires de Jacques Lacan, tome 1, 1953-1963*. Fayard.

SAFOUAN, M. 2009. *Le langage ordinaire et la différence sexuelle*. Paris : Odile Jacob.

SAFOUAN, M. 2018. *Lacaniana. Les séminaires de Jacques Lacan, tome 2 1964-1979*. Fayard.

SARCINELLI, A. S. 2018. Does love make a family? The politics and micro-politics of filiation among same-sex families. *L'Année Sociologique*, 68(2), 367-392.

SAVIN, B. VEUILLET-COMBIER, C. KATZ GILBERT, M. 2015. Retrouver ses racines derrière les barreaux : l'investigation généalogique chez un patient toxicomane, dans Katz-Gilbert, M. Darwiche, J., Veuillet-Combier, C. (dir.), *Arbre généalogique ou génogramme : regards systémique et psychanalytique*, 142-172. Paris, Inspress.

SCANDARIATO, R. 2019. Mythe familial, destin familial et différenciation. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 62(1), 185-198.

SCELLES, R. 2002. Contribution de l'étude des situations de handicap à la compréhension de la vie psychique du sujet dans ses liens aux autres. Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Rouen. Récupéré de http://scelles.free.fr/HDR_REGINE_SCELLES_2002.pdf

SCELLES, R. 2014. Les savoirs de la psychologie clinique. Dans Gardou, C. (dir.), *Handicap, une encyclopédie des savoirs.* 241-255. ÉRÈS. Récupéré de https://www.cairn.info/handicap-une-encyclopedie-des-savoirs--9782749242965-page-241.htm

SCELLES, R. 2019. Changer notre regard. *L'école des parents*, 630(1), 3-3.

SCHARNITZKY, P., KALAMPALIKIS, N. 2007. Analyse lexicale des sources d'influence dans les jurys d'assises. *Bulletin de psychologie*, 491(5), 425-432.

SCHNAPPER, B. 1989. Liberté, égalité, autorité : La famille devant les assemblées révolutionnaires (1790-1800). Dans Levy, M.-F. (dir.), *L'enfant, la famille et la Révolution française,* 325-340. Plon (programme Relire).

SEGALEN, M. 2016. Famille : La fin du modèle unique. *Sciences Humaines*, 277(1), 28-28.

SEGALEN, M. et MARTIAL, A. 2014a. *Anthropologie de la famille et de la parenté*. Armand Colin.

SEGALEN, M. et MARTIAL, A. 2014b. *Sociologie de la famille*, (8ème éd.), Armand Colin.

SMADJA, É. 2011. L'enveloppe historique et socioculturelle du couple. *Hors collection*, 7-38.

SMITH, J.-A., FLOWERS, P., et LARKIN, M. 2009. *Interpretative Phenomenological Analysis : Theory, Method and Research*. SAGE Publications Ltd.

SOLER, C. 2006. Nomination et contingence. *Champ lacanien*, 3(1), 13-19.

SOLIS-PONTON, L. 2002. *La Parentalité : Défis pour le troisième millénaire*. Presses Universitaires de France.

SPIESS, M., et THEVENOT, A. 2014. La parentalité et l'ambivalence maternelle à l'épreuve des normes. Dans Davoudian, C. (dir), *La grossesse, une histoire hors normes – Réflexions des artisans de PMI et d'ailleurs* (1001 bébés), 159-174. ÉRÈS.

STOLÉRU, S., MORALES-HUET M. 1989. *Psychothérapies mère-nourrisson*. Paris, Presses Universitaires de France.

STOLÉRU, S., MORALES-HUET M. 1990. Psychothérapie mère-nourrisson dans les familles à problèmes multiples, *Devenir*, 20 (3), 8-28.

SULLIVAN, M. 1996. Rozzie and Harriet ? Gender and Family Patterns of Lesbian Coparents, *Gender and Society*, 10, 747-767.

TASKER, F., et GOLOMBOK, S. 1998, The Role of Comothers in Planned Lesbian Led Families, *Journal of Lesbian Studies*, 2, p. 49-68.

TAUBIRA, C. 2013a. (VIDEO) en réponse à Laurent Wauquiez, dans Vampouille, T. *Les moments forts du débat sur le mariage pour tous, Marianne*. Récupéré de https://www.marianne.net/politique/video-lgbt-mariage-pour-tous-anniversaire.

TAUBIRA, C. 2013b. (VIDÉO) *Discours d'ouverture des débats sur le projet de loi : Mariage pour tous*. Discours présenté le 29 janvier 2013 à l'Assemblée Nationale. Récupéré de https://www.dailymotion.com/video/xx4lxw

TEMPLE, C., et DENOUX, P. 2008. Construction d'un outil d'identification des stratégies identitaires en psychologie interculturelle. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 79(3), 47-56.

TERRIER, M.-C. 2016. Passe la passion…. *Psychanalyse*, 37(3), 19-35.

THERY, I. 1993. *Le démariage : Justice et vie privée*. Odile Jacob.

THÉRY, I. 1998. *Couple, Filiation et parenté aujourd'hui : Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Odile Jacob.

THERY, I. 2013. Mariage pour tous et homoparentalité. *Dialogue*, 200(2), 61-72.

THERY, I. 2016. *Mariage et Filiation pour tous. Une métamorphose : Une métamorphose inachevée*. Le Seuil.

THERY, I. 2019. *Mutation sociétales, créativités familiales : le point de vue sociologique*. Communication présentée au Colloque de la revue Dialogue, Tumultes dans l'(af)filiation : créativité dans les pratiques, Université Paris Nanterre, le 23 novembre 2019.

THERY, I., et Leroyer, A.-M. 2014. *Filiation, origines, parentalité : Le Droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle*. Odile Jacob.

THEVENOT, A. 2006a. De la puissance paternelle à la parentalité : Comment penser les fonctions parentales ? Dans *Enfant en développement, famille et handicaps*, p. 23-27. ERES.

THEVENOT, A. 2006b. Fonction des grands-parents dans l'accès à la parenté de leurs enfants. *Informations sociales*, 132(4), 36-43.

THEVENOT, A., CHEVALERIAS, M.-P., et SPIESS, M. 2012. Les nouvelles normes de la maternité : Enjeux et paradoxes. Dans Knibiehler, Y., Arena, F., et Cid Lopez, R.M. (dir.), *La maternité à l'épreuve du genre*. 77-81. Presses de l'EHESP.

TORT, M. 2005. *Fin du dogme paternel*. Paris, Flammarion.

TORT, M. 2013. La subjectivation patriarcale et la fonction paternelle de refus du féminin. *Revue française de psychanalyse*, 77, 1665-1673.

TRUC, G. 2011. Analyser un corpus illisible ? Le logiciel Alceste confronté à des registres de condoléances. *Langage et société*, 135(1), 29–45.

VACHERET, C. 2004. L'impossible pari : devenir mère et rester homosexuelle, *Le Divan Familiale*, 13, 43-55.

VECHO, O., et SCHNEIDER, B. 2005. Homoparentalité et développement de l'enfant : Bilan de trente ans de publications. *La psychiatrie de l'enfant*, 48(1), 271-328.

VERHAEGHE, P. 2002. Vers un nouvel Œdipe : Pères en fuite. *Revue française de psychanalyse*, 66(1), 145-158.

VEUILLET-COMBIER, C. 2003. Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et « libre-réalisation de l'arbre généalogique ». *Psychologie clinique et projective*, 9(1), 353-367.

VEUILLET-COMBIER, C. 2013. Enfant perdu entre pères et mères. *Dialogue*, 202(4), 45-53.

VEUILLET-COMBIER, C. 2019. L'homoparentalité du point de vue de l'enfant : Réflexions psychanalytiques. *Connexions*, 112(2), 117-129.

VIAUD, J., PATIÑO, F. J. U., et ÁVILA, M. T. A. 2007. Représentations et lieux communs de la mondialisation. *Bulletin de psychologie*, 487(1), 21–33.

VIE PUBLIQUE. 2020. *Projet de loi bioéthique, PMA*. Récupéré de https://www.vie-publique.fr/loi/268659-projet-de-loi-bioethique-pma

WINTER, J.-P. 2010. Homoparentalité er refus du réel, *Etudes*, 412, 607-615.

WINTER, J.-P. 2012. Légaliser l'homoparentalité, c'est tuer le père et la mère. *Psychologies.com*. Récupéré de https://www.psychologies.com/Planete/Vivre-Ensemble/Articles-et-Dossiers/Mariage-gay-les-enjeux-du-projet/Jean-Pierre-Winter-Legaliser-l-homoparentalite-c-est-tuer-le-pere-et-la-mere

ZAFIROPOULOS, M. 2001. *Lacan et les sciences sociales*. Presses Universitaires de France.

ZAFIROPOULOS, M. 2010. *La question féminine, De Freud à Lacan*. Presses Universitaires de France.

ZAFIROPOULOS, M. 2014. *Du père mort au déclin du père de famille, Où va la psychanalyse ?*, Presses Universitaires de France.

Université de Strasbourg

SCIENCES HUMAINES SOCIALES

# MYLÈNE BAPST

# OPÉRATIONNALISATION ET TRANSMISSION DE LA FONCTION PATERNELLE DANS LA PARENTALITÉ LESBIENNE

## La PMA pour devenir mères

## Résumé

La parentalité lesbienne s'inscrit dans les évolutions de notre système de parenté et des techniques médicales de procréation. Elle soulève des débats concernant les effets de l'absence de père dans le quotidien sur le développement de l'enfant. L'objectif de notre thèse est d'appréhender comment s'opère et se transmet la fonction paternelle dans la parentalité lesbienne par PMA.
Pour répondre à notre problématique, nous avons réalisé une analyse de contenu de 14 entretiens de recherche en y associant la Libre Réalisation de l'Arbre Généalogique.
Les résultats dévoilent que la fonction paternelle est opérante dans la parentalité lesbienne. Elle s'opère à partir de la réactivation des enjeux œdipiens à l'œuvre dans le devenir-parent, de la conjugalité et de la place occupée par le donneur dans les fantasmes de transmission. La fonction paternelle s'institue de par la reconnaissance psychique et juridique des places. Enfin, elle se transmet et est transmise au travers des fantasmes de transmission, de l'inscription de l'enfant dans une double filiation et d'une permutation symbolique des places opérantes.

Mots clés : Parentalité lesbienne, Fonction paternelle, Transmission psychique, PMA, Donneur.

## Summary

Lesbian parenthood is part of the evolution of our kinship system and our medical reproductive technology. It raises debates about the effects of the absence of a father in the everyday life on the development of the child. The objective of our thesis is to understand how the paternal function operates and is transmitted in lesbian parenthood with ART.
In order to answer our question, we carried out a qualitative content analysis of 14 research interviews by associating with the Free Realization of a Family Tree .
The results reveal that the paternal function is effective in lesbian parenting. It operates from the reactivation of the oedipal issues at work in becoming a parent, conjugality and the place occupied by the donor in transmission fantasies. The paternal function is established by the psychic and legal recognition of places. Finally, it is transmitted and is transmitted through fantasies of transmission, the inscription of the child in a double filiation and a symbolic permutation of the operating places .

Keywords: Lesbian parenthood, Paternal function, Psychical transmission, ART, Donor.